HISTOIRE

DU

PARTI RÉPUBLICAIN

EN FRANCE

DE 1814 A 1870

DU MÊME AUTEUR :

Les théories sur le pouvoir royal en France pendant les guerres de religion, 1892.

De Postelli vita et indole, 1892.

Un précurseur du socialisme. Saint-Simon et son œuvre, 1894.

L'École Saint-Simonienne, *son histoire, son influence jusqu'à nos jours*, 1896, 1 vol. in-12 de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* (Paris, F. Alcan) . . . . **3** fr. **50**

(*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 1090-99.

HISTOIRE

DU

PARTI RÉPUBLICAIN

EN FRANCE

DE 1814 A 1870

PAR

GEORGES WEILL

DOCTEUR ÈS LETTRES, PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE CARNOT

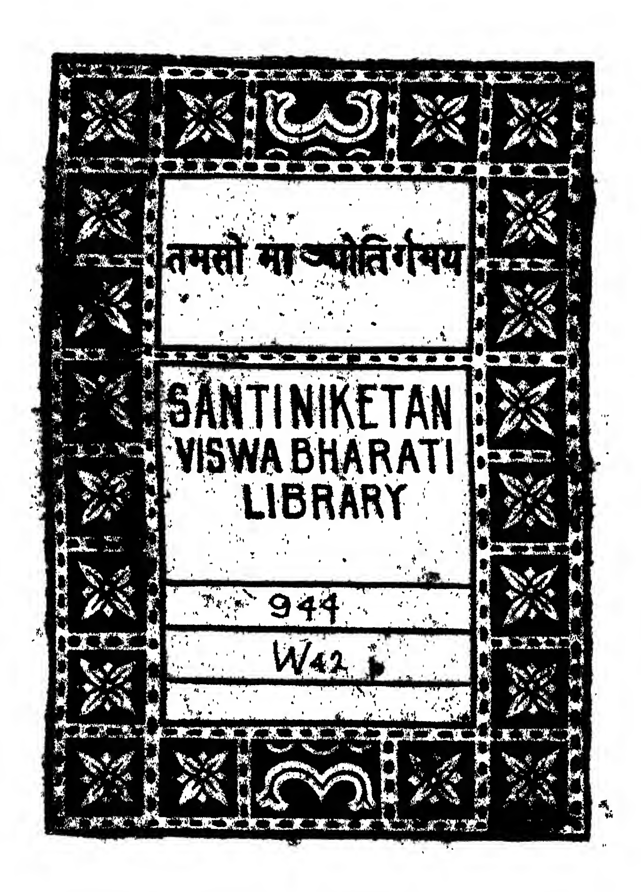
PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1900


तमसो मा ज्योतिर्गमय
SANTINIKETAN
VISWA BHARATI
LIBRARY
944
W42

AVANT-PROPOS

Dans cet ouvrage, consacré à l'histoire d'un parti politique, j'ai toujours mené de front l'étude des faits, celle des idées et celle des hommes. L'exposé des théories politiques et sociales risque d'être inexact et factice, quand on les sépare des événements qui les ont suggérées; à leur tour les théories, les idées influent sur les événements, les déterminent ou les modifient. Enfin il est nécessaire d'étudier la personnalité des hommes, des chefs, pour comprendre les succès ou les échecs de ceux qui suivaient leur impulsion.

L'histoire du parti républicain n'a jamais été écrite encore. Il s'y trouve quantité de points obscurs et de lacunes, surtout pour ce qui concerne l'histoire départementale. Je remercie d'avance tous ceux qui, en me communiquant des documents écrits, des traditions orales ou des souvenirs personnels, me permettront de compléter et d'améliorer ce travail[1].

1. Je dois déjà des remercîments à Mme Busquet-Pagnerre, la fille de l'éditeur républicain Pagnerre; à MM. Brunschwicg, Dejob, Cyprien Girerd, Langlois, Manuel, Émile Trélat, qui m'ont fourni des documents et surtout des souvenirs personnels.

HISTOIRE
DU PARTI RÉPUBLICAIN
EN FRANCE
DE 1814 A 1870

CHAPITRE I

Les républicains sous la Restauration.

I

En 1814, lors de la chute de Napoléon, il ne fut pas question d'établir la république. La république, pour les classes élevées, c'était le jacobinisme, c'était la guillotine, c'était 1793; les souvenirs de la Terreur devaient demeurer pendant de longues années un des principaux obstacles à la conquête de la France par le parti démocratique. A peine trouvait-on dans les grands corps de l'État quelques hommes qualifiés vaguement de républicains : les uns se réunissaient dans le salon de Lafayette; les autres, comme Destutt de Tracy, Lanjuinais, Lambrechts, Garat, Grégoire, étaient des républicains fort tièdes puisqu'ils siégeaient au Sénat impérial. Ils montrèrent quelque activité quand le Sénat essaya d'imposer une Constitution à Louis XVIII. Grégoire écrivit une brochure pour rappeler que « la démocratie est fille de la vertu, et la monarchie fille de la corruption »; à l'octroi de la Charte par Louis XVIII il opposait ces fières paroles : « Une nation ne s'appartient

qu'à elle-même; la souveraineté est pour elle une propriété essentielle, inaliénable, et qui ne peut jamais devenir celle d'un individu ni d'une famille[1] ». Du reste ni lui ni ses amis ne combattirent la restauration des Bourbons; plusieurs conventionnels avaient gardé pour l'empereur une antipathie profonde; quant à Lafayette, satisfait de voir reparaître la liberté politique, il écrivit à Jefferson que le nouveau gouvernement ne trouverait pas en lui un adversaire[2]. Aussi un publiciste, Taschereau des Fargues, fit-il paraître, en janvier 1815, un opuscule intitulé *De la nécessité d'un rapprochement sincère et réciproque entre les républicains et les royalistes* : d'après lui les deux partis doivent éprouver une égale aversion pour la tyrannie napoléonienne, une égale sympathie pour la Charte, car personne en France ne veut plus de la démocratie ni du despotisme[3]. Les fautes de la première Restauration dissipèrent bientôt cet espoir; cependant le retour de l'île d'Elbe inquiéta les républicains et, même quand l'empereur eut choisi Carnot comme ministre, quelques-uns d'entre eux conservèrent de la défiance envers lui. Après Waterloo ce fut Lafayette qui imposa l'abdication à

1. Grégoire, *De la constitution française de l'an 1814*, 1814 (Bib. Nat., Lb [45]177). Il parut aussitôt, en réponse à Grégoire, une brochure anonyme, *La démocratie est-elle fille de la vertu?* (Lb [45]689). « Tant de têtes innocentes, dit-elle, sont tombées, aux cris de *vive la république*, sous le fer de ces instruments d'infernale invention, que le mot *république* est un mot effrayant pour les âmes sensibles ».

2. Lettre du 14 août 1814 : « Les constitutionnels et les républicains sont actuellement unis dans un même parti... Bonaparte ou les Bourbons, telle a été et telle est encore la seule alternative possible dans un pays où l'idée d'un pouvoir exécutif républicain est regardée comme le synonyme des excès commis sous ce nom ». *Mémoires de Lafayette*, V, p. 489.

3. « Les républicains de bonne foi reconnaissent aujourd'hui qu'ils se sont trompés sur les formes, soit spartiates, soit romaines, qu'on avait follement prétendu donner à la nation ; ils sont persuadés par leur propre expérience, d'après toutes les leçons du malheur, que les formes monarchiques sont seules compatibles, seules analogues aux mœurs, aux usages, aux habitudes, aux souvenirs, et surtout au caractère français ». (Lb [45]406). Vers la même époque Napoléon, qui a cru beaucoup plus que ses contemporains à la possibilité d'une république, recevait à l'île d'Elbe Fleury de Chaboulon et lui demandait : « Que feriez-vous si vous chassiez les Bourbons? rétabliriez-vous la république? — La république, Sire! personne n'y songe ». Fleury de Chaboulon, *Mémoires*, I, p. 121.

Napoléon vaincu en menaçant de réclamer la déchéance.

Alors commença la réaction de 1815. Quand la Chambre introuvable eut proscrit les conventionnels régicides, il sembla qu'avec eux l'idée républicaine abandonnait la France. La plupart se retirèrent en Belgique et vécurent là tristement, se remémorant sans cesse les épisodes de la Révolution, regardant vers la France pour voir si les portes de la patrie se rouvriraient bientôt. Quelques-uns, autorisés à rester à Paris, vivaient dans une retraite profonde, sans abdiquer leur foi républicaine; ainsi Michel Chasles, isolé du monde, cachant jusqu'à son nom, s'efforçait d'inculquer à son fils la passion de l'humanité, le culte pour les héros de Plutarque, pour la Montagne et pour Washington [1]. Parmi les victimes de la Terreur blanche, à peine pourrait-on signaler quelques républicains, par exemple cet inconnu que la cour prévôtale de l'Hérault fit exécuter avec d'autres à Montpellier le 22 juillet 1816. « L'un des condamnés, raconte un journal de droite, le seul qui eût obstinément refusé les secours et les consolations de la religion, déjà placé sous la hache fatale, a fait entendre le cri insensé : *Vive la république!* [2] »

Bientôt s'organisa le parti libéral. Ses membres étaient unis par des aspirations et surtout par des haines communes, haine des émigrés qui étaient revenus en conquérants, haine du parti-prêtre qui menaçait l'égalité des cultes et la liberté de conscience, haine de l'ancien régime que les ultra-royalistes prétendaient rétablir. A part cela les divisions étaient nombreuses parmi les chefs libéraux; quelques-uns, comme Benjamin Constant et le général Foy, consentaient à maintenir la branche aînée pourvu

1. Philarète Chasles, *Mémoires*, 1876. Mon père, dit-il, « passa ses derniers jours à regretter le passé, à mordre son frein et à prédire un avenir de République » (préface). Sur la vie des derniers conventionnels depuis 1814, v. Saint-Ferréol, *Les proscrits français en Belgique*, I, p. 12-26; Pingaud, *Les derniers conventionnels* (*Revue de Paris*, 15 février 1896); Welvert, *Les conventionnels régicides* (*Revue historique*, 1897, t. LXIV).

2. *Journal des Débats*, 2 août 1816. Le même journal (9 et 15 juillet 1816) raconte l'arrestation d'un jeune exalté « qui ne rêve qu'Athènes et que Rome ».

qu'elle pratiquât loyalement la Charte; d'autres pensaient au duc d'Orléans ou bien au roi de Rome; le plus révolutionnaire de ces grands orateurs, Manuel, se ralliait tour à tour au prince d'Orange, au prince Eugène, au roi de Rome, à n'importe quel souverain qui ne serait pas le représentant de la légitimité. Mais chez aucun d'eux on ne voit apparaître une tendance républicaine ou le désir d'une réforme démocratique; ainsi l'extension du droit de suffrage, l'appel des classes inférieures à la vie politique, voilà des changements dont ils ne soupçonnent pas la possibilité. Le docteur du libéralisme, Benjamin Constant, affirmait qu'on ne peut accorder les droits politiques aux « non-propriétaires », c'est-à-dire aux prolétaires[1]. La démocratie la plus absolue, écrivait-il, a toujours exclu de la politique les étrangers et les enfants : « Ceux que l'indigence retient dans une éternelle dépendance, et qu'elle condamne à des travaux journaliers, ne sont ni plus éclairés que des enfants sur les affaires publiques, ni plus intéressés que des étrangers à une prospérité nationale dont ils ne connaissent pas les éléments et dont ils ne partagent qu'indirectement les avantages ». Benjamin Constant ajoute que la propriété seule, en donnant le loisir suffisant, rend l'homme capable d'exercer les droits politiques; d'ailleurs l'arrivée des non-propriétaires au nombre des législateurs inquiéterait les propriétaires et causerait des conflits continuels[2].

Quant à la République, Benjamin Constant l'écarte d'un

1. Saint-Simon, lui aussi, emploie maintes fois le terme de « non-propriétaire ». Celui de « prolétaire » était alors peu usité. Cependant on le trouve dans le titre d'une brochure, *Lettres d'un prolétaire à Messieurs les électeurs de 1817*; cette brochure n'a rien de violent ni de subversif, autant qu'on peut en juger par l'analyse du *Journal du Commerce* (4 août 1817).

2. *Réflexions sur les Constitutions*, 1814, p. 106 et suiv. Il indique, d'après un de ses devanciers, comment agissent les non-propriétaires pourvus de droits politiques : « Ou ils ne reçoivent l'impulsion que d'eux-mêmes, et alors ils détruisent la société; ou ils reçoivent celle de l'homme ou des hommes au pouvoir, et ils sont des instruments de tyrannie; ou ils reçoivent celle des aspirants au pouvoir, et ils sont des instruments de faction ».

mot dédaigneux jeté en passant : « Qui ne sent, disait-il à la tribune en 1824, que, dans les mœurs de la vieille Europe, la République serait une chimère et un mal? » D'ailleurs le mot de *république* n'apparaît presque jamais dans les discussions parlementaires avant 1830; quand on l'emploie, c'est avec un sens très vague, et non pour désigner une forme précise de gouvernement. Ainsi Royer-Collard, combattant la loi de septennalité, disait : « Le renouvellement intégral (de la Chambre) appartient davantage au système républicain, le renouvellement partiel au système monarchique ». La Bourdonnaye, parlant contre la loi sur la presse en 1827, formulait cette affirmation bizarre : « Conserver les Chambres en annulant la liberté de la presse, c'est changer la monarchie en république [1] ». Le mot de « démocratie » était également employé, à droite ou à gauche, sans aucune signification arrêtée, comme désignant une de ces choses lointaines qu'il n'y a pas lieu de définir exactement; lorsque Royer-Collard disait que la démocratie coule à pleins bords, les classes ouvrières étaient bien loin de sa pensée. Faisons une exception pour Chateaubriand, qui a parfois vu plus loin que ses contemporains : il annonça dès 1825, dans un de ses articles les plus passionnés contre Villèle, que la France et le monde marchaient à la République par la faute des ministres [2]. L'orgueilleux écrivain ajoutait que, pour lui personnellement, ce ne serait pas un malheur, car tout gouvernement d'opinion comprendrait la nécessité de le ménager : « Ainsi, de compte fait, nous serions sans frayeur des républiques,

1. Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire*, VII, p. 542; VIII, p. 11; IX, p. 160. Citons encore ce mot de Duplessis de Grénédan : « Le gouvernement représentatif, tel qu'il est établi en France, n'est pas un gouvernement monarchique, mais républicain ». (*Ibid.*, VIII, p. 561.) Manuel s'amusa un jour à dire : « Supposez que le gouvernement vienne vous proposer de convertir la monarchie en république... », on lui cria : « C'est une supposition abominable. » (*Ibid.*, V, p. 493.)

2. « Ce sont les auteurs de la censure..., les brocanteurs d'opinion, les trafiquants de consciences... Voilà les hommes qui devaient propager sur la terre le système républicain! » Cité par Duvergier de Hauranne, VIII, p. 395.

comme sans antipathie contre leur liberté ». Les lecteurs de cet article ne virent là qu'un brillant paradoxe de Chateaubriand.

Il y avait pourtant des républicains, et parmi les vieillards et surtout parmi les jeunes gens. Les premiers reconnaissaient presque tous Lafayette comme leur chef. Le vieux général s'était rallié aux Bourbons à condition qu'ils accepteraient les principes de 1789; quand la réaction commença, en 1820, il se crut en droit de les combattre par tous les moyens et lança du haut de la tribune sa déclaration de guerre contre le gouvernement. Une fois qu'on serait parvenu à le renverser, par quoi le remplacerait-on? L'ami de Washington, bien que la République lui apparût comme un idéal souhaitable, hésitait à la croire possible en Europe, et surtout il ne se reconnaissait pas le droit de l'imposer à la France; d'après lui, dès que la révolution aurait triomphé, une assemblée constituante, élue selon le mode fixé en 1791, devait se réunir à Paris et choisir par une décision souveraine le gouvernement que désirait le pays [1]. Ces idées étaient partagées par ses amis; François de Corcelle, Dupont (de l'Eure), Voyer d'Argenson, tous républicains de principe, ne croyaient guère la République possible avant longtemps. Mais Lafayette recevait chez lui des jeunes gens plus ardents, plus pressés, qui espérèrent aboutir avant peu au résultat désiré; au premier rang figurait un avocat dauphinois, Joseph Rey, qui avait quitté Grenoble pour Paris afin de travailler à la révolution.

1. Voici comment Lafayette expose le principe qu'il fit accepter par les sociétés secrètes : « Il a été unanimement convenu et juré sur l'honneur par chacun de n'employer nos efforts qu'à mettre la nation à portée de se donner un gouvernement de son choix, de ne prendre d'engagement avec aucun parti, aucune dynastie, de rétablir immédiatement, et à mesure des progrès dans les localités, les municipalités, les administrations électives, la garde nationale nommant ses officiers, les assemblées primaires et une convocation de députés d'après la loi de 1791, et de regarder tout pouvoir comme provisoire jusqu'à ce qu'une véritable représentation, émanée du sein du peuple, ait fait connaître la volonté nationale ». *Mémoires*, V, p. 141.

Parmi les républicains amis de Lafayette il faut citer aussi les philosophes disciples du XVIIIe siècle, les idéologues. Après 1815 deux écoles philosophiques parurent au premier plan : *l'école théocratique*, avec Joseph de Maistre et Lamennais, acquit les sympathies de la droite; l'éclectisme exposé par Victor Cousin gagna bientôt de nombreux adeptes chez les libéraux. Inébranlables en face de ces théories nouvelles comme autrefois en face de Napoléon, tous les idéologues, Cabanis, Destutt de Tracy, Ginguené, Daunou, gardaient leur fidélité à la philosophie de Condillac, rajeunie par Laromiguière. En politique ils étaient républicains, à l'exemple de leur maître Condorcet, qui avait présenté pendant la Révolution la première apologie raisonnée de la république; mais, pour eux comme pour Lafayette, ce régime demeurait un idéal difficilement réalisable. Le plus actif d'entre eux, Destutt de Tracy, avait en 1814 proposé au Sénat la déchéance de Napoléon; en 1819 il publia le texte français de son *Commentaire sur l'Esprit des Lois*, où se trouve exposé, pour un avenir éloigné, son plan de gouvernement républicain, reposant sur le droit électoral conféré à tous les citoyens [1]. Aux idéologues de l'ancienne génération vinrent se joindre quelques élèves plus jeunes. Ainsi Rey partageait son temps entre les conspirations et des travaux théoriques sur la philosophie du droit; indiquant Tracy comme son maître, il déclarait que la législation et la morale ont pour base nécessaire l'idéologie [2]. Mais les plus dévoués

1. Destutt de Tracy ajoute dans une note : « Je suis très persuadé que la monarchie constitutionnelle ou le gouvernement représentatif avec un seul chef héréditaire est et sera encore extrêmement longtemps, malgré ses imperfections, le meilleur de tous les gouvernements possibles, pour tous les peuples de l'Europe et surtout pour la France... Je ne pense pas du tout que ce soit me contredire. Je crois fermement que je ne fais qu'établir la différence très importante que tout homme sage ne peut s'empêcher de reconnaître entre les abstractions de la théorie et les réalités de la pratique ». Cité par Picavet, *Les Idéologues*, p. 396.

2. Rey, *Préliminaires du droit, ou Introduction à un traité de législation générale*, 1819. Un autre ouvrage de Rey, paru plus tard, est dédié à la mémoire de Destutt de Tracy et débute par une protestation contre le

disciples de cette école furent les deux frères qui ont fondé sous la Restauration le premier journal républicain, Auguste et Victorin Fabre. Le second passait dans ce petit cercle pour un prodige de talent littéraire et philosophique; venu à Paris en 1804, *protégé de Ginguené, il s'était* fait homme de lettres, et l'Institut lui décerna de nombreuses couronnes pour ses *Éloges* de La Bruyère et de Corneille, pour son *Tableau littéraire du dix-huitième siècle.* En 1815 il se présenta sans succès aux élections de la Chambre introuvable dans son pays natal, l'Ardèche, comme candidat libéral contre le parti ultra-royaliste. On a publié plus tard ses œuvres; elles ne méritent pas le jugement sévère de Sainte-Beuve, qui l'appelle un rhétoricien bouffi, mais on y trouve souvent la redondance et l'éclat pseudo-oratoire qui étaient chers aux contemporains de Delille et de Fontanes. Son frère Auguste, également homme de lettres, a fait des tragédies et des poèmes épiques. Tous deux voulaient mener de front la politique et la littérature; tous deux nourrissaient une égale antipathie contre la philosophie des éclectiques, l'histoire des doctrinaires, la poésie des romantiques; tous deux cherchaient à développer en France le goût de la liberté, en attendant que le pays fût mûr pour la république [1].

Les idéologues firent bientôt une nouvelle recrue dans un jeune professeur de philosophie, destiné à une carrière brillante et orageuse, Armand Marrast. Elève de Laromiguière, à qui est dédiée une de ses thèses de doctorat, il essaya d'arrêter le succès croissant de l'éclectisme. Victor Cousin faisait alors à la Sorbonne ses leçons brillantes, soigneusement préparées, qui étaient mises en vente le lendemain de chaque cours; Marrast, qui se trouvait parmi

discrédit où est tombée la philosophie du XVIII[e] siècle (*Des bases de l'ordre social*, 1836).

1. V. *Œuvres de Victorin Fabre*, p. p. Sabbatier, 1844, 2 v. 8°. Le tome I[er] contient une longue notice biographique sur les deux frères. Sainte-Beuve a parlé de Victorin dans *Chateaubriand et son groupe littéraire*, I, p. 55.

ses auditeurs, fit pendant quelque temps ce tour de force d'improviser et d'écrire le jour même une réfutation qui paraissait le lendemain, en même temps que la leçon du maître. Non content d'écrire, il professa dans un établissement libre d'enseignement supérieur, l'Athénée, pour défendre la doctrine du XVIIIe siècle et combattre l'école nouvelle[1]. Bientôt la philosophie les conduisit à la politique, et il s'enrôla parmi les républicains. La philosophie, en effet, n'intéressait les générations nouvelles que par ses conséquences pratiques et sociales; on y cherchait des arguments pour défendre une cause et un drapeau. Charles de Rémusat l'a dit plus tard : « Nous tous qui avons pris part aux débats philosophiques des quinze années de la Restauration, ce sont nos opinions, ou, si l'on veut, nos passions patriotiques qui nous ont fait tout ce que nous avons été[2] ».

II

L'entourage de Lafayette ou de Tracy comprenait en majorité des hommes mûrs qui avaient assisté à la Révolution. Ce fut ailleurs, dans la jeunesse des Écoles, que se forma le nouveau parti républicain. Beaucoup parmi les étudiants, tout en souffrant de l'invasion, avaient accueilli sans hostilité les Bourbons en 1814 parce que la liberté arrivait avec eux; à la nouvelle du retour de l'île de l'Elbe l'École de droit fournit de nombreux volontaires royaux, et parmi eux Odilon Barrot. Mais bientôt les progrès de la droite, les prétentions des émigrés assurèrent au libéralisme l'appui de la jeunesse. La plupart des étudiants étaient simplement libéraux, c'est-à-dire ennemis du droit divin et de l'ancien régime; quelques-uns, avec une logique

1. V. Picavet, *Les Idéologues*, p. 555 sqq. et 608 (Paris, F. Alcan). Plus tard encore, en pleine lutte, Marrast consacrait de longues études à Laromiguière et à Garat dans la *Tribune* (23 novembre et 30 décembre 1833).

2. *Passé et présent*, 1846, préface.

intransigeante, allèrent jusqu'au bout dans cette voie et devinrent républicains. Ceux qui adoptaient ce titre n'y attachaient pas plus que leurs adversaires un sens nettement défini : la république désignait pour eux un idéal de gouvernement juste, vertueux, fier devant l'étranger, affranchi de toute coterie politique ou religieuse. Plusieurs d'entre eux étaient républicains de naissance, par tradition de famille, par exemple deux jeunes gens qui allaient figurer désormais au premier rang des militants, Guinard et Godefroy Cavaignac, le premier fils d'un membre des Cinq-Cents, le second d'un conventionnel; bientôt un autre fils de régicide, Hippolyte Carnot, revint d'Allemagne après la mort de son père et se joignit à eux. D'autres jeunes gens, d'origine plus humble et de fortune médiocre, comme Bazard, vinrent à la république par amour de la liberté. Tous avaient grandi au bruit des armes, au milieu des batailles livrées par la France contre l'Europe; ces souvenirs contribuaient à développer chez eux le goût de la lutte, le désir de renverser par la force un gouvernement que la coalition avait imposé à la France. Les libéraux plus âgés ne cherchaient point à les retenir; les uns, comme Lafayette, jugeaient la prise d'armes légitime et nécessaire; les autres, ceux qui ne conspiraient point, voyaient sans crainte se former des sociétés secrètes et faisaient des vœux pour leur succès [1].

L'histoire des sociétés secrètes sous Louis XVIII est bien connue; il nous suffira de dire quel rôle y jouèrent les républicains. Pendant les premières années il n'est

1. « La séparation des libéraux révolutionnaires et des libéraux constitutionnels n'eut rien d'hostile. Les procédés parlementaires ne paraissaient pas tellement assurés à ceux qui en faisaient un si bon usage, qu'ils ne fussent disposés à prendre une nouvelle attitude en cas de troubles civils. D'un autre côté, les partisans d'une révolution n'avaient pas assez de confiance dans les forces qu'ils essayaient pour négliger entièrement les moyens que le régime légal offrait encore ». F. de Corcelle, *Documents pour servir à l'histoire des conspirations, des partis et des sectes*, 1831 (La [383]), p. 5. Pour l'histoire des sociétés secrètes, v. Dulaure, *Histoire de la Révolution française, depuis 1814 jusqu'en 1830*, 1838, et Guillon, *Les complots militaires sous la Restauration*, 1895.

pas question d'eux lorsque le gouvernement découvre et punit un complot ; ainsi les complices de l'avocat Didier dans l'Isère en 1816 combattaient pour le roi de Rome ou le duc d'Orléans. Cependant il y avait dès lors des républicains dans les associations, et à leur tête Joseph Rey, l'avocat de Grenoble dont nous avons déjà parlé. Il fonda en 1818 une société secrète nommée l'*Union*, qui ne fit jamais grand bruit; mais elle subsista longtemps, s'il faut en croire Jean Witt, surnommé Dœring. Ce personnage, Danois de naissance, avait longtemps fait partie des sociétés secrètes allemandes ; son parent, l'écrivain catholique d'Eckstein, le mit en relations avec le comte de Serre ; arrêté en 1824 à Bayreuth par le gouvernement bavarois, Jean Witt fit de longues révélations dont le texte français, transmis au gouvernement des Bourbons, se trouve aux Archives Nationales. Le prisonnier raconte avoir eu en 1820 chez Voyer d'Argenson une entrevue avec Rey qui lui dit : « Il existe en France une grande société centrale presque sans formes arrêtées, n'ayant pas même de but positivement énoncé, mais qui reconnaît décidément une tendance républicaine ». Cette société, continuait Rey, tient par quelques-uns de ses membres chacune des petites associations qui se forment, et les dirige ainsi dans le sens qui lui convient, souvent à l'insu de leurs fondateurs ; si la police devient trop pressante, on lui sacrifie une de ces associations, et le gouvernement est rassuré. L'Union songea, dit encore Witt, à s'allier avec la société secrète allemande des Indépendants ; trois délégués français, Rey, d'Argenson et Victor Cousin, négocièrent à ce sujet avec trois délégués allemands dont le principal était le professeur Follenius[1].

1. Archives Nationales, F 76684. Witt affirme que l'assassinat du duc de Berry l'effraya et modifia ses idées; alors il fit des révélations à de Serre et lui remit les statuts de l'Union (une note du ministère français constate que ces statuts n'ont pas été retrouvés). Il parle aussi de propositions faites par les Indépendants allemands à d'Argenson pour l'assassinat des Bourbons, propositions que celui-ci déclina. Witt a d'ailleurs

Mais nous ne savons rien de plus sur ces rapports ni sur l'existence de l'Union. De même nous connaissons mal les relations entre les sociétés secrètes de France et d'Italie; le principal intermédiaire entre elles était le théoricien babouviste Buonarroti, dont un agent français, Andryane, fut arrêté par le gouvernement autrichien et longtemps retenu prisonnier au Spielberg [1].

Les étudiants parisiens se donnèrent eux-mêmes une organisation secrète qui paraît avoir été indépendante des sociétés libérales cosmopolites. Ils usèrent de la franc-maçonnerie pour s'organiser, mais on aurait tort d'en conclure que celle-ci fut une société républicaine. Les chefs de la franc-maçonnerie en France étaient des hommes politiques entièrement dévoués à la Restauration; ce fut précisément ce qui décida les républicains à s'introduire dans une association bien vue des ministres et laissée à l'abri de toute poursuite [2]. C'est en septembre 1818 que

plus tard publié quelques ouvrages sur les sociétés secrètes, mais il s'agit à peu près uniquement de celles d'Allemagne.

1. V. Andryane, *Mémoires d'un prisonnier d'État*, I, p. 4 (4e éd.). Le dossier des Archives Nationales cité plus haut contient aussi un rapport sur l'arrestation d'Adryane à Milan et sur les renseignements contenus dans ses papiers. Il y est question surtout de l'association des Sublimes Maîtres Parfaits, dirigée par le Grand Firmament qui siège à Paris; Buonarroti lui sert de « diacre mobile » à Genève. Cette association, d'après une note de la police autrichienne, a pour but de républicaniser le monde.

2. Cette confusion entre la franc-maçonnerie et les sectes révolutionnaires a été souvent faite soit par les adversaires, soit par les amis du Grand-Orient. La naissance des sociétés républicaines après 1815 a été racontée surtout dans *Paris révolutionnaire*, recueil d'articles faits par un grand nombre de républicains (1833 et 1834, 4 v. 8°). Il y a trois articles sur ce sujet, *Les étudiants sous la Restauration*, par Pance; *La charbonnerie*, par Trélat; *Une nuit d'étudiant sous la Restauration*, par Flottard. Tous montrent que la franc-maçonnerie ne fut qu'un moyen de se réunir. « Les formes d'admission, dit Pance, s'écartaient des pratiques surannées de la franc-maçonnerie. Les récipiendaires étaient toujours bien au-dessus des épreuves physiques, et on leur en épargnait la comédie; mais les questions qu'on leur adressait étaient une épreuve autrement importante. On laissait en arrière les formules usitées : Que doit-on à Dieu? et Qu'est-ce que l'honneur?.mais on demandait avant tout : Que doit-on à la patrie? » (I, p. 265). Flottard dit aussi qu'on négligea « les niaiseries sacramentelles prescrites par le Grand-Orient » (II, p. 452). Marchangy disait dans son grand réquisitoire contre les quatre sergents de la Rochelle : « il est dérisoire, Messieurs, d'assimiler l'association active et menaçante des Carbonari à cette franc-maçonnerie surannée qui, usée par plusieurs

se forma la loge des *Amis de la vérité*. Les promoteurs de ce nouveau groupe étaient quatre jeunes gens de fortune modeste, qui gagnaient leur vie comme employés dans un bureau d'octroi; trois d'entre eux s'étaient battus devant Paris en 1814 ou en 1815, le quatrième avait figuré parmi les « brigands » de la Loire. Le plus âgé, Bazard, avait vingt-quatre ans; c'était un homme d'action, capitaine de gardes nationaux à la bataille de Paris du 30 mars 1814, et décoré à ce moment de la Légion d'honneur pour sa bravoure; c'était aussi un penseur vigoureux, habitué à méditer sur les choses sociales; une enfance malheureuse l'avait rendu triste et sombre, mais son activité, sa nature puissante lui donnaient sur ses amis une grande influence. Tous les quatre, employant leurs loisirs à suivre les cours du quartier latin, résolurent de créer un lien entre les étudiants; Bazard fit décider qu'on chercherait à réunir aux jeunes gens des écoles ceux qui entraient dans le commerce. Quelques-uns d'entre eux, qui étaient francs-maçons, obtinrent du Grand-Orient l'autorisation de fonder une loge nouvelle; les chefs de l'association ne se doutaient pas que cette loge allait devenir le rendez-vous des républicains. Ce fut après le meurtre du duc de Berry que la présentation de la nouvelle loi électorale, puis les troubles qu'elle suscita en juin 1820 amenèrent l'alliance entre les étudiants républicains et les officiers bonapartistes. Les querelles entre eux étaient fréquentes à propos de Napoléon : « A chacune des séances, à chacune des réceptions de la loge des *Amis de la vérité*, le souvenir du despote était maudit; c'était à qui, du Vénérable, des officiers de la loge et des récipiendaires, lui reprocherait avec plus d'amertume les malheurs de la patrie, la destruction de la république d'où il était sorti, le rétablissement du pouvoir sacerdotal et des lois tyranniques » [1]. Cependant, malgré

siècles de ridicule, est tombée dans une sorte d'enfance et de nullité qui fait qu'on l'épargne parce qu'on la méprise ».

1. Trélat, *Paris révolutionnaire*, II, p. 278. « Il est certain, dit égale-

ces conflits, républicains et bonapartistes s'unissaient pour le retour du drapeau tricolore; les uns et les autres acceptaient Lafayette comme chef nominal et se soumettaient à la condition posée par lui, l'obéissance à une Constituante qui serait élue après la victoire. Ainsi se prépara le complot d'août 1820, qui fut découvert avant d'éclater; un des conjurés, Flottard, nous a raconté cette nuit du 19 août : six cents étudiants, sur l'ordre de Bazard, se réunirent en armes dans diverses maisons; malgré le danger imminent on devisait joyeusement, on buvait du punch tout en attendant le signal de l'attaque; tout à coup arriva l'ordre de partir, de se disperser, car on venait d'apprendre que le pouvoir était sur ses gardes. Dans le procès qui suivit devant la Chambre des pairs, l'acte d'accusation affirma l'existence de trois comités : le comité bonapartiste présidé par le duc de Rovigo, le comité républicain dirigé par Lafayette, et le comité « de Grenoble »; ce dernier, ainsi appelé à cause de la ville natale de son président Rey, s'occupait d'aider le comité Lafayette en faisant des recrues parmi les étudiants et dans le peuple.

Les *Amis de la vérité* comptaient alors un millier d'adhérents environ; la loge était surveillée par le Grand-Orient, ouverte à la police; on la remplaça donc par la Charbonnerie. Les fondateurs furent encore des républicains, Joubert et Dugied qui revenaient d'Italie, et leurs amis Bazard, Buchez, Flottard, Cariol, Sigaud, Guinard, Corcelle, Sautelet, Rouen. Mais ces jeunes gens de la bourgeoisie, sans relations avec le peuple, ne comptaient que sur l'armée, surtout après l'exemple donné par l'Espagne et l'Italie en 1820; or l'armée adorait Napoléon. Bientôt on apprit la mort de l'empereur à Sainte-Hélène, et la pitié pour cette grande infortune fit taire les reproches. Ainsi

ment Pance, que la république était dès lors le mot d'ordre des écoles, et que ce fut en son nom qu'elles se préparèrent au combat » (I, p. 267). Pance rapporte qu'en 1820 on essaya une organisation par brigades de cinq; elle disparut devant celle des *Amis de la vérité*.

les étudiants, les « blancs becs » furent évincés dans la Charbonnerie par les officiers, les républicains par les bonapartistes. Les émeutes avortées de 1822 à Belfort et à Saumur, l'exécution des quatre sergents de la Rochelle, puis l'expédition d'Espagne qui réconcilia l'armée avec le drapeau blanc, ruinèrent les espérances de la Charbonnerie; elle fut achevée par de nouvelles dissensions intérieures, qui mirent aux prises les républicains avec les orléanistes[1].

L'idée républicaine, qui se trouvait à l'origine des sociétés secrètes, n'apparut presque jamais au dehors. Un des complices du général Berton, Saugé, au moment de mourir sur l'échafaud, poussa le cri de *Vive la République!* Les journaux de droite et de gauche le rapportèrent avec étonnement, tant le public étranger aux sociétés avait oublié ce mot[2]. Les étudiants républicains évitaient de le prononcer; le seul qui en parla un jour devant les juges fut

1. On a rarement noté cette apparition de l'élément orléaniste dans la Charbonnerie qui avait d'abord été seulement républicaine et bonapartiste. Une première scission faillit déjà éclater au moment du complot de Saumur; puis, après 1822, les commissaires envoyés de Paris dans les départements se montrèrent les uns favorables, les autres hostiles au républicain Lafayette (Trélat, *ibid.*, II, p. 303 sqq.). Sur l'histoire, fort mal connue, de la Charbonnerie après la guerre d'Espagne, il y a des renseignements dans le dossier déjà cité des Archives Nationales : ce sont les révélations d'un imprimeur d'Angoulême au préfet de la Charente, insistant sur les progrès du parti orléaniste dans l'association.

2. Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, 3e édition, VI, p. 119. Le cri de *Vive la république!* est très rarement signalé dans les manifestations; parfois il est joint à celui de *Vive l'empereur!* A Rouen, pendant une sérénade donnée à Laffitte, on cria *Vive la république!* (*Correspondance du comte de Serre*, IV, p. 63). A Paris, aux troubles de juin 1820, une bande rencontrant un sous-lieutenant dit : « Il faut lui faire crier : *Vive la charte! Vive l'empereur! Vive la république!* ou nous l'assommerons » (Acte d'accusation cité par le *Constitutionnel* du 24 novembre 1820). Racontant le complot de Berton, le *Moniteur* officiel disait : « On entendit se confondre aux cris de *Vive la Charte!* ceux de *Vive l'empereur Napoléon II!* et *Vive la république!* » (cité par le *Constitutionnel* du 2 mars 1822). Inutile de parler d'un Français réfugié en Espagne, Cugnet de Montarlot, qui lança de Saragosse, en août 1821, une proclamation républicaine à la France; c'est l'œuvre d'un fou (V. Duvergier de Hauranne, VI, p. 414. La proclamation est au dossier déjà cité des Archives Nationales). Il y avait quelques officiers républicains, témoin le projet de Constitution préparé par le commandant Gauchais (Guillon, *Les complots sous la Restauration*, p. 154 sqq.).

Rouen, accusé d'avoir, lorsqu'on expulsa Manuel de la Chambre, crié *Vive Manuel! Vive la liberté! Vive la République!* Il dit au tribunal correctionnel : « *Vive la République!* » Ces paroles, proférées devant le public, et devant un public ignorant et à préjugés, seraient une inconséquence dans ma bouche. La majorité croirait qu'il s'agit du régime de 1794, et quelques prétendus savants, d'une parodie de Sparte ou de Rome. *Il ne serait donc pas raisonnable à* moi de proclamer publiquement que j'attache un prix à cette forme de gouvernement plutôt qu'à toute autre. Le public ne pourrait que se méprendre sur ma pensée. Au reste, je ne tiens nullement aux dénominations, et ce n'est jamais dans le titre du pouvoir central que je ferais consister le bonheur des citoyens et la prospérité du pays ». Cette déclaration ambiguë ne pouvait passer pour une profession de foi bien éclatante; néanmoins elle fit du bruit dans la jeunesse, on imprima le plaidoyer de Rouen, et plus tard les républicains le citèrent comme un précurseur[1].

Avec l'action révolutionnaire, la jeunesse menait de front les études théoriques. Dès 1818, le premier groupe formé par Bazard et ses amis s'appelait la « Société diablement philosophique ». Dans les années suivantes les séances des sociétés secrètes offrirent une curieuse variété : « Un jour il s'agissait d'examiner avec une scrupuleuse conscience le problème embrouillé du meilleur gouvernement; une autre fois le grave objet de la réunion était d'apprendre la charge en douze temps[2]. » Les *Amis de la vérité* préparèrent un projet de déclaration : les religions, disaient-ils, sont diverses et changeantes, la morale est une et immuable, car elle repose sur l'organisation de l'homme, qui ne change pas; la justice consiste à respecter et à faire respecter l'égalité, l'égalité politique aussi bien

1. *Défense de M. Rouen devant le tribunal correctionnel de la Seine*, 1823, 8°. Il a été cité avec éloge par Raspail dans une note sur la Charbonnerie (*Le Réformateur*, 5 juin 1835).

2. Corcelle, *Documents pour servir à l'histoire des conspirations*, p. 9. C'est lui qui indique aussi les auteurs étudiés dans ces réunions.

que l'égalité civile[1]. Après 1823, quand il fallut renoncer aux complots, les recherches de ce genre devinrent plus actives que jamais; on avait commencé par étudier Rousseau, Kant, Destutt de Tracy, Bentham; ensuite ce fut le tour d'Adam Smith, Reid, Herder, Savigny, Niebuhr, Kreutzer, Vico. Quelques républicains se tournaient vers les sciences naturelles, comme Trélat et Raspail; mais *tous abordaient les questions philosophiques*, principalement la philosophie de l'histoire, l'économie politique, le droit public, en un mot cet ensemble d'études qu'Auguste Comte allait désigner sous le nom de sociologie. Les tendances étaient diverses parmi ces jeunes penseurs. Beaucoup furent gagnés par Victor Cousin à l'éclectisme; Pierre Leroux et Dubois fondaient le *Globe*, et l'étincelant article de Jouffroy, *Comment les dogmes finissent*, attirait à ce recueil la sympathie de tous ceux qui luttaient contre la Congrégation et les Jésuites. D'autres formèrent la société des Individualistes, qui ressuscita même la loge des *Amis de la vérité* pour propager ses idées : disciples du dix-huitième siècle, ils étudiaient les facultés et les besoins de l'individu, pour en déduire tous les droits et les devoirs sociaux; adversaires de Rousseau, ils réfutaient le *Contrat social* et reprochaient au philosophe de Genève d'avoir pré-

1. Voici quelques lignes de ce projet de déclaration donné en partie par Flottard (*Paris révolutionnaire*, II, p. 454 sqq.) : « Les idées métaphysiques sont des opinions explicatives des phénomènes de la nature; aucune n'est sans contradictions. Les religions sont des idées métaphysiques formulées par des dogmes et un culte; elles changent par nations et par siècles. La morale, au contraire, ne tient ni aux temps, ni aux lieux, ni aux individus. Elle tient à l'espèce humaine tout entière : car, supposez un homme seul dans le monde, il n'y a plus d'actes moraux ou immoraux... Chaque homme, à l'égard des autres, a droit à satisfaire ses besoins : ainsi vivre, exercer une industrie, prendre domicile, se marier, voyager, posséder, communiquer sa pensée, s'instruire, se défendre, sont des droits naturels... On est juste toutes les fois qu'on respecte l'égalité; on est libre, quand on jouit du plein exercice de tous ses droits. Chacun a droit à gouverner, et par suite à déléguer ». Marchangy, dans le réquisitoire déjà cité, rapporte ce que des carbonari avaient écrit sur une pancarte suspendue à un arbre de Pau en 1821 : « Une constitution nationale est un contrat entre le peuple et le chef de l'État; elle doit être consentie par les deux parties qu'elle oblige... La source de tous les pouvoirs de l'organisation sociale émane du peuple ».

paré le triomphe de la centralisation qui accablait la France. Mais quelques-uns d'entre eux changèrent bientôt d'idée et s'adressèrent à la seule école sociale qui fût alors connue, le saint-simonisme[1]. Saint-Simon avait été en rapports avec les sociétés secrètes; ce penseur puissant et bizarre eut un procès en 1820 à propos de la parabole fameuse où il mettait en regard le dommage irréparable que produirait pour la France la perte de ses trois mille premiers savants, artistes et industriels, et le dommage insignifiant causé par la disparition éventuelle de ses trente mille principaux nobles, prêtres, politiciens, fonctionnaires et propriétaires fonciers. La police, lors des troubles de juin 1820, l'avait signalé dans les groupes qui criaient *Vive la Charte!* et acclamaient les députés libéraux[2]; il était en relations avec la loge des *Amis de la vérité*, où quelques idées nouvelles pénétrèrent grâce à lui, par exemple la maxime « A chacun selon ses œuvres[3] ». Cette apparition du socialisme dans les groupes libéraux ne laissa pas de trace. Au contraire, après la mort de Saint-Simon, la petite école formée par son disciple Olinde Rodrigues fit quelques recrues notables parmi les républicains. Bazard avait d'abord été un partisan déclaré de l'individualisme; en traduisant un ouvrage de Bentham il s'aperçut avec effroi que la doctrine

1. Corcelle, p. 20 sqq., 60 sqq. Corcelle note l'impression produite sur les futurs saint-simoniens par des articles de Rossi dans une Revue genevoise. Il parle aussi avec sympathie du *collectisme*, système exposé par Amar en 1820 dans l'*Association intellectuelle*; le *collectisme* est également cité avec éloge dans le premier recueil saint-simonien, le *Producteur*, II, p. 289 sqq. Je n'ai pu trouver cet ouvrage d'Amar, ni savoir qui est Amar; mais il est curieux de noter ce mot *collectisme*, qui a précédé *socialisme* et qui est une première ébauche de *collectivisme*.

2. *Correspondance du comte de Serre*, III, p. 448.

3. Rittiez, que nous retrouverons comme journaliste républicain sous Louis-Philippe, avait fait partie des sociétés secrètes, et il en parle dans son *Histoire de la Restauration*. « L'esprit, dit-il, qui régnait dans la loge des Amis de la vérité était très démocratique; les idées républicaines semblaient y avoir droit de bourgeoisie; le socialisme même commençait à y faire son apparition... C'est par Saint-Simon que le socialisme était entré dans la loge des Amis de la vérité; il avait déjà des sectateurs, et venait récemment de soutenir un procès devant la Cour d'assises, qui avait fixé l'attention des membres de la loge... » (II, p. 43-44).

libérale, poussée jusqu'à ses dernières limites, conduisait à justifier l'usure; ce fut pour lui le commencement de la conversion qui l'amena au saint-simonisme[1]. D'autres suivirent, Dugied, Rouen, Buchez, Laurent, Carnot; la plupart collaborèrent au *Producteur*, publié en 1826 et 1827, alors que le saint-simonisme n'était pas encore une secte religieuse. Ils acquirent ainsi des notions sur la philosophie positive, que leur enseignait Auguste Comte, et comprirent l'importance des questions sociales demeurées jusque-là étrangères aux libéraux. La nouvelle doctrine satisfaisait ce qu'il y avait de plus noble dans leur foi républicaine, l'amour du peuple et la croyance au progrès. C'est aussi le *Producteur* qui fit connaître le système d'un émule anglais de Saint-Simon, Robert Owen, grâce aux lettres de Rey, l'avocat républicain réfugié en Grande-Bretagne pour échapper à une condamnation politique.

Les conversions au saint-simonisme, importantes par la valeur individuelle des néophytes, étaient cependant peu nombreuses; en somme, le socialisme demeurait encore inconnu. Parmi les hommes politiques un seul en eut le pressentiment; ce fut Voyer d'Argenson. Curieuse et intéressante figure que celle de ce grand seigneur démocrate à l'âme énergique, à l'esprit méditatif; préfet de l'Empire, il avait tenu tête à Napoléon et voulu exécuter un verdict que l'empereur fit casser, par un abus de pouvoir inouï; membre de la Chambre introuvable, ce fut le seul député qui osa dénoncer à la tribune les violences commises contre les protestants à Nîmes; enfin dès 1817 il prédit les réformes démocratiques en exprimant l'espoir que le cens de 300 francs serait prochainement réduit et le nombre des électeurs accru. Bientôt les questions de politique pure lui semblèrent devoir céder la place à d'autres problèmes plus graves, plus intéressants pour les masses. En 1824,

1. Pierre Leroux, *La grève de Samarez*, l. I, 4e partie, chap. IV. Corcelle (*Documents...*, p. 69 sqq) parle aussi de la conversion des *Carbonari* au saint-simonisme.

dans une lettre au *Courrier français*, d'Argenson annonça l'avènement de la science économique nouvelle, non pas celle que vantaient les banquiers libéraux comme Casimir Perier, mais « la science de la justice sociale, destinée à enseigner un jour à toute l'espèce humaine, sans distinction de contrées et de nations, comment elle doit s'agglomérer, s'associer, se partager les dons de la nature, et se régir ensuite dans l'intérieur de chaque société »; à ce propos il cita le mot d'un député qui avait soulevé les colères de la Chambre : « Il y a en France plus de gens qui n'ont pas de pain qu'il n'y en a qui ont trop de blé[1] ». D'Argenson alla toujours s'affermissant dans ses idées sociales, un peu vagues d'abord, qui aboutirent enfin au communisme. Parmi ses amis de la Chambre un seul le comprenait; c'était Beauséjour, qui vint à la tribune montrer la France divisée entre cinq cent mille « mangeurs » et trente millions de « mangés[2] ». Tout cela demeurait lettre close pour leurs collègues; lorsque d'Argenson conseilla au général Foy d'aborder ces problèmes, le grand orateur lui répondit que c'était inutile, que personne ne comprendrait[3]. En 1825 un ouvrier fut condamné pour une grève tumultueuse au Houlme, près de Rouen; personne dans le parti libéral ne consentit à lui venir en aide[4]. Si les journaux libéraux parlaient par

1. *Discours et opinions de Voyer d'Argenson* (1845), II, p. 6 sqq. Dès 1819 il avait déclaré à la Chambre que la France serait bientôt obligée d'instituer, comme l'Angleterre, une taxe des pauvres (*ibid.*, I, p. 397.) En 1828 il annonça devant les députés la « nouvelle science sociale », montra une immense quantité d'hommes condamnés aux « travaux forcés » et demanda pourquoi on voulait faire des Bourses du commerce, alors qu'on n'avait jamais songé à construire, pour abriter les ouvriers, des Bourses du travail (*ibid.*, II, p. 29, 41 sqq.). A propos d'un discours de Guizot sur les caisses d'épargne, il railla les philanthropes qui ne voulaient point modifier la répartition des richesses (II, p. 12 sqq.).

2. Discours du 25 juillet 1822, inséré au *Moniteur* du 26. Les mangeurs, dit-il, ont réussi à forcer les mangés de payer à leur profit environ 1 500 millions par an; ils se considèrent « comme faits pour vivre sans travail sur le produit du travail des autres ». Ce sont des privilégiés, « favorisés par ce qu'on appelle vulgairement la Providence, mais qui au fait n'est que le résultat du vice de l'organisation sociale ».

3. D'Argenson, II, p. 11.

4. La *Tribune*, 20 septembre 1833. Le *National* a dit plus tard (25 octo-

hasard des projets tendant à modifier la propriété, c'était pour repousser l'accusation fort classique lancée parfois contre eux par les ultra-royalistes, celle de désirer la « loi agraire »; qu'entendait-on par ce mot? la droite et la gauche auraient été embarrassées de le dire. Cependant un écrivain socialiste, Buonarroti, publia en 1828 à Bruxelles un ouvrage sur la conjuration de Babeuf; mais ce livre, dont l'influence devait être grande plus tard, demeura inconnu en France jusqu'aux journées de juillet. Quant au petit groupe saint-simonien, on le négligeait complètement.

III

C'est seulement vers la fin de la Restauration qu'apparurent quelques écrits républicains, par exemple les ouvrages historiques de Laurent et d'Achille Roche, dont nous parlerons plus tard. Enfin en 1829 on vit naître un journal aux tendances démocratiques, la *Tribune des départements*. Ce n'était pas chose facile de créer un grand journal quotidien, avec le poids du cautionnement et du timbre, alors qu'on trouvait si peu de lecteurs. Cependant un groupe de commerçants dirigé par Montgolfier fournit les fonds nécessaires pour une feuille qui prêcherait l'économie et la décentralisation. La direction en fut offerte aux deux frères Fabre; le plus connu des deux, Victorin, trop malade pour accepter, se contenta d'y collaborer; ce fut Auguste qui devint le rédacteur en chef de la *Tribune*; parmi les autres rédacteurs se trouvaient Crussol-Lamy et bientôt Armand Marrast[1]. Le nouveau journal prit aus-

bre 1836) : « Il n'était, sous la Restauration, question ni des iniquités de l'état social ni de l'introduction, dans la discussion publique, d'aucun de ces problèmes difficiles et redoutables qui sont aujourd'hui posés de toutes parts devant l'opinion ».

1. Les deux frères avaient déjà collaboré d'une façon suivie à un recueil purement littéraire, la *Semaine*, qui mena rude guerre contre le romantisme, en glorifiant Condorcet ainsi que les idéologues; on y trouve d'amusantes diatribes contre les jeunes poètes, par exemple M. Hugo et

sitôt une attitude qui le distingua des grands organes libéraux; loin de suivre docilement l'opposition parlementaire et de considérer la presse comme un simple écho de la Chambre, il ne craignit pas de rompre en visière aux coteries dominantes. Le premier numéro, daté du 8 juin 1829, commença une étude sur le caractère de l'opposition constitutionnelle depuis 1815 : celle-ci doit ses nombreux échecs à « la pernicieuse habitude prise en France depuis si longtemps de chercher l'opinion publique dans les clabauderies de salon ». Les députés, au lieu de ne considérer dans la nation que 100 000 électeurs, doivent se préoccuper des autres citoyens, de leurs idées et de leurs intérêts; alors seulement ils seront les représentants du pays. L'opposition a le tort de ne faire attention qu'aux désirs de Paris : « L'esprit de parti, resserré en de si étroites limites, se rapetisse insensiblement, et n'est bientôt plus qu'un esprit de coterie ». Alors on considère un changement de cabinet comme l'acte le plus important de la politique, on triomphe parce que tel personnage notable quitte le parti opposé. Le rôle des hommes de salon a trop duré, « il est temps que celui des patriotes commence ».

Cette déclaration vigoureuse, qui effraya le *Constitutionnel*, fut suivie d'une polémique très vive contre le ministère Martignac, si longtemps ménagé par les libéraux. La *Tribune*, bien entendu, ne se disait pas républicaine, mais déjà elle déclarait inutile et vain de condamner la république, d'attacher une importance exagérée aux formes de gouvernement. Le mot qu'elle employait le plus volontiers pour désigner l'opinion de ses collaborateurs et

M. de La Martine. En 1826, dit Sainte-Beuve, « MM. de La Fayette, d'Argenson et d'autres de la petite Église républicaine de la Restauration eurent l'idée de fonder une *Revue américaine*, destinée à faire connaître et, s'il se pouvait, à faire admirer les républiques du nouveau continent ». (*Causeries du Lundi*, VI, p. 95.) Cette revue, où Carrel fut chargé de surveiller la rédaction, disparut en 1827; les trois volumes qui en restent contiennent des études historiques, politiques, physiques, économiques sur tous les pays américains, mais sans aucune allusion à la politique française.

de ses partisans fut celui de « patriote »; ce terme, dont le sens était clair pour tous les hommes connaissant la Révolution, *elle se vanta bientôt de l'avoir remis en honneur, à la place du mot vague et incolore de « libéral*[1] ». L'avènement du ministère Polignac la fit redoubler d'audace; elle invita les Français à repousser les « endormeurs », à suivre les députés énergiques tels que Lafayette et Labbey de Pompières. Auguste et Victorin Fabre ne croyaient d'ailleurs la république possible ni tout de suite ni même dans un avenir prochain. D'après eux, il fallait avant tout refaire un personnel politique intelligent, habitué aux travaux de longue haleine, aux études austères : de fortes études classiques permettraient aux futurs gouvernants d'échapper à la sentimentalité larmoyante du romantisme; de fortes études philosophiques et politiques, à l'école des idéologues, les mettraient en garde et contre la timidité de l'école libérale et contre les violences de l'école jacobine. Cependant les commanditaires du journal, Montgolfier en tête, effrayés sans doute par ces allures indépendantes, retirèrent leurs capitaux; interrompu en octobre 1829, il reparut le 28 avril 1830, quand les deux frères eurent trouvé des bailleurs de fonds nouveaux, surtout parmi les étudiants républicains ravis de posséder un organe jeune et audacieux; Morhéry, étudiant en médecine, fut le plus ardent à provoquer les souscriptions de ses camarades. La *Tribune* reprit la lutte avec la même énergie, la même défiance à l'égard des libéraux purs et surtout des doctrinaires; les 221 lui inspiraient peu d'enthousiasme, et la réélection en masse lui paraissait une faveur excessive à leur faire. Cependant, comme la bataille

1. « Les Girondins n'ont voulu la République que parce que l'aristocratie mentait au nom de la royauté; ils étaient trop éclairés et trop patriotes pour ne pas comprendre que, du moment où les droits individuels sont invariablement garantis, la forme du gouvernement importe assez peu si elle ne coûte pas trop cher » (15 juillet 1829). Sur *patriote*, v. le 8 août. On peut lire les principaux articles de la *Tribune*, soit dans la collection du journal, soit dans l'ouvrage d'Auguste Fabre, *La révolution de 1830 et le véritable parti républicain*, 1833 (Lb [51]4516).

entre le ministère et l'opposition devait être décisive, le journal cessa de faire bande à part et se joignit à la coalition libérale.

Du reste, en ces années 1829 et 1830, presque toute la portion jeune et ardente de l'opposition cherchait à créer des feuilles nouvelles pour secouer le joug du *Constitutionnel* et du *Journal des Débats*. Tandis que Thiers, Mignet, Armand Carrel se préparaient à fonder le *National*, en juin 1829 parut la *Jeune France*, dirigée par le républicain Plagniol, avec quelques rédacteurs dont le plus brillant fut Léon Gozlan. Elle distinguait trois systèmes politiques : le constitutionnalisme ou système moyen; le monarchisme ou système d'adoration pour un homme, qu'il s'agît d'un Bourbon ou d'un Napoléon; enfin le républicanisme : « Par républicanisme, disait le rédacteur, j'entends parler de cette soif d'égalité et de justice, de ce dédain universellement éprouvé pour les distinctions qui ne viennent pas du mérite personnel, de ce besoin de contrôle de tous les actes du pouvoir, enfin de cette conscience de la dignité de l'homme et du citoyen qui le fait résister à l'arbitraire et s'indigner à l'idée du despotisme[1] ». — Peu après parut la *Révolution*, « journal des intérêts populaires »; elle aussi, avec son rédacteur Antony Thouret, avait des tendances républicaines[2]. Enfin un des rédacteurs de la *Jeune France*, l'avocat Franque, fondait à la veille de la révolution le *Patriote*, dont le langage fut clair et hardi : « Pourquoi la démocratie, disait-il, n'a-t-elle pas ses écrivains, ses journalistes et ses orateurs? C'est appa-

1. 20 juin 1829. La *Jeune France* vécut à peine quelques mois. Elle eut le courage de déclarer la révolution imminente : « Nous doutons, disait-elle, que la Chambre la plus dévouée aux intérêts du pays fût capable de l'arrêter ». (15 juin.) Voici les journaux départementaux qu'elle cite comme les plus avancés, les plus en commun d'idées avec elle : le *Précurseur* (Lyon), l'*Ami de la Charte* (Nantes), le *Mercure ségusien*, l'*Album de la Creuse*, le *Courrier de la Moselle*, l'*Aviso de la Méditerranée*, la *Gazette constitutionnelle de l'Allier* (20 juillet).

2. Je n'en ai vu que les quelques numéros possédés par la Bibliothèque Nationale (Lc 2 2822); ils sont postérieurs à juillet 1830. Quant au *Patriote* (Lc 2 1252), il a survécu peu de temps aux trois journées.

temment parce que la démocratie ne distribue ni places, ni honneurs, ni argent... Eh bien! nous qui sommes démocrates, nous venons prendre en main la cause de la démocratie »; et, négligeant les discussions sur l'article 14, le journal ajoutait : « Il n'en est point du mot *patriote* comme des mots *constitutionnel* et *libéral*, mots creux, mots vides de sens, et qui n'ont pu être créés que pour des jours de timidité, de mensonge et de corruption ». Le *Patriote* annonçait l'intention de se tenir sur le terrain légal, mais en réclamant l'augmentation du nombre des électeurs et des éligibles, afin de substituer des hommes nouveaux à l'opposition intrigante et médiocre des 221. Le *National* lui-même, qui allait beaucoup moins loin, montra quelquefois dans son langage une hardiesse très grande. Ainsi Thiers écrivait le 19 février 1830 : « La France veut se gouverner elle-même parce qu'elle le peut. Appellera-t-on cela un esprit républicain? Tant pis pour ceux qui aiment à se faire peur avec des mots. Cet esprit, républicain si l'on veut, existe, se manifeste partout, et devient impossible à comprimer ». Il faut prouver, ajoute Thiers, que la forme monarchique contient une dose suffisante de liberté : « Si on ne produit pas cette conviction, on poussera les imaginations bien au delà de la Manche, on les poussera au delà même de l'Atlantique ».

Cependant les livres et la presse n'avaient point fait négliger au parti républicain depuis 1823 la politique proprement dite. Quand la Charbonnerie fut vaincue, il comprit la nécessité de se borner pour quelque temps à l'action légale, de suivre l'opposition libérale dans la voie que lui traçaient les Benjamin Constant et les Royer-Collard, en invoquant sans cesse la Charte contre le retour de la caste nobiliaire et la domination de l'Église. Ils se bornèrent à former quelques associations restreintes; ce fut d'abord une société de secours pour les détenus ou les réfugiés politiques, mais l'amnistie qui accompagna le sacre de Charles X rouvrit la France à la plupart de

ceux-ci. Puis Cavaignac, Thomas, Carnot, Bastide créèrent la société des Francs-Parleurs. Dès que les libéraux eurent fondé la société électorale *Aide-toi, le Ciel t'aidera*, les républicains s'empressèrent d'y entrer; on accepta leur concours, et ils travaillèrent de leur mieux à assurer la grande victoire de 1827. Bien que les doctrinaires avec Guizot eussent la première place dans l'association, ils avaient admis quelques républicains dans le comité directeur; c'étaient, au moment des élections, Boinvilliers, Carnot, Thomas, Bastide. L'avènement du ministère Martignac amena des divisions; les doctrinaires voulaient dissoudre l'association, comme n'ayant plus d'objet; les républicains se joignirent aux libéraux plus avancés pour la faire conserver. L'arrivée de Polignac au pouvoir montra qu'ils avaient eu raison et rendit à l'association toute sa vigueur; ils prenaient soin d'y laisser le premier rang aux libéraux constitutionnels, qui jouissaient d'une autorité plus grande et qui inspiraient moins de défiance [1]. Cependant, lors du banquet donné pour célébrer la réélection des 221, ils essayèrent de faire supprimer le toast à Charles X : « Nous, rendre hommage à la royauté! s'écriait Cavaignac, non, jamais! Si nous ne pouvons empêcher une telle infamie, nous sommes résolus à nous lever et à briser nos verres en signe de protestation. » Odilon Barrot, à qui ces paroles étaient adressées, répondit par des menaces, et la minorité républicaine recula devant la crainte d'une scission en présence de l'ennemi commun [2].

En prenant part à la lutte constitutionnelle, les républicains n'avaient pas dit un adieu définitif à l'action révolutionnaire. Nous connaissons mal l'histoire des sociétés secrètes entre 1825 et 1830, mais il est certain qu'elles n'ont jamais complètement disparu; les étudiants qui les formaient semblent avoir commencé alors à gagner quel-

1. Duvergier de Hauranne, IX, p. 295 et 460. Le *National*, 28 septembre 1841, 1er février 1844.
2. Hauranne, X, p. 463. Odilon Barrot, *Mémoires*, I, p. 89.

ques ouvriers, en excitant leur indignation patriotique contre la royauté imposée par l'étranger [1]. Les manifestations bruyantes par lesquelles fut célébré à Paris le triomphe électoral de 1827 amenèrent des troubles et une répression énergique; on éleva des barricades, pour la première fois depuis la Fronde; c'est là que Blanqui reçut une blessure et préluda ainsi à son orageuse carrière. La droite accusa les révolutionnaires d'avoir cherché une émeute sérieuse; la gauche accusa le gouvernement d'avoir laissé le champ libre aux meneurs afin de provoquer une réaction dans les départements; l'une et l'autre imputation étaient peut-être fondées [2]. Exaspérés par cette bataille, les chefs républicains organisèrent des « municipalités » occultes qui devaient, en cas de révolution subite, prendre aussitôt le pouvoir dans chacun des arrondissements de Paris; au-dessus d'elles s'installerait une Commune centrale [3]. Enfin les étudiants qui venaient de contribuer à faire reparaître la *Tribune*, voyant le ministère Polignac préparer un coup d'État, constituèrent en janvier 1830 une association capable de se défendre par les armes. Auguste Fabre les avait mis en rapports avec Lafayette; ils nommèrent celui-ci commandant en chef et le directeur de la *Tribune* commandant en second; trois étudiants, Sampoil, Morhéry et Danton (ce n'était point un parent

1. Un ouvrier imprimeur écrit dans une brochure de 1831 : Nous avons chassé le gouvernement des Bourbons, « non pas parce qu'il nous rendait malheureux, car le peuple ne fut jamais plus heureux que de 1816 à 1829, mais parce qu'il nous avait été imposé par des prétendus vainqueurs, par la force étrangère et les traîtres de l'intérieur » (*Étrennes d'un prolétaire...*, Lb [51]1127). Un autre ouvrier, Drevet, a raconté plus tard que vers 1828, dans les réunions où il se rendait assidûment, les orateurs finissaient toujours en flétrissant les traités de 1815 et en réclamant le Rhin : « Ce fleuve, disaient-ils, doit seul limiter notre puissance » (Drevet, *Mystères de l'Hôtel de Ville*, 1850).

2. Le rôle des agents provocateurs dans cette émeute est affirmé par le policier Canler dans ses *Mémoires*, p. 73.

3. Nous connaissons peu de détails sur ces municipalités. Au procès des Quinze, en janvier 1832, plusieurs témoins en attestèrent l'existence : Cavaignac dit qu'il faisait partie de l'une d'elles avec Barthe; Charles Teste, Raspail en parlèrent aussi (v. *Procès des Quinze*, Lb [51]1182). Trélat fut membre de la Commune centrale (v. la notice sur lui dans la *Revue républicaine* de 1835, t. V).

du conventionnel), formaient le comité supérieur, seul en relations avec les deux commandants [1]. L'association, divisée en Ventes comme la Charbonnerie, eut un assez grand nombre d'adhérents au quartier Latin, sans atteindre à une véritable puissance; le groupe le plus actif, celui de Cavaignac, ne semble pas en avoir fait partie. Fabre prépara pour cette société un plan de gouvernement provisoire, afin qu'on ne fût point pris au dépourvu le lendemain d'une journée heureuse. Les Bourbons vaincus, ce gouvernement, dirigé par un président ou un consul, ou par un conseil de cinq membres, devait convoquer les assemblées primaires selon le mode établi par la Constitution de 1791; elles choisiraient les magistrats municipaux et les électeurs qui nommeraient les représentants. L'assemblée ainsi élue rédigerait la Constitution, sur laquelle les assemblées primaires auraient à voter oui ou non [2].

IV

Les libéraux préparaient la résistance légale au coup d'État possible; ils organisaient dans plusieurs régions le refus de l'impôt, en cas de violation de la Charte; chacun d'eux, a dit plus tard Carrel, s'offrait à être le nouveau Hampden, à laisser vendre ses meubles sur la place

1. Morhéry, *Réponse aux outrages et aux calomnies...*, 1832 (Ln 27 14847). Plus tard médecin à Loudéac, Morhéry a été représentant des Côtes-du-Nord à l'Assemblée nationale de 1848. — Fabre, *La révolution de 1830*, I.
2. V. dans Fabre le « Plan des républicains en juillet 1830 ». Il avait préparé aussi un projet de Constitution, avec deux Chambres, l'extension des pouvoirs du jury, la liberté complète de la presse, le rétablissement de la garde nationale d'après les règles de 1791, la liberté complète des cultes, tous salariés par l'Etat. On devait abolir la loterie et presque toutes les contributions indirectes, pour améliorer le sort des ouvriers: cette réduction des recettes aurait comme contre-partie la suppression de la liste civile, la revision des pensions accordées depuis 1814, la réduction des traitements au chiffre fixé en l'an VIII. Enfin le nouveau gouvernement devait immédiatement prendre les mesures nécessaires pour aller reconquérir les limites naturelles de la France et appeler aux armes les peuples voisins.

publique; chacun briguait « l'honneur peu dangereux des résistances constitutionnelles [1] ». Les républicains seuls envisageaient toujours l'hypothèse d'une prise d'armes; aussi furent-ils les premiers au combat. Les ordonnances avaient paru le 26 juillet; aussitôt les ouvriers imprimeurs, puis d'autres prolétaires commencent à s'agiter; les républicains sont là pour les encourager, tout en recommandant de crier seulement *Vive la Charte!* afin de ne pas effrayer la bourgeoisie. Dans diverses réunions, étudiants et ouvriers se promettent mutuellement appui et s'exhortent à faire leur devoir. Le 27 au soir, le premier rassemblement aux intentions révolutionnaires fut formé au faubourg Saint-Marceau par des membres de l'association secrète de la *Tribune*, tandis qu'Auguste Fabre prescrivait à ses amis de briser les réverbères et de dépaver les rues. Le 28 la bataille devient générale; les républicains sont partout au premier rang et montrent à leurs compagnons comme signe de ralliement le drapeau tricolore, qui vient d'être arboré à l'hôtel de ville; parmi les polytechniciens plusieurs partagent leurs idées, surtout l'intrépide Charras, renvoyé de l'école peu de jours auparavant pour ses opinions politiques. Enfin le 29 s'engage l'action décisive; un grand rassemblement formé près du Panthéon, conduit par Bastide, Guinard, Cavaignac, Thomas, Joubert, franchit le Pont-Royal et se précipite à l'assaut des Tuileries; Guinard le premier plante le drapeau tricolore sur le palais de Charles X [2].

Quel allait être le résultat de la victoire? A l'Hôtel de Ville on parlait de la république ou de Napoléon II; les députés réunis chez Laffitte hésitaient entre Charles X, le duc de Bordeaux et le duc d'Orléans. Le 30 au matin on put lire sur les murs de grands placards affichés pendant

1. Le *National*, 28 novembre 1831.
2. V. *la Révolution*, n° du 5 août. Morhéry (ouvrage cité) indique l'étudiant Vimal, de Clermont, comme ayant commencé le rassemblement du faubourg Saint-Marceau. — Fabre, ouvr. cité. — D. de Hauranne, X, p. 549 et 572.

la nuit, rédigés par Thiers et Mignet, répétant à chaque phrase le nom du duc d'Orléans pour le faire connaître au peuple; ils écartaient la république aussi bien que Charles X : « la république nous exposerait à d'affreuses divisions; elle nous brouillerait avec l'Europe. » Dans les rues le cri de *Vive la Charte!* dominait toujours; mais on commençait à entendre ceux de *Vive la nation! Vive la liberté!* et parfois *Vive la République!* Réunis au restaurant Lointier, les républicains rédigèrent le même jour une adresse qui réclamait l'élection d'une Constituante, et quelques-uns d'entre eux allèrent la porter à l'Hôtel de Ville. Lafayette, voilà l'homme de qui tout dépendait; qu'il dît un mot, et la république était proclamée : Paris l'aurait acceptée, mais la France aurait-elle fait de même? Le vieux général hésita; les républicains le priaient de rester fidèle à ses idées politiques; Bazard, devenu l'un des Pères du saint-simonisme, vint l'engager à prendre la dictature provisoire; ses amis intimes, Rémusat, Odilon Barrot, le pressaient de se rallier au duc d'Orléans. Cependant les députés réunis à Paris donnent au duc le titre de lieutenant général du royaume; le 31 au matin Lafayette a pris la résolution de laisser faire la Chambre; le même jour, quand le duc d'Orléans vient le trouver à l'Hôtel de Ville, le général proclame son adhésion à l'avènement du nouveau roi. Le soir du 31 Thiers, désirant prévenir toute possibilité de troubles, conduit Bastide, Cavaignac, Boinvilliers, Thomas, Guinard et Joubert chez le prince; par cette visite au Palais-Royal les républicains acceptaient le fait accompli. Des deux côtés on fut très poli; les jeunes gens exposèrent leurs idées belliqueuses; la conversation ne s'anima qu'un instant, quand le duc d'Orléans parla des excès de la Convention, de cette assemblée adorée par Cavaignac.

Ainsi les républicains se résignaient à la nouvelle monarchie. La *Tribune* commença le numéro du 31 juillet par cette déclaration : « Un petit nombre de personnes

reprochent aux rédacteurs de la *Tribune* de se montrer RÉPUBLICAINS. Nous observons que nous avions ce caractère sous le ministère Polignac, et que nous avons bien quelque droit de le conserver aujourd'hui ». Mais elle ajoutait dans le même numéro : « Nous n'avons pas la prétention d'imposer la république à la France, et nous reconnaissons aux citoyens le droit de demeurer libres ou de se laisser faire encore une fois sujets » [1]. La jeunesse démocratique avait écouté les conseils de ses maîtres les plus aimés, d'un Lafayette, d'un Béranger; mais elle ne renonçait point à ses espérances pour l'avenir. Cavaignac répondit à Duvergier de Hauranne, qui le félicitait de l'abnégation de son parti : « Vous avez tort de nous remercier; nous n'avons cédé que parce que nous n'étions pas en force. Il était trop difficile de faire comprendre au peuple, qui avait combattu au cri de *Vive la Charte!* que son premier acte, après sa victoire, devait être de s'armer pour la détruire. Plus tard ce sera différent » [2].

Le 1er août la question de la monarchie était à peu près résolue; encore les républicains voulaient-ils empêcher la Chambre de faire la nouvelle Charte, ou, si ce n'était pas possible, obtenir au moins d'elle que l'hérédité de la pairie serait supprimée; ils avaient compris que cette réforme préviendrait la naissance d'une aristocratie nouvelle. Des

1. Auguste Fabre (I, p. XXXV) rapporte que la déclaration en tête du journal fut blâmée par son frère et que lui-même la regretta. Il raconte aussi que la *Tribune* fut alors menacée par les gardes nationaux, qui empêchèrent le 1er août le journal de paraître. La *Révolution* écrivait le 9 août : « Malgré nos sentiments et nos affections, malgré nos idées sur la souveraineté du peuple, nous n'avons pas prononcé une seule fois le mot de république, de peur que ce mot ne portât dans notre beau pays le trouble et l'agitation ». Alexandre Dumas raconte dans ses *Mémoires* comment il alla soumettre quelques villes dans les premiers jours d'août en criant *Vive la République!* mais l'imagination féconde du romancier rend son témoignage un peu suspect.

2. D. de Hauranne, X, p. 651. Un témoin favorable à la monarchie écrit dans une lettre du 4 août qu'il a vu lire devant la foule le discours du duc d'Orléans : « Tout ce qui est jeune et sans état dans le monde sifflait et voulait la république, et tous les gens sans aveu et d'affaires embarrassées se mettaient de la partie » (*Nouvelle revue rétrospective*, VII, p. 14).

groupes menaçants vinrent circuler autour du Palais-Bourbon; les députés populaires, Benjamin Constant, Salverte, surtout Lafayette les calmaient par leurs exhortations et leurs promesses. Le 6 août une colonne de 3 000 jeunes gens, partie du quartier Latin, se mit en marche pour aller présenter à la Chambre une adresse qui lui déniait le pouvoir constituant; on parvint encore à les apaiser sans recourir à la force [1]. Le même soir, Guizot envoyait deux messagers à l'Hôtel de Ville pour savoir si le maintien de l'hérédité causerait une émeute; la réponse fut rassurante. Cependant l'insurrection pouvait éclater : le lieutenant général ayant déclaré qu'il ne la réprimerait point par les armes, le ministère consentit à laisser mettre l'hérédité en question dans la prochaine loi sur la pairie. Le 7 août les députés portèrent la nouvelle Charte au duc d'Orléans; c'est après cette cérémonie que les journaux attribuèrent à Lafayette cette parole : « Voilà le prince qu'il nous faut, c'est la meilleure des républiques [2] ». Le 9 août Louis-Philippe devint roi des Français.

1. Cette adresse, datée du 6 août, fut rédigée par la société qui venait de se former, celle des Amis du peuple. En voici le texte, d'après la *Révolution* du 8 août : « La nation s'est affranchie de ses ennemis pour jouir de ses droits. Après ses généreux sacrifices et les preuves de raison qu'elle a données dans son éclatante victoire, elle ne peut reconnaitre comme pouvoir constituant ni une chambre élective nommée durant l'existence et sous l'influence de la royauté qu'elle a renversée, ni une chambre aristocratique dont l'institution est en opposition directe avec les sentiments et les principes qui lui ont mis les armes à la main.

« N'accordant comme nécessité révolutionnaire qu'un pouvoir de fait et très provisoire à la Chambre des députés actuelle, pour aviser sur-le-champ à toutes mesures d'urgence, elle appelle de tous ses vœux l'élection libre et populaire d'autres mandataires qui représentent réellement les besoins du peuple. Les assemblées primaires seules peuvent amener ce résultat.

« S'il en était autrement, la nation frapperait de nullité tout ce qui tendrait à la gêner dans l'exercice de ses droits conquis et scellés de son sang; elle protesterait de toutes ses *forces* contre cet attentat. En conséquence, elle engage les députés actuels à ne pas perdre de vue ni les sacrifices faits, ni leurs résultats mérités, ni les conséquences possibles de toute usurpation de leur part sur la plus légitime de toutes les conquêtes. » C'est signé par Wibert, président; A. Rheville, secrétaire; Trélat, Henri Bonnias, Courrent, membres de la commission; puis trente-deux signataires, parmi lesquels ne figurent pas les plus connus des républicains.

2. Lafayette a plus tard démenti cette phrase.

CHAPITRE II

Les républicains en 1830.

I

Quelles étaient au lendemain de juillet les idées et les aspirations de ce parti nouveau qui, dès le premier jour, prétendait traiter d'égal à égal avec la monarchie? Pour comprendre l'état d'esprit des républicains parisiens, il faut d'abord se rappeler quel enthousiasme accueillit les trois journées. La grande majorité de la nation était arrivée à craindre sérieusement le triomphe des émigrés et du parti-prêtre, le retour à l'ancien régime; elle se sentit délivrée par la défaite de Charles X; la disparition du drapeau blanc signifiait l'écrasement définitif d'un passé odieux, la victoire de 1789 et du libéralisme. A cette satisfaction il s'en joignait une autre, plus vive encore. Le malheur de la Restauration fut d'avoir deux fois l'invasion comme préface; en vain les Bourbons firent de leur mieux pour relever la France devant l'Europe et cherchèrent un peu de gloire en Espagne, en Grèce, en Algérie. Leur monarchie demeurait quand même la royauté revenue « dans les fourgons de l'étranger », après un séjour de vingt ans chez les ennemis de la patrie; les traités de 1815, dont Napoléon seul était responsable, Louis XVIII et Charles X en endossèrent la honte; quant aux lauriers faciles du Trocadéro ou de Navarin, ils comptaient peu à côté de l'épopée impériale. En remplaçant le roi de la

Sainte-Alliance par le roi des barricades, le pays se sentait redevenu indépendant. Une révolution victorieuse a toujours excité à Paris un élan de joie exubérante; le 24 février 1848 et même le 4 septembre 1870, malgré la présence de l'envahisseur, ont un moment fait oublier au peuple parisien les réalités amères de la vie; chaque fois il a manifesté ses espérances dans l'avenir avec la gaieté bruyante de collégiens délivrés de leur maître. En 1830 ces sentiments étaient surexcités par quelques signes extérieurs : le drapeau tricolore, proscrit pendant quinze ans, flottait partout et devenait l'objet d'une adoration presque fétichiste; la *Marseillaise*, auparavant punie comme séditieuse, retentissait chaque jour, chantée par des milliers d'enthousiastes; la *Parisienne*, sa pâle copie, remplissait d'orgueil les vainqueurs de juillet. L'Opéra jouait la *Muette de Portici*, pièce révolutionnaire qui donna bientôt à Bruxelles le signal de la prise d'armes; les conspirateurs, Masaniello en tête, chantaient la *Marseillaise* en se mettant à genoux au dernier couplet [1]. On se trouvait en plein romantisme; les admirateurs d'*Hernani*, les lecteurs de Byron, habitués à glorifier le lyrisme et la passion, portèrent le sentiment dans la politique.

Voilà un état d'esprit commun à tous les jeunes vainqueurs des barricades, quelle que fût leur opinion sur la forme du gouvernement. Ce qui amena beaucoup d'eux à l'idée républicaine, ce sont avant tout des souvenirs historiques. Les grands événements qui venaient d'agiter la France pendant vingt-cinq ans l'avaient mise à même de comprendre les transformations politiques; les discussions engagées à la tribune et dans la presse après 1815 portèrent les libéraux à chercher des arguments dans les siècles antérieurs; Augustin Thierry, Guizot, Thiers, Barante jetaient sur l'histoire un éclat tout nouveau. Chaque

1. V. une lettre du 11 août 1830 citée par Hanotaux, *Henri Martin*, p. 28. Canrobert a parlé de son admiration quand il entendit pour la première fois la *Marseillaise* en 1830 (Bapst, *Le maréchal Canrobert*, p. 129).

parti était hanté par un idéal pris dans le passé, dans un passé le plus souvent mal connu et déformé au gré de ses désirs. Les légitimistes, à l'exemple de Bonald, se forgeaient une royauté d'ancien régime contenue par les États Généraux et les Parlements, laissant aux provinces une grande liberté ; la *Gazette de France* prétendit la faire revivre. Les doctrinaires, élevés dans l'admiration des libertés anglaises, donnaient l'œuvre des whigs de 1688 comme le modèle à suivre et pensaient avoir mis sur le trône un Guillaume III français. De même les républicains cherchèrent leurs modèles dans la Révolution. Quelques-uns, surtout les disciples des idéologues, se réclamaient de l'Assemblée Constituante et considéraient le régime institué par elle comme parfait, pourvu qu'on substituât au roi héréditaire un président ou un premier consul; la Convention après le 9 thermidor, les conseils des Anciens et des Cinq-Cents, le Tribunat leur parurent fidèles à la vraie tradition républicaine. C'était l'avis de Lafayette et de ses amis, les premiers rédacteurs de la *Tribune*. Auguste Fabre, dans son journal, condamnait les terroristes et ceux qui cherchaient à faire leur apologie : « La Convention, écrivait-il le 18 mars 1831, en privant la France des patriotes les plus énergiques et les plus purs, victimes de ses fureurs, a préparé la chute de la république, et elle en a rendu la renaissance presque impossible en liant à ce nom si beau des souvenirs de ruine et de sang ».

Mais les plus jeunes et les plus passionnés des républicains, tout en accordant une grande estime à la Constituante, réservaient leur culte pour la Convention; l'antipathie des écrivains monarchistes à l'égard de cette assemblée leur semblait un motif de plus pour l'admirer. Thiers avait réhabilité Danton; ils se mirent à glorifier Robespierre et parfois Marat. On savait peu de choses sur la Révolution; Napoléon avait supprimé l'histoire dans le programme des lycées; après lui on maintint l'exclusion de l'histoire contemporaine. Les années écoulées entre

1789 et 1800 demeuraient donc pour la jeunesse une période mal connue, dont la grandeur était rehaussée par une sorte de mystère. Beaucoup de jeunes gens l'entendaient glorifier par leurs familles, qui oubliaient les souffrances passagères pour ne se rappeler que les biens durables[1]; d'autres apprenaient à la connaître par hasard. Un futur pair de France, d'Alton-Shée, appartenant à une famille légitimiste, a raconté comment la grande époque lui fut révélée. Un soir, avant 1830, il dînait avec deux amis chez leur père, l'orientaliste Joubert; celui-ci, resté seul avec eux après le dîner, entonna de sa voix cassée la *Marseillaise*; quand il eut fini, ses trois auditeurs tout frémissants pleuraient avec lui[2]. Guéris du fétichisme napoléonien par l'amour de la liberté, les républicains reportaient sur la Convention leur reconnaissance pour les victoires qui avaient délivré le sol national, pour la gloire acquise depuis vingt ans; ils la remerciaient d'avoir appelé aux armes les héros chantés par Béranger,

> Ces paysans, fils de la République,
> Sur la frontière à sa voix accourus.
> Pieds nus, sans pain, sourds aux lâches alarmes,
> Tous à la gloire allaient du même pas.

La glorification des Montagnards avait commencé avant 1830. En 1828 un avocat républicain, Laurent, qui devait bientôt passer au saint-simonisme, publia une *Réfutation de l'histoire de France de l'abbé de Montgaillard*. L'inspiration de ce livre est démocratique; l'auteur veut qu'on pense au peuple au lieu de songer seulement aux classes moyennes. Très sévère pour les « anglomanes », pour les

1. « L'épopée de la Révolution, ses épisodes tragiques émurent si vivement mon imagination encore aux langes, que la figure d'un représentant du peuple à la tribune, en mission aux armées, m'apparut longtemps comme la plus grande chose que le monde eût jamais vue. A mes yeux éblouis, troublés, si l'on veut, par la forte impression des récits du foyer, les héros de l'*Iliade*, les dieux d'Homère n'étaient rien auprès de Mirabeau à la tribune, de Saint-Just à l'armée de Sambre-et-Meuse ». Marc Dufraisse, *Histoire du droit de guerre et de paix*, p. XI.

2. D'Alton-Shée, *Mes mémoires*, I, p. 28.

« pontifes du constitutionnalisme », il montre que Chateaubriand et Joseph de Maistre ont témoigné plus de justice à la Montagne que les libéraux de la *Minerve*; Robespierre devient pour lui un génie méconnu dont le procès, comme le disait Cambacérès à l'Empereur, a été jugé et non plaidé[1]. — En 1829 un des plus actifs publicistes républicains, Achille Roche, publia les *Mémoires* du conventionnel Levasseur (de la Sarthe), probablement rédigés par lui sous les yeux du vieux représentant. Dans l'Introduction, Roche déplore l'injustice de ses contemporains à l'égard de la Révolution : « On veut bien encore profiter de ses bienfaits, mais en la flétrissant ». Le 9 thermidor lui apparaît comme le triomphe d'une coalition méprisable, suivi d'une réaction non moins honteuse : « La Révolution, conclut-il, n'est aujourd'hui pour nous qu'un souvenir historique; nous admirons son héroïsme, nous sommes attachés à ses bienfaits, mais ses crimes nous font horreur. Nés loin des passions qu'elle a enfantées, nous pouvons la juger avec une impartialité complète ». C'était montrer un peu trop de confiance dans la sagesse de ses contemporains. Aujourd'hui même on trouve rarement des écrivains français qui puissent raconter de sang-froid l'histoire de cette période; en 1830 les fils des acteurs ou des victimes de ce grand drame n'étaient point capables d'impartialité. Achille Roche s'en aperçut aussitôt, puisque le gouvernement de Charles X le poursuivit pour cette publication; condamné à la prison, ses amis en armes vinrent le délivrer le 28 juillet 1830[2].

Dans ce commerce avec la Révolution, les républicains puisaient avant tout le désir de relever la France au dehors. Mirabeau et la Constituante avaient voulu que la rénovation

1. P. 93, 154, 314, 355, 465. Le livre parut sous un pseudonyme, Uranelt de Leuze. Laurent a été appelé depuis 1848 Laurent (de l'Ardèche).

2. Achille Roche, comme Laurent, a la haine des Hébertistes : « Ils excitaient à l'immoralité un peuple dont la vertu républicaine avait causé tous les triomphes ». V. sur Roche la notice faite par Trélat dans *Paris révolutionnaire*, t. II. David d'Angers, ami d'Achille Roche, alla faire à Levasseur une visite qui lui laissa une impression profonde (Jouin, *David d'Angers*, I, p. 263).

du royaume fût pacifique, et ce sont des circonstances contingentes qui ont après 1791 provoqué la guerre; néanmoins les générations suivantes admirèrent surtout les campagnes victorieuses, elles virent dans la Révolution la « guerre aux rois », et cette erreur historique a longtemps pesé sur notre pays. Les républicains avaient plus encore que les libéraux ce qu'on a appelé la maladie de Waterloo; les traités de 1815 leur paraissaient odieux. Leur politique extérieure se proposait deux buts : reprendre les limites naturelles et affranchir les peuples. Comme les Girondins et les Jacobins, ils unissaient le désir des conquêtes à la passion de la propagande révolutionnaire. Chacun d'eux appelait de ses vœux une grande lutte contre les souverains absolus, qui débarrasserait les nations des « tyrans ». La liberté pour le monde, c'était la grandeur pour la France, mère et initiatrice des idées nouvelles; l'Allemagne, par exemple, croirait-elle payer trop cher l'appui de sa voisine en lui cédant la rive gauche du Rhin? Un patriote allemand écrivit à la *Tribune* en 1832 pour dissiper cette illusion, pour se plaindre de ces projets de conquête aux dépens d'un pays qu'on prétendait affranchir; le journal répondit que la démocratie allemande avait un intérêt vital à voir la démocratie française tout près d'elle, à portée de la secourir en franchissant le fleuve[1]. Délivrer l'Allemagne, délivrer l'Italie, faire appel aux peuples contre les aristocraties oppressives, telle était la politique un peu simpliste des républicains. D'accord avec un parti dynastique, celui du mouvement, ils réclamaient la guerre, mais en ajoutant qu'elle devait être franchement révolutionnaire.

La Révolution avait transmis à ses élèves le dogme de la souveraineté du peuple. Les libéraux de la Restauration rejetaient ce principe; Benjamin Constant le condamna maintes fois; en février 1830 le *National* le déclarait inutile. Quant au novateur Saint-Simon, les deux dogmes

1. La *Tribune*, 18 et 19 décembre 1832.

opposés, la souveraineté du peuple et le droit divin des rois, lui semblaient aussi vains, aussi métaphysiques l'un que l'autre[1]. Mais après le désastre de Charles X on ne parla plus de même; on considéra les journées de juillet comme le triomphe du premier dogme sur le second. En vain les doctrinaires cherchaient à fuir le dilemme en invoquant la souveraineté de la raison, en attribuant à Louis-Philippe une « quasi-légitimité »; des dynastiques sincères leur répondirent que le nouveau roi était élu, non *parce que*, mais *quoique* Bourbon, et les républicains ne rencontrèrent presque pas de contradicteurs lorsqu'ils affirmèrent que la souveraineté du peuple pouvait seule justifier le nouveau régime. Ce principe entraînait comme conséquence inévitable le suffrage universel. Toutefois cette institution semblait tellement dangereuse et impossible que les démocrates eux-mêmes hésitèrent un moment à la demander. Auguste Fabre, dans le plan préparé par lui avant juillet, proposait que le paiement d'une contribution quelconque donnât le droit de participer aux assemblées primaires, et qu'on n'exigeât aucun cens d'éligibilité; après les trois journées il alla plus loin et, le 5 septembre 1830, réclama le suffrage universel à deux degrés, les assemblées primaires (composées de tous les citoyens) nommant les électeurs, et ceux-ci les députés; quant au suffrage universel direct, on le croyait matériellement irréalisable. La société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, dans sa première circulaire, demandait qu'on assurât au pays « toutes les garanties de l'élection, convenablement restreintes »; la société des Amis du peuple elle-même ne demandait au début la suppression complète du cens que pour les éligibles. Mais la logique impérieuse du nouveau

1. L'article du *National* est de Carrel (18 février) : Nos pères, dit-il, ont recouru à ce principe afin de l'opposer au despotisme; nous avons la Charte, nous n'avons plus besoin de remonter si haut : « le peuple n'a plus besoin d'être souverain, et se moque d'être ou non la source des pouvoirs politiques... » Saint-Simon aborde plusieurs fois la question dans le *Système industriel*.

parti ne leur permit pas de s'arrêter à moitié chemin; bientôt il adopta la réforme intégrale, telle que la prêchait le brillant pamphlétaire devenu un des siens : « De la révolution de juillet, disait Cormenin, est née la souveraineté du peuple, et de la souveraineté du peuple le suffrage universel »[1]. Malgré la tentative de la *Gazette de France* pour concilier la royauté de droit divin avec le suffrage universel, les deux mots de république et de monarchie impliquèrent désormais deux régimes électoraux différents; république devint plus que jamais synonyme de démocratie, tandis que la monarchie parut liée au maintien d'un privilège électoral, fondé sur la fortune à défaut de la naissance.

Le programme républicain des premiers jours après juillet se trouve dans les manifestes des deux associations dont nous venons de parler[2] : l'une assez modérée, parce que les monarchistes libéraux y figuraient à côté des républicains; l'autre, celle des Amis du peuple, entièrement républicaine. D'après le programme de la première, un système départemental et communal nouveau assurera la décentralisation administrative en respectant le principe d'unité; la garde nationale sera organisée partout; on améliorera le sort de la classe la plus nombreuse par l'instruction primaire et par l'extension des droits municipaux et politiques; « de la sorte on donnera une propriété au plus grand nombre possible de citoyens, car c'est aussi une propriété que la possession d'un droit, le développement des facultés, et l'aptitude qui en résulte ». Dans les finances une stricte économie devra régner; les employés de l'État auront des traitements peu élevés, mais des garanties de stabilité. La réforme des douanes et des impôts assurera « la renonciation, de la part du pouvoir, à ce principe d'in-

1. *Discours à l'association de la presse*, à Montargis, 1832 (Lb [51]1524).
2. « *Aide-toi, le ciel t'aidera* », 20 août 1830 (Lb [51]129). Cette circulaire, adressée aux associés des départements et imprimée, porte la signature autographiée de G. Cavaignac; en est-il l'auteur? je ne puis l'affirmer. — *Manifeste de la société des Amis du peuple*, 1830 (Lb [51]229).

tervention qui le rend responsable de tous [illegible] qu'il ne peut prévoir, de toutes les fautes [illegible] éviter ».

Le programme des Amis du peuple est plus large, plus audacieux, plus démocratique; on y trouve des projets tout nouveaux, une indemnité pour les députés, la réorganisation de la magistrature, l'abolition de l'impôt sur les boissons et la réforme des contributions indirectes, la gratuité de l'enseignement, la suppression du budget des cultes, les fidèles de chaque religion devant payer leur clergé. Mais ce qui donne à leur manifeste un caractère particulier, c'est qu'ils abordent résolument les questions sociales. On peut voir là un des principaux effets de la révolution de juillet. Les théories sur le gouvernement ou la société subissent toujours l'influence des faits extérieurs; un penseur solitaire peut bien les forger dans son cabinet, mais elles n'acquièrent la puissance et la popularité que si des événements politiques viennent attirer sur elles l'attention de tous. Avant juillet la classe ouvrière ne comptait pas; on ne cherchait ni à la connaître ni à s'y procurer un appui; ceux qui s'en occupaient, un Fourier, un Saint-Simon, demeuraient inconnus. Or voici que, sur la menace d'un coup d'État qui lésait seulement les électeurs privilégiés, les prolétaires avaient pris les armes et donné leur sang; maîtres de la capitale, ils avaient respecté les propriétés, puni les voleurs, empêché les meurtres. Ce spectacle émerveilla un moment tout le monde; on combla le peuple de louanges hyperboliques; tandis qu'un poète célébrait

La sainte populace et la sainte canaille,

l'organe de la classe dominante, le *Journal des Débats*, mit en regard le désintéressement des pauvres et l'avidité de la bourgeoisie se précipitant à la curée des places [1]. Mais après

1. Cet article, fait par Saint-Marc Girardin, parut dans le numéro du 16 août : « J'aime, disait-il, ce peuple qui a montré que son éducation est faite ».

ces belles déclarations le pouvoir nouveau négligea les classes inférieures et ne leur demanda que de retourner au travail. Le parti républicain fut, avec les saint-simoniens, le seul à comprendre que la politique devait se modifier. Dès le début il affirma que cette révolution, faite par les ouvriers, devait leur être profitable. Les Amis du peuple, après avoir débuté par une affiche violente contre l'égoïsme de la bourgeoisie, déclarèrent dans leur manifeste que le but spécial de l'association était d'améliorer l'état physique et moral des classes inférieures; on devait à la fois réorganiser le crédit et donner aux travailleurs des droits politiques. Ils promirent d'examiner ces questions avec sagesse, en étudiant de près les faits, en respectant la propriété[1]. Ainsi le parti démocratique, sans formuler encore un programme social précis, exprimait cette idée, très nouvelle pour la France de 1830, que le sort des prolétaires doit être un des soucis constants du pouvoir.

Par quels moyens devait se réaliser le programme des républicains? Les principaux d'entre eux pensaient que, le principe de la souveraineté du peuple ayant triomphé, il fallait renoncer aux conspirations et agir légalement, par la propagande pacifique. Un moment tous parurent accepter cette discipline, mais bientôt plusieurs, fatigués d'une telle sagesse, préconisèrent de nouveau l'emploi de la force. Ici encore les souvenirs de la Révolution les obsédaient; quelques « journées » avaient assuré la victoire de la démocratie, le 14 juillet en sauvant la Constituante, le 10 août en renversant la monarchie, le 31 mai en abattant les Girondins. Comment ne pas suivre de pareilles traditions quand on avait un si grand exemple sous les yeux, quand trois jours de combat venaient de suffire pour

1. L'affiche violente dont nous parlons, dirigée contre « l'aristocratie bourgeoise », fut placardée dans les premiers jours de septembre 1830, au moment où les ouvriers imprimeurs s'agitaient pour obtenir la disparition des presses mécaniques. Elle fut aussitôt dénoncée par le journal officiel, le *Moniteur*, et le *Journal des Débats* surtout (13 septembre) la commenta longuement. Dans le manifeste publié peu après, les Amis du peuple déclarent qu'on a mal compris et travesti leur pensée.

chasser une dynastie et ruiner la légitimité? D'ailleurs les républicains disciples du jacobinisme voyaient dans Paris le cerveau et le cœur de la France, la Ville-Lumière qui avait le droit de parler au nom de toute la nation : qu'une prise d'armes réussît à Paris, et toute la France obéirait, comme il était arrivé si souvent depuis quarante ans. Ceux même qui ne voulaient plus de conspirations admettaient la légitimité des révolutions; ce mot avait pour eux un sens mystérieux et presque sacré, il désignait le soulèvement spontané de la nation française représentée par le peuple de Paris et se lançant à l'assaut contre le despotisme et le privilège. Fils d'une génération qui avait vu sous Napoléon le règne exclusif des armes, adorateurs fervents de la souveraineté du peuple, ils affirmaient que l'insurrection contre un pouvoir usurpateur est un droit, sinon un devoir; et la monarchie censitaire leur apparut comme usurpatrice une fois qu'ils eurent proclamé la nécessité du suffrage universel.

Leur foi était d'autant plus vive que la république apparaissait comme le règne de la morale et du bien. Montesquieu a dit que le fondement des républiques est la vertu; cette parole devint un axiome incontesté pour les partisans comme pour les adversaires du régime. Ces derniers affirmèrent que le gouvernement de 1792 était une parodie de la vraie république, que la France n'était pas assez vertueuse pour s'élever jusqu'à cette organisation idéale. Guizot, à la tribune, vantait la république en la déclarant impossible[1]; un publiciste écrivait : « Nous ne sommes pas dignes du gouvernement républicain[2] ». Cette

1. Guizot, discours du 9 novembre 1830 : il cite le discours de l'empereur Galba à Pison, regrettant de ne pouvoir rétablir la république. Rappelons aussi la conversation du 1er août 1830 entre Lafayette et le duc d'Orléans : « Vous savez, dit Lafayette, que je suis républicain, et que je regarde la Constitution des Etats-Unis comme la plus parfaite qui ait existé. — Je pense comme vous, répondit le prince; il est impossible d'avoir passé deux ans en Amérique et de n'être pas de cet avis... » (Lettre de Lafayette à ses électeurs en 1831).

2. J. P., *La république de 1830* (Lb 51251). — De même un républicain désa-

formule devint presque banale, si bien que les démocrates jugèrent indispensable de la réfuter. Carrel le fit dans le *National* : on dit, écrivait-il, que nous n'avons pas assez de vertus pour vivre en république; je réponds que nous n'avons peut-être plus assez de vices pour vivre en monarchie. Plus tard Louis Blanc revint sur le même sujet; d'après lui la vertu, qui exige surtout de l'abnégation et de la modestie, est plus nécessaire dans une monarchie que dans une république : dans celle-ci toutes les voies sont ouvertes au mérite, et l'homme de talent n'a point à s'indigner contre l'iniquité d'une exclusion préalable[1].

II

Cherchons de quels éléments se composait le parti républicain. Il comprenait surtout des vieillards et des jeunes gens, les premiers qui avaient participé à la Révolution, les seconds qui s'étaient pris d'admiration pour elle entre 1820 et 1830. Henri Heine, assistant à une séance des Amis du peuple, observa que les sociétaires étaient tous très âgés ou très jeunes, qu'il y avait peu d'hommes d'un âge moyen[2]. Parmi les anciens nous avons déjà cité le groupe des idéologues, celui qui fonda et dirigea la première *Tribune*. Les principaux de ses membres, démocrates par principe, mais témoins de trop nombreuses révolutions, étaient arrivés dans la pratique à un scepticisme assez grand sur la forme du gouverne-

busé a écrit plus tard : « Nul ne peut se dire républicain sans être hypocrite, s'il n'est pas doué des vertus enseignées par l'Evangile » (*Mollard-Lefèvre, à tous les hommes de bonne foi*; Lb [51]2373). Fenimore Cooper s'entendit plus de cent fois répéter en France que la république était possible aux Etats-Unis seulement, grâce aux vertus du peuple (Cooper, *Souvenirs d'Europe, France*, traduction française, III, p. 150).

1. *National*, 21 janvier 1832. Louis Blanc, *De la vertu considérée comme principe de gouvernement* (*Revue républicaine*, IV, p. 1 sqq). Louis Blanc ajoute que la vertu, moins nécessaire dans les républiques, y est plus commune, les institutions démocratiques favorisant à la fois l'amour de soi-même et l'amour de l'humanité.

2. *De la France*, p. 59.

ment. Daunou, après les journées de juillet, calma l'ardeur de ses jeunes amis en leur disant : « Aujourd'hui on vous tresse des couronnes; avant trois ans, ces mêmes mains qui vous les donnent vous garrotteront peut-être pour vous conduire à l'échafaud[1] ». Daunou et ses amis, comme Lafayette, acceptèrent sans enthousiasme ni répugnance la monarchie de Louis-Philippe. Auguste et Victorin Fabre exprimaient leurs vues dans la *Tribune* : ils demandèrent au roi de se défier des nouveaux courtisans, de combattre les tendances réactionnaires des 221 ; ils protestèrent contre sa timidité en face de l'étranger, surtout contre le maintien presque intégral de l'ancienne Charte. Mais leur opposition n'allait pas jusqu'à souhaiter un bouleversement nouveau.

Un groupe tout différent, malgré ses relations amicales avec Lafayette, se forma autour de trois vieux démocrates, Voyer d'Argenson, Charles Teste et Buonarroti; c'étaient les Montagnards en face des Girondins. D'Argenson déclara dès le lendemain des trois journées que la révolution demeurerait stérile si les classes populaires n'en profitaient pas; il l'écrivit même à Guizot avant de le répéter à la tribune[2]. Son ami Charles Teste, frère du ministre devenu trop fameux en 1847 par un procès de corruption, était un personnage pauvre, désintéressé, qui donnait des leçons pour vivre et consacrait tous ses loisirs à élaborer les réformes futures ou bien à organiser le parti républicain. Depuis le temps de la Révolution toutes les tentatives des sociétés secrètes avaient trouvé en lui un adhérent; quelque temps directeur d'une librairie, ce magasin, qu'on nommait la Petite Jacobinière, était le rendez-vous des démocrates;

1. Morhéry, *Réponse aux outrages...*, p. 6.

2. Le 6 août il écrit à un journal : « Le soulagement du peuple, voilà pourquoi sont morts les hommes de juillet ». Le 3 novembre, appelé à prêter serment comme député, il dit : « Je le jure, sauf les progrès de la raison publique ». A la Chambre il réclama l'impôt sur le revenu, plaida la cause des ouvriers sans travail devant ses collègues qui lui criaient : « Vous parlez comme un saint-simonien ». *Discours et opinions de V. d'Argenson*, I, p. 96, 106, 119, 139, et *passim.*

le 30 juillet il essaya de prévenir Lafayette contre les partisans du duc d'Orléans [1]. Buonarroti, descendant de Michel-Ange, naturalisé Français, avait de bonne heure consacré son existence aux conspirations; tout en gagnant sa vie comme professeur de musique, il s'occupait d'étendre la Charbonnerie, d'en faire une association internationale prête à combattre l'ancien régime dans toute l'Europe; vrai conspirateur italien, il voulait dans les sociétés secrètes une organisation dictatoriale mystérieuse même pour les affiliés. Après un long séjour à Genève il s'était retiré à Bruxelles, où parut en 1828 la *Conspiration des Égaux, dite de Babeuf*. Venu à Paris en 1830, le vieux révolutionnaire fit la connaissance de Voyer d'Argenson qui le pria de loger chez lui et le garda jusqu'à sa mort. Buonarroti inspira une vénération presque craintive à tous ceux qui le connurent, par son mépris des biens matériels, par son attention toujours portée vers la grande œuvre. Louis Blanc a décrit ce vieillard grave et un peu mélancolique, au front large, au regard profond, à la fois bon et défiant, véritable patriarche de la démocratie révolutionnaire [2]. Ces trois hommes également sincères, également dédaigneux de la réalité, adoptèrent un communisme idéaliste reposant sur la morale; Buonarroti était l'homme d'action du groupe; ses deux amis en exposèrent publiquement les idées en 1833, l'un dans un projet de Constitution, l'autre dans un véritable

1. Il y a quelques détails biographiques sur lui dans la préface de son projet de Constitution, et surtout dans Victor Bouton, *Profils révolutionnaires*, 1849; Bouton, qui parle aussi de tout son groupe, raconte que Charles Teste a été mis dans la même tombe que d'Argenson et Buonarroti. Ranc en dit quelques mots dans sa préface à une nouvelle édition du livre de Buonarroti (1869), et cite parmi les disciples de Teste vers 1848 l'éditeur Charavay ainsi que deux représentants du peuple à la Législative, Charassin et Benoît (du Rhône).

2. V. sur Buonarroti l'*Histoire de dix ans* de Louis Blanc, IV, p. 183-4; des notices dans le *National* (19 et 24 septembre 1837) et dans le *Journal du peuple* (1er octobre 1837), cette dernière par B. Hauréau. V. aussi Romano-Catania, *Filippo Buonarroti*, 1898. On trouverait des détails sur son rôle de conspirateur avant 1830 dans le dossier déjà cité des Archives Nationales (F 76684); on peut les rapprocher du livre d'Andryane, *Souvenirs de Genève*, 1839.

pamphlet socialiste. Charles Teste déclare lui-même que son projet de Constitution est le résultat de débats approfondis avec son entourage. Il a beaucoup puisé dans les Constitutions républicaines promulguées sous la Convention et le Consulat, surtout dans celle de 1793. D'abord vient une déclaration de principes entièrement inspirée par les vues de la Montagne. Quant à la Constitution elle-même, elle donne l'autorité à un Corps législatif composé de députés élus pour quatre ans, toujours révocables au gré des électeurs; les pouvoirs des communes seront considérables, la justice gratuite, l'impôt unique et progressif. Cette Constitution, ajoute l'auteur, n'est pas applicable immédiatement; il faudra d'abord une dictature afin d'en préparer les conditions [1]. La brochure de d'Argenson, la *Boutade d'un riche à sentiments populaires*, montre que, sur les 8 milliards du produit supposé de la France, 2 milliards au moins sont absorbés par les riches et les oisifs qui s'arrangent aussi à profiter des emprunts, des marchés, des monopoles, et à rejeter sur le peuple tout le poids des impôts et de la conscription [2].

1. Teste, *Projet de Constitution républicaine et Déclaration des principes fondamentaux de la société*, 1833 (Lb [51]1776). Voici quelques extraits de la Déclaration : « Les peines ne peuvent avoir d'autre but que celui de prévenir les crimes et de corriger les coupables. Tous les biens mobiliers et immobiliers renfermés dans le territoire national, ou possédés ailleurs par les membres de la société, appartiennent au peuple qui, seul, peut en régler la répartition par les lois ». La Constitution établit, outre le Corps législatif, un Conseil exécutif de trois membres, et un corps de cinq Conservateurs, chargés de surveiller le Conseil exécutif et d'assurer le bon fonctionnement du régime. Louis Blanc rapporte que Charles Teste voulait donner à sa Constitution une base religieuse: il y renonça pour ménager quelques amis voltairiens (*Hist. de dix ans*, IV, p. 102).

2. Après avoir fait ce tableau, d'Argenson termine en disant au peuple : « Vous manquez à tous vos devoirs envers Dieu, envers vous-mêmes, envers vos femmes, les auteurs de vos jours, s'ils vivent encore, et surtout envers vos enfants si, après un soulèvement suivi de succès, vous êtes assez lâches ou assez ignorants pour vous borner à exiger une amélioration de tarif ou une élévation de salaires; car ceux-ci, fussent-ils triplés, ne représenteraient pas encore votre portion virile dans l'héritage social; et de plus, tant que vous laisserez les riches en possession de faire seuls les lois, quelques concessions qu'ils vous fassent, ils sauront bien vous les reprendre avec usure » (Lb [51]1924). D'Argenson, traduit devant le jury avec Charles Teste pour cet écrit, affirma de nouveau ses convictions égalitaires dans un discours énergique et fut acquitté.

Les trois vieux démocrates inculquèrent leur système à quelques disciples; Buonarroti surtout cherchait à gagner des jeunes gens, à en faire des agents pour sa propagande mystérieuse. Deux Lorrains furent du nombre : l'un, Ballon, publia un résumé du livre de Buonarroti; l'autre, l'avocat Mathieu (d'Épinal), communiste ardent, essaya d'organiser la Charbonnerie universelle dans l'Est, fut emprisonné en 1834 et en 1838; plus tard, vieilli et hors d'état d'agir, il subit de nouveaux malheurs après le 2 Décembre et apprit avec son courage habituel qu'on lui infligeait la plus terrible des peines, la déportation à la Guyane [1]. Parmi ceux qui fréquentaient encore ce groupe, nous trouvons Raspail [2], l'avocat Charassin, et surtout Louis Blanc, qui puisa chez ces « communistes moralistes » les éléments de son système. Il y avait encore dans divers coins de France des vieillards républicains, sans relations avec les trois novateurs, mais qui se rappelaient comme eux avec une admiration presque religieuse les grands jours de 1793; citons par exemple Morey, le fanatique farouche qui arma la main de Fieschi, et le vieux jacobin décrit par Ernest Renan, ce « bonhomme Système », qui garda jusqu'au bout sa foi philosophique et politique [3].

La plupart des républicains étaient des jeunes gens,

1. Le grand rapport de Girod (de l'Ain) à la Cour des pairs sur le procès d'avril 1834 contient divers détails sur Mathieu (d'Épinal); il donne aussi dans les Annexes (t. IV, n° 77) les statuts de la « Charbonnerie démocratique universelle » qui furent saisis chez Mathieu. D'après ces statuts la Charbonnerie « a pour objet de rattacher à un centre commun tous les amis de l'égalité, quels que soient leur pays et leur religion ». La Vente suprême, qui se recrute elle-même, demeure inconnue à tous les associés, ne se manifeste que par ses agents. Puis viennent de longs détails sur les ventes directrices, les ventes particulières, etc. — Sur l'arrestation de Mathieu après le 2 décembre, v. Ravold, *Les transportés de la Meurthe*, 1872. Mathieu a-t-il été effectivement déporté à la Guyane? Y est-il mort? Je n'en sais rien.

2. Raspail ne paraît pas avoir été un véritable disciple; mais il parle de ses relations avec Buonarroti dans les *Lettres sur les prisons de Paris* (25e lettre de l'introduction).

3. Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. 106 (éd. in-18). Ranc a décrit aussi deux anciens jacobins qui vivaient à Poitiers tout à fait à l'écart, et qui haïssaient Napoléon plus encore que les Bourbons (*Le roman d'une conspiration*, 1869, préface).

ouvriers ou étudiants. Les ouvriers formaient au début l'infime minorité; presque tous ignoraient le sens du mot « république » et la différence des formes politiques; mais ils offraient des recrues faciles à gagner le jour où le parti républicain tenterait de faire parmi eux une propagande régulière. Eux aussi comprenaient que les trois jours de bataille avaient changé quelque chose dans leur vie, que le temps était venu de se relever du mépris où les tenaient les classes dirigeantes. Mais en 1830 la jeunesse républicaine se composait surtout d'étudiants. C'étaient eux, avec les polytechniciens, qui avaient conduit le combat et dirigé les assauts; leur victoire les grisa, ils se considérèrent comme un des pouvoirs publics de l'État. Pendant plusieurs mois on vit « les Écoles » circuler en corps à travers Paris, invoquées par le gouvernement comme des protectrices, envoyant des adresses aux Chambres, écartant avec dédain les éloges que celles-ci leur décernaient.

Les plus actifs, les plus remuants parmi les étudiants étaient républicains; il y avait là, comme toujours, des amateurs de bruit et de désordre, ou des ambitieux qui voulaient s'imposer à la société; mais chez la plupart on trouvait des idées généreuses, une confiance absolue dans l'avenir, un dévouement sans bornes à l'apostolat pacifique ou guerrier. L'un d'eux, Marc Dufraisse, plus tard exilé, vaincu, rappelait avec un plaisir mélancolique ces belles années : « Jeunes, un peu ascètes, enthousiastes des hommes de Marathon et de l'Argonne, dont la *Pauvreté* d'Aristophane a frappé la médaille immortelle,... il nous semblait que le temporel n'est pas tout, qu'il vaut mieux être libre qu'heureux, que la volupté n'est pas la loi souveraine de notre espèce[1]... » Faire de la politique active leur paraissait la plus noble des missions; beaucoup partageaient l'avis d'un de leurs contemporains, élève des idéo-

1. *Histoire du droit de guerre et de paix*, p. XXIX.

logues, un jeune savant aux idées républicaines, Victor Jacquemont : « Nous autres, disait-il, qui n'avons pas de foi religieuse, il faut que notre tendresse d'âme s'épuise au profit de l'humanité; ce doit être là notre religion; et, à moins de talents extraordinaires qui vous donnent par la parole écrite une grande autorité sur votre siècle, c'est à exercer notre part d'action possible dans les affaires publiques que nous devons mettre notre ambition[1] ».

Un parti composé au début de quelques centaines d'hommes, la plupart jeunes et sans autorité, ne semblait pas devoir être bien redoutable; néanmoins tout le monde comprit aussitôt qu'il possédait une force considérable, dangereuse pour la royauté nouvelle, car avec lui c'était la démocratie qui réclamait ses droits. On connaissait encore mal ses demandes et son programme; il les exposa dans des procès retentissants et transforma les salles d'audience en tribunes politiques. Ce qui lui manquait, c'était l'organisation, le sang-froid, l'esprit de suite. Ses membres, jeunes, étourdis, bruyants, ne voulaient pas se soumettre à une discipline; la défiance, maladie habituelle des partis démocratiques, s'éleva bien vite contre ceux qui pouvaient prétendre à les diriger. Néanmoins, sans qu'il y ait eu des chefs à proprement parler, quelques hommes, un peu plus âgés que les étudiants, se firent connaître et s'imposèrent par leur valeur personnelle à cette jeunesse impatiente. Parmi les plus notables il faut citer trois hommes d'action, Cavaignac, Trélat et Raspail; dans la presse, Armand Marrast et bientôt Armand Carrel; à la Chambre, quelques députés, parmi lesquels Garnier-Pagès occupa le premier rang.

Godefroy Cavaignac était le plus brillant des jeunes républicains parisiens. Tous ceux qui l'ont connu ont subi l'ascendant de cette nature vigoureuse, de ce personnage à la fois dominateur et séduisant. Né en 1801, il était fils

1. *Correspondance* (1833), I, p. 7.

d'un conventionnel bien connu et d'une femme remarquable qui joignait à la passion pour la démocratie une ardente foi religieuse. Il fit ses études à Sainte-Barbe; ses maîtres estimaient ce travailleur acharné, à l'esprit solide et brillant; ses camarades aimaient sa franchise, sa loyauté, son enthousiasme pour les grandes choses. Déjà batailleur et fougueux, il organisa le 19 mars 1815, la veille de l'entrée de Napoléon à Paris, un combat entre les élèves bonapartistes conduits par lui et les collégiens royalistes; l'année suivante il provoqua une émeute d'écoliers, puis vint se déclarer seul coupable. Ses études finies, le jeune homme se rendit à Bruxelles où son père vivait au milieu d'autres régicides proscrits comme lui. Ceux-ci ne demandaient qu'à raconter leurs souvenirs; Godefroy demeura quelque temps avec eux, les écouta sans se lasser et devint l'admirateur de la Convention; ce culte pour la première République lui fit souhaiter l'avènement de la seconde. Il revint à Paris et mena désormais de front la politique et les lettres. On a de lui des nouvelles et des romans, d'une valeur littéraire assez médiocre; les meilleurs sont des scènes militaires, car l'homme d'action reparaissait toujours sous l'écrivain. Affilié à la Charbonnerie, puis à la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, il fit des prodiges de valeur en juillet 1830. Riche et n'ayant pas besoin de gagner sa vie, ce prince de la jeunesse républicaine demeurait à Saint-Maur avec sa mère et sa sœur dans une étroite union. Sa maison devenait chaque dimanche le rendez-vous de ses amis politiques; les causeries joyeuses se mêlaient aux malédictions contre Louis-Philippe, les rêves sur l'avenir de la France aux plans d'insurrection; Cavaignac, le cigare à la bouche, toujours enveloppé d'un nuage de fumée, faisait entendre parfois sa parole vive et brusque, au débit saccadé. Tous les étudiants connaissaient ce jeune homme de haute taille, à la figure émaciée, aux yeux brillants, au nez en bec d'aigle, vêtu d'une grande redingote boutonnée militairement. Un étranger, Stuart Mill, était

frappé de l'énergie empreinte dans toute sa personne[1].

Lors du procès intenté à plusieurs républicains en avril 1831, Cavaignac fit sa première et solennelle profession de foi en public : « Mon père, dit-il, fut un de ceux qui, dans le sein de la Convention nationale, proclamèrent la république à la face de l'Europe alors victorieuse... Cette cause, Messieurs, se lie donc à tous mes sentiments comme fils; les principes qu'elle embrassait sont mon héritage. L'étude a fortifié cette direction donnée naturellement à mes idées politiques, et aujourd'hui que l'occasion s'offre enfin à moi, je me hâte de prononcer un mot que d'autres proscrivent; je le déclare sans affectation comme sans feinte, de cœur et de conviction, je suis républicain ». La république, disait-il ensuite, finira par triompher; Napoléon l'a prédite avant de mourir, Chateaubriand vient de l'annoncer comme inévitable. Les républicains ne conspireront donc pas, ce serait compromettre inutilement leur cause : « les partis qui ont de l'avenir ont de la patience; d'ailleurs nous sommes jeunes, et dans ce temps le monde va vite ». Mieux vaut laisser d'abord les doctrinaires s'user au pouvoir. Malgré toutes les calomnies, les républicains demeureront fidèles à la révolution : « La révolution, c'est la nation tout entière, moins ceux qui l'exploitent; c'est notre patrie remplissant cette mission d'affranchissement qui lui a été remise par la Providence des peuples[2] ». — Cavaignac, distinguant les conspirations des révolutions, considérait celles-ci comme les événements les plus glorieux de l'histoire. Il en a fait la théorie dans l'introduction d'un recueil républicain. La force révolutionnaire lui apparaît comme la réaction de nos facultés contre la loi du mal : « c'est dans cette force

1. V. Philibert Audebrand, *Nos révolutionnaires*, surtout pour sa carrière littéraire; Werdet, *Souvenirs de la vie littéraire*, pour ses années de Sainte-Barbe; Ambert, *Portraits républicains*; Stuart Mill, *Dissertations and discussions*, I, p. 266.

2. Émile Babeuf, *Procès de la conspiration dite républicaine*, 1831 (Lb 51608).

qu'il faut étudier la condition, la nature, l'avenir de notre espèce ». L'activité de l'homme obéit à deux sortes de causes, les sentiments moraux et les besoins; ceux-ci ne mettent en jeu que l'égoïsme; c'est le sentiment moral, c'est-à-dire le sentiment de l'égalité, qui fait accomplir les progrès généraux et qui forme l'élément social de l'homme. Ce sentiment conduit les peuples à restreindre la liberté individuelle au profit de tous, mais en assurant à chacun des garanties contre l'arbitraire; voilà les progrès qu'on obtient par les révolutions. « Les révolutions, ce sont les seules pages de l'histoire qui méritent qu'on ouvre, qu'on pose le livre ». Elles ne peuvent se passer de la force, de la haine contre le mal : « aimer, haïr, c'est le même sentiment sous deux formes[1] ». — Voilà les principales idées de Cavaignac. Ce n'était pas un grand esprit; le culte pour la Montagne lui tenait lieu de doctrine; mais c'était un noble caractère et un cœur généreux. Nous ne pouvons le quitter sans nommer son ami inséparable, Guinard, un peu effacé par Cavaignac, mais qui inspira la sympathie et l'estime à tous ceux qui le connaissaient.

A côté des jeunes patriciens républicains, voici deux savants, deux travailleurs de famille pauvre, Trélat et Raspail; ils avaient cinq ans de plus que Godefroy. Chirurgien militaire pendant les dernières campagnes de l'Empire, engagé volontaire aux Cent-Jours, Ulysse Trélat figura ensuite parmi les Amis de la Vérité, parmi les trente premiers adhérents de la Charbonnerie, et siégea dans la Haute Vente. Au physique c'était une nature délicate, sans cesse guettée par la maladie, ce qui ne l'empêchait point de travailler continuellement; au moral c'était l'homme du devoir et de la charité. « Trélat est un saint », disait Michel (de Bourges). Béranger, qui éprouva pour lui une véritable vénération, lui écrivait : « Toutes vos paroles respirent l'amour de vos semblables et la préoccupation des

1. Cavaignac, *La force révolutionnaire* (introduction de *Paris révolutionnaire*, 1833). C'est la même théorie qu'il exposait à Stuart Mill.

maux de la classe pauvre »[1]. Sa profession de médecin, qui le mettait en rapport avec les prolétaires, lui inspira le désir de travailler à l'amélioration de leur sort; ami de Lafayette, n'ayant pas l'éducation jacobine de Cavaignac, c'était le spectacle de la misère plutôt que le souvenir de 1789 ou de 1793 qui le rendait républicain; il appartenait à cette classe d'hommes doux et inflexibles qui, une fois leur décision prise, vont droit devant eux et dépassent quelquefois les violents. Peu de jours après juillet on le nomma président des Amis du peuple; impliqué à ce titre avec Cavaignac dans le procès de 1831, il dit aux juges : « Nous voulons la plus longue existence et la plus heureuse pour le plus grand nombre possible d'hommes... Savez-vous qu'au temps actuel une portion de la société n'est en lutte avec l'autre que parce qu'elle a faim? » La première révolution, ajoutait-il, a été forcément violente, car ce fut l'explosion des besoins accumulés pendant plusieurs siècles; de nouvelles tourmentes surviendront tant qu'on n'aura pas donné satisfaction à ces besoins. Trélat tint le même langage devant le tribunal l'année suivante, dans le procès des Quinze : « C'est encore la question du mont Aventin qui s'agite, c'est la cause des patriciens contre les plébéiens, celle de toutes les aristocraties contre le peuple de tous les pays : c'est la cause qui a fait crucifier il y a deux mille ans le philosophe Jésus ». C'est par de tels manifestes que Trélat voulait répandre l'idée républicaine; 1830 lui paraissait avoir clos la période des complots, des sociétés secrètes, et ouvert celle de la propagande publique[2].

1. Notice sur Trélat dans la *Revue républicaine*, t. V. Béranger, *Correspondance*, 11 février 1833 (v. également ses lettres du 25 mars, du 25 juin et du 26 novembre 1835, et *passim*). George Sand, *Histoire de ma vie*, X, p. 71.

2. *Procès de la conspiration républicaine*, p. 223 sqq. *Procès des Quinze*, 1832 (Lb 51 1182). « Le temps de la Charbonnerie et celui des sociétés secrètes est passé, écrivait-il peu après; chacun, à l'heure qu'il est, agit à la face du ciel; le plus puissant moyen d'action est la publicité, et c'est se condamner à l'impuissance que de mettre en œuvre d'autres agents que ceux de son époque ». (*Paris révolutionnaire*, II, p. 276).

Raspail est un caractère beaucoup plus singulier. Ce fils d'un restaurateur de Carpentras, instruit par un curé janséniste dont il vénéra toujours la mémoire, avait d'abord été destiné au clergé; son intelligence puissante le fit nommer tout jeune professeur de philosophie au *grand* séminaire de son diocèse, mais ce poste ne pouvait convenir à un homme qui prétendait examiner de près et commenter à sa façon le texte des Écritures. La rupture se produisit bientôt, et Raspail venu à Paris gagna sa vie en donnant des leçons; tout le reste de son temps était partagé entre la science et la politique. Comme savant, ce fut un de ces esprits géniaux qui, au milieu d'erreurs nombreuses, ont des vues profondes et pleines d'avenir; un des premiers, il paraît avoir entrevu le rôle des microbes; dans la controverse entre Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, Raspail fit campagne pour le second, qui lui écrivit plus tard : « Je nourrissais pour vous au fond de l'âme un respect profond comme j'en conçois pour tous les bienfaiteurs de l'humanité ». Après avoir tenu tête à Cuvier, Raspail se montra aussi indépendant vis-à-vis d'Arago et refusa de laisser contrôler par l'omnipotent secrétaire perpétuel ses comptes rendus de l'Académie des Sciences [1]. La chimie et l'histoire naturelle n'étaient pas pour lui un simple ensemble de théories et de vérités; il voulait en faire un instrument pour l'émancipation des classes ouvrières, doubler la production du sol et guérir les pauvres par une thérapeutique facile et peu coûteuse; il prodigua aux ouvriers parisiens les soins gratuits, publia chaque année un Manuel de la santé qui leur prêchait l'hygiène, et conquit ainsi chez eux cette popularité qui entoure au-

1. Sur ses rapports avec Geoffroy Saint-Hilaire et Arago, v. le long récit placé en tête de la seconde édition du *Nouveau système de chimie organique*, 1833. C'est cet ouvrage qu'il avait dédié à la mémoire de son maître, l'abbé Eyssëric : « A toi, disait-il, qui sus allier le prêtre de l'Evangile avec l'homme de la science et de la civilisation!... A toi, philologue d'une immense érudition, qui te dévouas toute ta vie à faire épeler des lettres! A toi, prêtre, qui n'as jamais voulu vivre que du travail de tes mains! »

jourd'hui encore le nom du « père Raspail ». Cet homme si bon pour les prolétaires avait un caractère difficile; orgueilleux, susceptible, dur pour ses coreligionnaires politiques peut-être plus que pour ses adversaires, il se plaignait toujours de leur mollesse, de leur frivolité, se disant abandonné, trahi par eux. Sa défiance à l'égard de la police devint un véritable cas pathologique; partout il ne voyait qu'espions l'enveloppant et cherchant à le perdre; jusqu'à son dernier jour il accusa les gouvernements de vouloir l'assassiner et beaucoup de ses compagnons d'être des mouchards. Cette défiance maladive ne suffit pourtant jamais à le détourner de la politique.

Raspail apporta dans la vie publique la passion froide du savant et le courage de l'apôtre. Après avoir participé aux sociétés secrètes et combattu en juillet, il déclara comme Trélat que désormais il fallait conspirer au grand jour, faire de la propagande, renoncer aux émeutes stériles [1]. Chez lui l'exemple accompagnait toujours le précepte; bientôt la *Tribune* publia quelques morceaux de lui, surtout une lettre insérée le 18 février 1831, très dure pour le gouvernement. Celui-ci essaya de le gagner par des fonctions scientifiques honorables, par la décoration de la Légion d'honneur; malgré sa pauvreté Raspail dédaigna les places, et renvoya la croix en expliquant son refus par une nouvelle lettre à la *Tribune*. Là-dessus Casimir Perier ordonna de le poursuivre pour sa première lettre; une condamnation à trois mois de prison, suivie d'un nouveau procès, lui fit connaître pour la première fois ces cachots où il devait faire de si fréquents séjours. Au procès des Quinze, en janvier 1832, son plaidoyer fut un manifeste solennel. Raspail commence, exorde peu habile, par déclarer aux jurés que leur privilège est inique, puisqu'on

1. Avant 1830 il avait publié deux brochures d'un caractère politique : un discours prononcé à une loge maçonnique, sorte de fantaisie poétique sur un voyage d'Orphée (*Sainte Liberté, ton nom n'est pas un blasphème*, 1822), et un pamphlet contre les missions qui parcouraient la France (*Les missionnaires en opposition avec les bonnes mœurs*, 1821).

les a recrutés dans la bourgeoisie seule. Le peuple français, dit-il ensuite, est comme tous les peuples né pour le bonheur; la France, bien cultivée, pourrait nourrir soixante millions d'hommes : elle n'en renferme que trente-deux, et les deux tiers meurent de faim. Voilà le problème à résoudre; « il nous faut un système politique tel qu'en l'appliquant il n'existe plus en France un seul homme malheureux, si ce n'est par sa faute ou par le vice de son organisation ». Dans ce nouveau système, tout citoyen doit concourir à la nomination des magistrats, des députés, des officiers de la garde nationale; tout citoyen sera soldat à vingt-cinq ans, sans remplacement; toutes les charges civiles, militaires ou scientifiques seront conférées par voie d'élection ou de concours. Les représentants du peuple nommeront le pouvoir exécutif, dont les titulaires ne garderont leurs fonctions que pendant quelques années, rééligibles seulement après dix ans. Des jurys d'arbitrage régleront tous les procès. La presse jouira d'une liberté complète, sauf répression des atteintes à la morale. Le sort des ouvriers doit devenir une des principales préoccupations de l'État; un tarif des salaires sera fixé par un jury mixte d'ouvriers et de patrons, sous la présidence des magistrats. L'impôt deviendra progressif, mais avec un taux modéré de progression; tous les monopoles disparaîtront. L'enseignement sera libre, l'État surveillant la moralité des instituteurs qui, dans chaque commune, seront choisis par les pères de famille.

Quelques paroles violentes de ce plaidoyer valurent à Raspail, malgré le verdict négatif du jury, une nouvelle condamnation [1]. Il continua son apostolat, tantôt en prison, tantôt en liberté, sans perdre jamais l'occasion de signaler

1. *Procès des Quinze.* On y trouvera son plaidoyer tout entier. Voici les deux phrases pour lesquelles la cour le condamna : « Périsse le traître, surtout s'il porte le nom de roi! — Il faudrait enterrer tout vivant, sous les ruines des Tuileries, un citoyen qui demanderait à la pauvre France 14 millions pour vivre. » C'était le chiffre proposé pour la liste civile de Louis-Philippe.

un abus ou de réclamer une réforme; menant une vie exemplaire partagée entre sa famille, ses travaux et les réunions politiques, il portait dans tous ses actes une préoccupation morale. Un jour, après un interrogatoire, la nécessité lui apparaît de supprimer l'instruction secrète; une autre fois c'est la contrainte par corps qui soulève sa colère; ou bien, à propos des enfants naturels qu'il a fréquentés et instruits à Sainte-Pélagie, le savant proteste, en précurseur d'Alexandre Dumas, contre la barbarie du Code vis-à-vis des bâtards et demande une rénovation des idées morales [1]. Nous retrouverons maintes fois Raspail dans la suite de ce récit; on ne peut l'étudier de près sans éprouver de l'attachement pour ce personnage bizarre, mélange de grandeur et de monomanie, hautain envers ses égaux et ses supérieurs, bon pour les humbles et les petits [2].

Il n'y a pas l'ombre d'une ressemblance entre lui et Armand Marrast. Celui-ci, fils d'un avoué de Saint-Gaudens, avait été répétiteur ou professeur dans divers collèges, entre autres celui de Pontlevoy, dont le principal se nommait Germain Sarrut. Devenu maître d'études à Louis-le-Grand, Marrast poursuivit ses études philosophiques et, nous l'avons vu, combattit l'éclectisme. Son maître Laromiguière le fit nommer surveillant à l'École Normale; pour un gouvernement légitimiste et catholique le choix était malheureux. Destitué pour avoir manifesté aux funérailles de Manuel, Marrast vécut de leçons particulières comme Raspail, comme Charles Teste, comme Buonarroti, comme Louis Blanc, comme plusieurs de ces « prolétaires intellectuels » qui aspiraient à réformer la société. Les frères Fabre l'avaient pris comme collabora-

1. *Lettres sur les prisons de Paris,* 1839 (lettres 40 et 47). Ces lettres, qui renferment de nombreux détails sur sa lutte avec le pouvoir, sont toutes datées de 1830 et de 1831. Ont-elles été publiées à ces dates-là dans quelque périodique? Je ne le crois pas. Quoi qu'il en soit, elles paraissent avoir subi certains remaniements pour la publication de 1839.

2. Il n'existe pas une biographie vraiment complète de Raspail; celle qui contient le plus de détails précis a été publiée par Saint-Martin en 1878.

teur à la *Tribune* pour les questions de philosophie; après la mort de Victorin, Auguste Fabre accablé de chagrin ne tarda point à quitter le journal en mai 1831. Armand Marrast et Germain Sarrut lui succédèrent comme rédacteurs en chef; la Montagne remplaçait la Gironde. Marrast était un homme d'esprit, causeur brillant, caractère joyeux, aimant le plaisir, ayant une distinction naturelle qui lui rendait peu agréables les contacts démocratiques; mais ses idées philosophiques avaient fait de lui un républicain tout bouillant de jeunesse et d'exubérance méridionale, qui entama bientôt contre le gouvernement une campagne de personnalités, d'accusations quotidiennes; il réclamait en même temps les réformes politiques, le suffrage universel et même, quoi qu'en aient dit ses ennemis républicains, des réformes sociales encore mal précisées. La différence fut sensible entre le belliqueux rédacteur de la *Tribune* et le Marrast que nous verrons plus tard au *National*, calmé par l'exil, un peu sceptique et revenu de mainte illusion [1].

Armand Carrel, ancien officier, membre de la Charbonnerie et de l'armée libérale d'Espagne en 1823, avait été condamné à mort par un conseil de guerre dont l'arrêt fut cassé; en 1830 il devint un des fondateurs du *National*. C'était une nature fière, un caractère élevé, qui inspira une affection mêlée de respect à des hommes aussi différents que Chateaubriand, Béranger, Sainte-Beuve, Littré, Nisard, Stuart Mill. Sainte-Beuve l'a décrit, « de taille au-dessus de la moyenne et bien proportionnée, avec cette maigreur nerveuse qui est le signe de la force, d'une tête singulière, ombragée de cheveux bruns assez touffus, au profil marqué et comme emporté dans l'acier; le sourcil aisément noué, les traits heurtés, la bouche grande, mince

1. V. Ambert, *Portraits républicains*, et Philibert Audebrand, *Nos révolutionnaires*. Avant 1830 il s'occupa aussi de musique. Maxime du Camp (*Souvenirs littéraires*, I, p. 125) parle de ses rapports avec Rossini. Enfin il proposa la réforme de l'orthographe.

et qui ne souriait qu'à demi, à cause de quelques dents de côté qu'il n'aimait pas à montrer, avec un visage comme fouillé et formé de plans successifs ». Son éducation militaire lui avait laissé une forte empreinte; il aimait l'équitation et l'escrime, appréciait plus chez autrui la bravoure que l'esprit; très chatouilleux sur le point d'honneur, toujours prêt à se battre en duel, il considérait comme nécessaire pour un journaliste de se faire respecter l'épée à la main. Quand on venait le voir au *National*, on trouvait d'abord dans la salle de rédaction six ou sept personnages de grande taille, aux cheveux noirs, aux moustaches formidables; puis en pénétrant dans le cabinet du rédacteur en chef on apercevait un jeune homme élégant, distingué, paraissant plus fait pour briller dans un salon que pour diriger un journal. Mais l'interlocuteur changeait d'avis après l'avoir écouté pendant quelques minutes et découvrait chez lui le don du commandement, une grande confiance en lui-même jointe à une modestie sincère. Sa réserve et sa gravité n'empêchaient pas de l'aimer; le jour de ses funérailles, quantité d'assistants pleurèrent à chaudes larmes [1].

Sa loyauté lui fit accepter souvent des idées nouvelles une fois qu'il en avait reconnu la justesse. Avant 1830 les classes populaires lui étaient indifférentes et lui inspiraient même quelque mépris [2]; le 26 juillet 1830 l'ancien officier, qui détestait l'émeute, s'opposait à la prise d'armes comme

1. L'étude la plus complète et la plus exacte sur lui est celle de Littré, réimprimée en tête des *Œuvres d'Armand Carrel*. V. aussi Nisard, *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1837; Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, VI; Stuart Mill, *Dissertations and Discussions*, I (surtout sa visite au *National*, p. 261). « Jamais, je crois, je n'ai vu autant pleurer à un enterrement d'homme politique. Ce que c'est que ces hommes à écorce rude! Quand on les aime, on les aime plus que d'autres » (Béranger, *Correspondance*, II, 27 juillet 1836).

2. Le 18 février 1830 il déclare dans le *National* que les libéraux conservent l'aristocratie, dont la chute encouragerait le peuple à suivre un nouveau Babeuf. Le 22 juillet il se plaint que les *ultras* cherchent un appui contre la bourgeoisie libérale « dans ces couches inférieures de la population où l'on ne rencontre plus d'opinions, où se trouve à peine quelque discernement politique ». Son évolution justifie le mot de Sainte-Beuve : « La nature de son esprit était de ne comprendre les choses que par portions et graduellement » (*Causeries*, VI, p. 120).

inutile et dangereuse. Les trois journées furent pour lui la révélation d'un monde nouveau; dès le 30 juillet il écrivait ces lignes, qui marquent une période nouvelle de sa vie politique : « Injustes que nous étions! nous croyions le peuple désintéressé dans les questions constitutionnelles... C'est le peuple qui a tout fait depuis trois jours. On ne l'a ni harangué, ni excité, ni poussé; il a obéi à ses sentiments et à ses instincts; il a été puissant et sublime. C'est lui qui a vaincu; c'est pour lui que devront être tous les résultats de la lutte ». A ce moment Carrel était encore monarchiste; la république ne lui paraissait ni désirable ni possible; favorable au nouveau gouvernement, il approuva ses collaborateurs Thiers et Mignet d'avoir accepté des fonctions de l'État, et déclara que son journal demeurerait indépendant et ami : la presse devait, selon lui, renoncer aux habitudes d'opposition systématique prises depuis quinze ans, et savoir louer le bien tout en critiquant les abus [1]. Lorsqu'on fit une cérémonie en l'honneur des quatre sergents de la Rochelle, l'ancien carbonaro eut le courage de rappeler que les conspirateurs de 1822 n'avaient été pour rien dans la victoire de 1830 [2]. Mais en même temps Carrel affirma que la révolution ne pouvait se réduire à un changement de personnes : l'intelligence et la vigueur du peuple s'étant révélées, il en résultait une transformation nécessaire dans les lois [3]. Enfin

1. « Non seulement le *National* ne voit point d'opposition à faire, mais il croit que le mieux est de s'intéresser à cette administration... » (30 août). Cf. 5 et 6 septembre. Pour tous les articles cités, v. *Œuvres politiques et littéraires d'Armand Carrel.*

2. 22 septembre 1830.

3. « Il est sorti de ce peu de jours d'ébranlement et de suspension de toute espèce d'autorité un grand fait, c'est que ce peuple, dont les institutions ne s'occupaient pas, s'occupait, lui, des institutions;... c'est, en un mot, que le peuple est beaucoup moins ignorant et beaucoup plus moral qu'on ne le croyait avant cette épreuve » (21 septembre 1830). « En montrant que le désintéressement et la modération étaient les vertus de la multitude, la révolution de 1830 a eu cet effet immense : elle a émancipé les classes inférieures, comme celle de 1789 avait affranchi la classe moyenne, et les a appelées à prendre au pouvoir une part toujours croissante, avec le progrès de la civilisation » (5 septembre 1831).

l'objet principal de tous ses vœux, c'était la guerre, l'intervention en faveur des peuples soulevés, la mise à néant des traités de 1815; il rappelait qu'un peuple ne peut se passer de gloire, qu'on n'avait pas encore effacé la honte de Waterloo. Le gouvernement ne satisfaisant à aucune de ses demandes, ni au dedans ni au dehors, Carrel en vint à combattre, non seulement les ministres faibles comme Laffitte ou violents comme Perier, mais la monarchie elle-même. Ses hésitations durèrent assez longtemps avant la rupture décisive; enfin l'article paru le 3 janvier 1832 exposa presque *timidement* les motifs de sa conversion. Les faits ont prouvé, dit-il, que, sous la royauté nouvelle comme sous la royauté légitime, il y a un intérêt dynastique différent de l'intérêt national; la monarchie actuelle vaut mieux que celle du duc de Bordeaux ou de Napoléon II, et cependant elle ne paraît pas née viable. « Est-ce donc la république que nous demandons? — Pas positivement ». Cependant il faut comprendre que la royauté peut mourir sans que la France meure; il faut se préparer, s'habituer à l'idée de république. — Bientôt Carrel, avec la résolution de l'homme qui a pris un grand parti, précise et démontre ses nouvelles théories : un prince héréditaire, dit-il, n'a qu'une responsabilité illusoire, puisqu'on ne peut le renverser, ou bien une irresponsabilité illusoire aussi, car depuis Louis XVI jusqu'au roi vaincu en 1830 c'est toujours le souverain qui a porté la peine des fautes commises. On a voulu expliquer le changement d'opinion de Carrel par une ambition déçue; la vraie cause fut le mécontentement chaque jour croissant d'un homme qui voyait son idéal d'une monarchie réformatrice et conquérante sans cesse démenti par les faits.

Les « ralliés » ont toujours inspiré quelque défiance aux partis politiques; plusieurs républicains voulurent traiter Carrel en catéchumène, lui faire attendre la permission d'entrer dans l'Église démocratique. Le néophyte n'était pas homme à tolérer ces façons; il refusa de répondre

aux questions que lui posait la *Tribune*, et ajouta plus tard : « Nous nous sommes faits républicains sans permission, et sans permission nous défendrons envers et contre tous ce que nous croyons l'intérêt bien entendu de notre pays [1] ». Du reste il condamnait toute violence et conseillait à ses nouveaux amis de réfléchir, de constituer une doctrine arrêtée, propre à être comprise du plus grand nombre et à satisfaire toutes les classes, la bourgeoisie comme le peuple [2]. C'était une acquisition précieuse pour le parti démocratique; non seulement il inspirait le respect aux monarchistes par son caractère et son talent, non seulement il montrait aux indifférents la possibilité d'une république modérée, sans terrorisme ni spoliation; mais dans l'intérieur même du parti l'influence de Carrel servit à corriger beaucoup d'exaltés, car il ne craignait jamais de combattre l'utopie et la déraison chez ses adhérents. C'est lui qui le premier a parlé de « l'opinion républicaine conservatrice [3] »; n'est-ce point celle que défendirent après 1840 son rival Marrast et après 1870 son ancien ami Thiers, devenu président de la République?

L'idée républicaine pénétra même à la Chambre des députés, bien que celle-ci fût issue du suffrage censitaire. Le serment imposé aux députés les empêchait de faire une profession de foi anti-monarchique à la tribune, mais on connaissait les tendances de plusieurs d'entre eux; la Chambre de 1831 surtout, élue au milieu de la vigoureuse campagne menée contre l'hérédité de la pairie, renferma plusieurs démocrates. Lafayette restait un républicain de principe, mais peu dangereux pour la monarchie qu'il avait

1. 20 janvier 1832, 13 mai 1833.

2. « Les républicains de sentiment ne réussiront à ruiner dans les convictions de la majorité du pays les pouvoirs héréditaires qu'à la condition de se faire des opinions républicaines assez arrêtées, assez précises pour être facilement appréciées du grand nombre; assez larges, assez consciencieuses, assez morales pour dissiper toutes les préventions et offrir à toutes les diversités qui se partagent le pays des gages de liberté » (16 mai 1833).

3. Il employa le mot devant Stuart Mill qui le cite en français.

créée; deux hommes plus décidés, Voyer d'Argenson et l'énergique Audry de Puyraveau, manquaient de talent de parole et d'autorité; un autre grand seigneur, le comte de Ludre, faisait dans son pays, la Lorraine, une propagande suivie en faveur des associations républicaines, sans paraître souvent à la tribune. Deux députés démocrates, Cormenin et Cabet, à peu près silencieux à la Chambre, se firent connaître comme publicistes. Cabet, un instant procureur général au commencement du règne, fonda un journal, le *Populaire*, qui passa inaperçu dans la bourgeoisie, mais qui, par son style simple, clair, vigoureux, acquit une influence notable sur une partie des ouvriers parisiens. Bien plus célèbre fut Cormenin, le Paul-Louis Courier de la monarchie nouvelle, toujours prêt à partir en guerre contre la liste civile; cet ancien membre du Conseil d'État sous la Restauration, ce futur sénateur de l'Empire était surtout un plébiscitaire, un apôtre du suffrage universel; mais en 1831 tout le monde le comptait parmi les républicains, malgré son passé légitimiste. Ennemi des sociétés secrètes, il se comportait à la façon des agitateurs anglais, en usant de la presse, des associations publiques, de tous les moyens légaux. Les républicains aimaient à citer des extraits de Timon dans leurs journaux et leurs revues. C'était lui qui disait, à propos de la peine de mort : « Il n'y a de crimes politiques que ceux qui sont commis contre la souveraineté du peuple ». C'était lui qui jugeait ainsi l'œuvre accomplie par la Chambre le 7 août 1830 : « En vain dirait-on que les électeurs lui ont donné mandat. Un mandat législatif? Oui. Mais un mandat constituant? Non. Peut-on donner ce qu'on n'a pas? Les électeurs sont-ils le peuple? Cent mille citoyens sont-ils trente-trois millions d'hommes?... Ils ont bâclé une charte et une royauté en quelques heures[1]. »

Le seul orateur du parti républicain à la Chambre fut

1. Cormenin, *La peine de mort* (1830), *Lettre sur la Charte* (1831), dans ses *Pamphlets anciens et nouveaux* (1870).

Garnier-Pagès. Méridional comme Raspail, Blanqui et Marrast, il était né au pays des orateurs, à Marseille, en 1801. Sa jeunesse fut pénible; son père adoptif, maître de pension à Marseille, perdit toute sa fortune et, quand il fut venu à Paris, dut retirer du collège ses deux fils, celui-ci et le futur gouvernant de 1848 et de 1870. Pendant quelque temps les deux enfants allèrent tour à tour chercher l'eau (pour économiser un porteur) et faire le marché. Modeste commis, puis teneur de livres dans une maison de commerce, Garnier-Pagès vécut après la mort de ses parents dans une intimité complète avec sa sœur et son frère; celui-ci, qui réussissait dans les affaires comme courtier de commerce et qui voyait la supériorité de son aîné, lui dit : « Fais le nom, je ferai la fortune ». L'aîné travailla avec ardeur à compléter son éducation, se levant à cinq heures du matin pour lire les philosophes et surtout son préféré Bayle, consacrant les soirées à l'histoire et à la littérature. Devenu licencié en droit, il s'établit comme avocat et commençait à se faire une clientèle importante lorqu'arriva la Révolution de juillet. La politique l'avait de bonne heure attiré; membre de la Charbonnerie, puis de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, il avait pris l'habitude de la parole dans les réunions maçonniques, où l'on discutait les plus graves questions. Le 28 juillet Garnier-Pagès fomenta l'insurrection dans le septième arrondissement et fit de sa maison le quartier général des combattants du voisinage. En 1831 la fortune acquise à deux lui permit de payer le cens d'éligibilité; le lendemain du jour où il atteignait l'âge légal de trente ans, il fut nommé dans l'Isère. Ce jeune homme pâle, maladif, bientôt menacé par la phtisie qui devait l'emporter, était aimable, affectueux, d'une humeur toujours égale, incapable de haine, mais très ferme vis-à-vis de ses partisans comme de ses adversaires. Mal accueilli à la Chambre à cause de ses opinions, il s'y fit bientôt écouter; chez lui rien d'un tribun, ni au physique ni au moral; ce fut un excellent *debater*, maniant finement

l'ironie, sachant défendre un parti tumultueux avec une modération habile. Sa politique, semblable à celle d'Armand Carrel, était franchement républicaine, mais avec le souci d'éviter la violence, d'ajourner les demandes irréalisables[1].

Accusé de complicité dans l'émeute des 5 et 6 juin 1832, puis renvoyé de toute poursuite, Garnier-Pagès fit quelques mois plus tard sa véritable déclaration de principes à la tribune, le 29 novembre. Il distingue trois partis, les légitimistes, les adhérents de la Charte, et ceux qui veulent la souveraineté du peuple tout entière. La grande faute de la royauté nouvelle, c'est de n'avoir rien fait depuis deux ans pour les classes populaires : elle aurait dû « montrer dans un avenir prochain le jour où tous les Français, égaux devant la loi, jouiraient de tous les droits politiques »; elle ne l'a pas fait. « Je dis, continuait l'orateur, que tout gouvernement, quand il n'existerait que quinze jours, devrait trouver le temps de s'occuper des classes malheureuses ». Et le républicain faisait cette allusion à son gouvernement préféré : « On nous a parlé d'une forme de gouvernement que quelques personnes appellent de leurs vœux. Que ceux qui le redoutent se convainquent de cette vérité, que le seul moyen de l'empêcher d'arriver, c'est de s'occuper des hommes qui n'ont pas de droits, c'est-à-dire de satisfaire les besoins des masses[2] ». Garnier-Pagès reconnut bientôt qu'il fallait

1. La seule notice complète sur Garnier-Pagès est celle qu'a publiée Eugène Duclerc dans l'*Almanach populaire de la France*, année 1842. Cf. Sarrut et Saint-Edme, *Biographie de Garnier-Pagès*, 1841. V. aussi Timon, *Le livre des orateurs*. Amiable (*Une loge maçonnique avant 1789*, 1897) a publié la profession de foi morale de la loge dont Garnier-Pagès était Vénérable.

2. Deux jours après, à la séance du 1er décembre, Garnier-Pagès attaqué pour son rôle au 6 juin dut remonter à la tribune : il répéta l'exposé de ses opinions démocratiques et ajouta la déclaration suivante : « Par cela même que je professe le principe de la souveraineté du peuple, je déclare que jamais, dans aucun cas, je ne devancerai le vœu du peuple, ni ne voudrai lui imposer un gouvernement de minorité. Mais je le déclare également, si par une mauvaise administration le peuple était conduit, lui peuple, à faire ce qu'il a fait en juillet, comme alors je serais avec

renoncer à traiter les questions ouvrières devant une assemblée résolue à ne pas s'en occuper; mais il en comprit toujours l'importance et résuma plus tard ses vues sociales dans un banquet républicain par ce mot pittoresque : « Nous ne voulons pas raccourcir les habits, mais allonger les vestes ». Garnier-Pagès a d'ailleurs essayé dans la suite un exposé dogmatique de ses théories. La science politique, dit-il, comprend : 1° la connaissance des devoirs politiques, devoirs fondés sur la morale; 2° la formation du gouvernement, qui doit avoir comme origine la souveraineté du peuple; 3° les moyens de bien gouverner, ce qui est avant tout affaire de volonté chez les gouvernants. La démocratie est supérieure à tous les gouvernements : quand chacun a des droits, il n'y a pas de graves mécontentements à craindre; quand chacun vote, les électeurs sont trop nombreux pour qu'on puisse acheter leurs voix. « La société est bien organisée, je ne dis pas lorsque tous sont heureux, mais lorsqu'il dépend de chacun d'être heureux. Il en est ainsi lorsque le pouvoir est organisé de manière à faire prévaloir sûrement et clairement la volonté de tous.... Les devoirs politiques consistent pour chacun à travailler, suivant sa position, à l'amélioration du sort de tous[1] ».

le peuple et pour le peuple. Jusque-là, renfermé dans les limites de la Constitution, je me servirai de cette Constitution et des lois pour travailler dans l'intérêt de ceux qui devraient avoir des droits politiques et qui n'en ont point ». Le 13 avril 1833 il parla en faveur d'une pétition d'ouvriers du Var déposée par lui, et, tout en repoussant la pensée d'une lutte de classes, il demanda « si celui qui a plus que ce dont il a besoin ne doit pas contribuer plus que les autres à soutenir le gouvernement qui protège ses biens ».

1. *Dictionnaire politique*, publié en 1842 par Duclerc et Pagnerre. L'introduction, intitulée « De la science politique », est faite par Garnier-Pagès; la mort l'a empêché de la finir, de sorte que nous ne savons pas quelles étaient les réformes sociales qui lui semblaient nécessaires. Il distingue dans la situation actuelle du monde trois sortes de pays, ceux qui obéissent au despotisme, ceux qui ont la liberté sans l'égalité, ceux qui possèdent le régime démocratique. « Les conspirations qui préparent les insurrections et les insurrections elles-mêmes sont un devoir dans les pays soumis au despotisme. Dans les pays où l'on jouit de la liberté, sans cependant posséder l'égalité des droits, on ne doit recourir à l'insurrection qu'à la dernière extrémité, et l'on ne doit point conspirer...

Voilà quels étaient, après la révolution de juillet, les hommes les plus en vue du parti. Ajoutons que plusieurs démocrates n'avaient point de si hautes préoccupations morales et patriotiques. C'est le malheur des groupes avancés de renfermer toujours des braillards, uniquement occupés à fulminer contre le gouvernement, et de véritables bandits qui cherchent dans une révolution le moyen de faire un « coup » fructueux. Le parti républicain en 1830 ne put échapper à cette fatalité; mais la plupart de ses membres avaient un idéal très noble. Les uns désiraient les moyens légaux, tout en admettant la révolution comme recours extrême; les autres ne pensaient guère qu'à la révolution; beaucoup se proposaient comme but le suffrage universel, beaucoup n'y voyaient qu'un moyen pour obtenir des changements sociaux. Ces divergences allaient s'accuser bientôt, mais sans aboutir à une rupture complète; le parti était trop faible et trop menacé pour écarter une fraction notable des siens : les violents ne pouvaient méconnaître les services rendus par un Carrel ou un Garnier-Pagès, et ceux-ci mettaient une sorte de point d'honneur à ne pas abandonner les enfants perdus de la démocratie. Tous d'ailleurs se sentaient unis par le culte pour la souveraineté du peuple et rêvaient une époque où la république dominerait, où la France, régie par la vertu, ferait le bonheur de ses fils tout en régénérant le monde.

Dans le pays où la souveraineté du peuple est établie en droit et en fait, les conspirations et les insurrections sont le plus grand de tous les crimes ».

CHAPITRE III

Les premières luttes contre Louis-Philippe.

I

A l'époque de la Charbonnerie les affiliés de toutes les opinions avaient promis de convoquer après la victoire une Constituante qui choisirait le gouvernement de la France. Les républicains après les trois journées demandèrent qu'on tînt cet engagement, qu'on reconnût à la nation seule le pouvoir constituant, selon la théorie qui a toujours été la leur[1]; mais au lendemain des révolutions les événements vont si vite, le pays est si pressé de recouvrer la sécurité, que le gouvernement installé par les combattants est presque sûr d'obtenir ensuite l'approbation des électeurs. Le 9 août la monarchie d'Orléans eut pour elle le fait; les républicains le reconnurent, tout en niant le droit et en se réservant de lui rappeler plus tard ce péché originel. Du reste la plupart d'entre eux étaient disposés à faire crédit au nouveau régime, aucun ne se posait en irréconciliable[2]. On promettait une monarchie peu fas-

1. Les monarchistes, au contraire, n'ont que rarement cru à ce pouvoir constituant : « Je ne connais, écrivait Royer-Collard, que deux pouvoirs constituants, la conquête et les révolutions » (*Correspondance de Serre*, III, p. 435). Thiers parla de même en 1842 dans son discours sur la régence, où il réfutait Ledru-Rollin.

2. Raspail lui-même disait que, s'il fallait encore un roi, il serait prêt à crier « Vive le roi! » (*Lettres sur les prisons de Paris*, lettre du 8 août 1830). La *Tribune* écrivait le 12 août : « Le trône des Bourbons, trois fois renversé par la volonté nationale, se relève une troisième fois. Aujour-

tueuse, peu coûteuse, ne différant de l'autre forme gouvernementale que par l'hérédité du pouvoir exécutif; on savait que le nouveau monarque se proclamait un admirateur des États-Unis. Tout le monde parla donc de la « monarchie républicaine ». Lafayette la demandait à Louis-Philippe; le vieux conventionnel Grégoire l'acceptait en réclamant une liste civile modeste, votée annuellement; les Ecoles, publiant une adresse au peuple pour le détourner des émeutes, lui disaient : « De l'ordre, et alors on demandera une base plus républicaine pour nos institutions, et nous l'obtiendrons[1] ». Il y avait en août 1830 beaucoup de Français contents de la révolution, ennemis de l'ancien régime, peu sympathiques aux Bourbons des deux branches, mais effrayés par le mot de république; il dépendait soit du gouvernement, soit des républicains de les gagner par leurs actes politiques. Les hésitations du pouvoir, son empressement à faire oublier ses origines, à écarter les réformes populaires et surtout à maintenir la paix amenèrent beaucoup d'entre eux, Armand Carrel en tête, au parti avancé; mais les violences de parole des républicains (en attendant les émeutes), leurs apologies continuelles de 1793 ramenèrent les autres vers l'état de choses existant.

Dans les premiers jours cependant Louis-Philippe inspirait de la sympathie aux démocrates; quelques-uns comptaient même sur lui pour lutter contre la timidité des

d'hui, du moins, ce n'est pas en s'appuyant sur les baïonnettes étrangères ».

1. Ce qu'il faut aujourd'hui, disait Lafayette au lieutenant général le 1er août, « c'est un trône populaire, entouré d'institutions républicaines, tout à fait républicaines ». « En conservant une théorie républicaine, écrivait Grégoire, en s'affligeant des obstacles qui en repoussent l'application, il faut s'incliner devant la volonté nationale... Puisqu'on nous promet une *monarchie démocratique*, tâchons d'en effacer les anomalies... » (*Considérations sur la liste civile*, 1830). V. l'adresse des écoles dans les *Lettres du maréchal Bosquet à sa mère*, I, p. 56 (Bosquet en fut un des signataires). — Même langage chez l'avocat Rivoire (*De la république selon la Charte*, 1830, Lb 51250), et chez un ancien membre des Cinq-Cents et du Tribunat, Parent-Réal, qui déclare la forme de gouvernement indifférente pourvu que le principe démocratique triomphe (*Questions politiques*, 1830, Lb 51351)

Chambres, contre ces doctrinaires qui devinrent dès lors le point de mire de toutes les attaques. On savait que le roi sacrifierait sans répugnance l'hérédité de la pairie; on espérait qu'il allait dissoudre la Chambre des députés et confier le ministère aux amis de Lafayette[1]. Ces dispositions bienveillantes persistèrent pendant quelques mois; puis, quand le rêve de la monarchie républicaine se fut évanoui, le mécontentement alla croissant, et enfin dégénéra en lutte ouverte.

Les républicains eurent des rapports avec les deux autres partis antidynastiques, les *carlistes* et les *bonapartistes*. Ennemis des carlistes, ils avaient contribué plus que personne à la chute du roi légitime et ne songeaient point à pactiser avec les partisans des nobles et des prêtres. Les carlistes, au contraire, exaspérés contre le fils de Philippe-Égalité, leur firent des avances. Certains légitimistes préféraient la république à une monarchie usurpatrice. Chateaubriand déclara de nouveau que ce régime ne lui inspirait aucune répugnance, et que les souvenirs de 1793 seuls l'empêchaient d'y adhérer; peut-être même songea-t-il un instant à le faire[2]. D'autres voyaient dans la république une étape nécessaire, pensant qu'elle amènerait l'anarchie et que pour en sortir on s'adresserait à Henri V;

1. Le vieux républicain lyonnais Rosset, très dur pour le « guizotisme » et les « guizotins », déclare mettre sa confiance dans le roi (*Opinion des départements*, 1830, Lb [51]324). La *Révolution* (13 août), la *Tribune* (16 août) mettent le roi en garde contre les députés. Au procès d'avril 1831 l'avocat républicain Marie déclarait encore que le choix de Louis-Philippe avait été bon.

2. Chateaubriand, *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X*, 1831 (Lb [51]1019). « Le gouvernement républicain a des avantages incontestables; il est à bon marché; il est fort noble; il assigne aux intelligences leur rang naturel ». On aurait pu lui prêter serment sans rien trahir : « Il n'y eût pas eu usurpation, mais un autre ordre de choses ». Seulement la république a fait peur : « Les éloges de la Terreur et des Terroristes avaient épouvanté les esprits et les souvenirs; nos parents massacrés se levaient de la tombe, et nous demandaient si nous allions boire à la mémoire de leurs bourreaux » (p. 24 sqq.). — S'il faut en croire d'Alton-Shée (*Mes mémoires*, I, p. 58), Chateaubriand vint proposer à Berryer de se déclarer tous les deux pour la république; Berryer, après vingt-quatre heures de réflexion, s'y refusa parce que le catholicisme en souffrirait.

donc il fallait travailler à la faire triompher le plus tôt possible. La *Gazette de France* prétendait combiner le droit divin avec le suffrage universel, et ce programme, quelque bizarre qu'il parût, désarmait un peu la défiance des démocrates. Rien ne rapproche d'ailleurs comme une haine commune. Les ministres de Louis-Philippe contribuèrent à ces réconciliations par des poursuites qui englobaient les journaux des deux partis. On vit à Paris en 1832, comme à Lyon en 1834, comme aux journées de juin 1848, certains légitimistes exciter les républicains révolutionnaires et même combattre dans leurs rangs[1]. Cependant les avances des carlistes furent toujours assez mal reçues, et la fameuse alliance carlo-républicaine, sans cesse dénoncée par la presse dynastique, flétrie officiellement dans une adresse de la Chambre, n'exista point dans la réalité[2]. Le moindre incident suffisait à réveiller les vieilles haines : ainsi pendant la captivité de la duchesse de Berry, lorsque le bruit se répandit qu'elle était enceinte, les carlistes provoquèrent ceux qui répétaient cette nouvelle; des duels, où Carrel faillit perdre la vie, commencèrent entre eux et les démocrates; l'intervention de Garnier-Pagès et de Berryer fut nécessaire pour empêcher une véritable bataille rangée.

Entre bonapartistes et républicains l'alliance était plus facile : réunis sous le même étendard pendant les quinze ans de la Restauration, les uns et les autres avaient la foi dans la démocratie, la haine de l'ancien régime. Ils entretinrent donc des rapports amicaux après comme avant 1830,

1. Pour le 5 juin 1832, v. *Hist. de dix ans*, III, p. 270 (les relations personnelles de Louis Blanc avec les salons légitimistes lui permettaient d'être bien renseigné). Pour avril 1834, v. le rapport de Girod (de l'Ain) à la cour des pairs, I, p. 298, 307 sqq.

2. Dès le 8 août 1830 la *Tribune* se plaignait d'une pareille calomnie. L'adresse de la Chambre, répondant au discours du trône du 23 juillet 1831, blâmait « les insensés qui, rêvant la chimère d'une république si justement réprouvée par le sentiment national, troublent la société, l'inquiètent, et deviennent trop souvent les complices d'une faction qui, fidèle à ses traditions honteuses, fomente des excès pour nous diviser et nous affaiblir ».

et cette fois comme au temps de la Charbonnerie, les républicains se laissèrent jouer par leurs alliés. Ainsi la *Révolution*, rédigée par le jeune et gros Antony Thouret, devint malgré lui une feuille napoléonienne. Quelques républicains se disaient que Napoléon II vaudrait mieux que Louis-Philippe : « Ils renouvellent, écrivait Lafayette, la fable du cheval et de l'homme, et croient qu'en se laissant monter sur le corps par le bonapartisme ils s'en débarrasseront ensuite, ce qui est une grande erreur[1] ». Après la mort du duc de Reichstadt on crut que ses partisans abdiqueraient leurs espérances dynastiques ; la *Tribune* leur adressa un appel, en montrant que le programme républicain s'accordait avec le leur, pour la politique étrangère surtout[2]. Le poète bonapartiste Belmontet se fit le chantre de la république. L'enthousiasme pour Napoléon était général chez les vainqueurs de juillet; nul, sauf Thiers, n'a été plus bonapartiste que Louis-Philippe. Les républicains se montrèrent plus réservés; s'ils admiraient l'héri-

1. Lafayette, *Mémoires*, V, p. 592. Raspail (*Lettres sur les prisons*, II, 36e lettre) raconte l'erreur de Thouret, « excellent moutard de vingt-quatre ans » qui réunit « l'énergique élocution de Mirabeau le grand et l'embonpoint de Mirabeau le frère ». D'après les *Mémoires* du roi Jérôme (VII, p. 468), Cavaignac, Guinard et Bastide allèrent à Londres vers 1832 pour s'entendre avec Joseph Bonaparte contre Louis-Philippe; mais on ne put pas se mettre d'accord, à cause de leurs projets de réformes sociales.

2. 2 août 1832 : « Nous ne viendrons pas hypocritement afficher une douleur que nos affections politiques ne nous inspirent point »; maintenant que Napoléon II est mort, ses partisans « savent que, comme eux, nous voulons que nos affronts soient vengés; que la France reprenne dans l'Europe le rang qu'elle doit occuper ». Le 2 septembre, la *Tribune* affirme que la fusion est accomplie. Les bonapartistes cherchèrent bientôt, semble-t-il, à dominer les républicains, puisqu'un membre des Droits de l'homme écrivait à un de ses amis vers la fin de 1833 : « Le parti napoléoniste, qui du reste n'existe encore que dans le cerveau de quelques ambitieux, a voulu s'emparer de la direction de nos affaires; il a échoué... » (Rapport de Girod (de l'Ain), IV, annexe 46 *bis*). Il s'agit probablement de la proposition faite par la section des Victoires, pour que l'alliance fût conclue avec les bonapartistes; le comité central déclara la section dissoute, en ajoutant que « le nom de Bonaparte rappelle l'anéantissement de la liberté, la persécution des patriotes, la réinstallation de la noblesse et du clergé, la création des privilèges, des monopoles et de toutes ces institutions aristocratiques qui témoignent encore des coupables intentions de l'empire » (cité dans le plaidoyer de Dupont, *Procès des vingt-sept*, Lb 512065).

tier de la Révolution, l'auteur du Code civil, le vainqueur de l'Europe, son despotisme leur était odieux, et les noms de Fleurus ou de Wattigniès sonnaient plus agréablement à *leurs oreilles que ceux d'Austerlitz et de Wagram*. Garnier-Pagès rappelait à la Chambre le 18 brumaire; Carrel critiquait ses fautes en glorifiant son génie[1].

II

Le parti républicain s'encadra bientôt dans quelques associations qui renfermèrent à peu près tous ses membres. La plus ancienne était la société « Aide-toi, le ciel t'aidera ». Elle avait réuni sous la Restauration les monarchistes libéraux et les démocrates; après juillet beaucoup des premiers la quittèrent, mais seulement peu à peu; Guizot, par exemple, en fit encore partie pendant quelques mois, bien qu'il fût déjà entré au ministère comme représentant des idées conservatrices[2]. L'association devint de plus en plus républicaine, mais, dirigée par les modérés du parti, elle n'exclut jamais la gauche dynastique, le groupe d'Odilon Barrot, qui avait beaucoup d'idées communes avec eux. A l'assemblée générale du 14 novembre 1832 nous voyons dans le comité des républicains avérés, Armand Carrel, Garnier-Pagès, l'avocat Dupont, Barthélemy Saint-Hilaire, et avec eux Châtelain, rédacteur en chef du *Courrier Français*, connu comme monarchiste libéral, et Cauchois-Lemaire, rédacteur en chef du *Bon Sens*, placé à la frontière entre les républicains et les radicaux constitutionnels[3]. L'association, fidèle à son ancienne règle, se

1. Sainte-Beuve, dans son article sur Carrel, cite plusieurs phrases du publiciste à l'éloge de Napoléon, sans indiquer les correctifs qui les accompagnent toujours. La *Tribune* (10 août 1832) dit que Napoléon fut « parricide » en ruinant la liberté. A la Chambre, comme Molé vantait Napoléon, Glais-Bizoin s'écria : « Qu'a-t-il fait de la liberté? » et Garnier-Pagès : « Il a chassé les Chambres ». (*National*, 3 juin 1838.)
2. V. son discours à la Chambre, 12 mars 1834.
3. « *Aide-toi, le ciel t'aidera* ». *Assemblée générale*... (Lb 51 1584). *Rapport*

conformait scrupuleusement à la légalité; comme le dit le rapport lu à l'assemblée générale de novembre, son travail consistait à faire avec la garde nationale, *les conseils municipaux et le droit de pétition ce qu'elle avait fait* sous la Restauration avec les collèges électoraux et la presse : « exploiter les lois au profit de vos principes ». Le comité, investi d'un pouvoir très grand, surveillait les députés, choisissait des candidats pour les élections, publiait des brochures, entretenait des relations avec les journaux amis à Paris et en province; il correspondait avec les officiers de la garde nationale favorables à la gauche, pour aider à leur réélection, pour les engager à n'accepter ni places ni décorations, mais aussi à ne point démissionner dans un accès de découragement. Soutenir dans les conseils municipaux ceux qui luttaient contre la tutelle excessive du pouvoir central; assurer l'exercice du droit de pétition; signaler enfin les abus commis dans le recrutement du jury ou la durée trop longue d'une détention préventive, autant de tâches qui lui incombaient encore. L'association travailla beaucoup hors de Paris et parvint à organiser des comités dans trente-cinq départements. Elle chosissait, comme le dit le rapport du 4 février 1833, des correspondants patriotes, soit parmi ceux qui soutenaient encore les institutions d'août, soit parmi ceux qui désiraient les changer. Cette société, utile pour habituer la nation à l'exercice des droits politiques, faisant plus de besogne que de bruit, publia encore en décembre 1833 un compte rendu des sessions législatives tenues depuis deux ans, avec des notes individuelles sur la carrière politique et les opinions de chaque député. La loi sur les associations la fit disparaître en 1834.

Cormenin fut le plus actif promoteur d'une autre société qui s'appela tour à tour Association de la presse, Association pour la liberté de la presse, Association pour la

du comité, lu à l'assemblée générale du 4 février 1833 (Lb [51]1713). *Comptes rendus des sessions législatives de 1832 et 1833* (Lb [51]1848).

défense de la presse patriote. Elle naquit d'abord à Lyon; ce fut lui qui la forma dans l'Ain, son département, et qui la propagea ensuite ailleurs. Les électeurs, disait-il, ne constituant qu'une petite minorité privilégiée, la masse du peuple est représentée, non par la Chambre, mais par la presse. En province, les feuilles indépendantes ont sans cesse à craindre l'arbitraire des préfets; ainsi quand un imprimeur prête ses ateliers à un journal d'opposition, on le menace de lui retirer son brevet. Il faut que les opposants s'unissent pour subvenir au cautionnement des journaux, payer leurs amendes et créer au besoin des feuilles nouvelles[1]. — L'association eut un développement rapide. Les opposants dynastiques s'y rencontrèrent d'abord avec les républicains; puis il se produisit le même changement que dans la société « Aide-toi, le ciel t'aidera » : les derniers demeurèrent les maîtres et finirent même par s'y trouver presque seuls. Comme la précédente, cette association appartenait aux modérés du parti; elle fut la rivale des Amis du peuple, puis des Droits de l'homme jusqu'à la loi de 1834. Son organisation s'était améliorée sans cesse; ainsi à la fin de 1833 nous voyons qu'elle renferme à Paris cinq comités distincts : le comité d'enquête, au sujet des actes illégaux des fonctionnaires, présidé par Cabet, Armand Marrast et Guinard; le comité de défense, pour assister les prévenus, présidé par Joly, Dupont et Marie; le comité des secours, des prisons et des finances, recueillant les cotisations et venant en aide aux prisonniers politiques, présidé par Audiat et Cormenin; le comité de législation, présidé par Lafayette, Carrel et Garnier-Pagès; enfin le comité central et de la presse, dont les présidents sont Audry de Puyraveau, d'Argenson et Cavaignac[2].

1. *Association de la presse. Discours de M. de Cormenin* (à Montargis), 1832 (Lb 51 1524). V. la circulaire lancée dans l'Ain par Cormenin et deux autres députés de ce département (Lb 51 1728).

2. *Tribune* du 3 novembre 1833. Outre les comités il y avait douze commissions pour les douze arrondissements parisiens, sans parler des groupes départementaux. On trouve d'autres documents relatifs à cette associa-

Paris eut aussi une société républicaine d'enseignement. Au lendemain de la révolution accomplie par les prolétaires sous la direction des étudiants et des polytechniciens, l'Association polytechnique s'était formée pour instruire les ouvriers; elle avait l'approbation et l'appui du gouvernement. Ce fut un démembrement de cette association qui fit naître un groupe nouveau. Quelques professeurs, par exemple Raucourt et Lechevalier, mêlaient à leurs leçons des digressions politiques et sociales; bientôt ils quittèrent l'Association polytechnique et fondèrent en 1831 l'Association pour l'instruction gratuite du peuple; dissoute après l'émeute des 5 et 6 juin 1832, elle reparut bientôt sous le nom d'Association libre pour l'éducation du peuple, en prenant cette fois l'engagement de ne pas faire de politique. A la place de Lechevalier, Cabet fut élu secrétaire général le 9 février 1833. La circulaire publiée par lui en avril nous montre la société à son apogée : le comité central a Dupont (de l'Eure) comme président, Arago et Cormenin comme vice-présidents; parmi les membres du comité figurent plusieurs députés dynastiques, Odilon Barrot, Havin, Nicod, Mauguin, mais surtout des républicains, les députés Audry de Puyraveau, d'Argenson, Beauséjour, Dulong, Garnier-Pagès, Lafayette, Laboissière et des personnages tels que Charles Teste, Carrel, Recurt, Mlle Grouvelle. Dans chaque arrondissement de Paris les sociétaires forment une « cohorte » et payent au minimum 25 centimes par semaine; ils sont en 1833 plus de deux mille, et l'association fait faire quarante-deux cours, suivis par deux mille cinq cents personnes. Dans ces cours on tenait la promesse faite au ministère d'éviter la politique [1], mais l'esprit de l'enseignement

tion dans les annexes du rapport de Girod (de l'Ain) sur le procès d'avril, IV, nos 1 et suivants, nos 27 à 35.

1. V. le discours d'installation de Cabet (Lb 51 4749), et la circulaire d'avril 1833, le discours de Guizot à la Chambre des députés le 21 mars 1834; l'article *Association polytechnique* dans le *Dictionnaire de pédagogie* de Buisson. La circulaire donne quelques détails sur l'enseignement. Pour les hommes il comprend quatre années : première année, lecture,

demeurait quand même républicain. Cette association fut tuée comme les autres par la loi de 1834[1].

D'autres essais d'association avaient eu lieu dès le début du règne parmi les *étudiants parisiens*. L'un d'eux, Sambuc, ayant passé quelque temps dans les Universités de Suisse et d'Allemagne, voulut créer à l'imitation de l'étranger une association générale des écoles; c'est peut-être le premier projet de ce genre qu'on ait vu en France. Dans un appel à ses camarades il fit valoir les avantages matériels de ce groupement, la possibilité de se procurer tout à bon compte; mais il parla plus encore des avantages moraux, de l'union destinée à s'accomplir ainsi entre les diverses fractions de la jeunesse : déjà ses rêves lui faisaient entrevoir une correspondance régulière établie entre tous les étudiants d'Europe. Quoique républicain, Sambuc n'avait à ce moment aucune arrière-pensée révolutionnaire, il sollicitait même l'appui du gouvernement et s'assurait l'approbation de plusieurs professeurs des facultés parisiennes; mais le projet avorta. Sambuc songea bientôt à une association politique et fonda la Société de l'ordre, du progrès et de la liberté, qui ne tarda point à prendre un caractère militant. Deux autres étudiants républicains, Marc Dufraisse et Lhéritier, fondèrent l'Association des écoles, qui demandait la destruction de l'Université[2].

écriture, orthographe, éléments de langue française, de calcul, de géographie, dessin linéaire; deuxième année, langue française, arithmétique, algèbre et géométrie élémentaires, physique, comptabilité, dessin; troisième année, langue française, géométrie descriptive, physique, chimie, minéralogie, comptabilité, législation (commerciale, industrielle et agricole), dessin; quatrième année, fin de la chimie et de la minéralogie, mécanique, astronomie, physiologie, agriculture, art vétérinaire, dessin. Il y a aussi un enseignement des femmes en deux années. L'association eut un moment un journal mensuel, le *Fondateur*, rédigé par Cabet.

1. Elle essaya de continuer quelques-uns de ses cours. Pagnerre et quelques-uns de ses amis furent condamnés en première instance et en appel pour avoir fait des cours publics non autorisés (*Réformateur*, 6 mars 1835).

2. Sambuc, *Aux étudiants, sur les derniers événements des écoles de droit et de médecine de Paris*, 29 novembre 1830 (Lb 51331). Sambuc fut un des prévenus du procès d'avril 1831 : l'acte d'accusation dit que, dans la Société de l'ordre, du progrès et de la liberté, fondée par lui,

Tous ces groupes disparurent bien vite sans avoir fait de bruit.

Il n'en fut pas de même des Amis du peuple. Ici rien que des républicains, la plupart disciples de la Convention; c'étaient les nouveaux jacobins qui se réunissaient dans cette société, en face des modérés groupés dans « Aide-toi, le ciel t'aidera » ou dans l'association de la presse. Les Amis du peuple s'étaient constitués dès le 30 juillet 1830, en pleine effervescence, au moment où l'on délibérait sur le gouvernement à choisir; nous avons vu leurs efforts infructueux pour faire nommer une Constituante, leur succès contre la pairie héréditaire, leur programme social autant que politique. Ce fut ce programme qui les rendit aussitôt suspects à la bourgeoisie victorieuse; elle lut avec colère l'affiche qui, en septembre 1830, dénonçait les souffrances des ouvriers et l'égoïsme de « l'aristocratie bourgeoise ». Ce ne furent pas seulement le *Moniteur* et le *Journal des Débats* qui attaquèrent ce placard; dans le *National* Armand Carrel blâma ces violences et la *Tribune* elle-même conseilla aux Amis du peuple de renoncer à la tradition jacobine[1]. Enfin François de Corcelle, un des anciens chefs de la Charbonnerie, adressa le 22 septembre à la société une lettre publique pour expliquer les motifs de sa démission. « Vous n'avez pas de doctrine dirigeante, disait-il, et vous êtes constitués de manière qu'à défaut de principes unanimement adoptés, aucun règlement ne pourrait rallier vos esprits et donner à vos travaux un but réel, une moralité pratique ». Il distinguait parmi eux des jacobins, des saint-simoniens et des constitutionnels de 1830 : les derniers, peu nombreux, vont se retirer; les saint-simoniens ont fait accepter quelques-unes de leurs for-

chaque membre devait avoir un fusil et cinquante cartouches. On avait saisi un journal de sa vie, tenu par lui, et dont plusieurs extraits furent cités au procès. — Louis Blanc, *Hist. de dix ans*, II, p. 326.

1. *National*, 11 septembre 1830. *Tribune*, 28 septembre et 10 octobre; ce dernier article condamnait les massacres de septembre 1792, ce qui déplut aux néo-jacobins (Fabre, *La révolution de 1830*, I, p. 279).

mules qui, bonnes à étudier dans un petit groupe fermé, effrayeront le grand public non initié. Quant aux jacobins, ce sont de braves jeunes gens polis et doux, qui ont adopté « un jacobinisme d'imagination et de sentiment, un anachronisme sans conséquence et sans réalité, une sorte de poétique réminiscence de l'indomptable fermeté de nos pères, accompagnée de vagues ressentiments de la fièvre des trois jours ». L'association, continuait l'impitoyable censeur, a des assemblées trop nombreuses et trop fréquentes; elle se complaît dans « ces déclarations de principe qu'on peut éternellement commenter sans faire un pas », au lieu de s'attacher à des objets précis et utiles. Corcelle ajoutait avec beaucoup de clairvoyance que le parti conservateur aux prochaines élections législatives agiterait le fantôme des Amis du peuple pour faire nommer ses candidats par la bourgeoisie terrifiée[1].

L'association n'avait rien de secret. Les républicains, loin de songer en 1830 aux conspirations ténébreuses, voulaient prêcher publiquement leurs idées. Les Amis du peuple recherchaient même une publicité un peu tapageuse, envoyant par exemple au secours de la révolution belge un bataillon levé à leurs frais, avec un étendard spécial. Ce fut une agression de la garde nationale qui les obligea de revenir aux assemblées fermées. Le 25 septembre 1830 l'association tenait une séance publique au gymnase Pellier, rue Montmartre; une foule nombreuse, composée surtout de gardes nationaux, vient l'assaillir en criant : « A bas les clubs! »; des officiers envoyés par Lafayette engagent les républicains à lever la séance, et le bureau suit ce conseil[2]. Les Amis du peuple se trouvèrent donc obligés d'avoir désormais des réunions privées, nullement secrètes, accessibles à ceux qui désiraient y assister. Henri Heine a décrit une séance de février 1832.

1. *François de Corcelle à la Société des Amis du peuple* (Lb [51]192).

2. Louis Blanc, *Hist. de dix ans*, II, p. 328 sqq. (Paris, F. Alcan.) Il dit que la loge des Amis de la vérité, subsistant après la révolution, vint se fondre dans la nouvelle société.

Il y avait là plus de quinze cents personnes serrées dans une salle étroite; la galanterie française réservait aux dames les meilleures places, près de la tribune. Les assistants, très sérieux, écoutaient les discours attentivement, avec des yeux étincelants, et criaient parfois : « C'est vrai, c'est vrai ». Blanqui prononça un long discours, « plein de sève, de droiture et de colère ». C'était une satire de la bourgeoisie, des boutiquiers qui avaient choisi pour roi Louis-Philippe, la boutique incarnée; puis Cavaignac parla de même, avec son débit haché, négligé. Les auditeurs citaient couramment Camille Desmoulins et Marat. « La réunion avait l'odeur d'un vieil exemplaire relu, gras et usé du *Moniteur* de 1793 [1] ». Le mot de « citoyen » remis en usage parmi les adhérents confirmait encore cette impression.

Tout en renonçant aux séances publiques, l'association exposait son programme par des discours et des brochures. Son président Hubert, poursuivi pour l'affiche de septembre 1830, fit le 2 octobre une profession de foi devant le tribunal et dit aux magistrats : « Juges de Charles X, récusez-vous; le peuple vous a dépouillés de la toge en rendant la liberté à vos victimes ». En décembre suivant Trélat, devenu président, parlait au nom de la société sur la tombe de Benjamin Constant et s'écriait : « Amis du peuple, ennemis de l'aristocratie, ennemis des privilèges, les serments renouvelés chez les morts ont quelque chose de terrible; jurons ici, jurons tous que nos journées de juillet si chèrement achetées de la vie de nos frères ne seront pas perdues [2] ». Enfin l'association publiait fréquemment des brochures de propagande, pour demander une réforme particulière, ou pour relever un discours prononcé à la Chambre, ou bien pour faire connaître le plaidoyer d'un

1. Henri Heine, *De la France*, 1832, p. 58 sqq. « C'est folie, dit-il encore, de ressusciter le langage de 1793 comme le font les Amis du peuple qui, sans le savoir, agissent dans un sens aussi rétrograde que les champions les plus ardents de l'ancien régime ».

2. Pour Hubert, v. L. Blanc, II, p. 330. J'ai trouvé le discours de Trélat dans une brochure isolée.

accusé. Ces brochures devinrent de plus en plus audacieuses : « Ceux-là se trompent, disait l'une d'elles, qui croient que le fait principal de la Restauration fut le rétablissement de l'ancien régime; son œuvre fut surtout l'organisation de l'*aristocratie bourgeoise*. C'est dans l'espoir de se débarrasser de cette aristocratie déjà trop lourde en 1830 que la plupart des combattants exposèrent leur vie[1] ».

Il se forma encore bien d'autres sociétés républicaines ou révolutionnaires vite disparues[2]. En somme, la société Aide-toi, l'Association pour la liberté de la presse, l'Association pour l'instruction du peuple, les Amis du peuple, voilà, avec la société des Droits de l'homme que nous verrons bientôt, les grandes sociétés républicaines, celles au sujet desquelles la *Tribune* écrivit en 1833 : « Paris compte désormais cinq grandes associations politiques agissant incessamment sur la population, et dont l'esprit, il faut le proclamer avec orgueil, est le même, dont le sentiment est populaire, dont le but enfin est la liberté, l'égalité, et le moyen, la république[3] ». Ce fut un remarquable essai de propagande pacifique, d'activité légale. Sans doute l'article 291 du Code pénal demeurait en vigueur, mais Guizot lui-même avait déclaré qu'une pareille disposition ne pourrait longtemps subsister dans les lois d'un peuple libre. Les intentions révolutionnaires ne manquaient pas

1. Ces brochures, qui portent toujours en tête « Société des Amis du peuple », contiennent chacune plusieurs articles, ordinairement signés d'initiales. Ainsi une brochure du 18 août 1831 renferme des études sur la monarchie républicaine déclarée impraticable, sur la nécessité d'améliorer le sort des enfants naturels, sur le caractère aristocratique de la Chambre, sur l'obéissance passive imposée aux soldats (Lb [51]888). Une autre, du 31 août 1831, contient surtout le plaidoyer d'un membre de la société (Lb [51]903). Une troisième, du 15 septembre, insiste sur la gravité de la question des machines, qui enlèvent le pain aux ouvriers (Lb[51] 941). Enfin celle dont nous venons de citer une phrase socialiste consacre aussi des pages violentes à la chute de Varsovie (Lb [51]983). Il y en eut encore bien d'autres (Lb [51]1005, 1055, 1056, 1113, 1273, 1347).

2. Elles sont énumérées par Gisquet, préfet de police (*Mémoires*, I, chap. xv).

3. 25 janvier 1833. Il se forma aussi une Société de la Nouvelle Ecole, qui publia un manifeste républicain (Lb [51]1788), mais qui ne paraît pas avoir eu grande action.

chez certains républicains, mais au début la plupart n'éprouvaient aucun désir de provoquer un nouveau bouleversement.

III

Suivons maintenant les relations du gouvernement de juillet avec les républicains. Au commencement il se montra modéré, indulgent, presque, timide; un pouvoir nouveau est toujours peu solide, et celui-ci hésitait à rompre avec des hommes d'action qui l'avaient aidé à naître. C'était l'époque où Talleyrand, avant de partir pour l'Angleterre comme ambassadeur, invitait chez lui les principaux démocrates et s'amusait un soir à demander à Cavaignac ce qu'il ferait si on l'envoyait négocier à Londres; après avoir écouté le jeune enthousiaste il se contenta de lui répondre : « Eh bien! je vois qu'en diplomatie vous ne me valez pas encore [1] ». Les ministres de Louis-Philippe en 1830 évitaient de s'aliéner la jeunesse républicaine; ils avaient assez à faire avec les ouvriers qui, réduits à la misère par la révolution, traversaient Paris en longs cortèges ou allaient briser les machines. D'ailleurs les démocrates réservaient leur antipathie pour la monarchie déchue; pendant plusieurs mois l'agitation révolutionnaire fut dirigée contre les souvenirs du règne précédent, comme on le vit au procès des ministres et au sac de l'archevêché. Le procès de Polignac et de ses collègues souleva ceux qui ne voulaient pas laisser échapper à la mort les auteurs des ordonnances; ce fut la cause des troubles de décembre 1830. A ce moment l'artillerie de la garde nationale, sur quatre batteries, en comptait deux républicaines, la troisième commandée par Bastide et Thomas, la seconde par Guinard et Cavaignac; elles comprenaient beaucoup de jeunes gens riches, élégants, bruyants, actifs.

1. Bapst, *Le maréchal Canrobert*, p. 414.

On les accusa d'avoir voulu profiter de ces troubles pour essayer une émeute. L'accusation était-elle fondée? Tous l'ont nié devant le tribunal; tous ont déclaré que leurs mesures militaires visaient la répression d'un complot bonapartiste, et Lafayette vint déclarer au jury qu'on parlait de ce complot comme probable; il est certain que les Amis du peuple repoussèrent les propositions belliqueuses venues de divers côtés. Les divers témoignages montrent que l'artillerie de la garde nationale ne fit rien pour amener une révolution; mais qu'elle se tenait prête à s'y joindre si le peuple commençait [1]. Deux mois plus tard la dévastation de Saint-Germain l'Auxerrois et le sac de l'archevêché furent accomplis sous les yeux bienveillants de la garde nationale par une foule qui haïssait les carlistes et les jésuites; le parti républicain n'y joua point de rôle.

En réalité les troubles alors si fréquents dans Paris étaient causés par l'inertie du gouvernement et par la surexcitation folle qui suit toujours une victoire populaire. « C'est vraiment très drôle, écrivait George Sand le 6 mars 1831. La révolution est en permanence comme la Chambre; et l'on vit aussi gaiement, au milieu des baïonnettes, des émeutes et des ruines, que si l'on était en pleine paix [2] ». Mais les gens paisibles et laborieux prenaient les choses moins plaisamment, et le parti de la résistance avait intérêt à rendre les républicains responsables de tous ces désordres, pour effrayer la masse des électeurs et la ramener aux idées conservatrices; les républicains l'y aidaient par leurs apologies de 1793. Le *Journal des Débats* exprima la terreur sincère qu'inspiraient à la classe moyenne les souvenirs de la Convention : « Ce mot de république à lui seul, écrivait-il, suffirait pour décré-

1. Tous les témoignages sont réunis dans Babeuf, *Procès de la conspiration dite républicaine de décembre 1830* ; l'introduction contient des détails biographiques sur quelques républicains. Raspail se moquait des élégants démocrates de l'artillerie, avec leur uniforme bien pincé à la taille et orné de nombreux colifichets (*Lettres sur les prisons*, I, 1er octobre 1830).

2. *Correspondance*, I, p. 168.

diter le parti qui oserait l'écrire sur ses étendards... La république, c'est pour les commerçants le *maximum*, pour les propriétaires la spoliation et les échafauds; pour tout le monde, c'est le désordre, la guerre civile et la guerre étrangère [1] ». Guizot tenait le même langage à la tribune de la Chambre. Le 29 décembre 1830, au lendemain du procès des ministres, il présenta le tableau du parti républicain : ce parti, d'après lui, comprend des esprits spéculatifs et sincères, qui obéissent à des idées inexactes sur la bonté native de l'homme; puis viennent des fanatiques, inspirés par les mêmes idées, mais unissant la passion à la théorie; des mécontents et des ambitieux se joignent à eux par intérêt personnel; enfin une petite portion de la multitude cherche dans l'émeute un plaisir, une sensation nouvelle [2].

Cependant les désordres continuaient dans Paris; un gouvernement digne de ce nom devait mettre fin, au besoin par la force, à un pareil état de choses. Le ministère Casimir Perier fut constitué le 13 mars 1831, et le surlendemain le nouveau président du conseil exposa devant la Chambre dans un langage énergique le programme de la politique de résistance. Les républicains lui répondirent le mois suivant, dans le procès fait aux prétendus conspirateurs de décembre 1830; ces audiences du 6 au 10 avril, où Cavaignac, Trélat, Sambuc et plusieurs autres firent une solennelle profession de foi, marquèrent la rupture entre le gouvernement et le parti démocratique. Enfin, quelques jours après, au mois de mai, Sarrut et Marrast prirent en main la rédaction de la *Tribune* à la place d'Auguste Fabre. Désormais la lutte allait devenir très vive.

1. 21 septembre 1830.
2. Plus violent dans la suite, Guizot s'écriait : Ce parti, « c'est la collection de tous les débris, c'est le *caput mortuum* de ce qui s'est passé chez nous de 1789 à 1830 » (11 août 1831). Et il justifiait la terreur de la bourgeoisie : « La France a peur de tout ce qui lui rappelle les maux qu'elle a soufferts, de ce qui ressemble aux principes, aux habitudes, au langage révolutionnaire... Il y a trente-cinq ans que ce sentiment domine la nation » (21 décembre 1831).

Un incident le montra aussitôt; une médaille devait être distribuée aux combattants de juillet; on voulut y marquer cette légende, « donnée par le roi », et faire prêter serment aux décorés; plus de douze cents d'entre eux, assemblés sous la présidence de Garnier-Pagès, décidèrent qu'ils refuseraient la légende et le serment. Le pouvoir dut céder encore une fois.

La lutte s'engagea par une série de procès faits aux journaux ou aux associations du parti. Les républicains, toujours prêts à braver la prison ou les amendes, se réjouissaient de pouvoir faire ainsi une propagande publique; souvent les accusés se défendirent eux-mêmes; d'autres fois ils allaient s'adresser à des avocats partageant leurs opinions. Le barreau comptait un grand nombre de démocrates : ceux qui devinrent les plus célèbres par leurs plaidoyers politiques furent Dupont et Michel (de Bourges [1]). Le premier, qui se fit connaître à l'Assemblée nationale de 1848 sous le nom de Dupont (de Bussac), joignait des théories sociales très arrêtées, très radicales, à une éloquence tour à tour vigoureuse et caustique. Le second, qui avait été commis, soldat, maître d'études avant de devenir avocat, possédait l'éloquence puissante et le geste impérieux des grands tribuns; cet homme petit, chauve, ayant à trente-cinq ans l'apparence d'un vieillard, savait dominer le public d'une salle d'audience par sa parole violente, par ses cris de colère qui alternaient avec des raisonnements simples, sobres, convaincants. Il inspirait une véritable adoration à beaucoup de républicains; mais ces dons oratoires s'alliaient à une incapacité politique dont il a donné la preuve en 1848. D'un caractère doux et inoffensif, il réclamait volontiers la Terreur, les échafauds,

1. Au procès d'avril 1831 nous voyons figurer comme défenseurs, outre ces deux, Marie, Rouen, Achille Roche, Charles Ledru, Rittiez (le futur rédacteur du *Censeur* à Lyon), Boinvilliers (qui se convertit au bonapartisme après 1848) et Bethmont, qui oscillait entre le parti républicain et la gauche dynastique. Sur les dix-huit accusés de ce procès, treize n'avaient pas trente ans.

atteint de cette « guillotinomanie » que Henri Heine observait chez les républicains. Un avocat très différent de lui, Marie, acquit bientôt une grande autorité par sa parole grave, tranquille, persuasive; à côté des deux avocats montagnards il fut le représentant des modérés, des girondins[1].

Le procès d'avril 1831 se termina par l'acquittement général des prévenus; une foule nombreuse les ramena en triomphe chez eux, et le soir plusieurs maisons furent illuminées. Cela n'empêcha pas Casimir Perier de prescrire aux procureurs généraux une lutte à outrance contre le parti révolutionnaire; jamais au temps du ministère Villèle on n'avait assisté à une pareille série de saisies et de procès de presse; jamais non plus les journaux, très respectueux vis-à-vis de la personne royale avant 1830, n'avaient déployé une pareille violence contre le souverain et ses ministres. Le plus souvent le jury acquittait les gérants, qui s'en allaient au milieu d'une escorte triomphale. Le ministère s'en consolait parce que de temps en temps une condamnation, entraînant une forte amende, préparait la ruine de ces journaux à clientèle restreinte, grevés par le cautionnement et le timbre. La *Révolution*, malgré Antony Thouret, avait passé au bonapartisme; le *Mouvement*, que dirigeait Achille Roche, ne tarda point à fusionner avec la *Tribune*. Le *National*, où Carrel venait de proclamer sa conversion à la république, n'attirait pas encore les foudres du pouvoir. La *Tribune*, au contraire, avait toujours au moins un procès en train : entre ses rédacteurs et le procureur général Persil une véritable guerre personnelle s'était engagée. Quelques-uns de ces procès eurent un retentissement considérable, par exemple celui

1. Sur Dupont, v. Loudun, *Les derniers orateurs*, 1855. Sur Marie et Michel (de Bourges), v. Pinard, *Le barreau au XIXe siècle*, t. II, 1865. George Sand a longuement parlé de Michel sous le nom d'Everard, surtout dans l'*Histoire de ma vie*, X, p. 22 sqq., 41, 96. Il y a une notice sur lui, à propos de l'inauguration de sa statue, dans le *Temps* du 3 novembre 1897.

de Marrast pour une dénonciation relative au marché des « fusils Gisquet », ou celui de Sarrut pour un article sur la conduite peu française de Louis-Philippe durant l'émigration. Le 2 juin 1832 la *Tribune* était arrivée à sa cinquante-deuxième poursuite. Avec les feuilles politiques le parti possédait aussi les plus brillants organes de cette petite presse amusante qui, en France, obtient toujours un grand succès. Le spirituel Henri de Latouche groupait dans la rédaction de *Figaro* des écrivains qui, sans partager toujours ses opinions républicaines, soutenaient sa polémique; Alphonse Karr, Félix Pyat, Nestor Roqueplan, Léon Gozlan le secondaient; George Sand fit ses débuts dans ce journal, qui ne tarissait pas en plaisanteries sur « la meilleure des républiques ». Philipon commença dans la *Caricature* une lutte sans merci contre Louis-Philippe; le plus illustre de ses collaborateurs, Daumier, demeura toute sa vie un républicain sincère[1].

La société des Amis du peuple inquiétait particulièrement Casimir Perier; Raspail, qui venait de succéder à Trélat comme président, avait résolu de donner à l'association une activité nouvelle. La défiance maladive du nouveau président contre la police eut un bon résultat; c'est de lui faire expulser impitoyablement les émeutiers, les braillards qu'il considérait, non sans motif parfois, comme des espions déguisés. Avec lui, plus d'appel aux armes, plus de distinction entre la Gironde et la Montagne; en vrai savant, il désirait inculquer à son parti le goût des études sérieuses. Après avoir accompli six épurations, il annonça que la société devait s'occuper avant tout de doctrine et de propagande; on entama des discussions sur des sujets précis, et les déclamateurs n'eurent plus qu'à se taire. Raspail conçut de grands projets : il voulait créer dans tous les quartiers populaires de Paris des cours

1. Arsène Alexandre, *Honoré Daumier*, p. 26 : « Jamais un seul instant, dans toute sa carrière, ses convictions ne se démentirent ». Cf. p. 46, 277, 293, 320.

d'adultes, sans compter les écoles pour les enfants; chaque sociétaire de bonne volonté prit sous son patronage cinq ou six familles pauvres, en s'engageant à instruire les enfants, à chercher de l'ouvrage pour les parents, à placer leurs produits, à leur procurer des secours médicaux. En même temps on commença la publication d'un bulletin qui fut vendu sur la voie publique, pendant que les brochures de combat continuaient à paraître. Ce mélange de philanthropie et de politique pouvait amener rapidement au parti républicain la masse ouvrière de Paris, et la société devenait d'autant plus dangereuse pour le pouvoir qu'elle ne conspirait pas; le gouvernement résolut de l'écraser et fit arrêter les chefs. On voulut d'abord les poursuivre pour complot, mais il fallut y renoncer, faute d'une preuve quelconque, et se borner à les accuser d'un délit de presse; les membres du comité de publication furent donc renvoyés devant le jury comme responsables des brochures de la société. Le procès des Quinze, comme l'appelèrent les Amis du peuple, arriva aux assises en janvier 1832; parmi les prévenus se trouvaient Raspail, Trélat, Blanqui, Gervais, Plagniol, Antony Thouret. Inutile de dire que ces accusés se firent accusateurs et passèrent en revue toutes les fautes du juste milieu, toutes les réclamations des classes inférieures. Le substitut, « l'accusateur public », comme ils l'appelaient en bons élèves de la Convention, eut beau s'épuiser en efforts; le jury les acquitta, mais la cour en condamna quelques-uns pour des paroles violentes prononcées à l'audience[1].

Le choléra survint peu après; les ravages qu'il exerça dans les quartiers pauvres fournirent un argument trop frappant à ceux qui insistaient sur le sort malheureux des

1. Sur la direction de la société par Raspail, v. *Lettres sur les prisons*, I, 24e, 25e et 26e lettres. *Société des Amis du peuple. Procès des Quinze*, 1832. J'ai déjà parlé des plaidoyers de Raspail et de Trélat; le premier fut condamné par la cour, ainsi que Bonnias, Blanqui, Gervais, Thouret. C'est ce dernier qui, interrogé sur son domicile, répondit : « Sainte-Pélagie ». Les avocats étaient tous républicains.

prolétaires. Républicains d'un côté, saint-simoniens de l'autre montrèrent sans contestation possible que l'épidémie était propagée par la misère. Les Amis du peuple, dans une nouvelle brochure, disaient à leurs adhérents : « Ayons pour le monstrueux égoïsme de ceux qui exploitent l'homme et l'état social ces haines vigoureuses qui ne sont que l'amour du bien ». Aussi était-on arrivé, dans les classes dirigeantes, à souhaiter la mort d'un riche pour calmer les colères furieuses qui fermentaient dans le peuple[1]. L'excitation causée par les angoisses du choléra devait contribuer à préparer l'émeute du 5 juin 1832.

Les troubles n'avaient jamais complètement cessé pendant le ministère de Casimir Perier. Ainsi le 14 juillet 1831 une bagarre eut lieu entre les démocrates, qui voulaient planter un arbre de la liberté, et la garde nationale soutenue par la police; quinze jours après, l'anniversaire de 1830 offrit de nouvelles occasions de bruit[2]. La fermeté du président du conseil avait rétabli un peu d'ordre dans la rue, mais sa mort vint rendre l'espoir à tous les ennemis de la maison d'Orléans. Il expira le 16 mai. A ce moment les républicains de la Chambre s'unissaient à la gauche dynastique pour la rédaction d'un « compte rendu » violent, adressé au pays[3]. Mais des écrits de ce genre ne suffisaient plus aux révolutionnaires; ils voulaient une prise d'armes, en escomptant l'appui de nombreux ouvriers exaspérés par le choléra. Les notables du parti combattirent ce projet, mais beaucoup de leurs adhérents, peu disposés à l'obéissance, n'attendaient que le moment favorable. Ils faillirent choisir d'abord le 2 juin, le jour des funérailles de Galois; Evariste Galois était un jeune ma-

1. *De la civilisation* (Lb 51 1273). A. de Pontmartin, *Mes mémoires*, 1882, p. 217.

2. Le complot des tours Notre-Dame fut sans importance; on y vit figurer Considère, un professionnel de l'émeute, compromis plus tard dans les attentats de Darmès et de Quenisset.

3. L'opposition dynastique sacrifia dans ce document toutes les formules monarchiques pour obtenir la signature de Garnier-Pagès et des autres députés républicains.

thématicien de génie, un démocrate passionné, mort à vingt ans[1]; quelques milliers de ses amis politiques suivirent ses funérailles, mais sans tumulte, car le matin même on avait appris la mort du général Lamarque, l'orateur populaire pour ses discours belliqueux. Des deux côtés on se prépara pour le jour de son enterrement. Les légitimistes distribuèrent de l'argent et des armes aux ouvriers malheureux, les bonapartistes poussaient à la prise d'armes; les républicains voulaient être en mesure d'agir si la collision commençait, et quelques-uns, par une sorte de point d'honneur, quoique défavorables à la prise d'armes, allèrent inviter les ouvriers du faubourg Saint-Marceau à se tenir prêts.

Le 5 juin les funérailles commencent. Le cortège suit les boulevards, toujours grossissant, formé d'une foule fiévreuse, qui pousse des cris divers; il s'arrête entre la place de la Bastille et le pont d'Austerlitz, autour de l'estrade où les discours doivent être prononcés. Pendant que les orateurs parlent, on vient annoncer faussement que l'émeute a éclaté, que l'Hôtel de Ville est déjà pris. Tout à coup un inconnu apparaît à cheval, avec un drapeau rouge surmonté d'un bonnet phrygien; quelques fanatiques applaudissent; les bourgeois libéraux, les curieux qui jusque-là restaient neutres, s'écartent avec indignation. L'arrivée de dragons s'avançant au pas de charge déchaîne l'orage; les coups de fusil commencent, les barricades s'élèvent sur les deux rives; des combattants résolus, prêts à mourir, occupent derrière l'Hôtel de Ville ces rues étroites, enchevêtrées, dont on pouvait si facilement faire une forteresse. La moitié de Paris est à eux; on se demande si Lafayette va se mettre à leur tête, si Clauzel les soutiendra; Carrel hésite sur l'attitude à prendre. Mais dans la nuit tout changea; les chefs républicains, réunis au

1. V. Paul Dupuy, *La vie d'Evariste Galois*, dans *Annales de l'École normale supérieure*, 1896. C'est Galois qui, dans un banquet, brandit un poignard en criant « A Louis-Philippe! »

National, décidèrent de ne point provoquer un soulèvement général. Les généraux d'opinions républicaines demeuraient inactifs; la garde nationale s'était ressaisie, encouragée par l'exemple du roi qui parcourait les boulevards à cheval, soutenue par la garde nationale de la banlieue qui arrivait pleine d'ardeur. Les insurgés, réduits à un petit nombre, se défendirent longtemps au coin de la rue Saint-Merri et de la rue Saint-Martin; il fallut toute la journée du 6 juin, avec emploi du canon, pour venir à bout de ces désespérés; un ouvrier qui les commandait, Jeanne, tomba enfin blessé aux mains des gardes nationaux. Ainsi finit cette émeute, la première insurrection franchement républicaine qui ait éclaté depuis 1815; commencée le 5 par des groupes divers du parti, elle prenait le lendemain le caractère d'une révolte ouvrière et presque sociale. Dans la suite plusieurs poètes républicains, Hégésippe Moreau, Altaroche, Ribeyrolles, chantèrent le courage des prolétaires vaincus[1].

Cette prise d'armes, qui n'était justifiée par aucune mesure illégale ou oppressive du gouvernement, souleva une colère générale contre les émeutiers; mais le pouvoir compromit son triomphe en proclamant l'état de siège, contrairement à la loi. Aussitôt les publicistes du parti, qui avaient fort à faire de se défendre contre l'accusation de s'être alliés aux carlistes, reprirent l'offensive dans leurs journaux; un avocat dont le nom apparut alors pour la première fois dans la politique, Ledru-Rollin, publia une consultation fondée sur des arguments juridiques; le groupe Barrot, qui avait flétri la révolte, prit la défense

1. J'ai suivi le très intéressant récit de Louis Blanc, qui m'a paru le plus exact. Les témoignages divers sur l'attitude de Carrel, hostile à toute prise d'armes, s'accordent mal avec celui d'Odilon Barrot (*Mémoires*, I, p. 270), disant que le rédacteur du *National* lui conseilla de se joindre au mouvement; il y eut donc hésitation chez Carrel. Les poésies républicaines sont dans les œuvres d'Hégésippe Moreau, dans la *Tribune* du 6 juin 1833 (pièce d'Altaroche pour l'anniversaire); un extrait de celle de Ribeyrolles est dans l'introduction de ses *Compagnons de la mort*, 1863. Un autre poète du parti, Noël Parfait, raconta ces journées dans un livre qui lui valut une condamnation, *L'aurore d'un beau jour* (1833).

des libertés violées, et la cour de cassation lui donna gain de cause. Loin de se décourager, le parti vaincu semblait plus audacieux que jamais; il invitait le gouvernement sorti des barricades de juillet à ne pas montrer tant de colère contre les barricades de juin. « Une insurrection qui réussit, écrivait Armand Marrast, s'appelle révolution; elle a ses flatteurs, elle distribue des couronnes. Une insurrection vaincue se nomme révolte; elle ne rencontre que les injures prodiguées à l'impuissance[1] ». Républicains et opposants dynastiques s'entendaient pour favoriser la publication d'un journal du dimanche, le *Bon Sens*, destiné spécialement aux ouvriers. Les insurgés pris le 6 juin montrèrent beaucoup d'audace devant les juges; quelques jours après, un de leurs amis, un ouvrier tailleur, Prospert, lut devant le tribunal un manifeste qui exposait avec force les réclamations de sa classe[2]. Presque le même jour, le 19 novembre 1832, on tira un coup de pistolet sur Louis-Philippe; un jeune démocrate accusé de ce crime, Bergeron, put prouver un alibi, et l'on ne réussit point à en découvrir l'auteur.

La colère causée par l'attentat n'empêcha point les Amis du peuple de remporter un nouveau succès devant le jury. Les principaux d'entre eux comparurent en justice au mois de décembre, pour avoir formé une réunion de plus de vingt personnes. Ce fut Cavaignac de nouveau qui présenta une longue déclaration de principes en leur nom;

1. *Tribune*, 20 juin 1832. Plus tard, quand on jugea les combattants du 6 juin, Marrast écrivit encore : « Si la victoire les avait secondés, vous écririez leurs noms sur les tables d'airain du Panthéon » (24 octobre). La *Tribune* insista plusieurs fois sur le caractère social de cette insurrection (23 juin, 29 octobre, 1er novembre 1832).

2. Son discours fut imprimé, publié en brochure (*Prospert devant ses juges*, Lb 51 1600). Voici quelques-unes de ses demandes : suppression de la liste civile; loi rendant tous les fonctionnaires justiciables des tribunaux ordinaires; droits politiques accordés à tout Français payant un impôt, si minime qu'il soit; suppression des impôts indirects pour les pauvres; augmentation des droits de succession, pour avoir les fonds qui permettront d'ouvrir des écoles primaires, de fournir du travail pendant les chômages, d'agrandir les maisons destinées à la vieillesse et à l'infirmité.

cette fois il insistait surtout sur le droit d'association. Sans l'association, disait-il, l'homme ne peut rien faire; on a eu raison d'abolir les corporations, à cause de leurs règlements trop minutieux, et les congrégations, dont les membres abdiquaient leur droit de citoyens. Mais l'association libre est nécessaire à une époque de renouvellement, où ce ne sera pas trop de toutes les bonnes volontés combinées pour résoudre les problèmes sociaux. Car on ne peut borner l'idéal républicain à de simples changements politiques; il s'agit de tout réorganiser, la religion, la science, le travail, la propriété. Cavaignac terminait en invitant le jury à condamner l'article 291; sa parole fut écoutée. Le chef du jury, l'avocat républicain Fenet, vint proclamer ainsi le verdict : « Y a-t-il eu association de plus de vingt personnes? — Oui. — Cette association était-elle périodique? — Oui. — Était-elle autorisée par le gouvernement? — Non. — Les prévenus sont-ils coupables? — Non »[1]. Ce fut le dernier triomphe des Amis du peuple. L'association, depuis qu'on avait arrêté les chefs, perdait sa discipline; les six cents membres qu'elle renfermait se désagrégèrent, et les éléments les plus mauvais y prirent le dessus; dans les réunions, des ivrognes montèrent à la tribune. Le président de la cour d'assises, malgré le verdict lu par Fenet, avait déclaré la société dissoute; elle disparut bientôt de fait, sans vote préalable, le jour où son bureau constata l'impossibilité de la réunir en assemblée générale. C'est que la vie et l'activité avaient passé à l'association des Droits de l'homme[2].

1. *Opinion de G. Cavaignac sur le droit d'association* (Lb [51]1637). Il approuva la Révolution d'avoir établi l'égalité des successions, et ajouta : « La division de la propriété se fût accrue et perfectionnée si l'on eût, dans chaque héritage d'une certaine valeur, affecté une sorte de légitime à un fonds commun à répartir entre les prolétaires. Qu'on ne se récrie pas, Messieurs, car le fisc ne fait pas autre chose en prélevant les droits de succession ». Sur le verdict, v. Louis Blanc, III, p. 383. Parmi les prévenus citons Raspail, Trélat, Plocque, Félix Avril, Achille Roche, Rittiez, Caunes, Plagniol.

2. Sur la décadence de l'association, v. Raspail, *Lettres sur les prisons*, II, 49e lettre. La fin subite de l'association, faute d'assistants, est indiquée



IV

Avant de parler de cette nouvelle société, suivons un instant les détenus politiques dans les prisons de Paris, surtout dans cette maison de Sainte-Pélagie qui a vu passer depuis quatre-vingts ans tant d'hommes de toutes les opinions, tant de futurs députés ou ministres [1]. Tout un quartier de la prison était réservé aux « politiques », républicains ou carlistes. Les deux partis vivaient en bons termes : ceux-ci chantaient *O Richard, mon roi!* ou *Vive Henri IV!* ceux-là le *Chant du départ* ou la *Marseillaise*; quelques-uns des premiers portaient la casquette verte, quelques-uns des seconds la casquette rouge; mais on se parlait volontiers, chacun gardant ses opinions, et l'on daubait à qui mieux mieux sur le gouvernement. Les détenus du peuple, ouvriers démocrates ou soldats suisses faits prisonniers en Vendée, occupaient de vastes dortoirs; les Suisses, comblés chaque jour de provisions par le faubourg Saint-Germain, passaient la journée à table; ils invitaient les prolétaires de l'autre parti qui acceptaient volontiers, sauf quelques puritains. Les ouvriers républicains, avant de se coucher, jouaient parfois la *Révolution de 1830*, espèce de charade à grand spectacle composée par eux; elle reproduisait toutes les scènes de la glorieuse semaine, depuis la délibération de Charles X et des ministres signant les ordonnances jusqu'au triomphe du peuple; on figurait le combat des barricades par une bataille à coups de traversins derrière les lits et les matelas entassés; enfin les vainqueurs et les vaincus se réconciliaient pour chanter la *Marseillaise*. Parfois toute une fournée arrivait dans les dortoirs; la

par Garnier-Pagès dans une lettre citée par Girod (de l'Ain) au procès d'avril 1834 (*Rapport*, IV, annexe n° 120).

1. Sur la vie à Sainte-Pélagie de 1831 à 1833, v. Raspail, *Lettres sur les prisons*, II; Gérard de Nerval, *Mes prisons* (réimprimé dans *La bohême galante*, 1855); La Rochefoucauld, duc de Doudeauville, *Mémoires*, XII, p. 268 sqq.

police, en dispersant un des rassemblements qui agitaient si souvent les rues de Paris, faisait une rafle, retenait les prisonniers les plus chevelus et les plus barbus (puisque la barbe était un insigne républicain) et les envoyait pour quelques jours sous les verrous.

Il y avait séparation entre bourgeois et gens du peuple; rarement on voyait un républicain en redingote causer d'une façon familière avec un républicain en blouse. Exceptons Raspail qui allait aux ouvriers, leur donnait des conseils d'hygiène ou des leçons de science, et les mettait en garde contre les mouchards. A un seul moment tous les démocrates se réunissaient, avant de se coucher, pour faire ce qu'ils appelaient la prière du soir, c'est-à-dire pour entonner en chœur la *Marseillaise*; tout le monde se mettait à genoux au dernier couplet. L'autorité voulut empêcher cette cérémonie; une révolte éclata, et les détenus, aidés par une quantité d'enfants parisiens enfermés à Sainte-Pélagie, furent un instant maîtres de la prison. Il fallut parlementer avec eux avant de commencer la répression; puis on se hâta d'envoyer les « mômes » dans une autre maison, car tous devenaient républicains.

Les détenus bourgeois logeaient à la pistole. Quelques-uns obtenaient des chambres pour eux seuls: c'étaient surtout les gérants du *National*, de la *Révolution*, de la *Tribune*, qui faisaient à Sainte-Pélagie de fréquents séjours. Les autres se trouvaient à deux ou trois dans une pièce. Médecins, avocats, journalistes liaient connaissance; les anciens accueillaient amicalement les nouveaux venus. Les démocrates discutaient entre eux le programme du parti, et les dissidences apparaissaient très graves entre l'école américaine, dont Carrel était le chef, et l'école conventionnelle. Entre carlistes et républicains des classes instruites il s'établissait des relations courtoises; les uns et les autres découvraient avec surprise des qualités chez leurs adversaires. Quelquefois on se réunissait dans la chambre du Père Enfantin, le pape saint-simonien; aimé des jeunes

démocrates, il leur offrait du tabac et de l'eau-de-vie, et leur faisait chanter

> Les Saint-Simons
> Sont de bons lurons.

A la fin de 1832 le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, emprisonné pour une brochure légitimiste, organisa chez le directeur de Sainte-Pélagie des concerts hebdomadaires où il invitait les détenus des deux partis; Germain Sarrut, le rédacteur de la *Tribune*, qui devint son ami presque intime, lui montrait avec orgueil les tapisseries qu'il faisait; le caricaturiste Philipon, l'imprimeur Auguste Mie se rencontraient chez La Rochefoucauld avec la duchesse de Liancourt ou Madame de Montesquiou, et des deux côtés on se séparait fort contents de ces rapprochements inattendus. Toutefois malgré les distractions, malgré un confort relatif, la prison produisait son effet habituel et affaiblissait tous ces hommes jeunes, vigoureux, qui avaient besoin d'air et de mouvement; quelques-uns y prirent le germe de maladies graves. Après les moments de gaieté venaient les longues semaines d'ennui, de dégoût, de colère contre le gouvernement persécuteur. Quant aux échanges d'idées et de livres, aux débats politiques et sociaux qui eurent lieu entre les républicains, ils firent plus pour répandre les théories démocratiques avancées que des mois de propagande libre à travers la capitale.

CHAPITRE IV

La société des Droits de l'homme.

I

La société des Droits de l'homme et du citoyen, formée peu après la révolution de juillet, avait aussitôt indiqué, dans un manifeste public, la déclaration des droits de 1793 comme le *Credo* qu'elle adoptait [1]. Son existence fut longtemps obscure, parce que l'attention se tournait vers les Amis du peuple; mais après les journées des 5 et 6 juin on poursuivit, on surveilla de près ces derniers, tandis que la société des Droits de l'homme, beaucoup moins connue, put se développer librement. Parmi les républicains montagnards de Paris on ne trouvait pas assez d'hommes militants pour faire vivre deux associations; l'idée vint à quelques « patriotes », pour employer un des mots habituels à ce moment, d'opérer la fusion des deux groupes. Cavaignac, membre de tous les deux, joua comme toujours le rôle de conciliateur, cherchant à faire

1. Le document essentiel sur l'histoire de l'association est le rapport fait par Girod (de l'Ain) à la cour des pairs lors du procès d'avril (Lb 51 2435); il renferme quatre gros volumes, avec les annexes qui contiennent quantité de brochures ou de déclarations publiées par la société. Je me servirai continuellement de cet ouvrage dans le présent chapitre; il faut s'y reporter chaque fois que je n'indique pas de référence. Le rapporteur ne commence le récit que depuis la fin de 1832. Cependant il y a une brochure datée d'août 1830 et intitulée *Déclaration de principes de la Société des Droits de l'homme et du citoyen* (Lb 51 126).

l'union des républicains; les sections des Amis du peuple formèrent, par son entremise, autant de sections nouvelles incorporées aux Droits de l'homme. Cela ne se fit pas sans difficultés, sans froissements; néanmoins au début de 1833 la fusion était accomplie et l'association pourvue d'un règlement complet, qu'il importe de connaître. Elle se divise en sections, chacune de 10 membres au moins et de 20 au plus, afin de tourner l'article 291 du Code pénal. Chaque section est composée de membres qui se connaissent et autant que possible qui habitent dans le même quartier; c'était le moyen d'éviter l'intrusion des faux frères, et aussi de se réunir vite un jour de combat. Chaque section nomme un chef ou président, un sous-chef ou vice-président, et trois quinturions : ils sont désignés pour un temps illimité, mais une demande signée du tiers des membres suffit pour faire procéder à une élection nouvelle. Une séance de section doit durer au moins deux heures : on lit le procès-verbal, on fait l'appel nominal; puis vient la réception des membres nouveaux, à qui on lit le règlement et la déclaration des droits, en les invitant à partir aussitôt s'ils refusent de s'y conformer; ensuite une collecte libre est faite pour la société. Alors commence la partie essentielle de la séance : on lit des brochures républicaines, on les commente, chacun peut prendre part à la discussion; c'était un véritable enseignement social que les sectionnaires instruits procuraient à leurs collègues ignorants. Enfin l'on présente les candidatures nouvelles; il faut qu'un sectionnaire se porte garant de chaque candidat, et l'opposition de deux voix suffit pour le faire repousser. Tout sectionnaire est éligible à n'importe quel emploi de l'association; tout sectionnaire qui a connaissance d'actes immoraux commis par un des membres doit les dénoncer.

La société grandit beaucoup plus que celle des Amis du peuple. Celle-ci était arrivée à 600 membres; son héritière au mois de février 1833, quand la *Tribune* engagea une

série de duels avec les carlistes, lui offrit 1 000 hommes[1]. Ce nombre ne paraît pas avoir été beaucoup dépassé à Paris. Un arrêt de la cour d'assises prescrivit la dissolution de la société le 10 avril 1838; elle n'en tint pas compte. A l'origine les étudiants s'y trouvaient en majorité; peu à peu les ouvriers y arrivèrent en grand nombre; c'est la propagande faite chez eux qui explique la supériorité de l'association nouvelle sur sa devancière. Cette propagande se poursuivit lentement, par conquêtes individuelles. Ainsi un ouvrier maçon, Martin Nadaud, avait l'habitude de lire à haute voix chez le marchand de vin le *Populaire* de Cabet; un étudiant en médecine qui venait parfois dans la salle s'approcha de lui, le félicita de la manière dont il faisait cette lecture, et finalement lui serra la main; le maçon, à qui jamais aucun bourgeois n'avait accordé pareil honneur, en fut très flatté. Peu après, quand l'étudiant lui proposa d'entrer dans la société des Droits de l'homme, il accepta volontiers et fut reçu avec un de ses camarades. Les deux néophytes, se trouvant désormais en relations régulières avec des jeunes gens « instruits et charmants », se mirent à perfectionner leur instruction pour ne point sembler trop barbares[2]. La société organisa aussi pour les ouvriers des bals par cotisation, leur procurant ainsi des fêtes populaires à bon compte. Ces attentions, si peu habituelles à ce moment, contribuaient plus que des dons d'argent à rendre la cause républicaine sympathique aux prolétaires[3].

Dans l'intérieur de la société, les conflits éclatèrent plus d'une fois entre les modérés et les révolutionnaires ou, pour parler comme certains affiliés, entre les Girondins et

1. *Tribune*, 3 et 4 février 1833.
2. Martin Nadaud, *Mémoires de Léonard*, 1895, p. 90 et 99.
3. « Les hommes de 93 deviennent très menaçants par leur active audace, écrivait Lamennais le 29 novembre 1833;... ils ont su prendre à Paris la direction, et soumettre à leur discipline la classe ouvrière qui, ne trouvant ailleurs qu'indifférence à ses maux très réels, s'est vue comme réduite à se jeter entre leurs bras » (*Correspondance*, II, p. 331).

les Montagnards. Quel devait être le but principal des sections, la propagande pacifique ou la bataille? La question se posa toutes les fois qu'un anniversaire notable semblait fournir l'occasion d'une révolte. Ainsi quelques exaltés voulurent un soulèvement pour le 5 juin 1833. Le comité s'y opposa, mais publia pour les satisfaire un ordre du jour violent : « L'anniversaire des 5 et 6 juin, disait-il, ne nous demande pas de vaines douleurs. Les cyprès de la liberté veulent être arrosés avec du sang et non pas avec des larmes ». L'ordre du jour finissait par ces mots, que Robespierre ou Saint-Just semblent avoir dictés : « Quand le peuple frappe, il n'est ni timide ni généreux, parce qu'il frappe, non pas dans son intérêt, mais dans celui de l'éternelle morale, et qu'il sait bien que personne n'a le droit de faire grâce en son nom ». Le comité lui-même était divisé; certains de ses membres, venus de la société des Amis du peuple, désiraient l'action légale et pacifique; les autres ne rêvaient que barricades. On appela ces deux groupes, du nom de leurs chefs, le comité Raspail et le comité Lebon. Le premier conjura les sectionnaires de renoncer, provisoirement au moins, à la violence, et de s'habituer à la modération dans les idées comme dans le langage : « Formulons nos doctrines, disait-il, de manière à ne repousser aucune conviction; ne froissons pas les intérêts; n'attaquons pas de front les préjugés; ménageons-les pour mieux les détruire ». Obéissant à une inspiration morale où se révèle l'influence de Raspail, il recommandait aux sociétaires de se bien conduire, de gagner leur vie par le travail, de donner l'exemple des vertus républicaines [1].

Les modérés avaient l'avantage dans le comité directeur; les exaltés répondirent par un ordre du jour où ils dénonçaient l'union des fayettistes, des bonapartistes et des partisans du *National* avec les Droits de l'homme, « conception

1. Girod, I, p. 31 et 97.

monstrueuse » projetée par leurs adversaires. Ils paraissent même avoir fondé une société dissidente, celle des Droits du peuple. Les modérés firent de leur mieux pour éviter une scission; leur président vint assister à une séance du comité opposé; portant le débat devant toutes les sections par une circulaire publique, ils reprochèrent à la société des Droits du peuple de fouiller dans la vie des républicains pour les diffamer : « Démonétiser un patriote, aujourd'hui qu'il en existe si peu, c'est, à nos yeux, un acte d'une dupe ou d'un agent de la police ». La circulaire montrait aussi la nécessité d'agir avec prudence, d'instruire les hommes, de les habituer à comprendre le système nouveau : « Sans doute une réforme sociale doit couronner un jour nos efforts; mais cette réforme n'arrivera réellement qu'après la réforme politique ». Les violents ne voulaient rien entendre; ainsi vers le milieu de 1833 quelques sections allèrent jusqu'à prononcer une condamnation à mort contre Cavaignac, parce qu'on le trouvait trop tiède; il dut rester pendant un mois chez lui, à Saint-Maur, jusqu'à ce qu'on fût revenu sur ce vote [1].

Toutefois l'anniversaire de la révolution de juillet amena un rapprochement. Le 21 juillet une réunion de dix-neuf chefs de sections arrêta les bases d'une alliance. On connaissait l'irritation très vive soulevée dans la garde nationale par le projet de fortifier Paris, de faire une ceinture de « bastilles » qui tiendraient la capitale sous leurs canons; il s'agissait d'encourager ce mouvement. Les sages du parti ordonnèrent d'éviter les clameurs séditieuses, les appels à la république, de se borner au cri *A bas les bastilles!* On ne s'attendait pas à quelque chose de plus grave; toutefois, pour ne pas être prise au dépourvu, la société

1. Girod, I, p. 98. Un des exaltés, Delsériès, publia une brochure contre les modérés : « Arrière de nous, s'écria t-il, tous ces intrigants qui veulent bien renverser les petits despotes du jour, mais seulement pour les remplacer » (I, p. 103). La circulaire du comité fut publiée (Lb ^{51}1857). Sur l'arrêt contre Cavaignac, v. une lettre du républicain lyonnais Lortet (Girod, IV, annexe n° 57).

résolut de se déclarer en permanence pendant les trois journées. Un sectionnaire, Chevé, croyant à une bataille, écrivit le 27 juillet son testament; rien ne montre mieux quelle foi religieuse animait beaucoup de démocrates. « Ayant fait d'avance, écrivait-il, le sacrifice de ma vie à la cause sainte de la liberté, sachant qu'un républicain doit être prêt chaque jour à la mort quand un roi règne sur son pays; pensant d'ailleurs que je ne serai vraiment capable de vertu que dégagé des liens qui m'attachent à la terre, je veux formuler ici mes dernières volontés ». Il ajoutait ces mots : « Il n'est pas possible d'être républicain sans avoir sans cesse sous les yeux ces paroles de Saint-Just : Celui qui veut faire des révolutions dans ce monde, celui qui veut faire le bien, ne doit dormir que dans le tombeau »[1]. Malgré les pressentiments de Chevé, les journées de juillet se passèrent sans combat; il y eut des cris nombreux, mais aucune violence, aucune émeute.

L'association propageait ses idées au dehors par des brochures très courtes, les unes signées, les autres anonymes, qui toutes portaient cette inscription, « Société des Droits de l'homme et du citoyen » ; ces brochures servaient également de thème pour les lectures et les débats dans les séances des sections. L'une d'elles affirme le caractère religieux de l'association : « Nous sommes chrétiens selon Jésus de Nazareth, car Jésus n'était autre qu'un républicain vertueux qui fut inspiré par l'Être suprême en révélant une loi nouvelle, dont les bases consistaient à mettre tous les hommes au même niveau »[2]. La nature, dit un autre publiciste, a fait les hommes égaux; donc la société

1. Chevé ajoutait un exposé de ses idées philosophiques : « Je crois, disait il, à un principe des choses et des êtres, éternel, intelligent, équitable; je crois à la continuation indéfinie de ma vie intellectuelle ». Il achevait son testament en demandant qu'on élevât son enfant dans « l'amour de la liberté et la haine des rois ». Ce document est publié dans le *Procès des vingt-sept* (Lb [51]2065).

2. Guérineau, ouvrier : *Pourquoi nous sommes républicains, et ce que nous voulons* (Lb [51]1856). La plupart de ces brochures sont reproduites au tome IV du rapport de Girod (3e série des annexes).

doit réaliser le vœu de la nature, sans violence, par l'intervention légitime de l'État. A lui appartiennent tous les biens, chaque particulier n'est que le dépositaire d'une partie de la fortune nationale; on doit arriver à un régime où il n'y aura ni gens opulents ni gueux, car les premiers achètent et les seconds vendent la liberté [1]. Le gouvernement représentatif est nécessaire, puisque le peuple n'a pas le temps de former sans cesse des assemblées politiques; mais il n'existe point de contrat par lequel le peuple fasse remise de ses droits aux représentants, et sa souveraineté demeurant toujours entière lui permet de modifier le gouvernement à son gré [2].

Pour réaliser la société future, l'éducation sera le grand moyen. Elle a comme but essentiel de former des citoyens : « Qu'on les exerce assez tôt à ne jamais regarder leur individu que par ses relations avec le corps de l'État, et à n'apercevoir, pour ainsi dire, leur propre existence que comme une partie de la sienne ». On ne peut laisser l'éducation au caprice des pères de famille; elle appartient à l'État. Dirigée par un groupe de magistrats du premier rang, elle sera gratuite et commune, sans qu'on distingue entre les écoles primaires et secondaires; on y réservera la part la plus considérable à l'éducation physique et morale : la première intéresse les enfants plus que d'ennuyeuses études, la seconde est facile à donner, puisque les hommes naissent bons [3]. Après l'éducation par l'école viendra l'éducation par l'armée; celle-ci doit se recruter par le service obligatoire pour tous, et obéir à des chefs élus; l'obéissance passive n'est exigible qu'en temps de guerre [4]. Quelle sera l'organisation ouvrière de l'avenir? Sur ce point les réponses demeurent vagues. L'industrie doit appartenir,

1. *De l'égalité* (Lb [51]1852).
2. *Du gouvernement en général* (Lb [51]1851).
3. « Les hommes naissent bons; donc la meilleure éducation morale doit être négative. Empêchez les vices de naître, vous aurez assez fait pour la vertu ». *De l'éducation nationale* (Lb [51]1850).
4. *De l'organisation de l'armée selon les principes républicains* (Lb [51]1853).

semble-t-il, à des associations coopératives de travailleurs, propriétaires des machines et trouvant dans les caisses de l'État le crédit nécessaire à leurs entreprises [1].

Voilà quelques-unes des brochures que la société répandait à travers Paris; quelques libraires démocrates, par exemple Adolphe Rion et Hadot-Désages, s'occupaient de les éditer et de les vendre; une Société de propagande démocratique se forma dans le même but [2]. Ces petits écrits passaient ignorés de la classe dirigeante; mais ils pénétraient chez les prolétaires et leur faisaient apercevoir un avenir meilleur.

II

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de Paris; c'est là que le parti républicain vivait et grandissait, qu'il s'imposait à l'attention bienveillante ou hostile de tous. D'après l'avis de plusieurs de ses membres, la grande ville comptait seule dans le pays; un heureux coup de main dans la capitale serait toujours accepté par les départements. La plupart comprirent cependant que Paris n'est pas la France, et qu'on ne parviendrait à rien fonder si la grande masse de la nation demeurait indifférente ou ennemie. Aussitôt après juillet 1830 une propagande régulière commença, dans les grandes villes au moins; les républicains marchèrent d'accord pendant quelque temps avec les opposants dynastiques jusqu'au jour où ils prirent le dessus dans les associations communes ou bien se sentirent assez forts pour agir seuls. Les deux moyens d'action étaient l'association et la presse; les démocrates se proposèrent de créer partout

1. C'est du moins le système indiqué dans une brochure de Marc Dufraisse, *Association des travailleurs* (Lb 51 2034). Presque toutes ces brochures sont de 1833.

2. V. ses prospectus en 1833 (Lb 51 1915 et 1916). Hadot-Desages publia encore en 1835 une brochure contenant des extraits de Tibérius Gracchus, de Raynal, de Volney, de Robespierre, de Saint-Just (Lb 51 2348).

des groupes indépendants ou affiliés aux grandes sociétés parisiennes, et de fonder autant que possible dans chaque département une feuille d'opposition pour combattre le journal de la préfecture. La société « Aide-toi, le ciel t'aidera », partagée entre eux et les dynastiques, leur fournit une organisation déjà antérieure à 1830; vers la fin de 1822 elle était constituée dans trente-cinq départements [1]. Chaque association départementale correspondait avec le comité central et tâchait de former des comités cantonaux. Le parti du mouvement et le parti démocratique se rencontrèrent aussi dans les « associations patriotiques » formées en grand nombre au milieu de 1831, à l'exemple de la Moselle; mais ces groupes, mollement dirigés par la gauche dynastique, disparurent bientôt. L'association pour la liberté de la presse, qui était née à Lyon, se répandit assez vite et subsista plus longtemps; quelquefois plusieurs départements se réunirent dans une fédération régionale, qui négociait avec les imprimeurs et payait les amendes imposées aux journaux : ainsi un groupement de ce genre comprit la Haute-Garonne, l'Aude, le Gers et le Tarn [2]. L'association parisienne pour la liberté de la presse souscrivait parfois à un certain nombre d'actions d'un journal indépendant [3]. Les Amis du peuple ne semblent pas avoir consacré beaucoup d'efforts à l'action hors de Paris.

Au contraire, la société des Droits de l'homme y attacha une importance considérable; elle voulait couvrir la France

1. V. le rapport déjà cité, lu à l'assemblée générale du 14 novembre 1832; il indique des groupes organisés dans les départements suivants : Ain, Aube, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cantal (qui fait partie, avec le Puy-de-Dôme, la Creuse, la Corrèze, la Haute-Loire, d'une vaste association régionale ayant son centre à Clermont-Ferrand), Charente-Inférieure, Cher, Côte-d'Or, Dordogne, Eure, Gard, Haute-Garonne, Gers, Indre (réunie au Cher), Isère, Loire-Inférieure, Loiret, Meurthe, Moselle, Nord (dont l'association comprend le Pas-de-Calais, la Somme, l'Oise), Pyrénées-Orientales, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Seine, Deux-Sèvres, Tarn, Tarn-et-Garonne, Haute-Vienne. Des groupes sont en formation dans plusieurs autres départements.

2. *Tribune*, 24 décembre 1832.

3. *Tribune*, 30 mai 1833 : l'association prend des actions du *Vigilant de Seine-et-Oise*, rédigé à Versailles par Dubosc, Dupoty et Gentil.

d'un vaste réseau de groupes affiliés, de manière que la république fût prête à fonctionner le jour où la monarchie tomberait par un coup frappé à Paris. Au-dessous du comité central se trouvait un « comité de correspondance générale et d'affiliations républicaines », qui envoyait aux amis de province des circulaires pressantes. Il laissait la plus grande latitude aux associations locales : quelques-unes, par exemple dans le Rhône, la Seine-Inférieure, l'Yonne et Saône-et-Loire, adoptèrent le nom et le règlement de la société parisienne, et reçurent les ordres du comité central; d'autres, comme l'association du Jura, se soumirent à la direction du comité, mais en conservant un nom distinct; d'autres, comme celle de Riom, demeuraient indépendantes, mais entretenaient des communications régulières avec le comité d'affiliations. Celui-ci invita les sociétés départementales à lui écrire au moins une fois par mois; il déléguait parfois des commissaires auprès d'elles, en les engageant à centraliser les groupes de chaque département sous la direction du chef-lieu ou d'une autre ville plus républicaine [1].

A côté des associations, les journaux. C'est de la révolution de juillet que date la presse départementale, auparavant si misérable; en multipliant les élections pour les conseils municipaux, les conseils généraux et la garde nationale, le gouvernement nouveau procura aux journaux une abondante matière d'articles. Ce n'est pas que leur situation ne demeurât très difficile, avec un public inerte ou malveillant, des préfets hostiles, des imprimeurs toujours tremblants à la pensée de perdre leur brevet; rarement un journal pouvait faire ses frais, il lui fallait des actionnaires bénévoles, résolus à sacrifier leurs fonds pour la bonne cause. De tels dévouements ne furent point

1. V. la circulaire de ce comité (Lb 51 1921). Nous avons aussi une lettre du comité, en date du 1er décembre 1833, à Mathieu (d'Épinal), pour lui donner des instructions (Girod, I, p. 87). Le comité avait pour président Guinard et pour secrétaire général Félix Avril, autrefois secrétaire des Amis du peuple.

rares chez les patriotes; leur presse grandit, et en septembre 1833 on comptait cinquante-six journaux républicains dans les départements [1]. Quelques-uns étaient rédigés par des publicistes choisis sur place; beaucoup prirent des rédacteurs parisiens qui abandonnèrent la ville sainte pour aller porter la bonne parole en province; parfois quelques notabilités locales garantissaient au journaliste ainsi appelé un traitement régulier [2].

Faisons rapidement le tour de la France. Lyon doit être étudié d'abord, car la république y trouva bientôt de nombreux partisans chez les bourgeois comme chez les ouvriers. Les premiers se passionnèrent au début pour les révolutions européennes; lorsque les réfugiés italiens tentèrent un coup de main sur la Savoie, le républicain Baune leur offrit deux bataillons complets de garde nationale, ce qui ne fut pas accepté. Les démocrates lyonnais avaient leur centre au journal le *Précurseur*, dirigé par Anselme Petetin, un jeune homme à l'humeur sombre, à l'ambition ardente, un des meilleurs écrivains de la presse provinciale [3]. Petetin avait suivi une évolution pareille à celle d'Armand Carrel, son ami et son modèle; défenseur du pouvoir nouveau en 1830, il lui reprocha bientôt des tendances rétrogrades et finit par se proclamer républicain. Parmi ses principaux amis politiques se trouvait le docteur Lortet, ainsi qu'un jeune avocat destiné à devenir bientôt célèbre, Jules Favre. C'est dans les bureaux du *Précurseur* que se forma l'association lyonnaise pour la liberté de la presse.

Les ouvriers de Lyon ne se donnèrent pas tout de suite

1. Lettre d'Antony Thouret dans la *Tribune*, 19 septembre 1833.

2. « Bon nombre de jeunes hommes qui s'étaient déjà fait un nom honorable dans les lettres et la politique ont quitté la capitale et sont allés, non pas allumer, mais diriger le feu sacré dans les provinces ». *Tribune*, 1er juillet 1832. Elle compte près de deux cents journaux provinciaux de toute opinion, dont un tiers est aux patriotes; cela concorde avec le chiffre d'Antony Thouret.

3. V. George Sand, *Correspondance*, II, p. 209. Petetin se rallia plus tard à Napoléon III et fut préfet sous l'Empire.

au parti démocratique, et celui-ci hésita aussi avant de s'unir à eux. Pendant l'émeute de novembre 1831, des républicains se battirent contre les canuts; d'autres firent cause commune avec eux, par exemple un armurier qui leur distribua gratuitement ses fusils; deux jeunes démocrates influents, Péclet et Michel-Ange Périer, se firent blesser au cri de *Vive la République*[1]*!* Mais la plupart des insurgés n'en voulaient pas au gouvernement; la misère seule les avait poussés au combat. La manière brutale dont les pouvoirs publics annulèrent le tarif consenti par les patrons, approuvé par le préfet, laissa chez les ouvriers un amer souvenir; désormais la propagande républicaine trouvait le terrain préparé. Le *Précurseur* parut trop bourgeois, trop modéré à ces nouveaux adhérents; leur journal fut la *Glaneuse*, dont le ton violent convenait à cette masse de prolétaires unis par des haines communes. Le *Précurseur* lui-même avait un langage beaucoup plus vif que le *National*; Petetin, traduit devant les jurés, leur disait : « Vous êtes citoyens privilégiés, moi je ne suis rien qu'un prolétaire ». En même temps il écrivait au journal des mutellistes, l'*Écho de la fabrique*, pour démontrer aux ouvriers que les réformes sociales ne pourraient aboutir tant qu'on n'aurait pas obtenu les réformes politiques, le suffrage universel; donc leur intérêt devait les conduire au parti républicain[2]. Les démocrates avancés avaient à leur tête divers Lyonnais, surtout Baune et Lagrange : le premier, orateur à la voix forte, au langage coloré, à l'âme généreuse; le second, homme d'action bruyant, théâtral, agité, qui ne se sauvait du ridicule que par son courage et sa conviction[3].

1. Louis Blanc, *Hist. de dix ans*, III, p. 63 sqq.

2. V. sa défense dans *Procès du Précurseur*, 1832 (Lb [51]1488). Ses deux lettres à l'*Echo de la fabrique* (septembre et octobre 1832) ont été reproduites par Girod (IV, n° 53). V. aussi la défense très violente lue devant le jury, le 18 juin 1832, par l'ouvrier Joseph Beuf (Lb [51]1402) : il déclare qu'en 1830 Louis-Philippe a volé la couronne.

3. Sur l'histoire des républicains lyonnais de 1832 à 1834, v. Louis Blanc, IV, p. 224 sqq.; Girod, I, p. 135 sqq., et IV, n°s 55 à 76 : il y a là

La classe ouvrière avait formé des associations diverses, par exemple celle des Hommes libres et un groupe de la Charbonnerie; les chefs républicains y firent quelques recrues. En juillet 1833 Cavaignac vint à Lyon pour étudier la situation du parti; une réunion tenue devant lui au *Précurseur*, sous la présidence de Jules Seguin, déclara le combat impossible, la propagande nécessaire, et nomma un comité secret, dont les noms devaient rester inconnus à la plupart des affiliés; il comprit Jules Seguin, Lortet, Bertholon, Baune, Jules Favre, Charassin, Poujol, Michel-Ange Périer, Antide Martin, Rivière : c'était la réunion des modérés et des avancés. On se sépara bientôt; en octobre 1833 naquit le comité lyonnais des Droits de l'homme, où se trouvaient Baune, Bertholon, Hugon, Martin, Poujol. D'autre part Lagrange, dans les bureaux du *Précurseur*, formait avec les débris de la Charbonnerie l'association du Progrès, d'abord secrète, ensuite publique et destinée à s'étendre sur tout l'Est. Entre les deux groupes républicains le débat ne portait point seulement sur la question de paix ou de guerre. Un démocrate sectaire de l'école de Rousseau et de Robespierre, Dufaitelle, proclama publiquement son antipathie pour les « républicains matérialistes » qui ne songeaient qu'à une réforme politique, et revendiqua pour l'État le droit d'organiser la religion et les beaux-arts comme tout le reste [1]. Il y avait un autre sujet de conflit; les hommes du *Précurseur*, en vrais Lyonnais, refusaient d'obéir à un comité de Paris et voulaient organiser des fédérations régionales; ceux de la *Glaneuse* acceptaient la direction des Droits de l'homme. Néanmoins les deux partis se mettaient souvent d'accord pour une manifestation publique : tous deux avaient

trois lettres intéressantes de Lortet, Jules Favre et Petetin, ces deux dernières adressées à Carrel. V. aussi IV, n[os] 97-117; ce sont encore des brochures ou des circulaires des républicains lyonnais; on y voit mentionnée, outre les sociétés dont il est question plus loin, une Société républicaine des Indépendants philanthropes (n° 100).

1. *Les doctrines républicaines absoutes...* (Lb [51]1625). « Voltaire, dit-il, c'est quelque chose de monstrueux, c'est le matérialisme ».

célébré l'acquittement des patriotes lyonnais par la cour de Riom; tous deux avaient offert à Odilon Barrot un banquet sans toast au roi; tous deux faisaient des avances aux prolétaires [1]. Les discussions devaient cesser le jour où un grand danger menacerait la cause démocratique.

Lyon était en relations quotidiennes avec les villes industrielles du voisinage, Saint-Étienne surtout; les Lyonnais y recrutèrent des adhérents. Le comité local des Droits de l'homme fit une propagande suivie dans la région; Baune allait parler à Valence dans un café, à Romans au foyer du théâtre, malgré les efforts de la préfecture qui mobilisait gendarmes et soldats contre lui [2]. A Saint-Étienne un prolétaire habile et hâbleur, Caussidière, déjà initié à la foi républicaine par son père, commençait une orageuse carrière; organisateur des Droits de l'homme, il écrivait à un ami : « Le républicanisme marche à pas de géant [3] ». Plus loin l'Isère fournissait au parti beaucoup d'adhérents; à Grenoble c'était le corps bourgeois, la garde nationale, qui faisait preuve de tendances républicaines. En 1832 un conflit avait éclaté dans cette ville, pour des motifs peu graves, entre la population et les soldats d'un régiment; quelques républicains y prirent part, entre autres Jules Bastide, ce qui fit accuser par Casimir Perier les manifestants d'avoir obéi à des agitateurs politiques; la chose fut reconnue inexacte. Néanmoins l'Isère, qui envoyait Garnier-Pagès à la Chambre et qui fournissait une forte clientèle au journal le *Dauphinois*, demeura suspecte au pouvoir. Plus au nord on trouvait un groupe républicain notable dans Saône-et-Loire, beaucoup moins au chef-lieu qu'à Chalon-sur-Saône; le journal de l'endroit, le *Patriote de Saône-et-Loire*, fréquemment poursuivi, trouva

1. *Tribune*, 22 juin et 14 septembre 1832.
2. *Tribune*, 11 janvier 1834.
3. Girod, I, p. 315 sqq., et IV. Les Droits de l'homme s'organisèrent aussi à Montbrison (IV, n° 65). La *Tribune* du 8 mars 1834 contient une lettre de Caussidière sur l'arrestation de plusieurs démocrates qui avaient chanté la *Marseillaise*.

un défenseur infatigable dans l'avocat Menand, qui devait rester pendant tout le règne le *leader* du parti à Chalon : c'est lui qui publia et fit répandre la *Prophétie de Napoléon*, rappelant aux paysans que l'empereur avait prédit la république. En janvier 1834, au milieu des élections de la garde nationale, son journal annonça que sur 248 officiers déjà nommés il y avait 248 républicains [1].

L'influence de Lyon cessait plus au nord. Dijon était un centre démocratique, et la garde nationale manifestait les mêmes tendances qu'à Grenoble; les électeurs avaient envoyé à la Chambre Cabet, qui défendait la même cause dans le pays depuis le temps de la Charbonnerie; le *Patriote de la Côte-d'Or* pouvait compter sur la collaboration et l'appui d'un groupe très actif qui suivait l'impulsion de Gindriez, commissaire du groupe parisien des Droits de l'homme. Un patriote dijonnais, venu pour affaires dans une commune de la Côte, saisit l'occasion de faire une conférence politique aux vignerons, et leur montra que la république, ce n'était ni la loi agraire ni la guillotine, mais la réalisation de la justice [2]. Auxerre avait son groupe républicain, bruyant et indépendant [3]. Arbois, dans le Jura, devint le centre d'une association d'environ six cents membres, dirigée par Dépercy, qui écrivait parfois des lettres à la *Tribune* et qui laissait croire à ses adhérents que ses rapports étaient réguliers avec les grands chefs parisiens [4].

On trouvait une activité aussi grande en Alsace et en Lorraine. A Strasbourg les républicains étaient peut-être

1. *Tribune*, 1er et 22 janvier 1834. Girod (IV, n° 123) donne la *Prophétie de Napoléon*.

2. *Tribune*, 11 février 1834. Cabet adressa plusieurs écrits publics à ses électeurs, *Péril de la situation*, 1831 (Lb 51 1003), et *Révolution de 1830* (Lb 51 1516). Il leur explique qu'en juillet 1830 ses efforts ont contribué à détourner les républicains d'attaquer le duc d'Orléans, car la monarchie lui paraissait alors conforme au vœu national; mais le nouveau roi s'est laissé dominer par une *camarilla* rétrograde. Le second écrit fut poursuivi; Marie plaida pour Cabet qui obtint un acquittement.

3. *Tribune*, 7 décembre 1833.

4. Girod, IV, nos 119-120.

plus nombreux dans la classe élevée que dans la classe ouvrière; ils reconnaissaient comme chefs le brasseur Anstett, grand partisan des réformes sociales, et Lichtenberger, le principal avocat de Strasbourg, président du comité local des Droits de l'homme; un autre membre du barreau, Martin (de Strasbourg), devint bientôt un des républicains les plus actifs de la région et les plus connus à Paris; les étudiants, la garde nationale de Strasbourg inspiraient au gouvernement de sérieuses défiances[1]. En Lorraine c'était Metz qui marchait le plus rapidement en avant, grâce à Dornès. Cet avocat patriote, qui devait mourir courageusement aux journées de juin 1848 en faisant son devoir de représentant, avait dès 1828 fondé un groupe libéral, la Société constitutionnelle; après 1830 elle fournit des secours aux Polonais, organisa la première des associations nationales contre le retour des Bourbons, puis elle suivit l'évolution de Dornès, et la majorité se convertit à la république. Dans un rapport qu'il lui présenta en février 1833, Dornès déclara le moment venu d'aborder les réformes sociales, d'arriver à l'impôt unique et progressif, mais il ajouta qu'on ne réussirait point si l'on n'obtenait d'abord la réforme électorale[2]. Nancy avait également un groupe républicain, réuni autour du *Patriote de la Meurthe*, et dirigé par un député de grande famille, le comte de Ludre, et par l'avocat Saint-Ouen. Celui-ci, dans un procès intenté aux principaux démocrates, s'écria : « Comment ne penserions-nous pas que le peuple, si longtemps administré, si longtemps exploité par des hommes étrangers à ses besoins, à ses intérêts, a le droit enfin de

1. *Tribune*, 10 février, 29 avril 1833. V. le compte rendu d'un procès intenté plus tard au Cercle patriotique à Strasbourg (Lb [51]2376).

2. *Société patriotique et populaire de Metz* (Lb [51]1721). Dornès écrivit à la *Tribune* (14 septembre 1832) pour exposer les progrès de l'esprit d'association dans l'Est. Dans son rapport, il donne des détails sur l'œuvre de la Société; à côté du *Courrier de la Moselle* on vient de créer pour les travailleurs un journal à très bon marché, l'*Utile*, qui a déjà 1 500 abonnés; on répand deux almanachs, le *Messager patriote* et *Dieu protège la France*.

se gouverner lui-même [1]?... » De Ludre essaya de recruter des adhérents dans l'armée; plusieurs sous-officiers de la garnison de Lunéville furent gagnés. Nous avons déjà vu le rôle joué dans les Vosges par Mathieu (d'Épinal), le disciple de Buonarroti. L'est de la France fournissait donc à la république, alors comme aujourd'hui, ses partisans les plus nombreux. Aussi la *Tribune* disait-elle, le 22 août 1833 : « En tirant une ligne de Metz à Montpellier, on a une carte républicaine toute faite déjà ».

Il n'en était pas de même du nord; ce pays industriel en pleine activité, dont les fabricants avaient tant d'influence à la Chambre, ne songeait guère à la république, et les ouvriers l'ignoraient. Les journaux du parti étaient rares; Amiens possédait la *Sentinelle picarde*, dont les bureaux servirent aussi au journal populaire l'*Union* [2]; mais le seul organe influent et connu de toute la région était le *Progrès du Pas-de-Calais*. Son rédacteur Frédéric Degeorge, ancien carbonaro militant, républicain de la première heure, très estimé dans tout son parti, demeura jusqu'après 1848 à son poste de combat, toujours poursuivi par le gouvernement, toujours acquitté par le jury. La Normandie comme le Nord était réfractaire à la propagande; quelques démocrates l'essayèrent, mais ne rencontrèrent un peu de succès qu'à Rouen; il s'y fonda un comité de l'association de la presse, puis un comité des Droits de l'homme. Le secrétaire du second, qui était aussi président du premier, repoussa l'opinion de ceux qui demandaient à l'association de la presse d'être libérale et non républicaine [3].

1. *Tribune*, 3 décembre 1833.
2. *Tribune*, 4 mars 1834.
3. *Allocution prononcée... par le citoyen Ernest* (Lb [51]1991). Il se moqua des terreurs de quelques membres : « Nous ne buvons pas le sang humain dans le crâne des rois; nous ne mangeons pas les petits enfants tout crus ». V. dans Girod (I, p. 95) une lettre écrite au comité central par un démocrate de Bernay. Après avoir affirmé la puissance de l'opinion monarchique dans la région, il ajoute : « La débâcle qui vient d'avoir lieu dans les cotons nous a converti plusieurs juste-milieu. Il faudrait

Le Centre, si l'on excepte l'Auvergne, se montrait aussi peu favorable que le Nord. Cependant le Loiret, voisin de Paris et remué par Cormenin qui résidait souvent dans le pays, donna quelques recrues, surtout dans l'arrondissement où habitait le pamphlétaire, celui de Montargis; c'est là qu'un propriétaire, Souesme, poursuivi pour cris séditieux, fit devant les juges une profession de foi politique, en rappelant qu'il avait cru d'abord comme tant d'autres à la monarchie républicaine [1]. A Clermont-Ferrand et à Moulins les adhérents, qui étaient assez nombreux, cherchèrent des journalistes à Paris parmi les plus connus et les plus fermes des républicains : Trélat vint rédiger le *Patriote du Puy-de-Dôme*, Achille Roche le *Patriote de l'Allier*. Achille Roche, démocrate aux idées religieuses, très préoccupé de philosophie et de morale, composa, tout en faisant son journal, le *Manuel du prolétaire*, qui contenait un résumé clair et simple de l'histoire de France et du programme républicain; sa génération devait, disait-il, conquérir l'égalité politique; plus tard on en tirerait les conséquences sociales [2]. Son frère d'armes Trélat, qui voulait depuis juillet remplacer les complots par la propagande publique, joignit l'exemple au précepte et plaida la cause de la démocratie, non seulement par ses articles, mais par ses discours devant les tribunaux, devant le jury qui ne le condamna jamais. Il parlait un langage admirable de sincérité, d'élévation morale : « Ah! vous ne

qu'elle durât longtemps pour changer tout à fait l'opinion des Rouennais. Déjà à Rouen toute la jeune France instruite est républicaine ».

1. La *Tribune* du 28 juillet 1833 contient sa défense et le plaidoyer de Joly; tous deux insistent sur la nécessité de la république universelle, régnant sur tous les peuples.

2. Lb [51]4762. Roche a également fait plusieurs articles dans la *Revue encyclopédique*. Trélat, dans sa notice biographique (*Paris révolutionnaire*), rapporte que Roche disait avant de mourir : « Ah! si l'immortalité de l'âme n'était qu'un rêve, j'aurais été bien dupé; mais non, j'y crois toujours, je veux y croire ». Il avait acquis une grande considération à Moulins; quand il mourut en 1834, âgé de trente-deux ans, les républicains de la ville s'engagèrent à payer à sa veuve une rente annuelle jusqu'à la majorité de ses enfants (v. dans Béranger, *Correspondance*, une lettre du 18 mars 1842 sur sa visite à Mme Roche).

savez pas, s'écriait-il, tout ce qui se passe dans l'âme du journaliste, quand il est seul dans son cabinet que j'appelle son sanctuaire, moi qui regarde le journalisme comme le sacerdoce des temps modernes, moi qui ne le conçois pas, s'il n'est œuvre de conscience, et s'il ne s'empreint du sentiment religieux sans lequel il n'est qu'un vil métier. Vous ne savez pas ce qui se passe dans notre âme chaque fois qu'il faut recommencer le combat; chaque fois qu'il faut lever la hache sur le présent pour préparer l'avenir; chaque fois qu'un homme qui s'était bien conduit vient à se perdre; chaque fois qu'une vieille réputation se flétrit, et qu'il nous faut en secouer les souillures aux yeux de nos concitoyens[1] ».

L'Ouest montrait encore moins de sympathies que le Nord ou le Centre pour les idées républicaines. Dans plusieurs départements d'ailleurs les chouans formaient des bandes en armes, et les *bleus* n'avaient pas trop de toutes leurs forces réunies pour lutter contre les *blancs*. Il se forma néanmoins quelques groupes nouveaux. A Rennes « l'Association républicaine de Bretagne », publiant son programme, déclarait que le peuple est souverain, qu'il délègue ses pouvoirs par l'élection, surveille ses mandataires par la presse, résiste à leurs méfaits possibles par l'association et punit les violateurs de ses droits par l'insurrection[2]. Dans la petite ville de Loudéac le docteur Morhéry, un des combattants de 1830, cherchait non sans peine à répandre parmi ses compatriotes les idées qu'il rapportait de Paris[3]. Le parti avait plus d'adhérents à

1. *Procès des républicains d'Aurillac et du Patriote du Puy-de-Dôme.* Clermont-Ferrand, 1833. Dans un autre procès, il disait : « Je défie qui que ce soit de me montrer, dans le *Patriote*, une seule ligne qui ne tende au but de moralisation, de probité, d'honneur, de justice, vers lequel nous poussons la société ».

2. *Association républicaine de Bretagne* (Lb [51]1842). La *Tribune*, citant ce programme (29 juillet 1833), écrivait : « Injustes que nous étions! nous avions pris l'habitude de compter surtout sur les habitants du Midi ou de l'Est quand nous énumérions les sympathies républicaines ».

3. J'ai déjà cité sa brochure de 1832, *Réponse aux outrages*... Le sous-préfet l'accusait d'être un carliste déguisé.

Nantes : ils possédaient un organe grâce à deux imprimeurs journalistes, deux frères, Évariste et Victor Mangin, qui allaient être, pendant près d'un demi-siècle au *National de l'Ouest*, puis au *Phare de la Loire*, les défenseurs constants de l'idée républicaine. Pour le moment Victor Mangin, qui rédigeait l'*Ami de la Charte*, penchait vers la démocratie, mais attendait encore un peu avant de se déclarer hautement républicain; mêmes tendances dans un autre journal de Nantes, le *Breton*. Un médecin philosophe, Guépin, commençait à répandre autour de lui ses théories politiques et sociales, fortifiées par le passage des missionnaires saint-simoniens[1]. Angers, le Mans avaient quelques rares démocrates, mais on ne retrouvait un peu de mouvement qu'à Poitiers, grâce à un journal bien rédigé, l'*Écho du peuple*, qui, lui aussi, obtenait généralement grâce devant le jury, malgré les efforts continuels du parquet. « Il y a quelque chose d'imposant, écrivait-il, quelque chose méritant une haute attention dans la marche ascendante de l'opinion républicaine en province[2] ».

Dans le Midi la vie du parti est plus intense, la propagande plus heureuse. Faisons exception pour Bordeaux, ville entièrement conservatrice et royaliste; mais Toulouse possédait un groupe nombreux et bruyant, fier de son chef Joly, avocat et député toujours prêt à venir plaider en province pour un journal poursuivi. L'organe du parti à

1. Sur les journaux de Nantes, v. le *Réformateur*, 31 janvier et 13 février 1835; le premier article, signé A. G., doit être de Guépin. D'après la *Tribune* du 20 avril 1833, il fut un instant question de fonder à Nantes une grande société, ouverte aux libéraux de toutes les nuances, et consacrée à des études scientifiques, artistiques, industrielles; c'était une idée saint-simonienne, préconisée surtout par Guépin. Les républicains militants, conduits par le docteur Lefrançois, demandèrent que la société devînt également politique; ils furent battus, et finalement le projet d'association n'eut pas de suites.

2. *Tribune*, 2 septembre 1833. V. le procès de l'*Echo du peuple* et le discours de l'avocat démocrate Pontois, qui énumère tous les journaux acquittés depuis peu (*Tribune*, 31 décembre 1833). Lamennais, avec son exagération habituelle, écrit en 1833 : « Dans cet Ouest, qu'on connaît si peu, s'il y avait un penchant, ce serait pour la République » (*Correspondance*, II, p. 305).

Toulouse avait d'abord été le *Patriote de juillet*, qui disparut faute de trouver un imprimeur [1]; l'*Émancipation*, qui le remplaça, devait fournir une carrière beaucoup plus longue. Tout près, à Montaubap, l'association de la presse déployait beaucoup d'activité; Auch, ville presque républicaine, avait un conseil municipal qui refusa de voter un crédit pour célébrer la fête du roi [2]. A Dax le commandant de la garde nationale, Vergers, fut poursuivi pour avoir insulté le roi et crié *Vive la république!* Devant la cour d'assises de Mont-de-Marsan il montra les progrès de son parti dans la région, la garde nationale dirigée par un commandant démocrate à Orthez, à Tarbes, à Auch, tous les officiers de celle de Bayonne gagnés au régime futur, le conseil municipal de Saint-Sever dominé par les membres les plus avancés [3]. Bayonne était un centre actif, grâce à un journal important, la *Sentinelle des Pyrénées* [4]. Perpignan et les communes voisines, où le grand Arago jouissait d'une popularité considérable, inclinaient comme lui vers l'extrême gauche. Plus loin Montpellier offrait aussi des adhérents, grâce au journal *L'Aviso de la Méditerranée*; Renouvier, député de l'Hérault, père du philosophe Charles Renouvier, montrait des opinions presque républicaines. A Marseille le parti légitimiste, qui était fortement organisé, trouva bientôt devant lui un groupe de démocrates peu nombreux, mais disposés à l'action. Ils avaient un journal, le *Peuple souverain*, qui fut rédigé par Martin Maillefer et administré par Imbert, un convaincu, un persévérant, qui devait mourir en prison pour sa cause; le *Peuple souverain*, comme le *Précurseur* de Lyon, prenait le mot d'ordre auprès d'Armand Carrel. A Marseille

1. *Tribune*, 24 décembre 1832.
2. *Tribune*, 14 mai 1833. Par contre, à Nontron, un membre de « l'association patriotique » écrivait : « Nous n'avons point arboré et nous n'arborerons pas de longtemps ici le drapeau de la république; ce serait nous aliéner la population que nous voulons faire marcher avec nous » (Girod, IV, n° 35 *bis*).
3. *Tribune*, 9 novembre 1833.
4. *Tribune*, 4 mars 1834.

comme à Lyon les modérés et les exaltés marchaient rarement d'accord; un instant réunis dans le groupe marseillais des Droits de l'homme, ils se séparèrent de nouveau et les modérés publièrent en février 1834 une vigoureuse déclaration contre le gouvernement, tandis que l'autre groupe, d'environ 674 membres, se mettait en relations avec le comité central parisien[1]. Aix avait également une société républicaine, la *Cougourde*. Dans le Var des groupes républicains nombreux, bien organisés, associés entre eux, obéissaient à l'autorité centrale de Toulon[2]. Ici, comme dans tout le Midi, les haines politiques étaient violentes; on se déclarait carliste ou patriote, plutôt que partisan du juste-milieu[3].

Les républicains de province employaient divers moyens pour affirmer leur existence et manifester leurs sentiments. Il y avait les banquets, devenus très fréquents depuis 1830, et offerts à un journaliste acquitté ou bien à un avocat célèbre venu pour un procès. Car les procès de presse abondaient; il n'existait pas de journal opposant que l'on n'essayât de ruiner par des amendes, comme les journaux parisiens. Chaque ville importante avait au moins un avocat républicain, défenseur désigné des patriotes; mais quelquefois, pour mieux frapper l'attention du public, pour développer la propagande, on faisait venir un avocat célèbre de Paris, Dupont, ou Joly, ou Michel (de Bourges), qui était reçu en grande pompe. Les députés aussi acceptaient parfois une invitation de ce genre; Garnier-Pagès surtout, mis en relief par ses discours à la Chambre, devient en 1833 l'orateur acclamé que recherchaient les radicaux de toutes les grandes villes. Le gouvernement, selon le caprice des préfets, laissait faire ou

1. Girod, I, p. 338 sqq. Une société marseillaise fit paraître des brochures de propagande, qu'on devait distribuer gratuitement aux ouvriers (V. le *Prolétaire*, 1832, Lb [51]1559).

2. *Tribune*, 11 mars et 12 octobre 1833.

3. Léonard Gallois, *Observations rassurantes sur les opinions politiques des habitants du Midi*, 1831 (Lb [51]504).

interdisait ces manifestations. Ainsi en avril 1833 Lyon prépara un banquet en l'honneur de Garnier-Pagès et de Dupont; des invités devaient venir de tout le voisinage, Saint-Romme de Grenoble, Trélat de Clermont-Ferrand; il y avait déjà 6000 inscriptions quand le banquet fut interdit; une autre fête semblable, préparée secrètement, réunit 400 convives à Lyon en octobre, et Garnier-Pagès y remporta un grand succès. Une autre fois c'était Marseille, sa ville natale, où 800 patriotes, réunis par le *Peuple souverain*, le recevaient avec son collègue Laboissière. Quelques jours après, même accueil à Toulon, où 120 délégués du département, venus se joindre aux républicains de la ville, lui affirmèrent, peut-être avec un peu d'exagération méridionale, qu'ils représentaient plus de 20 000 démocrates. Garnier-Pagès dut encore s'arrêter à Valence quand il revint[1].

Outre les banquets il y avait les souscriptions. D'abord libéraux dynastiques et républicains avaient partout souscrit pour les réfugiés polonais; les seconds durent bientôt réserver leur générosité pour mettre les journaux patriotes en mesure de payer les amendes fixées par les tribunaux; c'est ce qui permit à la *Tribune* de continuer à vivre jusqu'en 1835. Enfin il y avait les pétitions. Aujourd'hui la liberté illimitée de la presse a rendu le droit de pétition à peu près inutile; en 1830 on le considérait comme un droit essentiel, dont les partis faisaient grand usage pour indiquer aux Chambres un mouvement d'opinion. Ainsi le projet de fortifier Paris provoqua en 1833 de nombreuses pétitions, républicaines en majorité, dirigées contre les bastilles; en même temps apparaissent les pétitions pour cette réforme électorale qui devient désormais l'article essentiel du programme démocratique.

Le tableau que nous venons de tracer ne doit pas faire illusion. Tous ces groupes républicains étaient peu nombreux; ils

1. *Tribune*, 14 mai, 6 et 12 octobre, 3 novembre 1833.

n'avaient pas entamé la masse des paysans; si l'on excepte Paris et Lyon, les ouvriers également ignoraient la république. Mais la bourgeoisie libérale commençait à lui montrer quelque sympathie; la présence d'avocats, de médecins, de propriétaires à la tête de ces groupes d'extrême gauche prouvait qu'il ne s'agissait ni de proscriptions ni de loi agraire. A la fin de 1833 la propagande, bien organisée, se poursuivait avec succès. Royer-Collard, séjournant dans un pays agricole, écrivait le 17 septembre 1833 : « Je crois apercevoir, comme spectateur, que c'est le *National* qui gagne du terrain[1] »... Dans les départements comme à Paris la république se dressait en face de la monarchie, la démocratie en face du régime censitaire. L'intervention du pouvoir et la folle impatience des révolutionnaires allaient tout changer.

III

Revenons maintenant à Paris. Le grand public au milieu de 1833 ne soupçonnait guère la force et l'activité des républicains. Un ministre, Guizot, n'avait-il pas dit à la Chambre des pairs, le 16 février : « Les émeutes sont mortes, les clubs sont morts, la propagande révolutionnaire est morte, l'esprit révolutionnaire, cet esprit de guerre aveugle qui semblait s'être emparé un moment de toute la nation, est mort »? Le public riait des « bousingots », selon le terme inventé depuis peu, et du costume spécial adopté par les « purs »; un bousingot convaincu portait la barbe, peut-être par imitation des saint-simoniens; il avait un chapeau en cuir bouilli ou bien un chapeau mou à peu près

1. De Barante, *Souvenirs*, V, p. 75. Molé, lui aussi, écrivait avec indignation : « Persuadez à l'Europe, à la France, que la république n'est pas le désordre, qu'elle est seulement une forme de la science politique, dont aucun intérêt légitime n'a rien à redouter, et vous verrez l'Europe et la France laisser ce qui existe faire place à la république... » (*Ibid.*, V, p. 52).

conique, les cheveux en tresses nattées, le cou sans cravate, le gilet à la Robespierre avec d'immenses revers; il marchait fièrement, la tête haute, avec l'air grave d'un homme qui songe à la société future [1].

La société des Droits de l'homme continuait cependant son œuvre. Nous l'avons laissée au moment où les deux comités dissidents fusionnèrent; comme le nombre des membres se trouvait devenu trop grand, on fit en novembre 1833 des élections nouvelles. Le comité ainsi formé nomma Cavaignac président, Berryer-Fontaine secrétaire; les membres étaient d'Argenson, Guinard, Lebon, Vignerte, Kersausie, Audry de Puyraveau, Beaumont, Desjardins et Titot; ces deux derniers, bientôt démissionnaires, furent remplacés par Delente et Recurt. Les néo-jacobins avaient la majorité; aussi un sectionnaire put-il écrire à l'un de ses amis : « Les Girondins ont tenté naguère de jeter la désunion parmi nous, ils n'y ont pas réussi. Les montagnards se sont montrés avec énergie, et tout est rentré dans l'ordre » [2]. Plusieurs membres du comité nous sont déjà connus; les nouveaux appartenaient tous au parti extrême. Il y avait parmi eux plusieurs médecins, Berryer-Fontaine, Lebon, Recurt, Beaumont; ce dernier, Américain de naissance, plaidait la cause de la fraternité des peuples; Recurt avait une grande popularité au faubourg Saint-Antoine, où il prodiguait les soins gratuits aux pauvres. Vignerte avait en plein tribunal crié, « Tu as menti, misérable », au procureur du roi disant que les républicains voulaient la loi agraire; il reprochait au

1. Madame Trollope, *Paris et les Parisiens en 1835* (traduction), I, p. 137 et 268. D'après Werdet (*Souvenirs de la vie littéraire*, 1879), c'est Léon Gozlan qui inventa le mot « bousingot ». Quelques hommes soutenaient les républicains par crainte. Guizot (*Mémoires*, III, p. 208) parle d'un banquier qui leur donnait de l'argent pour échapper à la guillotine s'ils triomphaient.

2. Girod, I, p. 108. Lafayette se plaignait de la faiblesse des modérés, qui acceptent les utopies jacobines sans les aimer, « de peur de passer pour moins républicains que les plus ardents » (*Mémoires*, V, lettre du 17 mai 1833).

National de ne pas défendre les prolétaires. Desjardins avait, dans un plaidoyer virulent, montré après le choléra la misère des ouvriers et demandé plusieurs réformes, surtout l'impôt progressif. Delente, crieur public déjà condamné pour son ardeur à la propagande, représentait les utiles serviteurs de la presse démocratique. Bien différent de lui était Kersausie, Breton de vieille famille noble, parent de La Tour d'Auvergne; jadis officier de chasseurs, il avait gagné à sa cause plusieurs soldats, puis quitta le service pour être plus libre; homme d'action chevaleresque et emporté, on l'entendit un jour condamner les attentats contre Louis-Philippe et former le souhait d'aller attaquer les Tuileries en plein jour, à la tête d'un bataillon [1].

Le nouveau comité voulut publier un exposé de principes. C'était difficile à cause des dissentiments théoriques entre ses membres; l'éternel conflit du libéralisme et de « l'étatisme » recommençait. Le nouveau comité adopta la Déclaration des droits présentée à la Convention par Robespierre, mais non votée par les conventionnels; il y joignit le tableau du gouvernement préconisé par les républicains. En voici les traits essentiels : 1° pouvoir central responsable, temporaire, électif; 2° assemblée nationale unique, élue au suffrage universel; 3° organisation municipale très forte, les corps municipaux étant surveillés par les délégués du gouvernement; 4° garde nationale composée de tous les citoyens; 5° système d'éducation complet, augmentant l'importance de l'instituteur primaire; 6° un capital social confié à l'État, pour qu'il puisse faire crédit aux particuliers; 7° extension des pouvoirs du jury et des juges de paix sous la surveillance d'une cour suprême; 8° maintien de l'autorité centrale sur les fonctionnaires destinés à conserver le principe d'unité natio-

1. Sur ces différents personnages, v. les soixante premières pages du t. III de Girod. Le discours de Desjardins fut publié par les Droits de l'homme (Lb ^{51}1274) : il insistait sur ce fait que le prolétaire français, au point de vue matériel, est moins sûr du lendemain que l'esclave romain ou le serf russe. Sur Kersausie, v. Beslay, *Mes souvenirs*, p. 131.

nale; 9° organisation industrielle faisant intervenir la puissance sociale pour assurer une juste répartition des produits; 10° liberté d'association; 11° revision des institutions préparée par un conseil permanent d'enquête; 12° politique extérieure tendant à la fédération européenne. Le comité finissait en montrant les progrès du parti, en affirmant qu'il passerait à l'action le jour où les classes populaires le sommeraient de tenir ses promesses [1].

Quelques jours plus tard un procès offrit à plusieurs sociétaires l'occasion de confirmer ce manifeste; on les accusait d'avoir préparé une émeute pour le dernier anniversaire des trois journées de juillet. Ce fut le procès des Vingt-sept, qui dura depuis le 11 jusqu'au 22 décembre 1833. Raspail y prononça un discours véhément dans la forme et assez modéré au fond; il désavouait une fois de plus les conspirations, déclarant que les républicains n'avaient pour l'instant qu'à faire comprendre et accepter leurs idées [2]. La principale harangue fut le plaidoyer de Dupont, en faveur de Kersausie; l'avocat philosophe commenta la déclaration de Robespierre dans toutes ses parties, pour en montrer la grandeur et la haute portée sociale. « Le XIXe siècle, disait-il, a une mission à remplir, c'est l'affranchissement moral et politique des prolétaires » [3]. Tous les

1. *Exposé des principes républicains de la Société des Droits de l'homme* (Lb 51 1992). « Notre parti, disait-il encore dans sa conclusion, conçoit unanimement l'égalité comme but, l'assistance aux prolétaires comme premier devoir, pour agent la forme républicaine, pour principe la souveraineté du peuple... » Cette brochure contenait les noms des membres du nouveau comité.

2. « Pour moi, qui ai longtemps conspiré, je vous déclare que je ne conspire plus depuis 1830. La conspiration n'est une œuvre civique que toutes les fois qu'elle s'organise contre une minorité puissante par son organisation, dans l'intérêt d'une majorité immense, mais désorganisée ». Les républicains doivent demeurer paisibles jusqu'au jour où ils auront convaincu la majorité; ils se lèveront alors, « quand le peuple, mais le peuple *entier*, mais le peuple qui se compose des bourgeois et des prolétaires (ne les séparons pas puisqu'ils sont tous Français), quand le peuple croira qu'il est temps de destituer un pouvoir qui usurpe et qui conspire contre sa liberté ».

3. *Procès des vingt-sept* (Lb 51 2065). Trois avocats, Dupont, Michel (de Bourges) et Pinard, furent frappés de suspension pour leurs plaidoiries.

prévenus furent acquittés par le jury. En même temps d'Argenson et Charles Teste, poursuivis pour la *Boutade d'un riche*, obtenaient le même succès.

Le comité fit une grave maladresse en publiant cette déclaration, alors que le nom de Robespierre suffisait à épouvanter la bourgeoisie [1]. Les journaux conservateurs crièrent au péril social; on parla de la loi agraire, selon la formule classique; le procureur général Dupin dénonça, devant la Cour de cassation, le parti qui voulait réduire chaque propriétaire à la portion congrue. Plusieurs députés invitèrent à la tribune Audry de Puyraveau et d'Argenson à s'expliquer sur le manifeste qu'ils avaient signé. Ils le firent avec beaucoup d'énergie le 6 janvier 1834. « Toute ma foi politique, morale, et je pourrais presque dire religieuse, s'écria d'Argenson, peut s'exprimer par ce seul mot égalité. But prochain, égalité de droits politiques; but final et permanent, égalité des conditions sociales ». Audry de Puyraveau défendit la société des Droits de l'homme contre l'accusation de vouloir le pillage et la loi agraire, « ce croquemitaine des imbéciles ». Ces professions de foi, auxquelles de Ludre vint adhérer, soulevèrent la fureur de la Chambre : la république « traînerait la patrie dans le sang », dit Charles Dupin qui répéta le mot trois fois. Garnier-Pagès, aussi ferme et plus habile que ses collègues, vint lui répondre et affirma que le suffrage universel, en permettant la représentation équitable de tous, profiterait aux patrons comme aux ouvriers [2].

1. Rappelons comment Robespierre définissait la propriété dans sa déclaration : « la propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer de la portion des biens qui lui est garantie par la loi. Le droit de propriété est borné, comme tous les autres, par l'obligation de respecter le droit d'autrui. Il ne peut préjudicier ni à la sûreté, ni à la liberté, ni à l'existence, ni à la propriété de nos semblables ».

2. « Nous pouvons désirer, dit-il, que le peuple soit maître, par le suffrage universel, de dire ce qu'il veut; mais il n'est ni dans notre esprit ni dans nos cœurs de lui imposer une forme de gouvernement quelconque, pas plus que nous ne vous reconnaissons, à vous, le droit de poser des limites à sa volonté souveraine ». Il montra par quelques exemples qu'on devait s'occuper des ouvriers : « J'ai vu à Toulon des pêcheurs

La téméraire association rencontrait peu de sympathie dans la presse républicaine. Armand Carrel demeurait, pour employer le langage de l'époque, le représentant de l'école américaine en face de l'école conventionnelle ; aussi la politique des Droits de l'homme lui déplaisait-elle. « Nous avons une monarchie à renverser, disait-il dans une lettre à son ami Petetin ; nous la renverserons, et puis il faudra lutter contre d'autres ennemis. J'ai pensé longtemps qu'en se séparant nettement des furieux on amènerait à soi les honnêtes gens du juste milieu ; mais ces honnêtes gens nous en veulent, et attendront, pour se rapprocher de nous, qu'ils ne puissent nous être bons à rien, et nous embarrasser, au contraire, en nous demandant de les protéger »[1]. Son désir d'éviter les dissensions le rendait conciliant et habile. Cavaignac vint, au nom des Droits de l'homme, présenter l'Exposé des principes à la société modérée, l'Association pour la liberté de la presse, et lui demanda une adhésion publique ; Armand Carrel, avec une finesse et une dextérité remarquables, vanta l'inspiration généreuse de ce manifeste, montra quelles en étaient les idées justes, mais fit prévaloir les raisons de principe et d'opportunité qui l'empêchaient de s'y rallier, si bien qu'il eut gain de cause sans avoir blessé le parti jacobin. Le rapport qu'il écrivit à la prière de l'association de la presse contient le même mélange d'éloges et de critiques, désapprouve l'impôt progressif et demande qu'on s'applique aux réformes politiques d'abord, les réformes sociales ne devant être possibles qu'après[2]. Dans le *National*, Carrel dissimulait soigneuse-

qui m'ont déclaré gagner douze sous par jour, et qui m'ont dit en même temps qu'ils ne se souvenaient pas qu'un seul jour de leur vie ils avaient pu manger assez de pain pour se rassasier ». Les Droits de l'homme publièrent en brochure les discours de d'Argenson et d'Audry de Puyraveau.

1. Girod, I, 14 (lettre du 5 septembre 1833).

2. Stuart Mill assistait à la séance de l'Association de la presse et l'a racontée (*Dissertations and discussions*, I, p. 269). Le rapport de Carrel est dans ses *Œuvres politiques et littéraires*, V, p. 397 sqq. « L'impôt pro-

ment ces dissidences et faisait parfois de larges concessions à l'autre parti. Quelques-uns de ses articles démontrent que la loi peut modifier la propriété; les grèves d'ouvriers lui donnent lieu d'observer que l'exemple de l'avidité, de la corruption, est offert aux prolétaires par les classes supérieures [1]. Anselme Petetin et Martin Maillefer le suppliaient de prendre à partie la politique jacobine; représentants de Lyon et de Marseille, ils combattaient la centralisation. Carrel pensa qu'en face de l'ennemi commun le parti républicain ne devait pas se diviser [2].

La *Tribune* avait continué pendant toute l'année 1833 une guerre sans merci contre le gouvernement. Elle trouva même l'occasion d'exposer ses doctrines devant la Chambre des députés; un article du 1er avril 1833 ayant traité cette assemblée de « Chambre prostituée », le journal comparut devant elle; Cavaignac et Marrast, désignés comme défenseurs du gérant, développèrent devant la majorité conservatrice leurs griefs contre la ploutocratie régnante. Cavaignac donna libre cours à son admiration pour les hommes de la première république; Marrast présenta le tableau de la corruption monarchique progressant depuis le début du siècle et faisant mériter par toutes les Chambres issues du régime censitaire l'épithète de prostituées [3]. Une condam-

gressif, dit-il, impôt de jalousie et non d'équité, ne distinguerait pas entre la richesse héritée et la richesse péniblement et honorablement acquise, entre la richesse oisive et la richesse laborieuse... Tout le monde aurait intérêt à être pauvre ou à le paraître, à dénaturer sa fortune, à la soustraire à l'inquisition des répartiteurs, et c'est par là surtout qu'on reconnaîtrait bientôt que l'injuste est fort souvent l'impraticable ». Il blâmait les Droits de l'homme d'invoquer Robespierre, de tendre inconsciemment au communisme. Une réforme nécessaire, d'après lui, consisterait à diminuer les impôts indirects en augmentant les impôts directs.

1. *National*, 28 novembre 1833; 10 janvier 1834.

2. V. la lettre de Petetin à Carrel dans Girod, IV, n° 59. D'après Louis Blanc (IV, p. 221), Carrel finit par se rallier aux idées de Cavaignac et de Marrast sur la centralisation, par abandonner le système américain.

3. Les deux discours furent publiés en brochure (Lb [51]1779). Béranger fut content de celui de Marrast, mais critiqua vivement Cavaignac, qui n'avait fait que ressasser les souvenirs de la Révolution; « Nos jeunes gens, écrivait-il, sont aussi des hommes rétrogrades... Ils s'en tiennent à 93, qui les tuera ». (*Correspondance*, II, 23 avril 1833).

nation sévère ne rendit point la *Tribune* plus modérée. Armand Marrast avait beaucoup plus d'idées communes avec les Droits de l'homme que le rédacteur du *National*; l'intervention active de l'État en faveur des classes inférieures lui paraissait légitime. Cependant lui aussi trouvait excessif le développement de la grande association et refusa d'en faire partie; la *Tribune* désavoua brièvement la déclaration de Robespierre et prit soin de rappeler que les associations ne constituaient point tout le parti républicain [1]. Marrast ne pouvait donc échapper toujours à l'accusation de modérantisme; un néo-jacobin le contraignit à se battre en duel à propos d'un article sur Lafayette, article assez dur pour le héros des Deux Mondes, et que son adversaire jugeait encore trop favorable.

La *Tribune* essaya un instant, mais sans succès, de publier un supplément du dimanche réservé aux prolétaires [2]. Ceux-ci, du moins ceux qui faisaient de la politique, lurent plus volontiers le *Populaire* de Cabet. Paraissant tous les dimanches, il coûtait dix francs par an. Son prospectus annonce le désir de travailler à l'amélioration ou à l'éducation politique, en enseignant le dogme démocratique et en encourageant l'esprit d'association; à l'amélioration ou à l'éducation matérielle, en donnant des renseignements pratiques, utiles au peuple; à l'amélioration ou à l'éducation morale, en faisant une part aux questions religieuses, artistiques, littéraires [3]. Très violent dans ses articles comme dans ses discours, Cabet ne tarda point à subir des condamnations sévères. Il publiait aussi des brochures intitulées « première, deuxième, etc., publication du *Populaire* »; c'étaient des brochures dans le genre de

1. *Tribune*, 28 et 30 octobre, 10 décembre 1833.
2. Le premier numéro, que je crois avoir été le seul, parut le 17 novembre 1833 et fut saisi. C'était un tableau des associations utiles pour les ouvriers, des grèves (alors très nombreuses), et une liste de livres de propagande. L'article de début montrait que « les républicains et les prolétaires vont au même but ».
3. Le *Populaire* (Lc [2]1359). Je n'ai eu entre les mains que des numéros isolés de ce journal.

celles des Droits de l'homme, seulement plus courtes, plus simples, parfaitement à la portée des ouvriers. Il leur prêchait d'ailleurs la modération : associez-vous pour vous faire respecter, dit une de ces brochures, « mais, je vous en supplie, gardez-vous de vouloir imposer aux maîtres la loi... La modération ne gâte pas une bonne cause ». Une autre brochure leur dit que 1793 ne fut pas la république, mais la dictature, nécessitée par l'invasion; la république n'a commencé qu'en brumaire 1795, avec le Directoire[1]. — Et pendant que les différents organes périodiques soutenaient la lutte, les principaux écrivains et politiques du parti composaient ensemble un recueil d'articles historiques, littéraires, satiriques, ayant pour objet de glorifier Paris, la ville sainte de la démocratie : ce fut *Paris révolutionnaire*, publié sous la direction de Cavaignac.

La propagande publique ou secrète n'était pas le seul but des Droits de l'homme; l'association ne perdit jamais entièrement son caractère révolutionnaire. On a publié la liste des sections; elles portaient des noms significatifs, empruntés en grande partie aux souvenirs de la Montagne. Des tableaux dressés par ordre du comité central indiquaient l'état des armes et des munitions possédées par les sectionnaires, avec une note sur le caractère de chacun d'eux, afin de savoir si l'on pourrait compter sur lui au jour du danger; nous trouvons ainsi des qualificatifs tels que « réfléchi », « courageux », « homme sûr ». Le groupe des violents troubla de nouveau l'association par son impatience et constitua même une société à part, la Société d'action; Cavaignac, au nom du comité central, mit tous les membres en demeure de choisir entre les Droits de l'homme et cette faction dissidente[2].

1. *Moyen d'améliorer l'état déplorable des ouvriers* (Lb [51]1977) et *La république du Populaire* (Lb [51]1971). V. aussi Lb [51]1970, 1972-3, 2109.

2. Girod, I, p. 105 sqq. Pour les listes de membres avec notes, v. Girod, IV, 2e série des annexes. Pour la liste des 170 sections, Girod, I, p. 75. Voici quelques noms de sections : Robespierre, Saint-Just (il y en eut quatre de ce nom), Buonarroti, Montagnards, Jacobins, Caton, Caïus

L'association n'hésitait point dans certaines circonstances à jeter de véritables défis au pouvoir. Un incident qui fit grand bruit se produisit en octobre 1833; comme on avait arrêté illégalement quelques crieurs publics, le gérant du *Bon Sens*, Rodde, annonça qu'il irait vendre lui-même son journal sur la place de la Bourse, avec l'intention de résister par la force aux agents qui voudraient l'arrêter. Il tint parole et se présenta au milieu d'une foule immense qui l'acclamait; la société des Droits de l'homme se trouvait là au grand complet, prête à le soutenir au besoin; la police le laissa faire. Puis vinrent les funérailles de Dulong, député de gauche presque républicain, tué en duel par Bugeaud; quantité de gens armés suivirent le cortège, décidés à lutter si le pouvoir gênait la manifestation; la journée se passa encore sans encombre en janvier 1834. Cependant un gouvernement a pour premier devoir de se défendre; le ministère de Louis-Philippe, tiré de sa quiétude, résolut d'agir. Après l'incident soulevé par Rodde, un projet de loi sur les crieurs publics les contraignit de réclamer une autorisation toujours révocable; ce fut voté. Ensuite vint la loi sur les associations, qui dépassait de beaucoup les rigueurs de l'article 291 : elle permettait de dissoudre toute association, quand même chacun de ses groupes comprendrait moins de vingt membres; elle frappait tous les associés non seulement d'une amende, mais de la prison, et déférait à la cour des pairs les méfaits des sociétés, aux tribunaux correctionnels les infractions à la loi; groupements religieux, artistiques, littéraires, aucun ne fut excepté. Une loi si rétrograde effraya les libéraux

Gracchus, Marcus Brutus, La Boétie, Masianello, Manuel, les Gueux, les Truands, les Vengeurs, Dévouement social, Amis de la Vertu, Abolition de la propriété mal acquise. — Les républicains dominaient aussi dans quelques loges maçonniques. Ainsi la loge des Neuf-Sœurs eut Garnier-Pagès pour Vénérable. La loge de la Trinité Indivisible ne comprenait que des démocrates; arrêtés en masse, ils adressèrent de Sainte-Pélagie aux autres francs-maçons une lettre publique, déclarant que l'association devait être républicaine (Girod, IV, nº 121) : « entre la maçonnerie et l'égoïsme il y a guerre à mort; entre la maçonnerie et la hiérarchie des conditions il y a guerre à mort...; il y a donc incompatibilité entre les maçons et la monarchie ».

dynastiques; on entendit des orateurs modérés prendre à la tribune l'engagement de ne pas s'y conformer; mais le ministère la présenta comme une mesure de salut public et la fit voter.

C'était le coup mortel pour les Droits de l'homme; on se demanda s'ils résisteraient par la force. Le gouvernement désirait-il une émeute pour en finir? les républicains l'ont affirmé, sans qu'on puisse le prouver. Certainement il la croyait probable et prit ses mesures en conséquence. De l'autre côté, au contraire, on n'était pas d'accord. La *Tribune* prêchait la lutte : « Les questions d'insurrection, disait-elle le 17 mars, sont pour un peuple des questions d'opportunité; pour un parti comme pour un homme, les questions d'honneur sont toujours opportunes ». Et le 23 mars : « Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que la liberté est bonne tout au plus à ce qu'on fasse pour elle des phrases et du sentiment platonique; les traditions révolutionnaires ne se continuent pas à si bas prix ». Toutefois le 28 elle ne parlait plus d'attaquer le pouvoir, mais de se défendre au besoin. Les sociétés provinciales envoyaient protestation sur protestation, annonçant qu'elles feraient leur possible pour continuer à se réunir malgré la loi. Mais dans les réunions tenues chez Lafayette ou chez d'autres, Carrel et surtout Garnier-Pagès combattirent la prise d'armes; l'Association pour la liberté de la presse avait la même opinion; Buonarroti, avec son expérience de vieux conspirateur, jugeait le succès impossible puisque les Droits de l'homme, en publiant les noms des membres du comité central, avaient désigné au pouvoir les têtes à frapper. Le comité lui-même, sous l'influence de Cavaignac, repoussait l'insurrection, mais s'y préparait. En somme, le parti pacifique paraissait l'emporter quand survinrent les événements de Lyon [1].

1. Louis Blanc, IV, p. 216 sqq. Raspail présenta un étrange projet : quelques républicains avec lui, pris en dehors des chefs, s'enfermeraient dans une maison et s'y feraient tuer jusqu'au dernier, pour symboliser

Il y avait à Lyon depuis 1828 une grande association ouvrière, celle des mutuellistes, qui évitait soigneusement la politique, malgré les efforts des républicains pour la gagner. Les mutuellistes, pour des raisons purement professionnelles, se mirent en grève le 14 février 1834; bientôt leur comité eut beau faire, l'agitation croissante à Lyon fit naître une alliance entre les plus passionnés des ouvriers et les plus belliqueux des démocrates. Le comité lyonnais des Droits de l'homme hésitait sur le parti à prendre; divers avis envoyés par Buonarroti, par Menand, l'avocat républicain de Chalon-sur-Saône, l'engageaient au calme. Un de ses membres, Albert, venu à Paris pour consulter les notables du parti, reçut partout les mêmes conseils; Cavaignac, Guinard et surtout Cabet furent aussi pressants que Garnier-Pagès ou Carrel. Albert partit avec une lettre du comité central disant qu'il fallait patienter, que la capitale montrait peu d'ardeur, mais que si la lutte s'engageait à Lyon, Paris prendrait les armes; la lettre contenait donc des formules peu précises, des demi-promesses, au lieu de dire nettement que la révolution était impossible. Pendant ce temps Lyon s'était un peu calmé, le travail avait recommencé; mais la loi sur les associations vint exaspérer les mutuellistes, et en même temps six des meneurs de la grève furent arrêtés. Impossible désormais de contenir les ouvriers; ce fut à leur tour de pousser en avant les républicains. On se compta le 6 avril aux funérailles d'un compagnon; le comité des Droits de l'homme essaya, mais trop tard, de prévenir la lutte; Anselme Petetin adjurait les ouvriers de rester en paix et vint le 8 avril trouver le préfet pour obtenir des mesures d'apaisement. Tout cela était inutile; partout on s'attendait à la bataille pour le 9, jour du procès des grévistes. Ce jour-là, pendant que Jules Favre plaide pour les accusés, un coup de feu retentit; a-t-il été tiré par les sol-

la protestation du parti. Cette proposition bizarre fut probablement faite par lui pour vérifier quelques dévouements douteux.

dats ou les ouvriers? on n'en sait rien; mais la lutte s'engage à ce signal et, une fois qu'elle est commencée, les chefs républicains y entraînent les leurs. Lagrange surtout se prodigue à la tête du principal groupe d'insurgés. La bataille fut acharnée; la troupe dut pendant quatre jours faire le siège des quartiers barricadés, employer le canon et même la bombe. Le 13 Lyon était pacifié, mais en ruines; les soldats, irrités par un service fatigant de surveillance qui durait depuis quelques mois, avaient commis ces excès qui accompagnent toujours la répression d'une émeute [1].

A Paris les premières nouvelles de Lyon, parvenues le 10 avril, étaient vagues et contradictoires; le bruit courait que tout le Sud-Est prenait les armes. Le 12 Thiers effraya la Chambre en disant que les troupes occupaient à Lyon une position « inexpugnable », comme si elles étaient assiégées. Le comité central des Droits de l'homme veut agir et tenir la promesse faite aux Lyonnais; mais le gouvernement le prévient, empêche la *Tribune* de paraître, fait arrêter près de cent cinquante républicains choisis parmi les plus militants, Kersausie en tête; la proclamation belliqueuse du comité, que le *National* a refusé d'insérer, demeure inconnue des sections. Les chefs républicains demeurés libres veulent alors empêcher un soulèvement condamné d'avance; ils n'en ont pas le temps, et le dimanche 13 avril des barricades s'élèvent dans quelques rues du centre de Paris; dès le 14 l'émeute est vaincue sans peine, après le massacre de la trop fameuse rue Transnonain.

Quelques troubles eurent lieu dans les départements. A Lunéville les sous-officiers gagnés par de Ludre, surtout Clément Thomas et Tricotel, voulurent soulever les cuiras-

1. Il faut comparer le récit de Girod et celui de Louis Blanc : le premier veut découvrir chez les républicains lyonnais un plan de révolte longuement médité, poursuivi pendant des semaines ; le second les montre cédant aux circonstances, à l'entraînement des ouvriers. L'étude des témoignages divers prouve que la vérité se trouve entre les deux; les républicains préparaient depuis longtemps une insurrection, puis voulurent l'empêcher d'éclater, mais trop tard.

siers, mais furent dénoncés et arrêtés. Des mouvements aussitôt comprimés commencèrent à Saint-Étienne, où il y eut mort d'homme, à Chalon-sur-Saône, Grenoble, Vienne, Clermont-Ferrand, Marseille; la rapidité de la répression décida quelques autres villes, Arbois par exemple, à ne pas bouger. Arrestations et perquisitions suivirent en grand nombre; les républicains avaient perdu la bataille. Quelques semaines plus tard Lafayette mourut et sembla emporter avec lui les espérances de son parti; les jacobins, qu'il n'avait cessé de combattre, le virent disparaître sans chagrin; les autres démocrates regrettèrent ce vieillard naïf, maladroit, sympathique et généreux.

IV

Les émeutes d'avril sortaient d'un mouvement commun contre la loi sur les associations; mais y avait-il complot dans le sens juridique du terme, entente formelle de groupes recevant les ordres d'une autorité centrale? Rien ne le prouve. Le gouvernement voulut le démontrer et compléter sa victoire en persuadant à la France qu'elle venait d'échapper à une conflagration générale; il renvoya donc tous ces accusés à la cour des pairs. Les dispositions du pays l'encourageaient; les départements, épouvantés par le retour de ces émeutes que l'on croyait finies depuis le 6 juin 1832, revinrent à la politique de résistance; comme il arrive toujours, la réaction se produisit, non seulement contre les vaincus, mais contre les idées libérales et démocratiques. Les élections de mai 1834 pour la garde nationale firent triompher le plus souvent les partisans du ministère; les élections des députés en juin furent plus significatives encore, puisque les candidats soupçonnés ou convaincus d'opinions républicaines subirent presque tous un échec. L'événement prouva combien les modérés du parti avaient eu raison; l'idée républicaine gagnait sans cesse depuis quinze mois,

pénétrait dans la bourgeoisie comme dans le peuple et trouvait des représentants sur les bancs de la Chambre censitaire; mais en faisant croire de nouveau qu'anarchie et démocratie étaient synonymes, on subit une défaite et l'on ranima l'horreur inspirée par les souvenirs de 1793. Rien de plus juste que le mot attribué à Royer-Collard : « La république a contre elle les républicains d'autrefois et les républicains d'aujourd'hui ».

Cependant les vaincus ne perdaient point courage : ne voyaient-ils pas, au milieu du désastre, apparaître des prophètes qui annonçaient pour leurs idées un triomphe certain? Au lendemain des journées d'avril la *Revue des Deux Mondes* publia un article où Chateaubriand exposait dans son beau langage l'avenir qui attendait le monde : « L'Europe court à la démocratie, disait-il. La France est-elle autre chose qu'une république entravée d'un directeur?[1] » Lamennais, rompant définitivement avec Rome, lança dans le monde les *Paroles d'un croyant*, livre de combat qui faisait tressaillir d'enthousiasme les ouvriers typographes chargés de l'imprimer; l'ouvrage pénétra aussitôt à Sainte-Pélagie, et Marrast le glorifia dans un pamphlet déclamatoire et vigoureux[2]. La presse républicaine continuait à combattre sans faiblir; Carrel, qui avait repoussé la prise d'armes, était trop chevaleresque pour abandonner les vaincus; d'ailleurs ses convictions démocratiques allaient s'affermissant chaque jour. « Nous ne savons pas, écrivait-il dans le *National* du 15 juin, si c'est s'appeler républicain que de renoncer à toutes les intrigues de la France

1. *Revue* du 15 avril 1834. C'est un fragment des *Mémoires d'Outre-Tombe*, publié par Sainte-Beuve. Rien ne pourra conserver, ajoutait Chateaubriand, une société où des individus ont deux millions de revenu tandis que d'autres vivent dans la misère et la pourriture.

2. *Vingt jours de secret ou le complot d'avril*, juin 1834 (Lb [51]2227). Voici la fin de cet opuscule : « A nous donc la jeunesse et la force, à nous l'artiste qui crée, le peuple qui travaille, à nous le génie et la science, auxquelles se révèlent les jours de la démocratie! Les mauvaises heures passeront, ceux qui nous persécutent sont des vieillards, et le temps est encore plus impitoyable pour eux que pour nous, il nous tourmente mais nous laisse vivre, il les épuise et les tue ».

officielle pour s'attacher exclusivement aux justes et, si l'on veut, encore tumultueuses prétentions de l'immense majorité non officielle, non représentée, non gouvernante, et contre laquelle on gouverne. Mais cette position est la nôtre, et certainement l'avenir est là : avenir prochain ou éloigné, peu nous importe; cet avenir certain, c'est la continuation et la fin de la tâche que commencèrent nos pères en 1789 ». La *Tribune*, après une interruption de quatre mois, reparut le 11 août : « Nous rentrons dans la lice, écrivait Germain Sarrut, fiers de notre passé, orgueilleux de la haine des hommes qui tiennent la France sous leur joug, et disposés à leur continuer rude guerre ». Les députés républicains de la Chambre précédente s'étaient mis d'accord avec plusieurs membres de la gauche dynastique pour fonder un organe mensuel, le *Journal du peuple*; il parut le 5 juin 1834. Au début il acceptait franchement la Charte; mais bientôt ses rédacteurs, parmi lesquels Cormenin tenait une place importante, en firent un journal aux tendances voisines du *National*. Les démocrates plus préoccupés des questions sociales purent bientôt lire la feuille quotidienne fondée par Raspail, le *Réformateur*; elle parut le 9 octobre 1834. Outre les journaux, le parti possédait maintenant la *Revue républicaine*, consacrée aux études sérieuses et approfondies.

Cependant on se préparait au « procès-monstre ». La Cour des pairs ne tarda pas à remettre en liberté la plupart des 2 000 individus emprisonnés, pour avoir la possibilité matérielle de juger les autres. On garda 164 accusés; un groupe de la Chambre voulait qu'on leur accordât l'amnistie, et plusieurs crises ministérielles se succédèrent à ce propos; enfin le gouvernement passa outre et décida le procès. On invita les pairs à être exacts, on fit construire une salle spéciale pour contenir tous les accusés; au nom de la commission formée par la Cour Girod (de l'Ain) rédigea un vaste rapport qui retraçait l'histoire détaillée des Droits de l'homme. Les débats furent précédés par un procès

du *National* devant les pairs; Carrel, venu comme défenseur, fit un plaidoyer plein de tact et de fermeté à la fois, et troubla beaucoup la Chambre en lui rappelant la condamnation du maréchal Ney.

Les accusés républicains avaient été mis dans plusieurs prisons; ceux de province occupaient celles du Luxembourg et de l'Abbaye. Ce fut Sainte-Pélagie qui reçut comme d'habitude les Parisiens, toujours bruyants, indisciplinés, bavards. On les traita bien au début; le préfet de police les autorisa quelquefois à sortir pour affaires urgentes ou même pour leur plaisir [1]. Cavaignac et Marrast, alors amis intimes, régnaient au milieu d'une petite cour; on s'amusait, on recevait des visites, on chantait des chansons contre Louis-Philippe. Mais cela ne faisait pas négliger les choses sérieuses. Le gouvernement voulait tirer du procès une flétrissure pour le parti; pourquoi celui-ci n'en ferait-il pas un acte d'accusation contre la monarchie? On allait avoir là une tribune d'où les démocrates pourraient être entendus par toute la France. Les prisonniers formèrent un comité pour diriger la défense et tracer les grandes lignes du programme à soutenir; mais les anciennes dissidences reparurent : Armand Marrast défendait la liberté individuelle, Vignerte et Lebon chargeaient l'État d'assurer l'égalité; Cavaignac cherchait comme d'habitude à concilier les deux opinions. On appela au secours du comité les deux théoriciens de la *Revue encyclopédique*, Jean Reynaud et Pierre Leroux; ce fut Leroux qui décida

1. La chose fut signalée dans plusieurs petites brochures qui circulaient contre les républicains, et que ceux-ci disaient subventionnées par la police; c'étaient les *canards*. V. *Le canard en colère* (Lb 51 2364). Une autre, *Le canard raisonnable et bavard* (Lb 51 2362), contient une chanson dont voici un couplet :

> Que Dieu bientôt exauce ma prière,
> Et je promets de n'être pas ingrat;
> Le peuple alors bénira Robespierre,
> La république aura plus d'un Marat.
> Un peu de sang arrosera nos fêtes,
> Avec plaisir j'y tremperai les mains;
> Il est si doux de voir tomber des têtes!
> Voilà pourquoi je suis républicain.

les jeunes démocrates à réclamer aussi l'appui de Lamennais[1].

Pour soutenir les doctrines du parti, les prisonniers dressèrent une liste de défenseurs; on les choisit, les uns à Paris, les autres dans les départements, parmi tous ceux qui, de près ou de loin, témoignaient quelque sympathie à l'idée républicaine : sur cette liste figuraient Barbès et Blanqui à côté de Lamennais et de Pierre Leroux, Charles Teste et Buonarroti avec Garnier-Pagès et Carrel, Auguste Comte près de Ledru-Rollin, Bastide et Carnot en même temps que Raspail et d'Argenson. Composée de beaucoup d'hommes de valeur, elle était trop longue, et le nombre des défenseurs allait rendre la confusion et les disputes inévitables[2]. La Cour des pairs, effrayée de voir se former

1. Pierre Leroux, *La grève de Samarez*, I, p. 326 sqq. Leroux dut vaincre la résistance de Cavaignac qui lui disait : « Que voulez-vous que nous fassions d'un calotin? » Leroux eut à faire écarter aussi la vague et violente déclaration rédigée par Cavaignac et Marrast; ils y promettaient que « la République, aussitôt qu'elle serait victorieuse, livrerait au jugement du peuple, réuni en comices, les propriétés mal acquises et les propriétés exubérantes ».

2. Voici, d'après Louis Blanc (IV, p. 513), la liste des défenseurs, qui fut encore augmentée plus tard de quelques noms.

Paris. Arago (Etienne), Audry de Puyraveau, Barbès, Bastide, Baud. Bergeron, Jules Bernard, Martin Bernard, Blanqui, Bouquin, Boussi, Briquet, Buonarroti, Carnot. Carrel, Caunes, Caylus, Chamaillard, Charton (Edouard), Chas, Auguste Comte, Desjardins, Dolley, Dufraisse (Marc), Dupont, Dussart, Fabas, Fenet. Flocon, Fortoul, Franque, Froussard, Garnier-Pagès, Girard (Fulgence), Grouvelle, Hadot-Desages, Lamennais. Landon, Landrin, Laponneraye, Latrade, Lebreton, Ledru (Charles), Ledru-Rollin, Legendre, Leroux (Pierre), Lhéritier, Marie, Morand, Moulin, Naintré, Plocque. Raspail, Reynaud (Jean), Rodières, Rouet, Saunières, Savary, Sirot, Sterlin, Teste (Charles), Thibaudeau, Thomas, Vervoort, Vignerte (Benjamin), Virmaître, Voyer d'Argenson.

Départements. Aiguebelle (Auch), Bidault (Saint-Amand), Bouchotte (Metz), Boveron-Desplaces (Valence), Caillé (Poitiers), Chanay et Charassin (Lyon), Copens (Beaune), Coralli (Limoges), Corbière (Perpignan), Couture (Amiens), Crépu (Grenoble), David (Poitiers), Dédouis (Coutances), Degeorge (Arras), Delamarre (Dieppe), Demay (Dijon), Dornès (Metz), Duc (Romans), Duteil (la Châtre), Farconnet (Grenoble), Jules Favre (Lyon), Fémy (Lille), J.-J. Fortoul (Marseille), Gadon (Guéret), Giffart (Tarbes), Girard (Nevers), Guicheni (Bayonne), Hauterive (Lille), Imberdis (Ambert), James-Demontry (Dijon), Joly (Carcassonne), Kauffmann (Lyon), Laflise (Nancy), Laissac (Montpellier), Lamiet (Guéret), Laurent (Grenoble), Leduc (Arras), Lereuil (Semur), Jules Leroux (Marseille), Lichtenberger (Strasbourg), Michel (Bourges), Mithiers (Aurillac), Pance (Troyes), Michel-Ange Périer (Lyon), Pesson (Tours), Pontois (Poitiers), Rittiez (Moulins),

ce congrès politique, refusa d'accepter les défenseurs pris en dehors du barreau; elle voulut même donner aux accusés des avocats d'office, mais la protestation de presque tous les barreaux de France l'y fit renoncer. Les accusés parisiens, pour répondre à ce refus, décidèrent de ne point participer aux débats. Les Lyonnais, au contraire, voulaient raconter les faits accomplis dans leur ville, les provocations de la police et les cruautés commises. Même division parmi les défenseurs : la majorité résolut de s'abstenir, entraînée par Michel (de Bourges) qui, cette fois comme en 1849 à la Haute Cour de Versailles, comme en 1851 devant le conseil de guerre de Lyon, fit prévaloir la funeste politique du silence; les membres de la minorité, parmi lesquels se trouvaient Ledru-Rollin et Carrel, s'inclinèrent devant ce vote, à l'exception de Jules Favre, qui déclara n'avoir pas le droit de refuser son concours aux accusés s'ils le demandaient.

Les débats s'ouvrent le 5 mai 1835. La Cour renouvelle son refus d'accepter les défenseurs qui ne sont pas avocats. Le lendemain Cavaignac veut protester au nom des accusés contre ce refus; le président Pasquier lui refuse la parole, et un tumulte violent fait lever la séance. Le 7, nouveau tumulte, au milieu duquel le procureur général lit un réquisitoire et Baune en même temps une protestation. Ces désordres se renouvelèrent jusqu'à ce que la Cour eût décidé qu'on pourrait amener les accusés séparément et continuer les débats en leur absence; le 13 mai il ne restait que les Lyonnais, parmi lesquels vingt-trois acceptèrent les débats. Les pairs venaient de déroger gravement aux règles de la procédure et ils s'en inquiétaient; mais une faute des républicains les rassura. Quelques défenseurs,

Robert (Auxerre), Saint-Ouen (Nancy), Saint-Romme (Grenoble), Senard (Rouen), Seguin (Lyon), Sévin (le Mans), Sigaud (Villefranche), général Tarayre (Rodez), Antony Thouret (Douai), Thouvenel (Nancy), Titot (Colmar), Trélat (Clermont), Trainchan (Carcassonne), Vasseur (Grenoble), Vergers (Dax), Voilquin (Saint-Étienne), Werner (Strasbourg), Woirhaye (Metz).

voulant se solidariser avec les accusés, firent publier une lettre de Michel (de Bourges), signée par eux et par tous les autres défenseurs, qu'ils n'avaient pas consultés. La lettre, adressée par les défenseurs aux accusés, contenait des paroles injurieuses pour les pairs : « l'infamie du juge, disait-elle, fait la gloire de l'accusé ». La Cour poursuivit les signataires; de vifs débats eurent lieu entre ceux qui avaient connu la lettre et ceux dont on avait engagé le nom sans les avertir. A la fin Michel (de Bourges) et Trélat prirent seuls la responsabilité de cet écrit; le premier en était l'auteur, le second, tout en le désapprouvant, l'avait porté aux journaux républicains. La Cour mit hors de cause tous ceux qui désavouaient leur signature; Michel fit devant les pairs un plaidoyer en règle et, tout en proclamant ses idées, tâcha d'obtenir un peu d'indulgence; le doux et calme Trélat s'exprima en homme qui a fait d'avance le sacrifice de sa liberté. Son discours, véritable défi à la Chambre haute, se terminait ainsi : « Je ne me suis pas défendu. Vous êtes mes ennemis politiques, vous n'êtes pas mes juges. Il faut que le juge et l'accusé se comprennent; il faut que leurs âmes se rapprochent. Ici cela n'est pas possible. Nous ne sentons pas de même, nous ne parlons pas la même langue... Condamnez-moi, mais vous ne me jugerez pas, car vous ne pouvez me comprendre [1] ». Une condamnation à trois ans de prison, à 10 000 francs d'amende, punit cet audacieux discours.

Cet incident qui avait montré les divisions entre les défenseurs permit aux pairs de reprendre avec plus de confiance et d'activité le procès des accusés. Les Lyonnais acceptant les débats furent jugés les premiers. Reverchon, Lagrange prononcèrent des discours passionnés, éloquents, souvent déclamatoires. Aucun d'eux ne ménagea les juges politiques appelés à rendre l'arrêt : « Frappez si vous l'osez,

1. Il rappela les prédications républicaines, les serments de certains pairs, Cousin, Barthe, Montebello; « et ils vont me condamner pour être resté fidèle au mien ».

s'écria Reverchon, frappez si surtout vous en avez le courage et la force, car je ne vois en vous que des cadavres ». « Vous êtes, leur dit Lagrange, les représentants de l'aristocratie victorieuse jugeant la démocratie vaincue ». Tous deux, ainsi que leur grand avocat Jules Favre, accusèrent le gouvernement d'avoir voulu provoquer l'émeute et racontèrent les scènes de carnage qui avaient accompagné la répression[1]. Après avoir condamné le premier groupe, la Cour passa aux autres accusés; ce fut l'occasion de scènes violentes à Sainte-Pélagie, de batailles entre les prisonniers qui ne voulaient point aller comparaître et les gardiens qui les entraînaient de force. On les sépara en plusieurs catégories pour les juger. Quelques-uns parmi les plus notables, Cavaignac, Marrast, Vignerte, Guinard et d'autres s'évadèrent de Sainte-Pélagie par une issue souterraine et purent sortir de France. Leur départ découragea ceux qui restaient; cependant les éloges de la presse républicaine, les brochures qui vantaient leur résistance les soutenaient encore lorsque survint l'attentat de Fieschi.

On ne peut découvrir aucune opinion politique sérieuse chez ce personnage fantasque et agité, qu'un amour-propre digne d'Érostrate poussa au crime; toutefois il se donnait comme républicain. Parmi ses complices, Pépin était un combattant des 5 et 6 juin, membre des Droits de l'homme, en relations avec les captifs de Sainte-Pélagie; Morey, vieux jacobin fanatique, décoré de juillet, figurait également dans une section des Droits de l'homme. Leur crime fit peser sur tout le parti la réprobation générale. On prétendit même que les évadés de Sainte-Pélagie étaient au courant de l'attentat; on rapporta certains bruits qui

1. Tous ces discours ont été imprimés en brochures séparées; v. Trélat (Lb 51 2437), Reverchon (Lb 51 2390), Lagrange (Lb 51 2391). Le plaidoyer de Jules Favre a été reproduit dans ses *Mélanges politiques, judiciaires et littéraires*, 1882. Pour toute l'histoire du procès, et surtout des querelles entre les républicains, Louis Blanc est la source principale, car les journaux cachaient ces dissensions le plus possible. George Sand (*Histoire de ma vie*, X) donne aussi plusieurs détails.

annonçaient à l'avance une tentative de régicide pour l'anniversaire des journées de juillet. Y avait-il quelque chose de vrai dans cette opinion? Aucune preuve n'autorise à l'affirmer; Portalis, rapporteur de la cour des pairs sur l'attentat Fieschi, reconnut qu'il n'était arrivé à rien de précis et dit à ce propos : « On a souvent remarqué que les événements de cette nature sont toujours accompagnés de quelques-uns de ces signes précurseurs dont l'explication ne saurait être complètement donnée, et qui s'échappent en quelque sorte, l'expérience de tous les temps le démontre, de l'atmosphère ténébreuse au milieu de laquelle se trament ces complots...[1] ». Quoi qu'il en soit, les accusés d'avril n'eurent plus à compter sur la sympathie de l'opinion publique, et leur confiance les abandonna. La Cour des pairs acheva donc paisiblement son œuvre; elle ne rendit sa dernière sentence qu'en janvier 1836. Pour quelques-uns, la peine était la déportation à perpétuité; pour les autres, quelques années de prison, suivies de la surveillance temporaire ou perpétuelle. Ce grand procès faisait peu d'honneur au gouvernement qui n'en avait pas prévu les dangers, à la Cour des pairs qui n'avait point reculé devant les illégalités, mais il déconsidéra surtout le parti vaincu en révélant au public ses dissensions intestines et ses violences.

1. Portalis, *Rapport sur l'attentat Fieschi*, p. 280 (Lb 51 2520).

CHAPITRE V

Républicains et communistes.

I

Nous avons dû suivre jusqu'au bout le procès d'avril; revenons maintenant un peu en arrière pour étudier les recueils parus en 1834, la *Revue républicaine* et le *Réformateur*. La première naquit au début de 1834, alors que le parti républicain se sentait en plein succès ; à ceux qui le représentaient comme un ramassis d'émeutiers et de brigands il était bon d'opposer l'existence d'une revue sérieuse, n'accordant qu'une place restreinte à la polémique, réservant son attention pour des études approfondies sur le programme démocratique. C'était l'école conventionnelle qui dominait dans ce recueil; on n'y trouve point les noms de Carrel ou de Garnier-Pagès. Toutefois l'esprit de la revue était assez large pour qu'elle pût convenir à toutes les fractions du parti; les noms mêmes de ses directeurs, Dupont, le brillant avocat des Droits de l'homme, et André Marchais, le bras droit de Lafayette à l'Association de la presse, montrèrent qu'elle n'excluait personne.

Dupont rédigea l'Introduction, qui est un remarquable morceau de philosophie politique. Commençons, dit-il, par indiquer le but de la société; puis nous verrons le méca-

nisme qui lui convient : « faire prédominer la question de forme politique ne serait pas d'un esprit droit; la question sociale est en première ligne ». Le but social du XIXe siècle est double dans son unité : il s'agit de conserver le bien-être physique et moral des classes heureuses, et d'améliorer physiquement et moralement le sort des prolétaires. Ce but, c'est l'égalité, laquelle entraîne comme conséquence la liberté pour l'individu. Tout homme aspire à la liberté, à l'égalité, mais on ne peut y atteindre sans le secours des autres hommes, sans la fraternité; voilà qui justifie les trois termes de la devise républicaine. « Le but social définitif de l'humanité est la satisfaction complète et égale des facultés physiques et morales de tous les hommes, c'est-à-dire l'égalité et la liberté de tous par la fraternité. »

Ces principes s'appliquent à la morale. Toute action qui tend à améliorer le sort d'un être humain est louable; s'il s'agit du sort de plusieurs individus, elle est meilleure encore. Même critérium pour les actions immorales; le voleur qui dépouille un individu est coupable, moins cependant que l'industriel qui rogne le salaire de 3 000 ouvriers. L'acte le plus moral, c'est le travail, car il profite à l'humanité entière. A côté de la morale, la politique. Ici les applications du principe général sont l'égalité morale obtenue par l'enseignement, l'égalité civile, l'égalité pénale, l'égalité politique, l'égalité du bien-être et des jouissances. Les trois premières, qui se trouvent à notre portée, doivent être immédiatement réalisées; la cinquième ne le sera que très lentement; quant à la quatrième, on peut la mettre tout de suite en pratique par le vote universel. Les mesures mauvaises du pouvoir nuisent aux prolétaires plus qu'à la classe riche; donc ils sont aptes à discerner si la direction politique est bonne ou funeste; leur donner le droit de vote, c'est clore la série des révolutions. On parle de l'accorder seulement aux « capacités »; en quoi la capacité professionnelle d'un notaire ou d'un avoué lui assure-t-elle une compétence dans les problèmes sociaux?

Le vote universel entraîne comme corollaires la liberté de la presse et le jury ouvert à tous.

L'instrument du progrès et des réformes, c'est le pouvoir. La méfiance à l'égard du pouvoir, telle que le libéralisme nous l'a inculquée, a ses raisons d'être en face des monarchies actuelles, mais elle devra disparaître sous un régime républicain et démocratique. Ce pouvoir sera un, centralisé, puissant. Il dirigera l'éducation, en lui donnant un caractère moral et social, en repoussant la liberté d'enseignement qui mènerait à la guerre civile; dans les questions économiques il abandonnera le « laissez faire, laissez passer », car son intervention est légitime. Le principe de la propriété demeurera inviolable, l'homme ne peut y renoncer; mais l'État introduira l'impôt progressif et, quand les grandes fortunes lui paraîtront dangereuses, il y obviera par des taxes particulières, des partages successifs, des prélèvements sur les héritages.

Voilà les idées contenues dans l'Introduction; complétons-la par les articles où Dupont étudie la question des salaires. La libre concurrence qui règne aujourd'hui, dit-il, est désastreuse; elle conduit l'Angleterre à l'immorale taxe des pauvres, la France à des révoltes ouvrières comme celle de Lyon. Le problème est de « conserver tous les avantages de la libre concurrence, qui sont compatibles avec l'existence des prolétaires ». On y arrivera par deux mesures, la fixation à douze heures du maximum de la journée de travail, et la fixation d'un minimum de salaire suffisant pour faire vivre l'ouvrier avec sa famille et pour lui permettre de prélever une petite épargne en vue des chômages et de la vieillesse. Dans chaque canton ou chaque commune il y aura deux séries d'associations, celles des entrepreneurs et celles des ouvriers; les deux associations d'un même métier, réunies séparément à intervalles périodiques sous la présidence du maire, nommeront leurs délégués qui détermineront en commun, à

des époques fixes, le minimum du salaire. Sur ce minimum les délégués des ouvriers prélèveront une somme pour la caisse d'assistance en faveur des ouvriers sans travail; l'État, le département, la commune feront aussi des versements à cette caisse qui ne devra rien à ceux pour lesquels le chômage est causé par l'inconduite. S'il y a désaccord entre patrons et ouvriers sur le minimum du salaire, on prendra la moyenne entre les deux prix indiqués, puis le conseil général du département servira d'arbitre. Le pouvoir doit prendre des mesures pour faire obéir les uns comme les autres. Quant à l'association comprenant à la fois maîtres et ouvriers, elle n'est pas possible encore; ce sera le régime de l'avenir.

Telle est la théorie de Dupont; c'est le socialisme d'État combiné avec l'association professionnelle obligatoire. Un journal déclara qu'elle ne contenait rien de nouveau; l'auteur lui répondit qu'en effet il se bornait à continuer la tradition de Turgot et de Condorcet, de Price et de Priestley[1]. A son exemple tous les rédacteurs de la *Revue républicaine* adoptèrent le point de vue social. L'un étudia les machines et, contrairement à l'avis de certains révolutionnaires, les signala comme le plus puissant moyen de diminuer l'inégalité; l'autre opposa le principe républicain, celui d'un pouvoir fort et bienfaisant, au principe libéral, celui de l'État-gendarme. Plusieurs des rédacteurs insistèrent sur le caractère démocratique et moral que devaient prendre la littérature et l'art. Louis Blanc préludait par des études critiques et philosophiques à son futur système socialiste [2]. Si l'on ajoute à cela des études sur les pays étrangers, des recherches historiques, on voit que la *Revue républicaine* apportait

1. Dupont, *Des salaires*, I et II. La réponse au *Temps* est au t. III, p. 186. Dupont commença aussi (t. IV) des études sur le suffrage universel qu'il a continuées plus tard dans la *Revue du progrès*.

2. Hippolyte D., *Des machines* (V). Vandervynckel, *Du principe libéral et du principe républicain*. Louis Blanc fait une étude sérieuse de l'ouvrage récemment publié par Tocqueville, *La démocratie en Amérique*. Quelques articles de Cavaignac, *Fastes révolutionnaires*, sont consacrés à exalter l'œuvre artistique et scolaire de la Convention.

quelque chose de nouveau et méritait de vivre; les lois de septembre l'obligèrent à disparaître.

Le *Réformateur* prit naissance grâce à Kersausie, le gentilhomme démocrate qui, devenu un admirateur passionné de Raspail, n'hésita point à exposer 100 000 francs de sa fortune pour fournir à son ami le cautionnement nécessaire. Le nouveau journal présenta un programme très large, très élevé. Notre but, disait Raspail, c'est le bonheur des riches comme des pauvres; les premiers sont torturés par l'ennui et la crainte, les seconds par la misère : il est temps d'y remédier. Point de polémiques personnelles, on en a fait assez depuis quatre ans; point de guerre civile, cela n'avance jamais les solutions. Mais les réformes insignifiantes ne suffisent plus; il faudra une réforme complète dans l'éducation, dans le droit, dans la morale, dans la politique, dans le commerce, partout.

Le système de Raspail repose sur une théorie de la nature humaine. Le trait distinctif de l'homme, c'est la sociabilité : de celle-ci résulte le besoin d'être utile aux autres, c'est-à-dire la bonté; « donc l'homme est sorti des mains de la nature bon, bienfaisant et bienveillant ». Mais alors pourquoi y a-t-il des méchants? par crainte du besoin; dans une société mal organisée, où cette crainte est générale, la méchanceté, c'est-à-dire l'exception, devient si fréquente qu'on la prend pour le fait normal [1]. Grave erreur : « La vertu est une qualité inhérente à notre organisation, comme toutes les autres qualités physiques et morales; c'est un besoin à satisfaire, et peut-être le plus impérieux des besoins ». Puisque l'homme est bon, il faut le laisser libre; toute contrainte est gênante; il faut la liberté illimitée pour la presse comme pour l'industrie [2]. Ceux qui

1. *Réformateur*, 7 et 10 novembre, 13 décembre 1834; 8 janvier 1835.

2. Raspail veut la liberté pour tous et blâme, par exemple, les patriotes qui obligent le prêtre à bénir le cercueil d'un des leurs : « Si vous avez le droit de demander qu'on respecte votre croyance, sachez respecter la croyance d'autrui. Si vous ne partagez pas la croyance d'autrui, n'allez pas un jour en réclamer les formules ». (20 novembre 1834).

exercent une action sur les hommes doivent conserver et développer cette bonté native : ainsi l'art doit être social et moralisateur, au lieu de flatter les plus basses passions; la presse ne remplira sa mission qu'en évitant les récits malsains, les détails minutieux sur les meurtres et les suicides, car rien n'est plus corrupteur que l'exemple. C'est la société qui altère la bonté naturelle; c'est elle, par exemple, qui pousse à la prostitution la fille du peuple en lui donnant à choisir entre quatorze heures d'un travail rebutant et le luxe joint au déshonneur [1]. Nous avons à combattre chez la femme le libertinage, chez l'homme la cruauté; le duel, par exemple, débris d'un passé barbare, doit disparaître et faire place à des jurys de conciliation.

Pour la politique intérieure le suffrage universel apparaît à Raspail comme la réforme essentielle; la commune prend chez lui une importance considérable et devient l'instrument de l'administration et du progrès; mais la centralisation subsiste pour toutes les affaires générales. La politique extérieure de Raspail mérite une attention particulière; il est le premier parmi les républicains français qui ait répudié l'esprit guerrier, l'esprit de conquête, le premier qui ait compris que la guerre ne convient pas à la démocratie. La presse républicaine a tort, dit-il, de réclamer les frontières naturelles, « comme si la nature avait tracé des limites à la nationalité et décrit des cercles à la sympathie ». Laissons aux despotes l'amour des conquêtes; nous n'avons pas plus de droit sur la Belgique et la Savoie que sur l'Allemagne et l'Italie [2].

C'est l'économie politique surtout qui préoccupe Raspail; le réformateur est ici aidé par le savant, qui veut avant tout accroître la production agricole. La France ne produit

1. « Comptez donc, Messieurs les Parisiens, les belles dames qui hésiteraient longtemps à se décider, si le hasard de la naissance ou les caprices de la fortune les avaient placées dans cette alternative » (3 mars 1835).

2. 18 novembre 1834. Cf. 10 et 21 novembre. Le *National* combattit l'opinion de Raspail. Sur le suffrage universel, v. 19-25 décembre.

pas assez; le sol de notre pays, riche et favorisé par le climat, est mal soigné, mal fécondé; si l'on perfectionne l'agriculture, le rendement doublera. Ce soin regarde la commune; qu'on dresse une statistique générale, et chaque commune, en faisant le recensement de ses ressources, verra s'il y a déficit ou plus-value. Toutes les communes d'un même ressort enverront leurs tableaux statistiques à une division centrale, et leurs mandataires pourront ainsi établir une balance; de même les tableaux des divisions centrales seront réunis et comparés par la représentation supérieure. Ainsi le désordre et l'imprévoyance feront place à une connaissance exacte des richesses et des besoins du pays. Dans chaque commune, c'est par l'association que se réalisera le progrès de la culture ; l'association agricole doit devenir la base du système social, dit Raspail qui a peut-être emprunté quelque chose à Fourier. L'État secondera les associations par un usage intelligent de l'impôt : l'impôt bien compris sera « le fonds social de la grande famille, la caisse d'épargne de tous les travailleurs, l'assurance mutuelle de toutes les industries, la banque de tous les genres honorables de commerce, et la caisse de vétérance de tous les retraités ». L'essentiel n'est pas de le déplacer, de le reporter des pauvres sur les riches, mais de le bien employer; peu importe son chiffre s'il est productif de richesse [1].

Voilà quelques-unes des idées exprimées par Raspail; on y trouve comme d'habitude un mélange de bon sens et de chimère, d'utopie et de science, mais toujours avec la marque d'un esprit puissant et d'une âme élevée. Le *Réformateur* fut, après le *Globe* saint-simonien, le premier journal quotidien qui s'inspira de grandes idées sociales, qui voulut travailler à l'éducation de ses lecteurs, en négli-

1. « Il serait fort indifférent que le chiffre de l'impôt fût d'un ou de deux milliards et même absorbât tout le numéraire de la patrie... Un gouvernement n'est pas coupable parce qu'il demande trop, mais parce qu'il absorbe trop; non parce qu'il nous enlève trop, mais parce qu'il ne nous rend pas assez » (26 janvier 1835). Cf. 30 janvier.

geant de parti pris les drames de la vie privée ou les détails piquants sur la politique du jour; c'est dans le peuple qu'il trouva le plus d'appréciateurs. A l'égard des autres feuilles démocratiques Raspail demeurait défiant et susceptible : le *Bon Sens* fut dénoncé par lui comme un organe orléaniste, subventionné par la police; sans en dire autant du *National*, il se plaignait de ne voir jamais ses théories mentionnées par le journal de Carrel; la *Tribune* elle-même lui inspirait peu de sympathie [1]. A la différence de son parti, Raspail n'avait point l'idolâtrie de Paris, de la ville sceptique et frivole; c'était à la province, plus sérieuse et plus calme, qu'il demandait de l'écouter, de penser par elle-même en s'affranchissant de Paris; grande fut sa joie de voir souvent la presse départementale approuver ses vues et répondre à ses questionnaires. Victime de son obsession constante, il déclare que Paris est rongé, gangrené par la police : c'est elle qui brise les machines, pour déshonorer les ouvriers; c'est elle qui excite les émeutes, pour exaspérer la bourgeoisie; c'est elle qui glisse partout des espions et divise les patriotes [2].

Le *Réformateur* vécut tranquille pendant quelque temps; mais le gouvernement de Louis-Philippe voulait détruire la presse républicaine. D'abord il s'acharna contre la *Tribune*; les saisies et les procès ne s'arrêtèrent plus; la magistrature ne laissait rien passer; le jury, autrefois si indulgent, cédait à l'esprit de réaction et condamnait souvent. Les amendes eurent enfin raison du journal; pour cela il avait fallu 111 procès, dont 20 condamnations qui donnaient comme total 49 ans de prison et plus de 150 000 francs d'amende. Faute d'argent, elle disparut le 11 mai 1835, en chargeant le *Réformateur* de

1. Sur la querelle avec le *Bon Sens*, v. 2, 4, 6, 11, 16 décembre 1834. Rodde et Cauchois-Lemaire lancèrent un placard violent contre le « fou hargneux » (*Tartuffe apôtre:* Lb [51]2312). Raspail, après un duel avec Cauchois-Lemaire, expliqua que, proposant l'abolition du duel, son devoir était de montrer qu'il ne parlait point ainsi par lâcheté (20 janvier).

2. 1[er], 19 et 25 janvier; 11 mars 1835. Deux petites villes, Vizille et Mirebeau, essayèrent des jurys de conciliation (10 février, 27 juin 1835).

servir ses abonnés. Celui-ci agrandit son format pour recueillir complètement la succession du journal tombé sur le champ de bataille, mais c'est contre lui que procureurs du roi et substituts engagèrent la lutte. Les saisies commencèrent, d'autant plus que Raspail, excité par le procès d'avril, était revenu à la polémique violente. Un article fit traduire le journal devant la Chambre des députés, le 26 mai 1835; Raspail prononça un discours philosophique, un peu mystique par endroits, qui dut beaucoup étonner l'assemblée. Plus heureux devant la Chambre des pairs quelques jours après, il obtint un acquittement. Là-dessus quatrième saisie le 9 juin, cinquième le 10 juin, sixième le 17 juillet. Puis l'attentat de Fieschi, en affolant tout le monde, fournit l'occasion de faire une rafle de républicains; on vit alors ce spectacle étrange, Carrel et Raspail en prison comme s'ils étaient complices d'un assassinat. Le second en profita aussitôt pour reprendre ses études sur les prisons, commencées pendant une captivité antérieure. Il dénonça les abus des gardiens, la saleté des cabanons, la dureté envers les détenus et revint à sa théorie favorite : il n'y a pas de méchants, mais des malades; il faut, au lieu de prisons, des hôpitaux où l'on guérira ceux qui sont curables, où l'on gardera les incurables en les entourant de bons soins [1]. Cependant on l'avait pris, on ne voulait pas le lâcher : quelques paroles un peu vives adressées par lui au juge d'instruction servirent de prétexte pour le frapper d'une peine excessive, deux ans de prison et cinq ans de surveillance. Il alla en appel, mais sans rien faire pour gagner ses juges; sa défense finissait ainsi : « Je n'ai rien à rétracter, aucune excuse à vous présenter; j'ai fait mon devoir, tel que je le ferais encore. Condamnez-moi, mais sévèrement; quant à moi, je m'acquitte, et cet acquittement me suffit [2] ». Le journal survécut

1. Ces lettres sur les prisons parurent dans le *Réformateur* (11, 13, 21, 31 août; 3, 6, 7, 10, 11, 15, 20, 27, 30 septembre; 4, 6, 25 octobre). Elles ne se trouvent pas dans l'ouvrage publié en 1839.
2. *Réformateur*, 2 septembre 1835.

un mois aux lois de septembre, dénonçant l'hypocrisie religieuse des hommes au pouvoir et les rappelant aux règles de la morale. Enfin le gouvernement triompha; le gérant et la plupart des rédacteurs étaient emprisonnés, les amendes considérables; en octobre 1835 le *Réformateur* suspendit sa publication.

Le *Journal du Peuple* ne paraissait alors que tous les mois; le *National* demeura donc le seul grand organe politique républicain. Carrel était très découragé, souvent dégoûté; sa nature délicate et raffinée le rendait sensible aux violences, aux grossièretés de certains démocrates; son esprit sensé, modéré, libéral, était choqué par leurs utopies et leurs projets de nivellement [1]. La captivité à Sainte-Pélagie l'aigrit encore; plusieurs prisonniers parlaient des vengeances nécessaires, et quelques-uns, furieux de sa résistance, menacèrent de le tuer [2]. Puis vinrent des lettres anonymes, pleines de menaces. Toutefois ces tristesses, ces colères n'ôtaient rien à la force de ses convictions; Carrel demeurait un républicain libéral, de plus en plus frappé du besoin de réformes profondes. Les questions sociales depuis longtemps le séduisaient en le troublant; il lisait avec attention les articles où Petetin, très au courant des questions ouvrières, réclamait la liberté des grèves et d'autres mesures semblables; là-dessus il lui écrivait ces mots qui montrent un esprit loyal cherchant

1. Des paroles amères lui échappaient souvent contre les gens du parti : « des fous! des brouillons! des envieux! des impuissants! disait-il dès 1831. Que de temps il faudra avant que le pays soit mûr pour la république! » (D'Alton-Shée, *Mes Mémoires*, I, p. 76). Lafayette (*Mémoires*, V, p. 732), Béranger (*Correspondance*, II, lettre du 16 août 1834) parlent aussi de ses moments de dégoût.

2. Chateaubriand, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, raconte que les visiteurs de Carrel à Sainte-Pélagie voyaient chez lui « ces jeunes et ardents révolutionnaires, à moustaches, à barbes, aux cheveux longs, au bonnet teuton ou grec, au visage pâle, aux regards âpres, à l'aspect menaçant ». Il cite aussi la belle lettre que lui écrivait Carrel au moment d'entrer en prison : « Quand verrons-nous s'opérer par la persuasion et par la parole ces inévitables transactions que le duel des partis et l'effusion du sang amènent aussi par épuisement, mais trop tard pour les morts des deux camps, et trop souvent sans profit pour les blessés et les survivants? » (*Mémoires*, VI, p. 309, éd. Garnier, 1895.)

la vérité : « Mais cela fait, de mettre en présence vos ouvriers et vos fabricants coalisés, avec un égal droit de se coaliser, qu'arrivera-t-il? C'est là ce que je n'apprends pas en vous lisant, et vous m'ôteriez un grand poids de dessus la conscience si vous m'indiquiez un arrangement possible [1] ». Les lois de septembre ne l'intimidèrent pas; il continua de dire que maintenant le peuple *demandait* sa part. « La vraie donnée de la politique actuelle, disait le *National* du 16 janvier 1836, est de posséder assez d'intelligence pour le comprendre, assez de cœur pour ne pas s'en effrayer ». Quand Armand Carrel succomba peu après dans son duel avec Émile de Girardin, tout le monde jugea la perte irréparable pour le parti républicain; celui-ci garda longtemps le souvenir respectueux de son noble défenseur [2].

Par qui le remplacer au *National*? On songea d'abord à Sainte-Beuve, qui fut même nommé rédacteur en chef, mais qui abandonna au bout de cinq jours ce poste peu fait pour lui; d'autres candidats se présentèrent, par exemple Arnold Scheffer et Anselme Petetin [3]. Le directeur du journal fut, après comme avant 1836, Charles Thomas, combattant de 1830, un gros homme solide, sympathique, désintéressé, qui mettait au service du parti la fortune amassée dans son commerce de bois. Thomas essaya quelque temps de participer à la rédaction, en se faisant seconder par Bastide, le disciple de Buchez, et par Trélat, quand l'amnistie lui eut rendu la liberté. Mais Trélat, faible de santé, d'ailleurs trop austère et pas assez habile pour conduire un grand journal parisien, ne tarda point à quitter le *National* [4]. Pour retrouver un brillant

1. Lettre de 1833, citée par Girod, IV, n° 96.
2. En 1848 encore il y eut une cérémonie solennelle sur sa tombe à Saint-Mandé.
3. Ambert, *Portraits républicains*, p. 192. Philibert Audebrand, *Nos révolutionnaires*, p. 96.
4. Le *National* du 26 juillet 1837 annonce que Thomas reste directeur et va être remplacé à la rédaction par Bastide et Trélat; celui de 10 août donne leur article-programme; le 26 mai 1838 le départ de Trélat est

rédacteur en chef il fallut attendre le retour d'Armand Marrast. Dans cette période transitoire les lecteurs du journal purent constater deux traits nouveaux : un intérêt beaucoup plus vif porté aux choses militaires, comme si l'on voulait plaire à l'armée [1]; une insistance beaucoup plus marquée sur les questions sociales, un ton plus pressant à propos de l'infortune des « prolétaires ». Ce mot, qu'Armand Carrel effaçait dans les articles de ses collaborateurs, devient alors d'un usage fréquent [2].

Tandis que la cause républicaine semblait perdue, un écrivain sérieux esquissait un plan complet d'administration démocratique. Ancien préfet, ancien secrétaire général du ministère de l'intérieur, Auguste Billiard possédait une compétence bien rare dans son parti; on s'en aperçoit en lisant le livre publié par lui en 1837, *Essai sur l'organisation démocratique de la France.* « Ce n'est point la république, mais la monarchie qui est désormais impossible », dit-il en commençant; la république est devenue simplement un problème à résoudre, et la science politique peut y arriver. Le système administratif de l'auteur a pour base le canton; celui-ci, avec une population moyenne de 12,000 habitants, devient une « cité élémentaire » possédant son tribunal, sa police, sa garde nationale, veillant sur ses écoles et ses routes, faisant la répartition de ses impôts. Les autorités du département n'ont plus qu'une mission, celle de veiller à ce que les pouvoirs cantonaux respectent les lois; l'arrondissement est supprimé. Enfin la centralisation doit subsister au sommet; le système fédératif des États-Unis offre peu d'avantages [3]. Le pouvoir

mentionné. Cf. plusieurs lettres de Béranger à Trélat de 1836 à 1838. Béranger dit à propos de Thomas : « J'ai rarement vu autant de force et de bonté réunies » (*Correspondance*, III, 25 septembre 1833).

1. « Nos amis du *National* cherchent à faire alliance avec l'armée » (Béranger, *Correspondance*, III, 8 octobre 1838). Le *National* eut quelque temps des articles militaires de Charras, qui furent admirés par Thiers (Ambert, *Portraits républicains*, p. 231).

2. V., par exemple, le *National*, 21 septembre, 9 octobre, 7 novembre 1836; 20 et 25 mars 1837.

3. « La centralisation républicaine ne consiste point dans la gestion

législatif doit appartenir à une assemblée unique, très puissante; le pouvoir exécutif, très réduit et surveillé, sera entre les mains d'un président élu par l'assemblée; enfin un « conseil national » jouera le rôle de tribunal suprême, chargé des arbitrages en dernier ressort au sujet des salaires, chargé aussi des conflits entre l'administration et les particuliers, en un mot des « garanties sociales ». Pour les fonctionnaires, les uns seront nommés par le gouvernement, les autres par les électeurs. L'exposé des droits (liberté de la presse, liberté d'association, liberté commerciale) et des devoirs (instruction obligatoire, service militaire obligatoire, impôt proportionnel) complète le tableau très pratique et très intéressant que Billiard trace du régime futur. Guizot jugea nécessaire de lui opposer une réfutation en règle [1].

II

L'amnistie de 1837 vint rendre la liberté aux détenus républicains. L'ordonnance contenait quelques restrictions; elle maintint la surveillance de la police à l'égard de tous ceux contre qui cette peine supplémentaire avait été prononcée; elle excepta de l'amnistie les contumaces et les évadés, c'est-à-dire les plus connus des républicains militants, retirés en Angleterre. Cette exception ne disparut que plus tard, après l'amnistie du 27 avril 1840. A ce pro-

des affaires des diverses parties du territoire par une administration commune, mais dans la progression de la force et de la justice, à mesure qu'on s'élève vers le centre commun; tandis qu'aujourd'hui c'est l'arbitraire qui s'accroît de jour en jour » (p. 93).

1. Billiard, qui est un modéré, condamne l'impôt progressif comme dangereux; tout au plus admet-il une légère progression dans le droit sur les héritages. Au lieu d'un impôt très élevé, comme le voulait Raspail, il désire une diminution considérable des dépenses. — Le même auteur continua plus tard ses travaux politiques dans plusieurs articles de la *Revue indépendante*. — Guizot lui répondit dans la *Revue française* (15 novembre 1837); la réplique de Billiard, parue dans la *Revue française et étrangère*, est en partie reproduite par le *Journal du Peuple* (4 novembre 1838).

pos, disons quelques mots de la vie qu'avaient menée depuis deux ans les prisonniers et les réfugiés. Les premiers furent envoyés à Clairvaux, où le directeur les avertit qu'ils seraient traités comme les prisonniers de guerre; on les mit sous la surveillance d'un directeur spécial qui avait à sa disposition quinze gendarmes et quarante gardiens. Ils trouvèrent en prison quelques détenus envoyés antérieurement, des combattants de juin 1832 comme Jeanne, ou des condamnés pour délits de presse, tels que le gérant de la *Glaneuse* de Lyon [1]. Les condamnés à la déportation, qui à cette époque ne quittaient point la métropole, demeuraient absolument séquestrés; les autres vivaient ensemble, non sans connaître ces conflits et ces froissements qui sont inévitables entre prisonniers; ainsi la discussion reprenait sans fin entre ceux qui avaient accepté les débats devant les pairs et ceux qui les avaient refusés [2]. Jules Favre qui leur rendit visite reconnut que l'installation matérielle et surtout la nourriture étaient satisfaisantes, mais se plaignit de certaines duretés inutiles et du peu d'égards témoigné à trois femmes de prisonniers qui étaient venues s'installer dans le village à côté de la prison. Les détenus l'étonnèrent par leur confiance indomptable dans l'avenir; il vit Baune, « calme sans ostentation, continuant avec une invariable modération son rêve de philosophisme politique »; il admira surtout le courage tranquille de Trélat qui plus tard, atteint d'une grave maladie, fut transporté dans une

1. V. Jules Favre, *Lettre sur Clairvaux et les captifs d'avril* (janvier 1836), dans les *Mélanges politiques..., judiciaires*, 1882. Béranger, se plaignant du sort de Trélat, écrivait : « Je vous assure que pour les prisonniers politiques toutes les mesures de la Restauration sont bien cruellement dépassées » (*Correspondance*, II, 15 janvier 1836). Cf. le *Réformateur*, 10 septembre 1835.

2. V. les brochures d'un Lyonnais, Mollard-Lefèvre, qui, sans être républicain, fut pris avec les démocrates à Lyon et condamné; peut-être les écrivit-il pour obtenir sa grâce. L'une est datée de la prison du Luxembourg (*A tous les hommes de bonne foi*, Lb 51 2373), l'autre de Clairvaux (*Ce que seraient les républicains si la république dominait en France*. (Lb 51 2482). Il indique un règlement fait par les détenus, imposant la mise en commun de l'argent de tous, et menaçant de mort les mouchards.

maison de santé. On envoya bientôt les Lyonnais et les Lunévillains à Doullens d'où ces derniers, conduits par l'énergique Clément Thomas, réussirent à s'évader[1].

Quant aux républicains qui s'étaient enfuis de Paris en 1832 et en 1834 pour éviter la prison, ils gagnèrent d'abord la Belgique. Comme le roi, gendre et allié de Louis-Philippe, ne tenait guère à les garder, la plupart furent expulsés aussitôt; ceux que l'on toléra subirent l'internement et la surveillance dans certaines villes. Cabet alla ensuite à Londres pour échapper à ce régime; on traita de la même façon Imbert, l'ancien gérant du *Peuple souverain*, Mathé, Delescluze, Yvon, Crevat et quelques autres. Deux seulement parvinrent en Belgique à une situation brillante : Clément, polytechnicien qui avait combattu aux 5 et 6 juin, devint professeur à l'École militaire; Labrousse, capitaine de la garde nationale pendant les mêmes journées, obtint un grand succès en organisant à Bruxelles l'École centrale du commerce et de l'industrie. Les évadés de Sainte-Pélagie en 1835 furent mal reçus; l'expulsion de Guinard décida ses compagnons à partir comme lui pour l'Angleterre; d'ailleurs ils étaient remuants, bruyants, batailleurs. Parmi les particuliers qui leur firent bon accueil se trouvait Delhasse, élève de Buonarroti, lié plus tard avec Victor Considérant[2].

Sur la vie des réfugiés en Angleterre nous savons peu de choses. Toutefois nous pouvons dire qu'elle fut honorable et laborieuse; arrivés à Londres, plusieurs écrivirent une lettre collective au *True Sun*, journal radical, pour demander du travail, les uns s'offrant comme ouvriers, les autres pour donner des leçons; ils refusaient d'avance tout secours en argent. Plus tard un journal anglais, annonçant qu'Armand Marrast allait devenir directeur à Londres d'une feuille scientifique rédigée en français, ajouta ces mots :

1. Le *National* raconta les péripéties de cette évasion (28 et 30 octobre 1836). Il parle encore de Doullens le 30 novembre.

2. Saint-Ferréol, *Les proscrits français en Belgique*, I, p. 33 sqq.

« Nous devons faire remarquer, à la louange des républicains français que les orages politiques ont jetés sur nos rivages, qu'aucun d'eux n'a imploré la charité publique pour vivre, chacun ayant trouvé dans ses talents des ressources suffisantes. Ils ont dignement soutenu l'honneur de leur pays[1] ». Quelques-uns envoyèrent des correspondances d'Angleterre à des journaux français; Marrast, qui fréquentait les démocrates anglais, entre autres le philosophe Stuart Mill, adressa au *National* des lettres intéressantes et animées; il y donnait beaucoup de détails sur les radicaux de Londres, en qui les républicains français voyaient des frères, tandis que les whigs leur rappelaient la gauche dynastique d'Odilon Barrot par une politique d'opposition timide. Cavaignac avait assez de fortune pour mener à Londres une vie convenable; le *Times* ayant annoncé avec défiance un voyage de lui en Irlande, il écrivit au journal pour désavouer toute velléité d'intervenir dans la politique anglaise. Après le départ de Marrast, qui séjourna quelque temps en Espagne, Cavaignac écrivit à sa place des lettres au *National*[2].

Il y avait aussi des réfugiés politiques en Suisse : républicains et légitimistes s'y trouvaient en assez grand nombre, vivant en bons termes les uns avec les autres, dupes de cette illusion qui fait toujours espérer aux exilés une rentrée prochaine et triomphale dans leur pays. Plusieurs avaient été enrégimentés par Mazzini dans la « Jeune France », fraction de la « Jeune Europe » qui eut une si courte existence. L'amnistie de 1838 ramena la plupart des républicains à la vie régulière, mais la misère les menaçait jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé une occupation; Garnier-

1. V. la lettre au *True Sun* dans le *Réformateur* du 26 septembre 1835, et l'article sur Marrast dans le *National* du 28 septembre 1837.

2. Les lettres de Marrast sont signées A. M.; on en trouve, par exemple, dans le *National* des 25 avril, 10 mai, 28 juin, 13 août, 11 octobre 1837, et 9 janvier, 14 et 25 mai 1838. Les lettres de Cavaignac sont signées G. C., par exemple le 11 et le 25 mai, le 17 juin, le 17 juillet 1839. Stuart Mill, commençant à écrire à Auguste Comte, se réclame de Marrast (*Lettres de Stuart Mill à Auguste Comte*, 1899).

Pagès, Cormenin et Lamennais, qui avaient jusque-là formé la commission chargée d'envoyer des secours aux détenus et aux réfugiés, ouvrirent une souscription pour les mettre en état de chercher un emploi et de parer aux premiers besoins[1].

A la Chambre Garnier-Pagès, battu comme presque tous les démocrates en 1834, avait reparu en 1835, nommé cette fois par les électeurs du Mans. Il comprit la nécessité de renoncer à toute manifestation intempestive et de se borner à indiquer discrètement ses opinions. Son habileté dans l'emploi des sous-entendus convenait à ce rôle difficile; au milieu des crises ministérielles si fréquentes depuis 1836, il excellait à montrer les cabinets se remplaçant l'un l'autre sans motif, sans politique nouvelle, et à faire entrevoir derrière eux la « pensée immuable » qui dirigeait tout. Les prisonniers républicains de 1835 trouvèrent toujours en lui un défenseur, malgré l'hostilité de la Chambre[2]. Les questions de principes étaient plus commodes à traiter; ainsi dans son discours contre les lois de septembre, il montra comment, depuis cinq ans, les ministres étaient venus plusieurs fois proposer des mesures anti-libérales en affirmant toujours que c'était la fin, que ce dernier sacrifice rétablirait l'ordre; et pourtant l'ordre ne revenait pas. Allait-on interdire de raisonner sur les formes politiques, de louer le régime républicain alors que Montesquieu, Rousseau et Mably avaient pu le glorifier sous l'ancien régime?[3] Une autre fois il quittait son ton ironique pour montrer le rôle qui appartenait dans la Chambre à l'extrême gauche : « Elle peut... dire au pays que des promesses avaient été faites

1. D'Alton-Shée, *Mémoires*, I, p. 134 (sur les réfugiés à Genève). Le *National* du 12 mai 1837 donne la circulaire des trois commissaires.

2. « Nous avons entendu traiter à cette tribune d'assassins des hommes qui ont employé les mêmes moyens de stratégie que les combattants de juillet, des hommes qui ont fait ce qu'on a fait en juillet » (28 avril 1835). Il parla également le 16 avril 1836 à propos d'une pétition de Raspail.

3. 26 août 1835. Il ajoutait, à propos des « théories effrayantes » reprochées à ses amis, que des théories beaucoup plus dangereuses n'avaient pas empêché le gouvernement de prendre à son service quantité de saint-simoniens.

pour les temps de calme, que ces temps sont venus et que les promesses ne reçoivent pas d'exécution; s'enquérir si le mal est inhérent aux institutions ou aux hommes; dire enfin ce que je dis en ce moment, annoncer à la France qu'elle n'obtiendra rien de ce que lui avait promis la révolution, ni réforme électorale, ni développement des libertés publiques, ni réduction des impôts, ni amélioration dans le sort des classes trop nombreuses et trop longtemps oubliées[1] ». Guizot, dans un discours fameux, avait opposé les classes moyennes à la masse populaire, pour laquelle le travail est un frein nécessaire. « Comment! lui répondit Garnier-Pagès, vous seriez conduits à cette extrémité que vous n'aurez peut-être pas comprise, car elle est effrayante; à cette extrémité, dis-je, que ces hommes si dangereux, s'ils avaient du loisir devant eux, s'ils avaient une assez grande somme de temps, par suite de bien matériel, pour s'occuper des affaires du pays, menaceraient la tranquillité publique! Comment! nous ne serons tranquilles qu'alors qu'il y aura assez de misère pour qu'ils soient obligés de travailler! » Quelquefois, quittant la politique générale, l'orateur démocrate venait traiter à la tribune les questions d'affaires; son discours sur la conversion des rentes en avril 1838, accompagné d'un projet de loi complet, obtint un grand succès parlementaire[2].

Garnier-Pagès demeura presque le seul républicain avéré de la Chambre jusqu'en 1837, si nous omettons Cormenin, qui ne paraissait pas à la tribune. Mais à côté de lui se trouvait un petit groupe qui, sans aller jusqu'à la république, dépassait de beaucoup l'opposition de la « gauche Barrot » et tendait à une réforme démocratique; c'est ce qu'on nomma l'extrême gauche ou l'opposition puritaine, ou encore, à l'imitation de l'Angleterre, le parti radical. Ce

1. 13 janvier 1836.
2. Sa réponse à Guizot est du 6 mai 1837. Il faisait aussi chaque année un discours dans la discussion générale de l'Adresse pour montrer l'impuissance de tous les groupes dynastiques et réclamer la réforme électorale (séances du 13 janvier 1837, du 8 janvier 1838, du 9 janvier 1839).

mot *radical* prit d'ailleurs un double sens, car les républicains, depuis que les lois de septembre leur interdisaient de prendre leur véritable nom, se désignaient dans les journaux sous le nom de « démocrates » ou de « radicaux »; cependant « radical », au moins vers 1837, indiquait une nuance moins extrême que « républicain »[1]. Les principaux membres de l'extrême gauche étaient Laffitte et Dupont (de l'Eure), deux anciens ministres de la monarchie, et François Arago ; le grand savant, républicain de cœur, apologiste passionné de la Révolution, en bons termes cependant avec le pouvoir, se lançait ardemment dans la lutte politique. En 1837 se posa la question d'une alliance entre les républicains et les radicaux; Dupont l'avocat et Louis Blanc firent accepter par Dupont (de l'Eure), Laffitte et Arago le projet de former un comité électoral commun. Républicains et dynastiques tinrent une réunion à ce sujet : les premiers, représentés par Thomas du *National*, Dupont, Degeorge, Louis Blanc proposèrent une action concertée, chaque parti conservant son drapeau et son programme; les seconds acceptèrent en majorité. Les élections de 1837 renvoyèrent à la Chambre Garnier-Pagès et Cormenin, avec Martin (de Strasbourg) et Michel (de Bourges), qui ne répondit point aux espérances fondées par le parti sur son talent d'orateur. Garnier-Pagès continua d'entretenir des rapports amicaux avec l'extrême gauche; un journaliste appartenant à la gauche Barrot, Léon Faucher, dénonça dans la *Revue des Deux Mondes* l'imprudence des dynastiques désormais placés à la remorque des républicains[2].

1. Léon Faucher, dans l'article cité plus loin (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1837), dit à propos des républicains : « Ils passent de l'état de protestation à l'état de discussion ; les républicains tendent à se transformer en radicaux ». D'Alton-Shée (*Souvenirs de 1847 et de 1848*, p. 5) dit qu'en 1847 les républicains modérés s'appelaient les « radicaux », les autres, ceux qui voulaient une profonde réforme sociale, étaient nommés « républicains » ou « républicains démocrates ».

2. Louis Blanc (V, p. 256 sqq.) raconte les pourparlers de l'alliance et la part qu'il y prit. Les républicains dans le comité commun, outre Garnier-Pagès et Cormenin, furent Thomas (pour le *National*), Dubosc (pour le *Journal du Peuple*) et Dornès, Marie, Dupont, Goudchaux, Ledru-Rollin,

Mais en somme la voix isolée de Garnier-Pagès ne portait pas hors de la Chambre; Carrel était mort et la grande presse républicaine affaiblie; les chefs républicains demeurèrent longtemps en exil. Ainsi la bourgeoisie au milieu de laquelle avait commencé à se former un parti démocratique modéré se trouva pendant plusieurs années incapable de guider et d'organiser ses adhérents. Alors naquit un autre parti, composé en majorité d'ouvriers, bien plus militant, plus agressif dans ses doctrines que celui même qui avait dirigé les Droits de l'homme. Alors surgirent de véritables sociétés secrètes, cachant tous les détails de leur vie et les noms de leurs chefs, au lieu des sociétés à moitié publiques organisées dans les années précédentes. Ce qui explique les progrès de ce parti, c'est un fait économique, le développement des machines, coïncidant avec l'apparition d'une doctrine, le communisme.

III

Les machines allaient se multipliant sans cesse; il en résultait de grands biens, mais aussi la ruine de la famille ouvrière, obligée de travailler tout entière pour lutter contre ces concurrents de bois et de fer qui lui disputaient son gain. Les enfants étaient astreints à une besogne écrasante, les parents commençaient à s'entasser dans de vastes ateliers mal aménagés, où ils souffraient, où ils s'excitaient aussi les uns les autres. Tous ces maux, les uns passagers, les autres durables, furent observés à ce moment par un délégué de l'Académie des sciences morales et politiques, Villermé, dont le livre poignant est resté célèbre. Cette misère allait de pair avec le développement de la richesse publique et avec celui des spéculations de Bourse; l'année

David (d'Angers). L'alliance dans la nouvelle Chambre ne fut pas toujours cordiale; ainsi le 20 avril 1838 il y eut quelques paroles assez aigres échangées à la tribune entre Laffitte et Garnier-Pagès.

1838 surtout vit naître quantité d'entreprises folles, ce qui qui amena un « krach » général. Ce contraste dut contribuer à irriter les prolétaires, à les attirer vers le communisme. Cette doctrine était demeurée inconnue en France pendant la Restauration ; les *ultras* accusaient les libéraux de vouloir la « démocratie », la « loi agraire », la « communauté des biens », sans connaître au juste le sens de ces mots ; parfois on citait avec horreur le nom de Babeuf. Après 1830 Buonarroti apporta le babouvisme à Paris ; la société des Droits de l'homme n'était pas communiste, mais pour se faire comprendre des prolétaires elle annonça un régime futur où la propriété des riches disparaîtrait [1]. Mais la propagande se fit surtout dans les prisons : de nombreux ouvriers, détenus pour les émeutes de juin et d'avril ou pour des tentatives de complot, se trouvèrent en contact avec des lecteurs de Buonarroti qui leur firent connaître la doctrine babouviste. Rien ne pouvait mieux convenir à des esprits incultes qu'un système simple, qui apporte aux problèmes sociaux une solution unique ; aigris par la défaite et la misère, tous étaient prêts à reconnaître les vices de l'ordre de choses existant. Mathieu (d'Épinal), par exemple, enfermé aux Madelonnettes, propageait ses idées chez les ouvriers qui l'entouraient ; l'un d'eux, Quénisset, devait plus tard commettre un attentat contre le duc d'Aumale [2]. Au babouvisme se joignit moins souvent l'influence du saint-simonisme ; rien de plus opposé que le système égalitaire de Babeuf et le système hiérarchique d'Enfantin, mais plusieurs prolétaires ayant quelque notion du saint-simonisme y prirent ce qui leur plaisait, la doctrine de la communauté des biens, en rejetant le reste.

Le groupe communiste fut peu nombreux, mal vu des

1. « Ce sont les membres de la société des Droits de l'homme qui, les premiers, propagèrent les doctrines communistes dans la classe ouvrière, et principalement comme moyen de recrutement » (D'Alton-Shée, *Mémoires*, I, p. 270). D'après le même auteur, on comptait en 1838 à Paris et à Lyon 8 à 10 000 républicains et 3 à 4 000 communistes au maximum ; seulement le peuple, sans se joindre à eux, était mécontent.

2. *Attentat du 13 septembre 1841. Rapport du comte de Bastard* (Lb [51]3559).

républicains politiques, ignoré même d'une grande partie des prolétaires; mais il comprit un certain nombre d'adhérents convaincus parmi les ouvriers parisiens. Ceux-ci donnèrent aux sociétés secrètes un caractère nouveau. L'exposé des doctrines tient toujours une place dans leurs séances, mais n'en est plus comme autrefois l'objet principal; on résume les principes dans quelques brèves formules répétées chaque fois qu'on reçoit un nouvel affilié; cette réception se fait souvent avec un cérémonial dramatique, propre à frapper un esprit borné. Le vrai but des associations devient le combat; on s'exerce à manier le fusil, on fabrique de la poudre. Parmi les associés la plupart voulaient une révolution, une bataille dans les rues; mais quelques-uns préférèrent le régicide. On a étudié de nos jours la psychologie des sectes; on a montré comment, par une suggestion réciproque, les sectaires en viennent à justifier tout. Depuis bien des siècles le fanatisme religieux ou politique a produit de pareilles aberrations morales. La passion farouche qui avait armé jadis la main d'un Poltrot ou d'un Ravaillac reparut chez certains démocrates pleins de haine contre la monarchie et contre le tyran Louis-Philippe. Cette passion qui avait inspiré à Morey l'attentat de 1835 reparut plus forte chez Alibaud l'année suivante. C'était un isolé, sans lien avec les sociétés secrètes; les solitaires de ce genre sont parfois plus dangereux que les sectaires enrégimentés. Il avait juré la mort du roi depuis le 6 juin 1832. Quand on fit son interrogatoire : « J'étais malheureux, dit-il; le gouvernement est la cause de mon malheur; le roi en est le chef, voilà pourquoi j'ai voulu le tuer. Je n'ai qu'un seul regret, celui de n'avoir pas réussi »[1]. Plusieurs de ces fanatiques, semblables aux anarchistes partisans de la propagande par le fait, croyaient assurer par leur crime le bonheur de l'humanité. Un révolutionnaire violent, Aloysius Huber, a exposé dans une confes-

1. *Attentat du 25 juin 1836. Rapport du comte de Bastard*, p. 6 (Lb [51]2580).

sion postérieure les sentiments qui l'animaient alors : « une complète abnégation de soi-même, éclairer les masses, affranchir le prolétariat, conspirer au besoin, combattre à toute occasion pour vaincre tôt ou tard, voilà comme j'entendais le dévouement.... J'exagérais même ces idées, et sans aucune haine personnelle, du moment qu'il s'agissait d'un intérêt démocratique, je n'eusse reculé devant aucun moyen. Peut-être même me fussé-je rendu coupable d'un crime » [1].

Le parti républicain était effrayé de ces crimes qui retombaient sur lui, qui provoquaient de nouvelles rigueurs du pouvoir et une explosion de colère dans le pays; mais tout en désavouant les meurtriers, un sentiment de solidarité mal comprise empêchait ses principaux adhérents de porter contre eux une condamnation sans réserves. Certains de ces criminels, Morey d'abord, puis Alibaud surtout, inspirèrent même à beaucoup d'honnêtes gens une sorte d'admiration qui devait encourager leurs imitateurs [2]. En 1837 eut lieu l'attentat de Meunier, un isolé aussi, mais très différent d'Alibaud; c'était une espèce de bouffon, plus fou que fanatique. En mai 1838 on jugea huit personnes accusées d'attentat et de complot. Le principal coupable était Aloysius Huber, dont nous venons de parler, un ouvrier alsacien à taille gigantesque, à grande barbe rousse, lecteur assidu de Saint-Just et de Laponneraye; condamné déjà pour une tentative antérieure, il avait passé en Angleterre après l'amnistie pour y chercher du

1. Huber, *Nuit de veille d'un prisonnier d'État*, 1862, p. 31.

2. Louis Blanc parle d'eux avec respect. Alibaud était admiré de Barbès (Rochefort, *Les aventures de ma vie*, II, p. 80). Lamennais écrivit que la rigueur de la cour des pairs lui enlevant la parole faisait Alibaud presque sympathique au peuple (*Correspondance*, II, p. 468). Marc Dufraisse allait jusqu'à se plaindre que le parti ne fît pas franchement l'apologie du régicide (Lettre citée dans le *Rapport* de Mérilhou sur le 12 mai 1839, p. 24). « Le peuple, écrivait-il à propos de Morey, a vu tomber cette tête blanche sans frémir! le peuple a peut-être applaudi! c'est ainsi que les Juifs raillèrent le Christ sur la croix! » (Lb [51]3024). Béranger, au contraire, dans sa correspondance, parle avec douleur de ces crimes et de la réprobation qui retombe sur le parti (lettres du 26 novembre 1835, du 29 juin 1836).

travail et s'y était lié avec Steuble, mécanicien d'origine suisse; ils paraissent avoir préparé ensemble une nouvelle machine infernale. Parmi les accusés figurait une femme, Laure Grouvelle; c'était une jeune fille d'excellente famille, qui de bonne heure embrassa les idées républicaines; en 1822 elle avait essayé de sauver Borie. Aussi passionnée pour la charité que pour la politique, elle aimait à soigner les malades et se prodigua dans les hôpitaux pendant le choléra de 1832; c'étaient surtout les républicains pauvres ou infirmes qui trouvaient chez elle aide et protection. On ne pouvait l'accuser que d'avoir reçu dans sa maison Huber et Steuble; néanmoins elle fut condamnée à cinq ans de prison, malgré l'émouvante plaidoirie de Jules Favre, et la captivité mena bientôt à la folie cette héroïne républicaine[1].

Quant aux sociétés secrètes, il s'en était formé aussitôt après l'écrasement des Droits de l'homme[2]. On a trouvé les traces d'un Bataillon révolutionnaire, d'une société de la Communauté; Pépin, la veille de son exécution, révéla l'existence d'une société dont il faisait partie. Des recherches minutieuses permirent d'arrêter en flagrant délit au mois de mars 1836 cinq individus qui travaillaient dans une fabrique clandestine de poudre, située rue de Lourcine; deux étaient des ouvriers jadis saint-simoniens, les trois autres des étudiants en droit. En poursuivant leurs complices on mit la main sur Barbès et Blanqui; les papiers saisis chez eux firent connaître l'organisation et le personnel de la société des Familles[3]. Vingt-quatre individus furent

1. V. le *National* du 8 au 26 mai 1838. Les *Mémoires* d'Alexandre Dumas donnent quelques détails sur Laure Grouvelle. — On avait aussi jugé en décembre 1836 Oursel et Fontelle, accusés de complot contre la vie du roi; Oursel lisait les ouvrages de Cabet, Marat, Camille Desmoulins; Fontelle faisait les mêmes lectures, en y joignant Robespierre et Saint-Just (*National*, 2 décembre 1836).

2. Pour tout ce qui va suivre, v. le rapport de Mérilhou aux pairs sur l'affaire du 12 mai 1839.

3. Cette société avait fait aussi une manifestation le 31 août 1836 aux funérailles de Canlay, ancien porteur du *Bon Sens*; on en arrêta onze membres le lendemain (*National*, 12 et 27 décembre 1836).

poursuivis et condamnés pour ce fait en octobre 1836. Deux ans plus tard, autre procès de même genre, après qu'on eut découvert chez un graveur du Palais-Royal une fabrication de cartouches. Dans ses perquisitions la police avait trouvé des pièces d'une violence inouïe; chez Barbès, par exemple, on saisit un ordre du jour contenant ces paroles : « Peuple!... point de pitié; mets nus tes bras, qu'ils s'enfoncent dans les entrailles de tes bourreaux! »

Ensuite vinrent des placards imprimés clandestinement, et qui se suivirent pendant quelques semaines de 1837. C'étaient des appels aux armes; l'un d'eux conseillait de renoncer aux attentats contre le roi, quelque « louables » qu'ils fussent, parce qu'on ne pouvait en attendre un profit assuré : « ce n'est pas tout de tuer le tyran, il faut encore anéantir la tyrannie ». On y arrivera par l'union que vont réaliser les « phalanges démocratiques ». La même imprimerie publia une ode « au roi », long panégyrique d'Alibaud et du régicide en général :

Demain le régicide ira prendre sa place
Au Panthéon avec les Dieux!...
De vols, d'assassinats eût-il flétri sa vie,
Il redevient sans tache et vierge d'infamie
Dès qu'il se lave au sang des rois.

La loi sur les associations produisait des sociétés secrètes violentes et dangereuses; les lois de septembre faisaient naître des appels à l'assassinat.

Aux placards succéda un journal non moins furibond, que les grands organes du parti s'empressèrent de désavouer, le *Moniteur républicain*; on le jetait dans les boutiques, sous les portes, et quelques numéros furent envoyés par la poste. Nous attaquerons tout, disait-il dans son premier numéro de novembre 1837; « nous provoquerons même, sans scrupule aucun, à la haine, au mépris, au changement et à la destruction du gouvernement du roi et des classes aristocratiques; nous ferons, en un mot, tout ce qui est défendu sous peine d'amende, prison et guillo-

tine, par les lois salutaires de septembre 1835 ». Et au milieu de ses cris de rage, de ses appels au meurtre, se trouve une homélie invitant les républicains à donner l'exemple de la vertu[1]. Après cette feuille vint *L'Homme libre*, qui portait le titre du journal de Babeuf; il était moins enragé que son prédécesseur et plus préoccupé des principes. Cette fois la police réussit à mettre la main sur l'imprimerie clandestine du journal et prit en flagrant délit des ouvriers en train de composer *L'Homme libre*; c'étaient tous des vétérans des sociétés secrètes. Pendant ce temps la société des Familles, pourchassée, accablée, eut comme héritière la société des Saisons. Nous en connaissons les subdivisions : une *semaine* de 6 hommes obéissait à un *dimanche*; quatre semaines formaient un *mois*, commandé par un *juillet*; trois mois une *saison*, sous les ordres d'un *printemps*; enfin quatre saisons une *année*, dirigée par un *agent révolutionnaire*. La société, qui ne paraît pas avoir compris plus de trois « années », possédait trois chefs, Martin Bernard, Barbès et Blanqui.

Martin Bernard appartenait à une famille où la profession d'ouvrier imprimeur était héréditaire[2]. Après avoir fait des études classiques il vint à Paris sous la Restauration et chercha vainement le moyen de passer en Grèce pour y combattre comme volontaire. Les journées de juillet appelèrent son attention sur l'état des travailleurs; il constatait le mal, sans trouver chez les républicains rien qui pût lui faire entrevoir le remède. Mais en février 1831 la curiosité le fit aller à une conférence des saint-simo-

1. « Si la France hésite, c'est parce que beaucoup de républicains ne lui inspirent pas assez de confiance. Soyons tous républicains de mœurs, et s'il reste quelques coups de fusil à tirer, ce sera la partie la plus facile de notre tâche ». (N° 4). Le rapport de Mérilhou donne de longs extraits de ce journal, qui eut huit numéros, jusqu'en juillet 1838.

2. V. son livre, *Dix ans de prison au mont Saint-Michel et à la citadelle de Doullens* (2e éd., 1861); le chapitre des « Réminiscences » (p. 190 sqq.) renferme une autobiographie intéressante. Son étude dans la *Revue républicaine* (t. III) a pour titre : « Sur les moyens de faire descendre la république dans l'atelier ». Le *Curieux*, recueil publié par Nauroy en 1883, donne quelques détails sur sa mort (I, p. 47).

niens : « Ce fut, dit-il, un des jours décisifs de mon existence ». La nouvelle doctrine l'attira et l'occupa longtemps : la métaphysique panthéiste de l'école et surtout l'apologie de l'inégalité lui déplaisaient, l'idée d'accomplir un changement social sans modifier l'organisation politique lui semblait irréalisable; mais, du moins, les disciples de Saint-Simon lui avaient montré le but. Gagnant sa vie comme imprimeur, le jeune démocrate se mit à faire de la politique pratique et théorique : il prit part aux grèves de 1833 et poussa les ouvriers à l'association; en même temps quelques articles donnaient une petite notoriété à son nom. Une étude de lui, parue dans la *Revue républicaine*, conseille au parti de gagner le peuple en abordant les grandes questions, non plus par le côté politique, mais par le côté industriel : « Traduisez l'idée république sous une forme vivante que le peuple puisse vérifier dans sa vie de tous les jours »; pour cela il faut combattre la « féodalité industrielle »[1]. Placé au nombre des défenseurs pendant le procès d'avril, Martin Bernard fit à ce moment la connaissance de Barbès qui devait rester désormais son ami intime. Ses loisirs étaient partagés entre l'organisation des sociétés secrètes et les études sur l'époque révolutionnaire; celles-ci, poursuivies pendant quatre ans, lui inspirèrent l'admiration de la Montagne. « Pour moi, écrivait-il plus tard, le grand procès de la Révolution demeura jugé en faveur de Robespierre d'une manière tellement irréfragable que jamais, depuis lors, ma conviction à cet égard n'a été ébranlée un seul instant[2] ».

Barbès était un créole de la Guadeloupe, demeurant dans

1. « Une preuve, malheureusement trop évidente, dit-il aussi, que le sentiment républicain n'est pas encore développé chez les ouvriers, c'est qu'ils ne comprennent en général leur affranchissement que d'une seule manière, et cette manière, c'est de devenir *bourgeois*, c'est-à-dire possesseur industriel d'un atelier et des instruments de travail » (p. 296). Et il laisse entendre que pour lui la solution est dans le communisme.

2. *Dix ans de prison*, p. 202. « Ceux-là, ajoute-t-il, seront les vrais *socialistes* du XIXe siècle qui procéderont, réserve faite des temps et des milieux, d'après les règles de l'inflexible logique de nos pères » (p. 206).

sa famille près de Carcassonne, et possesseur d'une fortune assez grande pour vivre sans profession. On ne le voit pas agir dans les rangs du parti républicain jusqu'en 1834, mais son nom devait y être déjà connu puisqu'on l'inscrivit parmi les défenseurs au procès d'avril. Venu à Paris à cette occasion, Barbès entra au plus avant des sociétés révolutionnaires; condamné pour la fabrication des poudres dans la rue de Lourcine, l'amnistie lui rendit la liberté. Aussitôt après son retour chez lui, parut une courte brochure adressée aux habitants de Carcassonne : *Quelques mots à ceux qui possèdent, en faveur des prolétaires sans travail;* c'était un appel véhément à la charité, un parallèle entre l'opulence des uns et la pauvreté des autres, avec des phrases énergiques, mais rien d'incendiaire[1]. On poursuivit l'auteur, Barbès avec les autres signataires; le jury les acquitta, mais Barbès eut un mois de prison pour outrage aux magistrats. Dès lors il demeura suspect au pouvoir jusqu'à l'émeute de 1839[2]. Peu d'hommes ont inspiré à ceux qui les connaissaient une amitié aussi vraie, aussi profonde; brave, loyal, toujours prêt au sacrifice, le « Bayard de la démocratie », comme l'appelait Proudhon, fut adoré par Louis Blanc et Martin Bernard comme par Félix Pyat et George Sand. « Quand on avait parlé avec lui quelques instants, on se sentait meilleur », a dit un de ses compagnons de prison. George Sand après 1870, rappelant à son souvenir tous les révolutionnaires qu'elle avait connus, finissait par conclure : « Un seul avait des

1. « Le droit du pauvre à l'existence n'est point périmé, et c'est ce droit auquel le démocrate fils de Marie donnait la sanction de sa puissante parole lorsqu'il s'écriait : Les riches ne sont que les économes du bien des pauvres ». Ouvriers, ajoute Barbès, ne blasphémez pas Dieu : « Ce n'est point lui, source éternelle de toute justice et de toute bonté, qui peut commander à l'homme d'être égoïste et sans pitié; les méchants lui ont prêté leur langage, ils l'ont peint à leur image ». Cette brochure, insérée dans le rapport de Mérilhou sur le 12 mai, a été plusieurs fois reproduite depuis.

2. Avant avril 1834 déjà on l'arrêta et l'on trouva sur lui une proclamation révolutionnaire, mais il y eut non-lieu. En 1838 on le poursuivit encore à Paris comme membre d'une société secrète, mais on le remit en liberté, faute de preuves.

principes, pas tous bons, mais devant la sincérité desquels il comptait pour rien sa personne : Barbès[1] ». Son fanatisme démocratique le portait à combattre sans cesse, à tuer ou à se faire tuer; en 1847, malade, épuisé par de longues années de prison, il écrivait dans une invocation à Dieu : avant de mourir, je voudrais « pouvoir frapper, au moins, un coup en votre saint nom, au nom de l'Égalité et de la France ». D'intelligence moyenne, peu capable de raisonnner et de réfléchir, mais grand par le cœur, Barbès avait plus d'un trait de ressemblance avec son modèle Godfroy Cavaignac; il n'était point fait pour être la tête, mais le bras du parti révolutionnaire[2].

Son émule et son futur ennemi Blanqui était entré plus tôt que lui dans la carrière des révolutions[3]. Fils d'un conventionnel girondin, frère d'un économiste libéral, Auguste Blanqui ne tarda point à se faire des opinions à lui. C'est en 1827, lors des troubles survènus à Paris après les élections, qu'on vit apparaître son nom; le jeune étudiant en droit fut blessé en défendant une barricade. Combattant de juillet, il figure ensuite parmi les étudiants qui veulent associer toutes les écoles et qui en dirigent les manifestations; le tribunal académique sévit contre lui. Bientôt Henri Heine l'entendra prononcer une harangue aux Amis du peuple. Son parti et le gouvernement le connaissaient donc bien quand il comparut comme accusé au procès des Quinze, en janvier 1832. C'était son premier discours public; ce fut aussi le premier manifeste sérieux du parti

1. Commissaire, *Mémoires et Souvenirs*, I, p. 373 sqq. George Sand, *Correspondance*, VI, p. 249. V. aussi la lettre de Félix Pyat à Barbès, dans la *Feuille du Peuple* du 8 mars 1851, et le discours de Louis Blanc sur la tombe de Barbès.

2. Au moment où Barbès fut condamné à mort, il écrivit à Cavaignac pour l'assurer de sa sympathie et de son respect. Huit ans plus tard, il adressait à son ami défunt ces paroles : « Tu fus mon maître en démocratie, et des régions meilleures que tu habites ton âme descend souvent me visiter. J'ai travaillé sous ton œil. Les sentiments que j'ai exprimés sont les tiens. Comme moi, tu ne séparais pas du culte de l'égalité Dieu, la patrie, la famille » (*Deux jours de condamnation à mort*, fin).

3. Tandis qu'il n'existe pas une bonne biographie de Barbès il y a sur Blanqui un ouvrage remarquable, *L'Enfermé*, par Gustave Geffroy (1897).

socialiste révolutionnaire. Quand on lui demande sa profession, il répond « prolétaire ». Sa plaidoirie contient, exprimées par un jeune homme de vingt ans, les idées qui le guideront jusqu'en 1881. Elle débute ainsi : « Je suis accusé d'avoir dit à trente millions de Français, prolétaires comme moi, qu'ils avaient le droit de vivre... Ceci est la guerre entre les riches et les pauvres; les riches l'ont ainsi voulu, car ils sont les agresseurs ». Le régime actuel, continue Blanqui, a donné tous les avantages, tous les privilèges à cent mille Français; pour le maintenir, ils rédigent les lois à la Chambre, les appliquent dans le jury, les exécutent par la garde nationale. Que font les prolétaires? ils paient. Quelques propriétaires intelligents conseillent de jeter au peuple un os à ronger; cela ne suffira pas. « Qu'on sache bien que le peuple ne mendie plus! » Il faut le suffrage universel, l'impôt levé sur le superflu des riches, la création de banques nationales. Les prolétaires de 1830 sont des hommes soucieux de leur dignité, qui auraient désiré la guerre pour venger 1815, et qui veulent à l'intérieur le bien-être avec la liberté [1].

La violence de ce discours valut à Blanqui, malgré le verdict négatif du jury, une condamnation à la prison. Ensuite vint pour lui une époque plus paisible; on ne le poursuivit pas au procès d'avril, où son nom figura seulement sur la liste des défenseurs; mais bientôt l'affaire des poudres le fit retourner en prison jusqu'à l'amnistie. Retiré près de Pontoise avec sa femme et son fils, la police le vit recevoir chez lui plusieurs révolutionnaires et lui attribua un instant des projets de régicide; c'est précisément alors que s'organisa la société des Saisons, dont il

1. Il s'écriait, en rappelant les trois Glorieuses : « Qui l'eût dit, dans ces jours d'enivrement, lorsque nous errions machinalement, le fusil sur l'épaule, au travers des rues dépavées et des barricades, tout étourdis de notre triomphe, la poitrine gonflée de bonheur, rêvant la pâleur des rois et la joie des peuples quand viendrait à leurs oreilles le mugissement lointain de notre *Marseillaise*; qui l'eût dit que tant de joie et de gloire se changerait en un tel deuil? » Quant à 93, c'est, d'après lui, « un épouvantail bon pour les portières et les joueurs de domino ».

était l'âme avec Barbès. Barbès charmait son entourage par son caractère et son cœur, Blanqui s'attachait ses disciples en leur exposant ses idées et sa foi; le premier eut quantité d'amis, le second un petit nombre de séides; celui-là, grand, fort, vigoureux, et celui-ci, petit, maigre, sobre, volontiers silencieux, différaient complètement au physique et au moral, mais avaient en commun le désir d'une transformation sociale, le mépris pour les moyens légaux, la confiance en un coup de main frappé à Paris, qui soumettrait toute la France à leur système.

La société des Saisons comprenait en majorité des ouvriers qui espéraient une victoire prochaine; après quoi des triumvirs investis d'une dictature décréteraient la banqueroute et l'impôt progressif[1]. La coalition parlementaire venait d'affaiblir le gouvernement de Louis-Philippe; la démission de Molé avait ouvert une crise qui durait depuis deux mois et qui semblait sans issue. L'occasion parut bonne à Blanqui et Martin Bernard, ou plutôt ce furent les soldats qui forcèrent les chefs à combattre. Barbès retourné dans l'Aude pour les élections reçut une lettre de Blanqui l'invitant à revenir; la pensée d'une prise d'armes était si étrange, le succès tellement impossible que Barbès lui-même, l'intrépide et le téméraire, déconseilla la prise d'armes; Blanqui répondit par un nouvel appel, impératif et même offensant pour lui : cette fois il accourut et, sans illusion sur le succès, prépara la bataille. La société comprenait un millier d'hommes; on la convoqua en lui parlant d'un grand comité central qui n'existait pas. Blanqui avait préparé un plan de bataille complet, indiquant les points à occuper, les barricades à construire, l'épaisseur de chacune; c'était peu applicable

1. V., dans le rapport de Mérilhou, au chapitre concernant le tailleur Quignot, le plan rédigé par celui-ci. Au moment de l'émeute on prépara un ordre du jour désignant cinq « commandants des divisions des armées républicaines », et une proclamation signée par « Les membres du gouvernement provisoire, Barbès, Voyer d'Argenson, Auguste Blanqui, Lamennais, Martin Bernard, Dubosc, Laponneraye ». C'était fait à l'insu de d'Argenson et de Lamennais.

avec une troupe mal disciplinée, où il n'y avait même pas de fusils pour tous. Le 12 mai 1839, un dimanche, tandis que la foule se porte vers les courses du Champ de Mars, tout à coup une poignée d'hommes se groupe dans le centre de Paris et pille le magasin d'armes de la rue Bourg-l'Abbé. Deux colonnes se forment; celle de Barbès se précipite vers le Palais de Justice, enlève et désarme le poste après avoir tué un officier, puis va rejoindre au Châtelet la colonne de Blanqui et de Martin Bernard. Les insurgés se portent sur l'Hôtel de Ville, qui est occupé; ils courent d'un poste à l'autre pour enlever aux soldats leurs fusils. Cependant la garde municipale arrive, les troupes de ligne aussi; les insurgés, enveloppés dans la rue Grenetat, finissent par être pris. Barbès, qu'on a partout vu au premier rang, est parmi les captifs; Blanqui s'est échappé [1].

La stupeur fut générale, car depuis cinq ans on ne croyait plus l'émeute possible. Aucun des journaux républicains ne manqua de désapprouver ce coup de main; toutefois le *National* rappela que trop de colère ne convenait point aux gouvernants sortis de la révolution de juillet; Louis Blanc, dans la *Revue du Progrès*, vanta le caractère de Barbès tout en blâmant la révolte. Le procès vint le 27 juin devant la Cour des pairs, qui divisa les accusés en deux catégories malgré les protestations de leurs principaux avocats, Dupont et le jeune Emmanuel Arago. Barbès, comme Trélat en 1835, déclara qu'il n'était pas un accusé devant des juges, mais un ennemi devant des ennemis; refusant donc de répondre à l'interro-

1. V. le récit de Mérilhou et celui de Louis Blanc. Il est certain que Blanqui eut peur. M. Langlois, l'ancien collaborateur de Proudhon, le compagnon de captivité de Barbès et de Blanqui à Belle-Ile, me l'a confirmé d'après plusieurs témoins. Barbès lui a raconté que, sur son refus de rentrer à Paris pour la prise d'armes, Blanqui écrivit : « Tu es un lâche », ce qui le fit partir aussitôt; de là vint sa colère de voir Blanqui si faible au moment du combat. Quignot a dit à M. Langlois que, lorsqu'on arriva le 12 mai devant le magasin d'armes, il faillit donner un coup de poing à Blanqui en le voyant si tremblant.

gatoire il affirma seulement que sa responsabilité devait diminuer celle des hommes entraînés par lui, et que ce n'était pas lui qui avait tué le lieutenant Drouineau. Étant donné son caractère, le peu de soin qu'il prit de se défendre, l'absence de toute preuve formelle, cette affirmation mérite créance. On condamna les accusés à des peines diverses, Barbès à la peine de mort. Cette nouvelle excita une grande émotion au quartier Latin, où la cause républicaine gardait beaucoup de sympathies ; un cortège de plus de 2 000 étudiants vint au ministère de la justice demander l'abolition de la peine de mort ; une colonne d'ouvriers se forma dans le même but, mais fut dispersée par la force armée. Barbès se croyait perdu ; animé d'une véritable exaltation religieuse, il remerciait Dieu de l'avoir fait « Français, républicain, aimé des bons, proscrit par les méchants ». Tout à coup un bruit extérieur lui fait supposer qu'on vient le chercher pour l'échafaud : « Saint-Just, s'écrie-t-il, Robespierre, Couthon, Babeuf, et vous aussi, mon père, ma mère, qui m'avez porté dans vos entrailles, priez pour moi, voici mon jour de gloire qui vient ! [1] ». C'était une fausse alerte. Pendant que le ministère insistait auprès du roi pour que l'arrêt fût exécuté, Victor Hugo envoya ces quatre vers au prince qui venait de perdre sa fille et de voir naître son petit-fils :

Par votre ange envolée ainsi qu'une colombe !
Par ce royal enfant, doux et frêle roseau !
Grâce encore une fois ! grâce au nom de la tombe !
Grâce au nom du berceau !

Barbès obtint sa grâce. Quelques mois après, Blanqui arrêté à son tour avait le même sort : les condamnés du 12 mai furent conduits à la prison de Doullens, et bientôt les principaux d'entre eux furent transférés au Mont Saint Michel.

La vieille forteresse avait déjà reçu quelques insurgés

1. Barbès, *Deux jours de condamnation à mort*, 1848.

des 5 et 6 juin, mais la plupart furent graciés pour avoir éteint un incendie. Les nouveaux arrivants subirent une dure captivité[1]. Contrairement à la loi, on leur imposa le régime cellulaire; ils protestaient sans cesse, maudissant la dureté de la bourgeoisie victorieuse et refusant de s'humilier par une demande de grâce. Quelques-uns, les lettrés, se remirent aux études gréco-latines et relurent avec plaisir Homère ou Virgile; d'autres se livraient à des méditations philosophiques et religieuses. Leur religion à tous était l'adoration de Dieu et du progrès; un optimisme robuste leur persuadait que le monde marche vers le bien et la fraternité. Huber, qui avait précédé au Mont les insurgés du 12 mai, commença par lire les principaux philosophes; après un accès de découragement causé par leurs contradictions, il reprit confiance pendant une nuit d'extase et pensa que Dieu conduit le monde vers l'amour, et les sociétés humaines vers une grande organisation collectiviste. Martin Bernard, se reportant vers l'histoire de la Révolution, y puisait un nouvel enthousiasme pour les Montagnards. Enfin tous ces idéalistes, contemporains du romantisme, aimaient les vers et passaient de longues heures à en écrire. L'un d'eux, Mathieu (d'Épinal), a publié plus tard ses poésies; malgré les faiblesses de la forme elles sont curieuses à lire, tant elles reflètent fidèlement l'état d'esprit des captifs; on y trouve une sensibilité vibrante, l'amour de la nature et de Dieu, la confiance dans le jour de la grande victoire qui, après les violences inévitables, donnera au peuple la liberté avec le bonheur[2].

1. V. Martin Bernard, *Dix ans de prison*; Huber, *Nuit de veille d'un prisonnier*; Fulgence Girard, *Histoire du Mont Saint-Michel comme prison d'État*, 1849; Nouguès, *Une condamnation de mai 1839. Paris, Doullens, le Mont Saint-Michel*, 1850. Cf. un article du *Temps*, 22 août 1899.

2. *Mes nuits au Mont Saint-Michel*, 1844. Voici deux extraits d'une pièce intitulée « L'orage au Mont Saint-Michel » :

Encore un peu de temps, et les signes prédits
Par les prophètes populaires
Apparaîtront sanglants aux superbes maudits
Pleurant leurs spectres séculaires.

Les prisonniers souffraient beaucoup. Plus de joyeuses réunions comme à Sainte-Pélagie, plus de visites fréquentes faites par les amis parisiens. La journée se passait dans une cellule de dix pieds de long et autant de large, avec une heure seulement par jour consacrée à la promenade. Lecteurs de Silvio Pellico, les détenus s'indignaient contre le nouveau Spielberg. Quelques échos de la vie politique leur parvenaient par un ami républicain, Fulgence Girard, avocat d'Avranches, qui réussit à leur faire passer des lettres et parfois des journaux. Cependant les heures se succédaient lentes, longues, déprimantes pour l'esprit et le corps. Blanqui écrivait à Fulgence Girard : « Sur notre misérable rocher on finit par oublier qu'il existe une société où l'on existe autrement que par le sentiment de la souffrance. On finit par croire que partout ce sont des geôliers, des clés, des murailles de cent pieds de haut ». Quelques-uns essayaient de tromper leur ennui en élevant des poulets, des pigeons, des écureuils.

Le gouvernement avait cru que les vaincus imploreraient un sort plus doux; comme ils demeuraient indomptables, on aggrava la persécution. Sous prétexte de faire des

Alors, comme les flots soulevés, menaçants,
Les flots d'un peuple, en sa vengeance,
Déborderont soudain, terribles, mugissants,
Sur cette despotique engeance...
Croulez, trônes vieillis! étalez vos lambeaux,
Cachots, entr'ouvrez vos murailles!
Bastilles de granit, videz vos noirs tombeaux,
Voici le jour des représailles!
Laissez, laissez passer la justice en son cours,
Laissez, laissez pleuvoir sa flamme
Sur la caste coupable et sur ses fortes tours,
Laissez périr sa race infâme...

Et, les temps accomplis, se lève radieux
L'arc de la nouvelle alliance,
Symbole de la paix écrit au front des cieux,
Gage certain de délivrance.
Venez, peuples, venez au banquet social!
Venez sceller la loi nouvelle;
Venez, ralliez-vous à ce brillant fanal,
Du devoir étoile immortelle...
Chantez l'hymne d'amour, mortels régénérés,
Entonnez vos chants de victoire;
Prenez place à la fête en vos temples sacrés,
Entrez aux parvis de la gloire...

réparations dans les cellules, le directeur les envoya aux Loges, autres cellules plus petites, situées sous les combles du château; de là des protestations, des révoltes qui firent jeter la plupart d'entre eux aux Cachots Noirs, affreuse prison souterraine, humide, avec une atmosphère étouffante et méphitique. Enfin, quand on les ramena dans leurs cellules habituelles ce fut un cri d'horreur; leurs lucarnes, percées dans un mur épais de deux mètres, n'avaient auparavant que des barreaux extérieurs, derrière lesquels on pouvait respirer largement et contempler la mer; pendant leur absence l'aumônier, qui servait d'architecte, venait d'ajouter un grillage intérieur et un autre au centre. Là-dessus clameurs furieuses des prisonniers, menaces et brutalités des gardiens. Bientôt Mme Carles, sœur de Barbès, qui était venue le visiter au Mont, déposa une plainte en justice contre le directeur, et la presse parisienne s'émut; le gouvernement laissa entendre qu'on ferait des améliorations et nomma un nouveau directeur, espérant toujours que les détenus finiraient par crier merci. Quelques-uns voulurent s'évader, mais Barbès tomba en opérant une descente vertigineuse et se cassa la jambe. De nouvelles et vives réclamations les firent enfermer aux Loges pendant soixante-six jours de suite; ils en sortirent presque tous malades, crachant le sang, la poitrine oppressée, les jambes enflées. Quelques-uns, comme Austen et Charles, étaient devenus fous; un autre, Staube, s'était suicidé. Barbès, l'homme du Midi, atteint d'une laryngite fort grave, fut transféré à Nîmes, et Blanqui, également malade, à l'hospice de Tours.

Enfin en 1844, après une discussion à la Chambre des députés sur le système cellulaire, on vint leur annoncer que désormais les portes des cellules resteraient ouvertes pendant toute la journée; la séquestration avait duré cinq ans. « Ce fut un grand jour, dit Martin Bernard, que celui de notre réunion. Mais une jouissance plus grande encore... fut de pouvoir nous rendre les uns aux autres ce

témoignage, que nous n'avions pas failli au devoir pendant ces longues années d'épreuves, et de nous retrouver dignes de la noble cause pour laquelle nous étions tombés ». La grâce arriva bientôt pour quelques-uns. Les autres furent renvoyés à Doullens où ils continuèrent à mener, dans de meilleures conditions matérielles, la vie monotone de la prison; tous subirent cette maladie morale qui rend les détenus irritables et provoque à propos de l'incident le plus futile des querelles et des froissements. Des années s'écoulèrent ainsi. Enfin un soir le directeur de la prison vint, très ému, causer mystérieusement avec Martin Bernard; un autre prisonnier demande à travers le mur le motif de cette visite, et son compagnon lui répond : « C'est l'une et indivisible qui est arrivée ». Cela se passait dans la nuit du 25 au 26 février 1848.

réparations dans les cellules, le directeur les envoya aux Loges, autres cellules plus petites, situées sous les combles du château; de là des protestations, des révoltes qui firent jeter la plupart d'entre eux aux Cachots Noirs, affreuse prison souterraine, humide, avec une atmosphère étouffante et méphitique. Enfin, quand on les ramena dans leurs cellules habituelles ce fut un cri d'horreur; leurs lucarnes, percées dans un mur épais de deux mètres, n'avaient auparavant que des barreaux extérieurs, derrière lesquels on pouvait respirer largement et contempler la mer; pendant leur absence l'aumônier, qui servait d'architecte, venait d'ajouter un grillage intérieur et un autre au centre. Là-dessus clameurs furieuses des prisonniers, menaces et brutalités des gardiens. Bientôt Mme Carles, sœur de Barbès, qui était venue le visiter au Mont, déposa une plainte en justice contre le directeur, et la presse parisienne s'émut; le gouvernement laissa entendre qu'on ferait des améliorations et nomma un nouveau directeur, espérant toujours que les détenus finiraient par crier merci. Quelques-uns voulurent s'évader, mais Barbès tomba en opérant une descente vertigineuse et se cassa la jambe. De nouvelles et vives réclamations les firent enfermer aux Loges pendant soixante-six jours de suite; ils en sortirent presque tous malades, crachant le sang, la poitrine oppressée, les jambes enflées. Quelques-uns, comme Austen et Charles, étaient devenus fous; un autre, Staube, s'était suicidé. Barbès, l'homme du Midi, atteint d'une laryngite fort grave, fut transféré à Nîmes, et Blanqui, également malade, à l'hospice de Tours.

Enfin en 1844, après une discussion à la Chambre des députés sur le système cellulaire, on vint leur annoncer que désormais les portes des cellules resteraient ouvertes pendant toute la journée; la séquestration avait duré cinq ans. « Ce fut un grand jour, dit Martin Bernard, que celui de notre réunion. Mais une jouissance plus grande encore... fut de pouvoir nous rendre les uns aux autres ce

témoignage, que nous n'avions pas failli au devoir pendant ces longues années d'épreuves, et de nous retrouver dignes de la noble cause pour laquelle nous étions tombés ». La grâce arriva bientôt pour quelques-uns. Les autres furent renvoyés à Doullens où ils continuèrent à mener, dans de meilleures conditions matérielles, la vie monotone de la prison; tous subirent cette maladie morale qui rend les détenus irritables et provoque à propos de l'incident le plus futile des querelles et des froissements. Des années s'écoulèrent ainsi. Enfin un soir le directeur de la prison vint, très ému, causer mystérieusement avec Martin Bernard; un autre prisonnier demande à travers le mur le motif de cette visite, et son compagnon lui répond : « C'est l'une et indivisible qui est arrivée ». Cela se passait dans la nuit du 25 au 26 février 1848.

CHAPITRE VI

Le parti républicain depuis 1840.

I

Nous avons laissé les républicains après le 12 mai désemparés, affaiblis par cette folle tentative et par l'indignation qu'elle soulevait. Désormais la portion instruite et intelligente du parti va répudier franchement les moyens révolutionnaires. Ce n'est pas qu'elle les condamne en principe : le droit d'insurrection en face d'un pouvoir oppresseur ou illégitime est toujours affirmé; le droit de renverser la monarchie censitaire pour faire triompher un jour la souveraineté du peuple est toujours sous-entendu; on parle avec estime et affection des combattants disparus ou détenus. Mais leurs amis plaident pour eux les circonstances atténuantes et recommandent sans cesse au parti de ne pas imiter l'exemple de juin 1832, d'avril 1834 et de mai 1839. Ce changement de conduite explique l'importance prise par les journaux; dans la première période le rôle principal appartenait aux associations, et ce n'était pas trop de toute l'énergie d'un Carrel pour maintenir son indépendance vis-à-vis d'elles; désormais les sociétés secrètes, peu nombreuses, composées presque uniquement d'ouvriers, abandonnées par les républicains notables, ne comptent plus dans la politique, et c'est dans les bureaux de quelques journaux que la vie se concentre.

En même temps la séparation devient marquée entre les différents groupes républicains, beaucoup plus que dans les années où l'espoir d'un succès prochain, la lutte à outrance contre la monarchie obligeaient Montagnards et Girondins, réformateurs politiques et sociaux à faire taire leurs antipathies. En 1840 le tableau de ces divergences fut présenté au public dans le curieux opuscule de Théophile Thoré, *La vérité sur le parti démocratique.* Il distingue quatre fractions : les partisans du *National*, recrutés dans la bourgeoisie et préoccupés surtout de la réforme électorale; les communistes, puissants parmi les ouvriers de Paris, de Lyon, de Rouen; les révolutionnaires purs, les plus nombreux, qui veulent renverser par un coup de main le régime existant, sauf à voir ensuite par quoi ils le remplaceront; enfin un groupe nouveau dont Thoré se déclare l'adepte, la Jeune Démocratie, composée de jeunes gens sortis du peuple, mais pourvus d'une instruction complète et résolus à établir l'union entre la bourgeoisie et les prolétaires, entre les penseurs et les hommes de travail manuel [1].

Le *National* demeurait le grand journal républicain. La période de crise qu'il avait traversée après la mort de Carrel prit fin quand Armand Marrast devint rédacteur en chef. L'ancien pamphlétaire de la *Tribune* venait de passer quelques années d'exil en Grande-Bretagne; il avait vu les radicaux anglais et les agitateurs irlandais s'adresser à l'opinion publique par la presse et les meetings, sans émeute, sans violence; le mouvement chartiste en faveur d'une nouvelle réforme électorale avait débuté sous ses yeux; il apprit ainsi l'utilité de la modération et de la propagande légale. Or une pareille conduite convenait à sa nature d'homme d'esprit, aimable, artiste, un peu sensuel;

1. Cette brochure (Lb [51]3141) fut poursuivie; lors du procès, Thoré et son avocat Henri Celliez formulèrent de nouveau le programme de la « Jeune Démocratie » (V. le compte rendu du procès, Lb [51]3364). Thoré avait voulu fonder un grand journal quotidien, la *Démocratie*, mais il ne trouva pas les capitaux nécessaires.

de 1831 à 1834 l'ardeur de la lutte avait fait de lui un écrivain ombrageux et violent, mais l'exil le calma et l'assagit. A son retour le parti était fatigué, découragé, méprisé; il comprit qu'on devait renoncer à la grande guerre et se borner pendant quelque temps à l'opposition pure et simple, en critiquant les fautes du pouvoir, en indiquant les réformes indispensables, en ramenant le public au *National* par le plaisir qu'éprouve toujours le lecteur français à suivre une campagne vive et spirituelle contre le gouvernement. Cette opposition, faite au nom des principes démocratiques, mais voisine de celle que la gauche parlementaire dirigeait contre le parti conservateur, pouvait seule désarmer l'aversion de la classe moyenne pour les républicains; elle seule pouvait leur rendre de l'influence et quelque espoir de succès. Le *National* retrouva bientôt de nombreux lecteurs; à la Chambre on se disputait les numéros achetés par la questure, et la droite le lisait comme la gauche [1].

La situation de Marrast au journal grandit très vite; au début il partageait le titre de rédacteur en chef avec Jules Bastide, homme sérieux et réfléchi, écrivain sans chaleur ni talent; bientôt Marrast effaça complètement son collègue et devint le maître au *National*, sauf à s'entendre avec le directeur Charles Thomas. Ses principaux collaborateurs étaient Eugène Duclerc, Albert Aubert, Léopold Duras, Edmond Adam, le chroniqueur Forgues (qui signait Old Nick), l'érudit Hauréau, sans compter les rédacteurs spéciaux et les collaborateurs occasionnels qui étaient nombreux; ceux qui avaient quelques dissentiments avec lui, par exemple Duclerc et Bastide, finirent par quitter le journal en 1846. Faits de corruption électorale, actes de népotisme, trafics de voix à la Chambre, scandales financiers, tous ces abus qui allèrent se multipliant sous le ministère Guizot étaient signalés par le *National*. Contre

1. Philibert Audebrand, *Nos révolutionnaires*, p. 99.

les ministères et la majorité les attaques se succédaient, tour à tour indignées et amusantes; en 1846 par exemple, un peu avant les élections législatives, Marrast publia dans le journal la « Galerie des Pritchardistes » : c'est une suite de portraits courts, lestement enlevés, indiquant d'un trait les travers, les ridicules ou les fautes des conservateurs. Il allait plus loin et, tout en se conformant aux lois de septembre, n'épargnait pas les allusions contre Louis-Philippe ou le régime monarchique. Les poursuites judiciaires se renouvelèrent fréquemment contre la feuille de la rue Le Pelletier; un des grands avocats républicains, ordinairement Jules Favre ou Marie, venait plaider pour elle et continuait la campagne d'opposition devant le jury, qui le plus souvent prononçait un verdict négatif. Satisfait de telles victoires, le *National* recommanda souvent à ses amis le respect de la légalité : « Les voies pacifiques, disait-il, sont les seules qui conviennent aujourd'hui aux progrès mêmes de nos idées ». Une autre fois, résumant l'histoire du parti sous Louis-Philippe, il y distinguait deux phases : dans la première les démocrates avaient joué le rôle d'une troupe d'avant-garde et voulu prendre de vive force le pouvoir, bien que tout le pays fût contre eux; dans la seconde ils cherchaient à faire connaître leurs idées, suivaient avec attention les fautes et les vices croissants du régime censitaire, préparant ainsi la conversion de la majorité à leurs vues : « Nous n'admettons pas, concluait l'auteur, nous n'admettrons jamais le droit d'insurrection contre la volonté du plus grand nombre sincèrement et légalement exprimée [1] ». Ainsi Marrast en était venu à reprendre le rôle de Carrel; à défaut de la déférence respectueuse que celui-ci inspirait par son caractère, il avait l'autorité que donnent le talent et le succès.

Critiquer le gouvernement ne suffisait pas; il fallait aussi présenter un programme positif, donner un but précis

1. 12 juin 1840, 18 et 20 septembre 1841.

aux efforts des républicains. Ce but, ce fut la réforme électorale. Les hommes du *National* comprirent de bonne heure que cette question devait primer toutes les autres, et tentèrent déjà une campagne dans ce sens avant l'arrivée d'Armand Marrast. Dès le 28 avril 1837 l'un d'eux écrivait ces paroles prophétiques : « Toutes les oppositions *réelles* doivent se concentrer sur le terrain que la loi leur permet d'aborder, et combattre pour la souveraineté du peuple sous le drapeau de la RÉFORME ÉLECTORALE. *Hoc signo vinces.* » Bientôt le journal, devançant encore l'avenir, essaya de répandre cette idée par une série de banquets. Puis en 1839 il prit l'initiative d'un grand pétitionnement; son programme hautement avoué comportait le suffrage universel, mais un sage esprit de conciliation lui fit accepter le programme plus modéré de l'extrême gauche. Celle-ci venait de constituer un comité réformiste où Lafayette, Arago, Dupont (de l'Eure), Cormenin adoptèrent cette formule : « Que tout garde national soit électeur, que tout électeur soit éligible ». On recueillit 240 000 signatures, mais quand la question fut portée devant la Chambre, les efforts d'Arago et de Garnier-Pagès ne purent prévenir un échec complet; la gauche dynastique vota contre la pétition[1]. Là-dessus nouvelle série de banquets à Paris : une première réunion eut comme président Thomas, directeur du *National*. Puis ce fut le tour de ce XII[e] arrondissement d'où le signal de la révolution devait partir en 1848 : Laffite et Arago vinrent y proclamer leur résolution de continuer la lutte. Après Belleville, Saint-Mandé voulut avoir son banquet, mais on l'interdit; il fut retardé seulement et se fit dans la plaine de Châtillon avec 6 000 convives, sous la présidence de Recurt. La province agit de même; Poitiers, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Metz, Limoges, Moulins, Lille, Rouen, Marseille, Tours, Dijon, la Châtre,

1. *National*, 3, 10 et 23 octobre 1839 (sur les rapports avec l'extrême gauche), 13, 15, 17-20 janvier 1840 (sur les manifestations réformistes à Paris), 17-20 mai 1840 (sur la discussion à la Chambre).

Auxerre, Grenoble, bien d'autres villes encore virent les démocrates banqueter en l'honneur de la réforme électorale[1]. Cette agitation trouva peu d'écho, parce qu'en 1840 la question d'Orient et les bruits de guerre faisaient oublier le reste; mais le problème se trouva posé devant l'opinion publique, et les républicains ne cessèrent plus d'affirmer que toutes les réformes devaient commencer par là.

Quant aux questions sociales, Armand Marrast et ses collaborateurs les abordent timidement, avec une sorte de crainte, mais sans se dissimuler que l'état de la classe ouvrière est grave et nécessitera des changements profonds. « Émancipé légalement, disent-ils, le travailleur est en réalité plus esclave que jamais. C'est la faim qui l'oblige à défaut de la loi; car quelle sorte d'égalité se rencontre entre le travailleur qui est forcé d'accepter pour avoir du pain le travail qu'on lui offre, aux conditions qu'on y met, et le capitaliste qui peut attendre que la faim lui livre sa victime?... Tandis que la propriété territoriale se démocratise chaque jour en se divisant, la propriété industrielle et manufacturière se concentre, se monopolise et tend à constituer une véritable et puissante féodalité[2] ». La réforme électorale n'est pas un but définitif, mais un moyen pour étudier ces questions et connaître les vœux des masses ouvrières; celles-ci ont raison de réclamer leurs droits et de ne plus vouloir la charité, mais la justice. Si le *National* se déclare hostile aux écoles socialistes, c'est parce qu'elles demandent une réforme purement économique et matérielle, au lieu de songer aux droits politiques, à la dignité du travailleur; c'est surtout parce qu'elles réclament l'in-

1. *National*, 21 et 29 juillet, 1er et 31 août, 1er, 12-14, 18, 25 septembre, 6, 10, 24-26, 30 octobre, 14 novembre 1840.

2. 21 mai 1840. « Si l'organisation politique vers laquelle nous aspirons n'avait pas pour effet d'améliorer la condition des classes inférieures, si elle ne devait pas équilibrer les forces, répartir les fardeaux, créer l'harmonie entre tous les citoyens utiles, sans violence comme sans exclusion, et en prenant pour base la dignité de l'homme, pour boussole l'égalité des citoyens, nous cesserions de nous occuper de politique. » (6 décembre 1844). Cf. l'article du 23 décembre suivant sur les classes exclues.

tervention perpétuelle de l'État, au lieu de chercher à obtenir le bien-être social par la liberté[1].

La liberté la plus urgente pour les ouvriers était celle des coalitions. Les dernières années du règne furent une époque de grèves parfois très longues, de conflits renouvelés entre patrons et salariés. Le *National*, en attendant un régime de liberté, se plaint qu'on inflige des peines plus sévères aux coalitions des travailleurs qu'à celles des maîtres; il demande pour tous le droit de s'entendre selon leur volonté. Le remède aux grèves, c'est l'arbitrage, véritable solution de l'avenir; mais afin qu'il puisse commencer à fonctionner équitablement, une autre réforme immédiate, celle des conseils de prud'hommes, s'impose au législateur. Ces conseils, qui ne renferment pas un seul véritable représentant de la classe ouvrière, devront comprendre en nombre égal les délégués des maîtres et ceux des salariés. Enfin ces derniers n'ont pas tort de désirer la suppression du livret obligatoire; c'est un instrument de police qui a quelque chose d'humiliant pour eux[2].

Il y avait là un programme pratique et précis, qui aujourd'hui se trouve entièrement réalisé. Le parti conservateur et même la gauche dynastique le croyaient bien téméraire; mais les théoriciens du socialisme, le jugeant insuffisant, éprouvaient de l'antipathie pour le *National*. Certains ouvriers haïssaient le « journal des Messieurs ». En 1840, comme on était réuni au cimetière de Saint-Mandé le jour anniversaire de la mort d'Armand Carrel, un jeune communiste prit la parole pour lancer une diatribe contre la feuille républicaine[3]. Plus tard George Sand, convertie

1. Le *National* (29 juin 1840) félicite Louis Reybaud de son livre destiné à critiquer les novateurs socialistes. Cf. les 26 et 28 décembre 1844.

2. V., par exemple, sur les coalitions, 16 et 26 septembre 1840, 19-21 août 1844; sur l'arbitrage, 16 et 23 juillet 1840, 3 juillet 1845; sur les prud'hommes, 4 août 1840, 28 septembre 1841, 1er janvier 1845, 11 août 1847; sur le livret, 10 février 1846.

3. *National*, 25 et 27 juillet 1840. Cela se renouvela plus tard, et le 25 juillet 1843 le journal annonça qu'il fallait renoncer à cette cérémonie annuelle.

aux doctrines de Pierre Leroux, écrivit à un ami une lettre sévère pour le *National*. Son rôle, disait-elle, est nécessaire et utile, son directeur sincère et désintéressé; mais son œuvre demeure petite et mesquine parce que le journal méconnaît les véritables questions et ne cherche pas à aborder le système qui devra être appliqué au lendemain d'une révolution victorieuse. Le *National*, indifférent à ces reproches, se plaisait à citer l'opinion de démocrates notables, comme Guinard ou Lamennais, sur les dangers du communisme; tandis que les journaux conservateurs acceptaient de George Sand ou bien d'Eugène Sue des feuilletons à tendances révolutionnaires, il demandait à la dame de Nohant un roman étranger aux problèmes sociaux [1]. L'hostilité du groupe Marrast contre l'intervention de l'État lui faisait accueillir avec une vive sympathie les essais d'associations ouvrières, comme un prélude au relèvement des classes inférieures par la liberté [2].

La modération du *National* déplaisait non seulement aux ouvriers communistes, mais à la portion la plus avancée de la bourgeoisie républicaine et à cette « jeune démocratie » dont Thoré constatait l'avènement. Celle-ci désirait un organe répondant mieux à ses vues; elle pensa un instant le rencontrer dans le *Journal du Peuple*. Ce journal fondé par les opposants dynastiques et les radicaux était bientôt devenu républicain, avec des tendances modérées, voisines de celles du *National*; mensuel, puis hebdomadaire, tandis que celui-ci était quotidien, il avait naturellement beaucoup moins d'influence. Le rédacteur en chef, Dupoty, était un homme de lettres élégant, habitué des salons et des théâtres, fait pour s'entendre avec Marrast; il essayait seulement de traiter un peu plus souvent que le *National* les questions ouvrières et parfois

1. George Sand, *Correspondance*, II, p. 187 sqq. V. sa notice (de 1851) parue en tête du *Péché de M. Antoine*. Le *National* cite Guinard (5 juillet 1842) et Lamennais (22 mars 1847).
2. 21 février 1844, 13-21 octobre 1846. De là vient la sympathie des hommes du *National* pour ceux de l'*Atelier*.

ouvrait ses colonnes à des prolétaires comme le cordonnier parisien Savary et le communiste rouennais Noiret. Le journal végétait depuis longtemps lorsqu'une condamnation inattendue vint le frapper. Dans le procès qui suivit l'attentat de Quenisset contre le duc d'Aumale en 1841, le procureur général Hébert se servit de lettres insignifiantes échangées entre Dupoty et le coupable pour comprendre le premier dans l'accusation; la Cour des pairs, n'ayant aucun moyen d'établir sa complicité matérielle, inventa la théorie de la « complicité morale », qui laissait loin derrière elle les procès de tendance faits par la Restauration. Dupoty fut condamné; tous les journaux d'opposition, dynastiques, légitimistes, républicains, s'unirent pour protester solennellement contre cet arrêt, en décembre 1841. Les démocrates avancés répondirent à cette iniquité par la transformation du *Journal du Peuple* en organe quotidien; l'auteur de ce changement fut Godefroy Cavaignac.

L'ancien président des Droits de l'homme, après un long séjour en Angleterre, était revenu en France croyant trouver son parti aussi bouillant, aussi actif qu'en 1830; son étonnement fut grand de voir les républicains apaisés, un peu amollis; son ami Armand Marrast, l'ancien boutefeu de la *Tribune*, prêchait la modération, faisait des avances à Odilon Barrot et même à Thiers. Cavaignac découragé partit pour l'Algérie et séjourna quelque temps auprès de son frère le colonel; les officiers d'Algérie subirent à leur tour le charme de cette nature sympathique et vivante; bien des années après, Canrobert conservait le souvenir des longues heures passées à écouter Godefroy. Celui-ci envoya aussi aux journaux républicains une série de lettres fort intéressantes sur la nouvelle colonie qui lui paraissait pleine d'avenir [1]. A son retour en France, non

1. « Godefroy fit tout de suite ma conquête. C'était un conteur merveilleux. Sa parole brûlante de patriotisme, d'émotion et même de violence me laissait sous le charme. Démagogue exalté, conspirateur enragé, c'était un enthousiaste de toutes les causes grandes et nobles, un admirateur convaincu de tous les beaux sentiments ». (Bapst, *Le maréchal*

content de collaborer à tous les recueils démocratiques, il entreprit de fonder un organe quotidien rival du *National*, et bientôt la condamnation de Dupoty le fit nommer avec Dubosc rédacteur principal du *Journal du Peuple*. La nouvelle rédaction publia le 17 janvier 1842 son programme doctrinal. Cette fois l'amélioration du sort des classes inférieures est donnée comme le véritable but de la politique; nous sommes, disent les rédacteurs, partisans de la propriété, de la famille, du mariage, tellement partisans que nous voulons mettre ces biens à la portée des pauvres. Le moyen pratique le plus nécessaire à chercher, c'est la constitution du crédit public : « Le travailleur est abandonné à la commandite du capital privé; il faut que l'État arrive ici avec son crédit supérieur, et le place comme un recours entre le capital privé et le travailleur. En 89 on nationalisa le sol accaparé par les riches et les privilégiés; nous disons qu'il faut, en présence du développement industriel, nationaliser le crédit accaparé par les privilégiés et les riches ». D'ailleurs on ne peut songer à se contenter d'améliorations matérielles; la vraie démocratie doit parler aux travailleurs, non seulement de leurs droits, mais de leurs devoirs [2]. — Ce programme nous montre l'évolution accomplie dans l'esprit du chef républicain; des réformes pratiques ont pris la place des théories un peu vagues sur le droit populaire et des incessantes apologies de la Convention. Les nouveaux rédacteurs se mirent à l'œuvre; mais leur journal, manquant des capitaux nécessaires, disparut au bout de quatre mois.

Canrobert, p. 413 sqq). Les lettres d'Algérie, signées G. C., ont paru dans le *Journal du Peuple*, par exemple le 7 octobre 1841 et le 2 avril 1842. Cavaignac a fait aussi dans la *Revue indépendante* (1843) deux articles sur l'ouvrage d'Enfantin, *Colonisation de l'Algérie*.

1. La *Revue du progrès* et la *Revue indépendante* contiennent aussi plusieurs articles de lui.

2. Voici la liste des rédacteurs, qui ont signé ce programme avec Cavaignac et Dubosc : Félix Avril (rédacteur-gérant), Altaroche, Azéma, Bajet, Bertaud, Louis Blanc, Bonnias, Buvignier, Cahaigne, Celliez, Dangeliers, David (d'Angers), Esquiros, Napoléon Gallois, Frédéric Lacroix, Auguste Luchet, Noguès, Piot, Félix Pyat, Roux, Schœlcher, Thoré, Wœstin.

On s'occupa aussitôt de le remplacer. Le républicain Grandménil avait entrepris dès 1841 de lancer un journal : ce serait, disait le prospectus, l'organe de six millions d'hommes « qui vivent en véritables ilotes dans leur propre patrie ». Il fallut deux ans pour aboutir, et en 1843 fut constituée la société du journal la *Réforme*, avec trois directeurs, Grandménil, Baune et Flocon. Grandménil, l'ancien carbonaro si injustement accusé de trahison en 1822, apportait au journal sa fortune; Baune, autrefois chef du parti républicain à Lyon, était surtout un idéaliste et un rêveur; Flocon, longtemps sténographe à la Chambre, avait le caractère froid, l'abord rude, l'amour du travail, et des qualités d'homme d'action plutôt que de journaliste. Cavaignac reçut la haute main sur la rédaction; après sa mort Flocon devint rédacteur en chef, et comme les qualités brillantes de l'écrivain lui faisaient complètement défaut, on lui donna un second, venu de Toulouse, l'ardent méridional Ribeyrolles. Un comité de direction les surveillait [1]. Le programme du premier numéro, paru le 29 juillet 1843, n'avait rien de violent ni d'agressif; il annonçait l'intention de prendre « la réforme électorale pour point de départ, et pour but le Suffrage Universel »; tous les groupes du parti démocratique étaient appelés à exposer leurs vues dans le journal. Le ton de la *Réforme* demeura toujours calme et digne, à part les vivacités inévitables de la polémique; aussi le ministère Guizot déploya-t-il peu d'acharnement contre elle; le *National*, à cause de ses nombreux lecteurs, lui paraissait un ennemi plus dangereux.

Dans la *Réforme* les questions sociales passèrent au premier plan. Elle emprunta aux fouriéristes une de leurs formules, le « droit au travail », que Flocon développa

1. Voici les membres de ce comité en 1846 : Ledru-Rollin, Etienne Arago, Baune, Dupoty, Félix Avril, Flocon, Ribeyrolles, Guinard, Joly, Lemasson, Lesserré, Louis Blanc, Lamennais, Schœlcher, Pascal Duprat, Recurt, Vallier; François Arago y figurait seulement de nom. Garnier-Pagès, *Histoire de la révolution de 1848*, IV, p. 74).

souvent et fit passer dans le langage courant [1]. Ce droit, d'après lui, est une conséquence nécessaire impliquée dans nos principes et nos lois. Ainsi on punit le vagabondage et la mendicité : « La société, qui veut qu'on travaille, qui l'exige sous peine de prison, ne devrait-elle pas être forcée de donner de l'ouvrage à ceux qui en manquent, sous peine d'inconséquence et d'absurdité? » La loi punit avec raison l'infanticide, « mais si l'enfant a le droit de vivre, l'homme arrivé à l'âge où il n'a plus besoin des secours d'autrui, l'homme a aussi le droit de vivre ». Le droit au travail est la seule traduction pratique de ce principe, que tous les Français sont égaux devant la loi. Un collaborateur de Flocon, Pecqueur, économiste aux vues élevées et généreuses, exposait la nécessité de « moraliser » l'économie politique en remplaçant le principe d'individualisme par celui de solidarité. Louis Blanc écrivait parfois dans le journal et renouvelait ses anathèmes contre la libre concurrence; quelques rédacteurs acceptaient la qualification de socialistes [2]. Cependant il n'y avait point là un programme socialiste précis et complet; le journal faisait appel au concours de l'État, mais louait et encourageait aussi l'association libre; il ne proposait aucune spoliation, rien qui justifiât les terreurs de la bourgeoisie orléaniste ou les accusations des journaux conservateurs contre le radicalisme.

Il n'y avait donc point de divergence fondamentale entre la *Réforme* et le *National*; ce qui les séparait, c'étaient une question de tactique et des questions de personnes. Le *National* voulait que le parti républicain prît part à la politique courante, à l'action électorale ou parlementaire; il pensait que la minorité démocratique ne devait point se

1. « Tous vos enfants ont également droit à appliquer les facultés qu'une éducation généreuse a fortifiées. C'est sans doute ce que la *Démocratie pacifique* appelle dans ses formules : Droit au travail. » (*Réforme*, 11 septembre 1843). V. les articles de Flocon sur le droit au travail, surtout les 18, 22, 27, 28, 30 octobre, 1er et 5 novembre 1843.

2. V. les articles de Pecqueur, 1er, 10, 15, 22, 29 avril 1844. Lettre de Louis Blanc le 18 septembre 1843.

renfermer dans une solitude hautaine, mais s'allier avec l'opposition libérale, favoriser au besoin tel candidat de la gauche ou du centre gauche. La *Réforme* désirait que le parti demeurât pur de toute compromission, uniquement occupé de répandre ses théories; elle se vantait de faire de la « propagande » et non de « l'opposition ». Bientôt une dissidence à propos des fortifications de Paris amena un conflit très vif entre les deux journaux. Nous avons quelque peine à comprendre aujourd'hui combien le projet de fortifier la capitale troubla le parti républicain. Concentré presque tout entier dans Paris, dans la ville sainte, il l'adorait comme le mahométan adore la Mecque, et s'indignait à la pensée qu'on voulait l'enchaîner par des « bastilles ». Ce sentiment d'ailleurs était partagé par une fraction notable de la bourgeoisie dynastique. En 1833 on avait déjà parlé de fortifier Paris; les démocrates sonnèrent l'alarme, Carrel dénonça le projet; la garde nationale, en criant « A bas les bastilles! » le fit abandonner. Mais en 1840 la guerre avait failli éclater contre une nouvelle coalition; cette fois Thiers parvint à faire voter le plan complet, c'est-à-dire l'enceinte continue, acceptée par les républicains, et les forts détachés qui les effrayaient beaucoup. A ce moment déjà le *National* approuva la mesure, tandis que tous les autres journaux du parti faisaient rage contre les bastilles; il fut d'ailleurs convenu que les forts ne recevraient leurs canons que plus tard [1]. Mais en 1843 le gouvernement voulut compléter son œuvre; le *National* n'y fit point d'opposition; la *Réforme* s'indigna, provoqua des pétitions, accusa le *National* de trahison, et la polémique entre les deux frères ennemis ne fut calmée que par l'intervention de Louis Blanc [2]. L'expérience a démontré que

1. Son attitude valut dès lors au *National* de vives attaques, par exemple dans le *Journal du Peuple* (28 janvier, 11 avril 1841) et dans des brochures de Cabet. Garnier-Pagès lui-même se fâcha et voulut, avec Lamennais et quelques autres, fonder un nouveau journal, la *Vérité*, mais Cormenin réussit à empêcher la rupture (Victor Bouton, *Profils révolutionnaires*, 1849, article sur Bastide).

2. *Réforme*, 25 septembre-6 octobre 1843.

les forts de Paris ne pourraient jamais empêcher ni étouffer un grand mouvement populaire.

En somme, c'étaient des questions de personnes surtout qui divisaient les deux journaux, depuis la rupture de l'ancienne amitié entre Marrast et Cavaignac. Sans doute il y avait d'un côté plus d'avances à la bourgeoisie, de l'autre plus de sympathies pour les ouvriers; mais nulle part on ne peut constater deux politiques nettement tranchées. Ainsi la troisième République a vu de 1881 à 1889 des luttes acharnées entre opportunistes et radicaux, bien que leurs idées fussent à peu près semblables. Si l'on va au fond des choses, en écartant les dissentiments secondaires, la *Réforme* et le *National* défendaient un programme commun, celui du parti républicain tout entier.

II

Ce programme débute par la réforme électorale, car les réformes politiques doivent précéder les réformes sociales. Les saint-simoniens et les fouriéristes disaient le contraire; d'après eux, quels que fussent le nombre des électeurs et la forme du gouvernement, on pouvait commencer les lois nécessaires pour les classes laborieuses. Les saint-simoniens s'étaient ralliés pour la plupart à la monarchie de juillet; le plus en vue, Michel Chevalier, devenu professeur au Collège de France et rédacteur du *Journal des Débats*, recommandait surtout le développement des banques, des chemins de fer, des canaux [1]. Les fouriéristes attiraient beaucoup plus l'attention depuis que Victor Considérant avait fondé la *Démocratie pacifique* pour développer la doctrine du maître; ils étaient les véritables représentants du socialisme, à une époque où tout le monde le distinguait de communisme. D'après eux, les deux grands

1. V. la polémique entre lui et Godefroy Cavaignac dans la *Revue indépendante*, 1843, t. VI.

partis politiques en présence se rendaient ridicules, puisque l'un ne savait que répéter « Ordre » et l'autre que crier « Liberté » ; la foi républicaine leur inspirait les mêmes railleries. Un autre théoricien, Proudhon, haïssait Louis-Philippe et croyait à l'avenir de la république, mais pour le présent il jugeait la réforme sociale possible sans révolution. Au contraire, les journaux républicains ne cessèrent de combattre cette idée : le *National* reprochait au gouvernement de favoriser la propagation des utopies les plus absurdes, pour faire oublier le débat sur les droits des électeurs ; la *Réforme* répétait aux fouriéristes que jamais une Chambre censitaire, choisie par 200 000 privilégiés, ne songerait sérieusement aux intérêts de la masse [1].

Les trois principales questions qui jusque vers 1846 dominèrent la politique intérieure sous le ministère Guizot furent celle des douanes, celle des travaux publics, celle de la liberté de l'enseignement. Sur la première les républicains demeurèrent assez indécis. Leurs sympathies instinctives allaient au libre-échange, puisque c'était une liberté de plus, un nouveau moyen d'unir les peuples et d'assurer aux ouvriers la vie à bon marché ; le *National*, par exemple, glorifie Jean-Baptiste Say comme un grand novateur et veut qu'on supprime à la fois l'octroi et les droits sur les bestiaux étrangers. Mais les hommes pratiques du parti voyaient les dangers d'un passage subit au libre-échange ; ils reprochaient aux économistes, si ardents pour la liberté commerciale, de rester indifférents ou hostiles à la liberté des coalitions. Le *National* approuva la proposition d'Arago tendant à ce que les neuf dixièmes des machines pour chemins de fer fussent de fabrication fran-

1. V. la brochure anonyme de Considérant, *Débâcle de la politique en France*, 1836. Le parti républicain, dit-il, est comparable à Don Quichotte et inspire aux gens paisibles « la plus profonde frayeur pour ce mot de République qui, précisément parce qu'il est sonore et ne répond à rien du tout, avait assez de chances de succès en France » (p. 22). — Proudhon, *Correspondance*, I, p. 14 et 59 ; VI, p. 308 sqq. — *National*, 18 octobre 1842, 24 avril et 22 novembre 1843. — *Réforme*, 20 et 24 mars, 11 et 13 juillet 1844 et *passim*.

çaise; il avoua que la supériorité de l'industrie étrangère obligerait longtemps encore la France à garder son régime douanier. La *Réforme*, tout en applaudissant à la naissance de l'association libre-échangiste de Bordeaux, affirma que le problème économique demeurerait insoluble tant que l'on considérerait seulement le prix des denrées en laissant hors du débat le salaire des ouvriers [1].

Les discussions sur les chemins de fer ont occupé tout le règne de Louis-Philippe. Sur l'avenir des voies ferrées les opinions variaient dans l'intérieur de chaque parti; mais il se posait en outre une grave question à la fois politique et sociale : Serait-ce à l'État ou bien à des Compagnies que l'on confierait la construction et l'exploitation de ces voies? En 1838 le ministère déposa un projet de loi qui réservait ce travail à l'État; la plupart des écrivains républicains, Louis Blanc surtout, l'approuvèrent; mais Arago, craignant d'augmenter beaucoup trop la puissance du gouvernement, fit un rapport contraire au projet [2]. Bientôt la réflexion fit redouter à tous les démocrates le pouvoir des grands capitalistes, la formation de fortunes excessives, la tyrannie de la féodalité financière; le parti entier se trouva désormais d'accord pour déclarer que, malgré ses justes défiances contre la monarchie, c'était à l'État seul qu'il reconnaissait le droit de construire le réseau français. Arago se rétracta; Anselme Petetin montra dans la *Revue indépendante* que, selon la solution adoptée, il y aurait en France une démocratie véritable ou une aristocratie d'argent. Les républicains luttèrent de leur mieux contre le système adopté en 1842, contre la concession des chemins de fer à quelques financiers notables, et dénoncèrent les

1. *National*, 7 avril 1838, 16 juin 1839, 3 avril et 16 juin 1840, 10 février 1841, 13 octobre 1846. *Réforme*, 23 février 1846.

2. Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, V, p. 310 sqq. En 1832 la *Tribune*, emportée par son ardeur contre le pouvoir, avait aussi déclaré le système des Compagnies préférable (15 novembre 1832, 3 et 7 janvier 1833). Le *National*, toujours prêt à soutenir les opinions d'Arago, parla dans le même sens (7 mai 1838).

scandales de la Bourse, l'agiotage qui accompagna les émissions d'actions [1].

La liberté d'enseignement causa dans le parti des divergences plus durables. Le principe lui-même était contesté parmi les radicaux : les uns voyaient là une liberté nécessaire ; les autres, plus nombreux peut-être, voulaient que l'État dirigeât lui-même ou tout au moins surveillât de près l'enseignement national. A côté du principe, le fait ; prendre parti sur cette question, c'était prendre parti entre l'Université et le clergé. Le *National* critiquait dans la première l'absence d'éducation morale, le mépris où l'on tenait les éducateurs, les maîtres d'études, enfin l'attachement aux méthodes surannées ; mais il attaquait avec force les prétentions cléricales et déclarait la liberté d'enseignement réalisable seulement plus tard, quand l'État aurait organisé l'enseignement primaire gratuit, obligatoire, et assuré la gratuité de l'enseignement secondaire à tous les enfants pauvres et méritants. Dans la *Réforme* un débat intéressant eut lieu entre Ledru-Rollin et Flocon. « L'État, en vertu de son autorité, disait Ledru-Rollin, doit organiser l'enseignement public. L'individu, en vertu de sa liberté, peut organiser un enseignement privé » ; mais il appartient à l'État de délivrer les grades à tous ceux qui veulent enseigner. Flocon revendique le droit pour l'État seul : « A nos yeux, dit-il, l'enseignement n'est pas une liberté, c'est une fonction » ; dans la pratique d'ailleurs l'État peut consentir à l'existence d'écoles libres. A quoi Ledru-Rollin répond : « Vous dites que la liberté de l'enseignement est une concession faite par l'État à l'individu.

1. Anselme Petetin, *Du rôle politique des chemins de fer* (*Revue indépendante*, 1844, t. XIII). Le *National* attaque souvent les spéculations de Bourse et dénonce la puissance croissante de la maison Rothschild (12 mai 1840, 13 octobre 1841, 14 avril 1842; 8, 16, 18, 19, 29 avril 1843, et *passim*). Même langage dans la *Réforme* (28 octobre 1843, 16 février 1844; 14, 18 et 23 novembre 1845, et *passim*). Le *National* critique aussi très vivement l'inertie, l'égoïsme, l'esprit routinier de la Banque de France dont le privilège lui paraît néfaste (11 février et 18 mai 1840; 1[er], 2 et 7 mars 1842; 22 décembre 1843, lettre de Goudchaux; 26 février et 14 avril 1847).

Je soutiens qu'elle est un droit de l'individu. Vous dites que l'État se dépouille d'une partie de son autorité pour l'accorder à l'individu. Je soutiens que l'individu se dépouille d'une partie de ses droits pour subir le contrôle de l'État ».

Si les opinions varient sur l'enseignement secondaire, tout le parti réclame l'enseignement primaire gratuit et obligatoire comme la base même de la démocratie; la plupart sous-entendent qu'il sera laïque et reconnaissent l'importance du rôle de l'instituteur. Un journaliste républicain d'Angoulême, Babaud-Laribière, engageait en 1845 les conseillers municipaux démocrates à faire construire des écoles et à rendre la situation matérielle et morale de l'instituteur égale à celle du prêtre et du juge de paix : « Que chaque commune, écrivait-il, soit dotée d'une maison d'école; les institutions passent bien plus vite dans les mœurs lorsqu'un signe matériel, un édifice, les rattache au sol ». Les recueils du parti suivent aussi avec beaucoup d'intérêt l'enseignement supérieur, ils signalent et résument les principaux cours des Facultés, surtout du Collège de France[1].

Les journaux républicains, tout en étudiant de préférence les questions qui intéressaient le public et les Chambres, ne négligeaient pas d'indiquer certaines réformes nécessaires pour l'avenir, bien qu'elles n'eussent aucune chance d'aboutir dans le présent. De ce nombre étaient l'impôt progressif et le service militaire obligatoire. L'impôt progressif, bien que signalé par Jean-Baptiste Say comme le seul équitable, effrayait les partis modérés; Armand Carrel, nous l'avons vu, partageait leurs répugnances. Mais, dans la suite le *National*, de même que la *Réforme*, se montra plus hardi et publia le 6 octobre 1846 un article favorable à une refonte complète de l'impôt; il fit sien le programme exposé à la Chambre dès 1833 par le général Thiard, qui montrait toutes les lois faites dans l'intérêt des

1. V. Georges Weill, *Les républicains et l'enseignement sous Louis-Philippe* (*Revue internationale de l'enseignement*, 15 janvier 1899).

propriétaires, et qui ajoutait : « L'impôt ne devrait-il pas s'accroître progressivement en raison de l'accumulation des propriétés dans les mêmes mains? » Pour la réforme militaire modérée, c'est-à-dire l'abolition du remplacement, aucune divergence parmi les républicains; rien ne leur paraissait plus juste et plus utile. Mais quelques exaltés demandaient la transformation de l'armée en milice, avec des officiers en partie élus; les journaux républicains, sans condamner ces théories d'une manière absolue, en ajournent indéfiniment l'exécution, car ce serait trop affaiblir l'armée dont on peut avoir besoin pour une guerre aux aristocraties européennes [1].

La politique extérieure des républicains demeure, en effet, la même qu'en 1830 : la France appuiera la démocratie dans tous les pays, surtout en Allemagne et en Italie; pour prix de ses services elle aura la rive gauche du Rhin. La grande guerre attendue faillit éclater en 1840; les membres les plus notables du parti réclamèrent après le traité de Londres une offensive hardie; au Mont Saint-Michel, les prisonniers apprirent avec une douleur mêlée de rage l'humiliation de la France [2]. La crise une fois passée, le ton devint moins belliqueux sans que le programme changeât. Le *National* désire que la démocratie d'outre-Rhin fasse l'unité allemande, mais en même temps il observe avec beaucoup de vigilance les sentiments gallophobes et dénonce les projets de certains Allemands sur l'Alsace. L'Italie, le pays de Silvio Pellico et de Mazzini, excite chez les républicains français une affection plus vive. Le projet, vite abandonné, d'établir l'union douanière

1. V. des articles sur la réforme de l'armée dans le *National* (9 et 15 avril 1841; 31 juillet 1845), la *Réforme* (17, 19 et 20 décembre 1843; 9, 14 et 15 mars 1844), la *Revue du progrès* (article de Baune sur le recrutement, t. V). Dans cette même Revue le rédacteur militaire du *National* montre aux novateurs trop ardents qu'il est impossible de renoncer à une armée permanente (I, p. 585 sqq).

2. Cavaignac fit à ce sujet une brochure pour laquelle il ne trouva pas d'imprimeur, et qui parut en partie dans la *Revue du Progrès* (2e série, t. II, 1840).

entre la France et la Belgique leur paraît excellent comme préface de l'union politique. Mais l'alliance anglaise, chère à Louis-Philippe, leur inspire une aversion marquée; l'Angleterre demeure à leurs yeux la perfide Albion, la puissance qui a combattu la Révolution et gagné la bataille de Waterloo. Peu importe qu'elle possède un gouvernement libre, alors que l'aristocratie règne et que la classe inférieure se débat dans la plus affreuse misère; les radicaux anglais seuls inspirent de la sympathie aux démocrates français; O'Connell lui-même, dont ils admirent l'énergie, leur déplaît par l'affirmation répétée de son loyalisme monarchique. Les incidents qui vinrent troubler l'entente cordiale, l'affaire du droit de visite, la guerre du Maroc, surtout l'affaire Pritchard augmentèrent cette anglophobie que presque personne dans le parti n'osait combattre. Elle contribuait à diminuer l'ancienne haine contre la Russie; le *National* examina de sang-froid le projet d'alliance franco-russe préconisé par un membre de la gauche dynastique, Mauguin, et, sans l'approuver, reconnut qu'on pouvait le défendre. Toutefois les Polonais demeuraient des amis, rendus sacrés par le malheur, et l'annexion de Cracovie en 1846 réveilla ce sentiment dans toute sa force. Éloignés en somme de toute alliance avec les souverains européens, les chefs du parti ne comptaient que sur les groupes révolutionnaires, sur le mouvement démocratique, et ils voulaient que l'affranchissement des nations allât de pair avec les progrès de la grandeur française; aucun d'eux n'admettait un cosmopolitisme qui pût nuire à la patrie. Si l'on parlait du désarmement général, c'était pour une époque très lointaine, après que la Révolution aurait triomphé dans toute l'Europe[1].

1. V., par exemple, le *National*, 21 janvier 1841 (sur l'unité allemande), 21 et 24 juin (projets allemands sur l'Alsace; cf. 5 juillet, 7 août, 21 septembre), 10 août 1841 (caractère de la politique extérieure); 13 et 15 octobre 1842 (pour l'union franco-belge); 14 février 1843 (sur les alliances); 4 septembre 1844 (sur la politique extérieure révolutionnaire). — V. la *Réforme*, 23 octobre 1843 (des idées démocratiques en Europe); 29 janvier 1844 (projets allemands sur l'Alsace), 24 juillet (contre l'Angleterre),

La passion des républicains pour la grandeur nationale explique l'importance qu'ils attachent aux colonies. Jamais ils ne perdent de vue l'Algérie; défenseurs du régime civil contre les colonies militaires proposées par Bugeaud, cela ne les empêche pas de réclamer l'occupation complète du pays et les actes de vigueur nécessaires. Tous approuvent l'établissement du protectorat français à Taïti; le *National* juge également à propos de rappeler à ses lecteurs les droits anciens sur Madagascar. Quant aux vieilles colonies, Bourbon et les Antilles, elles s'obstinaient à conserver l'esclavage; les journaux du parti ne perdirent aucune occasion de le combattre et de soutenir un de leurs amis, Victor Schœlcher, qui poursuivait sans crainte, malgré les colères des planteurs, sa campagne abolitionniste [1].

Voilà dans ses grandes lignes le programme des républicains politiques; le *National* et la *Réforme* s'accordaient à le défendre et ne différaient que par les détails. C'étaient les seuls grands journaux du parti; mais celui-ci conservait l'appui des journaux satiriques, le *Corsaire* et le *Charivari*. Ce dernier, forcé depuis 1835 de ménager la personne de Louis-Philippe, s'en donnait à cœur-joie sur les ministres et les membres conservateurs des deux Chambres. On ne négligeait pas non plus les almanachs. Ainsi Charles Blanc, le brillant critique d'art, frère de Louis Blanc, fonda en 1844 l'*Almanach du mois*, recueil intéressant et bien écrit, où les calembours d'Étienne Arago, les

28 novembre (rôle de la France en Europe); 9 et 11 décembre 1846 (le droit européen); 1er et 6 janvier 1847 (projets allemands sur l'Alsace). Marrast fut le seul qui essaya de prendre la défense de l'Angleterre : « Qu'on me pardonne, disait-il, de ne pas joindre au mot Angleterre les épithètes inévitables de *jalouse*, *égoïste*, *perfide*, *punique*, *nation de boutiquiers et d'explorateurs*. Je demande même que l'on m'excuse de ne pas l'appeler Albion » (*Les hommes de la Révolution jugés par M. Carlyle*, article de la *Revue du Progrès*, 1840).

1. V., par exemple, sur l'Algérie, le *National*, 19 août 1841; 21 et 26 septembre 1842; 19 mars 1847. La *Réforme*, 31 octobre 1847. Sur Madagascar, le *National*, 21 août et 5 septembre 1844; 2 et 9 octobre 1845. Les articles contre l'esclavage sont très fréquents; Schœlcher, fidèle à sa cause, se sépara même de l'opposition pour soutenir le droit de visite (*Revue du Progrès*, t. VII, 1842).

récits comiques d'Altaroche se rencontraient avec les études historiques de Louis Blanc ou les articles politiques de Carnot. Les hommes de la *Réforme* voulurent avoir un almanach plus politique, entièrement inspiré de leurs idées; ce fut l'*Almanach de la France démocratique*, fondé en 1845, où l'on trouve souvent les noms de Ledru-Rollin, de Raspail et des plus ardents révolutionnaires. Les hommes du *National* étaient mieux pourvus, car ils possédaient le grand éditeur républicain, Pagnerre. C'était un homme intelligent et actif, ami intime de Garnier-Pagès; gérant du *Populaire* avec Cabet en 1833, membre des sociétés secrètes, il avait suivi l'évolution du *National* et remplacé le combat par la propagande; un grand sens pratique le rendait précieux pour son parti, qui renfermait tant d'idéalistes ignorants de la réalité. Pagnerre appela tous les républicains notables à rédiger le *Dictionnaire politique*, paru en 1842; c'est un résumé de toutes leurs doctrines, de tous leurs projets. Puis il leur demanda de publier l'*Almanach démocratique de la France*, afin de répandre dans le peuple les idées du Dictionnaire politique. Cet almanach fusionna bientôt avec un autre almanach plus ancien, l'*Almanach populaire de la France*, où Duclerc, Léopold Duras et bien d'autres soutinrent la politique du *National*.

A la Chambre Garnier-Pagès demeura jusqu'à sa mort l'orateur de la république, toujours écouté, toujours maître de lui, mais également sévère pour tous les partis dynastiques. Près de lui son ami Cormenin continuait à écrire contre la liste civile; mais bientôt la campagne de Timon en faveur du clergé, à propos de la liberté d'enseignement, le sépara des républicains. Arago, bien qu'il acceptât officiellement la monarchie, était considéré par les démocrates comme un des leurs. En 1840, quand la Chambre discuta les pétitions en faveur de la réforme électorale, il plaida la cause des classes ouvrières et demanda une « organisation du travail »; ce mot, qui

allait faire fortune, surprit et inquiéta les députés, mais il eut du retentissement dans le peuple, et une délégation d'ouvriers vint remercier l'orateur.

Garnier-Pagès depuis longtemps malade mourut en juin 1841. Le collège électoral de la Sarthe qui l'avait choisi appartenait aux républicains; par qui allait-on le remplacer? Les compétitions furent nombreuses; finalement le choix préliminaire se porta sur un avocat de Paris, Ledru-Rollin. Il avait publié une consultation contre l'état de siège en 1832, une brochure sur les massacres de la rue Transnonain en 1834, et figuré comme défenseur dans plusieurs procès politiques; néanmoins on le connaissait peu dans le parti, et le *National*, qui aurait préféré Michel (de Bourges), exprima le regret qu'on eût choisi pour remplacer Garnier-Pagès un homme politique trop modéré [1]. La profession de foi du nouveau candidat vint donner un démenti à ses craintes, et les électeurs de la Sarthe le nommèrent député. Ledru-Rollin différait beaucoup de son prédécesseur; au lieu d'un orateur maladif, à la voix faible, apparaissait un véritable tribun, grand, beau, à la voix tonnante, au geste large: au lieu d'un homme d'esprit, fin et mesuré, un orateur passionné, fait pour la grande éloquence, négligeant l'ironie, tombant parfois dans la déclamation. La bourgeoisie paisible, égoïste, indifférente aux questions ouvrières, lut avec étonnement une profession de foi qui débutait ainsi : « En répondant à votre appel, en venant à vous, je vous dois compte de ma foi politique. Cette foi vive, inébranlable, je la puise à la fois dans mon cœur et dans ma raison. Dans mon cœur qui me dit, à la vue de tant de misères dont sont assaillies les classes pauvres, que Dieu n'a pas pu vouloir les condamner à des douleurs éternelles, à un ilotisme sans fin. Dans ma raison qui répugne à l'idée qu'une société puisse imposer au citoyen des obligations,

1. 9 juillet 1841.

des devoirs, sans lui départir, en revanche, une portion quelconque de souveraineté ». Et il réclamait une réforme radicale en ajoutant : « La régénération politique ne peut être qu'un acheminement et un moyen d'arriver à de justes améliorations sociales ». Ce langage eut un retentissement considérable parmi les ouvriers; il scandalisa le ministère qui se crut en droit d'engager des poursuites contre Ledru-Rollin; les chefs de tous les groupes de l'opposition vinrent plaider pour lui et défendre dans sa personne la liberté électorale. Le nouveau député ne se laissa pas intimider : il proclama devant la cour de cassation la souveraineté de l'électeur. « Et vous, procureur général, s'écriait-il, qui vous donne l'investiture? le ministère. Moi, électeur, je chasse les ministres. Au nom de qui parlez-vous? au nom du roi. Moi, électeur, l'histoire est là pour le dire, je fais et je défais les rois. Procureur général, à genoux, à genoux devant ma souveraineté »! Mais il déclarait aussi que la réforme électorale empêcherait une révolution, que de bonnes lois sociales sauveraient la propriété des attaques du communisme [1].

A la Chambre son action fut médiocre; le tribun se sentait mal à l'aise au milieu des fonctionnaires, des industriels, des grands propriétaires envoyés à Paris par deux cent mille privilégiés; il hésitait à se livrer, à laisser parler son cœur [2]. Cependant quelques-uns de ses discours ont une haute valeur; la discussion sur la régence lui permit de revendiquer en beaux termes les droits du pou-

1. Ledru-Rollin, *Discours politiques et écrits divers* (1879), I (profession de foi, discours devant la cour de cassation, discours devant le jury de Maine-et-Loire). — Martin Nadaud a écrit, probablement avec beaucoup d'exagération : « Ceux qui furent témoins de l'effet produit dans les masses par sa profession de foi, affirmèrent que Louis-Philippe reçut, ce jour-là, un coup tellement violent et formidable qu'il le ressentit jusqu'au moment de la perte de son trône en 1848 » (*Mémoires*, p. 259). — Pierre Leroux raconte avoir envoyé, sur la demande de Démosthènes Ollivier, un programme socialiste à Ledru-Rollin quand il était candidat (*La grève de Samarez*, I, p. 232).

2. Cormenin lui reproche « de ne point assez se laisser aller au grand courant de la Chambre ». (*Livre des orateurs*, 15e édition, II, p. 332.)

voir constituant; une autre fois il montra comment le ministère se soumettait aux ordres de quelques privilégiés, sacrifiant pour leur plaire l'abaissement des tarifs douaniers, l'union économique franco-belge, les tracés les plus avantageux de chemins de fer [1]. Surtout il revenait sans relâche, au risque d'impatienter l'assemblée, sur la question du paupérisme; lui-même d'ailleurs avouait ne pouvoir encore apporter aucune solution pratique [2].

Incapable de s'imposer à la Chambre, il étendait son action au dehors. Dès que la *Réforme* eut paru il l'encouragea de son mieux et devint, avec deux autres députés, Arago et Joly, le protecteur de ce journal qui menait une vie précaire et toujours menacée [3]. Depuis la mort de Cavaignac il exerça un véritable patronage sur cette feuille et, par des sacrifices d'argent, la sauva de la ruine. D'autre part l'audacieux député s'adressa directement aux ouvriers, en les invitant à élever la voix, à faire des pétitions pour le suffrage universel et pour l'amélioration de leur sort; la *Réforme*, soutenue par quelques journaux provinciaux, répandit cet appel. Mais comme la masse des travailleurs était encore inerte, on ne recueillit que peu de signatures, au grand mécontentement de Ledru-Rollin [4]. Du moins les ouvriers parisiens commencèrent à savoir que la Chambre

1. « Le pouvoir, ajoutait-il, le parti démocratique le veut fort, puissant, en quelques mains qu'il soit momentanément tombé; il le veut fort, parce qu'il a conscience que le pouvoir rendu à ses sources primitives, originelles, prenant ses éléments dans les droits et les besoins des masses, sera bienfaisant et émancipateur; il sera le défenseur, le protecteur de tous contre quelques-uns, des intérêts exclus contre les intérêts exclusifs ». (Discours du 1er mars 1843.)

2. Il indiqua pourtant le 18 juillet 1844 quelques réformes pratiques : la conversion des rentes, qui permettrait de diminuer les impôts indirects; un droit d'enregistrement « proportionnel et progressif » sur les successions; l'emploi des capitaux des caisses d'épargne pour commanditer le travail; une protection momentanée du travail national (il ne dit pas si c'est contre les ouvriers étrangers).

3. V. la *Réforme*, 22 et 25 mars, 9 avril 1844.

4. La *Réforme*, 2, 14, 15 novembre 1844 sqq., et toute l'année 1845 (surtout 19 janvier; 1er, 3, 12, 27 février; 4, 5, 10-13, 15, 21, 26-29 mars; 2 avril; 11 mai, etc.). Martin Nadaud (p. 258 sqq.) parle de la colère de Ledru-Rollin quand il vit le petit nombre des signatures.

contenait un défenseur éloquent et résolu de leur classe, « le dru », comme ils l'appelaient amicalement.

Les élections de 1842 avaient amené à la Chambre quelques autres démocrates : Marie, le défenseur habituel du *National*, Carnot qui portait dignement un grand nom, et Garnier-Pagès cadet, frère du grand orateur, intelligence moyenne, cœur généreux, très compétent d'ailleurs dans les questions financières. Aucun d'eux n'avait les qualités nécessaires pour figurer brillamment à la tribune. C'étaient des modérés, très fermes dans leur foi politique, mais républicains d'idéal, qui ne croyaient pas à la possibilité prochaine du gouvernement rêvé. Ils se joignirent donc à l'opposition pour obtenir des réformes pratiques. Ledru-Rollin enveloppait dans le même dédain la gauche et les centres. Au contraire Garnier-Pagès, conformément aux idées du *National*, se rapprocha d'Odilon Barrot pour faire cesser l'isolement de son parti à la Chambre des députés. A la Chambre des pairs la république n'était naturellement pas représentée; cependant un des plus jeunes pairs, le comte d'Alton-Shée, après quelques hésitations sur la ligne à suivre, déclara la guerre au catholicisme et fut amené bientôt à combattre la royauté; il lui manquait le talent nécessaire pour être pris au sérieux dans cette assemblée de vieillards indifférents et blasés.

III

Tandis que les grands organes du parti démocratique réclamaient une réforme sociale, sans pouvoir encore la préciser, une autre fraction du même parti adoptait les doctrines que l'on commença vers 1840 à désigner sous le nom de socialistes. A la différence des saint-simoniens et des fouriéristes, Pierre Leroux, Cabet, Louis Blanc étaient des républicains : le premier se consacrait plutôt à la philosophie qu'à la politique; Louis Blanc et Cabet furent avant

tout des politiques. Celui-là personnifia bientôt le socialisme et celui-ci le communisme, deux termes qu'on distinguait alors bien que les deux systèmes fussent orientés vers des conclusions semblables.

Louis Blanc eut une jeunesse pénible; sans aucune fortune, il gagna d'abord sa vie en donnant des leçons comme tant d'autres notables du parti. Longtemps la misère le poursuivit, d'autant plus que sa fierté l'empêchait de recevoir les secours offerts par des parents dans l'aisance. Ce furent ses propres souffrances, il l'a dit plus tard, qui lui ouvrirent les yeux sur les vices de l'organisation sociale, qui lui firent prêter « le serment d'Annibal » contre le régime individualiste. Ce jeune homme pâle, d'aspect chétif, de taille minuscule, mais vigoureux et infatigable, chercha une place dans la presse; Carrel l'avait accueilli froidement au *National*, mais il fut accepté au *Bon Sens* et devint rédacteur en chef de ce journal destiné à la classe ouvrière. Toutefois sa véritable carrière ne commence qu'avec la *Revue du progrès*, fondée en 1839 pour reprendre l'œuvre commencée en 1834 par la *Revue républicaine*. C'est là que le jeune rédacteur en chef put exposer librement ses idées. La Révolution, dit-il, a proclamé les droits de l'homme; mais le *droit*, conception abstraite, n'est rien sans le *pouvoir*; qu'importe que l'ouvrier possède le droit de vivre et de développer ses facultés, si la misère lui en enlève le pouvoir? Or le régime actuel, c'est-à-dire la libre concurrence, la lutte de tous contre tous, ruine à la fois les patrons et les ouvriers. Ce régime ne peut durer : il y a une impossibilité morale, car le peuple s'instruit et ne se contente plus de sermons sur la résignation; une impossibilité sociale, car la production augmente sans cesse alors que la baisse continue du salaire fait diminuer la consommation; une impossibilité politique, puisque les conflits éclatent même entre les pouvoirs publics, entre la Chambre et le roi. Modifions donc radicalement ce régime; on dit que le progrès doit s'accomplir insensiblement, par

transition lente : « Non, le progrès ne s'accomplit point peu à peu dans les institutions d'un peuple. Dans le monde des intelligences il chemine lentement, laborieusement; mais c'est tout d'un coup, dans l'espace d'une année, d'un mois, d'une nuit, qu'il fait irruption dans le domaine des faits, changeant les lois d'une manière complète, remplaçant, non pas une vieille conséquence par une conséquence nouvelle, mais un vieux principe par un principe nouveau, apportant dans la vie d'un peuple, non pas telle ou telle réforme partielle, mais un vaste ensemble de réformes coordonnées entre elles, en un mot substituant à *tout* un système de législation *tout* un système de législation contraire »[1].

A la différence d'Enfantin ou de Considérant, Louis Blanc nie que les réformes nécessaires puissent être réalisées sans le suffrage universel. Le suffrage censitaire lui paraît absurde et odieux : « Ce crétin reçoit de son père un vaste domaine. C'est un homme capable : qu'il soit électeur. Ce fripon ruine cent familles par l'agiotage, qui lui donne châteaux, voitures et laquais. C'est un homme moral : qu'il soit électeur ». On prétend que chacun peut arriver par son travail au cens électoral, mais l'organisation industrielle, qui écrase l'homme privé de capital, rend de tels espoirs chimériques. La monarchie censitaire n'est qu'un régime bâtard, sans fondement : « Il faut que l'autorité se légitime, ou par la volonté librement exprimée de tous, ou par la volonté supposée de Dieu. Le peuple ou le pape! choisissez[2] ». Le suffrage universel ne sera qu'un moyen servant à résoudre les questions économiques : pour toutes ces questions, qu'il s'agisse des sucres, ou des chemins de fer, ou des banques, Louis Blanc apporte des solutions précises, reposant toujours sur l'intervention de l'État.

Comment l'État parviendra-t-il à supprimer la libre concurrence? Louis Blanc l'expose dans le petit livre qui allait faire pénétrer son nom chez les ouvriers, *Organisation du*

1. *Revue du Progrès*, I, p. 309.
2. *Revue du Progrès*, II, p. 300 sqq.

travail. L'État, dit-il, instituera pour chaque branche d'industrie des « ateliers sociaux », dirigés par lui, où tous les ouvriers auront le même salaire, où ils nommeront leurs contremaîtres, où l'émulation et l'idée morale deviendront pour le travail un stimulant plus efficace que l'intérêt individuel. Ces ateliers grandiront peu à peu, triomphant des ateliers privés que les industriels seront trop heureux de céder moyennant indemnité : ainsi l'organisation du travail se fera d'abord dans chaque métier isolément, puis tous les métiers seront associés entre eux — Bel idéal, répondit un des plus notables économistes, Michel Chevalier, à condition que les ateliers sociaux grandissent et réalisent des bénéfices; mais les ouvriers, n'ayant plus l'aiguillon de l'intérêt individuel et de la nécessité, se laisseront aller à la paresse, et l'atelier d'État fera bientôt faillite.

Louis Blanc dirigea pendant trois ans la *Revue du progrès*; il avait pris des collaborateurs dans toutes les nuances du parti, puisque Trélat, Marrast et Duclerc écrivirent dans ce recueil aussi bien que Baune ou Cavaignac; Dupont, le brillant avocat, y fit une série d'articles sur l'organisation du suffrage universel, pour montrer jusque dans les plus petits détails la façon de réaliser cette réforme jugée alors impraticable par tant de politiques. La *Revue du progrès* disparut en 1842, s'effaçant devant la *Revue indépendante*. Celle-ci, fondée par George Sand, Pierre Leroux et Louis Viardot, fut beaucoup plus littéraire et sentimentale, mais elle demeurait fidèle aux traditions de sa devancière : tandis que Pierre Leroux exposait les principes généraux de la philosophie sociale, François Vidal développa un programme économique fort semblable à celui de Louis Blanc, avec plus de précision dans le détail.

Cabet jusqu'en 1835 s'était occupé de politique pure plutôt que d'économie sociale; l'ancien procureur général de 1830, l'ancien député républicain de la Côte-d'Or avait mené rude guerre contre la monarchie avant d'être obligé de fuir en Belgique, puis en Angleterre. C'est à Londres

qu'il connut Owen et se mit à étudier les transformations possibles de la société [1]. Rentré en France, Cabet publia en 1840 le *Voyage en Icarie*; c'est la description imaginaire d'un État communiste organisé par le dictateur Icar, où le gouvernement seul fait le commerce, distribue le travail, dirige l'instruction, organise les fêtes; la seule chose qui subsiste en dehors de lui, c'est la famille, intacte et respectée sous la direction du chef de famille. C'est une utopie curieuse, parfois puérile, mais exposée avec talent; aucun des tableaux de la société future imaginés de nos jours ne lui est supérieur. Cabet reprit la publication de son ancien journal, le *Populaire*, pour défendre le communisme. Celui-ci rencontra le plus mauvais accueil chez les chefs du parti républicain; le *National* le condamnait de toutes façons; « Je ne suis pas communiste, je hais les communistes », s'écriait Ledru-Rollin en 1841; Dupoty attaquait les sectaires « de je ne sais quelle mystique théorie de fausse égalité [2] ».

Ce système, au contraire, pénétra plus profondément que celui de Louis Blanc chez les ouvriers parisiens. Cabet eut désormais parmi eux un groupe de disciples dévoués, les Icariens, qui crurent aveuglément à ses doctrines et bientôt lui proposèrent d'aller avec eux les appliquer dans es terres libres du Nouveau Monde. Son influence, qui était grande chez les ouvriers, lui servit à les détourner plusieurs fois de l'émeute [3]. Cabet n'était pas le seul théoricien du communisme; d'autres écrivains, prenant le livre de Buonarroti comme point de départ, cherchaient à perfectionner le babouvisme. Le principal d'entre eux, Laponneraye, avait publié d'abord les œuvres de Robes-

1. Pierre Leroux (*La grève de Samarez*, I, p. 372) a montré l'influence d'Owen sur Cabet.

2. Ledru-Rollin, *Discours politiques*, I (discours du 23 novembre 1841 devant le jury). Dupoty, *Banquets démocratiques*, 1840 (Lb [51]3097).

3. C'est constaté par Proudhon (*Correspondance*, VII, p. 303), et par un représentant de 1848, Larabit (*Enquête... sur les journées de juin*, III, appendice).

pierre et d'autres conventionnels, tout en prenant part aux sociétés secrètes, ce qui lui valut cinq ans de prison. Rendu à la liberté par l'amnistie de 1837, il fonda un journal, l'*Intelligence*, qui, tour à tour hebdomadaire et mensuel, sans cesse menacé par le manque d'argent et les procès, végéta jusqu'en 1840. « Nous voulons, disait l'écrivain en fondant cette feuille, nous voulons, au milieu d'une société gangrenée d'égoïsme et de corruption, relever le saint drapeau de l'intelligence et du droit commun; nous voulons substituer à la prédominance des intérêts matériels celle des intérêts moraux ». Le babouvisme, trop exclusivement économique, lui paraissait devoir être complété par la notion du progrès et de la perfectibilité, de manière à devenir une religion. Laponneraye acceptait d'ailleurs l'association des travailleurs et des capitalistes, préconisée par Fourier, comme une transition utile pour conduire sans violence au régime de l'avenir [1].

Quand l'*Intelligence* disparut, un autre écrivain communiste, Dézamy, la remplaça par l'*Égalitaire*, qui défendit la même cause. Le peuple, dit-il, doit apprendre à connaître ses droits et ses devoirs; il a des guides funestes, les « démocrates empiriques », absorbés tout entiers par la réforme électorale, dépourvus de tout « système organique ». Enfin le communisme moral avait encore pour défenseur Pillot, ancien prêtre de l'église française de l'abbé Châtel, qui publia en 1840 *Ni châteaux ni chaumières*. Le communisme pour lui n'est pas seulement un idéal généreux, mais une doctrine scientifique démontrée : « L'empire de la sottise est à son terme; donc celui de la

1. *L'Intelligence* (Lc [2]1431), prospectus, et numéros de mai 1838 et février 1840. Le principal collaborateur de Laponneraye était un avocat, Richard de Lahautière, qui exposa ses théories à la Société de la morale chrétienne, et qui publia en 1839 le *Petit catéchisme de la réforme sociale* (Lb [51]2940), reposant tout entier sur l'Egalité. On trouvera la bibliographie des écrits communistes parus vers 1840 dans une brochure de Cabet en réponse à Thoré, *Le démocrate devenu communiste malgré lui* (Lb [51]5044). Laponneraye a raconté dans le *Populaire* de 1840 (n° 6) l'histoire du journal l'*Intelligence*.

science commence ». Pillot termine par ces mots, où la superbe du sectaire s'exprime avec une franchise presque effrayante : « Mais, nous dira-t-on, si l'humanité n'en veut pas (du communisme)? — Mais, répondrai-je, si les pensionnaires de Bicêtre ne voulaient pas de douches[1]? »

Les communistes se plaignirent du mauvais accueil fait par les démocrates, qui dans les banquets réformistes avaient refusé les toasts conformes aux vœux de la nouvelle secte. Dézamy et Pillot répondirent à ce refus en organisant un banquet communiste, qui eut lieu le 1er juillet 1840; douze cents convives écoutèrent dans un silence presque religieux les nombreux toasts portés à l'émancipation des travailleurs, à l'abolition de la peine de mort, à l'égalité, à la communauté[2]. Le communisme, en effet, par la simplicité de son système, avait beaucoup d'action sur un certain nombre d'ouvriers parisiens misérables, crédules, pressés de se venger et d'améliorer leur sort. Trop pauvres pour acheter beaucoup de livres, ils se passaient de main en main quelques exemplaires de l'ouvrage de Buonarroti ou du journal de Laponneraye, le plus en faveur chez eux depuis que leur bien-aimé Raspail n'avait plus d'organe périodique. Henri Heine, se promenant au faubourg Saint-Marceau, trouvait chez les prolétaires les œuvres de Robespierre et de Saint-Just, Buonarroti, l'*Histoire de la Révolution* par Cabet; il entendit des chansons dont les refrains exhalaient une fureur qui le fit trembler[3].

Il y avait cependant parmi les ouvriers un groupe qui soutint une doctrine différente et qui reçut dès l'origine les éloges empressés du parti démocratique; ce fut celui des élèves de Buchez. L'ancien philosophe saint-simonien

1. Voici comment Pillot formule la loi égalitaire : « Qui fait ce qu'il peut, fait ce qu'il doit. Chacun a droit à la satisfaction de ses véritables besoins, lorsque tous possèdent le nécessaire ».

Une autre société, celle des Communistes matérialistes, repoussa l'idéal moral proposé par ces théoriciens (V. le procès de cette société, dans le *National*, 18 juillet 1847).

2. *Premier banquet communiste*, 1840 (Lb 513096).

3. *Lutèce*, p. 29.

leur avait inculqué sa théorie, qui faisait de la démocratie la conséquence et le complément du christianisme; ils la développaient dans l'*Atelier*. Quelques-uns d'entre eux avaient une véritable valeur, surtout Pascal, Corbon très dur pour les vantards et les brouillons, le typographe Leneveu, le serrurier Gilland qui passait quelquefois une nuit entière à faire son article[1]. L'*Atelier* se distinguait par une morale austère, une grande noblesse de pensée, parfois de langage; il fit la guerre aux communistes comme aux conservateurs, s'efforçant de ramener les ouvriers à la réalité, au sens du possible. Ce qui lui valut souvent les éloges du *National* et de la *Réforme*, c'est que l'*Atelier* demandait la réforme électorale comme préface des autres réformes; c'est que les prolétaires lui semblaient devoir prendre conscience de leur dignité, de leurs droits politiques. Les progrès matériels, c'est l'association libre qui les procurera; or les hommes de l'*Atelier* pensaient qu'une république démocratique seule donnerait la liberté d'association. Les conseils de ces moralistes réformateurs ne furent écoutés que par un petit nombre d'ouvriers.

Les prolétaires qui avaient gardé la tradition révolutionnaire essayaient encore de former des sociétés secrètes, en laissant les bourgeois presque entièrement de côté. Après le 12 mai 1839, qui tua la société des Saisons, ils créèrent celle des Communistes; disciples de Cabet ou de Laponneraye, ces Unitaires, comme ils s'intitulaient eux-mêmes, conservèrent un idéal moral, la croyance en Dieu, le respect de la patrie et de la famille. Bientôt vinrent d'autres sectaires plus violents, plus brutaux, les Égalitaires, qui se proclamaient disciples de Sylvain Maréchal; pour eux la famille doit disparaître, le luxe sera interdit, on détruira les villes, centres de domination et de corruption. Un de leurs publicistes, Charavay, allait aux cours icariens discuter avec les adhérents de Cabet, qui lui paraissaient trop

1. Martin Nadaud, *Mémoires*, p. 273 sqq.

idéalistes. D'autres s'organisèrent militairement dans la société des Bastilles, avec des caporaux (commandant à quatre hommes), des sergents (dix), des sous-lieutenants (vingt), des lieutenants (quarante). L'attentat du frotteur Darmès contre Louis-Philippe avait amené déjà quelques perquisitions chez les ouvriers communistes; celui de Quénisset contre le duc d'Aumale, le 13 septembre 1841, eut pour conséquence la découverte et la répression de leurs sociétés [1].

Elles se reformèrent encore. Cette fois le gouvernement réussit à y posséder un agent secret, Lucien Delahodde; ce soi-disant homme de lettres, auteur de vers et de romans sans intérêt, avait écrit son nom « de la Hodde », puis, après une carrière révolutionnaire assez longue, s'était offert à la police. Il devint un des chefs des sociétés secrètes, avec Albert, ouvrier honnête, modeste, convaincu; si nous ajoutons foi au curieux récit laissé par l'agent secret, ces associations allaient s'affaiblissant chaque jour; leur premier chef, Dourille, était indécis et timide; les autres, divisés entre eux, écoutaient volontiers les conseils de Delahodde qui prêchait toujours la prudence et l'inaction [2]. Composées de quelques centaines d'hommes seulement, les sociétés secrètes formaient une force peu nombreuse, mal dirigée, médiocrement à craindre [3]. Mais

1. V. le rapport du comte de Bastard à la cour des pairs au sujet de l'attentat de Quénisset, 1841 (Lb [51]3559). Le discours d'Auguste, un des principaux meneurs, adressé à des récipiendaires, est résumé par le rapporteur et nous donne une idée de ce qu'on promettait aux affiliés. Il y aura, dit Auguste, un atelier national par département : « L'ouvrier n'aura pas besoin de s'inquiéter d'ouvrage; il sera payé un prix taxé par la loi, qui sera bien plus élevé que celui où nous travaillons aujourd'hui, et il ne travaillera que huit heures par jour ». Il y aura aussi des écoles mutuelles, avec un instituteur payé par le gouvernement, « et qui prendra autant de soin des enfants du prolétaire comme l'on prend soin de ceux des princes du sang aujourd'hui ». « Renversons le trône, ajoutait Auguste, et vous verrez que tout est formé; les lois sont faites, il n'y a rien qu'à remplacer, comme qui dirait : Mort le roi! Vive le roi! » (p. 11-12). Sur les sociétés, v. p. 300 sqq.

2. Lucien de la Hodde, *Histoire des sociétés secrètes*, 1850.

3. Cependant Caussidière dit qu'elles se réorganisèrent en 1846, et qu'elles avaient chez les ouvriers une assez grande influence (*Mémoires*, p. 34 sqq.).

la masse ouvrière parisienne, sans y entrer, se désaffectionnait chaque jour davantage d'un gouvernement qui ne faisait rien pour elle; de plus en plus elle mettait sa confiance dans les démocrates et les socialistes. Était-elle républicaine? le mot lui importait peu, mais elle souhaitait un grand changement. Les optimistes se rassuraient en la voyant indifférente à la forme du gouvernement; d'autres, au contraire, éprouvaient de justes alarmes en voyant combien les idées communistes gagnaient chaque jour à Paris. Le préfet de police Gabriel Delessert fit au commencement de 1847 un rapport sur les publications anarchiques de l'année 1846. On y lisait ces mots : « Cette tendance des partis anarchiques à négliger les questions de politique proprement dite pour se jeter dans les idées de rénovation sociale... est plus vive que jamais, et mérite de la part de l'autorité une attention sérieuse... Là est la véritable plaie de l'époque, et on doit reconnaître que chaque année elle fait de nouveaux progrès »[1].

1. Ce rapport a été souvent cité, par exemple dans l'appendice du tome V de Garnier-Pagès, *Histoire de la révolution de 1848.*

CHAPITRE VII

La littérature républicaine sous Louis-Philippe.

Le parti républicain ne borna point ses études à la politique ou à l'économie politique; de tous les problèmes qui peuvent intéresser les hommes vivant en société, aucun ne lui demeura étranger : son désir était de s'adresser à l'imagination comme à la raison, d'employer toutes les ressources de la plume ou du burin pour propager son idéal. On vit sous Louis-Philippe une littérature, une histoire, une philosophie républicaines, et beaucoup parmi les intellectuels adoptèrent la cause de la démocratie.

I

Tout le parti admettait comme un axiome que la littérature et l'art doivent se proposer un but social, exprimer les idées, les espérances, les vœux des contemporains, travailler au triomphe de la justice et de la liberté. Cette doctrine avait régné pendant la Révolution; elle inspirait alors un peintre comme David, les compositeurs de la *Marseillaise* ou du *Chant du départ*, les médiocres dramaturges de 1794. Après 1815 les saint-simoniens furent les premiers à la reprendre avec insistance, en faisant de l'artiste le prêtre de l'avenir. Les républicains à leur tour lui attribuèrent un grand rôle dans la société : un art démocratique

devait avoir en vue non plus seulement une élite de raffinés, comme la poésie romantique de 1830, mais le peuple tout entier, pour l'émouvoir, l'instruire et le moraliser [1]. Cette théorie fut exposée par les deux critiques d'art habituels de la *Revue républicaine*, Alexandre Decamps et Théophile Thoré. Decamps, à la fois esthéticien et peintre, glorifie l'art du moyen âge, qui fut admirable parce qu'il exprimait la foi d'une époque et d'une société; aujourd'hui les architectes passent leur temps à restaurer de vieilles églises, les peintres à représenter les Muses ou Apollon; et pourtant l'exemple de Charlet, de Béranger, qui ont conquis le peuple en parlant à son cœur, indique la route à suivre. Les communes du XIXe siècle possèdent leur centre dans la mairie, l'hôtel de ville, et cependant pas une des mairies qu'on élève n'a une valeur artistique, parce que les architectes ne cherchent point à exprimer une idée. Il faut traiter des sujets contemporains : qu'importent les savants ouvrages d'Ingres à une société qui n'y trouve point la trace de ses pensées, de ses préoccupations? C'est une erreur, ajoute Decamps, de prétendre que le régime républicain nuit aux beaux-arts : jamais ceux-ci ne furent plus brillants que dans les républiques d'Athènes, de Florence, de Hollande; parmi les souverains, Auguste a fait périr Cicéron, les Médicis ont été haïs par Michel-Ange; Louis XIV, qui d'ailleurs préférait Bernin à Poussin, a laissé enterrer Molière comme un criminel. La République française nous a légué la *Description de l'Égypte*, les poésies de Chénier, les tableaux de David, les discours des grands conventionnels, la *Marseillaise*, tandis que la Restauration n'a inspiré que le triste monument de la chapelle expiatoire [2].

1. On trouve déjà ces idées maintes fois exprimées dans la *Tribune* : ainsi le 26 septembre 1832 elle dit que l'art a deux sources d'inspiration seulement, la religion et la liberté; donc la république lui sera propice.

2. Decamps, *Les arts et l'industrie au XIXe siècle* (*Revue républicaine*, III et IV) et *Le salon de 1835* (*Ibid.*, IV et V). V. dans le même recueil un article anonyme sur le Salon, t. I, où l'auteur dit : « Lorsqu'on examine

Étienne Arago demande aussi que *l'art se tourne vers le peuple* : dans une monarchie, l'artiste n'est qu'un amuseur; dans une république, après avoir été l'apôtre qui annonce la bonne parole, il deviendra le pontife qui l'enseigne et la propage [1]. Armand Marrast veut que l'éducation sociale, de même que dans les cités antiques, prenne l'homme à sa naissance et le guide jusqu'à sa mort : la littérature, les arts plastiques, les fêtes publiques doivent contribuer à créer l'état d'esprit le plus utile pour la société. Aujourd'hui, malgré la loi, les mœurs déshonorent l'homme qui refuse de se battre en duel; il dépend des écrivains que la même réprobation frappe le spéculateur cupide ou l'industriel qui exploite la misère de ses ouvriers [2]. Quelques années plus tard un grand artiste, David d'Angers, résumait en beaux termes son idéal : « Que l'art est une grande et sainte chose, conçu comme je le conçois! Vivre d'une vie toute pleine d'enthousiasme et de poésie, et transformer en leçons utiles, en nobles enseignements, ces jouissances ineffables de l'âme; animer des milliers d'intelligences de sa pensée traduite sur le marbre ou la toile; se faire l'interprète de la publique reconnaissance, et écrire, à l'usage du peuple, les plus vivantes pages de l'histoire de ceux qui méritent de ne pas mourir, quoi de plus doux, de plus glorieux, de plus digne d'envie [3] »?

Ayant une si noble conception de l'art, les républicains demandent aux artistes ou aux écrivains une haute moralité. Louis Blanc, dans ses anathèmes contre l'organisation sociale, n'oublie pas ce mercantilisme qui a fait de la littérature une profession lucrative, alors qu'elle doit être seu-

une œuvre d'art, c'est son but qu'il faut juger d'abord pour prononcer ensuite sur le mérite de l'exécution » (p. 126). Cf. une « revue des Beaux-Arts », par Thoré (t. II), et un article de Vandewynckel, *De la littérature sociale* (t. V), donnant comme modèles Béranger et Lamennais.

1. *La république et les artistes* (*Revue républicaine*, II).

2. *Du problème social* (*Revue républicaine*, III).

3. *Lettre sur les arts* (*Revue du Progrès*, I). Les mêmes idées reviennent souvent dans le *Réformateur*, qui réclame « l'art probatif et socialisateur » (7 mars 1835).

lement un moyen d'agir sur les contemporains : « Rousseau, dit-il, copiait de la musique pour vivre, et faisait des livres pour instruire les hommes. Telle doit être l'existence de tout homme de lettres digne de ce nom. S'il est riche, qu'il s'adonne tout entier au culte de la pensée, il le peut. S'il est pauvre, qu'il sache combiner avec ses travaux littéraires l'exercice d'une profession qui subvienne à ses besoins [1] ». Les journaux démocratiques luttèrent vigoureusement contre la littérature immorale. Le *National*, par exemple, tarda longtemps à publier des romans-feuilletons, à suivre l'exemple donné par la *Presse*; obligé enfin de le faire, il apporta un grand soin à les choisir : des catholiques et des royalistes constatèrent que les feuilletons du journal républicain étaient moins dangereux pour la moralité des lecteurs que ceux des feuilles conservatrices [2].

Les républicains avaient-ils raison d'assigner à la littérature et à l'art une fin politique, morale, presque utilitaire? Nous ne voulons point reprendre ici la vieille querelle entre les partisans de l'art social et ceux de l'art pour l'art; ils ont tous le tort d'être trop exclusifs, les premiers oubliant les exigences de la forme, de la beauté, les seconds tombant dans les raffinements puérils de l'alexandrinisme. Remarquons seulement que les critiques de la *Revue républicaine* ou du *National*, guidés par un principe social, ont fait preuve de goût et porté sur plus d'un artiste méconnu des jugements que la postérité devait ratifier. Un peintre comme Théodore Rousseau, un sculpteur comme Barye, négligés par les contemporains, trouvèrent chez Decamps un défenseur; les critiques musicaux s'accordèrent à célébrer dans Berlioz un rénovateur de l'art et un maître [3].

1. *Revue du Progrès*, V, p. 175.
2. Le *National* (18 octobre 1841), dans une polémique avec la *Presse*, se glorifie de n'avoir jamais publié de mauvais romans. Pour l'éloge que lui décernent les catholiques, v. 16 octobre 1842; cf. 15 juin 1843.
3. V. un feuilleton enthousiaste sur lui dans la *Tribune* (27 décembre

L'art comptait parmi ses représentants plus d'un républicain. David (d'Angers), fils d'un *bleu* qui avait fait la guerre de Vendée, se battit en juillet dans les rangs du peuple; malgré les faveurs du nouveau pouvoir, il ne tarda point à s'en éloigner pour soutenir la cause démocratique. Il voulait faire servir la sculpture à glorifier les grands hommes et à rendre leurs traits familiers au peuple; sa belle collection de médaillons réalisa cette pensée, le fronton du Panthéon marqua l'apogée de son génie et le triomphe de sa théorie sur l'art moralisateur. Ce désir de travailler à l'éducation nationale le portait à choisir entre les personnages dont on lui demandait l'effigie : le général Bonaparte figura au Panthéon, mais l'artiste ne consentit point à orner le monument des Invalides, consacré à l'empereur Napoléon. Il ne voulut pas davantage faire le buste de Talleyrand, de Murat qui avait combattu la France, ou de la reine Hortense, dont le fils venait d'accomplir l'équipée de Strasbourg; de même sa conversion définitive à la république lui fit refuser de représenter Louis-Philippe, le duc d'Orléans, l'amiral de Rigny; s'il se chargeait de la statue de Bonchamps, le généreux chef vendéen qui avait sauvé quatre mille captifs, on le pria vainement d'accorder le même honneur à Charette et Cathelineau. David d'Angers se mêlait aussi aux luttes électorales et disait à ce propos : « La majorité des artistes estiment que l'art doit absorber toutes leurs énergies; moi qui reconnais à l'art une mission civilisatrice, je pense, au contraire, qu'avant d'être artiste on doit être citoyen [1] ».

Son rival de gloire, François Rude, resta étranger à la vie politique; cependant ce fils de forgeron, qui avait dû

1834), et un éloge non moins chaleureux dans la *Revue du Progrès* (IV, p. 147). Le *Réformateur*, qui le glorifie également (5 janvier 1835), insiste sur le rôle éducateur et bienfaisant de la musique (19 et 21 janvier 1835).

1. Jouin, *David d'Angers*, 1878, I, p. 430; cf. p. 257 et 387. Depuis 1833 il ne porta plus sa décoration; depuis 1834 il fut plusieurs fois candidat aux élections législatives, en Maine-et-Loire, puis dans la Loire-Inférieure.

fuir la Terreur blanche, aimait à la fois la république et Napoléon. Quand les démocrates l'eurent chargé de faire l'admirable statue de Godefroy Cavaignac qui se trouve au cimetière Montmartre, il refusa tout paiement. Un autre sculpteur, Etex, professait hautement des opinions républicaines et quelque peu saint-simoniennes. Parmi les peintres on ne trouve guère de républicains déclarés sauf Decamps; il faisait de la critique d'art dans les recueils démocratiques, ainsi que Thoré, membre militant du parti, et Charles Blanc, frère de l'écrivain socialiste. Quant à la caricature, cet art alors si brillant mit toutes ses forces au service de la cause républicaine. Philipon engagea une lutte acharnée contre Louis-Philippe; le maître du genre, Daumier, débuta dans la *Caricature* par un dessin, *Gargantua*, qui lui valut six mois de prison : cela ne l'empêcha pas de rester fidèle à ses opinions, soit qu'il représentât les députés dynastiques, le « ventre législatif », ou bien, au moment du procès d'avril, les squelettes grimaçants de la Chambre des pairs, soit qu'il opposât dans un dessin tragique le prolétaire misérable au bourgeois satisfait. Le *Charivari* contribua peut-être autant que les journaux sérieux à répandre l'idée républicaine; ses trois « hommes d'État », Cler, Altaroche et Desnoyers, prêts à donner leur avis sur les plus graves questions, devinrent populaires même dans la bourgeoisie orléaniste. Altaroche surtout fut éblouissant d'esprit : satires, chansons en vers, contes en prose, tout lui était bon. Le *Corsaire* faisait, avec moins de succès, le même genre d'opposition. L'exemple leur avait été donné par le directeur du *Figaro*, le spirituel républicain, Henri de Latouche; poète en même temps que romancier, il reprochait à son parti, en vers détestables, de ne pas assez aimer et honorer la poésie [1].

1. Là l'usage défend qu'un même esprit embrasse
Les devoirs de Gracchus et les loisirs d'Horace;
Le vaillant puritain, qui n'a point déserté,
Dans son cœur exclusif porte la liberté...
Chez nous l'intolérance à votre culte est dure,
O jeunes protestants de la littérature.
(*Adieux*, 1844.)

Il y avait pourtant des poètes républicains, parmi lesquels on nommait au premier rang Béranger. Le chansonnier, qui seul dans notre siècle avec Victor Hugo a fait pénétrer ses vers jusqu'à la masse du peuple, se déclara toujours partisan de la république, ce qui signifiait pour lui non pas l'admiration de 1793, mais l'amélioration du sort des petits; seulement cet épicurien prudent, patient et sensé, ajournait à une époque très éloignée l'avènement de ce régime [1]. En 1830 il avait contribué à faire accepter par ses jeunes amis le duc d'Orléans comme roi; ses relations avec les ministres de Louis-Philippe, qui demeurèrent toujours bonnes, lui servirent à faire adoucir la captivité de plusieurs démocrates, par exemple de Raspail à Sainte-Pélagie et de Trélat tombé malade à Clairvaux [2]. Les chansons publiées par lui en 1833 ont un caractère social qui n'apparaissait pas dans ses œuvres antérieures; la *Tribune* s'empressa de l'en féliciter [3]. Ce journal, comme le *Charivari*, publia plus d'une fois des poésies politiques; les almanachs démocratiques firent de même : il y a là quelques jolis morceaux, quelques satires vivement poussées, rien qui soit digne de rester [4]. L'auteur de la *Curée* pouvait au début passer pour républicain, lui qui glorifiait

La sainte populace et la sainte canaille,

1. *Correspondance*, t. II. « Quant à la république, ce rêve de ma vie, je ne veux pas qu'une seconde fois on nous donne ce fruit-là trop vert. On le rejetterait encore. Travaillons à instruire notre nation, et ce que j'ai rêvé s'accomplira sans secousse, avec lenteur » (22 juillet 1831). — « Si l'on me prouvait demain (ce que je crois impossible) qu'il y a une forme de gouvernement plus avantageuse aux classes inférieures que la forme républicaine, je serais pour cette forme » (11 février 1833). — Le 25 mai 1833 il écrivait à Lucien Bonaparte que la monarchie d'Orléans, état transitoire menant vers la république, aurait la même durée que la Restauration.

2. V. une lettre de remerciements de Raspail (*Correspondance de Béranger*, II, p. 103).

3. 31 janvier 1833.

4. V. des pièces de vers dans la *Tribune*, 29 octobre 1832; 1er avril, 6 juin, 27 juillet, 6 octobre 1833; 30 août, 18 septembre, 16 octobre, 12 décembre 1834. Il y a quantité de vers satiriques dans le *Charivari* et quelques jolies pièces dans l'*Almanach de la France démocratique* (par Cahaigne, Esquiros, etc.). Citons aussi des recueils périodiques en vers, publiés par un seul auteur, comme *Trisiphone* par Louis Bastide et la *Nemésis incorruptible* par Destigny.

lui qui maudissait l'Empereur et qui chantait Quatre-vingt-treize,

> De lauriers et de sang grande ombre couronnée ;

mais la politique semble être bientôt devenue indifférente à Auguste Barbier. Par contre il y avait à Rennes un jeune homme appelé Leconte de Lisle, qui rêvait déjà de poésie et qui épouvantait sa famille en se proclamant républicain [1].

A côté des poètes bourgeois la monarchie de juillet vit paraître en grand nombre les poètes ouvriers. Poncy, Magu, Lebreton n'étaient d'aucun parti et reçurent volontiers les présents du pouvoir; cependant eux aussi aidaient la cause démocratique : on n'a qu'à lire dans Lebreton la série de pièces consacrées à la vie du pauvre, depuis sa naissance jusqu'à son entrée dans l'hôpital où il va expirer [2]. Vinçard, l'ouvrier saint-simonien, faisait aussi des chansons en l'honneur des prolétaires. Les autres, les plus nombreux, partageaient les idées et les espérances des ouvriers radicaux. Savinien Lapointe, par exemple, que George Sand fit collaborer à la *Revue indépendante*, avait combattu aux 5 et 6 juin, subi une détention préventive au moment du procès d'avril. L'éducation littéraire acquise à Sainte-Pélagie lui permit, tout en continuant à faire des souliers, de composer les pièces qui parurent en 1844 sous ce titre, *Une voix d'en bas*. Souvent il se borne à répéter la plainte du pauvre et déconseille la violence; mais d'autres fois la colère le fait parler en tribun. Une de

1. Tiercelin, *La jeunesse de Leconte de Lisle* (*Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1898). La *Revue indépendante* publia des vers de lui (2e série, t. V, 1846).

2. V. également ce passage de Poncy dans *L'hiver* :

> Pourtant si quelque jour ce peuple se cabrait
> Pour redevenir roi; qui l'en empêcherait?...
> De stupides soldats? des canons étrangers?
> Mais on sait que le peuple, à l'heure des dangers,
> Quand le poids de sa chaîne et de ses maux s'aggrave,
> Secoue un haillon rouge, avec son fer y grave
> *Du pain ou la mort*, puis, noble toréador,
> Ecrase le taureau royal aux cornes d'or...

ces pièces, *Entresol et grenier*, décrit le taudis où un ouvrier grelotte avec sa famille affamée, puis l'appartement luxueux où un personnage opulent donne un grand dîner; l'ouvrier désespéré descend chez son riche voisin, dit sa misère, et finit par crier aux convives :

> Faudra-t-il vous jeter, ô gens sans missions,
> Au tombereau sanglant des révolutions?...
> La faim a sa logique écrite avec du sang.

Il remonte chez lui; sa femme avait profité de son absence pour allumer un réchaud et se suicider avec ses quatre enfants. Là-dessus le poète s'écrie :

> Et vous vous étonnez de voir le peuple en armes
> Vous crier qu'il est las qu'on lui taille son pain?
> Telle est la question : le travailleur a faim!

La misère morale du peuple, les cabarets pleins d'ivrognes et les bals publics l'indignent également; mais il reprend courage pour lancer un cri de défi et d'espoir :

> Non! l'ouvrier français, sous des maîtres ingrats,
> A la glèbe attelé ne s'abrutira pas;
> On le verra toujours, sous quel titre on le nomme,
> Sous les haillons du serf dresser sa tête d'homme.
> Il marche, il creuse et sait que Dieu, qui nous voit tous,
> Dans notre beau pays marque le rendez-vous
> Où trente nations cherchent l'œuvre féconde,
> Et qu'il est le gardien de l'avenir du monde [1].

Le plus grand des poètes ouvriers fut Hégésippe Moreau. Cet enfant naturel qui devint tour à tour typographe, maître d'études et homme de lettres, connut partout la souffrance et la misère avant de mourir à l'hôpital. Combattant de juillet, la république eut bientôt en lui un défenseur; plein de mépris pour les prétendants, Joseph Bonaparte ou Henri V, il glorifiait les héros de Mayence, Merlin de Thionville en

1. *De mon échoppe*. Ailleurs (*Les barrières*) il s'écrie :

> Par nous victorieuse, ingrate bourgeoisie,
> Aux Barabas des cours tu verses l'ambroisie,
> Mais tes frères, tombés à l'ombre de la croix,
> Boivent encore le fiel que but le roi des rois.

tête, ou les hommes de la Convention, et se plaignait qu'on ne vît en eux que des bourreaux :

> Pour les Fouquiers royaux l'histoire est sans colères,
> Et ne pardonne point aux Jeffreys populaires.

Son poème sur les républicains tombés en juin 1832 a ce refrain :

> Ils sont tous morts, morts en héros,
> Et le désespoir est sans armes;
> Du moins, en face des bourreaux
> Ayons le courage des larmes [1].

Enfin tout en blâmant le régicide, Moreau vante le courage d'Alibaud, ou bien montre combien fut petite à l'origine la différence entre le Corse Fieschi et le Corse Napoléon. Dans ses derniers jours seulement le critique du *National*, Félix Pyat, vint donner la célébrité au malheureux poète; quand il fut mort, ses vers obtinrent le succès vainement cherché pendant sa vie.

Vers la fin de la monarchie de juillet apparut un nouveau chansonnier, républicain et socialiste, Pierre Dupont. C'est la nature, la vie des champs qui lui inspire ses meilleures chansons; mais déjà retentit l'écho des revendications démocratiques. Le *Chant des ouvriers*, fait en 1846, exprime les plaintes des prolétaires, en y joignant les paroles d'espérance et de fraternité qui étaient chères à tous les novateurs :

> Quel fruit tirons-nous des labeurs
> Qui courbent nos maigres échines?
> Où vont les flots de nos sueurs?
> Nous ne sommes que des machines.
> Nos Babels montent jusqu'au ciel,
> La terre nous doit ses merveilles :
> Dès qu'elles ont fini le miel,
> Le maître chasse les abeilles.

1. Dans la même pièce il dit aux morts :

> Ah! si nous les avions vaincus
> Ceux qui crachent sur votre cendre,
> Les lâches, ils viendraient, absous
> Par leur défaite expiatoire,
> Sur votre cercueil à genoux,
> Demander grâce à la victoire.
> (*Les 5 et 6 juin 1832.*)

Puis vient le refrain :

Aimons-nous, et quand nous pouvons
Nous unir pour boire à la ronde,
Que le canon se taise ou gronde,
Buvons (*ter*)
A l'indépendance du monde.

Quant aux maîtres de la poésie, leur muse n'était pas républicaine. Quelques-uns s'inquiétaient peu de la politique; d'autres, comme Vigny, retirés dans une réserve hautaine, demeuraient en dehors de tous les partis. Lamartine déclare que le poète ne peut rester indifférent au sort de sa patrie :

Honte à qui peut chanter pendant que Rome brûle!

Quelques-unes de ses pièces ont pour objet de demander aux vainqueurs de 1830 l'abolition de la peine de mort, aux conservateurs l'intelligence des transformations nécessaires, aux Français et aux Allemands de 1840 un rapprochement pacifique sur les deux bords du Rhin; mais ordinairement c'est pour la tribune qu'il réserve ses grandes vues d'avenir, tandis que sa poésie demeure au-dessus des combats :

Non! sous quelque drapeau que le barde se range,
La muse sert sa gloire et non ses passions!
Non! je n'ai pas coupé les ailes de cet ange
Pour l'atteler hurlant au char des factions! [1]

Quant à Victor Hugo, de bonne heure il s'était passionné pour la vie publique, il avait manifesté le désir

D'ajouter à sa lyre une corde d'airain.

Les républicains lui faisaient des avances, tâchant de l'attirer à eux : « Soyez, lui disait le *National*, la force des faibles et la terreur des forts; soyez la colonne lumineuse qui brille dans la nuit de notre désert et conduit le peuple à la terre promise. C'est là une mission glorieuse, Monsieur Hugo;

1. V. les poésies politiques de Lamartine, *A Némésis*, *Contre la peine de mort*, *Les Révolutions*, *La Marseillaise de la Paix*.

vous êtes digne de la comprendre ». Mais son entrée à la Chambre des pairs les éloigna de lui, et Marrast écrivit, dans une satire joliment tournée : « Victor Hugo est mort, saluez M. le vicomte Hugo[1] ».

C'est le drame surtout que les démocrates jugeaient propre à populariser les idées nouvelles, à éveiller les sentiments sociaux. Félix Pyat voulut arriver à ce résultat. Le jeune écrivain, collaborateur de Raspail à son journal, puis de Louis Blanc à la *Revue du Progrès*, se distinguait par son idéalisme généreux, par sa chaleur entraînante; rien ne laissait prévoir chez lui cette violence furibonde qui fut le résultat de l'exil[2]. La préface des *Deux Serruriers* contient, sous forme de dialogue, l'exposé de sa théorie dramatique et morale : « Ceux qui ont expérimenté le théâtre, dit-il, savent qu'il n'a d'action sur les spectateurs qu'à la condition d'être moral... Il se dégage d'une réunion d'hommes, quels qu'ils soient, une électricité de bon sens, une dose commune d'intelligence et de vertu, qui a fait dire que la voix du peuple était la voix de Dieu... Quand le peuple n'était que comparse dans le monde, il n'était aussi que comparse au théâtre. Maintenant il doit être le premier au théâtre comme au forum ».

Ses drames très simplistes opposent souvent le capitaliste enrichi par le crime au pauvre vertueux et bon. L'action des *Deux Serruriers* se passe en Angleterre : de deux frères l'un, Murray, est un riche banquier; l'autre, Samuel Davis,

1. *National*, 20 juillet 1840 et 17 avril 1845. Cf. la pièce de vers que lui adressait Victor d'Arches dans l'*Almanach populaire* de 1843, p. 111 ; elle finit ainsi :

> Viens avec nous, nous serons ta couronne :
> Tant notre amour glorifirait ton nom !
> Le peuple seul a des larmes qu'il donne ;
> Le peuple seul promet le Panthéon !
> Dans les palais une lyre est ternie.
> Viens, dans nos cœurs l'encens te sera doux ;
> Notre ciel pur réclame ton génie,
> Et l'avenir, l'avenir est à nous !

2. Une scission eut lieu à la *Revue du Progrès* quand Louis Blanc déclara la censure théâtrale nécessaire; Félix Pyat, Luchet, Altaroche annoncèrent par une lettre commune qu'ils quittaient la revue. Cette lettre et la réponse de Louis Blanc parurent dans le *Charivari*, 21 et 22 avril 1840.

déshérité à son profit, meurt de misère dans une maison appartenant à Murray, au moment où l'huissier venait saisir ses meubles. George, fils de Davis, est un ouvrier brave et généreux qui a sauvé la vie à Jenny, fille de Murray; le banquier, voyant les deux jeunes gens s'aimer, veut perdre George, lance contre lui une accusation de vol, puis cherche à le faire assassiner. Finalement la vertu est récompensée, Murray frappé à mort, George reconnu innocent. — Deux ans plus tard l'écrivain républicain obtint un brillant succès avec le *Chiffonnier de Paris*, qui se joue encore dans les théâtres des faubourgs. Un riche banquier, le baron Hoffmann, a commencé jadis sa fortune en tuant et en dépouillant un garçon de caisse; il retrouve la fille de sa victime, Marie Didier, ouvrière pauvre, laborieuse, honnête, et lui attribue un infanticide commis par lui; mais le vieux chiffonnier Jean découvre la vérité, le banquier voleur et assassin est arrêté. Ces pièces qui nous paraissent quelque peu enfantines excitaient l'enthousiasme des auditeurs naïfs et convaincus pour qui elles furent faites. Le parti comptait parmi les siens un autre auteur dramatique, Étienne Arago, frère du grand savant. Brave, batailleur, il avait joué sa vie en 1830, en 1832, et allait recommencer en 1848; les idées les plus audacieuses ne l'effrayaient pas. Cette conviction ardente s'unissait chez lui avec un esprit brillant, fertile en boutades comiques : tour à tour chroniqueur, vaudevilliste, directeur de théâtre, Étienne Arago aborda aussi l'art social et fit applaudir en 1847 la comédie des *Aristocraties*. Elle met en scène les représentants des trois castes soi-disant supérieures, un fils des croisés, un noble de l'empire, un riche et vaniteux banquier; tous les trois, ridicules et peu scrupuleux, font triste figure en présence du jeune inventeur plébéien qui finit par l'emporter sur eux.

Si le drame se prête bien aux thèses des réformateurs, c'est plus vrai encore du roman; aussi George Sand et Eugène Sue l'employèrent-ils à propager les doctrines

démocratiques. George Sand venue à Paris se trouva aussitôt dans un milieu républicain; c'était le groupe berrichon réuni autour de Henri de Latouche, et dont Félix Pyat faisait partie. Toujours prête à subir l'influence d'un écrivain brillant ou d'un penseur à l'âme haute, elle fut d'abord éblouie, subjuguée par Michel (de Bourges); devenue bientôt l'élève respectueuse de Lamennais, Pierre Leroux la convertit enfin au socialisme. C'était une nature généreuse, affamée de bonheur pour les autres comme pour elle-même, et qui se donna tout entière à sa cause. Nous avons vu le motif de son antipathie pour le *National*; la *Réforme*, au contraire, eut tout son appui, et bientôt elle entreprit de propager les idées politiques de ce journal dans son pays natal, en contribuant à la fondation de l'*Eclaireur* de l'Indre[1]. Enfin George Sand, Pierre Leroux et Viardot lancèrent un nouveau recueil, la *Revue indépendante*, non sans rire du « toupet » avec lequel tous les trois entamaient une œuvre pareille, sans un centime de réserve, sans un collaborateur assuré; cette revue, bien écrite, vivante et progressive, dura plus longtemps que ne pouvaient le faire espérer de pareils débuts. La *Réforme* publia le *Meunier d'Angibault*, tableau idyllique de la vie champêtre, où un jeune homme noble se fait ouvrier, où une jeune femme se ruine volontairement pour devenir sa compagne. Un grand journal conservateur accepta le *Péché de M. Antoine*, dans lequel un vieux gentilhomme retiré du monde, M. de Boisguilbault, prêche le communisme sur les bords de la Creuse.

Eugène Sue, l'ancien dandy recherché dans les salons légitimistes, acquit tout à coup une immense popularité en racontant la vie et les malheurs des classes populaires. Les *Mystères de Paris*, publiés par le *Journal des Débats*, pas-

1. G. Sand, *Histoire de ma vie*, X, p. 22-90; dans les *Questions politiques et sociales* on a inséré quelques-uns de ses articles de l'*Eclaireur* et son chaleureux appel aux prolétaires en faveur de la pétition proposée par Ledru-Rollin et la *Réforme*. W. Karénine a commencé à publier en 1899 une grande biographie de George Sand.

sionnèrent la bourgeoisie autant que le peuple; dès lors on considéra Eugène Sue comme un républicain, et l'avenir devait montrer combien ses convictions étaient sincères. Derrière ces deux triomphateurs d'autres marchaient dans la même voie, mais avec un moindre succès. Auguste Luchet, auteur triste et généralement malheureux, publia des livres à tendances novatrices; Antony Thouret, l'ancien rédacteur de la *Révolution*, prit quelquefois le roman comme cadre pour des récits politiques, par exemple dans *Toussaint ou la fille du prolétaire*, tableau de la révolte lyonnaise de 1834. C'était un républicain aussi, le doux et honnête Émile Souvestre, Breton établi à Paris, et dont les romans avaient tous pour but l'éducation morale des lecteurs; il trouvait un ami politique dans un homme au caractère digne du sien, Édouard Charton, l'ancien prédicateur saint-simonien, qui travaillait maintenant dans le *Magasin pittoresque* à fonder l'éducation populaire par l'image. Quelquefois le roman devenait un prétexte à satire politique et sociale; un rédacteur du *National*, qui semblait alors appartenir au parti démocratique, Louis Reybaud, publia dans ce journal *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*; c'est une curieuse étude, à peine chargée, des travers, des ridicules de l'époque, et aussi de la corruption électorale, de la routine administrative et parlementaire.

II

Les œuvres d'imagination n'étaient d'ailleurs pour les démocrates que des moyens secondaires de propagande; l'histoire et la philosophie demeurèrent leurs études préférées. L'histoire passionnait tout le monde et servait à défendre toutes les causes; Augustin Thierry et Guizot retraçaient les origines et les progrès des classes moyennes; les républicains recherchèrent les débuts de la démocratie et racontèrent ses luttes contre le despotisme des rois ou

de l'aristocratie. Ce sont les épisodes révolutionnaires de l'histoire que leurs écrivains rappellent de préférence, par exemple l'émeute de Spartacus, le mouvement des communes au moyen âge, les tentatives d'Étienne Marcel et des Cabochiens. Un disciple de Pierre Leroux, Robert (du Var), essaye une histoire des classes ouvrières; un prolétaire littérateur, Agricol Perdiguier, songe à une biographie de tous les hommes qui ont servi la cause du peuple [1]. Celle-ci trouvait parmi les historiens de meilleurs champions. Henri Martin commença l'étude patiente et sérieuse de l'histoire nationale, animé par un égal amour de la grandeur française et des idées libérales; sur le conseil de son ami Jean Reynaud, il chercha dans les origines brumeuses de la Gaule celtique une philosophie morale et religieuse; ce républicain glorifia dans Richelieu le plus puissant ouvrier de l'unité française. Quand il suspendit son histoire un moment, ce fut pour écrire un livre de polémique, où la connaissance du passé lui permit de prédire le développement démocratique réservé à l'avenir [2].

Bien autrement brillants et populaires étaient les deux grands professeurs du Collège de France, les deux historiens poètes, Michelet et Quinet. Michelet, quand il entreprit la résurrection du passé, ne comptait point parmi les républicains; mais bientôt ce fils d'imprimeur, qui avait *composé* des livres avant d'en écrire, qui adorait la Révolution depuis son enfance, n'hésita plus sur le chemin à suivre : le *Peuple*, admirable protestation contre les progrès de l'égoïsme mercantile et contre la froideur des sentiments bourgeois, marqua sa rupture avec la monarchie

1. Robert (du Var), *Histoire de la classe ouvrière*, 1845. L'ouvrage est dédié à Eugène Sue : il commence à l'esclavage antique, et le quatrième volume va depuis Luther jusqu'aux essais de Louis Blanc et d'Albert. Perdiguier donne déjà une énumération assez confuse des grands démocrates à la fin du *Livre du compagnonnage*. — Le livre de La Boétie, le *Contre un*, fut réédité à la fois par Lamennais et par Charles Teste.

2. *De la France, son génie et ses destinées*, 1847. L'éloge de Richelieu revient fréquemment chez les républicains centralisateurs; déjà la *Tribune* le défendait contre l'auteur de *Cinq-Mars* et disait : « Il fut montagnard et conventionnel » (17 octobre 1833).

censitaire. Edgar Quinet célébrait dans ses vers la révolte de Prométhée contre la tyrannie divine, celle de Spartacus contre la tyrannie humaine; démocrate et patriote, il voyait l'ennemi de demain dans cette Allemagne qui lui était bien connue, et cherchait à secouer la léthargie pacifique de la France; à l'intérieur, le grand péril pour la nation lui paraissait être la puissance de l'Église, du jésuitisme, et déjà il réclamait pour y échapper un enseignement primaire dégagé de toute influence confessionnelle. Un grand avantage de l'esprit démocratique introduit par eux dans l'histoire, ce fut d'exciter les écrivains à étudier, non plus seulement la vie des rois, mais les actes des peuples, à considérer les documents sur les mœurs ou la civilisation comme aussi importants que les combats ou les traités. Michelet donna l'exemple dans son étincelant tableau du moyen âge; un grand érudit, trop oublié aujourd'hui, Monteil, entreprit de décrire à travers les âges les mœurs de la société française; les démocrates l'encouragèrent souvent et publièrent dans leurs recueils les articles où il menait rude guerre contre « l'histoire-bataille » [1].

Bien plus que le moyen âge ou le règne de Louis XIV, c'est la Révolution qui demeura l'objet habituel de leurs études. Ils y cherchaient des exemples, des leçons, une doctrine; ils la vivaient de nouveau dans leurs associations, leurs journaux, leurs projets de réformes. Les militants se pénétraient des discours et des écrits de la grande époque; Ledru-Rollin pouvait les citer à tout propos; Martin Bernard, avant de choisir définitivement son parti, repassait l'histoire révolutionnaire et sortait de ces études résolu à prendre pour maîtres les vaincus de thermidor. Chez plusieurs des hommes de 1830 la tradition orale suffisait : un Guinard, un Cavaignac n'avaient pas besoin d'étudier la Révolution; les autres voyaient parmi leurs coreligionnaires quelques vieillards qui avaient approché

1. *Revue du Progrès*, I, p. 579 et 667; III, p. 331. *Réforme*, 10 septembre 1843.

de Robespierre ou combattu à Fleurus. La jeunesse put chercher les documents sur ces dix années dans l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, parue de 1834 à 1838; cet ouvrage en quarante volumes ramenait à la lumière les comptes rendus détaillés des séances, les procès-verbaux des clubs, les paroles authentiques des ancêtres. Dans la préface les deux auteurs, Buchez et Roux, parlent de leur œuvre avec un enthousiasme presque religieux : ils veulent dépeindre les travaux de ces hommes de 1789, qui firent toujours passer le bien-être matériel après la rénovation morale, et ce livre, publié dans la langue européenne, le français, leur paraît devoir servir à l'humanité entière[1]. Vers le même temps deux républicains notables, Marrast et Dupont, écrivaient les *Fastes de la Révolution française*, apologie et récit des grandes journées qui ont commencé au 5 mai 1789. Cabet composa pour les ouvriers une *Histoire populaire de la Révolution française*, où les articles de Marat, les discours de Robespierre tiennent toujours la première place[2]; Laponneraye, l'écrivain communiste, réimprima les œuvres de Robespierre et fit un cours public pour les travailleurs sur l'histoire de France depuis 1789; les œuvres de Saint-Just se trouvaient dans beaucoup de modestes logements, et l'on se passait de main en main le livre de Buonarroti[3]. Tandis que Léonard Gallois écrivait l'histoire de la Convention, un journaliste qui était en même temps un érudit, Hauréau, publiait une série de notices enthousiastes sur les

1. « Les Français, en se livrant à l'enthousiasme révolutionnaire, ne regardèrent que comme un but inférieur, et encore comme une conquête dont jouiraient seulement leurs petits-enfants, l'acquisition de ce mieux-être physique; ils se dévouèrent à des principes » (p. 4).

2. L'ouvrage, qui a quatre volumes, commence par un précis de 144 pages sur l'histoire des Français avant 1789 : Cabet déclare que les ouvriers n'ont pas besoin d'en savoir davantage sur l'ancien régime. Tout en louant Robespierre et Babeuf, il déclare qu'on a tort d'invoquer à tout propos ces deux noms, qui sont des épouvantails pour la masse (IV, p. 137 et 328).

3. *Œuvres de Maximilien Robespierre*, 1840. Laponneraye a mis comme préface un article de Carrel dans le *National* du 8 juillet 1836.

Montagnards. Cavaignac montra la Convention protégeant les arts, développant les sciences, ne négligeant aucune des grandes études qui peuvent intéresser l'esprit humain [1]. Le panégyrique de la Révolution retentissait jusque dans les calmes retraites de l'Académie des Sciences, où François Arago célébrait en beaux termes la gloire de Monge, de Carnot, de Condorcet. Bien rares étaient les démocrates capables de résister à cet entraînement et de dire, avec Raspail, que le parti devait regarder vers l'avenir et non vers le passé; le règne de Louis-Philippe fut la belle époque de ce que le duc de Broglie a nommé l'apologétique du régime révolutionnaire. Elle atteignit son apogée en 1847, quand parurent simultanément l'*Histoire des Girondins* par Lamartine, l'*Histoire de la Révolution française*, par Michelet, enfin l'ouvrage de Louis Blanc : la magnifique imagination du premier, le généreux sentiment démocratique du second, l'impérieuse logique socialiste du troisième se rencontrèrent dans l'éloge des grands révolutionnaires. L'admirateur des Girondins finissait par louer les Montagnards; Michelet unissait dans une vaste synthèse Voltaire et Rousseau, constituants et conventionnels, tous ceux qui avaient travaillé à l'avènement des temps nouveaux. Non content de ces éloges, un républicain tour à tour économiste et poète, au langage déclamatoire et mystique, Alphonse Esquiros, écrivit l'*Histoire des Montagnards* pour chanter le « nouveau Sinaï ».

Les dix années dramatiques écoulées jusqu'au 18 brumaire firent tort à la période suivante. Le Consulat et l'Empire attirèrent peu les historiens démocrates, partagés entre l'admiration pour Napoléon et la répugnance pour son despotisme. Mais Vaulabelle écrivit l'*Histoire des deux Restaurations* et Louis Blanc l'*Histoire de dix ans*, deux ouvrages vivants, intéressants, tenant moins de l'exposé

1. *Revue républicaine*, II, III et IV (articles intitulés *Fastes républicains* et *Monuments révolutionnaires*). Hauréau, *La Montagne*, 1832 (réunion de notices parues pour la plupart dans la *Tribune*).

impartial des faits que du pamphlet contre les Bourbons de la branche aînée ou cadette : Vaulabelle exalta le parti libéral-bonapartiste qui avait lutté contre Louis XVIII; Louis Blanc fit un long réquisitoire contre la politique de résistance, en interrompant souvent le récit pour plaider en faveur du socialisme, et termina son livre par un appel chaleureux à l'union entre la bourgeoisie et le peuple [1].

Quelques républicains abordèrent l'histoire du droit, qui touche de si près à l'histoire générale et à la politique. Pascal Duprat, ancien professeur de l'Université, consacra dans la *Revue indépendante* plusieurs études approfondies aux juristes allemands, surtout à Krause; leur supériorité sur les juristes français vient, d'après lui, de ce que Descartes et ses héritiers ont négligé les questions sociales et privé ainsi le droit de la base philosophique qui lui est nécessaire; on doit combler cette lacune et faire passer dans les codes les idées nouvelles qui sont déjà dans les esprits [2]. Ledru-Rollin, en publiant le répertoire général du *Journal du Palais*, y mit une introduction d'un véritable intérêt historique. Ulpien, dit-il, a justement défini le droit la connaissance des choses divines et humaines : le droit comprend, en effet, le relatif et l'absolu, le contingent et le nécessaire. En Allemagne l'école historique dont Savigny est le maître ne voit que l'élément nécessaire, absolu, et nie que l'homme puisse le modifier; l'école philosophique inspirée de Kant fait du droit une pure création de l'esprit humain; chacune des deux n'aperçoit qu'une partie de la vérité. L'école française, au contraire, a su reconnaître l'importance respective des deux éléments. Voltaire et ses disciples n'y arrivèrent pas encore, parce que, forcés de lutter contre l'absolu en poli-

1. Citons aussi l'ouvrage de Dulaure, *Histoire de la Révolution française, depuis 1814 jusqu'à 1830*, 1838. « La Révolution française, dit-il dans la préface, nous apparaît comme un immense drame dont le dénouement restera suspendu, aussi longtemps que le principe égalitaire, en vertu et au profit duquel cette Révolution a commencé et se prolonge, n'aura pas triomphé de toutes les résistances ».

2. *Revue indépendante*, juin 1846, juin et octobre 1847.

tique, en religion, en droit, ils le sacrifiaient au relatif, à l'individuel : « L'individu n'était rien; il devait être quelque chose; ils voulurent qu'il fût tout ». Montesquieu, le chef de l'école juridique française, n'est pas tombé dans un pareil excès. Après lui la Révolution, inspirée par l'école voltairienne, surexcitée par la lutte contre la cour, faillit méconnaître le rôle du pouvoir, de l'autorité, mais Bonaparte corrigea ce défaut : « La tradition retrouva sa place dans la loi, le droit reprit son double caractère par l'association des choses divines et humaines; et les codes apparurent comme un majestueux monument élevé au génie français sous les auspices réunis de Louis XIV, du XVIIIe siècle et de la Révolution ». L'école française, qui a su faire le Code civil, doit aujourd'hui combattre deux nouveaux groupes d'adversaires, qui méconnaissent l'importance et l'utilité de la politique; les uns, les doctrinaires, veulent la sacrifier à la science; les autres, les socialistes, semblent n'avoir d'autre but que d'engraisser les hommes [1].

La philosophie préoccupe beaucoup les républicains et se trouve, d'après eux, étroitement liée à la politique. Religion, métaphysique, politique, réformes sociales font partie d'un tout indivisible; les philosophes doivent donc s'attacher à la synthèse, chercher un système qui donne réponse aux grands problèmes concernant Dieu, la nature et la société. Il s'agit d'arriver à une religion nouvelle qui aura pour base l'idée de progrès, pour conséquence le triomphe de la démocratie par l'association. Cette conception de la philosophie explique la sévérité des théoriciens républicains

1. Ledru-Rollin répond aux doctrinaires : « Une idée politique n'est rien, si elle n'a pour base une idée scientifique; mais une idée scientifique est jugée lorsqu'elle produit une politique funeste ». « Les socialistes, dit-il aussi, ne tiennent pas compte des aspirations de la pensée, des nobles jouissances de l'orgueil, des obligations morales qu'impose l'estime de soi-même, et de ce profond sentiment du devoir qui naît avec l'accomplissement d'un droit ». Cette introduction, datée de décembre 1844, est reproduite dans les *Discours politiques et écrits divers* de Ledru-Rollin, t. II.

pour l'éclectisme. Ils lui reprochent surtout d'étudier la vérité par fragments, de recourir toujours à l'analyse, sans aucune vue d'ensemble sur le monde et sur l'homme : sa psychologie, qui étudie l'individu isolé, ne renferme aucun élément social; son système historique aboutit à la glorification de la force; la doctrine de Victor Cousin convient à l'égoïsme de la bourgeoisie censitaire. Quant à eux, c'est la philosophie sociale qui les attire : assez indifférents à la psychologie pure, ils s'intéressent plutôt à la philosophie de l'histoire, qui leur procure le dogme fondamental de la foi nouvelle. De là vient la sympathie des écrivains démocrates pour le dix-huitième siècle : Turgot et Condorcet leur apparaissent comme les maîtres qui ont trouvé le chemin de la vérité. Comme presque tous ont un profond sentiment du divin et s'intéressent à la métaphysique, les disciples exclusifs de Condillac, à part un Armand Marrast, sont rares parmi eux, et l'athéisme leur demeure inconnu. Presque tous, ayant reçu l'empreinte du saint-simonisme, appellent de leurs vœux la doctrine qui, acceptée de tous, marquera le début d'une grande époque organique.

Les trois principaux représentants de la philosophie radicale furent Buchez, Pierre Leroux et Lamennais[1]. Buchez, après une orageuse carrière de conspirateur, était devenu saint-simonien, mais l'institution de deux Pères et le triomphe du panthéisme dans la secte l'en firent sortir dès 1829. Il fonda un journal, *l'Européen*, pour exposer ses doctrines qui se précisèrent peu après dans l'*Introduction à la science de l'homme*. On ne peut, dit-il, concevoir l'homme hors de la société; la science de la société, l'histoire, a pour fondements deux idées, celle du progrès formulée par Bacon,

1. « Nous réunissons, écrivait Jules Simon, sous le nom de *philosophie radicale* les trois différents systèmes de M. de Lamennais, de M. Leroux et de M. Buchez, parce que leur seul commun caractère est de se vouer au service des opinions politiques les plus avancées » (*Revue des Deux Mondes*, 1er février 1843). Sur le désir d'une philosophie synthétique et progressive, v. les premiers numéros de l'*Européen* et un article de la *Revue encyclopédique* en janvier 1832, intitulé *De la tendance nouvelle des idées*.

et celle de l'analogie entre les facultés de l'individu et de l'humanité, qui appartient à Condorcet. Le progrès n'est pas un fait seulement humain, il existe dans tout l'univers. Les phénomènes sociaux sont régis par des principes invariables, les *constantes*, auxquels s'opposent divers obstacles, les *variations*; il faut connaître les unes et les autres, user de la synthèse comme de l'analyse; mais la synthèse est l'état le plus durable, l'état normal, celui qui procure aux hommes l'unité; la conception synthétique par excellence est la religion.

Pierre Leroux, l'ancien fondateur du *Globe*, était resté plus longtemps que Buchez dans l'école saint-simonienne; c'est la théorie d'Enfantin sur l'abolition de la famille qui lui fit suivre Bazard dans sa retraite. Ce penseur à l'âme généreuse, à l'esprit confus, étranger à la vie réelle, était plongé dans la misère et l'oubliait pour exposer et propager sa foi. Lui aussi cherche pour la société démocratique un principe religieux, car « il est impossible de traiter un peu profondément de la politique sans soulever les questions religieuses[1] ». Non content d'admirer et de vénérer comme ses maîtres Saint-Simon, Condorcet, Turgot, c'est au dix-septième siècle qu'il remonte pour y trouver, d'abord chez Pascal, puis chez Perrault et les autres défenseurs des modernes contre les anciens, l'origine de l'idée de perfectibilité. La loi de la perfectibilité préside à l'histoire et permettra de réaliser un jour l'union de tous les hommes. Ce n'est point qu'il faille supprimer la famille, la propriété, la patrie : la première donne satisfaction au sentiment, la seconde à la sensation, la troisième à la connaissance. Mais ces grandes institutions se trouvent dénaturées par l'égoïsme : celui-ci doit faire place, non pas à la charité qui ne suffit plus et qui devient à son tour égoïste, mais à la solidarité, à l'amour des hommes qui ne fait qu'un avec l'amour de Dieu; car l'humanité se confond avec Dieu, dit

1. *De la philosophie et du christianisme* (*Revue Encyclopédique*, août 1832).

Pierre Leroux qui croit cependant, par certaines distinctions subtiles, éviter le panthéisme.

Pierre Leroux, pas plus que les autres philosophes du temps, ne fuyait la polémique avec les défenseurs du passé. Adversaire acharné de l'éclectisme, il accusa Jouffroy d'avoir renié ses débuts, oublié l'article *Comment les dogmes finissent*; il démontra que Victor Cousin avait mutilé un écrit posthume de son disciple. La politique du gouvernement lui paraissait mesquine et odieuse, en comparaison de la politique idéaliste et sociale rêvée par lui : « J'ai porté, disait-il plus tard, la république dans le socialisme et le socialisme dans la république [1] ». L'écrivain finit par joindre la pratique à la théorie : retiré dans le bourg perdu de Boussac, il s'efforça, tout en publiant la *Revue sociale*, de faire progresser le pays, d'apprendre aux campagnards l'usage des engrais, de leur donner le bien-être comme préface de l'amélioration morale.

Lamennais avait des origines bien différentes. L'ancien émule de Joseph de Maistre et de Bonald montra dès 1829 des tendances démocratiques dans *Les progrès de la Révolution*; au lendemain de juillet il souhaita la république [2]; mais ce furent l'apparition des *Paroles d'un croyant* et sa rupture avec Rome qui le classèrent définitivement dans le parti républicain. Ce livre biblique, au milieu des prophéties et des anathèmes, renferme quelques idées simples et judicieuses : Lamennais veut que les hommes du peuple reçoivent l'autorisation de s'unir pour défendre leurs droits; il réclame une amélioration de leur sort, sans utopie absurde, par la bonté des uns et le travail des autres. La raison universelle lui paraît supérieure à toutes les raisons individuelles; après l'avoir cherchée dans l'Église repré-

1. *L'Espérance* (recueil paru à Jersey en 1858), p. 170.
2. « Le plus grand nombre préféreraient une république franchement déclarée, et je suis de ceux-là. Mais j'espère que la royauté sera purement nominative ». (Lettre du 6 août 1830, dans *Correspondance*, II, p. 162.) Lacordaire donna comme prétexte de sa rupture avec Lamennais que celui-ci voulait la République (Lamennais, *Lettres à Montalembert*, 12 et 26 décembre 1832, dans *Revue de Paris*, 15 octobre 1897).

sentée par le pape, il la trouve dans le peuple, dans cette *foule* qui aima et pleura Jésus-Christ condamné par les scribes et les pharisiens. Mais les doctrines socialistes rabaissent le peuple en lui offrant le bien-être avec la servitude, en faisant trop bon marché de sa dignité. Lamennais, comme Pierre Leroux, cherche les rapports entre Dieu, l'univers et l'homme; son *Esquisse d'une philosophie* est une grande synthèse qui va depuis l'ontologie et la théologie jusqu'à l'anthropologie et l'esthétique. En même temps sa fougue de polémiste se réveillait contre la monarchie de juillet, qui lui paraissait lâche au dehors, chétive et impuissante à l'intérieur. Une brochure violente, *Le pays et le gouvernement* (1840), lui valut un an de prison, mais cette condamnation ne le découragea point. Lamennais, malgré son caractère triste et mélancolique, partageait le robuste optimisme de Pierre Leroux et de Buchez, leur foi dans le progrès : « Qu'au lieu de s'abandonner à la tristesse et au découragement, écrivait-il, l'homme se réjouisse dans sa destinée, et qu'il bénisse la suprême puissance qui la lui a faite! Qu'il comprenne que la création n'offre d'autre mal que la limitation sans laquelle son existence serait impossible[1] ».

Beaucoup moins connu que Buchez, Lamennais ou Pierre Leroux, Jean Reynaud était un grave et noble penseur qui exerça une influence considérable sur ses amis républicains, Charton, Carnot, Henri Martin, Legouvé, d'autres encore. Une étroite amitié l'unit pendant longtemps avec Pierre Leroux; sortis ensemble du saint-simonisme, ils devinrent les rédacteurs de la *Revue Encyclopédique*, le premier recueil sérieux où l'idée républicaine

1. Cité par Paul Janet, *La philosophie de Lamennais*, 1890, p. 140 (Paris, F. Alcan). Défenseur au procès d'avril, Lamennais fit ensuite partie de la commission de secours pour les détenus politiques. Il dirigea quelques mois en 1837 un journal, le *Monde*. Il essaya aussi d'étudier les réformes pratiques et, dans un article de la *Revue des Deux Mondes* (1er septembre 1838), recommanda les établissements de crédit comme le meilleur moyen de faire baisser l'intérêt, d'obliger ainsi tout le monde à travailler. C'est une idée saint-simonienne.

se soit exprimée sans polémique, sans violence; plus tard tous deux entreprirent une grande Encyclopédie populaire, afin de répandre dans toutes les classes les idées et les connaissances nouvelles. Leurs opinions sur la vie future les séparèrent. Leroux pensait que l'homme accomplit son ascension vers le bien par une série d'existences successives sur cette terre; Jean Reynaud supposa que l'être humain passe d'un astre à l'autre, recommençant chaque fois une vie nouvelle, et de plus en plus rapproché de Dieu.

Un jeune philosophe républicain, très éloigné des maîtres que nous venons de voir, complètement inconnu du grand public, Charles Renouvier, se trouvait au début de sa carrière. Le *Manuel de philosophie moderne* publié par lui en 1842 contient déjà quelques-unes de ses théories principales; il condamnait, par exemple, la doctrine chrétienne du péché originel, des peines éternelles, et saluait l'apparition de l'idée de solidarité, idée humaine qui détruit la dévotion ascétique et puérile, idée divine qui rattache l'activité de chaque être aux lois éternelles de Dieu. A la différence des philosophes trop confiants dans l'instinct populaire, Renouvier rappelait qu'on doit organiser l'éducation des masses avant de leur confier le pouvoir. « Hors de là, disait-il, et tant que l'éducation sociale et politique du peuple n'aura pas été plus avancée qu'elle n'est, ni les droits et les fonctions dans la société mieux déterminés, nous serons obligés de composer des systèmes empiriques qui seront d'autant plus mauvais qu'un plus grand nombre d'ignorants aura contribué à leur constitution et à leurs modifications successives [1]. »

Les théories des philosophes démocrates ne demeuraient pas inconnues à la masse de leurs coreligionnaires politiques; les hommes d'action s'en inspiraient, le parti républicain les étudiait. Buchez trouva des disciples dans la

1. *Manuel de philosophie moderne*, p. 441.

classe lettrée, comme Bastide, et surtout chez les ouvriers; les fondateurs de l'*Atelier* le prenaient pour maître. Pierre Leroux avait une popularité plus grande; c'est lui qui gagna définitivement George Sand à la cause du socialisme idéaliste; quand son ouvrage *De l'humanité* parut, Godefroy Cavaignac publia sur ce livre, dans la *Revue du Progrès*, une longue et sérieuse étude. L'auteur des *Paroles d'un croyant*, du *Livre du peuple* était vénéré par les prolétaires : lorsqu'il fut condamné, puis lorsqu'il sortit de prison, des députations d'ouvriers vinrent le saluer. Les démocrates captifs cherchaient une consolation chez les philosophes; Barbès condamné à mort, s'attendant à périr le lendemain, se rappelait avec joie la doctrine de Jean Reynaud sur les migrations de l'âme immortelle à travers les astres; Huber, prisonnier depuis de longues années, lut un article de Pierre Leroux que lui faisait passer un autre détenu, et s'en inspira pour tenter, dans une nuit de méditation, une sorte de synthèse religieuse [1]. Ainsi un lien étroit unissait les penseurs et les militants de la démocratie.

Il est un philosophe que nous n'avons point cité parmi les maîtres du parti; c'est Auguste Comte. Son influence, en effet, demeura médiocre. Comte avait des rapports amicaux avec les républicains, surtout avec Marrast, et figura parmi les défenseurs d'avril; lui-même parlait de la forme républicaine sans répugnance [2]; enfin c'est dans le *National* que Littré, l'ami d'Armand Carrel, membre actif du parti, donna le premier résumé populaire du positivisme. Toutefois une doctrine fondée sur la hiérarchie des hommes ne pouvait convenir aux adorateurs de l'Égalité; la rigueur scientifique de Comte et son athéisme raisonné devaient déplaire à ces démocrates sentimentaux et déistes.

1. Barbès, *Deux jours de condamnation à mort*; Huber, *Nuit de veille d'un prisonnier d'État*.
2. Il refusa un jour de servir dans la garde nationale, en se disant « républicain de cœur et d'esprit ». Littré, *Auguste Comte*, p. 250 sqq.

Tous, en effet, croient en Dieu, et son nom revient fréquemment dans leurs livres. Quelques-uns arrivent à le confondre avec le monde et, comme Pierre Leroux et Lamennais, tendent vers le panthéisme tout en prétendant l'écarter; les autres, les plus nombreux, s'inspirent de la Profession de foi du vicaire savoyard; c'est le Dieu de Rousseau qui est adoré par Buchez, Louis Blanc et Raspail [1]. Presque tous ont dit adieu au christianisme, mais en conservant pour lui un sentiment de respect, en admirant sa grandeur passée. La grande différence, d'après Pierre Leroux, entre la philosophie du XVIII[e] siècle et celle du XIX[e], c'est que la première attaquait et raillait le christianisme, tandis que la seconde lui rend justice. Félix Pyat donnait à la *Revue du Progrès* un article assez vif contre le clergé catholique; Louis Blanc ne l'inséra qu'en y ajoutant une note pour déclarer la tâche du voltairianisme finie et l'œuvre de l'Église digne de vénération [2]. Le Christ demeure pour eux le précurseur des temps modernes, et l'Évangile le bréviaire de la démocratie. Tous répéteraient volontiers le mot de Camille Desmoulins sur le sans-culotte Jésus. Ce ne sont pas seulement Lamennais et Buchez qui en parlent : Barbès l'invoque en attendant la mort; des prolétaires le nomment dans leurs brochures [3]. Ledru-Rollin écrit dans sa première profession de foi électorale, en comparant le peuple au Crucifié : « Ils

1. Une brochure des Amis du peuple demandait en 1831 la religion naturelle. « Cette religion, dépouillée de tout mysticisme, de toute idée superstitieuse, n'admet d'autres dogmes que l'existence de l'être suprême et l'immortalité de l'âme ». (*La voix du Peuple*, Lb [51]1113.)

2. Leroux, *De la philosophie et du christianisme* (*Revue Encyclopédique*, août 1832). — Louis Blanc dit dans cette note : « Continuer Voltaire aujourd'hui serait dangereux et puéril. A chaque époque son œuvre! Celle de notre temps est de raviver le sentiment religieux, de combattre les insolences du scepticisme et de railler ses railleries... C'est donc au nom du sentiment religieux, c'est pour assurer son triomphe, que nous dénonçons les iniquités et les momeries qui tendent à le discréditer en se couvrant de son masque. » (*Revue du Progrès*, I, p. 246.)

3. Laponneraye dit dans la notice qui précède son édition de Robespierre : « Jésus, Rousseau, Robespierre, trois noms qui marchent inséparablement et qui se déduisent logiquement les uns des autres comme les trois termes d'un même théorème ».

l'appelaient roi aussi, les Pharisiens d'une autre époque, ce Révélateur d'une religion nouvelle, qui venait prêcher aux hommes l'égalité et la fraternité ». Plusieurs démocrates, à l'exemple de Lamennais, commentent l'Évangile : « Dans le temps où j'étais bien malheureux, écrit Raspail, un instinct secret me portait à ne jamais m'enfoncer dans la solitude des forêts, qui sont le temple de la consolation, sans avoir dans une poche le *Phédon* de Platon, ce testament de Socrate, et dans l'autre l'Évangile des Apôtres, ce testament de Jésus [1] ».

Les républicains reprochaient au clergé catholique d'aller précisément contre l'Évangile, de se faire le défenseur des rois et des grands, l'adorateur du veau d'or [2]. L'esprit de réaction cléricale, la lutte contre la liberté se personnifiaient depuis deux siècles dans la Compagnie de Jésus. Le parti démocratique montra peut-être moins d'ardeur que les libéraux voltairiens dans le combat contre cet ordre fameux; c'était Thiers qui dirigeait contre la Compagnie un réquisitoire complet; c'était Dupin qui disait aux ministres : « Soyez implacables. » Les articles de Génin dans le *National* ne dépassaient point par la violence du ton ceux de Libri dans le *Journal des Débats*. Cependant Michelet et Quinet réveillèrent les anciennes passions contre les enfants de Loyola; en 1843 tous deux commencèrent au Collège de France, devant un auditoire vibrant d'enthousiasme, les leçons où ils dénonçaient la Compagnie comme la forteresse de l'obscurantisme, du mensonge et de la tyrannie. En somme, quoique les républicains avant 1848 demeurent à l'écart de l'Église et redoutent son influence, il n'y a chez eux ni antipathie contre elle ni hostilité déclarée contre la religion. Quelques-uns souhaitent que

1. *Lettres sur les prisons*, I, douzième lettre.

2. Ainsi les mutuellistes lyonnais, dans leur réponse de 1834 à Charles Dupin, écrivent : « Si les églises et leur culte font l'horreur des anarchistes comme vous dites, c'est que les prêtres en ont chassé Dieu et brisé les tables de sa loi; c'est qu'ils ont trafiqué de sa divine parole ». (Rapport de Girod de l'Ain sur le procès d'avril, IV, n° 76).

l'Église se réforme elle-même, sans demander un changement trop complet; la tentative de l'abbé Châtel pour fonder une Église catholique française ne trouva guère d'adhérents que dans la classe ouvrière; Raspail lui-même, qui déclarait le célibat des prêtres contraire à la nature, ne crut pas nécessaire d'imiter l'exemple du protestantisme et demanda seulement que le clergé catholique fût recruté parmi les veufs et les vieillards. Quelques démocrates, que nous retrouverons en 1848, étaient avec une égale sincérité catholiques et républicains [1].

Ainsi le parti ne s'enlisait point dans les débats purement politiques ou économiques; ayant foi dans le progrès et dans la nature humaine, ayant conscience de suivre la voie tracée par la Révolution à tous les peuples, il cherchait à préciser l'idéal artistique, philosophique et religieux de la société future. Si nous nous plaçons en 1840, nous voyons presque en même temps Pierre Leroux publier *De l'humanité*, Lamennais l'*Esquisse d'une philosophie*, tandis que Louis Blanc fait paraître son *Organisation du travail*, Cabet le *Voyage en Icarie*, que les ouvriers buchéziens fondent l'*Atelier* et que George Sand va créer la *Revue indépendante*. Ce qui encourageait les républicains, c'était de voir tous les grands esprits, tous les privilégiés du génie pressentir et annoncer l'avènement de la démocratie : Chateaubriand, le légitimiste, disait que la république serait le gouvernement de l'avenir; Lamartine, l'orléaniste, commençait à franchir l'espace qui le séparait du parti populaire. L'exemple de 1830 avait montré comment une révolution victorieuse peut demeurer incomplète et presque stérile si les triomphateurs n'ont pas un programme préparé d'avance, un but nettement indiqué. Les

1. C'était une chose exceptionnelle qu'un prêtre républicain. Citons cependant une brochure anonyme de 1833, *Le gouvernement de Louis-Philippe et le clergé... par un prêtre républicain* (Lb [51]1931). Un curé lorrain, l'abbé Verdun, fut révoqué en 1835 après avoir envoyé au *Patriote de la Meurthe* une série de lettres républicaines (Verdun, *La république*, Lb [51]2393).

républicains travaillaient donc à faire les lois de la démocratie future. Ils croyaient avoir du temps devant eux, puisque le gouvernement de Louis-Philippe était fort et durable. Mais les événements vont quelquefois plus vite que les impatients eux-mêmes ne s'y attendaient; les radicaux se trouvèrent maîtres de la France avant d'avoir pu achever ce grand travail doctrinal et scientifique.

CHAPITRE VIII

La révolution de février.

I

Nous n'avons plus guère parlé du parti républicain dans les départements depuis 1835. La loi de 1834 et le procès d'avril tuèrent les associations provinciales; les lois de septembre firent disparaître au moins trente journaux locaux, et le grand élan de propagande qui gagnait chaque jour depuis 1832 s'arrêta soudain. Ce désastre eut pour causes non seulement les obstacles suscités par les lois répressives, mais l'aversion que témoigna la plus grande partie de la France à tous les hommes de désordre, aux insurgés de Lyon, aux prétendus complices de Fieschi. Un écrivain affirma bientôt que le vieux parti républicain n'existait plus dans les départements [1]. C'était une exagération. Il resta dans toutes les grandes villes des groupes de démocrates; la plupart, à l'exemple des Parisiens, avaient renoncé aux sociétés secrètes et cherchaient plutôt un centre de ralliement dans les bureaux des journaux. Toulouse et Lyon sont les seules villes, à ce qu'il semble,

1. Scudo, *Les partis politiques en province*, 1838 (Lb [51]4898). Dans cet écrit fort curieux, l'auteur montre l'échec simultané des révolutionnaires et des romantiques : « La province dont vous vous êtes tant moqués, la province n'a pas voulu de vous; son rare bon sens, que vous qualifiez de bêtise, a su repousser les doctrines réchauffées de la Montagne et la forme littéraire qui en faisait le pendant » (p. 173).

où des associations républicaines militantes aient duré pendant tout le règne.

A Lyon les républicains amis du *National* possédaient un organe, le *Censeur*, qui avait remplacé le *Précurseur* en novembre 1834; assez peu lu d'abord, il acquit une situation meilleure lorsqu'on eut, à la fin de 1836, confié la rédaction à Rittiez. Celui-ci, ancien carbonaro, combattant de 1830, après avoir plaidé à Paris quelques procès politiques, était allé à Moulins prendre la place d'Achille Roche au *Patriote de l'Allier* qui disparut devant les lois de septembre. Écrivain de talent, il releva très vite le *Censeur* et, malgré sa modération, ne craignit pas d'aborder les questions ouvrières toujours si intéressantes pour une ville comme Lyon; lors de son arrivée le *Censeur* ouvrit une souscription pour les ouvriers malheureux, mais le préfet la fit avorter en menaçant les souscripteurs de leur appliquer la loi sur les associations [1]. Quelques démocrates influents, Bertholon et Kaufmann entre autres, secondaient Rittiez au journal. La portion belliqueuse du parti lyonnais forma des sociétés secrètes en relations avec Paris; après 1840 la capitale envoya un délégué, qui n'était autre que le policier de la Hodde, pour discuter les chances d'une prise d'armes : le projet fut reconnu impraticable [2]. A côté des révolutionnaires il y avait les communistes pacifiques, les icariens disciples de Cabet, qui, tout en désirant la république, voulaient commencer aussitôt les réformes possibles. Plusieurs organisèrent des réunions périodiques fort agréables : on y récitait des fables, on chantait des chansons composées par quelques jeunes gens, on s'amusait franchement et à bon compte. Comme les pacifiques s'entendaient mal avec les violents, Cabet se rendit à Lyon afin de rétablir l'accord; sa bonté cordiale et son langage d'apôtre firent grand effet sur les ouvriers, qui

1. *National*, 18 et 29 décembre 1836, 29 mars 1837.

2. De la Hodde, *Histoire des sociétés secrètes*, l. II, chap. VI et VII. Les chefs lyonnais les plus actifs étaient Callès et Bonnardel.

parlèrent désormais du *père* Cabet comme du *père* Raspail. Les icariens organisèrent publiquement une société des bibliothèques, où l'on payait cinquante centimes par mois pour acheter des brochures et des livres; les sociétaires, après les avoir finis, les prêtaient au dehors pour amener de nouvelles conversions; les icariens entreprirent aussi, d'accord avec les républicains, d'organiser un enseignement populaire. Parmi les ouvriers républicains beaucoup s'exhortaient mutuellement à favoriser la propagande en observant les bonnes mœurs, en donnant un exemple salutaire. De nouvelles sociétés secrètes venaient se former en face de ces associations vivant au grand jour [1].

A Toulouse les passions étaient plus vives, le langage plus violent. Le journal radical, l'*Émancipation*, bien dirigé par Paya, continuait à vivre, heureusement sorti de toutes les crises; il dut en partie ce résultat aux brillants articles de Ribeyrolles, un fougueux méridional, de famille noble, qui avait refusé de devenir prêtre et qui avait mené pendant dix ans à Paris la vie précaire de professeur libre s'essayant au journalisme. Son talent de publiciste le fit appeler par la *Réforme* en 1846 pour seconder Flocon. Les ouvriers lisaient un journal mensuel, la *Voix du peuple*, spécialement rédigé pour eux. Les partis à Toulouse ont été le plus souvent violents et prêts à l'émeute; cependant les troubles qui éclatèrent en 1841 à propos du recensement ne paraissent en aucune façon causés par les républicains. Mais deux ans plus tard le gouvernement crut tenir une grande conspiration, et le jury eut à prononcer en août 1843 sur ce qu'on nomma le complot de Toulouse. D'après l'acte d'accusation il y avait là une Société des communistes, dirigée par le peintre Gouhenant qui, très influent auprès des ouvriers, correspondait avec Cabet à Paris et le comité révolutionnaire à Lyon; ses principaux agents, un typographe d'Agen, un pharmacien d'Auch, un

1. Commissaire, *Mémoires et souvenirs*, I, p. 97-107.

oculiste de Montpellier, l'aidèrent à former la Division méridionale, partagée en sections de douze membres, avec le comité central à Toulouse et des comités locaux à Condom, Agen, Auch, Nérac, Béziers, Albi. Gouhenant réunit un congrès général de l'association, où vint le délégué de Paris, le communiste Laponneraye; parmi les missionnaires les plus actifs pour la propagande figurait Jacques Imbert, voyageur en vins, amnistié depuis 1837. Le jury acquitta les douze accusés présents, grâce à la plaidoirie du député Joly, chef du parti républicain dans la Haute-Garonne. L'accusation était-elle justifiée? Rien ne nous a permis de la contrôler; il y eut certainement un essai d'organisation, mais la haine du gouvernement pour toute société politique a pu faire considérer comme dangereux des groupements inoffensifs [1].

A part Lyon et Toulouse, on ne trouve pas trace de sociétés secrètes, mais seulement des groupes d'opposants républicains, souvent mêlés aux partisans de la gauche dynastique. Ils étaient assez nombreux dans le Midi. A Perpignan, par exemple, la popularité d'Arago, vainement combattue par le général de Castellane, entretenait une grande ferveur démocratique. Marseille, enrichie par les expéditions d'Algérie, se ralliait au gouvernement; cependant vers la fin du règne les démocrates parvinrent à ressusciter le *Peuple souverain*, l'ancien journal de Maillefer et d'Imbert. L'Est, la région républicaine par excellence, paraissait abandonner peu à peu le parti. A Dijon, à Grenoble, le *Courrier de la Côte-d'Or* et le *Patriote des Alpes* entretenaient avec peine l'esprit démocratique; cette dernière feuille, inspirée par l'avocat Saint-Romme, avait succédé au *Dauphinois*. L'esprit d'opposition demeurait plus vif en Alsace et en Lorraine : à Strasbourg les électeurs étaient d'humeur indépendante, et la maladresse d'un préfet leur fit élire en 1837 un avocat très estimé des

1. V. l'acte d'accusation dans la *Réforme*, 26 août 1843.

radicaux, Martin (de Strasbourg); la garde nationale à Strasbourg, à Metz et parfois à Nancy témoignait de tendances très avancées [1]. Mais peu à peu les électeurs changèrent d'avis; les chefs républicains, tout en gardant leurs convictions, se retirèrent de la lutte, et le *National* dut constater l'écrasement des siens dans une région où la démocratie avait tant d'adhérents [2]. Dans le Nord les républicains ne comptaient pas; cependant quelques journaux défendaient leur cause et Frédéric Degeorge continuait à rédiger le *Progrès du Pas-de-Calais*, souvent poursuivi, toujours acquitté par le jury. A cet organe déjà ancien vint se joindre une nouvelle feuille, l'*Impartial du Nord*, fondé à Lille par l'ardent révolutionnaire Delescluze. Dans l'Ouest on ne trouvait guère de républicains, sauf à Nantes et à Poitiers : à Nantes les frères Mangin, après avoir dirigé le *Breton*, continuaient la même politique au *National de l'Ouest*; à Poitiers un journal bien rédigé, l'*Écho du Peuple*, rencontrait chez les jurés une grande bienveillance puisque dès le mois de mai 1838 il en était à son vingt-quatrième procès et à son vingt-quatrième acquittement [3]. Le Centre était de plus en plus inerte : à Clermont-Ferrand le départ de Trélat fit un vide irréparable; la *Revue du Cher*, qui avait essayé de reparaître à Bourges, ne dura pas longtemps. C'était Michel (de Bourges) qui lui chercha des soutiens pendant quelques mois; mais le fougueux avocat, envoyé à la Chambre par Niort, se montra médiocre à la tribune, quitta bientôt la politique et finit par déclarer publiquement que la démagogie l'avait dégoûté de la démocratie [4].

Les républicains provinciaux regardaient toujours vers Paris, attendant des instructions et un mot d'ordre. Les deux grands journaux parisiens se disputèrent la direction

1. *National*, 10 novembre 1836, 16 novembre 1837, 3 août 1838.
2. *National*, 10 décembre 1845.
3. *National*, 27 mai 1838.
4. *Réforme*, 22 mars 1847.

de ces adhérents épars dans toute la France. Une correspondance parisienne, organisée par le publiciste Degouve-Denuncques, avait sa demeure dans les bureaux du *National*. La *Réforme* envoyait dans les grandes villes, pour solliciter des abonnements nouveaux, un voyageur actif et bruyant, Caussidière, le révolutionnaire de Saint-Étienne, qui promena ainsi à travers les départements sa gigantesque personne et sa faconde de commis-voyageur, cachant sous des dehors vulgaires beaucoup de finesse et de bon sens. Les prolétaires démocrates recevaient aussi quelquefois des missionnaires; ainsi Flora Tristan, une femme écrivain qui joignait des convictions républicaines à des tendances féministes, fit une tournée de conférences pour exhorter les ouvriers à former des associations qui s'occuperaient tout d'abord de loger gratuitement les invalides [1]. La province n'avait pas l'ombre d'initiative; on ne s'y remuait que si Paris le demandait. Le *National*, par exemple, lança en 1839 la pétition pour la réforme électorale; on signa des listes, on fit quelques banquets, puis tout s'arrêta; en 1843 quand la *Réforme*, sur l'appel de Ledru-Rollin, commença un pétitionnement pour l'organisation du travail, le succès fut moins grand encore. Beaucoup de gens avaient peur de signer; les femmes d'ouvriers empêchaient leurs maris de prendre part à ces manifestations, car les patrons les congédieraient [2].

Le rédacteur en chef du *Courrier de la Côte-d'Or*, Morel, présenta le tableau des difficultés au milieu desquelles la presse provinciale avait à se débattre [3]. Le journal démocratique se vend mal, dit-il; les annonces judiciaires lui sont refusées au profit des feuilles gouvernementales; il devient donc maintes fois nécessaire de recourir à la générosité des actionnaires, des patriotes un peu aisés, mais quand ces appels sont trop fréquents les ressources taris-

1. Commissaire, *Mémoires*, I, p. 108.
2. Commissaire, I, p. 110.
3. *Réforme*, 3 décembre 1843.

sent et le dévouement se lasse. Le rédacteur, mal vu, surveillé de près, risque toujours de froisser quelqu'un, de sembler trop hardi et presque révolutionnaire. Ajoutons à ce tableau les persécutions du pouvoir : malgré la clémence du jury le parquet poursuivait souvent, et il suffisait d'une ou deux condamnations pour grever le journal de lourdes amendes. De plus. le gouvernement tenait les imprimeurs par son droit de leur retirer le brevet : un imprimeur à Caen ne consentit à recevoir chez lui un journal d'extrême gauche qu'en se réservant la faculté de faire effacer tout ce qu'il jugerait trop vif contre la monarchie, la préfecture et la religion; un autre tua net un journal en cessant brusquement de lui donner l'usage de ses presses [1]. Malgré ces obstacles la cause démocratique ne pouvait se passer des feuilles départementales, et à Paris on les encourageait le plus possible; le *National*, qui faisait parfois de longues citations des principaux journaux démocratiques, déclara qu'ils avaient le droit de reproduire gratuitement tous ses articles, y compris les romans-feuilletons; la *Réforme*, comme autrefois le *Réformateur*, les exhortait à secouer le joug de la capitale, à ne plus accepter d'opinions toutes faites, à se préoccuper de questions sociales et d'enquêtes précises sur la situation des classes ouvrières, dans leur région [2]. Un journaliste d'Angoulême, Babaud-Laribière, lança, mais sans résultat, l'idée de congrès périodiques pour la presse départementale [3]. La fondation de l'*Éclaireur de l'Indre* par George Sand, coïncidant avec celle du *Bien public* à Mâcon par Lamartine, indiquait un essai de réveil départemental qui rencontra peu d'imitateurs.

Néanmoins, si la République demeurait inconnue dans les campagnes, il y avait dans presque toutes les villes moyennes ou grandes un certain nombre de républicains; les uns étaient surtout des gens remuants et tapageurs,

1. *Journal du Peuple*, 25 février 1838; *National*, 9 septembre 1843, 20 mars 1845.
2. *National*, 26 janvier 1843; *Réforme*, 19 décembre 1843.
3. *Réforme*, 30 octobre 1844.

« les casseurs d'assiettes, les trimbaleurs », comme les appellera bientôt Renan [1], qui aimaient signer des protestations à tout propos; les autres étaient des hommes sérieux, dédaigneux de toute supériorité non acquise par le travail ou le mérite, sincèrement démocrates dans le beau sens du mot, préoccupés d'instruire le peuple et de moraliser toutes les classes. Un petit groupe de ces philanthropes fervents se réunissait à Saint-Quentin autour du futur représentant Théophile Dufour : son frère Félix Dufour, Davin, le journaliste Souplet, l'historien Henri Martin étudiaient avec lui les moyens de faire triompher la république [2]. A Limoges un parti plus nombreux suivait dans la même voie les principaux avocats de cette ville, surtout Bac, légiste philosophe, ancien disciple du saint-simonisme, grand admirateur de George Sand : ses compagnons habituels étaient des avocats, Allègre et Coralli, des journalistes, Léopold Duras et Peauger, enfin quelques doux rêveurs [3].

Plus d'une petite ville où l'on connaissait à peine le mot de république renfermait un ou plusieurs habitants qui, ayant lu par hasard un des livres publiés par les penseurs parisiens, se trouvait converti à la cause démocratique. Ainsi un modeste tailleur habitant à Neuvy-Saint-Sépulcre, petit bourg de l'Indre, éprouva une illumination de ce genre après la lecture des *Paroles d'un Croyant*. Rien de plus touchant que les lettres naïves, pleines de fautes d'orthographe, qu'il écrivit pendant dix ans à Lamennais pour lui exprimer son admiration. C'est un bonheur pour ce disciple convaincu d'avoir été autorisé par le maître à lui faire une redingote; en l'envoyant il écrit : « O! si j'étais près de vous, vos habits ne seraient jamais chiffonnés ni piqués, ils seraient bien soignés! » Ce *lamenniste*, comme il s'intitule, apprend à lire à sa petite fille dans les *Paroles*

1. Renan et Berthelot, *Correspondance*, p. 35.
2. Jules Simon, *Mignet, Michelet, Henri Martin*, p. 319 sqq.
3. Babaud-Laribière, *Lettres charentaises*, 1865, I, p. 171 sqq.

d'un Croyant prête le livre dans le village et en lit des passages aux jeunes gens. Les riches lui retirent leur pratique en l'accusant de vouloir la révolution et la loi agraire; le curé l'attaque en chaire et prodigue à Lamennais les injures : la propagande continue quand même, et il est fier de citer trente et une personnes du pays qui, grâce à lui, s'inspirent du maître[1]. Ce que le tailleur Dessoliaire faisait dans l'Indre, plus d'un démocrate isolé le faisait ailleurs. Ainsi, dans une petite ville de la Nièvre un vigoureux pamphlétaire, Claude Tillier, fils du peuple comme Hégésippe Moreau, lança des attaques répétées contre les puissants du jour et appela de tous ses vœux la grande transformation attendue par la démocratie. Le pauvre maître d'école de Clamecy ne parvint pas plus que Moreau à forcer l'attention des contemporains; quand il fut mort on publia ses œuvres, et Félix Pyat chanta ses louanges comme il l'avait fait pour l'auteur du *Myosotis*[2].

Y avait-il des républicains dans l'armée? Le nombre en était fort restreint, sauf parmi les sous-officiers intelligents et ambitieux. Le procès d'avril avait révélé que la garnison de Lunéville contenait un groupe de sous-officiers démocrates[3]. Ce furent des militaires du même grade qui préparèrent deux ans plus tard le complot de Vendôme, jugé par le conseil de guerre en décembre 1836. Leur chef Bruyant, brigadier de hussards, avait entraîné quelques hommes à la révolte sans leur dévoiler son but; il le

1. Ces lettres ont paru dans la *Nouvelle Revue rétrospective*, 1897, p. 289 sqq.

2. Les œuvres de Claude Tillier, avec préface de Félix Pyat, parurent en 1846, en 4 volumes. Les deux premiers contiennent des romans, les deux autres des pamphlets; plusieurs de ces écrits se rapportent à des questions locales et sont dirigés contre Dupin, député de la Nièvre, ou contre l'évêque de Nevers; mais la plupart traitent des questions générales, par exemple le suffrage universel, la réforme sociale, les superstitions du clergé.

3. Ce n'étaient pas les seuls; Pasquier disait qu'on aurait pu impliquer dans ce procès plus de quatre-vingts sous-officiers. En 1836 on découvrit dans un régiment de Tours une société révolutionnaire, puis dans la garnison de Paris un complot contre les Tuileries. (Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de juillet*, II, p. 242; III, p. 41).

déclara bien haut devant les juges, en faisant une profession de foi républicaine. On trouva dans ses papiers trois proclamations préparées par lui : la première exposait les vices de l'organisation sociale, contraire à la nature qui a créé tous les hommes égaux; la seconde énumérait les droits naturels de tous les hommes; la troisième se rapportait à l'organisation administrative de la république future, ayant pour base l'indépendance de la commune. Bruyant et les autres meneurs furent condamnés, les inférieurs acquittés; cet essai de révolte militaire demeura d'ailleurs une exception [1]. Beaucoup de sous-officiers lisaient volontiers; vers 1840 ce fut chez eux une véritable passion qui décida le gouvernement à créer des bibliothèques régimentaires; mais ils aimaient mieux lire le *National*, la *Réforme*, la *Sentinelle de l'Armée*, tandis que les sous-officiers de l'artillerie et du génie prenaient goût au journal fouriériste, la *Démocratie pacifique* [2]. Parmi les soldats, les remplaçants appartenaient le plus souvent à une origine trop basse pour être capables de songer à des questions politiques; c'étaient plutôt les soldats amenés par le tirage au sort qui s'y intéressaient, mais en infime minorité. Un ouvrier lyonnais, Commissaire, qui avait reçu quelque éducation sociale dans les réunions icariennes, tenta de mener une propagande active parmi ses compagnons quand il fit son service militaire à Metz, puis à Strasbourg; un soldat l'ayant dénoncé, le lieutenant de sa compagnie le prévint de faire disparaître toute publication suspecte et lui dit : « Je suis républicain aussi, mais je n'ai que mon épaulette pour toute fortune; je suis obligé de taire mes opinions. Venez me voir, vous lirez la *Réforme* chez moi, si vous voulez ». Les opinions politiques de Commissaire ne l'empêchèrent pas d'être proposé comme caporal peu de temps après [3]. La même tolérance d'un

1. *National*, 12-14 décembre 1836.
2. Boichot, *La Révolution dans l'armée française*, 1865 (Lb 55 3074).
3. Commissaire, *Mémoires*, p. 140 et 148.

pouvoir sûr de sa force fit qu'à l'armée d'Afrique des républicains notoires, Cavaignac et Bosquet, obtinrent un avancement rapide, et que le premier put garder longtemps auprès de lui son frère, l'ennemi déclaré de la dynastie. Malgré les avances du *National*, l'armée ne contenait point d'éléments républicains.

Les rapports du parti démocratique avec les autres adversaires de la monarchie de juillet demeuraient assez rares, bien qu'on lui offrît souvent des alliances. Parmi les légitimistes, le directeur de la *Gazette de France*, Genoude, continuait à rechercher les républicains et déclarait l'approbation de leurs chefs plus précieuse pour lui que celle des souverains européens [1]; en province il y avait quelquefois des alliances contre le candidat gouvernemental : c'est ce qui fit à Marseille le succès de Berryer [2]. Mais d'ordinaire les républicains demeuraient défiants, et les plus modérés, ceux du *National*, refusèrent d'admettre les légitimistes dans la ligue formée pour la réforme électorale et contre le ministère Guizot [3]. Les bonapartistes, que l'on avait crus un moment ralliés à la république, possédèrent bientôt un nouveau prétendant. Comme les démocrates repoussaient toute restauration monarchique, les échauffourées de Strasbourg et de Boulogne trouvèrent en eux des juges aussi durs que les dynastiques. Quelques mois avant la seconde Louis Blanc, répondant à l'auteur des *Idées napoléoniennes*, lui disait : « Vous nous proposez ce qui fut l'œuvre de votre oncle, moins la guerre? Ah! monsieur, mais c'est le despotisme moins la gloire, c'est le servilisme des cours moins les exaltations de la victoire, ce sont les grands seigneurs tout couverts de broderies moins les soldats tout couverts de cicatrices, ce sont les courtisans sur nos têtes moins l'Europe à nos pieds, c'est un grand nom moins un grand homme, c'est l'Empire

1. Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, V, p. 360.
2. V. dans H. de Lacombe (*Vie de Berryer*, II, p. 124) le banquet offert à Berryer par les légitimistes et les républicains réunis.
3. *Réforme*, 2 et 3 mai, 6 août, 19 octobre 1844. *National*, 6 avril 1844.

enfin moins l'empereur [1] ». Louis Bonaparte n'avait pourtant pas ménagé les offres aux radicaux; en juin 1840 il les renouvela d'une manière si pressante que le *National* chargea Frédéric Degeorge d'aller à Londres voir le prince. L'entretien eut lieu : le fils du roi Louis déclara la république impossible, l'empire nécessaire : « Puisqu'il en est ainsi, conclut Degeorge, nous vous recevrons à coups de fusil ». Mais un an après Boulogne, Louis Bonaparte se trouvait captif à Ham, solitaire, oublié; quand il fit appel à Degeorge, celui-ci très ému vint le voir, trouva chez le prince prisonnier des opinions démocratiques sincères et publia plusieurs articles de lui dans le *Progrès du Pas-de-Calais*. D'autres républicains se présentèrent au château de Ham. Louis Blanc, qui avait loué la dignité de Bonaparte en présence des pairs, vint le voir, soit pour lui demander quelques renseignements destinés à l'*Histoire de dix ans*, soit pour répondre à un appel du captif. On causa longuement. Louis Blanc affirma que la république était nécessaire, mais accepta l'idée de confier au prince le pouvoir exécutif, en le subordonnant aux comités révolutionnaires (dans un gouvernement révolutionnaire) ou à l'Assemblée nationale (dans un gouvernement régulier). Un autre membre du parti, le journaliste Peauger, avait depuis longtemps cette idée que la république, si peu connue, si impopulaire en France, devait se servir du grand nom de Napoléon pour faire triompher la cause démocratique en donnant la présidence à Louis Bonaparte. Il vint exposer ses vues au prince qui le reçut très bien et parut complètement d'accord avec lui; Peauger repartit plein d'espoir, disant à ceux qui lui conseillaient la méfiance : « Il sera temps de se retirer de lui lorsqu'il oubliera ses promesses [2]. » Beaucoup de démocrates con-

1. *Revue du Progrès*, II, p. 112. — Dès 1835, Persigny était allé faire une visite à Carrel (Laity, *Le prince Napoléon à Strasbourg*, 1838).

2. Elias Regnault, *Histoire de huit ans* (2e édition), I, p. 174 sqq. et 314 sqq. (Paris, F. Alcan). Regnault dit que Louis Blanc vint chercher des renseignements historiques; Louis Blanc raconte que Bonaparte le remercia

servaient donc l'espoir de maîtriser cette force et de la faire servir au triomphe de l'égalité politique sans compromettre la liberté [1].

Quant aux relations des républicains français avec les réfugiés étrangers alors si nombreux à Paris, nous avons là-dessus peu de renseignements précis. Ces rapports existèrent cependant avec les émigrés des trois peuples qui intéressaient le plus les démocrates, avec les Polonais, les Allemands et les Italiens. Les plus nombreux et les plus sympathiques de tous, les Polonais, comptaient beaucoup d'amis dans la gauche dynastique ou radicale. Les réfugiés nobles considéraient comme leur chef le prince Czartoriski et vivaient en bons termes avec la monarchie de juillet; la plupart des autres, à Paris surtout, se rattachaient au parti révolutionnaire polonais et trouvaient des alliés naturels dans les démocrates français. Au banquet polonais du 29 novembre 1840, par exemple, on invita Garnier-Pagès, Buchez, Bastide, et l'on voulut adjoindre François Arago comme président à Rybinski, mais le ministère menaça d'interdire le banquet si des Français devaient y prendre la parole [2].

Les Italiens avaient trouvé en France un accueil aimable, moins chaleureux pourtant qu'ils ne l'espéraient; aussi leurs sympathies pour notre pays furent-elles médiocres. Le professeur Michel Amari se plaignait que la politesse

pour un article de la *Revue du Progrès* et le pria de venir (*Révélations historiques*, II, p. 219). Louis Bonaparte eut aussi des relations avec le député Joly pour aider la *Réforme* à vivre (Regnault, *ibid.*). Quant à Peauger, il tint parole : nommé directeur de l'Imprimerie Nationale en 1849 par le Prince-Président, il lui envoya sa démission après la loi du 31 mai 1850, par une lettre contenant ces mots : « Je vous avais compris un rôle tout populaire. Je vous avais rêvé le chef initiateur et modérateur à la fois de la grande démocratie française... Je ne suis qu'une conscience d'honnête homme qui vous donne un des derniers avertissements sincères que vous recevrez peut-être ». (La *Presse*, 1er juillet 1850).

1. Les tentatives de Louis Bonaparte pour entrer en rapports avec Godefroy Cavaignac par l'intermédiaire de Mme Cornu restèrent sans résultat. il eut aussi des relations avec Carnot et George Sand et fit quelques articles dans le *Guetteur de Saint-Quentin*, rédigé par Souplet.

2. Elias Regnault, II, p. 50.

française cachât beaucoup d'indifférence [1]. Quant à Mazzini, rarement il laissa échapper l'occasion de protester contre la primauté que les radicaux parisiens s'attribuaient sur la démocratie européenne, de revendiquer les droits de la Péninsule et de la pensée italienne. Dès 1834 un article de lui sur ce sujet parut dans la *Revue républicaine*. La révolution de 1789, dit-il, ne fut pas le commencement de l'avenir, mais seulement la fin du passé; elle s'occupa des droits de l'individu, et non de l'humanité. La France d'aujourd'hui ne possède pas plus que les autres nations l'initiative révolutionnaire; dans la presse républicaine elle-même on trouve des idées arriérées telles que l'hostilité contre l'Angleterre, le désir d'annexer la Savoie, la condamnation de l'unité italienne. Les peuples européens doivent maintenant s'émanciper de la France comme celle-ci doit s'affranchir du XVIII[e] siècle [2].

Les réfugiés allemands étaient en grand nombre à Paris après 1830. Si Henri Heine devint bientôt l'ami du gouvernement, Bœrne était lié avec les radicaux, surtout avec Raspail, qui inséra des articles de lui dans le *Réformateur* et qui prononça un discours à ses funérailles. Un professeur venu d'outre-Rhin, Venedey, fit paraître à Paris un journal allemand, *Der Geächtete*, qui fut cité avec éloges par la *Revue républicaine* [3]. Il fonda aussi une société révolutionnaire, le *Bund der Geächteten*, imitée de celle des Droits de l'homme, et que la police découvrit en 1840; on y lisait, on y commentait sans cesse les *Paroles d'un*

1. Daniel Halévy, *Michele Amari* (*Revue de Paris*, 1er mars 1897). V. Mamiani, *Parigi or fa cinquant'anni* (*Nuova Antologia*, 15 octobre 1881).

2. *Revue républicaine*, IV. Une note de la rédaction, qui accompagne cet article, défend contre Mazzini les Montagnards, qui ont toujours songé à l'humanité, et montre qu'en fait la France seule peut commencer l'affranchissement de la démocratie. Louis Blanc avait publié dans le même recueil (t. II) un article élogieux sur la *Jeune Italie*. Mazzini, caché à Marseille pendant un an chez Démosthènes Ollivier, y avait reçu la visite de Carrel (Émile Ollivier, *L'Empire libéral*, I, p. 257).

3. Elle en traduisit un article (t. III). Plus tard la *Revue du Progrès* publia un article de Louis Blanc sur le livre de Venedey relatif à la Prusse (t. III).

Croyant. Cette société, visant surtout à la révolution politique, renfermait un groupe socialiste qui s'en sépara pour fonder en 1836 le *Bund der Gerechten*; il entretenait des relations avec les Saisons. Mais après le 12 mai 1839 la police pourchassa toutes les sociétés secrètes, y compris celle-là, qui fut obligée de disparaître. Bientôt deux publicistes révolutionnaires, Arnold Ruge et Karl Marx, cherchèrent à créer un organe allemand où écriraient des auteurs français. Arnold Ruge désirait une alliance intellectuelle entre la France et l'Allemagne : la première, selon lui, représentait la politique et la seconde la philosophie; les collaborateurs espérés furent Lamartine, Louis Blanc, Lamennais, Pierre Leroux, Proudhon. Mais leur refus tua les *Deutsch-französische Jahrbücher* après le second numéro [1]. Plus tard, quand Marx et Engels fondèrent à Bruxelles en 1847 la Société démocratique internationale, un des vice-présidents fut le Français Imbert, et l'on entretint de Bruxelles une correspondance avec Flocon et la *Réforme*. Ce fut également ce journal qui inséra un article d'un révolutionnaire russe encore peu connu, Bakounine [2]. En somme aucun des réfugiés n'exerça une action quelque peu sensible sur le parti républicain. Celui-ci était trop sûr de sa doctrine, trop confiant dans la supériorité de la France, il possédait trop de théoriciens brillants et originaux pour chercher des exemples ou des idées au dehors. Tous les démocrates auraient volontiers répété avec Buchez : « La France sent qu'elle est le monarque du monde » [3].

1. Mehring, *Geschichte der deutschen Sozialdemokratie*, I, p. 72 sqq., 118 sqq., 261 sqq.

2. La *Réforme* du 14 décembre 1847 cite un discours de Bakounine. George Sand (*Correspondance*, III, lettre du 18 février 1848) parle d'une lettre de lui qu'elle a reçue. Sur sa collaboration à la *Réforme*, v. *Correspondance de Bakounine*, 1896, préface, p. 21 et 29.

3. *De la France*, dans le premier numéro du *Journal des sciences morales et politiques* (3 décembre 1831), qui s'appela bientôt *L'Européen*. Il y avait toujours quelques républicains français hors de France, même après l'amnistie. Ainsi à Londres existait une « Société démocratique française » qui adopta en 1840 un rapport « sur les mesures à prendre

II

Revenons maintenant au parti républicain parisien. Tout le monde vers 1846 le jugeait affaibli et décapité. Godefroy Cavaignac était mort en 1845; l'homme d'action énergique avait suivi le grand journaliste, Armand Carrel, et l'habile orateur, Garnier-Pagès. Souvent les jeunes princes morts avant de régner, le duc de Bourgogne sous Louis XIV, le duc d'Orléans sous Louis-Philippe, ont inspiré d'unanimes regrets : leur fin prématurée empêchait la réalité de démentir les espérances fondées sur eux; de même ces trois républicains, frappés en pleine vigueur, avant d'avoir connu les graves responsabilités du pouvoir, laissèrent dans le parti démocratique un souvenir mêlé d'affection et de respect. D'autres membres notables du parti, par exemple Trélat et Raspail, avaient renoncé à la politique. Trélat, bien vu du ministre Salvandy, parvenu par la voie du concours au poste de médecin de la Salpêtrière, partageait ses loisirs entre des travaux sur l'aliénation mentale et des soins gratuits aux pauvres; une bienfaisance toujours agissante lia ce démocrate, éloigné de toute pratique religieuse, avec la sœur Rosalie et Mme de Chateaubriand [1]. Raspail menait une vie aussi utile; une partie de ses journées se passait dans un dispensaire voisin de la Bastille, où il donnait des consultations

et les moyens à employer pour mettre la France dans une voie révolutionnaire, le lendemain d'une insurrection victorieuse effectuée dans son sein ». (Ce document est reproduit à la fin du livre de Victor Bouton, *Profils révolutionnaires*, et dans le rapport à la Cour des pairs sur l'attentat de Darmès).

1. Il publia plusieurs articles dans la *Revue du Progrès*. Un article nécrologique sur une infirmière de la Salpêtrière, la sœur Aurélie, contenait ce jugement : « Il n'est pas de plus étroit point de vue que celui qui fait peser inflexiblement les actes de chaque homme selon sa caste et selon son drapeau » (VII, p. 200). Les tomes IV et V renferment deux articles très intéressants de lui sur l'état hygiénique, social et moral des paysans de Picardie.

gratuites aux ouvriers du faubourg Saint-Antoine; le reste du temps il travaillait dans son logement du faubourg Saint-Marceau, menant une vie de famille exemplaire, poursuivant ses études de chimie et d'histoire naturelle, propageant cette médecine par le camphre qui obtint alors, surtout à Paris et à Lyon, une vogue considérable. Toujours hanté par le fantôme de la police, Raspail ouvrait difficilement sa porte aux visiteurs; l'un d'eux, Maxime Du Camp, accouru la nuit pour l'amener auprès d'un malade, faillit être reçu à coups de fusil : quand il sut pourquoi le jeune homme venait, Raspail le traita fort amicalement, lui confia que Louis-Philippe avait cherché à le faire assassiner, fit le voyage de Rouen pour visiter le malade et partit en refusant les deux mille francs qu'on voulait lui donner [1]. Si Raspail redevenait agressif parfois, c'était pour lutter contre les médecins, en particulier contre le doyen Orfila. Ce dernier se vengea en le faisant condamner pour exercice illégal de la médecine; Raspail, traité avec beaucoup d'égards par le ministère public et le tribunal, déclara qu'il continuerait malgré l'amende ses consultations illégales et gratuites [2].

Parmi les chefs révolutionnaires les plus actifs étaient en prison. Quelques-uns, accablés par la captivité, perdirent courage et capitulèrent devant le gouvernement. Huber, le martyr vénéré par les républicains, voulut échapper à un emprisonnement cellulaire qui tuait peu à peu sa raison; il obtint sa grâce et même s'abaissa jusqu'à offrir à la police de Louis-Philippe des renseignements sur ses anciens complices [3]. Devons-nous croire que Blan-

1. Maxime Du Camp, *Souvenirs littéraires*, I, p. 305. — Trélat, d'après ce que m'a raconté son fils, vint en sortant de prison visiter Raspail qui l'examina par un petit guichet, lui dit : « Tu es de la police », et refusa de lui ouvrir la porte.

2. V. la défense de Raspail et son procès en appel dans l'*Almanach de la France démocratique*, 1847.

3. Devant la haute cour de Bourges, au procès des auteurs du 15 mai, Monnier, secrétaire général de la préfecture de police, déclara le 23 mars 1849 que Huber s'était offert comme agent provocateur au préfet Deles-

qui, lui aussi, avait un moment faibli et fait, pour sauver sa vie, des révélations sur le parti qui le considérait comme son chef? La *Revue rétrospective* de Taschereau publia en 1848 un document rempli de détails sur l'état des sociétés secrètes en 1839; aussitôt Barbès déclara que lui et Blanqui seuls connaissaient les faits contenus dans cet exposé; Blanqui répondit qu'on avait fabriqué ce document après coup. Entre le témoignage de Barbès, que personne n'a jamais accusé de mensonge, et la vie entière de Blanqui, laquelle proteste contre le soupçon de lâcheté ou de trahison, c'est chose difficile d'arriver à une certitude; cependant il est très probable que Blanqui a cédé à un moment de faiblesse, mais sans mériter le nom de traître. Comme l'a remarqué Proudhon, ses aveux, faits lorsque tout était fini, ne peuvent point s'appeler des révélations [1].

Au milieu de cet affaissement du parti, quelques démocrates sincères venaient à penser qu'il y avait lieu de se rallier à la monarchie pour lui faire accomplir les réformes indispensables. Arago dit à ses électeurs en 1844 : « Je déclare que le gouvernement constitutionnel, monarchique et héréditaire est, suivant moi, le seul qui puisse prendre racine en France et y fructifier ». Carnot annonça lors des élections de 1846 qu'il acceptait la constitution, puis il publia *Les radicaux et la Charte* (1847) pour montrer que, « sans sortir du cadre de la Charte, mais en la rajeunissant par une interprétation toute légale, la France pouvait

sert (v. Garnier-Pagès, *Histoire de la révolution de 1848*, IX, p. 88). Huber le nia; mais plus tard il a fait un demi-aveu en présence de Louis Blanc et de Caussidière (Louis Blanc, *Révélations historiques*, II, p. 83).

1. Gustave Geffroy cherche à établir dans *L'Enfermé* (p. 148) la complète innocence de Blanqui; mais le témoignage de Barbès, les efforts de Blanqui pour échapper à une discussion en règle, enfin le témoignage du baron Mounier, membre de la Cour des pairs, me font adopter l'opinion contraire. Ed. Biré a fait une étude critique minutieuse sur ce point d'histoire (*Correspondant*, janvier 1897). Proudhon, en admettant le fait, l'a excusé : Blanqui, dit-il, a seulement « fait de l'histoire beaucoup trop tôt » (Lettre à Langlois, *Correspondance*, IV, p. 6 sqq.). M. Langlois m'a d'ailleurs dit que Barbès lui-même, en accusant Blanqui de lâcheté, ne l'avait jamais considéré comme un traître ni un mouchard.

être dotée des améliorations les plus importantes ». Le programme du parti radical devait, selon lui, se borner à la responsabilité ministérielle effective et la réforme électorale.

Quant aux républicains non découragés, leurs divisions s'aggravaient au lieu de prendre fin. On ne s'entendait pas sur les questions sociales. Ainsi des conférences dues à l'initiative des hommes de l'*Atelier* eurent lieu chez Marie; parmi les assistants se trouvaient des députés radicaux, Garnier-Pagès, Courtais, Carnot, Chapuis-Montlaville, et des publicistes, Armand Marrast, Dornès, Goudchaux, Louis Blanc, avec les principaux rédacteurs de l'*Atelier*, Corbon, Danguy, Pascal et plusieurs autres ouvriers. Les deux principaux champions furent Corbon, défenseur de l'association volontaire, et Louis Blanc, partisan de l'association obligatoire; la plupart des auditeurs, y compris Ledru-Rollin, se prononcèrent contre le système de Louis Blanc qui finit par se retirer. Le banquier démocrate Goudchaux voulait arriver à l'organisation du crédit populaire; sur sa demande la réunion décida qu'il y avait lieu de chercher des capitaux pour soutenir les associations ouvrières, quelles que fussent leurs tendances[1]. Cette résolution ne paraît pas avoir eu d'effets pratiques.

Mais le principal débat entre la *Réforme* et le *National* roulait toujours sur la méthode d'action et les alliances politiques des républicains : s'unirait-on avec la gauche et le centre gauche en vue des luttes parlementaires, afin de proposer en commun la réforme électorale? Le différend avait repris lors du discours prononcé par Ledru-Rollin au Mans le 2 septembre 1845. Très dur pour l'opposition dynastique, l'orateur plaçait Thiers au niveau de Guizot : « Vous vous figurez, disait-il, que ce sont deux systèmes opposés que ces deux hommes? Erreur, ce n'est que le même système en deux parties ». Son indulgence n'était pas plus grande pour Odilon Barrot : celui-ci, maître de

1. Garnier-Pagès, *Histoire de la révolution de 1848*, IV, p. 89. Cf. Chérest, *Marie*, p. 72.

la situation en 1839, en 1840, en 1842, n'avait-il pas toujours fini par devenir la dupe de Thiers? Trois semaines plus tard Garnier-Pagès fit devant ses électeurs un discours empreint d'un esprit tout différent, qui engagea tous les groupes de l'opposition à s'unir pour défendre la cause commune. La rupture devenait visible entre les « radicaux » et les « radicaux exclusifs »; elle s'accentua pendant l'année 1846 jusqu'au moment des élections législatives. Le *National* appliqua son programme en aidant à former le Comité central des électeurs de la Seine, dont le bureau comprenait un opposant dynastique, le président, et quatre radicaux; dans les départements les radicaux, n'ayant presque pas de candidats, votèrent en général pour la gauche. Le succès de cette ligue fut complet à Paris, la défaite écrasante en province; les radicaux s'émurent peu de cet échec et montrèrent à la gauche que, repoussée par le pays légal, elle ne pouvait se relever qu'en devenant nationale et en adoptant un programme largement réformiste. Cependant le conflit des deux journaux républicains ne cessait pas; la *Réforme* profita de la brochure de Carnot pour attaquer âprement le *National*, qui fut accusé presque de trahison; le *National* laissait dire, ou bien répondait en employant le ton dédaigneux du grand seigneur à l'égard d'un parvenu : s'il ménageait Flocon, personnage d'humeur peu endurante, c'était pour se rattraper aux dépens de Ledru-Rollin. Un instant les deux journaux se rapprochèrent dans le comité qui vint en aide aux Polonais lorsque l'Autriche annexa Cracovie; mais cet accord ne dura pas longtemps. Les étudiants républicains, suivant l'exemple de leurs chefs, se divisaient aussi en deux comités. De pareilles divisions semblaient achever la ruine du parti et le triomphe du pouvoir. Toutefois des observateurs clairvoyants constataient combien la monarchie était peu solide; il suffisait de peu de chose pour ébranler la royauté dans un pays où l'esprit devenait républicain, bien que le mot de république fît horreur.

A la Chambre les radicaux, ajournant la revendication de leur programme, se joignirent aux dynastiques pour soutenir le projet de réforme électorale modérée que déposait Duvergier de Hauranne. Dans la discussion à ce propos il fut question du suffrage universel : « Son tour viendra », s'écria Garnier-Pagès. Et Guizot de répondre, avec toute la superbe du doctrinaire : « Il n'y a pas de jour pour le suffrage universel ». Ledru-Rollin, qui avait gardé le silence dans cette occasion, parla peu après sur la crise des subsistances causée par la mauvaise récolte des céréales, et dénonça les hausses factices causées par des coalitions d'accapareurs : « Toute liberté sociale a ses limites, disait-il; la liberté du commerce, comme toute autre liberté, doit s'arrêter devant l'homicide ». La session finit par la victoire du gouvernement. Cependant le ministre de l'intérieur avait déclaré que, le pays étant indifférent à la réforme électorale, la gauche essayerait en vain de l'y intéresser. Il y avait là un défi; on le releva, et la campagne des banquets fut décidée. Toute une série de causes matérielles et morales venaient coup sur coup d'affaiblir et de déconsidérer le pouvoir; la mauvaise récolte des céréales, la maladie des pommes de terre, les inondations avaient amené la misère et provoqué des troubles qui prirent dans l'Indre les proportions d'une révolte agraire; le procès de Teste et de Cubières, l'assassinat commis par le duc de Praslin, l'agiotage sur les chemins de fer dévoilèrent l'immoralité de cette classe dominante qui prétendait garder le monopole des droits politiques.

Une réunion de députés et de journalistes fut tenue après la session chez Odilon Barrot; on y avait convié tous les groupes de l'opposition, excepté les légitimistes : les radicaux, sauf Ledru-Rollin, y vinrent sans cacher leur drapeau ni renoncer à leur programme. Un d'eux, l'éditeur Pagnerre, toujours actif, habile et plein d'initiative, exposa l'idée, conçue par lui en 1846, d'un grand banquet réfor-

miste à Paris, que suivraient d'autres manifestations pareilles dans les départements; la réunion adopta ses vues et nomma un comité mixte pour les réaliser. En sortant de là Pagnerre dit à ses amis républicains : « Je n'espérais pas pour nos propositions un succès aussi prompt et aussi complet. Ces messieurs voient-ils bien où cela peut les conduire? Pour moi, je confesse que je ne le vois pas clairement; mais ce n'est pas à nous, radicaux, à nous en effrayer. — Vous voyez cet arbre, répondit Garnier-Pagès; eh bien! gravez sur son écorce le souvenir de ce jour : ce que nous venons de décider, c'est une révolution[1] ». Le comité se constitua sous la présidence du vieux Charles de Lasteyrie, un de ces libéraux inébranlables qui avaient partagé pendant quarante ans les idées et les espérances de Lafayette. Le 9 juillet 1847 eut lieu le banquet du Château-Rouge. Ce fut un républicain, Pagnerre, qui prononça les premières paroles; quand vint le moment des toasts, les dynastiques rivalisèrent d'ardeur avec les radicaux[2]. L'exemple fut suivi dans les départements, où la bourgeoisie libérale ou républicaine s'intéressa beaucoup à ces réunions : c'était le premier président de la Cour royale qui dirigeait le banquet de Colmar; ce fut le bâtonnier Lichtenberger, républicain militant, qui présida celui de Strasbourg. On était loin des banquets purement radicaux de 1840, qui avaient disparu au milieu de l'indifférence générale. La prédiction faite douze ans auparavant par un écrivain royaliste se réalisait : la république, disait-il, n'a pu être fondée par le parti démocratique, mais elle le sera peut-être par la bourgeoisie, elle sortira plutôt du *Constitutionnel* ou du *Siècle* que du *National* ou de la *Tribune*[3].

1. Garnier-Pagès, *Histoire de la révolution...*, IV, p. 102.
2. V. Monin, *Le banquet du Château-Rouge*, 1897. Les orateurs républicains furent Recurt, Pagnerre, Marie, qui insistèrent sur les réformes politiques, et Grisier qui réclama des réformes sociales. Degeorge parla au nom des journaux provinciaux.
3. De Carné, *De la démocratie et de l'école républicaine* (*Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1835).

Les radicaux exclusifs comprirent bientôt que leur abstention ne nuisait qu'à eux-mêmes ; quelques-uns de leurs amis les désapprouvaient : ainsi Recurt, le médecin populaire du faubourg Saint-Antoine, un des fidèles de Ledru-Rollin, prenait part aux banquets. Les hommes de la *Réforme* ne pourraient-ils pas, en sortant de leur retraite, donner aux manifestations réformistes un caractère plus accentué? L'incident survenu au banquet de Cosne les encourageait : un juge radical, Gambon, avait protesté contre le toast au roi, ce qui lui valut une peine disciplinaire. Ledru-Rollin et Flocon acceptèrent donc une invitation au banquet de Lille. A cette nouvelle Odilon Barrot exige qu'on accepte d'avance un toast en l'honneur des institutions de juillet; sur le refus des commissaires il s'abstient de paraître à cette réunion. Dix-sept ans auparavant il avait, dans une circonstance pareille, imposé à Godefroy Cavaignac le toast au roi; mais en 1847 le parti radical était trop puissant, trop confiant dans l'avenir pour qu'on pût si facilement l'amener à composition. Ledru-Rollin fit à Lille un discours tout vibrant de l'enthousiasme démocratique : après un tableau de la misère populaire et des vices qu'elle engendre, l'orateur demanda des lois sociales en réfutant ceux qui déclarent les mœurs beaucoup plus puissantes que les lois : « Je réponds à mon tour que ce sont les institutions qui font, dans une grande proportion, les vertus ou les vices d'un pays ». Les députés actuels, riches et privilégiés, ne peuvent représenter le peuple; et, se prenant pour exemple : « Est-ce que jamais, dit-il, j'ai éprouvé, moi, les quarante-huit heures de la faim? Est-ce que j'ai jamais vu autour de moi, l'hiver, entre quatre murs humides, les miens sans pain, sans espoir d'en avoir, sans feu, sans argent pour payer le loyer, prêts à être jetés à la porte pour de là tomber dans la prison? [1] » Après avoir hasardé le mot de république, Ledru-Rollin montrait la

1. V. tous ces discours dans le tome I des *Discours politiques* de Ledru-Rollin.

victoire de la démocratie prédite par Chateaubriand, célébrée par Lamennais et Béranger, tandis que David d'Angers combattait pour le parti républicain et que Lamartine s'acheminait vers lui; les nations étrangères, la Suisse, l'Italie ne commençaient-elles point aussi à s'agiter? « Ainsi donc, ô peuple, à qui je voudrais sacrifier tout ce que j'ai de dévouement et de force, espère et crois. Entre cette époque où ta foi antique s'est éteinte et où la lumière nouvelle ne t'est point encore donnée, chaque soir, dans ta demeure isolée, répète religieusement l'immortel symbole : Liberté, Égalité, Fraternité ». Désormais il y eut deux séries de banquets, les uns où Barrot et ses amis se rencontraient avec Garnier-Pagès et les siens, les autres où Ledru-Rollin, Louis Blanc, Étienne Arago, Baune glorifiaient la Montagne et attaquaient la coalition des gauches avec son programme restreint de réforme électorale. Au banquet de Dijon surtout Ledru-Rollin fut impitoyable pour ceux qu'il nommait les petits réformistes. « Qu'est-ce qu'un radical? disait-il : un homme du droit. Or le droit n'a pas deux noms, il est ou il n'est pas; on est radical, ou, comme beaucoup de gens, on peut l'avoir été et avoir la fatuité de se croire toujours jeune, mais on n'est pas ultra-radical. Que si, maintenant, vous entendez par ce mot le parti qui veut faire entrer des abstractions philosophiques dans la réalité de la vie..., nous tous qui sommes ici, sommes des ultra-radicaux ». Un autre discours de lui, à Chalon-sur-Saône, renfermait une attaque personnelle contre Marrast, l'ancien rédacteur de la *Tribune*, devenu le défenseur des bastilles, l'apologiste de la Charte, l'allié de Thiers; il demandait qu'un grand jury, pris parmi les chefs de la démocratie française, décidât entre la *Réforme* et le *National*. Dans ce même discours l'orateur fit une proposition qui était alors chose nouvelle : pour unir les forces révolutionnaires de l'Europe, un congrès de démocrates de tous les pays devrait se réunir dans une ville de Suisse. Garnier-Pagès cependant répondit aux critiques de

Ledru-Rollin dans son discours de Montpellier; mais les radicaux avancés prenaient chaque jour plus de place et parlaient plus haut : les hommes du *National*, intimidés par eux, aimèrent mieux renoncer au banquet de Rouen que d'accepter le toast au roi. En somme, malgré les railleries des journaux conservateurs, les banquets avaient obtenu le résultat cherché en remuant le pays dans l'intervalle des sessions parlementaires. La bataille allait recommencer à la Chambre; l'opposition résolut de terminer la série des banquets par une grande manifestation à Paris.

La session fut orageuse : le discours du trône, dénonçant les passions « aveugles ou ennemies », porta aussitôt les débats au diapason le plus élevé. Les radicaux ne se montrèrent ni plus violents ni plus sévères que les dynastiques; Ledru-Rollin et Garnier-Pagès n'égalèrent point l'âpreté de Thiers ou de Billault. Le paragraphe décisif de l'adresse qui répétait le mot malheureux du discours du trône fut adopté après que Duchâtel eut annoncé l'intention d'interdire le nouveau banquet de Paris. Beaucoup de gens clairvoyants pensèrent dès lors qu'on finirait par des coups de fusil. Depuis quelques semaines déjà des républicains d'opinion modérée s'attendaient à une révolution et délibéraient sur les mesures à prendre dès qu'elle aurait triomphé [1].

Cependant l'opposition réformiste avait résolu de passer outre aux volontés de Duchâtel, ou tout au moins de faire constater la violation du droit de réunion par la police, pour que les tribunaux devinssent juges de l'affaire. Les radicaux exclusifs comprirent l'impossibilité de faire bande à part dans une semblable occurrence. Ledru-Rollin envoya son adhésion. Un autre souci le préoccupait :

1. Une réunion tenue vers ce moment chez Goudchaux dressa la liste d'un gouvernement provisoire; un membre de cette réunion vint prévenir Marie qu'il figurait sur cette liste. Marie étonné demanda s'il y avait des projets de révolution. « Non, je n'en connais pas, lui répondit son interlocuteur, mais tout est possible dans le mouvement qui se prépare ». Chérest, *Marie*, p. 95. V. la déposition de Goudchaux devant la commission d'enquête à propos des journées de juin.

malgré ses sacrifices et malgré les efforts de Caussidière, la *Réforme* succombait faute d'argent. Le rédacteur en chef Flocon, voyant le banquet de Paris fixé au 22 février, ne songea plus qu'à faire durer le journal pendant quelques jours, jusqu'au 23, soit pour finir au milieu de ce grand débat, soit parce qu'il mettait quelque vague espoir dans les suites possibles d'un conflit. Les opposants, dynastiques et partisans du *National*, devaient aller en corps au banquet; le comité de la *Réforme* envoya demander à Odilon Barrot une place dans le cortège : il l'accorda, ainsi qu'aux étudiants républicains. Le 21 février les journaux réformistes, surtout le *National*, publièrent l'instruction qu'Armand Marrast avait rédigée pour assigner à chaque groupe sa place dans le cortège; elle ressemblait à l'ordre du jour d'un général en chef. Le ministère mécontent rétracte la promesse qu'il a faite de laisser la manifestation s'organiser dans la rue; le soir du 21 l'opposition convoquée chez Barrot se résigne à plier devant cette défense et cherche à dissimuler sa retraite en demandant la mise en accusation du ministère. Le même soir une réunion se tient à la *Réforme* sous l'œil vigilant du policier Delahodde : le projet de prise d'armes, soutenu par Baune, Rey, Albert, Caussidière, est finalement repoussé grâce aux efforts de Ledru-Rollin et de Louis Blanc; à la société secrète des Saisons, à la réunion des étudiants les avis pacifiques triomphent également.

Mais parfois les événements sont plus forts que les hommes, les chefs essayent vainement d'arrêter leurs troupes; la masse, longtemps excitée par des discours virulents, veut passer à l'action et marche au besoin toute seule, sans ordres, sans meneurs. Le 22 au matin l'article de Flocon dans la *Réforme* contenait ces mots : « Gardez-vous de tout téméraire entraînement »; la journée fut agitée, mais sans bataille. Le 23 même spectacle, même bruit dans la rue, sans plan de révolte, sans dispositions stratégiques; un groupe nombreux d'ouvriers avait résolu d'en finir,

avec ce courage farouche que donnent des convictions fanatiques et une vie misérable, mais la foule demeurait indécise. La nouvelle de la chute de Guizot répandit une joie mêlée de défiance ; on se demandait s'il n'y avait point là un faux bruit; c'est au milieu de cette indécision énervante que survint la catastrophe du boulevard des Capucines et que les barricades commencèrent à s'élever.

Le 24 au matin on ne parlait pas encore de la république. Le comité électoral démocratique, réuni pendant la nuit, ne songeait point à la proposer. La *Réforme* parue le matin demanda la mise en liberté des citoyens arrêtés, la mise en accusation des ministres, la reconnaissance du droit de réunion, une réforme électorale très large, l'abolition des lois de septembre, le licenciement de la garde municipale, enfin l'amnistie pour les délits politiques : « Avec ces mesures, disait-elle, on rétablira l'ordre promptement ». Marrast se montrait déjà plus exigeant; quand on vint lui annoncer un ministère Barrot-Thiers, il répondit : « Cela ne suffit plus. L'abdication du roi avant midi! après midi, il serait trop tard ». On était à une de ces journées où les heures valent des années. Tandis que Bugeaud et Bedeau mollissaient au moment d'agir, Odilon Barrot se rendit sur les boulevards, toujours accompagné de quelques républicains à qui l'heure du gouvernement nouveau ne semblait pas encore venue; il entendit crier *A bas Louis-Philippe!* mais non *Vive la république!* Rentré chez lui à dix heures et demie, le chef de la gauche trouva Garnier-Pagès qui lui dit : « Vous voyez, Barrot, il faut aller vite, car les événements nous poussent. Aujourd'hui c'est vous, demain ce sont mes amis et moi, après-demain c'est Ledru-Rollin. » Les combats avaient lieu isolément au hasard, sans aucun plan. Les hommes de la *Réforme*, qui auraient pu fournir une direction, perdirent toute la matinée grâce à Delahodde, qui les promena d'un rendez-vous à l'autre. Enfin ils se retrouvent au bureau du journal et vers midi, pendant que Louis-Philippe signe son abdication,

mènent le peuple contre le Château-d'Eau[1]. Proudhon, qui avait passé à la *Réforme*, se rappelle son ancien métier de typographe et va composer un placard contenant ces mots : « Citoyens, Louis-Philippe vous fait assassiner comme Charles X; qu'il aille rejoindre Charles X »; puis, avec ce fond de gaminerie qui ne le quittait jamais, il prend un air féroce pour enjoindre à un passant de travailler aux barricades[2]. Garnier-Pagès, envoyé par Odilon Barrot à l'Hôtel de Ville avec deux royalistes, Malleville et Beaumont, annonce l'abdication du roi et la régence de la duchesse d'Orléans. La foule qui avait envahi l'Hôtel de Ville venait des quartiers démocratiques de l'est de Paris; elle crie « La République! » Après quelque résistance Garnier-Pagès cède à la pression populaire et dit : « La République est le rêve de toute ma vie ». Les hommes de l'*Atelier* le font acclamer par la foule comme maire de Paris.

Vers la même heure une réunion de radicaux se tenait au *National* sous la présidence de Sarrans : Marrast y accourt de la Chambre et, pour la première fois, déclare la république nécessaire. On prépare la liste d'un gouvernement provisoire, en donnant la majorité aux hommes du *National* malgré les protestations de Louis Blanc, et l'on envoie des délégués à la Chambre. Peu après, dans un bureau du Palais-Bourbon, Armand Marrast, Jules Bastide, Hetzel, l'acteur Bocage entourent Lamartine et le décident à parler contre la régence. La séance ouverte, la discussion commença entre les partisans de la régence et les députés qui demandaient un gouvernement provisoire; ces derniers ne prononcèrent pas le mot de république, mais leur proposition le sous-entendait. Marie fut le premier à le

1. Garnier-Pagès, *Histoire de la révolution de 1848*, V, p. 28, 32, 77, 81, 113, 147. Odilon Barrot, *Mémoires*, I, p. 524 sqq. Tous deux montrent que la république fut pour ainsi dire imposée par le peuple aux chefs républicains, mais seulement dans l'après-midi du 24.

2. Proudhon, *Correspondance*, II, p. 278 sqq. « A cinq heures, dit-il, la République, timide la veille, peu rassurée le matin, et qui, à deux heures, ne croyait pas à elle-même, était proclamée ».

réclamer; Ledru-Rollin le soutint dans un discours prolixe, prolongé peut-être pour laisser aux colonnes populaires le temps d'arriver; Lamartine vint se ranger à l'opinion des radicaux. Il parlait encore lorsque la salle fut envahie, le gouvernement provisoire nommé par acclamation; bientôt un cortège entourant Dupont (de l'Eure), Lamartine, Ledru-Rollin, Crémieux, se dirigea par les quais vers le centre du Paris révolutionnaire, vers l'Hôtel de Ville.

D'autre part une réunion des radicaux exclusifs, provoquée par Louis Blanc, délibérait à la *Réforme*; curieuse assemblée où la plupart des assistants avaient un fusil dans leurs mains noires de poudre; Martin (de Strasbourg), très estimé de tous les républicains, y était venu du *National* pour ménager un accord entre les deux fractions du parti. On discuta un à un les noms figurant sur la liste du *National*; acceptant sans difficulté Dupont, Arago, Louis Blanc, Ledru-Rollin, Lamartine, les hommes de la *Réforme* admirent, non sans peine, Marie et Garnier-Pagès; ils ajoutèrent les rédacteurs en chef des deux grands journaux, Marrast et Flocon. On voulait aussi faire entrer un ouvrier dans le gouvernement; la foule pressée autour de la *Réforme* lança le nom d'Albert, chef des sociétés secrètes[1]. On quitta le journal vers trois heures, Caussidière pour aller prendre possession de la préfecture de police, Etienne Arago pour occuper la direction des postes; Martin (de Strasbourg), après avoir fait approuver au *National* la nouvelle liste, se rendit à l'Hôtel de Ville où il arriva en même temps que le cortège parti de la Chambre. On s'entendit vite, et Ledru-Rollin présenta le nouveau gouvernement au peuple, qui réclamait à grands cris la république. Allait-on la proclamer? Ce fut le premier sujet de délibération du gouvernement provisoire. Chassés

1. Comparer le récit de Garnier-Pagès avec celui de Louis Blanc (*Revélations historiques*, I); il y a quelques divergences, mais peu importantes.

de salle en salle par le flot toujours croissant des arrivants, les nouveaux maîtres de la France parvinrent enfin à s'enfermer dans une pièce écartée. Plusieurs d'entre eux ne se croyaient pas le droit d'imposer la république sans avoir consulté la nation tout entière. La majorité du gouvernement adopta une proclamation de Lamartine, qui réservait au pays le soin de choisir entre la monarchie et la république; c'était le principe admis par Lafayette en 1820, par Voyer d'Argenson en 1830, par Ledru-Rollin en 1842. Mais les événements obligent souvent de faire fléchir les principes : le soir même la discussion recommença entre Louis Blanc qui, avec Ledru-Rollin et Flocon, demandait la proclamation immédiate, et Arago qui, soutenu par plusieurs de ses collègues, refusait d'usurper sur les droits de la France. Lamartine fit adopter cette formule transactionnelle : « Le gouvernement provisoire veut la république, sauf ratification du peuple français, qui va être immédiatement consulté ». La foule qui couvrait la place de l'Hôtel-de-Ville salua cette déclaration de cris enthousiastes. Ce n'était pourtant pas encore l'engagement définitif désiré par le peuple parisien. Le lendemain vers midi une colonne considérable débouche sur la place; elle vient du faubourg Saint-Marceau, conduite par Raspail, et réclame la proclamation immédiate de la république. Le gouvernement provisoire obéit, supprima toute restriction [1]. Le même jour, une dépêche du nouveau ministre de l'intérieur, Ledru-Rollin, adressée à tous les préfets, disait : « Le gouvernement républicain est constitué. La Nation va être appelée à lui donner sa sanction [2] ».

1. Garnier-Pagès a passé sous silence l'intervention de Raspail; mais elle est affirmée par divers témoins, par exemple par Delvau, secrétaire de Ledru-Rollin, dans son *Histoire de la révolution de février*, p. 307; c'étaient les charpentiers qui avaient mis Raspail à leur tête.

2. *Les murailles révolutionnaires de 1848*, 16e édition, I, p. 33 et 59.

CHAPITRE IX

Les républicains au pouvoir.

I

Les chefs radicaux avaient essayé le 22 et le 23 février de prévenir une révolution; le 24 ce fut la pression du peuple qui imposa le gouvernement nouveau. Plusieurs républicains, parmi les plus sincères, virent avec inquiétude l'avènement du régime si longtemps rêvé par eux; ils pensaient que le fruit n'était pas mûr et qu'une transition monarchique aurait mieux valu pour l'avenir de la démocratie[1]. L'événement parut d'abord démentir leurs craintes : le nouveau pouvoir n'eut à combattre aucune résistance, aucune hostilité avouée. La révolution de juillet, attendue depuis longtemps, désirée par un nombreux parti, justifiée

1. En février, dit Sainte-Beuve, « je n'avais pas l'imagination aussi noire que je la voyais à plusieurs des républicains de la veille, surpris et comme épouvantés de leur propre succès ». (*Chateaubriand et son groupe littéraire*, I, p. 1.) — « La révolution de février m'a surpris comme tout le monde. Le système républicain, gouvernement de la raison pure, était pour moi un idéal plus ou moins lointain du droit, du règne, des progrès du peuple ». (Lamartine, *Trois mois au pouvoir*, p. 8.) — « Nous voulions descendre marche à marche; on nous a fait sauter un étage. » (Béranger, *Correspondance*, III, lettre du 2 mars 1848.) Mêmes inquiétudes chez Emile Souvestre qui voyait la nation peu préparée à la vie politique (*Souvenirs d'un vieillard*, 1859; v. en tête la notice de Lesbazeilles, p. XXVII.) Le 23 février, Marie disait de la République : « Son temps n'est pas venu. Je l'aime trop pour souhaiter qu'elle naisse avant terme ». (Chérest, *Marie*, p. 98.)

par une tentative de coup d'État, trouva presque aussitôt des ennemis déclarés dans les républicains et les carlistes; la révolution de février, faite par une poignée d'hommes à la suite d'un incident qui semblait devoir se terminer pacifiquement, ne rencontra d'abord que des approbateurs ou des résignés. Tous les Français qui élevèrent la voix semblaient convertis au nouveau régime; les anciens démocrates, qui avaient lutté contre Louis-Philippe, furent nommés les « républicains de la veille »; tous les autres devinrent les « républicains du lendemain ». Cette adhésion subite et générale eut des motifs de tout genre : chez la plupart des fonctionnaires, le scepticisme de l'homme qui ne songe qu'à garder sa place; dans une grande partie de la bourgeoisie parisienne, la peur; chez les provinciaux et les paysans, l'inertie d'une masse accoutumée à se laisser mener par les ordres de Paris. Mais des raisons si vulgaires ne suffisent pas à déterminer une grande nation comme la France. Après la première stupeur il vint un moment, très court, où chacun pensa que l'heure de la République avait enfin sonné[1]. Depuis longtemps les écrivains célèbres, les grands esprits annonçaient pour un avenir indéterminé l'avènement de la démocratie : beaucoup se dirent que cette transformation, venue plus tôt qu'ils ne croyaient, serait définitive; beaucoup de chrétiens convaincus s'inclinèrent devant la volonté de la Providence. Cette acceptation unanime du fait accompli encouragea le gouvernement provisoire et lui donna confiance dans l'avenir; en même temps elle exalta les espérances des utopistes qui, voyant cette première étape si facilement franchie, perdirent la notion du possible et crurent pouvoir en quelques jours résoudre la question sociale comme ils avaient

1. Chez les vaincus il y avait « une résignation singulière, surtout nulle espérance et, je dirais presque, nulle idée de retour vers le gouvernement qu'on ne venait pourtant que de quitter. Quoique la révolution de Février ait été la plus courte et la moins sanglante de toutes nos révolutions, elle avait rempli les esprits et les cœurs de l'idée et du sentiment de sa toute-puissance beaucoup plus qu'aucune autre ». (Tocqueville, *Souvenirs*, p. 114.)

résolu la question politique. Le fossé allait donc bientôt se creuser entre Paris, toujours prêt à marcher en avant, et la province, plus lente, plus réfléchie, facile à effaroucher et à ramener vers les idées conservatrices ou même rétrogrades.

Le gouvernement provisoire était une fidèle image du parti vainqueur. Lamartine y représentait brillamment les républicains du lendemain ; ses collègues (sauf Crémieux) appartenaient aux différentes nuances des républicains de la veille, depuis Dupont (de l'Eure) et Arago, ces démocrates qui avaient servi loyalement l'empire et la royauté, jusqu'à Louis Blanc, le doctrinaire socialiste, et Albert, l'ouvrier mêlé aux sociétés secrètes. Tous étaient unis par une foi religieuse dans la justice de la cause démocratique ; tous pensaient, comme Carnot, que la révolution de février allait être « un triomphe nouveau du spiritualisme entrant dans la pratique sociale »[1]. Leurs trois grandes mesures, l'abolition de la peine de mort en matière politique, l'établissement du suffrage universel, l'abolition de l'esclavage, toutes trois conformes aux vœux traditionnels du parti, réalisèrent en quelques semaines des réformes que les politiques orléanistes jugeaient impraticables avant de longues années. Mais à part cet amour général pour le progrès, pour l'amélioration morale de la démocratie, les divisions étaient grandes parmi les nouveaux habitants de l'Hôtel de Ville ; le gouvernement comprenait trois groupes, les hommes du *National*, les hommes de la *Réforme* et les socialistes. Les premiers, auxquels s'était joint Arago, possédaient la majorité avec l'appui de Lamartine et de Dupont (de l'Eure) : ayant combattu sans relâche pour la réforme électorale, ils voyaient dans l'établissement du suffrage universel un résultat si grand qu'on pouvait s'arrêter quelque temps et reprendre haleine avant de passer à d'autres innovations. Les socialistes, Louis Blanc et Albert, sans auto-

1. Carnot, *Le ministère de l'instruction publique et des cultes*, 1848 (Lb [525]).

rité dans le gouvernement provisoire, mais puissants par leur action sur les ouvriers parisiens, voulaient qu'on abordât aussitôt les lois destinées à modifier les rapports entre le capital et le travail. Les hommes de la *Réforme* ou, comme on les appelait alors, de la République rouge, Ledru-Rollin et Flocon, avaient une position intermédiaire : conduits vers Louis Blanc par leurs idées et leurs tendances, la crainte de l'anarchie et le sentiment des responsabilités que donne le pouvoir les ramenaient vers la majorité modérée. Personne dans celle-ci ne contestait qu'on dût aboutir à des réformes sociales; mais sur la nature et la portée de ces réformes les opinions n'étaient pas encore faites.

Ce gouvernement de concentration républicaine courait le danger de tous les ministères semblables, celui de demeurer impuissant à cause de ses discussions intérieures. Ce qui rendait sa tâche plus difficile encore, ce fut la nécessité de réaliser deux choses presque contradictoires. D'abord il fallait rassurer la France, où l'on s'était habitué depuis si longtemps à identifier la république avec la Terreur. Un confident du gouvernement provisoire a montré que ce fut pour celui-ci une véritable obsession. « Ce qui préoccupait par-dessus tout les chefs républicains appelés subitement au gouvernement, c'était d'effacer les souvenirs de sang et de spoliation fatalement attachés à la première république. Ces souvenirs avaient été contre eux l'éternel argument; et, il faut le dire, cet argument avait tant d'empire qu'il avait pu être répété pendant cinquante ans sans s'affaiblir. Pour un immense nombre de citoyens, le mot de république était invinciblement associé à ceux d'échafaud, de banqueroute et d'illégalités de toute nature. Les républicains de 1848 avaient à cœur de convaincre immédiatement de mensonge l'argument qui les avait si longtemps rendus impossibles[1] ». Mais en même temps on

1. Elias Regnault, *Histoire du gouvernement provisoire*, p. 7.

était obligé de faire des concessions, au moins dans la forme, aux révolutionnaires quelque temps maîtres de Paris; d'ailleurs les historiens venaient de populariser les scènes pittoresques ou dramatiques de 1792 et de 1793 : le gouvernement se laissa donc entraîner quelquefois à une imitation tout extérieure et superficielle de la dictature jacobine, effrayant par là ceux qu'il voulait rassurer[1]. Ainsi apparaissait la difficulté pour un parti de fonder un gouvernement solide quand il n'a pas d'avance gagné la majorité à ses vues.

Il faut se représenter la situation du gouvernement provisoire depuis le 24 février : la garde nationale désorganisée, les troupes obligées de rester hors de Paris, les barricades gardées par des ouvriers en armes, les députations populaires se succédant à l'Hôtel de Ville, tantôt flatteuses et tantôt menaçantes. Le 25 elles exigèrent l'organisation du travail, le droit au travail reconnu dans une heure, le drapeau rouge; le 26, une nouvelle colonne vint réclamer le changement de drapeau. Le gouvernement conserva le drapeau tricolore, mais reconnut le droit au travail, institua la commission du Luxembourg, adopta le principe des ateliers nationaux qui fut approuvé à l'origine par tous les partis. Chaque décret de ce genre était aussitôt suivi de nouvelles exigences; Barbès, à qui Garnier-Pagès demandait une semaine pour prendre certaines mesures, s'écria : « Une semaine! mais d'ici-là le monde sera bouleversé, et vous n'existerez plus[2] ». Barbès venait, en effet, d'arriver à Paris ainsi que Blanqui, Martin Bernard et les autres détenus politiques. Ces hommes qui avaient souffert pour la république entendaient qu'elle suivît leur impulsion; ils réclamaient non des places et des récompenses, mais le triomphe de leurs idées; les longues années

1. « On faisait parler, dans la langue enflammée de 1793, les passions tièdes du temps, et l'on citait à tout moment l'exemple et le nom d'illustres scélérats, auxquels on n'avait ni l'énergie ni même le désir sincère de ressembler ». Tocqueville, *Souvenirs*, p. 107.

2. Garnier-Pagès, *Histoire de la révolution*, VI, p. 197.

passées dans les prisons les laissaient dépourvus de toute notion sur les nécessités de la vie publique. Barbès, le jour où il fut mis en liberté à Nîmes, eut un éblouissement à son arrivée dans la rue et revint passer encore une nuit à la prison; c'était une griserie semblable qui altérait le jugement de presque tous les chefs révolutionnaires.

La monarchie avait succombé à propos d'un conflit sur le droit de réunion. Ce droit ayant triomphé, les clubs s'ouvrirent partout; des séances politiques se tinrent dans toute salle un peu vaste, sans compter les réunions en plein air. Chaque parti possédait ses clubs. Les monarchistes se groupèrent dans celui de l'Assemblée nationale; les partisans du gouvernement provisoire formèrent la Société centrale démocratique, présidée par Guinard, et s'appuyèrent sur le club ouvrier de l'Atelier qu'avait fondé le journal du même nom. Mais la majorité des salles appartenait aux ardents et aux violents; chacun des grands chefs possédait sa tribune, Raspail au club des Amis du peuple, Barbès à celui de la Révolution, Blanqui à la Société républicaine centrale; Villain et Lebon dirigeaient le club des Droits de l'homme et du citoyen; Huber présida le Club des clubs, qui cherchait à fédérer toutes les forces révolutionnaires. Chacun de ces orateurs, écouté et vénéré par un petit nombre de fidèles, se considérait plutôt comme un pontife apportant la vérité que comme un citoyen discutant avec des égaux. Blanqui montra de la modération le 25 février en prévenant une émeute prête à éclater au sujet du drapeau rouge; capable de remonter aux origines philosophiques d'un système politique, ses auditeurs étonnés l'entendirent proposer la candidature d'Auguste Comte à l'Assemblée nationale. Mais son fanatisme froid, sa logique impitoyable, son dévouement réel aux prolétaires, en firent l'ennemi du gouvernement; la publication de la *Revue rétrospective*, attribuée par lui aux hommes de l'Hôtel de Ville, l'indigna et le rendit prêt aux mesures violentes. Barbès, toujours ardent et enthousiaste, jugeait

les gouvernants trop timides et trop lents, mais les soutenait contre celui qu'il accusait de défaillance et de lâcheté. Raspail faisait dans son club des leçons et presque des sermons, en les entremêlant d'amers sarcasmes contre le gouvernement, de vives ripostes décochées à ceux qui l'interrompaient; en même temps il avait fondé un journal portant le titre de celui de Marat, l'*Ami du peuple*, qui débuta ainsi : « Salut! toi qui as béni mon berceau, et toi qui béniras désormais ma tombe, République, gouvernement des peuples majeurs et dignes de la liberté[1]. » Cabet donnait aux icariens des préceptes moraux mêlés aux plus sages conseils politiques : « Rallions-nous, leur écrivait-il dès le 25 février, autour du gouvernement provisoire... Gardons-nous de demander l'application immédiate de nos doctrines communistes. Nous avons toujours dit que nous ne voulions leur triomphe que par la discussion, par la conviction, par la puissance de l'opinion publique... ; restons fidèles à nos paroles[2]. » Mais Cabet continuait à exposer, à prôner partout son idéal communiste, objet d'épouvante pour la majorité. Proudhon qui, le 24 février, se battait pour la République et déclarait le lendemain qu'elle serait funeste, évita les clubs où il n'aurait pas su parler; mais il se mit à écrire à la fois pour vanter le crédit gratuit et pour critiquer le gouvernement provisoire; cela ne l'empêcha pas de proposer à Louis Blanc une alliance en vertu de laquelle le président de la commission du Luxembourg organiserait la Banque du Peuple et Proudhon les ateliers nationaux[3]. Bien d'autres systèmes apparaissaient pré-

1. Ce journal portait les devises suivantes : « Dieu et patrie. Liberté pleine et entière de la pensée. Tolérance religieuse illimitée. Oubli du passé. Vigilance pour l'avenir. Suffrage universel ».

2. *Les murailles révolutionnaires*, I, p. 46; cf. p. 233.

3. *Correspondance*, II, p. 278 sqq.; tout en racontant son rôle au 24 février il dit : « Je regrette que les choses n'aient pu s'arranger autrement. Certes le progrès de la France s'accomplira, quoi qu'il arrive, par la République ou autrement; mais il aurait pu s'accomplir tout aussi bien avec le gouvernement déchu tel quel, et coûter beaucoup moins ». Comme les contradictions ne gênaient guère Proudhon, le 26 il écrivit une lettre beaucoup plus confiante (p. 285). Sa lettre à Louis Blanc est du 8 avril (p. 305); elle demeura sans réponse.

sentés comme des remèdes à tous les maux; certains ouvriers parisiens, étourdis par cette foule de doctrines contradictoires, parlaient de saisir Cabet, Proudhon, Louis Blanc et les autres chefs d'école, et de les tenir enfermés ensemble dans une véritable prison jusqu'à ce qu'ils se fussent mis d'accord sur un programme commun de réformes[1].

On prononçait dans les clubs des paroles violentes; malgré les appels au calme prodigués par les chefs, on menaçait les aristocrates, on parlait d'imposer immédiatement la volonté du peuple. Ces réunions n'offraient cependant pas un danger très grand; sauf quelques actes de violence commis dans les premiers jours, il n'y eut à Paris ni une maison pillée, ni une banque menacée, ni un monument public dégradé. Mais la terreur entretenue dans la bourgeoisie par les clubs empêcha toute reprise des affaires; et leurs auditeurs s'habituèrent de plus en plus à croire qu'il appartenait au peuple, c'est-à-dire à quelques milliers de Parisiens, de régenter la France et de dicter leurs volontés aux gouvernants. La domination de Paris, cette idée jacobine admise par tant de républicains, devint pour les clubistes un axiome depuis le 24 février; un philosophe, Auguste Comte, n'allait-il point proposer de remettre le choix du pouvoir exécutif à la capitale agissant au nom de la France?

Les ouvriers parisiens avaient dit : « Nous avons trois mois de misère au service de la République ». Leur misère était grande, en effet; mais ils comptaient sur deux remèdes, l'un pour le présent, les ateliers nationaux, l'autre pour l'avenir, les travaux de la commission du Luxembourg. Les ateliers nationaux avaient été fondés par le ministre des travaux publics, Marie, et par la majorité du gouvernement provisoire pour conjurer le péril causé par l'arrêt des ateliers privés, et aussi pour faire échec à

1. Pierre Leroux, *L'Espérance* (recueil publié à Jersey), année 1858, p. 187.

Louis Blanc; les hommes du *National* furent effrayés de leur œuvre en voyant augmenter chaque jour cette masse d'hommes d'abord honteux de leur inaction, mais bientôt satisfaits d'être payés pour ne rien faire et de passer leur temps à jouer aux souverains. Dans la commission du Luxembourg, les ouvriers se rencontraient avec les patrons, les socialistes avec les disciples de Jean-Baptiste Say; la pensée d'organiser de pareils débats, tout à fait conforme au programme républicain, eût été louable et utile à une époque de calme; après une révolution elle ne servit qu'à exciter les espérances chimériques des uns, les craintes sincères ou affectées des autres. Louis Blanc eut au Luxembourg une conduite honorable et souvent courageuse; il sut mener à bonne fin plus d'un arbitrage entre patrons et ouvriers; tout en exposant ses théories avec une conviction d'apôtre, il rappela que cet idéal ne pourrait tout de suite passer dans les faits; mais les ouvriers, malgré toutes ses réserves, se disaient que le programme exposé par l'orateur, un membre du gouvernement provisoire trouverait les moyens de le réaliser. Louis Blanc, étranger à la création des ateliers nationaux, avait fondé « l'atelier social » des tailleurs à Clichy et songeait à reprendre les ateliers que des patrons découragés offraient de céder à bon compte. A ces projets il manquait une seule chose, l'instrument nécessaire pour les exécuter, c'est-à-dire le crédit; l'argent se cachait, les faillites se multipliaient, la Banque de France était compromise. « On discutait autour d'une marmite vide[1]. »

La République rencontrait à Paris deux groupes de partisans dévoués, les ouvriers et les étudiants; si les ouvriers inquiétaient le gouvernement provisoire par leurs exigences, les étudiants le soutenaient de toutes leurs forces; toutes les Écoles rivalisaient d'ardeur et fournissaient à l'Hôtel de Ville quantité d'auxiliaires gratuits et

1. Corbon, *Le secret du peuple de Paris*, p. 295.

empressés. Cet enthousiasme républicain se manifesta le jour où Edgar Quinet, suspendu comme professeur par le gouvernement de Juillet, vint reprendre son cours au Collège de France : « Au nom de la République, dit-il, nous rentrons dans ces chaires. La royauté nous les avait fermées, le peuple nous y ramène... Il est passé, il est tombé, le règne de la matière et de la force aveugle ; il est venu le règne de l'âme, de la justice pour tous. » Et il annonçait le réveil, la délivrance de tous les peuples[1].

Au milieu de ces agitations les chefs révolutionnaires demeuraient frappés d'impuissance. Habitués à combattre pour la République, ils hésitaient à lutter contre un gouvernement républicain ; accoutumés à la discipline des sociétés secrètes, ils se sentaient comme étourdis par la publicité subitement conquise, et débordés par les auditoires bruyants des clubs. La garde nationale conservatrice leur fournit l'occasion d'agir par l'inopportune manifestation des bonnets à poil ; la réponse fut la grande procession démocratique du 17 mars, où plus de 100 000 ouvriers défilèrent en ordre devant l'Hôtel de Ville, acclamant ce gouvernement provisoire que tant de clubs accablaient de leur mépris. Il y avait des divisions dans le gouvernement, où la majorité comme la minorité prévoyaient l'hypothèse d'une bataille entre les amis de Lamartine et ceux de Louis Blanc ; il y avait division chez les révolutionnaires, paralysés par l'antipathie entre Barbès et Blanqui[2]. Ce dernier semble avoir voulu tenter un coup de main au

1. E. Quinet, *Discours au Collège de France* (Lb 53 481). Sur le rôle de l'école polytechnique en février, v. un article de W. de Fonvielle dans la *Revue Bleue*, 1898.

2. George Sand, le 17 avril, parle de quatre conspirations, celle des modérés du gouvernement, celle de Ledru-Rollin et Louis Blanc contre eux, celle de Blanqui, Raspail et Cabet contre tout le gouvernement, et celle de Louis Blanc pour devenir dictateur ; ce sont des *on-dit* qu'elle répète sans trop y croire (*Correspondance*, III, p. 32). Marie songeait à se servir des ateliers nationaux contre les partisans de Louis Blanc (Emile Thomas, *Histoire des ateliers nationaux*, p. 147). Des conciliabules nocturnes avaient lieu chez Ledru-Rollin, qui hésita quelque temps entre les deux partis (Garnier-Pagès, VII, p. 346).

16 avril; mais la décision prise par Ledru-Rollin de se joindre à Lamartine fit échouer la manifestation et marqua le premier échec des partis d'extrême gauche.

II

Pendant que la capitale se livrait aux plus belles espérances et vivait dans le tumulte, que se passait-il dans les départements? La nouvelle de la révolution causa d'abord une surprise générale et fit naître, à défaut d'amour pour la monarchie tombée, un sentiment de crainte en face de l'inconnu. Cependant chaque ville possédait au moins un petit groupe républicain, et celui-ci avait presque partout, à l'exemple de Paris, contracté alliance avec les opposants dynastiques. Quand arrivèrent les nouvelles de Paris, les réformistes ainsi réunis s'emparèrent du pouvoir municipal et constituèrent une administration provisoire qui s'occupa d'abord d'assurer l'ordre. A Bourg, par exemple, le 27 février l'ancienne municipalité lance une proclamation qui recommande le calme et convie la garde nationale à faire son devoir; celle-ci dissipe le soir même un attroupement qui attaquait un couvent; dans les jours suivants une commission départementale provisoire se forme spontanément, tandis que le conseil municipal en nomme une autre à la place du maire et des adjoints[1]. A Chalon-sur-Saône le conseil, chose rare, était en majorité républicain; il confirma les pouvoirs de la municipalité composée d'opposants dynastiques, mais révoqua de sa propre autorité le sous-préfet, en le remplaçant par un conseiller démocrate. A Mâcon le préfet dut se retirer devant une commission départementale que la foule, ayant les républicains à sa tête, nomma par acclamation[2]. Les mesures prises différèrent

1. Josserand, *Notice historique sur l'établissement de la République dans le département de l'Ain*, 1850 (Lb 53238).
2. Seurre, *La dernière République, ou Paris et le département de Saône-et-Loire pendant la révolution de 1848*, 1860 (Lb 53271).

selon les villes, mais nulle part il n'y eut ni violences graves quand les républicains l'emportèrent, ni essai de résistance à la révolution quand le parti conservateur demeura le maître; partout il fut bien entendu que ces actes extra-légaux seraient soumis à la ratification du gouvernement.

Bientôt on vit arriver les commissaires nommés par l'Hôtel de Ville et chargés de remplacer les préfets; c'était le gouvernement tout entier qui les avait choisis, mais Ledru-Rollin en désigna le plus grand nombre en qualité de ministre de l'intérieur. La plupart furent pris parmi les républicains de la veille, les autres dans l'ancienne opposition dynastique. La liste comprenait beaucoup d'hommes intelligents et honorables, qui eussent fait bonne figure sous n'importe quel régime[1]. Toutefois, quand on est obligé de nommer à l'improviste une longue série d'administrateurs pour toute la France, il y a forcément des mécomptes et des erreurs : Guizot en avait commis plusieurs en 1830. Il en fut de même en 1848 : quelques-uns des commissaires se montrèrent maladroits ou indignes, ce qui fournit bientôt l'occasion de les accuser tous et de flétrir les agents de Ledru-Rollin. Leur situation était difficile; appartenant souvent à un petit groupe jusque-là persécuté, qui aurait pu éprouver le désir de se venger, ils devaient résister aux exigences de ce parti sans le froisser trop brutalement. Dans les grandes villes plusieurs d'entre eux eurent fort à faire. A Lyon le commissaire général Emmanuel Arago courut de graves dangers à cause de la puissance des sociétés ouvrières : à côté des Voraces, les mieux organisés de tous, il y avait les Bras-Forts, les Ventre-Creux, les Couche-tout-nus et des sociétés politiques, les Carbonari et la Jeune Europe, avec une petite armée qui, devenue maîtresse des

1. Citons quelques noms parmi les commissaires républicains : Babaud-Laribière (Charente), Baune (Loire), Berryer-Fontaine (Orne), Delescluze (Nord), James Demontry (Côte-d'Or), Grévy (Jura), Guépin (Loire-Inférieure), Joly (Haute-Garonne), Lichtenberger (Bas-Rhin), Martin Bernard (Haute-Loire), Mathé (Allier), Emile Ollivier (Bouches-du-Rhône), Pilhes (Ariège), Félix Pyat (Cher), Trélat (Puy-de-Dôme).

forts autour de Lyon, prétendait les détruire; le commissaire dut leur faire des concessions et recourir aux prières puisqu'il ne pouvait pas ou ne voulait pas employer la force. Mais le plus souvent c'étaient des populations peu républicaines ou fort modérées qui écartaient des commissaires passant pour trop exaltés. Ainsi Bordeaux chassa le commissaire général Latrade, mais accepta volontiers Clément Thomas; Amiens, Valence, Montauban, d'autres villes encore firent mauvais accueil à leurs commissaires. Ailleurs des conflits éclataient entre la bourgeoisie et le peuple, surtout à Rouen, qui fut le théâtre de la première fusillade. Mais le plus souvent les commissaires furent acceptés sans résistance; la plupart d'entre eux, à l'exemple du gouvernement qui les envoyait, se posèrent en conciliateurs et cherchèrent surtout à démontrer qu'ils ne ressemblaient en rien aux proconsuls de 1793. Les gouvernants de Paris montrèrent leur inexpérience et leur embarras en les laissant dépourvus d'instructions précises, en destituant immédiatement ceux qui semblaient impopulaires, enfin en envoyant dans la même circonscription deux et parfois trois commissaires qui ne tardaient point à se contrecarrer[1].

Ledru-Rollin leur envoya des instructions générales. Deux circulaires sages et modérées, l'une adressée aux commissaires, l'autre aux maires, firent bonne impression. Mais ensuite la circulaire du 12 mars causa une inquiétude profonde. « Vos pouvoirs sont illimités, disait le ministre aux commissaires. Agent d'une autorité révolutionnaire, vous êtes révolutionnaire aussi. » On doit remplacer les préfets par des hommes « sûrs et sympathiques »; les sous-commissaires seront choisis de préférence au chef-lieu du département; « vous ne les prendrez dans l'arrondisse-

1. V. le récit de Trélat cité par V. Pierre, *Histoire de la république de 1848*, I, p. 153. — Raginel, commissaire dans l'Aveyron, a raconté son conflit avec un autre commissaire (*Almanach de l'Égalité* pour 1850, p. 41, Lc [22]183). — Sur l'accueil fait aux innovations des commissaires, v. les documents insérés dans un roman historique, *Un ami du peuple*, par Amédée Pigeon, 1896 (il s'agit du commissaire Morhéry en Bretagne).

ment même que lorsque vous les saurez dégagés d'esprit de coterie ». Il faut remplacer les maires et les adjoints, mais dissoudre les conseils municipaux seulement s'il y a nécessité ; « je crois que la grande majorité des conseils municipaux peut être conservée, en mettant à leur tête des chefs nouveaux ». Puis la circulaire parle des rapports à entretenir avec les autres fonctionnaires. Les commissaires disposent de la force armée : « Vous la requérez, vous la mettez en mouvement; vous pouvez même, dans les cas graves, suspendre un chef de corps, en m'en référant immédiatement ». Toutefois ils doivent user de ménagements, rechercher les bonnes relations avec les officiers, honorer l'armée : « Elle est peuple comme nous, elle est la première barrière qui s'opposerait à une invasion ». Sur la magistrature aussi les commissaires ont une certaine autorité, qui peut aller jusqu'à suspendre un magistrat inamovible quand il s'est montré publiquement hostile au pouvoir nouveau. Enfin leur tâche essentielle est de préparer les élections : ils y interviendront activement pour éclairer le peuple et guider ses choix : « Que votre mot d'ordre soit partout : des hommes nouveaux, et autant que possible sortant du peuple [1] ».

Voilà les choses essentielles contenues dans cette circulaire fameuse. On s'étonne aujourd'hui des clameurs et des colères qu'elle souleva. C'est que les contemporains la lisaient à travers leurs souvenirs de la Convention, et voyaient déjà reparaître les agents révolutionnaires du Comité de salut public. De là vint cette émotion qui étonna Ledru-Rollin plus que personne. Cela ne l'empêcha pas de continuer ses conseils concernant les élections, au risque

1. La circulaire ajoutait à ce propos : « Quoi ! nous sommes libres d'hier : il y a quelques semaines encore nous subissions une loi qui nous ordonnait, avec amende et prison, de n'adorer, de ne servir, de ne nommer que la monarchie ; la République était partout représentée comme un symbole de spoliation, de pillage, de meurtres, et nous n'aurions pas le droit d'avertir la nation qu'on l'avait égarée? Nous n'aurions pas le droit de nous mettre perpétuellement en communication avec elle pour lui ouvrir les yeux? »

de se faire désapprouver même par la majorité du gouvernement provisoire. Son entourage allait encore plus loin que lui; dans le *Bulletin de la république*, organe officiel, les secrétaires du ministre secondés par George Sand menaient vigoureuse campagne contre le modérantisme, contre les républicains du lendemain. Le seizième numéro surtout causa un véritable scandale par ses menaces aux départements qui voteraient mal : « Il n'y aurait alors qu'une voie de salut pour le peuple qui a fait les barricades, ce serait de manifester une seconde fois sa volonté et d'ajourner les décisions d'une fausse Représentation Nationale [1] ». Tout cela était d'autant plus maladroit que les actes de Ledru-Rollin démentaient ce langage menaçant, et que les gens bien informés le savaient incapable de jouer les Robespierre; « il irritait sans effrayer [2] ».

Le parti républicain trouvait devant lui le problème qui s'est posé en France depuis un siècle à tous les gouvernements : quel accueil devait-on faire aux nouveaux adhérents, aux « ralliés »? Ledru-Rollin traita longuement la question dans une autre circulaire aux commissaires, datée du 7 avril. Le ministre déclara sans ambages que les anciens monarchistes ne devaient point prétendre au pouvoir, que tout en acceptant leur conversion la République avait besoin, pour réaliser son programme, de recourir aux démocrates connus [3]. C'était l'opinion de plu-

1. George Sand, auteur de cet article, ajoutait plus loin : « Paris se regarde, avec raison, comme le mandataire de toute la population du territoire national; Paris est le poste avancé de l'armée qui combat pour l'idée républicaine...; Paris ne séparera pas sa cause de la cause du peuple qui souffre, attend et réclame d'une extrémité à l'autre du pays ». Ce numéro est du 15 avril. — Les circulaires et les extraits du Bulletin se trouvent dans la publication de la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale sur le 15 mai et les journées de juin, t. II (Je désignerai cette publication par le mot *Enquête*).

2. Elias Regnault, *Histoire du gouvernement provisoire*, p. 12. Ledru-Rollin fut encore attaqué très vivement pour avoir donné à Longepied, chef du Club des clubs, des sommes qui lui permirent d'envoyer environ quatre délégués dans chaque département; ces délégués devaient organiser, en vue des élections, des réunions d'ouvriers et de soldats. (*Enquête*, II, p. 78 et 116.)

3. « Ceux qui ont adopté l'ancienne dynastie et ses trahisons, ceux qui

sieurs républicains de la veille, même en dehors des exaltés. Ainsi le commissaire du Jura, Jules Grévy, disait dans sa première proclamation : « Prenons garde d'employer à la construction de l'édifice nouveau les ouvriers et les matériaux de l'ancien... Respect des personnes, des propriétés, des croyances, des positions justement acquises, mais, en même temps, attribution exclusive de toutes les fonctions politiques aux républicains éprouvés [1]... » D'autres démocrates, au contraire, jugeaient que le seul moyen d'affermir le gouvernement nouveau serait d'accepter le concours de tous, d'ouvrir les rangs de l'ancien parti républicain à l'immense masse des nouveaux venus. Celui qui le disait avec le plus de force était précisément l'homme considéré comme une sorte de monstre par la bourgeoisie conservatrice; Proudhon se plaignait de la maladresse des hommes de la *Réforme* : « Leur erreur la plus grave, écrivait-il, est d'être exclusifs, et de ne pas vouloir comprendre que la France entière était républicaine sans s'en douter; conséquemment, que le seul rôle du gouvernement provisoire était, en arrivant aux affaires, de nourrir les ouvriers sans travail, de rassurer la propriété, de prouver à la France que la révolution de février était la conséquence de toutes les idées, même opposées, qui, la veille, étaient en lutte [2] ».

Les démocrates provinciaux commencèrent partout à organiser des sociétés et des clubs. Dans presque toutes les villes importantes les républicains de la veille formèrent,

limitaient leurs espérances à d'insignifiantes réformes électorales, ceux qui prétendaient venger les mânes des héros de février en courbant le front glorieux de la France sous la main d'un enfant; ceux-là peuvent-ils être les élus du peuple victorieux et souverain, les instruments de la Révolution? »

1. Jules Grévy, *Discours*, I, p. XV (introduction).

2. *Correspondance*, II, p. 316. C'est exactement ce que fit observer plus tard Senard dans sa déposition devant la commission d'enquête : Ledru-Rollin, dit-il, a cru que la France était ennemie de la République, alors qu'elle était prête à l'accepter; en voulant lutter il a provoqué une résistance. « La vérité est... qu'on n'avait ni amour ni passion pour la République; on la sentait indispensable, on la voulait sincèrement et loyalement ». (*Enquête*, I, p. 349.)

du 1er au 15 mars, une association qui se nomma, selon les endroits, « société républicaine », ou « démocratique », ou « patriotique ». Les manifestes que publièrent ces groupes sont inspirés par les hautes pensées morales dont le parti se faisait l'organe depuis longtemps; toutes ces déclarations insistent sur le caractère que doit avoir la nouvelle époque, la solidarité prenant la place de l'égoïsme. Ainsi la Société démocratique de Montargis commence de cette manière sa déclaration de principes : « Les citoyens faisant partie de la Société s'engagent, sur leur conscience, à n'agir jamais dans un but d'intérêt personnel, à s'efforcer d'établir, dans leurs rapports entre eux et les autres Membres du Peuple souverain, un esprit d'égalité et de fraternité, afin d'aider au triomphe de la Liberté, affermir l'ordre public, effacer toutes les questions de personnes, et réaliser la volonté nationale [1] ». La Société républicaine d'Amiens appelle tous les citoyens, sans exclusion, à venir à ses séances, en disant : « C'est dans les assemblées nombreuses, dans les grandes réunions, que le patriotisme s'échauffe, que la raison s'éclaire, que l'intelligence se manifeste et s'élève [2] ». A Troyes, les « patriotes démocrates » résument ainsi leurs maximes : « Tout par l'union, rien par l'isolement. Tout par l'amour, rien par l'égoïsme. Tout par la loi, rien par l'arbitraire. Tout par l'équité, rien par la faveur. Tout par la force morale, rien par la force matérielle [3] ».

Dans les campagnes il était beaucoup plus difficile de faire pénétrer la foi républicaine chez des populations ignorantes, fermées à toute idée générale, uniquement occupées de gagner le pain quotidien. Beaucoup de villages

1. *Société démocratique de Montargis* (Lb ^{53}307).
2. *Société républicaine d'Amiens* (Lb ^{53}411).
3. *Association fraternelle des patriotes démocrates* (Lb ^{54}117). Citons encore le *Manifeste de la société des travailleurs de Morteau* (Lb ^{53}060) qui annonce la fin des conflits entre la bourgeoisie et le peuple, l'union du capital et du travail : « Ce globe, c'est notre domaine; le Créateur nous l'a donné avec l'intelligence nécessaire pour tirer de son sein les richesses qu'il contient ».

renfermaient pourtant deux hommes capables d'exercer une action morale et sociale : c'étaient le prêtre et l'instituteur. Le prêtre se montra bien disposé pour la République : suivant l'exemple donné de haut par l'archevêque de Paris, les curés acceptèrent ce gouvernement qui respectait l'Église, qui appelait le clergé à bénir les arbres de la liberté. Seulement ils ne l'acceptaient, en quelque sorte, que sous bénéfice d'inventaire, en se réservant de le juger d'après sa conduite envers les diverses religions; souvent le curé de village, accoutumé à suivre les impulsions du châtelain légitimiste, ne se ralliait comme lui qu'avec l'espérance de voir bientôt ce pouvoir passager faire place à Henri V. Les instituteurs, au contraire, se donnèrent tout entiers à la République. Un journaliste républicain de la Charente avait dit en 1845 : « Au fond de nos campagnes, que les démocrates le comprennent bien, l'instituteur primaire est le représentant vivant de la Révolution [1] ». C'étaient des paroles prophétiques : les maîtres d'école sortis du peuple, misérablement payés, accablés de travail, mais convaincus de la grandeur de leur mission, voyaient dans la république l'aboutissement de tous leurs vœux, le but de toutes leurs espérances matérielles ou morales. Le ministre de l'instruction publique, Hippolyte Carnot, comprit qu'il y avait là un puissant levier pour l'idée républicaine : dès le 27 février une circulaire avait fait appel au zèle civique de tous; le 6 mars il leur conseillait de se mêler à la vie politique, de prendre part aux élections, et même d'y poser leur candidature si c'était possible. Beaucoup d'entre eux se mirent à l'œuvre. Dans les Basses-Alpes, par exemple, une assemblée générale des instituteurs du département eut lieu à Digne en vue des élections : elle désigna deux candidats, le commissaire départemental, par sympathie pour le gouvernement provisoire, et un maître d'école du pays; en même temps elle

1. Babaud-Laribière, *De l'éducation publique* (*Almanach de la France démocratique*, 1846, p. 125).

formula un programme où les revendications professionnelles sont mêlées à des projets de réformes souvent justes et sages [1].

Quelques écrivains comprirent la nécessité d'entamer une propagande régulière dans les villages, ne fût-ce que pour faire comprendre aux paysans le mot de République. Ainsi Eugène Sue fit distribuer gratuitement dans le Loiret quatre Entretiens, véritable modèle des brochures qu'il fallait adresser aux villageois. Un de ces entretiens expose que, si les élections se font bien, on votera des lois justes : il est injuste, par exemple, qu'un poinçon de vin du Loiret, vendu 40 francs, paye les mêmes droits qu'un poinçon de vin de Bordeaux qui vaut 500 francs; on pourra obtenir des crèches pour les enfants, des maisons pour les vieillards, l'éducation gratuite pour tous, des fermes modèles, l'assurance des propriétés par l'État, l'impôt progressif. Parmi les premiers actes du gouvernement l'auteur cite, non pas l'abolition de la peine de mort, mais la transformation des Tuileries en hôtel des invalides civils. Eugène Sue commente aussi la triple devise républicaine : la liberté lui permet d'envoyer ce petit journal sans frais à ses concitoyens; l'égalité a ce résultat que tous sont électeurs et que tous seront soldats; la fraternité empêche que 1848 ressemble à 1793. Le nouveau régime facilitera l'association, qui donne à tous l'aisance; à Beaugency une association fraternelle des charpentiers s'est déjà constituée. Enfin l'écrivain parle du droit au travail et, sans

1. Voici leurs principales demandes : paix avec dignité, diminution notable des impôts, suppression des gros traitements, réduction du nombre des employés, droit au travail, instruction primaire gratuite, suppression des impôts sur les denrées de première nécessité, taxe postale uniforme, liberté plus grande des communes pour l'emploi de leurs biens, impôt sur le capital, comptoirs nationaux d'escompte dans chaque arrondissement pour tuer l'usure. Ils veulent, pour le prêtre comme pour l'instituteur, une rétribution fixe donnée par l'Etat, sans casuel, avec une retraite assurée (*Assemblée générale des instituteurs des Basses-Alpes*, Lb 53 1170). — Un instituteur de cette époque, Eugène Chevallier, a décrit dans ses souvenirs l'activité républicaine déployée alors par lui et ses collègues pour la propagande (*Libres propos d'un vieil instituteur*, 1896).

méconnaître la difficulté du problème, il indique ce qui lui semble réalisable [1].

Toutefois cette propagande à travers les campagnes fut à peine ébauchée : les républicains dans les premiers temps eurent le tort de réserver presque toute leur attention pour les villes. Dans celles-ci les manifestations patriotiques abondaient; on put croire un instant au retour de ce grand mouvement de fraternité qui s'était fait sentir en 1790 à l'époque des fédérations. Partout on planta en grande pompe des arbres de la liberté. D'innombrables banquets eurent lieu, où fusionnaient toutes les classes: ils servirent de dérivatif à ce besoin de bruit et d'expansion qui s'emparait de tout le pays. Cette fraternité apparut aussi à Paris dans les efforts nouveaux faits par une portion du corps enseignant pour instruire les illettrés : Carnot, lorsqu'il voulut instituer des lectures du soir pour les auditeurs populaires, trouva un grand nombre de lecteurs volontaires parmi les professeurs et les écrivains de Paris. Dans l'Association polytechnique établie après 1830 un groupe nombreux demanda une éducation plus démocratique, plus sociale qu'autrefois, et réalisa bientôt ses vues en fondant l'Association philotechnique.

Cependant les élections approchaient. Les révolutionnaires de Paris n'avaient pu faire accepter par le gouvernement provisoire la dictature que beaucoup d'entre eux considéraient comme indispensable pour fonder la république; ils exigèrent du moins que l'on retardât le jour du vote. Le parti eut à souffrir de cette mesure : dans les premières semaines l'enthousiasme chez les uns, la crainte chez les autres pouvaient assurer une victoire éclatante aux républicains de la veille. Ce moment passé, la conduite

1. Sue, *Le républicain des campagnes* (Lb [53]1030). Parmi les brochures de propagande parues en vue des élections, en voici deux spécialement destinées aux paysans. *Un club au village ou l'instituteur républicain*, par Chatenet (Lb [53]1068), est fait sous forme de dialogues et destiné surtout à dissiper toute crainte de confiscation et de violence. Le *Petit catéchisme républicain du département de Seine-et-Marne* (Lb [53]1225) indique avec les termes les plus simples quels sont les droits et les devoirs du citoyen.

débonnaire du gouvernement provisoire encouragea ses adversaires monarchistes, et en même temps la joie causée dans les classes inférieures par la conquête du suffrage universel diminuait en présence des difficultés financières, de la crise commerciale, et surtout de l'impôt des quarante-cinq centimes. La situation laissée par la monarchie était mauvaise : la révolution l'aggrava en suspendant les affaires, en tuant le crédit et en rendant la rentrée des impôts très difficile. Allait-on décréter la banqueroute? Il semble que certains financiers n'aient point hésité à le conseiller, le gouvernement s'y refusa [1]. Ses membres étaient des hommes d'honneur et ne voulaient pas justifier les appréhensions de ceux qui rappelaient la politique financière de la Convention et du Directoire. D'autre part l'emprunt n'avait aucune chance d'être souscrit; un impôt levé uniquement sur les riches, selon le conseil de Ledru-Rollin, ne pouvait convenir aux hommes du *National*; Garnier-Pagès, devenu ministre des finances, prit la seule mesure qui restât, l'augmentation de l'impôt direct. Rien ne pouvait être plus désastreux pour la popularité du nouveau gouvernement. La plupart des paysans se trouvaient incapables de distinguer entre la monarchie et la république, de comprendre la valeur et la portée du droit électoral; l'impôt, voilà quel était pour eux le symbole visible de l'État : la république augmentait l'impôt, donc elle ne valait pas la monarchie. Toutefois cette mesure, peu connue encore dans le pays au moment des élections, n'exerça pas sur elles une influence considérable.

Il est curieux de lire quelques-unes des professions de foi publiées par les innombrables candidats qui se présentèrent. Sur la forme du gouvernement il n'y a pas une discordance : tous acceptent la république. Dupin déclare que, demeuré fidèle jusqu'au bout à la dynastie d'Orléans,

1. Ledru-Rollin attribua cette proposition à Fould, qui la démentit v. *Les murailles révolutionnaires*, II, p. 548 sqq.). Louis Blanc parle de la contribution sur les riches, que lui proposa Delamarre (*Révélations historiques*, I, p. 275).

il a ensuite adhéré au nouveau régime : « J'y ai adhéré franchement, dit-il, ouvertement, sans arrière-pensée, avec la conviction que la République était désormais le seul gouvernement possible, le seul qui, fortement constitué, pût nous préserver de la guerre civile et de l'anarchie »... Baroche, le futur ministre de l'Empire, écrit : « Je suis républicain par raison, par sentiment, par conviction. Ce n'est pas comme un pis-aller ou comme un provisoire que j'accepte la République, mais comme la seule forme de gouvernement qui puisse désormais assurer la grandeur et la prospérité de la France ». Gustave de Beaumont dit aux électeurs de la Sarthe : « Les monarchies ont fait leur temps. Monarchie démocratique de Louis XVI, monarchie absolue de Napoléon, royauté restaurée de Louis XVIII, monarchie constitutionnelle de 1830, toutes ont péri; toutes ont succombé au sein des troubles et des révolutions que chacune d'elles avait précisément pour mission de prévenir [1] ». Quant aux anciens adversaires de Louis-Philippe, ils font valoir leur passé républicain; tous ceux qui ont à leur actif une condamnation politique ou une destitution rappellent avec fierté ce titre d'honneur. Ce qui domine dans les professions de foi, c'est un long commentaire des mots Liberté, Égalité, Fraternité, commentaire vague, généreux, laissant place aux interprétations pratiques les plus différentes. Le langage n'est point plus précis à propos de la question sociale : de tous côtés on parle d'organiser le travail, formule compréhensive qui n'engageait en rien l'avenir.

Les élections sont ordinairement des luttes entre des partis organisés, qui ont à leur tête des comités. Ce ne fut point le cas en avril 1848. Il y avait pourtant quelques comités dirigeants. Les hommes du *National*, favorables à la majorité du gouvernement provisoire, possédaient le Comité central des élections générales, présidé par Recurt;

1. *Les murailles révolutionnaires*, II, p. 21, 98, 202.

il reprocha aux comités démocratiques départementaux de ne point faire sur leurs listes une place suffisante aux ouvriers et aux cultivateurs [1]. Le club de l'Assemblée nationale prépara les candidatures des anciens monarchistes. De nombreuses sociétés de droite ou de gauche, formées par les natifs de la province qui habitaient Paris, dressaient des listes et les envoyaient dans leurs départements d'origine [2]. En somme, point de partis fortement constitués, avec un programme précis et une « plate-forme » déterminée. Les élections se firent le 23 avril; le calme avec lequel on vota presque partout donna un éclatant démenti aux craintes et aux railleries de ceux qui avaient si longtemps déclaré le suffrage universel chimérique et irréalisable [3].

Que nous apprennent ces élections sur la popularité de la République et la force du parti républicain en France? Rien, précisément parce que tous les élus se proclamaient républicains. Sans même nier la sincérité des nouveaux représentants, sincérité douteuse chez beaucoup, il est incontestable que plusieurs d'entre eux voyaient dans la République un régime provisoire, bon pour quelque temps. Souvent des républicains de la veille furent nommés par une majorité fort éloignée de leurs idées, soit à cause de leurs qualités personnelles, soit parce que, sur une liste d'hommes du lendemain, on voulait mettre

1. *Les murailles révolutionnaires*, II, p. 426.

2. *Ibid.*, II, p. 58 et 536. V. d'autres adresses semblables (Lb ^{53}529, 1097, 1098, 1164); elles montrent des essais de clubs de la Meurthe, du Gard, etc., organisés à Paris et cherchant un correspondant au moins dans chaque commune du département. Il y avait là une ébauche d'organisation politique bientôt abandonnée. Cf. Lb ^{54}302.

3. Citons le discours d'un maire villageois des Basses-Alpes, le dimanche avant les élections. « Encore huit jours, et dix millions de rois, les uns en habit fin, les autres en carmagnole, mais tous égaux en pouvoir, tous égaux en liberté, vont se dresser à la même heure d'un bout de la France à l'autre... » Les élus « vont derrouir, décrasser les ressorts, les rouages du gouvernement déchu; ces ressorts, ces rouages que la sueur qui ruisselait du front du pauvre et du travailleur avait enrouis, et qui ne pouvaient plus fonctionner qu'à force d'être graissés par les beaux écus que l'on tirait du pauvre peuple ». (*Discours de Turriès, maire de Thoard*, Lb ^{53}1171).

un ou deux noms chers aux électeurs démocrates, soit parce qu'on récompensait un commissaire de n'avoir pas commis les excès redoutés à son arrivée[1]. Les partis n'étant pas fortement constitués, le même département élisait, malgré le scrutin de liste, des représentants d'opinions opposées. Quantité de paysans obéirent aussi à la coutume de nommer les hommes agréables au gouvernement et en posture d'obtenir quelque chose de lui. Les élections démontrèrent que la France pouvait facilement devenir républicaine, mais non qu'elle l'était déjà. Une seule chose en ressortit nettement, ce fut l'hostilité contre la République rouge; on ne maudissait pas encore les quarante-cinq centimes de Garnier-Pagès, mais on condamnait les circulaires de Ledru-Rollin ou le système de Louis Blanc. Les votes de Paris en particulier prouvèrent que les troupes des clubs, toujours agitées et bruyantes, ne formaient qu'une minorité; les suffrages les plus nombreux de la Seine, comme ceux de neuf départements, allaient à Lamartine, le rallié du 24 février, l'adversaire du drapeau rouge, le porte-parole du gouvernement provisoire.

III

L'Assemblée Nationale se réunit le 4 mai : l'immense acclamation par laquelle tous ses membres accueillirent le nom de la République vint confirmer au nom de la France le régime imposé à Paris par une poignée de combattants. La majorité désirait confier le pouvoir à Lamartine et aux modérés de son groupe; il ne voulut point couper en

1. La droite mit sur ses listes en Maine-et-Loire David d'Angers, dans le Morbihan Beslay qui venait de passer franchement à la république. Dans la Charente-Inférieure le commissaire Renou fut élu en tête de la liste parce qu'il n'avait pas fait de mal (Delayant, *Histoire de la Charente-Inférieure*, 1872, p. 374). Dans l'Aisne, avec Odilon Barrot et ses amis on nomma Leproux et Plocque, deux républicains de la veille. Dans le Cher, Duvergier de Hauranne passa en même temps que Félix Pyat.

deux le parti républicain en se séparant de Ledru-Rollin. La Commission exécutive, où quatre démocrates modérés siégeaient avec l'auteur des circulaires, fut un nouvel essai de gouvernement de concentration. Cela ne suffit point à désarmer les révolutionnaires; pour les chefs des clubs, l'échec de leurs idées était aggravé par une défaite personnelle : Blanqui, Raspail, Sobrier, Huber avaient sollicité vainement les suffrages du peuple. Les ouvriers s'indignèrent en voyant qu'on repoussait la création d'un ministère du travail, proposée par Louis Blanc. Ces colères et ces rancunes amenèrent la journée du 15 mai.

On a cherché à cette échauffourée diverses causes; Raspail, selon son habitude, y vit une manœuvre de la police, préparée par les soins d'Armand Marrast; les hommes de la Commission exécutive ont prétendu plus tard y découvrir le résultat d'un complot bonapartiste organisé par Huber[1]. En réalité, la journée débuta par une manifestation sincère en faveur de la Pologne, manifestation poussée ensuite plus loin par les violents. Le vrai motif du 15 mai, c'est que depuis deux mois Paris vivait dans la fièvre; c'est que les combattants de février croyaient de bonne foi être « le Peuple », celui qui décide au nom de la France. La capitale se trouvait, comme l'a dit Proudhon, en plein mardi-gras révolutionnaire; on voulait revivre les scènes de la grande époque vantée par les Cabet, les Lamartine, les Michelet; on revendiquait pour les Parisiens le droit de porter des pétitions à la barre de l'Assemblée : le 31 mai, le 12 germinal

1. Raspail a développé longuement, au procès du 15 mai devant la haute cour de Bourges, ces prétendues révélations. Pierre Leroux également (*La grève de Samarez*, II, p. 273) a soutenu que le 15 mai fut préparé par la police ; il n'y a aucune preuve qui vienne confirmer ces assertions. Garnier-Pagès (*Histoire de la révolution de 1848*, IX, *passim*) attribue tout à Huber; Ledru-Rollin a parlé encore de l'origine bonapartiste du 15 mai dans son dernier discours à l'Assemblée Nationale, le 3 juin 1874 : « Huber a été condamné, disait-il; mais Huber a été gracié par l'empereur, et ce cordonnier a obtenu non seulement la concession d'un chemin de fer, mais a été nommé membre administrateur d'un autre chemin de fer ». (*Discours politiques*, II, p. 480.)

n'étaient-ils point des modèles à suivre pour les adorateurs de la Montagne? Entre les chefs des clubs d'ailleurs aucun accord, aucune entente préalable. Barbès, jusqu'à l'entrée de la foule dans la salle de l'Assemblée, avait soutenu le gouvernement; Caussidière pendant cette journée se tint enfermé à la préfecture de police, prêt à soutenir la cause du plus fort; Blanqui, Sobrier, Raspail avaient chacun des vues différentes.

Le 15 mai la garde nationale vint délivrer l'Assemblée au cri mille fois répété de « Vive la République! » Mais ce n'était qu'un répit, car on allait se trouver en présence des ateliers nationaux. Comment en finir avec eux? C'est à ce propos que se dessina pour la première fois l'opposition de la droite contre les gouvernants républicains. Ceux-ci entendaient accomplir simultanément la dissolution des ateliers nationaux et le rachat des chemins de fer par l'État; cette dernière mesure, conforme aux idées soutenues par le parti radical en 1842, eût permis d'employer à la construction des chemins de fer les ouvriers renvoyés des ateliers nationaux : les ministres des finances et des travaux publics, Duclerc et Trélat, s'en firent les défenseurs. La droite voulut dissoudre les ateliers tout en repoussant le rachat; elle comprenait les anciens députés, les hommes habitués à la tribune, experts dans la tactique des Parlements : à leur tête se placèrent, non les représentants compromis dans la défense de la monarchie, mais deux brillants orateurs du parti catholique, Montalembert et Falloux. Beaucoup de républicains sincères étaient prêts à les soutenir, par antipathie contre l'armée révolutionnaire qui menaçait Paris : « Il faut que les ateliers nationaux disparaissent », avait dit Goudchaux. On prononça dans la discussion des paroles dures pour les ouvriers, paroles chaque soir répétées et flétries dans les clubs. Bientôt éclatèrent les journées de juin : c'était la fin des beaux jours d'espérance et d'illusion, la fin de la concorde républicaine. Cette nouvelle émeute fut-elle dirigée contre

la République? Parmi les meneurs qui l'encouragèrent il y eut certainement plus d'un personnage suspect d'intentions perfides. Tel était Pujol, un des envahisseurs de l'Assemblée au 15 mai, qui joua le 22 juin, au début de l'insurrection, un rôle prépondérant; pris pendant les quatre journées, il fit à Odilon Barrot, président de la commission d'enquête, des révélations que celui-ci jugea inutile de communiquer à ses collègues; plus tard, sous la présidence de Louis Bonaparte, on le mit en liberté comme s'il avait rendu des services[1]. Un autre agitateur, de Pellieux, qui excita les insurgés aux pires violences, travaillait pour la cause de Henri V[2]. Mais la grande masse des rebelles était républicaine; beaucoup unissaient dans un même enthousiasme la République et Napoléon. D'autres, indifférents à la politique, ne savaient pas au juste pourquoi ils se battaient, ou bien c'était la misère qui les avait rendus furieux : « Ce fut l'émeute de la faim », a dit Louis Blanc[3]. Des deux côtés des barricades retentissait le

1. Garnier-Pagès a insisté sur le rôle douteux de Pujol et sur les menées bonapartistes (XI, p. 248 sqq.). V. ce que Barrot dit de la déposition de Pujol dans *Enquête*, I, p. 338. — Pujol, sur lequel je n'ai pas trouvé d'autres détails, est peut-être le même que Louis Pujol, auteur d'une courte brochure parue en 1848, *Prophétie des jours sanglants* (Lb [54]393). C'est écrit en langage biblique, à la façon de Lamennais : « Dieu a dit au vent de sa colère : Va! il a mis le comble à son iniquité. Et le vent de la colère de Dieu a balayé une couronne! » C'est dirigé contre les oppresseurs du peuple : « Malheur à vous qui marchez le bandeau sur les yeux! Vous n'apercevez pas l'abîme qui va vous engloutir! » — En 1855 parut un autre ouvrage de Louis Pujol, *Fables populaires*, publié à Londres et Bruxelles. Ce sont des fables socialistes, qui opposent toujours le riche au pauvre; dépourvues de valeur littéraire, elles sont suivies d'une satire sur la propriété, dont voici la fin :

Mais l'heure enfin viendra, peut-être elle est prochaine,
Où, se dressant terrible avec effort de haine,
La victime en fureur vous brisera les crocs,
Suceurs de l'homme esclave, ô vampires escrocs,
Et des deux pieds sautant sur votre panse ronde,
Lui fera revomir le sang soustrait au monde!!!

2. Garnier-Pagès, XI, p. 182. Plusieurs des transportés de juin étaient réellement ennemis de la république. Après le 2 décembre les exilés républicains leur envoyèrent des secours à Lambessa; ils les refusèrent en disant : « Nous sommes et serons toujours bonapartistes ». (Mme Edgar Quinet, *Edgar Quinet depuis l'exil*, p. 39).

3. Rappelons aussi le mot de Caussidière : « La cause première, c'est la misère, et puis on avait joué au fusil trop longtemps; le peuple s'en est servi tout de bon ». *Enquête*, I, p. 255.

plus souvent le cri de : « Vive la République! » Aussi Jean Reynaud disait-il pendant la bataille : « Perdus si nous sommes vainqueurs, perdus encore si nous sommes vaincus ». La rupture s'accomplit donc entre les radicaux bourgeois, devenus maîtres du pouvoir depuis quatre mois, et les républicains ouvriers qui avaient réclamé du nouveau régime un soulagement définitif à leur misère.

Des scissions multiples se produisirent aussi parmi les républicains de l'Assemblée Nationale. Après le 15 mai ils avaient commencé à se grouper dans diverses réunions : celle du Palais-National, formée par Vaulabelle et Armand Marrast, contenait plus de trois cents membres, quelques-uns républicains du lendemain tels que Senard, les autres de la veille; c'étaient des hommes naturellement modérés, comme Pascal Duprat, ou bien assagis par les événements, comme Flocon et Dupont (de Bussac). Cette réunion, qu'on appela du nom de son président la réunion Dupont (de l'Eure), formait le véritable noyau gouvernemental; seulement il lui manquait un chef capable de la discipliner, de la conduire. Arrivèrent les journées de juin; ce fut Pascal Duprat qui vint proposer à l'Assemblée de confier à Cavaignac des pouvoirs extraordinaires, et qui provoqua ainsi la démission de la Commission exécutive. Entre celle-ci et le nouveau chef du pouvoir exécutif il n'existait aucune dissidence de principes; mais les hommes de la Commission, blessés de la manière dont on les avait obligés à se retirer, accusèrent Cavaignac d'une demi-trahison : le ministre de la guerre, d'après eux, était demeuré dans une inertie calculée jusqu'au moment où le pouvoir suprême passa entre ses mains. La réunion du Palais-National s'était ralliée à lui; Garnier-Pagès, Pagnerre, Barthélemy Saint-Hilaire en sortirent avec plusieurs dissidents pour former la réunion de l'Institut, à laquelle Marrast se joignit bientôt; un autre groupe tint séance au palais des Beaux-Arts. Les députés plus avancés, les « rouges », admirateurs de la Convention,

constituèrent la Montagne, dont Ledru-Rollin fut le chef incontesté. Enfin, il s'organisa une Société des représentants républicains, aux tendances à peu près socialistes. Ainsi le parti républicain se divisait, s'effritait chaque jour davantage [1].

La droite, au contraire, concentrait toutes ses forces dans la réunion de la rue de Poitiers, qui accepta bientôt la direction des anciens chefs monarchistes, Berryer, Molé, de Broglie, Thiers surtout. Elle conserva l'étiquette démocratique et prétendit même représenter les républicains « honnêtes et modérés », selon l'expression adoptée par certains conservateurs et employée désormais dans un sens ironique par leurs adversaires. Ces apparences républicaines et la crainte du socialisme firent venir à la rue de Poitiers beaucoup d'hommes peu disposés à favoriser une restauration; il se forma ainsi un groupe de quatre cents membres qui, souvent renforcé par la réunion de l'Institut, allait mettre plus d'une fois en minorité le véritable parti républicain. Cette majorité bigarrée soutint Cavaignac, mais en l'obligeant à sacrifier son ministre Carnot, suspect d'avoir approuvé des opinions trop téméraires : elle institua, puis maintint l'état de siège et vota la transportation sans jugement des insurgés de juin. Cette dernière mesure était grave. Beaucoup de représentants crurent, en la votant, faire œuvre de pacification et même d'humanité : ils arrachaient ainsi des victimes aux fureurs de la garde

1. Babaud-Laribière, *Histoire de l'Assemblée Nationale Constituante*, 1850, I, p. 44 sqq. V. le programme de la Société des représentants républicains dans *Enquête*, II, p. 250. — Les accusations contre Cavaignac, souvent formulées par Ledru-Rollin, Lamartine, puis par Emile de Girardin dans la *Presse* (en octobre et novembre 1848), ont été reprises par Garnier-Pagès dans le tome XI de son ouvrage. Cavaignac y avait répondu dans la séance du 25 novembre 1848. Il semble qu'il y a eu chez lui hésitation, incertitude d'un général venant d'Afrique et peu accoutumé à la guerre des rues, mais rien ne confirme l'accusation d'avoir volontairement laissé les choses empirer. La Commission voulait envoyer des troupes dans tous les quartiers; Cavaignac, pour des raisons militaires, préféra la concentration. Babaud-Laribière (ouvr. cité, I, p. 61) dit que Garnier-Pagès le 23 juin approuvait cette concentration, critiquée par lui plus tard. Marie a fait un mémoire pour réfuter les accusations de Girardin (Chérest, *Marie*, p. 256).

nationale et souvent leur assuraient un sort plus doux que celui des chefs déférés aux conseils de guerre. Mais en ouvrant ainsi la porte à l'arbitraire l'Assemblée prépara et justifia les violences des années suivantes.

Le chef du pouvoir exécutif, Cavaignac, avait reçu dans sa famille la même éducation que son frère Godefroy : une affection passionnée les avait toujours unis; Godefroy, plus intelligent, plus brillant, possédait une influence très grande sur son frère et disait : « Je l'élève pour la République ». Admirable soldat, caractère élevé, fier, un peu rude, Cavaignac joignait la passion de l'ordre à celle de la liberté; aimant le pouvoir, il était incapable de s'en emparer par une violation des lois. Les circonstances firent que ce républicain ardent s'appuyait sur une majorité composée de démocrates et de monarchistes; ses ministres étaient pour la plupart des hommes du *National*, auxquels plus tard il joignit d'anciens monarchistes, comme Dufaure, sincèrement ralliés au régime nouveau. Les adversaires de Cavaignac étaient tous des républicains de la veille. Les hommes de la Commission exécutive, pleins de rancune contre lui, faisaient une opposition peu redoutable; le débat provoqué par eux sur les journées de juin valut au général, le 25 novembre, son dernier triomphe politique. D'autres démocrates aux opinions modérées, comme Grévy et surtout Jules Favre, se mirent à combattre la politique de réaction qui allait s'accentuant chaque jour. Les vrais ennemis de Cavaignac furent les Montagnards; leur chef Ledru-Rollin atteignit alors, entre juin 1848 et juin 1849, l'apogée de sa puissance oratoire et donna ainsi à la Montagne une importance hors de proportion avec le petit nombre de ses membres. Une mesure de violence inutile, le renouvellement des poursuites contre Louis Blanc et Caussidière au sujet du 15 mai, venait d'exaspérer leurs amis. Ledru-Rollin, qu'on avait un instant voulu impliquer dans ce prétendu complot, ne cessa de répondre aux accusations qui pleuvaient sur lui et qui mettaient en doute

jusqu'à sa probité. Son rôle était plus beau quand il défendait les principes traditionnels du parti contre les lois de répression. La nouvelle loi sur la presse rétablissait le cautionnement et faisait dire à Lamennais : « Silence au pauvre! » Ledru-Rollin la combattit à l'Assemblée : « O presse, s'écria-t-il, j'ai bonheur à te défendre, toi qui m'as si outrageusement, si odieusement attaqué. Ledru-Rollin qui vous parle, c'est, selon elle, Ledru-Rollin le voleur, le libertin »; et, montrant les vices du projet, il ajoutait : « Il n'y a pas une seule des vérités qui ont fécondé la terre, qui d'abord n'ait été châtiée, n'ait été punie dans un pauvre, dans un humble[1] ». La Montagne laissait ordinairement son chef parler en son nom; cependant quelques autres membres de l'extrême gauche, Félix Pyat par exemple, abordèrent la tribune avec succès.

La Montagne insistait souvent sur l'importance des questions sociales. Ledru-Rollin, sans préconiser le socialisme, tâcha de désarmer les préventions aveugles soulevées par ce mot : « Le moyen de démontrer au socialisme qu'il se trompe, c'est de faire quelque chose qui enfin vivifie le pays. Ce n'est pas une constitution, croyez-moi, le remède n'est pas là; des constitutions! nous en avons dans nos lois à en défrayer tous les peuples du monde »; ce qu'il faut, c'est l'organisation du crédit, la distribution des biens des communes et de l'État : « Nous respectons la propriété, mais à la condition que, comme la famille, elle se multipliera à l'infini »[2]. Quelques jours plus tard Ledru-Rollin plaida la cause du droit au travail, en montrant combien ce principe était plus moral et plus digne du peuple souverain que le droit à l'assistance. C'est du socialisme, dit-on : « Si par socialiste, répond-il, vous entendez tout démocrate qui veut la République avec ses conséquences sociales, vous confondez les mots; avoir une telle résolution, c'est être homme politique sincère, voilà tout ». L'homme est à la

1. Discours du 8 août 1848.
2. Discours du 25 août à l'Assemblée.

fois intelligence et matière ; on parle de satisfaire son intelligence par l'éducation ; mais il lui est impossible de songer aux choses d'en haut quand il est courbé sur la terre par la misère. Il faut ramener les prolétaires vers l'agriculture, en leur donnant les moyens de travailler, en instituant le crédit agricole. « Est-ce que, par hasard, continue l'orateur, j'ai *la prétention que l'État se fasse manufacturier et producteur?* je serais fou. Ma prétention, la voici : c'est que l'État soit un directeur intellectuel, entendez-le bien, c'est que l'État, par exemple, fasse pour cette grande masse de prolétaires ce qu'il fait pour ses travaux publics; c'est qu'il sache où les adresser, sur quel terrain les asseoir, c'est qu'il sache ouvrir une banque là où le crédit est nécessaire... » Tout cela, concluait Ledru-Rollin, ne peut s'organiser en un jour; que l'Assemblée inscrive dans la Constitution le droit au travail, et le peuple rassuré attendra patiemment la réalisation de cet idéal[1].

L'union entre la Montagne et le socialisme parut scellée au banquet du 22 septembre 1848, donné en commémoration du 22 septembre 1792. Dans un discours passionné Ledru-Rollin accusa la république nouvelle de n'avoir rien fait pour le peuple. On a trouvé, dit-il, quinze cents millions en 1815 pour l'indemnité de guerre, un milliard en 1827 pour les émigrés, on pourrait encore trouver de l'argent s'il y avait au pouvoir un financier décidé, un Cambon : « Nos pères, il est vrai, vivaient d'expédients, mais c'est ainsi que vivent les révolutions, et, après tout, pourvu qu'elles vivent, qu'elles sauvent l'humanité, qu'importe? » D'autres banquets dans les départements hâtèrent cette alliance de toutes les forces d'extrême gauche. En même temps la Montagne, revenant aux anciennes habitudes, essaya d'organiser une grande association dans le genre des Droits de l'homme. L'idée vint de Delescluze, le journaliste âpre et violent qui rédigeait depuis quelques mois

1. Discours du 12 septembre à l'Assemblée.

la *Révolution démocratique et sociale.* La nouvelle société, qui se nomma la *Solidarité républicaine,* tint un langage vague et menaçant, mais parla d'agir par les armes seulement si l'on attaquait de vive force la République.

Malgré les discours de son chef sur les questions ouvrières, la Montagne ne se déclarait pas socialiste; elle condamnait même le socialisme, d'autant plus que cette doctrine depuis les journées de juin soulevait à l'Assemblée Nationale une hostilité violente. Les représentants à qui l'on réservait le nom de socialistes, c'étaient Considérant, Pierre Leroux et surtout Proudhon. Ce dernier personnifia vraiment le socialisme pendant les six derniers mois de 1848, car son journal, le *Peuple*, obtenait un succès croissant dans les classes ouvrières, tandis que la bourgeoisie le lisait attirée par le talent et le scandale. Proudhon porta la question sociale devant l'Assemblée en proposant que tous les revenus, ceux des propriétés foncières comme ceux des rentes, fussent réduits d'un tiers; son discours du 31 juillet en faveur de cette proposition souleva des clameurs unanimes et 691 voix contre 2 flétrirent dans son projet « une atteinte odieuse aux principes de la morale publique ». Des républicains de toutes nuances avaient voté cet ordre du jour; Proudhon demeura dans le parti comme une puissance isolée, que les Montagnards ménageaient et attaquaient tour à tour.

Nous n'avons rien dit encore de la politique extérieure du gouvernement de février. Un moment on vit s'accomplir le rêve des républicains de 1830; tous les peuples de l'Europe centrale se levèrent contre leurs souverains et réclamèrent la liberté, comme s'ils voulaient former une vaste confédération démocratique. Qu'allait faire la France? Le gouvernement provisoire indiqua ses principes le 5 mars dans la circulaire de Lamartine. C'était une transaction entre l'idéal du parti et les nécessités de la politique; il déclarait les traités de 1815 nuls en droit, mais les acceptait en fait; il réservait à la France la faculté de

secourir les peuples asservis, mais en tenant compte de ses intérêts propres et en exigeant que ces peuples fissent un appel explicite à l'intervention française. Cela parut insuffisant à d'autres démocrates qui voulaient porter aussitôt la révolution chez les peuples voisins. Ledru-Rollin, partagé entre ses désirs de propagande et ses devoirs de gouvernant, laissa faire l'expédition de Risquons-Tout en Belgique, sans l'encourager ni l'empêcher; il laissa les démocrates allemands se réunir sur les bords du Rhin, quelques réfugiés italiens entrer en Savoie; tout cela s'accomplit à la dérobée, sans entrain ni vigueur. Les idées et les préoccupations avaient changé : en 1830 la nation tout entière eût volontiers pris les armes au premier appel du gouvernement, car la question extérieure semblait primer toutes les autres; en 1848, alors que l'état de l'Europe était beaucoup plus encourageant pour une guerre de propagande, on y songea fort peu. Le peuple de Paris manifesta un instant pour la Pologne, qui était bien loin, mais négligea l'Allemagne et l'Italie, qui touchaient aux frontières. L'Assemblée Nationale, approuvant la conduite de Lamartine, assigna comme but à sa politique extérieure un pacte fraternel avec l'Allemagne et l'affranchissement de l'Italie; mais le refus de Charles-Albert et plus tard la guerre civile empêchèrent les troupes françaises de passer les Alpes.

Finalement il n'y eut qu'une intervention au dehors, et ce ne fut point pour favoriser un soulèvement populaire. Cavaignac le premier résolut d'envoyer des troupes dans la Péninsule afin de veiller à la sécurité du pape. Allaient-elles se présenter à la nouvelle République romaine en amies ou en ennemies? La question était douteuse pour les gouvernants eux-mêmes, et l'opposition de gauche vit le péril; Jules Favre et Ledru-Rollin dénoncèrent les suites probables de l'expédition et l'attitude étrange d'une république allant secourir, non pas le chef spirituel de l'Église, mais le prince temporel vaincu par des républicains; ils demandèrent si le motif allégué officiellement, l'intérêt de

la France et de la chrétienté, ne cachait pas un calcul d'intérêt particulier, c'est-à-dire le désir de gagner les catholiques français à une candidature présidentielle.

Au milieu de ces débats on avait achevé la Constitution. Fidèles à leurs idées traditionnelles, les républicains en poussaient l'application jusqu'au bout, sans se demander s'il en sortirait quelque chose de durable. Leur dogme fondamental était le suffrage universel : on confia au vote du peuple tout entier l'élection du Président comme celle de l'Assemblée. Les démocrates avaient pour la plupart demandé l'unité du pouvoir législatif, et, en effet, il n'y eut qu'une seule assemblée; ils avaient réclamé un pouvoir exécutif très fort, mais de courte durée : le président fut investi d'une autorité considérable, mais non rééligible au bout de quatre ans. Le rapport sur la Constitution fut l'œuvre d'Armand Marrast, l'ancien disciple des idéologues. A la base de la vie sociale, dit-il, se trouve la loi du progrès; cette loi rencontre des résistances nombreuses; les révolutions « ne sont pas autre chose que l'explosion et la victoire d'un progrès accompli ». Le suffrage universel met fin aux révolutions : exprimant la décision de la majorité, il se complète par la liberté de la parole, la liberté de la presse, la liberté d'association, qui mettent la minorité en mesure de propager ses idées; par suite « l'insurrection devient le plus grand des crimes ». Le but de la République n'est pas l'égalité pure et simple, c'est-à-dire la liberté de chacun limitée par la liberté d'autrui, mais l'égalité commandée, expliquée par la fraternité : « La fraternité servant d'origine aux institutions, inspirant les lois de son souffle, animant l'État tout entier de son esprit : voilà, selon nous, l'heureuse et féconde nouveauté de notre République et de notre âge ». La République ne peut se borner à protéger la liberté, la propriété, la famille; elle a des devoirs à remplir envers les pauvres, les déshérités.

Le préambule de la Constitution commence par ces mots : « En présence de Dieu, et au nom du Peuple fran-

çais, l'Assemblée Nationale proclame. I. La France s'est constituée en République. En adoptant cette forme définitive de gouvernement, elle s'est proposé pour but de marcher plus librement dans la voie du progrès et de la civilisation, d'assurer une répartition de plus en plus équitable des charges et des avantages de la société, d'augmenter l'aisance de chacun par la réduction graduelle des dépenses publiques et des impôts, et de faire parvenir tous les citoyens, sans nouvelle commotion, par l'action successive et constante des institutions et des lois, à un degré toujours plus élevé de moralité, de lumières et de bien-être ». « La République, dit encore le préambule, reconnaît des droits et des devoirs antérieurs et supérieurs aux lois positives... Elle respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne; n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête, et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple ». Le texte même de la Constitution contient l'exposé de la politique sociale de la République dans l'article 13 : « La Constitution garantit aux citoyens la liberté du travail et de l'industrie. La société favorise et encourage le développement du travail par l'enseignement primaire gratuit, l'éducation professionnelle, l'égalité de rapports entre le patron et l'ouvrier, les institutions de prévoyance et de crédit, les institutions agricoles, les associations volontaires, et l'établissement, par l'État, les départements et les communes, de travaux publics propres à employer les bras inoccupés; elle fournit l'assistance aux enfants abandonnés, aux infirmes et aux vieillards sans ressources, et que leurs familles ne peuvent secourir ». Admirable par ses principes, généreuse dans son esprit, difficile à faire fonctionner, la Constitution de 1848 fut celle qu'on pouvait attendre d'un parti aux intentions nobles, aux vues profondes sur l'avenir, mais souvent embarrassé devant la réalité présente.

Tandis que la loi constitutionnelle était promulguée, la

désaffection à l'égard de la République allait grandissant. Dans les campagnes les paysans avaient souvent refusé de payer l'impôt des quarante-cinq centimes, et le gouvernement n'osait ni ne pouvait employer la force publique pour les y contraindre. Dans les villes les ouvriers s'indignaient de la compression qui suivit les journées de juin. Le clergé commençait à se détacher du gouvernement. La presse départementale, en majorité, faisait rage contre les hommes de février ou leurs partisans; elle citait les paroles violentes promenées dans les clubs de Paris, avec cette naïveté qui fait souvent prendre au sérieux et discuter longuement par la province un mot lancé au hasard par un orateur ou un journaliste parisien. On se répétait avec effroi les noms de Ledru-Rollin ou de Proudhon, les projets monstrueux des rouges [1]. On souhaitait un sauveur, un homme qui rétablirait l'ordre et viendrait rassurer la nation. Tout ce mécontentement, tous ces désirs, toutes ces terreurs expliquent la formidable majorité qui, le 10 décembre 1848, nomma Louis-Napoléon Bonaparte président de la République. Cette majorité n'était pas tout entière opposée à la République; dans certaines campagnes l'élection se fit même au cri de « A bas les nobles! à bas les prêtres! [2] » Mais tout entière elle voulait écarter du gouvernement les républicains de la veille.

Le 10 décembre 1848 marqua la fin de leur pouvoir éphémère. Ils étaient du moins demeurés fidèles au programme soutenu par eux depuis dix-huit ans. L'abolition de la

1. Sur la haine contre Paris, v. Tocqueville, *Souvenirs* (p. 129), et Galos, *Du mouvement provincial en France* (*Revue des Deux Mondes*, 1er février 1849). La haine contre les communistes est signalée partout. A Tours ils étaient environ cent vingt ouvriers, très pacifiques, et cependant personne ne voulait leur donner d'ouvrage (*Enquête*, III, Indre-et-Loire). « Aujourd'hui le danger le plus grand que puisse courir un citoyen qui habite ou qui parcourt nos campagnes, c'est d'être signalé comme un communiste ». (Rapport du procureur général de Toulouse. *Enquête*, III, p. 188.) S'il faut en croire George Sand, les paysans de l'Indre la disaient élève du père Communisme, qui voulait tuer les enfants au-dessous de trois ans et les vieillards au-dessus de soixante ans (*Correspondance*, III, p. 63).

2. Babaud-Laribière, *Histoire de l'Assemblée Nationale*, II, p. 1.

peine de mort en matière politique, la suppression de l'esclavage et surtout l'établissement du suffrage universel étaient dans la pure tradition républicaine. La Commission exécutive, en demandant le rachat des chemins de fer, en préparant une loi sur l'instruction primaire gratuite et obligatoire, essaya d'accomplir deux des vœux les plus chers du parti démocratique. On alloua des subventions aux sociétés ouvrières; l'Assemblée adoptait ainsi la politique sociale fréquemment préconisée par le *National*, en préférant l'association libre à la surveillance obligatoire de l'État. Les essais de colonies en Algérie pour donner des terres aux pauvres, la fondation des comptoirs d'escompte pour faciliter et vulgariser le crédit, avaient été demandés à plusieurs reprises par les grands journaux du parti. Si dans la politique extérieure les républicains parurent moins fidèles à leur programme, ce ne fut pas leur faute à eux seuls : un signe de Charles-Albert eût suffi pour faire entrer en Italie l'armée des Alpes, et le gouvernement provisoire, puis la Commission exécutive pensèrent un instant à le secourir malgré lui; plus tard la guerre civile empêcha de songer à la guerre étrangère.

Les républicains au pouvoir ont commis des fautes graves qui venaient de leur inexpérience. Les ateliers nationaux étaient peut-être indispensables au début; on ne sut pas limiter le nombre des inscriptions, occuper les ouvriers, préparer peu à peu le licenciement de cette masse agitée. Le désir d'éviter les répressions violentes fit qu'on laissa grandir les soulèvements du 15 mai, du 24 juin, au lieu d'agir avec énergie au début de l'émeute. Une partie des républicains vota l'élection du président par la nation, tout en sachant quel danger en résulterait pour le régime; elle laissa engager l'expédition de Rome sans se demander quelles en seraient les conséquences. Le décret sur la transportation des insurgés de juin donna le signal d'autres violations du droit. Mais les républicains de 1848 ont pris dès le début quelques grandes mesures qui depuis lors sont

demeurées définitives. Ils ont offert dans leur vie le modèle de la moralité privée et publique, et de pareils exemples servent toujours un pays et un parti [1]. Au milieu d'une crise terrible la France ne perdit rien de sa situation dans le monde. Et même si l'on considère l'intérêt spécial du parti républicain, leur œuvre eut des conséquences lointaines qui devaient lui servir. La République apparaissait depuis cinquante ans sous l'image de la Terreur : ils ont exorcisé ce fantôme. L'impôt des quarante-cinq centimes hâta leur chute; mais on sut désormais qu'un gouvernement républicain avait mieux aimé l'impopularité que la banqueroute. La répression de juin fut dure, mais elle montra qu'un gouvernement impersonnel pouvait, plus facilement qu'un roi, vaincre l'émeute et rétablir l'ordre. Les hommes de février n'ont donc fait de mal ni à la France ni à la cause démocratique.

1. Proudhon, si dur en général pour la gauche, constate le désintéressement de ses collègues de l'Assemblée (*Correspondance*, II, p. 360; VI, p. 7).

CHAPITRE X

La réaction.

I

Depuis le 10 décembre la Constitution demeura en vigueur pendant trois ans, et la République fut le gouvernement légal de la France; mais en fait le cri de « Vive la République! » fut considéré, depuis l'avènement du Prince Président, comme un cri d'opposition, sinon comme un cri séditieux [1]. Le parti républicain se trouva donc de nouveau l'adversaire du pouvoir, ce qui était assez conforme à ses habitudes. Au lieu que sous Louis-Philippe l'opposition républicaine était nulle dans le Parlement et peu nombreuse dans le pays, maintenant elle forme dans l'Assemblée un groupe considérable et sent derrière elle une portion de la France. Beaucoup veulent faire appel, pour défendre la République, à la vieille tradition révolutionnaire; les autres, dont le nombre augmente chaque jour, comprennent que les armes ne donnent pas un triomphe durable; la République existant de nom, ils veulent la rendre populaire et commencent par la plume et la parole une propagande active à travers les départements.

Le nouveau président affichait des sentiments républicains, peut-être sincères au début. On lui attribua un

1. *Journal du maréchal de Castellane*, IV, p. 212 et 260.

instant l'intention d'appeler au ministère Lamartine et Jules Favre; on n'ignorait pas son entrevue avec Proudhon, qui s'était passée en présence de Joly, un des membres notables de la Montagne. Mais Louis-Napoléon appela au pouvoir Odilon Barrot et les anciens dynastiques, confia le commandement militaire dans les deux grandes villes révolutionnaires à Bugeaud et Changarnier; ce fut un gouvernement de réaction. A côté du président il y avait toujours l'Assemblée Constituante, mais l'écrasant échec de son candidat Cavaignac lui avait porté un coup décisif; sentant son prestige ruiné dans le pays, elle ne gardait plus confiance en elle-même. Les républicains incolores qui depuis les journées de juin avaient confondu leurs votes avec ceux de la droite pour soutenir les mesures de répression, se montrèrent le plus souvent dociles aux conseils d'Odilon Barrot; son honnêteté les rassurait contre tout projet de coup d'État. Dans quelques occasions seulement, quand le pouvoir exécutif poussait trop loin le mépris de l'Assemblée, ces modérés se réveillèrent et joignirent leurs bulletins à ceux de l'opposition républicaine. Celle-ci combattait à la fois la politique extérieure et intérieure du nouveau gouvernement. Une loi présentée contre les clubs menaça le droit de réunion, pour lequel s'était faite la révolution de février : Ledru-Rollin et Jules Favre furent les plus ardents à la combattre; Jules Favre montra que les clubs offraient un utile dérivatif à la violence des exaltés, il rappela que toute erreur prend l'apparence d'une vérité dès qu'elle passe par les cachots. La majorité donna raison au ministère et lui accorda aussi la loi qui, par un effet rétroactif, renvoyait les fauteurs du 15 mai devant la Haute Cour de Bourges. Enfin elle vota son propre suicide en acceptant la proposition Rateau, qui avançait la date de sa dissolution; le rapporteur de ce projet, Grévy, l'avertit que cette générosité imprudente causerait peut-être la ruine de la République.

A l'extérieur l'expédition de Rome passionnait tous les

partis. Ledru-Rollin devina dès le début quelles en seraient les conséquences; il ne varia jamais dans cette idée que, la révolution romaine étant un soulèvement populaire comme celle de février, marcher contre elle c'était renier l'œuvre de 1848. Jules Favre avait cru un instant aux affirmations d'Odilon Barrot promettant qu'on ne toucherait pas à la république romaine ; il fit un rapport favorable au projet qui autorisait un envoi de troupes. Quand les intentions du gouvernement furent démasquées, lorsque ces troupes envoyées soi-disant pour aider les Romains les traitèrent en ennemis, l'orateur demanda publiquement pardon à Dieu et aux hommes de s'être laissé duper. L'Assemblée eut un mouvement de colère et, par un vote presque unanime, invita les ministres à ne plus détourner l'expédition de son but; le pouvoir exécutif ne tint pas compte des ordres d'une assemblée mourante. A peine retrouvait-elle assez d'énergie pour flétrir l'insulte que le ministre de l'intérieur, Léon Faucher, lançait contre elle par une dépêche envoyée à tous les départements. Elle se sépara en mai 1849. Beaucoup de ses membres avaient montré du courage au 15 mai comme aux journées de juin; mais son histoire montre l'inconvénient d'élections faites sous une étiquette unique, à un moment où les partis n'arborent pas franchement leur drapeau. Cette Chambre, qui ne comptait le 4 mai 1848 que des démocrates avoués, flotta pendant une année entre la politique républicaine qui était la sienne, et la politique de réaction qui semblait imposée par les circonstances.

Pendant les derniers mois de la Constituante plusieurs procès avaient commencé à décimer le parti républicain. On entama des poursuites contre les membres de la *Solidarité républicaine*, surtout après la journée du 29 janvier où le gouvernement se vanta d'avoir prévenu un complot révolutionnaire [1]. Puis le procès des hommes du

1. Sur la *Solidarité républicaine* et ses divers procès, v. la *Presse* en 1849 (28, 30, 31 janvier; 3 février, 6 avril, 1er juillet, 29 août), en 1850

15 mai s'ouvrit en mars 1849 devant la Haute Cour. Il fut peu honorable pour eux : une scène violente révéla au public l'antipathie qui animait Barbès et Blanqui l'un contre l'autre; Huber, si longtemps vénéré par les démocrates, fut signalé comme un traître qui avait offert de vendre son parti; Raspail se rendit ridicule en attribuant cette journée aux manœuvres policières d'Armand Marrast. La Haute Cour les condamna tous à une longue détention. Comme les élections approchaient, le gouvernement profita de procès de ce genre pour exciter l'opinion contre les rouges. Il fit relater fidèlement par le *Moniteur* n'importe quel acte de violence, n'importe quel propos incendiaire attribué à quelques furieux. Qu'on lise, par exemple, les nouvelles données par le *Moniteur* du 26 mars : à Amiens on a vu affichés des placards portant ces mots : « Du sang, le peuple-roi, égalité, vengeance »; il y a eu des cris séditieux à Pézenas, du bruit à Lodève, une manifestation avec un bonnet rouge à Prades; à Nevers on a tiré deux coups de feu sur la troupe; à Vouziers un vieux soldat vient d'être assassiné. L'organe officiel concluait par ces mots : « Voilà les exploits du socialisme ».

Trois partis se présentèrent aux élections de 1849, ceux qu'on appelait parfois les « blancs », les « bleus » et les « rouges ». Le comité de la rue de Poitiers, l'Union électorale, avait concentré les forces de la droite et constitué ce qu'on nomma longtemps « le grand parti de l'ordre ». Les républicains se partagèrent en deux groupes, la société des Amis de la Constitution et le Comité démocratique socialiste. La première dirigea les « bleus », les hommes du *National*, les anciens partisans de Cavaignac; ils traînaient derrière eux l'impopularité des quarante-cinq centimes, de la transportation, d'une politique faible et vacil-

(14 février, 12 avril, 11 et 12 mai, 2 novembre) et en 1851 (25 janvier). Cf. sa première circulaire, datée de novembre 1848 (Lb^{54}1461) et le réquisitoire présenté devant la Haute Cour au procès des manifestants du 13 juin.

lante; leur manifeste, rédigé par Dupont de Bussac, formula un programme timide, sans idées générales, sans promesses brillantes, et n'insista que sur les réformes économiques nécessaires [1]. Toute l'activité républicaine avait passé à l'autre parti, dans lequel fusionnaient Montagnards et socialistes, les uns dirigés par le Congrès national, les autres par le Conseil central; ces deux réunions remirent leurs pouvoirs au comité « démocratique socialiste », terme nouveau dans la politique et choisi pour indiquer cette alliance. Ce comité, qu'on appela couramment le comité montagnard, présenta un programme large et conciliant : « Républicain avant tout, disait-il, le nouveau Comité s'appuie sur tous les démocrates qui veulent la révolution de février avec ses conséquences, et sur tous les socialistes, qu'ils veuillent réaliser la transformation de la société par voie d'ensemble ou par voie d'amélioration progressive ». Le comité fit choisir les candidats aux élections de Paris par cent quatre-vingt-six délégués des groupes républicains. Montagnards et socialistes marchèrent également d'accord en province. Le nouveau parti parlait haut et ferme, invoquant l'intérêt de la République menacée, le bien du peuple, annonçant de profondes réformes sociales. Aux petits écrits lancés à profusion par la rue de Poitiers répondirent quelques brochures courtes et claires, par exemple le *Toast aux paysans* de Félix Pyat, et le *Berger de Kravan*, opuscule fait par Eugène Sue au moment de l'élection présidentielle.

Les élections s'achevèrent au milieu d'un calme relatif. Le parti du *National* ou tiers parti fut écrasé; parmi les nouveaux députés soixante-dix noms seulement lui appartenaient; Lamartine, Armand Marrast, Garnier-Pagès figuraient parmi les candidats non réélus. La rue de Poitiers fit triompher environ cinq cents de ses candidats; le reste des électeurs alla aux démocrates socialistes qui

1. Babaud-Laribière, *Histoire de l'Assemblée Nationale*, II, p. 60.

furent à peu près cent quatre-vingts. Leur chef Ledru-Rollin, nommé dans cinq départements, obtenait deux millions de voix, plus qu'il n'en avait recueilli au moment de l'élection présidentielle. En avril 1848 l'unanimité ne prouvait rien en faveur de la République; au 10 décembre la quasi-unanimité ne prouvait rien contre elle. Cette fois au contraire les électeurs venaient de choisir entre des partis nettement tranchés; les résultats du scrutin permettaient de connaître la situation et la force du parti républicain. Il y eut sans doute parmi les électeurs de la majorité bien des gens peu désireux d'une restauration monarchique, satisfaits de voir les « honnêtes et modérés » conserver encore l'étiquette républicaine; mais il fallait de la bonne volonté pour ne pas comprendre que le comité de la rue de Poitiers combattait la démocratie et visait à un régime censitaire et clérical. En général le Nord, l'Ouest et le Midi votèrent pour la droite; l'Est et une partie du Centre donnèrent plus de suffrages à la gauche [1]. Il y eut à peine quelques départements où le système des majorités relatives amena le succès de listes mélangées. Les essais de propagande républicaine dans l'armée allaient être encouragés par l'élection de trois sous-officiers, Ratier, Boichot et Commissaire. La droite avait remporté la victoire numérique, mais tous les journaux du parti de l'ordre constatèrent avec effroi que la victoire morale était pour le socialisme.

Qu'entendait-on alors par le *socialisme*? Nous sommes habitués, surtout depuis Karl Marx, à désigner sous ce nom un système bien défini, le collectivisme, qui a pour aboutissant le communisme. En 1849 le mot n'avait ni cette

1. Dans l'Est, les rouges avaient gagné le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, la Haute-Saône, l'Yonne, le Jura, Saône-et-Loire, l'Ain, le Rhône, la Drôme, l'Isère, l'Ardèche, les Basses-Alpes, le Var. Dans le Centre ils tenaient le Loir-et-Cher, le Cher, la Nièvre, la Creuse, la Haute-Vienne, la Corrèze, l'Allier, la Loire, la Haute-Loire; dans la région de la Garonne, la Dordogne, le Gers, le Tarn, Tarn-et-Garonne, et plus au sud l'Ariège et l'Hérault. Parmi les départements à listes panachées, citons la Meurthe, où il n'y avait qu'un démocrate, les Vosges (un aussi), la Côte-d'Or où il y en avait deux; dans le Midi, les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales; dans le Centre, l'Indre, le Cantal, l'Aveyron, etc.

précision ni ce sens presque exclusivement économique. Répandu en France quelques années après 1830, il avait désigné d'abord une tendance à l'association, à la fraternité; Pierre Leroux le rendit populaire en l'opposant à « individualisme. [1] » En 1849 le mot garde ce sens, mais il implique aussi un ensemble de réformes, de mesures propres à conjurer la misère, à diminuer l'écart entre les conditions économiques; définir avec précision ces mesures, on ne le faisait pas encore. Souvent on distinguait le socialisme, tendance générale vers les réformes, du communisme, système connu et complètement constitué. « Le socialisme, disait un manuel républicain destiné aux campagnes, c'est le fait de s'occuper de la société, de ses vices, de ses plaies, de ses souffrances, des améliorations qu'elle est en droit d'espérer, de la réforme des abus qui se sont glissés dans son organisation... Le socialisme est la fraternité en exercice; c'est l'opposé de la maxime, *chacun chez soi, chacun pour soi*, qui n'est bonne que pour les puissants; c'est le contraire de l'égoïsme et de l'individualisme [2]. » Au procès des manifestants du 13 juin, l'avocat général ayant dit que le socialisme et le communisme étaient identiques, les accusés protestèrent contre cette assertion [3]. Un adversaire

1. Le mot existait en France avant que Pierre Leroux l'ait propagé, témoin cette phrase d'un article du *Globe* saint-simonien : « Nous ne voulons pas sacrifier la personnalité au socialisme, pas plus que ce dernier à la personnalité » (13 février 1832).

2. *Petit manuel républicain à l'usage des habitants des campagnes*, 1849 (Lb [55]135). Il distingue aussi les socialistes des communistes, en disant que les premiers recherchent l'association *volontaire* des travailleurs.

3. *Procès du 13 juin*, p. 131 (Lb [55]1304). Mazzini, dans son adresse du 8 décembre 1849 *Aux prêtres, à propos de l'encyclique du pape Pie IX*, distingue aussi le communisme, « repoussé par la plupart des républicains... comme une déception ennemie du progrès », et le socialisme, « aspiration plutôt que système », ayant pour objet « l'association progressive, conséquence pratique de la fraternité enseignée par le Christ » (cité par Simoni, *Mazzini*, p. 83). « Le socialisme, écrivait Joigneaux dans la *Feuille du Village* (15 novembre 1849), c'est l'esprit d'association, de solidarité. C'est tout ce qui tend à rendre la société meilleure, les hommes moins égoïstes, la vie moins dure ». La distinction entre les deux termes disparut plus tard. Cependant elle se retrouve dans le passage suivant d'un opuscule publié en 1870 : « Le communisme est l'utopie de la fraternité, c'est l'énervement de l'effort individuel, l'abdication de la liberté et

déclaré des théories collectivistes, Jules Favre, disait à la tribune le 24 mai 1850 : « Le socialisme, ce n'est pas autre chose que l'esprit humain en action et en exercice; c'est le rationalisme, c'est la raison humaine dans sa liberté et son indépendance, c'est l'éternelle opposition de la pensée contre le fait, c'est la protestation du droit, violente, passionnée, comme vous voudrez l'appeler, mais qui ne saurait être dangereuse pour la société qu'à la condition qu'on en entravera la manifestation ». Ce sens très général, très vague, permettait de faire rentrer dans le socialisme l'association libre des fouriéristes et les ateliers d'État recommandés par Louis Blanc, l'anarchie de Proudhon et le régime communiste cher à Cabet. Plusieurs des réformes aujourd'hui votées au Parlement français par les républicains modérés ou les radicaux bourgeois auraient passé en 1849 pour des mesures socialistes; c'était donc simplement une politique démocratique, inspirée par l'intérêt des classes laborieuses, qui trouvait près de deux cents représentants à la nouvelle assemblée. Le sens vague du terme servit d'autre part à la droite qui dénonça le socialisme comme étant la doctrine des « communistes » et des « partageux », bien que ces deux mots soient contradictoires. Bientôt un préfet de police allait écrire dans une circulaire officielle : « Le socialisme, c'est la barbarie [1]. »

de la personnalité; c'est le despotisme qui stérilise au nom d'une égalité impossible. Le socialisme, au contraire, est le développement de toutes les forces sociales, par la liberté » (Trouessart, *Du mouvement social et réformiste*, Lb 56 2631).

1. Circulaire du préfet Carlier aux commissaires de police (dans la *Presse* du 12 février 1850). Le comité démocratique socialiste de la Seine en 1849 exigea des candidats l'adhésion à cinq propositions : 1° La République est au-dessus des majorités. 2° Il faut résister par les armes à une violation de la Constitution. 3° Attaquer la liberté des autres peuples, c'est violer la Constitution. 4° Il faut admettre le droit au travail, combattre la tyrannie du capital. 5° L'éducation sera commune et obligatoire.

II

Quand l'Assemblée Législative se réunit, les deux partis opposés arrivèrent encouragés par les élections, prêts à la lutte et pleins de confiance dans l'avenir. Leurs dispositions belliqueuses trouvèrent aussitôt à s'exercer dans le grave débat engagé par l'assemblée précédente au sujet de l'expédition de Rome. L'armée française après son premier échec venait de commencer une nouvelle attaque demeurée indécise. Le 11 juin Ledru-Rollin dépose une demande de mise en accusation contre le président de la République et les ministres; après avoir énuméré les mensonges et les abus de pouvoir accumulés par eux, il conclut : « La Constitution a été violée; nous la défendrons par tous les moyens possibles, même par les armes ». Ces paroles lui avaient probablement échappé dans la chaleur de l'improvisation; allait-on les prendre au sérieux? La Montagne délibéra sur ce sujet : Martin Nadaud et Baudin plaidèrent la cause de la paix et de la légalité; Michel (de Bourges) opina pour la bataille, avec cette éloquence ardente qui lui a servi maintes fois à égarer son parti; il fut si persuasif que Baudin changea d'opinion[1]. La discussion reprit le 12 juin à l'Assemblée. Ledru-Rollin se montra aussi net, aussi pressant que la veille, tout en expliquant ses paroles menaçantes : « Tous les moyens pacifiques pour maintenir la Constitution; mais si la Constitution était violée, me servant de l'article de cette même Constitution qui dit qu'il faut la défendre, même au péril de sa vie, j'ai dit dans ce cas que ce serait les armes à la main que chacun de nous devrait la défendre ». L'Assemblée repoussa la mise en accusation. Le 13 juin une colonne nombreuse parcourt les boulevards, sans armes, en protestant contre l'expédition de Rome; les troupes con-

1. Commissaire, *Mémoires*, I, p. 260.

duites par Changarnier l'attaquent et la mettent en déroute. Alors les représentants montagnards vont au Conservatoire des arts et métiers, d'où ils lancent un appel aux armes. Guinard, colonel de l'artillerie de la garde nationale, décide sa légion à les soutenir. Mais les soldats arrivent, enveloppent le Conservatoire à peu près sans résistance; les représentants sont faits prisonniers ou s'évadent pendant que l'Assemblée vote l'état de siège et que les gardes nationaux vont saccager les bureaux de quelques journaux démocratiques. Le 13 juin montra une fois de plus que les révolutions ne dépendent pas de la volonté de quelques meneurs; il faut qu'un grave sujet de colère ou d'inquiétude ait soulevé la masse. Le peuple de Paris avait lutté malgré ses chefs au mois de février; il s'était levé sans chefs le 24 juin 1848; il demeura immobile au 13 juin 1849, alors que ses chefs naturels l'appelaient au combat et lui donnaient l'exemple : quelques ouvriers à peine vinrent les rejoindre au Conservatoire. A l'Assemblée Cavaignac, toujours hostile aux troubles et respectueux de la loi, condamna l'émeute en accusant la Montagne de perdre la République; la plupart des Montagnards furent obligés de désavouer l'appel aux armes qu'on avait signé de leurs noms. Parmi ceux qui s'étaient jetés dans la lutte, Ledru-Rollin, Martin Bernard, Considérant, plusieurs autres purent s'enfuir, passer en Angleterre ou en Belgique; d'autres, Guinard, Gambon, Vauthier, Deville, furent pris avec quelques-uns de leurs partisans. Ainsi finit cette nouvelle journée. Le pouvoir exécutif, en poursuivant l'attaque de Rome, avait désobéi au vote formel de la Constituante et violé la Constitution, sinon dans sa lettre au moins dans son esprit; qu'on se rappelle l'article 5 du préambule : « La République respecte les nationalités étrangères et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple ». Mais quand le pouvoir exécutif et la majorité de l'Assemblée nouvelle se trouvaient d'accord au sujet de l'expédition, soulever la rue contre eux était une faute grave. Si l'on pouvait dis-

cuter sur la question de droit, aucun doute n'était possible sur l'opportunité de la prise d'armes : il y eut folie à la provoquer en présence d'un gouvernement résolu, d'une armée considérable, d'un peuple fatigué par tant d'émeutes et de répressions. Plus fâcheuse qu'un désastre, parce qu'elle était ridicule, cette échauffourée vint juste à point pour encourager le Président et l'Assemblée à faire « l'expédition de Rome à l'intérieur ». Les captifs du 13 juin furent jugés par la Haute Cour à Versailles; le procès n'eut guère d'intérêt puisque Michel (de Bourges) décida les défenseurs à se retirer du débat lorsque la Cour lui eut interdit de plaider le droit à l'insurrection. Presque tous les accusés furent condamnés à des peines sévères[1].

La persécution contre les républicains alla grand train. Le 13 juin on mit en état de siège Paris et les onze départements voisins. Le 15 on fit de même pour Lyon, qui avait eu aussi des troubles, et pour les cinq départements voisins; le 19 on suspendit pour un an le droit de réunion, et la mesure fut renouvelée dans les années suivantes; des lois postérieures sur les journaux, sur la déportation, sur les coalitions d'ouvriers, sur la révocation des instituteurs, fournirent au gouvernement toutes les armes nécessaires. Le ministère en usa sans ménagement dans les semaines qui suivirent le 13 juin. Il serait trop long d'énumérer tous les actes de répression : un jour on fait plusieurs arrestations dans l'Ain, quarante-trois d'un seul coup à Bordeaux[2]; peu après c'est le Haut-Rhin qui est accablé d'arrestations et de visites domiciliaires; même acharnement dans l'Aube, dans la Haute-Saône, partout[3]. Quantité de procès commencent contre ceux qui, à la nouvelle du 13 juin, ont manifesté par des chants ou des cris; *Vive la République démocratique!* est un cri suspect, mais non

1. V. *Procès du 13 juin* (Lb [55]1304). Quelques accusés refusèrent de se soumettre à la décision de Michel (de Bourges) et se défendirent; ceux-là furent presque tous acquittés.
2. V. la *Presse*, 23 juin 1849.
3. *Ibid.*, 7, 24 et 27 août.

séditieux; *Vive la République démocratique et sociale!* est un cri coupable et puni comme tel. Les poursuites contre les journaux reprirent avec plus d'ardeur que sous Casimir Perier ou Guizot. Toute réunion devenait suspecte; le banquet le plus inoffensif, dès qu'il prenait un caractère politique, recevait la visite de la police. Avant le 13 juin déjà elle avait pénétré de force dans la salle où le comité démocratique socialiste offrait un banquet aux Montagnards élus à la Législative; à Metz le commissaire vint chasser des convives réunis pour fêter l'arrivée de Flocon [1]. Les associations attiraient encore davantage l'hostilité du pouvoir; on avait fermé tous les clubs et, quand la Solidarité républicaine eut été condamnée à Paris, on entama des poursuites contre ses affiliés dans un grand nombre de départements.

Avec les journalistes, les principales victimes de la réaction furent les instituteurs. Ces ardents partisans de la République avaient en maint endroit pris une part active aux élections; quelques-uns entrèrent à la Législative, par exemple Malardier dans la Nièvre, un instituteur déiste et socialiste qui écrivait au début d'un opuscule populaire : « Dieu de vérité et d'amour, intelligence et principe du monde, viens, je t'en conjure, viens illuminer mon âme de ta clarté salutaire; viens embraser mon cœur d'une sainte ardeur pour la cause de l'humanité [2] ». Le châtiment ne se fit pas attendre : on les dénonça, on les poursuivit partout. Un instituteur du Rhône avait prononcé dans une maison particulière quelques paroles amères contre les mauvais riches : il fut incarcéré, puis quand les requêtes et les éloges unanimes des habitants de la commune l'eurent fait remettre en liberté, on le révoqua [3]. Les conseils généraux, où dominait le parti conservateur, encourageaient les préfets à la répression [4]; plusieurs instituteurs furent

1. La *Presse*, 30 mai et 30 septembre 1849.
2. Malardier, *Le guide du peuple dans les élections*, 1849 (Lb [55]361).
3. *Presse*, 24 août 1849.
4. Ainsi les conseils généraux de la Loire-Inférieure et des Bouches-du-Rhône (*Presse*, 4 et 6 septembre 1849).

punis pour avoir soutenu les candidats de gauche[1]. On alla bien plus loin après le vote d'une loi sur les instituteurs au commencement de 1850; on procéda souvent par fournée. Dans la Haute-Vienne, où une élection était prochaine, le conseil départemental avait déjà suspendu ou révoqué douze instituteurs; sur cent soixante-quinze le préfet en suspendit cinquante avec suppression de traitement[2]. Dans les Basses-Pyrénées, le sous-préfet en suspendit trente-neuf pour six mois, sans les avoir ni avertis ni entendus[3]. Souvent ces mesures étaient mal accueillies; le conseil municipal et toute la population réclamaient le maintien du maître d'école frappé; celui-ci ouvrait une école libre aussitôt fréquentée par beaucoup d'élèves, et devenait un candidat ayant des chances de succès aux élections municipales[4]. Mais d'autres fois l'instituteur révoqué, n'ayant pas achevé le temps de service contenu dans son engagement, recevait sa feuille de route et partait pour la caserne[5]. Un des plus actifs parmi ces éducateurs démocrates, Arsène Meunier, publiait l'*Écho des instituteurs*; on le poursuivit devant le tribunal de première instance qui l'acquitta; sur appel du parquet, la Cour lui interdit pour toujours l'exercice de ses fonctions[6].

A cette persécution le parti républicain résista par l'emploi des moyens légaux et par l'usage de la liberté. Contre les poursuites judiciaires la presse avait une grande ressource, le jury. Les jurés étaient bourgeois et partageaient l'antipathie des classes dirigeantes contre les rouges; ils prononcèrent des condamnations fréquentes, mais sans se laisser entraîner par le vent de réaction qui soufflait partout. Les procès de presse étaient innombrables; dans la moitié des cas au moins ils se terminèrent

1. *Presse*, 23 septembre 1849.
2. *Presse*, 15 février 1850. Dans le Calvados, le préfet révoqua deux instituteurs pour leur conduite après février 1848 (*Ibid.*, 5 février 1850).
3. *Presse*, 16 février 1850.
4. *Presse*, 5, 8, 13 et 19 février; 1er mars; 8, 10, 11, 12, 13 avril 1850.
5. *Presse*, 12 avril, 24 mai 1850.
6. *Presse*, 26 juillet 1850.

par des acquittements, et chaque fois c'était pour le journal ainsi mis hors de cause une véritable ovation. Ainsi l'acquittement de la *Presse* à Paris fit acclamer Émile de Girardin par une foule immense qui criait : « Vive la République! ». Le jury se montra plus sévère pour les hommes prévenus de désordre, de réunions séditieuses; cependant pour eux aussi l'indulgence n'était point rare. Les troubles survenus après le 13 juin donnèrent souvent lieu, dans les villes où n'existait point l'état de siège, à des acquittements retentissants; les membres de la Solidarité républicaine gagnèrent plusieurs fois leur procès[1]. Le parquet, de même que sous Louis-Philippe, reprenait sans se décourager de nouvelles poursuites contre les feuilles avancées, avec l'espoir d'obtenir de temps en temps une condamnation.

La propagande républicaine continuait malgré les obstacles que lui suscita le gouvernement. Les grands journaux parisiens soutenaient vaillamment la lutte. Le *National*, bien déchu de son ancienne puissance, défendait sous son directeur Léopold Duras la politique des Amis de la Constitution, mais avec un penchant de plus en plus marqué à se rapprocher du parti démocrate socialiste pour tenir tête aux « honnêtes et modérés »; Jules Simon était devenu un des principaux rédacteurs du journal. La *Réforme*, où Ribeyrolles avait succédé à Flocon dans les fonctions de rédacteur en chef, continua péniblement sa carrière jusqu'au jour où plusieurs condamnations successives lui donnèrent le coup mortel. Le *Crédit* lui survécut peu; fondé en 1848 par Enfantin et les saint-simoniens

1. Citons, d'après la *Presse*, quelques exemples d'acquittements : on acquitte les prévenus pour troubles à Dijon (numéro du 12 août 1849), le *Républicain de la Moselle* (25 août), le *Républicain de Lot-et-Garonne* (28 août), les membres de la Solidarité républicaine dans l'Aube (29 août), la *Fraternité* dans l'Aude (30 août), la *Volksrepublik* dans le Haut-Rhin (4 septembre), le *Suffrage universel* dans la Sarthe (7 septembre), le *National de l'Ouest* à Nantes (11 septembre), les prévenus du 14 juin à Bordeaux (15 septembre), l'*Indépendant de l'Ouest* dans la Mayenne (6 octobre), les prévenus du 13 juin à Colmar (15 octobre), etc.

pour soutenir Cavaignac, pour défendre les réformes sociales progressives et pratiques, il essaya de rallier les républicains sages, recueillit Armand Marrast dans sa rédaction, mais fut peu compris et finit par disparaître. Le *Siècle*, séparé de son ancien inspirateur Odilon Barrot, représentait les républicains du lendemain qui avaient sincèrement adhéré au régime démocratique. La *République*, dirigée par Thoré, défendait le socialisme. L'*Evénement*, où écrivaient les deux fils de Victor Hugo, avec ses amis Vacquerie et Meurice, avait suivi l'évolution démocratique du Maître.

Les deux journaux républicains les plus vivants, les plus actifs, le *Peuple* et la *Presse*, étaient dirigés par deux hommes rebelles à la discipline d'un parti, deux enfants terribles de la démocratie, Émile de Girardin et Proudhon. Le journal de Proudhon s'appela successivement le *Représentant du Peuple*, le *Peuple*, la *Voix du Peuple* et le *Peuple de 1850*. Le *Représentant du Peuple*, fondé peu après la révolution de février, assura en quelques jours à son rédacteur une grande popularité parmi les ouvriers et le fit élire à la Constituante en juin 1848; mais Cavaignac suspendit cette feuille au mois d'août. Le *Peuple* débuta en novembre avec un tirage de 40 000 exemplaires; Proudhon y prit la défense du socialisme, rompant en visière à la Montagne aussi bien qu'à la droite. L'adoration des ouvriers pour lui allait croissant : à la nouvelle de son prochain duel avec Félix Pyat, quelques-uns vinrent coucher la nuit sur son escalier pour l'empêcher de s'exposer à la mort. Condamné à trois ans de prison en mars 1849 pour ses articles contre le Président, il se réfugia en Belgique, revint secrètement à Paris, fut reconnu et arrêté. Le *Peuple* inséra les articles composés par lui dans sa prison; mais ce journal, malgré son éclatant succès, dut cesser de paraître quand il eut accumulé 81 000 francs d'amende. Ce fut le tour de la *Voix du Peuple* à la fin de 1849. Enfin Proudhon, contraint de ne

plus écrire pour éviter la mise au secret, transféré à Doullens, traité comme un être dangereux, ne put donner que de rares articles au *Peuple de 1850*, bientôt supprimé par une manœuvre de police[1]. Proudhon était odieux à la Montagne par son mépris pour la phraséologie révolutionnaire, pour les sociétés secrètes et les conspirations ; voulant agir au grand jour, uniquement préoccupé des questions économiques et en particulier du crédit gratuit, ce pamphlétaire qui épouvantait la bourgeoisie désirait l'ordre, le travail, le retour de la confiance et du commerce. Les théoriciens opposés à ses idées, Louis Blanc, Considérant, Pierre Leroux, furent traités par lui sans aucun ménagement.

L'influence du *Peuple* ne dépassait guère Paris ; celle de la *Presse* était considérable dans toute la France. Émile de Girardin avait, au lendemain du 24 février, prêché à tous la confiance ; puis au bout de quelques jours à peine, il était apparu comme le porte-drapeau de la réaction, faisant campagne tour à tour contre le gouvernement provisoire, contre la Commission exécutive, et surtout contre Cavaignac pour le punir d'avoir suspendu la *Presse* aux journées de juin ; son journal travailla au succès de Louis Bonaparte. Mais bientôt Girardin, mécontent de la politique rétrograde et mesquine du nouveau gouvernement, passa aux démocrates et resta désormais avec eux jusqu'au 2 décembre. Ses nouveaux alliés l'aimaient peu ; les républicains de la veille se défiaient de ce « républicain du surlendemain », comme il s'intitulait lui-même ; on le jugeait avec raison versatile et sans scrupules, toujours disposé à tirer sur les siens. La Montagne l'écarta aussi longtemps que possible des listes de candidats, et ce ne fut point à

1. V. sur ces divers journaux Darimon, *A travers une Révolution*, 1884. Proudhon, qui aimait la liberté pour les autres comme pour lui-même, acceptait des collaborateurs de toute origine. A la *Voix du Peuple* écrivaient Massol, encore saint-simonien, Faure, disciple de Pierre Leroux, le blanquiste Frémy, le robespierriste (bientôt désabusé) Langlois, le catholique Chevé (Proudhon, *Correspondance*, IV, p. 31).

Paris, mais dans le Bas-Rhin que les démocrates le choisirent comme représentant du peuple. C'était cependant une acquisition précieuse que celle de ce journaliste incomparable, habitué à pressentir et à flatter l'opinion publique, mais assez audacieux pour lui tenir tête quand il le jugeait nécessaire. Le numéro du 31 décembre 1849 contenait ce simple rapprochement : « Tirage de la *Presse* au 31 décembre 1848, 63 000 exemplaires; au 31 décembre 1849, 34 500. Voilà ce que nous coûte la défense de la Liberté ». Assez favorable aux idées socialistes, son plan de réformes comportait de grandes économies administratives, la diminution des impôts, le développement des associations et surtout des coopératives de consommation qui lui apparaissaient comme un des plus utiles instruments de progrès pour la classe ouvrière. Proudhon et Girardin, tout en se combattant souvent, s'appréciaient réciproquement comme deux vaillants champions qui vont droit leur chemin sans craindre les coups.

C'est dans les départements, surtout dans les campagnes, qu'il importait de pousser la propagande républicaine et d'apaiser les défiances contre les « rouges » : car tout républicain, si modéré qu'il fût, devenait un rouge. La presse départementale travailla de son mieux, malgré les persécutions des préfets. Le meilleur exemple de cette propagande fut donné par la *Feuille du Village*; on la créa pour remplacer dans les campagnes les petites brochures qui circulaient difficilement, les préfets ayant le droit de refuser aux colporteurs l'autorisation de les vendre. Le fondateur de ce journal, Pierre Joigneaux, avait déjà combattu et souffert sous la monarchie de juillet pour la cause démocratique; grand agronome, passionné pour le travail de la terre, il comprenait comme Raspail que lutter contre la routine des campagnards, leur enseigner les vraies méthodes agricoles, c'était faire œuvre de bonne et saine démocratie. Les républicains, ouvriers ou bourgeois, étaient presque tous des citadins; Joigneaux qui vivait à la campagne sut

parler aux paysans ; il exposa en termes simples comment les réformes devaient se faire. Voici deux hommes, disait-il ; l'un possède une terre non hypothéquée, l'autre une propriété entièrement grevée d'hypothèques : n'est-il pas naturel que, pour la seconde, ce soient les créanciers qui payent l'impôt foncier? Le remplacement militaire doit disparaître : lorsqu'un homme vous a offensé, chargez-vous un voisin de vous remplacer pour châtier cette offense? D'ailleurs le paysan qu'on enrôle souffre de quitter son clocher, tandis que le jeune homme riche qu'on laisse à la maison est habitué à voyager, à s'éloigner de chez lui [1]. Un collaborateur de Joigneaux, l'instituteur Pérot, exposait avec la même simplicité le caractère et les avantages du socialisme. En même temps la *Feuille du Village* donnait des recettes agricoles, des conseils d'hygiène et signalait aux paysans les essais les plus profitables d'association. Joigneaux, encouragé par le succès, engagea tous les républicains à l'imiter, à se mettre à la portée du peuple : « Si les journaux savaient, si les journaux voulaient! avant six mois, il n'y aurait peut-être pas en France un coin de terre, un village, un hameau, une métairie perdue qui ne fussent démocratisés complètement. Encore une fois, écrivons donc moins pour nous autres et plus pour ceux qui nous lisent ; déclamons moins et raisonnons plus, sacrifions moins aux hommes et plus aux choses [2] ».

Les résultats de cette prédication pacifique adressée au peuple ne se firent pas attendre. La cause républicaine avait pu sembler perdue après l'avènement d'un prince à la présidence et d'une majorité monarchiste à l'Assemblée ; bientôt des élections partielles, locales, montrèrent qu'elle accomplissait des progrès lents, mais ininterrompus. Dans

1. *Feuille du Village*, 1er et 8 novembre 1849. Joigneaux forma aussi à l'Assemblée la réunion de la *Réforme agricole*, composée des représentants de gauche qui connaissaient la vie rurale. La liste des membres de ce groupe se trouve dans son journal (15 novembre 1849). Il composa également des brochures de propagande, par exemple *Les paysans sous la royauté* (Lb 55 1663), *A mes frères des campagnes* (Lb 55 1663 A).

2. 28 novembre 1850.

beaucoup de communes où les conseils municipaux avaient été dissous à cause de leurs tendances démocratiques, on les réélut[1]. Les choix pour les tribunaux de commerce prenaient aussi un caractère politique; la gauche y remporta plusieurs succès. Beaucoup plus importantes étaient les élections législatives. La Gironde, connue jusque-là comme un des boulevards de la réaction, désigna simultanément un démocrate, Lagarde, comme représentant du peuple, et un socialiste comme membre du conseil général[2]. Quelques semaines après le Gard nomma un représentant socialiste[3]. Bientôt arrivèrent les élections destinées à remplacer vingt-neuf représentants dont l'Assemblée avait prononcé la déchéance à la suite du 13 juin et de l'arrêt de la Haute Cour. Le gouvernement, qui avait mené une campagne ardente en faveur de ses candidats, réussit à en faire passer onze; mais l'opposition conserva dix-huit sièges et l'on vit entrer à l'Assemblée soit des républicains du *National*, comme Ducoux dans la Haute-Vienne et Dupont (de Bussac) dans l'Isère, soit des rouges connus par leur exaltation, par exemple les représentants du Bas-Rhin et de Saône-et-Loire; parmi ces derniers figuraient Esquiros, Madier de Montjau et le babouviste Charrassin[4].

On se préoccupait surtout de la triple élection qui devait avoir lieu le même jour à Paris. La droite espérait le succès : en mai 1849 les candidats de la rue de Poitiers avaient passé dans la Seine en plus grand nombre que ceux de la gauche; le 14 juillet 1849 ils venaient de triompher

1. Ainsi à Brioude, Langeac, Blègle (Haute-Loire), les rouges furent réélus (*Presse*, 30 août 1849); de même à Narbonne (*Presse*, 23 septembre). Les démocrates eurent de nouveaux succès à Stenay (*Presse*, 8 février 1850), à Bruyères dans les Vosges (20 février), à Moissac (25 mars), à Sens (27 mars), à Avesnes (22 mai).

2. *Presse*, 6 novembre 1849.

3. *Presse*, 20 janvier 1850. A cette nouvelle la *Feuille du Village* de s'écrier : « Un rouge dans le Gard! dans la patrie de Trestaillons! » (24 janvier). L'élu s'appelait Favand.

4. A ces élections de mars 1850 la gauche fut battue dans l'Ariège, les Hautes-Pyrénées, l'Ardèche, l'Allier, le Cher, la Loire, et victorieuse dans la Haute-Vienne, Saône-et-Loire, le Bas-Rhin, Loir-et-Cher, la Nièvre, la Haute-Loire; le succès fut partagé dans le Haut-Rhin, l'Isère et le Var.

à une élection partielle [1]. Mais en 1850 les républicains surent marcher d'accord. La société des Amis de la Constitution, se voyant en minorité, déclara qu'elle accepterait les choix du comité démocratique socialiste. Celui-ci répondit à ces avances par une liste de conciliation comprenant Carnot, Vidal et de Flotte. Carnot était un modéré, bien vu dans la bourgeoisie républicaine, et populaire chez tous les démocrates à cause de son projet de loi sur l'instruction primaire; Vidal représentait le socialisme théorique; de Flotte, l'ancien insurgé de juin 1848, satisfaisait les révolutionnaires les plus ardents. La Montagne, en recommandant ces trois noms, ajoutait : « La démocratie n'est pas une secte, une école, une théorie, un parti; elle embrasse dans son vaste sein tous ceux qui, ayant répudié l'exploitation de l'homme par l'homme, aspirent au règne de l'égalité, sans laquelle il n'est ni liberté ni fraternité vraie [2]. » L'union républicaine triompha, tous les trois furent élus. Vidal ayant opté pour le Bas-Rhin, un nouveau scrutin se trouva nécessaire dans la Seine. Le comité, repoussant les noms de Dupont (de l'Eure) et de Girardin proposés par les modérés, choisit Eugène Sue, l'initiateur de la propagande républicaine dans les campagnes, le romancier qui avait appelé l'attention sur les classes inférieures. Son triomphe jeta la terreur dans la majorité con-

1. En mai 1849 le premier de la liste blanche, Murat, eut dans la Seine 134 825 voix; le premier de la liste rouge, Ledru-Rollin, 130 070. Il y eut dix démocrates socialistes élus sur vingt-huit représentants. En 1850, pour déconsidérer les républicains, la droite fit un grand succès à des pamphlets publiés par des policiers de bas étage, surtout *Les conspirateurs*, par Chenu ; celui-ci, jadis envoyé au bagne, était devenu ensuite un agent secret.

2. *Presse*, 28 février 1850. Les Amis de la Constitution publièrent un nouveau manifeste pour approuver ces choix, en recommandant à leurs adhérents de ne faire aucune distinction entre les trois candidats (*Presse*, 3 mars). La Montagne, dans le manifeste qui vient d'être cité, montrait le vote remplaçant les émeutes d'autrefois : « Tous les dix ans, tous les quinze ans, la voix du peuple, s'élevant au-dessus des clameurs des partis, renversait en quelques heures l'œuvre d'une génération... Le suffrage universel nous affranchit de ces cruelles nécessités. Plus de guerres civiles, plus de sang répandu, plus de luttes fratricides entre les enfants d'une même patrie! »

servatrice. Peu après un démocrate, Guilgot, l'emporta dans les Vosges sur le général Raoul. Les gouvernants répondirent à ces votes par une mesure audacieuse : le Président et l'Assemblée, qui devaient leur pouvoir au suffrage universel, le mutilèrent par la loi du 31 mai.

III

Les idées républicaines qui pénétraient peu à peu dans le peuple avaient aussi des partisans parmi les intellectuels; de brillants écrivains, de profonds penseurs faisaient acte d'adhésion au socialisme, c'est-à-dire, nous devons le répéter, non pas à un système communiste, mais à une politique orientée vers les réformes sociales. Ennemis de la réaction, ils dénoncèrent avant tout le péril clérical. L'alliance conclue au 24 février entre la République et le clergé s'était vite rompue; s'il se rencontrait par hasard un prêtre républicain, la surveillance de l'évêque ou du préfet l'obligeait bientôt à se taire ou à partir [1]. Aux élections de la Législative, pendant que les instituteurs prenaient parti pour la gauche, les curés avaient travaillé pour la droite. C'était à l'Église que les chefs de la majorité, catholiques tels que Montalembert ou voltairiens comme Thiers, faisaient appel afin de résister au torrent démocratique; c'est à l'Église que s'attaqua, dans un éclatant manifeste, un jeune professeur de l'Université, Deschanel. « Il n'y a pas de milieu, avait dit Montalembert à la tribune le 17 janvier 1850; il faut aujourd'hui choisir entre le catholicisme et le socialisme ». Émile Deschanel s'emparant de ce mot le déclara juste et renia franchement le catholicisme. Les vrais catholiques, disait-il, n'existent plus en France, car il faut retrancher le catholicisme géographique de ceux qui ne pensent pas, le catholicisme gothique des artistes,

1. On en trouve quelques exemples dans la *Presse*, 14 janvier et 15 décembre 1850, 12 janvier et 23 septembre 1851.

le catholicisme intéressé du clergé, le catholicisme politique des cléricaux, le catholicisme incompréhensible de certains démocrates qui jouent les Jocrisses; n'étant plus catholiques, nous sommes donc socialistes, sans nous inquiéter des colères soulevées par ce mot. « Il n'y a pas une seule des injures proférées aujourd'hui contre les socialistes qui ne l'ait été, sous la monarchie de juillet, contre les républicains; et, sous la Restauration, contre les libéraux; et, en 1815, contre les patriotes; et, il y a seize ou dix-huit cents ans, contre les premiers chrétiens; et, il y a deux mille deux cents ans, contre les philosophes païens... Tous les gens de cœur, qu'ils le sachent ou non, sont socialistes ». Tout homme a le droit de vivre de la vie physique, c'est-à-dire le droit au travail, et le droit de vivre de la vie intellectuelle et morale, c'est-à-dire le droit à l'éducation et à l'instruction, gratuite à n'importe quel degré, obligatoire au premier. La propriété a pour seule origine légitime le travail; on doit en restreindre les abus par des remaniements successifs de l'impôt : l'idéal serait de parvenir à diviser les héritages en deux moitiés, l'une revenant à l'État, l'autre aux héritiers. De pareilles réformes ne pourront aboutir qu'avec la solution de la question religieuse, car le socialisme est au XIXe siècle ce que fut le protestantisme au XVIe, la philosophie au XVIIIe. — Cet audacieux article parut dans la *Liberté de penser*, recueil fondé par Amédée Jacques et Jules Simon pour échapper à la tyrannie de Cousin, et très attaché à la cause républicaine depuis février. Deschanel fut destitué par le ministère; certains républicains amis de la religion désapprouvèrent ce cri de guerre, Jules Simon quitta là-dessus la *Liberté de penser*; mais d'autres démocrates pensaient comme le jeune professeur[1].

« Qu'on soit bien convaincu, disait Deschanel, que la solution définitive de la question sociale dépend de celle de

1. Cet article, *Catholicisme et socialisme*, fut ensuite édité à part (Lb [55]703). V. Jules Simon, *Nouveaux Mémoires des autres*, 1891, p. 151 sqq.

la question religieuse ». Cette idée, devenue populaire grâce à l'école saint-simonienne, n'avait été répétée par aucun écrivain avec plus de force et de persistance que par Edgar Quinet. Depuis longtemps il dénonçait l'Église comme l'ennemie de la liberté; en 1850 il publia *l'Enseignement du peuple*, opuscule rigoureux, incisif, qui renferme tout le programme de l'éducation laïque. On se trompe, dit-il, en répétant avec Montesquieu que la religion s'accommode à l'état politique des peuples; au contraire, le système politique se règle sur la religion. Voilà pourquoi, si la religion demeure la même, les révolutions les plus violentes restent stériles : « Une religion morte communique infailliblement sa mort à l'État, au peuple qui y reste politiquement et organiquement attaché ». Le catholicisme libéral n'est qu'une chimère, Joseph de Maistre et Bonald ont exposé le vrai catholicisme, capable de s'adapter à toutes les formes politiques pourvu qu'il domine. Il s'est combiné avec la gloire militaire sous Napoléon, avec le droit divin sous la Restauration, avec le droit constitutionnel sous Louis-Philippe, avec le droit républicain en 1848 : « Qui pourrait jurer qu'il ne verra pas le catholicisme se combiner dans une nouvelle servitude avec le socialisme? » La France refuse d'accomplir comme l'Angleterre une révolution religieuse, et veut conserver à la fois le catholicisme et la liberté; on ne peut y arriver que par la séparation de l'Église et de l'État. Celle-ci a pour conséquence l'enseignement laïque; l'instituteur ne doit pas entrer dans l'église ni le prêtre dans l'école. C'est par l'enseignement seul qu'on peut fonder la société laïque : « Cette société vit sur le principe de l'amour des citoyens les uns pour les autres, indépendamment de leur croyance ». La société laïque doit avoir sa religion prête pour le jour du triomphe; cette religion se nomme le socialisme. « Aujourd'hui, conclut Edgar Quinet, le christianisme universel tend à se réaliser par la liberté, par l'égalité, par la fraternité, par la sanctification du travail, dans les institu-

tions civiles; c'est ce qui s'appelle le socialisme de l'humanité moderne ».

Même vigueur, même netteté chez un philosophe républicain, Charles Renouvier. On avait fait grand bruit en 1848 à l'Assemblée Constituante de quelques formules socialistes contenues dans son manuel pour les enfants des écoles primaires; Carnot, qui venait de l'approuver officiellement, avait dû quitter pour ce motif le ministère de l'instruction publique. Renouvier publia en 1850 une nouvelle édition de ce manuel avec une préface où il exposa ses convictions. « Le Socialisme, dit-il, qui couvre dès aujourd'hui la France, et demain couvrira l'Europe, le Socialisme dont l'esprit de routine s'effraye, mais en qui les cœurs résolus mettent leurs espérances, est une doctrine ou plutôt un ensemble de doctrines dont l'esprit commun consiste à reconnaître à la personne de l'État des devoirs et des droits plus étendus que par le passé, et à resserrer les liens de solidarité qui unissent tous les citoyens, tous les membres de la République ». On le combat par l'hypocrisie : des fornicateurs défendent la famille, des spéculateurs malhonnêtes glorifient la propriété, des sceptiques vantent la religion. Les théoriciens de la réaction viennent de montrer leur impuissance dans les petits manuels composés par Cousin et ses collègues de l'Académie des sciences morales et politiques; ils n'empêcheront pas la victoire du progrès. Les démocrates n'ont qu'à poursuivre leur propagande pacifique : « La vérité doit vaincre, mais le sort des armes est incertain. Armer le droit sans nécessité absolue, c'est jouer l'avenir ». Renouvier, partisan du socialisme, condamne formellement les idées communistes : « Si le fruit du travail de l'homme était à la République au lieu d'être à lui, si la République pouvait en disposer et en faire jouir qui bon lui semblerait, l'homme ne serait pas loin d'être l'esclave de la République ». Seulement il faut accomplir des réformes économiques sérieuses, dont la préface nécessaire est l'établissement de l'impôt progressif.

Le positivisme, lui aussi, était appelé par Littré à la défense de la République. Dans une série d'articles publiés par le *National* en 1849, ce philosophe résuma et loua le nouvel ouvrage d'Auguste Comte, le *Discours sur l'ensemble du positivisme*, où le maître condamnait définitivement la royauté. En 1850 Littré prit de nouveau la plume pour combattre la réaction. « L'avènement du socialisme au sein des masses populaires, disait-il, est le fait le plus décisif et en même temps le plus salutaire qui, depuis 1789, soit arrivé dans l'Occident ». Écartant la devise révolutionnaire « Liberté, Égalité, Fraternité », à cause de la place trop grande qu'elle fait au second terme, Littré affirme que la philosophie positive seule peut donner l'ordre à la République; il célèbre, comme le faisait Émile Deschanel, l'union qui est en train de s'accomplir entre la bourgeoisie et le peuple, entre socialistes et républicains [1]. Un jeune philosophe éloigné des luttes politiques, Ernest Renan, se tournait également vers la démocratie. Déjà au lendemain des journées de juin, alors que des cris de vengeance retentissaient partout contre les insurgés, il avait écrit à sa sœur que, malgré la répression nécessaire, leur programme contenait une part de vérité, que le peuple possédait le bon droit, la force créatrice, l'avenir. Plus tard il publia un article pour reprocher à la bourgeoisie de repousser toute innovation, de se laisser conduire uniquement par la peur [2]. Les militants du parti ne négligeaient

1. Les articles de Littré en 1849, parus dans le *National* du 16 juillet au 15 octobre, furent réunis en 1850 dans une brochure intitulée *Application de la philosophie positive au gouvernement des sociétés...* Ils furent réimprimés, avec ceux de 1850 (parus dans le *National* du 24 juin 1850 au 2 octobre 1851), dans *Conservation, Révolution et Positivisme*, 1852. Il raillait les tentatives des rétrogrades à Rome et à Paris : « Là-bas on a démoli des bastions, renversé des murailles et rétabli de force un pouvoir spirituel. Un pouvoir spirituel rétabli par la force! Quel accouplement de mots et quel accouplement de choses!... Ici on braque des lois, on dresse des circulaires, on macadamise même les boulevards. Il serait vraiment impossible de dire lequel, d'une loi, d'une circulaire ou d'un macadamisage, est le plus impuissant contre la propagation d'une doctrine ». (*Conservation, Révolution...*, p. 172-3).

2. « J'ai vu de près les insurgés, écrivait Renan à sa sœur le 1er juillet

pas les questions philosophiques. De Flotte, par exemple, écrivit *La souveraineté du peuple*, livre curieux, mélange de polémique et de théorie, où l'on reconnaît la profonde influence du saint-simonisme. Lui aussi, comme Deschanel, comme Edgar Quinet, comme Renouvier, proclame la nécessité de donner à la démocratie une base sociologique et métaphysique à la fois, de reconnaître qu'elle est incompatible avec le christianisme romain : « Spiritualisme, catholicisme, Église et papauté; ou bien panthéisme, socialisme, humanité, liberté ».

IV

La loi du 31 mai 1850 avait supprimé en fait le suffrage universel, puisque trois millions d'électeurs perdaient le droit de vote. C'était une mesure si grave, si contraire à l'esprit de la révolution de février, qu'un parti accoutumé aux prises d'armes ne put manquer d'envisager l'hypothèse d'une résistance révolutionnaire. Proudhon, qui en toute occasion déconseillait l'émeute, pensa que cette fois elle serait légitime et nécessaire. La majorité des représentants et des journaux républicains en jugea autrement : elle voyait le gouvernement très fort, la révolte prévue et peut-être désirée par la droite, le peuple parisien décimé, fatigué. La Montagne déclara que la France républicaine devait rester tranquille. La loi du 31 mai, disait-elle, est nulle de plein droit comme contraire au principe fondamental de la Constitution et de la démocratie, au suffrage universel. Or les pouvoirs du président et de l'Assemblée

1848; nous avons été un jour et une nuit entre leurs mains, et je puis dire qu'on ne peut désirer plus d'égards, d'honnêteté, de droiture, et qu'ils surpassaient infiniment en modération ceux qui les combattaient... » *Lettres de 1848*, dans *Revue de Paris*, 15 avril 1896. Dans son article de 1849, *Réflexions sur l'état des esprits*, Renan dit : « Un mot résume l'histoire de la littérature, de la philosophie, de l'art depuis dix-huit mois, et ce mot, c'est la peur ». Tout l'article est dirigé contre les « chrétiens de la peur » (Réimprimé dans les *Questions contemporaines*, 1868).

vont expirer en 1852 : en 1852 toute la nation française, qu'un pouvoir usurpateur le veuille ou ne le veuille pas, usera de son droit électoral, comme si la prétendue loi n'existait pas. Jusque-là il faut le calme et la propagande [1].

Cette décision fut mal accueillie par les ardents. Il y eut scission dans la Montagne : quatre-vingt-quatre représentants avaient adopté le manifeste pacifique; vingt-quatre se séparèrent d'eux et, dirigés par Michel (de Bourges), formèrent la Nouvelle Montagne, plus révolutionnaire, mais dans son langage seulement [2]. Les proscrits de Londres, avec cette âpreté de ton et cette ignorance des faits qui sont le propre des exilés, accusèrent presque de trahison les Montagnards et le peuple de Paris; Ledru-Rollin, dans le *Proscrit*, leur reprocha d'abandonner la grande tradition révolutionnaire. Un représentant, Bernard Lavergne, répondit que les révolutions ne se commandent pas, que le peuple se lève seulement quand il lui plaît : « Ce qui importe aujourd'hui, ajoutait-il, entendez-le bien, c'est de *rassurer le Peuple*, c'est de rassurer la France sur nous, sur nos moyens de gouvernement [3]. » Proudhon, s'étant rallié à la décision de la Montagne, lança contre les importuns de Londres un de ces articles brutaux, étincelants de verve, comme il savait les écrire, qui produisaient dans tous les partis un effet prodigieux. Il reprit phrase par phrase le programme exposé dans le *Proscrit*, pour en montrer le vide et le néant. Les exilés renient les systèmes socialistes : « Rentrez donc au bercail de la politique honnête et modérée, grands entrepreneurs de révolutions; votre place est à l'avant-garde des vieux partis, à la tête

1. V. ce manifeste dans la *Presse* du 11 août 1850.

2. Le manifeste des vingt-quatre (*Presse*, 15 août) évitait une rupture violente avec les quatre-vingt-quatre : « Cette division, disait-il, plutôt matérielle que morale, tournera au profit de la République. Chacun marchera dans la voie qu'il préfère; il y marchera d'un pas plus ferme et mieux assuré ».

3. *Réponse au Proscrit*, p. 12 (Lb [55]1753). Les meneurs, dit il, ne peuvent jamais soulever la masse, mais seulement « cinq ou six mille malheureux que la misère ou l'enthousiasme de la liberté tient à la disposition de toutes les catastrophes pour en faire les frais ».

de cette armée dont les orléanistes forment la gauche, les légitimistes la droite et les jésuites le centre ». Les proscrits demandent le droit au travail : ce n'est qu'un mot, qu'on eut raison de lancer en 1848, mais qu'il faut maintenant expliquer et définir. Ils parlent du crédit, sans dire comment on l'organisera, si on le rendra gratuit ou non. Ils demandent un impôt proportionnel et progressif sur le revenu, comme si les deux adjectifs n'étaient pas contradictoires. Et le fougueux polémiste finissait en s'écriant : « Avec vos grands mots de guerre aux rois et de fraternité des peuples, avec vos parades révolutionnaires et tout ce tintamarre de démagogues, vous n'avez été jusqu'à présent que des *blagueurs* [1]. »

La décision prise par la Montagne entraînait comme conséquence l'abstention électorale jusqu'en 1852; puisque le droit de suffrage devait demeurer jusque-là mutilé, donc nul au point de vue démocratique, pourquoi les républicains prendraient-ils part aux votes? Ce fut, en effet, l'avis adopté par les comités dirigeants du parti. Restait à le faire accepter par les groupes locaux, peu disposés à demeurer dans l'inaction quand le suffrage, même restreint, leur offrait des chances de succès. En fait, la politique d'abstention prévalut partout pour les élections législatives, mais elle fut ordinairement écartée lors des élections locales, soit pour les conseils généraux et surtout municipaux, soit pour les tribunaux de commerce. Le mouvement électoral depuis le 31 mai fit apparaître de nouveau les progrès constants de la démocratie. Dans les élections législatives il se révéla par le nombre considérable des abstentions. Certes il y a toujours un grand nombre d'abstentionnistes, et le parti républicain usait d'un artifice de polémique en s'attribuant les voix de tous ceux qui n'avaient pas voté; cependant, comme d'autre part la droite conjurait ses partisans d'aller aux urnes, il

1. Cet article, du 20 juillet 1850, a été reproduit dans la *Correspondance* de Proudhon, t. XIV, p. 297.

y avait dans le petit nombre des suffrages exprimés un fait significatif[1]. Aux élections locales la gauche l'emporta souvent malgré les efforts persistants des préfets[2].

Le gouvernement, en effet, luttait de son mieux. On s'imagine à tort que le 2 décembre commença la persécution contre les républicains : elle durait depuis longtemps, mais, au grand regret de certains conservateurs, elle ne pouvait se faire que par les voies légales; ce n'étaient que perquisitions, arrestations, révocations. La garde nationale manifestait souvent ses sentiments politiques; aussi les arrêtés de dissolution devinrent-ils fréquents. Dans plusieurs grandes villes on frappa une légion tout entière; ainsi la garde nationale de Strasbourg fut dissoute en 1851, et son colonel lui dit dans une proclamation d'adieu : « Il est vrai que vous exprimiez à l'occasion avec chaleur vos sentiments républicains, mais c'est un péché originel chez vous, et je crains que le remède qu'on vous applique ne manque d'efficacité pour vous en corriger ». Le colonel de la garde nationale à Grenoble ayant été suspendu pour

1. Le Nord et le Cher donnèrent l'exemple en 1850, il fut bientôt suivi. Dans les Landes il y eut 30 000 votants sur 56 000; 11 000 votèrent pour Duclerc, qui s'était présenté (*Presse*, 16 mai 1851). Bastide refusa la candidature en Seine-et-Marne et recommanda l'abstention (*Presse*, 30 juin). En juillet 1851 les abstentionnistes formèrent la majorité lors des élections de la Haute-Vienne, de Seine-et-Marne et de la Dordogne (10 juillet). Dans le Nord il y eut 83 000 abstentionnistes sur 144 000, et 11 000 des votants donnèrent leurs voix à un démocrate (3 août). Dans le Lot on dépassa à peine le quart de votants nécessaire pour que l'élection fût valide (5 août).

2. Les démocrates sont vainqueurs aux élections municipales d'Argenton et aux tribunaux de commerce de Dijon, Saint-Jean-de-Losne, Auxerre (*Presse*, 11 juillet 1850); au conseil municipal d'Epinal (15 juillet); au conseil général du Var, canton du Luc (17 septembre); au conseil municipal de Semur (7 novembre); au conseil municipal de la Réole et aux tribunaux de commerce de Tulle et de Blois (28 décembre); au conseil municipal de Sainte-Juliette, dans l'Aveyron (7 janvier 1851); aux tribunaux de commerce de Moissac où l'on s'abstient (18 janvier) et d'Issoire où l'on vote (20 janvier); à quelques élections des Vosges (24 janvier); au tribunal de commerce à Strasbourg (30 janvier); au conseil municipal de Chichery (15 février), de Lorient (22 février), où l'on s'abstient; au conseil d'Auxerre, où l'on s'abstient (6 mars); au conseil municipal de Saint Sauveur (10 mars), de Châteauvillain (26 mars), etc. V. encore la *Presse* des 3 et 7 avril; 7, 14, 16 et 28 mai; 11, 13, 19, 23 et 29 juin; 31 juillet; 22, 28 et 30 août; 5, 21 et 23 octobre; 9 et 27 novembre; 2 décembre 1851.

une proclamation républicaine, cent un officiers démissionnèrent et la légion fut dissoute[1]. On surveillait de près les banquets; si petit que fût le nombre des convives, quand on les connaissait comme démocrates le commissaire de police venait les inviter à partir. Les poursuites pleuvaient sur les journaux; dans les départements soumis à l'état de siège leur sort ne faisait aucun doute, c'était la suspension ou la suppression; dans les autres, malgré la clémence fréquente du jury, des condamnations même rares suffisaient, par le chiffre élevé des amendes, à faire disparaître plus d'une feuille de gauche. D'autres fois des chants jugés séditieux, des processions politiques amenaient quelques prévenus devant la cour d'assises. On ne voulait pas non plus de manifestations aux funérailles des républicains. Imbert, un vétéran du parti, que nous avons vu dès 1832 gérant du *Peuple souverain* à Marseille, était mort à la prison de Roanne; trois mille personnes accompagnèrent son cercueil en silence : aussitôt le général de Castellane, qui commandait à Lyon, défend qu'un enterrement soit suivi par plus de trois cents personnes. Quelque temps après, quand on enterra un républicain à Saint-Étienne, il n'y eut que trois cents de ses coreligionnaires qui suivirent le corbillard, mais des milliers de personnes formaient la haie, découvertes, sur tout le parcours du cortège. A Montpellier, un enterrement républicain fut chargé à l'improviste par la police[2]. Toutes les manifestations étaient bonnes pour les démocrates : ainsi, dans une petite commune de la Corrèze où le maire avait été révoqué, deux cent quatorze vignerons allèrent un jour ensemble dans ses terres, y firent gratuitement jusqu'à midi tout le travail nécessaire, puis, après une collation prise dans l'enclos de sa propriété, partirent en silence pour ne fournir aucun prétexte d'agression à la gendarmerie.

1. *Presse*, 16 mars et 9 mai 1851.
2. *Presse*, 21 mars, 13 et 27 avril 1851.
3. *Presse*, 25 mai 1851.

Ces vexations répétées exaspéraient les hommes de la gauche; toute la portion violente du parti pensait qu'on avait tort de renoncer à la force, d'attendre jusqu'en 1852. Aussi, malgré les recommandations des chefs, les essais de sociétés secrètes furent-ils assez fréquents. Voyons d'abord ce que l'on fit à Paris. Au mois d'août 1850 des agents arrêtèrent à la Villette, pendant un dîner chez le négociant Blachette, le maître de la maison avec ses hôtes Hippolyte Magen, homme de lettres, Deluc, ancien président du Comité démocratique socialiste, et quelques autres; mais on chercha en vain à leur attribuer un complot, et l'on se contenta de les poursuivre pour avoir continué l'action du Comité après les élections; le jury les acquitta [1]. Par contre, en décembre 1850 on jugea une véritable société secrète. Vingt-deux prévenus comparurent devant le tribunal, tous ouvriers sauf un rentier, Roland de Valory, et Henricy, ancien marin, ancien rédacteur du *National*. Ces deux hommes, pendant que l'Assemblée discutait la future loi du 31 mai, avaient projeté la création d'une société secrète, la *Némésis*. Bientôt ils se séparèrent; tandis que le second s'occupait de la *Némésis*, Valory organisa le *Tribunal révolutionnaire*. On saisit sur lui un projet de gouvernement provisoire, des décrets de confiscation, d'autres ordonnant l'élection de tous les fonctionnaires publics et la guerre à l'Angleterre avec le blocus continental, enfin les statuts du « Tribunal révolutionnaire français un et indivisible », avec des formes mystiques de réception. Les membres de cette association mort-née furent pour la plupart condamnés [2].

Au mois de juin 1851 on jugea l'*Union des communes*. Ici encore on comptait vingt-deux prévenus présents. Formée des débris d'une société de 1848, celle des « Amis de l'Égalité » [3], l'Union des communes était née vers le

1. *Presse*, 15 août, 26-7 novembre 1850.
2. *Presse*, 10 et 13 décembre 1850.
3. Celle-ci avait été jugée en novembre 1849 (*Presse*, 29 novembre).

mois d'août 1850; elle adoptait comme emblèmes le drapeau rouge et le niveau, et comprenait des sections de dix hommes. Parmi ses vœux figuraient l'abolition du pouvoir exécutif, l'élection des fonctionnaires publics au suffrage universel, l'abolition de la rente, l'impôt progressif sur le capital, le remboursement de la dette publique par ceux qui étaient électeurs sous les monarchies déchues. Elle avait répandu son programme dans plusieurs départements et entretenait des relations avec d'autres sociétés, les Défenseurs de la République, la Commune de Paris, le Comité de résistance. La société des Défenseurs de la République, purement parisienne, liait ses membres par un serment solennel avec menace de mort s'il était violé; les sections étaient de sept hommes, sept chefs de section obéissaient à un chef de quartier, sept chefs de quartier à un chef d'arrondissement, les quatorze chefs d'arrondissements nommaient le comité supérieur. Un autre comité, celui des Hommes libres, essayait de centraliser toutes les sociétés secrètes parisiennes. Parmi les prévenus de l'Union des communes le principal fut Tharel, maître tailleur, arrêté une dizaine de fois pour cause politique sous Louis-Philippe, arrêté aussi en 1849 et en 1850; il se reconnut l'auteur du programme de l'association. Parmi ses coaccusés se trouvaient quelques bourgeois, mais surtout des ouvriers; presque tous furent condamnés [1]. D'autre part quelques ouvriers imprimaient et affichaient les bulletins d'un prétendu Comité de résistance, placards furibonds qui servaient à justifier les cris de frayeur du *Constitutionnel* ou de la *Patrie*. Un instant il y eut même deux comités de résistance, l'un ne parlant que de massacres, l'autre disant qu'il fallait encore un an de patience jusqu'en 1852. On finit par saisir les presses et le matériel du comité. Le procès eut lieu en novembre 1851; un des sept prévenus, Préault, ancien

1. *Presse*, 27 et 30 juin 1851.

employé de chemin de fer, prit la responsabilité des bulletins. Tous accueillirent leur condamnation par le cri de : « Vive la République[1] ! »

Tout cela n'avait guère d'importance; Paris était dompté, gardé par une armée considérable, surtout par une police active et soupçonneuse. Beaucoup de révolutionnaires crurent dès 1850 que c'était cette fois aux départements à prendre l'initiative de la lutte, surtout quand la loi du 31 mai eut porté atteinte au suffrage universel. Le signal partit de Lyon, qui a toujours désiré s'affranchir de la direction de Paris[2]. Les sociétés secrètes existaient dans le Sud-Est avant le 31 mai; la loi électorale donna une forte impulsion à la principale d'entre elles, la Nouvelle Montagne; diverses sociétés locales, des cercles démocratiques s'affilièrent à celle-ci de manière à former une vaste fédération républicaine. On trouva un chef dans Alphonse Gent, avocat d'Avignon, ancien représentant de Vaucluse à la Constituante, homme actif, passionné, à la fois ambitieux et convaincu; il prit le titre de commandant général. Beaucoup de modérés entrèrent dans ces groupes, jugeant qu'ils avaient le droit de défendre la République puisque bien des signes révélaient chez les gouvernants l'intention de l'attaquer. Le développement des sociétés démocratiques n'était pas en désaccord avec le principe d'abstention provisoire adopté par la Montagne : puisqu'on était résolu à rétablir en 1852 le suffrage universel de gré ou de force, il fallait se tenir prêt pour la lutte contre un gouvernement décidé à maintenir le suffrage restreint. Mais le difficile était à la fois de faire entendre raison aux impatients qui voulaient devancer le terme convenu, et de s'organiser secrètement en présence d'un gouvernement de combat, vigilant et inquisiteur. Bientôt l'agitation alla

1. V. quelques bulletins dans la *Presse*, 29 avril, 23 et 28 juillet 1851; la saisie du matériel, 11 juillet 1851; le procès, 25 novembre 1851.

2. Pour les faits qui suivent, v. le rapport détaillé présenté au conseil de guerre qui jugea les prévenus (*Complot de Lyon*, supplément du *Salut public*, Lb 55 2205).

grandissant dans plusieurs départements : on échangeait des avis, on formait des congrès. Le 30 septembre 1850 Gent et ses amis vinrent conférer à Mâcon avec certains représentants montagnards, entre autres Michel (de Bourges), Baune, Joigneaux, Baudin, Colfavru. Le gouvernement se tenait sur ses gardes; quelques mouvements dans la Drôme et l'Ardèche, à Cliouslat par exemple, faits par des paysans que leurs chefs ne pouvaient plus contenir, provoquèrent la saisie de documents compromettants, puis l'arrestation de Gent (24 octobre) et de ses principaux correspondants. De nouveaux troubles dans l'Ardèche, dans l'Hérault, firent multiplier encore les visites domiciliaires et les arrestations[1]. Une longue instruction commença; tous les républicains dont on rencontrait des lettres chez les détenus, ou dont les allures semblaient suspectes, furent incarcérés; le parquet, cherchant partout des complices à la conspiration de Lyon, s'efforçait de préparer quelque chose comme le procès-monstre de 1835. Il suffit de quelques lettres échangées par les Lyonnais avec les républicains du Sud-Ouest pour faire envoyer à la prison de Roanne, conduits par les gendarmes, plusieurs hommes politiques du Lot-et-Garonne et de la région environnante. Guépin, le médecin philosophe si populaire à Nantes, dut faire le voyage de Lyon pour répondre à un interrogatoire sur une lettre où figurait son nom[2]. Les arrestations s'étendirent jusqu'à Oran, où l'on disait avoir découvert un grand complot.

Il fallut relâcher la plupart des prisonniers, faute de preuves. Puis on résolut de disjoindre le procès du Sud-Ouest, et l'on se contenta de poursuites communes contre les démocrates du Sud-Est, des quinze départements compris, d'après les magistrats instructeurs, dans une même

1. V. les troubles de Salavas et de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche) dans la *Presse*, 2 et 23 novembre 1850.

2. *Presse*, 24 décembre 1850. V. sur ces poursuites répétées les journaux de novembre et décembre 1850, de janvier et février 1851.

fédération [1]. L'autorité engloba dans le même procès les hommes réellement disposés à la bataille et ceux qui se bornaient à répandre les idées républicaines; elle profita de ce que Lyon se trouvait soumis à l'état de siège pour les faire tous juger par le conseil de guerre. Les avocats vinrent nombreux de Paris, entre autres Boysset, Michel (de Bourges), Madier de Montjau aîné, Jules Cazot, Émile Ollivier; cette fois comme à Versailles leur chef de file, Michel (de Bourges), les décida tous à refuser de plaider, en déclarant que la défense n'était pas libre. Sur cinquante et un accusés trente-sept furent condamnés à des peines diverses; trois, Gent, Ode et Longomazino, à la déportation. Plus heureux, les accusés du Sud-Ouest comparurent devant le jury d'Agen; les principaux étaient des journalistes, Desolme, rédacteur en chef du *Républicain de la Dordogne*, Gauzence, qui avait les mêmes fonctions au *Républicain du Lot-et-Garonne*, surtout Charles Lesseps, un des hommes les plus honorés de la presse démocratique. Jules Favre et Crémieux vinrent plaider pour eux : presque tous furent acquittés [2]. Les accusés de Béziers, au contraire, furent condamnés après une longue prévention. C'est dans le Midi, en effet, qu'on voyait les passions les plus vives, les luttes les plus ardentes entre démocrates-socialistes et légitimistes, sans aucun groupe intermédiaire. L'état de siège indignait les démocrates, et un voyageur venant de cette région écrivait à la *Presse* : « Je jette le cri d'alarme. On récolte ce qu'on sème. Le fruit naturel, horrible, de l'oppression, c'est le terrorisme [3] ».

Dans le Centre la démocratie socialiste gagnait les paysans qui se montraient pressés d'agir. En octobre 1851 le

1. Jura, Ain, Saône-et-Loire, Rhône, Isère, Drôme, Ardèche, Gard, Vaucluse, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Hérault, Aude, Var.

2. *Presse*, 13 septembre 1851 et numéros suivants. Gauzence a raconté son arrestation en accompagnant ce récit de diatribes contre les chefs républicains de Lot-et-Garonne (*Une année de journalisme et neuf mois de prison*, 1851, Lb 55 2200).

3. *Presse*, 24 novembre 1851.

Cher et la Nièvre furent mis en état de siège, et le général chargé de gouverner le Cher écrivit dans sa proclamation de début : « Je saurai comprimer cette poignée de pillards et d'incendiaires, dont le mauvais vouloir viendra se briser contre ma volonté ». Le préfet de l'Allier proscrivit tout emblème rouge comme séditieux; là-dessus grand effroi des personnes paisibles qui portaient des châles ou des parapluies rouges; il dut annoncer officiellement que la guerre contre le rouge n'irait pas jusque-là, surtout pour « les gens étrangers à la politique [1] ».

Pendant que les impatients paraissaient prendre à tâche de provoquer la persécution, les chefs républicains ne cessaient de recommander le calme, la prédication dans les campagnes, les préparatifs silencieux pour 1852, pour l'année bienheureuse qui verrait le triomphe de la démocratie. Le chansonnier socialiste Pierre Dupont s'écriait :

C'est dans deux ans, deux ans à peine,
Que le coq gaulois chantera;
Tendez l'oreille vers la plaine,
Entendez-vous ce qu'il dira?
Il dit aux enfants de la terre
Qui sont courbés sous leur fardeau :
Voici la fin de la misère,
Mangeurs de pain noir, buveurs d'eau.
Des monts sacrés où la lumière
Forge ses éclairs et ses feux,
Viens, en déployant ta bannière,
Dix-huit-cent-cinquante-deux.

La Montagne, dans son compte rendu public d'août 1851, rappela qu'après quelques mois le Président et l'Assemblée auraient perdu leurs pouvoirs : « La République, dans son libre essor, reprendra sa marche dans le progrès, calme et majestueuse... La Constitution dominant tous les citoyens et toutes les institutions, voilà 1852, sans désordre, sans crise [2] ». Les journalistes républicains poursuivaient activement leur campagne dans toutes les régions. Flocon,

1. *Presse*, 23 et 30 octobre, 11 novembre 1851.
2. *Presse*, 11 août. Ce compte rendu parut en brochure (Lb [55]2183).

l'ancien membre du gouvernement provisoire, ne dédaignait pas de diriger à Strasbourg le *Démocrate du Bas-Rhin*, organe très lu, paraissant à la fois en français et en allemand. Louis Ulbach, dans le *Propagateur de l'Aube*, écrivait ses belles « Lettres à Jacques Souffrant »; donnant aux paysans des conseils de morale, d'ordre, de labeur, il leur vantait le socialisme, qui n'est point un système arrêté, mais « l'esprit vivifiant de tous les travaux, de toutes les révolutions modernes;... le dévouement substitué à l'égoïsme, la justice substituée à l'intrigue ». Il dénonça l'hypocrisie et les ruses des prétendus défenseurs de la religion, de la propriété, de la famille. Sa dernière lettre disait au campagnard : « Toi qui as pour toi ton droit, la justice et le fait acquis, tu n'as rien à faire qu'à attendre patiemment, silencieusement, les élections de 1852 [1] ».

A côté des journaux il y avait les brochures. Une association, la Propagande démocratique et sociale européenne, publiait de petits écrits approuvés par un comité de lecture où figuraient plusieurs représentants, Michel (de Bourges), Greppo, Schœlcher, Perdiguier, Eugène Sue, et d'autres membres tels que Fulgence Girard, André Marchais, Arsène Meunier. Un peu somnolente à la fin de 1850, l'association se réveilla pendant le premier semestre de 1851. Ainsi le *Toast aux paysans* de Joigneaux fut vendu à un million d'exemplaires [2]. Des colporteurs, bravant les défenses des préfets, allaient porter les brochures dans les villages; il s'en trouva même pour apprendre par cœur des morceaux qu'on pourrait dire aux campagnards dans les cabarets [3]. Un autre genre de propagande était fait par les représentants républicains venant comme avocats défendre

1. *Lettres à Jacques Souffrant*, 1851, p. 162, 176, 367 (Lb 55 2127).
2. V. le Rapport lu à l'association le 28 août 1851 (Lb 55 2202). Dans le catalogue des brochures figurent surtout les écrits d'Eugène Sue, de Joigneaux, de Considérant, de Félix Pyat, de Pierre Leroux, de Perdiguier. Cf. le *Républicain des campagnes* (Lb 55 2078).
3. Eugène Sue, dans son roman *Jeanne et Louise ou Histoire d'une famille de transportés*, affirme avoir été témoin de la chose (édition de 1873, p. 24).

les journaux ou les particuliers poursuivis pour cause politique. Parmi les plus actifs citons Jules Favre, qui fit acquitter Desolme par le jury d'Agen et Louis Ulbach par celui de Troyes; Crémieux, qui répondait à l'appel de tous et remuait les ouvriers par sa parole un peu emphatique, mais brillante et chaleureuse; Bac, orateur clair, précis, habile; Michel (de Bourges), toujours fougueux et déclamatoire. Leurs plaidoyers étaient des professions de foi, où les modérés s'appliquaient à combattre les calomnies accumulées contre les rouges. Ainsi Crémieux et Bac, venus à Nevers pour défendre trois représentants, opposèrent le calme du peuple républicain, devenu le véritable parti de l'ordre, aux fureurs brouillonnes des conservateurs affolés par l'approche de 1852 [1].

Ainsi, malgré les violences du gouvernement, les idées nouvelles pénétraient chez ces paysans considérés si longtemps comme intangibles. Proudhon, dans une de ces dissertations paradoxales qui lui plaisaient et qui renfermaient souvent une parcelle de vérité, affirma que les petits livres de la rue de Poitiers avaient préparé ce résultat en représentant les rouges comme des « partageux » : le paysan français, qui déteste le communisme, souhaite le partage des grands domaines [2]. « Le mal dont les villes sont atteintes commence déjà à germer parmi nous », disait un écrivain conservateur [3]. Les journaux de droite pousssaient des cris d'effroi. Certains de leurs rédacteurs prenaient plaisir à exciter la peur afin d'amener la réaction. Nul ne le fit avec plus de véhémence que Romieu, joyeux viveur qui était devenu préfet sous Louis-Philippe. Il fit miroiter à tous les yeux le « spectre rouge » de 1852 : « Ce n'est plus seulement la guerre civile qui nous attend, disait-il, c'est la Jacquerie... Pas un arbre,

1. *Procès de Miot...*, 19 et 20 février 1851 (Lb 55 1955).
2. V. son article déjà cité en réponse au *Proscrit*.
3. *Le club de village* (Lb 55 738). Sur les craintes des conservateurs, v. la *Presse*, 17 mars 1851.

pas un buisson qui ne cache un ennemi préparé au grand combat social ». Pour lui, ce n'était pas la garde nationale, mais l'armée seule qui pouvait apporter le salut [1]. Les républicains se montraient pleins de confiance. Baudin écrivit à un détenu de Belle-Isle en avril 1851 : « La République pénètre dans les masses, elle s'y implante de façon à ce que les royalistes ne puissent plus y poser impunément la main [2] ». L'idée républicaine serait-elle assez forte pour vaincre le Président s'il réclamait une réélection illégale? Toujours optimistes, les Montagnards l'espéraient; les plus prudents pensèrent, d'après divers renseignements, que les campagnes, fidèles au grand nom de Napoléon, rééliraient Louis Bonaparte, mais que d'autre part elles enverraient à Paris une assemblée composée en majorité de rouges [3]. Quant à l'armée, ne la voyait-on pas donner chaque jour un plus grand nombre de voix aux républicains [4]?

Pendant ce temps les républicains de gauche à l'Assemblée Législative luttaient de leur mieux contre la droite. La Montagne comprenait beaucoup de représentants à longue barbe, violents, hurlants, toujours prêts à interrompre les orateurs, à conspuer le président Dupin dont la partialité ne se dissimulait guère; la majorité se mettait à leur niveau par ses clameurs furibondes contre tout discours aux visées socialistes. Les orateurs de la gauche, sans valoir ceux de la droite, ne faisaient pas trop mauvaise figure en face des Thiers, des Berryer, des Monta-

1. Romieu, *Le spectre rouge de 1852*. Il avait déjà écrit auparavant *L'ère des Césars*.
2. Cité par Lermina, *Alphonse Baudin*, 1868 (Lb 56 2123).
3. Saint-Ferréol, *Les proscrits français en Belgique*, I, p. 296. Proudhon faisait les mêmes prévisions (*Correspondance*, IV, p. 97 sqq.).
4. Les soldats votaient alors; en mars 1850 ils donnèrent la majorité à Paris aux trois candidats de gauche (*Presse*, 14 mars 1850). V. Boichot, *La Révolution dans l'armée française*, 1865. Le gouvernement s'en inquiétait; il envoyait en Afrique les sous-officiers connus pour leurs sentiments républicains et déplaçait très souvent les régiments suspects. V. Duban, *Souvenirs militaires d'un officier français*, 1896 (p. 20), et Mouton, *La transportation en Afrique*.

lembert. Les meilleurs se trouvaient hors de la Montagne. Cavaignac, malgré son débit saccadé, sa difficulté à trouver les mots nécessaires, demeurait puissant par son autorité morale. On entendait beaucoup plus souvent Grévy, Crémieux et Jules Favre : le premier grave, précis, très clair, persuadait par la logique; le second, qui finit par s'inscrire à la Montagne, était intéressant, mais trop verbeux; Jules Favre gagnait tous les jours en talent et, malgré l'antipathie qu'inspirait sa personne, forçait l'admiration de ses adversaires. La Montagne n'avait aucun orateur digne de remplacer Ledru-Rollin; Michel (de Bourges), malgré sa grande autorité sur les démocrates, ne justifia que rarement son antique réputation. Ce parti s'honorait de posséder Victor Hugo : l'ancien pair de France, l'ancien défenseur de la droite devint après le 13 juin un des orateurs de l'extrême gauche; incapable d'improviser, il apporta quelquefois à la tribune de beaux discours écrits, par exemple contre la loi Falloux et contre la revision. Son rival de gloire, Lamartine, rentré dans l'Assemblée par une élection partielle, y demeurait isolé, découragé, silencieux. Un aubergiste du Rhône, Pelletier, orateur assez médiocre, l'emportait sur tous les Montagnards par la précision avec laquelle il exposait le programme socialiste [1].

Bientôt la gauche vit naître le conflit qui allait s'accentuant chaque jour entre les deux anciens alliés, le Président et la majorité. Tour à tour chacun des deux fit des avances à la minorité, qui demeurait défiante sans être unanime sur la ligne de conduite à suivre. Le parti bonapartiste proposa la revision de la Constitution, afin de rendre le Président rééligible en 1852; la droite y consentit, avec l'arrière-pensée de ramener le comte de Chambord ou les d'Orléans; cette fois toute la gauche s'unit contre ce projet monarchiste et, comme la Constitution

1. Il présenta le 22 mars 1850 à la tribune un plan financier complet, qui fut discuté par Léon Faucher dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1850.

exigeait les trois quarts des voix pour la revision, celle-ci échoua. Tout à coup le Président propose d'abroger la loi du 31 mai; le parti républicain ne pouvait, sans se manquer à lui-même, voter contre l'Elysée à ce propos, mais la majorité repoussa la nouvelle loi. Exaspérée de ce qu'elle nommait la trahison du Président, la droite y répondit par la proposition des questeurs. Les républicains se divisèrent : les uns, comme Grévy, Cavaignac et Charras, votèrent la proposition pour prévenir un coup d'État bonapartiste; les autres, craignant la tyrannie de la majorité, rassurés contre le coup d'État par le discours de Michel (de Bourges) sur la « sentinelle invisible », sur le peuple, s'unirent aux amis de Louis-Napoléon et firent écarter la proposition. Peu après une nouvelle occasion s'offrit de pratiquer la tactique abstentionniste : le 30 novembre 1851, à l'élection législative de Paris, une majorité considérable évita de voter. Le Président n'attendit pas la proclamation du scrutin; lui et ses conseillers voyaient l'armée sûre, l'Assemblée impuissante, une partie de la nation prête à fêter un sauveur, les républicains si confiants dans l'avenir qu'ils ne redoutaient rien du présent. Le coup d'État s'accomplit le 2 décembre.

CHAPITRE XI

La proscription.

I

Le 2 décembre atteignait la liberté de tous les citoyens, mais les républicains seuls tentèrent la résistance. Elle fut de courte durée. Le 2 au matin on avait arrêté par mesure préventive les généraux de l'opposition, quelques représentants et quelques hommes d'action connus à Paris, en tout soixante-douze à soixante-dix-huit personnes. La majorité de l'Assemblée se réunit à la mairie du dixième arrondissement; quelques représentants républicains vinrent se joindre à leurs collègues, entre autres Pascal Duprat, qui proposa l'appel aux armes; les membres de la droite refusèrent d'en venir là et se contentèrent d'une protestation stérile qui les fit arrêter; le lendemain on relâcha les membres de la droite, on ne garda que les républicains. Les Montagnards, qui se méfiaient de l'énergie de la majorité, avaient cherché à se réunir ailleurs; toute la journée du 2 ils allèrent d'un rendez-vous à l'autre, sans cesse traqués par la police. On délibéra successivement chez Crémieux, chez l'ancien constituant Beslay, enfin dans une salle du quai de Jemmapes; le soir fut nommé un comité de résistance qui comprenait Carnot, de Flotte, Victor Hugo, Jules Favre, Michel (de Bourges), Schœlcher, Madier

de Montjau. Ce comité, réuni à minuit chez le représentant Cournet, décide la prise d'armes pour le lendemain. Le 3, à huit heures et demie du matin, douze ou quinze représentants étaient au rendez-vous, au café Roysin dans le faubourg Saint-Antoine; les ouvriers se montrèrent bienveillants et inertes; quelques-uns disaient, pour expliquer leur indifférence, qu'ils avaient voulu à six heures et demie arrêter les omnibus dans lesquels les représentants étaient conduits à Vincennes par quelques lanciers, et que les prisonniers les avaient suppliés de ne pas bouger. Malgré leur petit nombre les Montagnards se mettent en marche à neuf heures en criant : « Aux armes! Aux barricades! Vive la Constitution! » Ils construisent ou plutôt ébauchent une barricade; c'est là que Baudin fut tué. Tout cela dura une heure à peine. Pendant ce temps Madier de Montjau essayait en vain de placarder une proclamation dans Paris. Le comité de résistance, pourchassé toute la journée ainsi que le lendemain, rédigea et fit imprimer quelques décrets qui furent lus aux flambeaux le soir du 4; mais on ne put que rarement les afficher. Le soir du 3 il y eut quelques escarmouches dans le centre de Paris; le 4, un essai plus sérieux de barricades près des Halles; c'est là que périt Denis Dussoubs, frère d'un représentant. Cependant les boulevards, où la bourgeoisie libérale criait « Vive la République! », étaient balayés par la fusillade et par une charge de lanciers. Le 5 tout fut terminé. Le peuple de Paris avait montré cette fois plus de tiédeur peut-être que la bourgeoisie. Le désarmement fait après les journées de juin enlevait aux ouvriers les moyens matériels de résistance; ils n'en avaient pas non plus le désir. Depuis plus d'un an les démocrates se plaignaient de la mutilation du suffrage universel et promettaient de le restaurer en 1852; or la proclamation de l'auteur du coup d'État commençait par ces mots : « Le suffrage universel est rétabli ». Elle continuait : « L'Assemblée Nationale est dissoute ». Que leur importait la fin d'une assemblée réactionnaire qui

avait toujours voté les mesures de compression et combattu la démocratie? La déconfiture des « vingt-cinq francs » leur fit plaisir, tandis que le prestige du nom de Napoléon agissait encore sur beaucoup d'entre eux [1].

Alors on vit ce qui n'avait encore jamais eu lieu, un soulèvement républicain éclater dans les départements sans qu'on attendît le signal de Paris; chose plus étrange encore, les paysans agirent plutôt que les ouvriers qui, dans les grandes villes, étaient surveillés de près et découragés; cela prouve que la propagande organisée par la gauche depuis deux ans dans les campagnes commençait à porter ses fruits. La prise d'armes fut mal organisée, faite sans ensemble, et quelques jours suffirent pour la faire avorter. Cela vint précisément de ce qu'on était accoutumé à recevoir les ordres de Paris ou tout au moins des grandes villes; les paysans avaient trop peu d'initiative, trop peu de confiance en eux-mêmes pour agir vigoureusement quand leurs inspirateurs habituels demeuraient immobiles; l'abstention de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, de Toulouse condamnait à un échec immédiat les efforts des régions environnantes. On ne trouva d'ailleurs aucun appui chez les conservateurs, même les plus dévoués à la majorité de l'Assemblée Nationale; la peur des rouges leur fit accepter le coup d'État.

Le nord de la France ne bougea pas [2]. Quelques exilés du 13 juin, revenus d'Angleterre ou de Belgique en toute hâte, passèrent la frontière pour se mettre à la tête des républicains; on les accueillit si froidement qu'ils s'en retournèrent sans avoir rien tenté. A peine y eut-il quelques manifestations vite dispersées à Cambrai, Lille et Reims. A Nancy, à Strasbourg, les manifestants apparurent plus nombreux, mais le pouvoir était sur ses gardes et les charges de cavalerie les mirent en fuite. A Dijon

1. V. Schœlcher, *Histoire des crimes du 2 décembre*, 1852. Eugène Ténot, *Paris en décembre 1851*, 1868.
2. Pour tout le récit qui suit, v. Eugène Ténot, *La province en décembre 1851*.

l'arrestation des chefs républicains, réunis dans une imprimerie pour délibérer, paralysa leurs partisans. Dans l'Ouest il y eut à peine quelques velléités d'opposition à Angers, à Nantes, et surtout dans une petite ville de la Sarthe, la Suze, armée par le banquier Trouvé-Chauvel, un représentant modéré qui avait été préfet de police. Le Centre montra plus d'ardeur, bien que les départements connus pour leur zèle démocratique fussent déjà comprimés par l'état de siège. On se battit à Montargis : à Bonny-sur-Loire il y eut une levée de quatre cents hommes. Dans l'Allier la petite ville du Donjon prit les armes, et les démocrates partis de là s'emparèrent un instant de la Palisse. Quelques villages de Saône-et-Loire se levèrent et marchèrent sur Mâcon dont l'inertie les découragea. Dans le Jura il y eut un mouvement à Poligny. Les refugiés français de Suisse entreprirent de pénétrer dans l'Ain; un d'eux, Charlet, frappa mortellement un douanier en voulant forcer le passage; il fut pris, considéré comme un criminel de droit commun, et mourut sur l'échafaud après avoir crié : « Vive la République! » Dans la Nièvre, où les haines des partis étaient violentes, les sociétés secrètes, fortement organisées, attendaient 1852 avec impatience; Clamecy tomba aux mains des républicains menés par l'imprimeur Millelot, juge au tribunal de commerce, et par ses deux fils. Des meurtres, des violences commises par quelques fanatiques découragèrent une partie des insurgés; cependant il arriva des contingents de l'Yonne et des cantons voisins; mais le 8 les troupes avaient tout dispersé.

Le Sud-Ouest s'était depuis trois ans converti presque tout entier à la République, mais Toulouse avait une forte garnison et Bordeaux, surveillé par un préfet très énergique, Haussmann, ne bougea pas. Quelques localités pourtant prirent les armes, par exemple Moissac, Figeac et Rodez; dans le Lot-et-Garonne surtout, Lavardac et Villeneuve dirigèrent des colonnes assez nombreuses vers Agen, tandis qu'à Marmande le conseil municipal prenait officiel-

lement des résolutions révolutionnaires. Le Gers aussi vit des bandes nombreuses marcher sur Auch. Dans les régions voisines du Rhône, légitimistes et républicains s'observaient depuis longtemps avec une hostilité passionnée; les seconds étaient enrégimentés dans les sociétés des Montagnards qui, depuis la répression du complot de Lyon, ne possédaient plus d'autorité centrale, mais subsistaient encore isolément. Une décurie comptait dix hommes; dix décurions nommaient un centurion, qui correspondait avec le comité directeur établi dans la ville voisine. La prise d'armes eut lieu dans tout l'arrondissement de Béziers, où les républicains de la campagne bloquèrent la ville pendant trois jours. A Bédarieux les insurgés l'emportèrent et quelques-uns commirent des actes de cruauté. L'abstention de Marseille, où les chefs démocrates se prononcèrent contre la révolte, fit avorter le mouvement du Var; il s'était pourtant formé là une petite armée qui prit comme général le journaliste Duteil, mais l'énergie du commandement fit défaut, et l'on se dispersa bientôt. L'Ardèche et la Drôme, très avancées toutes les deux, subissaient l'état de siège; l'Ardèche avait déjà été décimée par de nombreuses arrestations; la Drôme, où se trouvaient plus de trente mille Montagnards, eut des chefs médiocres, hésitants, qui firent tout avorter, sauf à Crest et à Loriol qui tinrent quelques jours. Le mouvement le plus sérieux eut lieu dans les Basses-Alpes, département jadis conservateur, mais gagné à la République depuis deux ans; les Montagnards y possédaient une organisation complète; et pendant quelques jours un véritable gouvernement provisoire dirigea Digne et les environs.

Partout les choses tournèrent de la même façon : découragement quand on connut l'attitude passive des grandes villes, fuite devant les troupes, asile cherché dans la campagne, mise en état de siège. Puis vinrent les battues dans les bois, où l'on excitait les soldats à faire la « chasse aux rouges »; on arrêta les républicains par milliers,

tandis que des proclamations menaçaient de peines sévères ceux qui recevraient chez eux les fugitifs. Souvent les paysans avaient eu à leur tête des hommes de la bourgeoisie, avocats, médecins, notaires, ou des propriétaires aisés, quelquefois très riches, dont la présence prouvait qu'il s'agissait de défendre la Constitution et non d'attaquer la société. Mais les auteurs du coup d'État eurent soin de faire passer le soulèvement républicain pour une Jacquerie, selon le mot déjà employé par Romieu ; la bourgeoisie crut échapper à de grands dangers, et la peur dont les classes élevées avaient donné tant de preuves depuis le 24 février parut ainsi justifiée. Les journaux dévoués au pouvoir, qui seuls pouvaient parler haut, le *Constitutionnel* et la *Patrie*, attribuèrent toutes sortes de crimes aux « jacques » ; à Clamecy, disaient-ils, on avait ouvert le ventre d'un gendarme égorgé pour en arracher les entrailles ; dans un autre endroit on avait scié les poignets à un soldat de l'ordre ; enfin les insurgés violaient toutes les femmes qu'ils rencontraient. Les démentis ne purent être publiés ou ne furent pas écoutés, même quand ils venaient de Lamartine ou de curés niant les cruautés commises [1]. Trente-deux départements se trouvèrent soumis à l'état de siège [2]. En somme le parti républicain avait commencé avant le 2 décembre à conquérir les campagnes. Mais les groupes de démocrates arrêtés et proscrits après ce coup de force étaient le sel de la terre ; une fois qu'on les eut chassés, la grande masse retomba dans son indifférence et revint à cette docilité envers le gouvernement, quel qu'il fût, qui depuis longtemps caractérisait le paysan. Dans les villages

1. Schœlcher, II, p. 146 sqq., 232 sqq.
2. Les voici groupés par régions (on remarquera qu'il n'y en a aucun de l'extrême Nord, ni de l'Ouest, sauf aux environs de Paris) : la Seine, et autour d'elle Seine-et-Oise, Oise, Seine-Inférieure, Eure, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret. Dans la région du Centre se trouvent ceux-ci : Aube, Yonne, Nièvre, Cher, Allier, Loire, Saône-et-Loire, Aveyron. Dans l'Est, le Bas-Rhin et plus au sud le Jura, l'Ain, le Rhône, les Basses-Alpes, l'Isère, la Drôme, l'Ardèche. Dans le Midi, les suivants : Vaucluse, Var, Gard, Hérault, Gers, Lot-et-Garonne, Lot, Gironde. Plusieurs étaient en état de siège avant le 2 décembre.

bien plus que dans les villes, le prestige du nom de Napoléon l'emporta sur les regrets des timides partisans de la République. Les campagnes, qui avaient tenté la résistance, votèrent désormais pour Napoléon III; les grandes villes avaient subi silencieusement le coup d'État, mais c'est là que subsista une opposition constante contre le nouveau souverain.

Après la bataille vint la répression méthodique. Le décret du 8 décembre permit d'envoyer à la Guyane ou en Algérie tout individu qui se trouvait en rupture de ban ou qui avait fait partie des sociétés secrètes. Les décrets du 9 janvier 1852 frappèrent les membres de l'assemblée dissoute : dix-huit d'entre eux étaient « éloignés » momentanément, dont six républicains; soixante-six, tous Montagnards, étaient « expulsés » avec menace de la déportation pour le cas où ils rentreraient[1]. Enfin l'on devait déporter cinq représentants à la Guyane; un d'eux, Mathé, s'évada; Marc Dufraisse, Greppo et Richardet virent leur peine commuée en bannissement par l'intervention de George Sand; Miot subit la déportation en Algérie. Quant aux arrestations à Paris, le soir du 4 décembre elles atteignaient déjà le chiffre de 2133, et il y en eut au moins autant après. En province elles se firent par fournées successives. Dans la Meurthe, par exemple, on arrêta du 3 au 20 décembre les rouges, les amis du journal nancéen le *Travailleur*; puis quand tout semblait fini, on commença le 18 janvier à frapper les « bleus », les républicains de la nuance Cavai-

1. Voici les noms des proscrits. Les six républicains éloignés sont : Edgar Quinet, Chauffour, Leydet, Pascal Duprat, Versigny, Antony Thouret. Les soixante-six expulsés sont : Valentin, Racouchot, Perdiguier, Cholat, Latrade, Renaud, Benoît (Rhône), Burgard, Colfavru, Faure (Rhône), Gambon, Lagrange, Nadaud, Terrier, Victor Hugo, Cassal, Signard, Viguier, Charrassin, Bandsept, Savoye, Joly, Combier, Boysset, Duché, Ennery, Guilgot, Hochstuhl, Michot-Boutet, Baune, Bertholon, Schœlcher, de Flotte, Joigneaux, Laboulaye, Bruys, Esquiros, Madier de Montjau, Noël Parfait, Péan, Pelletier, Raspail (Camille), Bàc, Bancel, Belin (Drôme), Besse, Bourzat, Brives, Chavoix, Dulac, Dupont (de Bussac), Dussoubs, Guiter, Lafon, Lamarque, Pierre Lefranc, J. Leroux, Francisque Maigne, Malardier, Mathieu (Drôme), Millotte, Roselli-Mollet, Charras, Saint-Ferréol, Sommier, Testelin (Nord).

gnac, représentés à Nancy par le *Patriote*[1]. 26 642 personnes furent détenues ou poursuivies; on en remit en liberté quelques-unes, on en renvoya d'autres devant les tribunaux.

Puis vinrent les commissions mixtes, créées par la circulaire du 3 février qui réunit dans chaque département le préfet, le procureur de la République et le général; on leur enjoignit presque d'aboutir avant la fin du mois. Les démocrates étaient jugés à huis clos, sans témoins ni défenseurs; les commissions pouvaient prononcer le renvoi devant le conseil de guerre, la transportation à Cayenne ou en Algérie, l'expulsion, l'éloignement momentané, l'internement dans une localité, le renvoi devant le tribunal correctionnel, la mise en surveillance, la mise en liberté. Les documents officiels signalent 2804 internés, 1545 éloignés ou expulsés, 9530 transportés en Algérie, 239 à Cayenne, sans compter 5450 soumis à la surveillance. Ces chiffres sont-ils exacts ou bien les a-t-on diminués à dessein? il est difficile de répondre d'une façon formelle, mais la seconde hypothèse paraît plus probable[2]. Toute cette procédure fut achevée au milieu de mars. Alors on

1. Ravold, *Les transportés de la Meurthe en 1852*, 1872, introduction. Dans le Puy-de-Dôme on invita les républicains notables, menacés d'arrestation et la plupart en fuite, à venir le 7 mars à la préfecture pour y apprendre verbalement qu'ils étaient tous graciés; ils vinrent et furent tous arrêtés séance tenante (Lavelle, *Souvenirs d'un ricochet du coup d'Etat*, 1885, Lb [55]3080).

2. V. le rapport de Maupas, dans *Papiers secrets et correspondance du second Empire* (réimpression de 1871), p. 124. Jules Simon (*Souvenirs du 4 septembre*, 1874, p. 90 sqq.) dit que les exilés dépassèrent de beaucoup le chiffre officiel, et qu'il a pu le constater avec certitude comme secrétaire du comité qui leur envoyait des secours. Le colonel Mouton (*La transportation en Afrique*, p. 210) en dit autant pour les transportés : un employé du secrétariat général de l'Algérie lui affirma que ce pays en avait reçu plus de 15 000. Lanjuinais parlait de 20 000 transportés et 80 000 internés; cela résultait, selon lui, des études précises faites sur quelques départements, par exemple sur la Nièvre, où le nombre total des victimes transportées ou internées aurait dépassé 20 000. (Senior, *Conversations with M. Thiers, M. Guizot...*, 1878, I, p. 169.) Ce chiffre global de 100 000 personnes frappées est également celui que donne Jules Simon. Ravold (ouvr. cité) indique pour la Meurthe au moins deux transportés et deux contumaces qui ne figuraient pas sur les listes officielles.

envoya des commissaires autorisés à prendre des mesures de clémence, Quentin Bauchart dans le Sud-Est, Canrobert dans le Centre, Espinasse dans le Sud-Ouest. Ils furent assez avares de grâces; Espinasse dans son rapport déclara la clémence impopulaire et la répression trop douce[1]. Les mesures d'exécution suivirent de près les arrêts. De Paris beaucoup de prisonniers, 450 environ, furent envoyés par le vaisseau le *Canada* vers Brest où le ponton le *Duguesclin* les reçut. On avait voulu les faire passer pour des forçats de droit commun aux yeux des matelots; ceux-ci ne s'y trompèrent pas et traitèrent les républicains avec une cordialité qui inspira aux prisonniers une gratitude profonde. A Brest on fit le triage de ceux qui devaient être exilés ou transportés; de nombreux vaisseaux emmenèrent aussitôt ces derniers[2].

II

Suivons d'abord les transportés[3]. C'est l'Algérie qui reçut la plupart d'entre eux; ils arrivaient condamnés à l'Algérie *moins*, avec le choix du domicile, ou à l'Algérie *plus*, avec l'emprisonnement. Le règlement, rédigé par le gouverneur, le général Randon, les divisa en trois catégories : les internés dans les forts et les camps; les hommes admis dans les villages; enfin les mieux traités, autorisés à entamer des exploitations agricoles ou à résider dans certains lieux choisis par eux. Tous les arrivants appartenaient de droit à la première catégorie, d'où l'on pouvait les faire passer à une autre en tenant compte de

1. *Papiers secrets...*, p. 101.
2. Sur le voyage des prisonniers jusqu'à Brest, v. Hippolyte Magen, *Histoire de la terreur bonapartiste*, 1852 (2e et 3e parties), et Mouton, ouvr. cité.
3. Sur la vie des transportés de juin 1848 on sait peu de choses. On trouvera quelques renseignements dans la *Presse*, 1er, 2 et 14 octobre 1848; 11 avril 1850; 14 mai 1851. V. aussi Ranc, *Une évasion de Lambèse*, p. 40.

leur conduite et de leur travail. Après le débarquement on les concentrait tous à Birkadem et Douéra; ensuite ils étaient répartis entre les camps-colonies, situés souvent dans une région malsaine comme Aïn-Sultan, ou dans des localités sans cesse exposées à une incursion des Kabyles, comme Beni-Mansour au pied du Jurjura. Oued-Boutan, Alzib-ben-Nehoud, la Bourkika, Mers-el-Kébir, Mascara, Guelma reçurent aussi des condamnés. La transportation politique ne comportait pas le travail obligatoire, mais on chercha aussitôt à l'imposer aux arrivants par la menace ou bien à les y pousser par l'appât d'un salaire et la promesse d'une prompte libération. Le salaire, d'un franc par jour en général, était fort réduit par les concussions des subalternes qui gardaient les transportés ou par l'avidité des marchands privilégiés auxquels on était forcé d'acheter quelques provisions. Beaucoup refusèrent le travail; on en fit partir un certain nombre pour les colonies les plus lointaines; d'autres, les plus rebelles, furent enfermés à la Casbah de Bône; plus tard on les conduisit à Lambessa[1]. Lambèse ou Lambessa, dont le nom est demeuré un des plus tristement célèbres dans les souvenirs du coup d'État, ne mérite pas cette renommée; ce furent les transportés de juin 1848 qu'on y expédia en 1852, pour laisser aux nouveaux proscrits la Casbah de Bône. Plus tard on n'y ajouta que les transportés refusant le travail et quelques prisonniers récemment arrivés. Ainsi un étudiant républicain, Ranc, y fut envoyé en 1856; dès son arrivée il résolut de s'évader. C'était chose difficile, car les Arabes du voisinage faisaient bonne garde pour recevoir la prime que leur payait le gouvernement chaque fois qu'ils rame-

1. Pour les règlements de la transportation et les divers camps-colonies, v. Ribeyrolles, *Les bagnes d'Afrique*, 1853 (Lb 55 2935). Le livre déjà cité du colonel Mouton nous fait connaitre la vie des transportés libres, internés dans la ville choisie par eux, et possédant quelque aisance. L'ouvrage de Goupy (*La transportation en Afrique*, 1886) nous montre l'existence misérable de ceux qui durent rester dans les camps. Goupy se plaint que les premiers aient demandé l'internement et abandonné la masse des pauvres. Ravold aussi donne quelques détails intéressants.

naient un évadé. Ranc et deux de ses compagnons parvinrent cependant, après mille péripéties, à gagner Constantine d'où ils allèrent à Bône, puis à Tunis[1].

Parmi les transportés d'Algérie se trouvaient plusieurs femmes. L'une d'elles, Pauline Roland, amie de Pierre Leroux et de George Sand, était une républicaine ardente, qui se donna entièrement à sa cause. Elle écrivit en apprenant sa condamnation : « Je ne suis nullement abattue par le coup qui me frappe. J'espère, en quelque lieu que je sois, pouvoir faire entendre la parole de vérité, répandre la sainte semence : qu'importe le reste? » Seule la pensée d'être séparée de ses enfants l'accablait. On l'envoya au couvent du Bon Pasteur à Alger; il y avait là quinze femmes proscrites, obligées de demeurer toutes dans la même salle, visitées sans cesse par le prêtre et les sœurs qui cherchaient à les convertir. Pensant toujours aux siens, elle écrivait à la maîtresse de pension de sa fille : « Élevez ma fille dans la force, la simplicité et la vertu républicaines ». Elle fut transportée à Sétif, puis comme elle refusait de demander grâce, on lui infligea la captivité dans la Casbah de Bône. Enfin les sollicitations de ses amis de France obtinrent sa rentrée à Paris, mais trop tard; ses forces étaient épuisées : cette martyre de la démocratie mourut à Lyon pendant le voyage de retour, avant d'avoir pu rejoindre ses enfants[2].

La loi du 8 juin 1850 avait décidé que les hommes de juin 1848 seraient transportés aux îles Marquises; une raison financière les fit conserver en Algérie. Gent et ses deux compagnons condamnés avec lui à la déportation furent les seuls politiques envoyés dans ces îles[3]. Le décret

1. Ranc, *Une évasion de Lambessa* (nouvelle édition, 1877).

2. Sur Pauline Roland, v. Ribeyrolles. *Les bagnes d'Afrique*, p. 180 sqq. *L'Espérance*, revue dirigée par Pierre Leroux, 1858, p. 57 sqq.; Béranger, *Correspondance*, IV, p. 175; *Nouvelle Revue Rétrospective*, 1897, p. 82 sqq. Ribeyrolles donne (p. 195) les noms d'autres républicaines transportées. Mouton parle aussi de Pauline Roland et des souffrances d'une autre condamnée (p. 230). Victor Hugo lui a consacré une pièce des *Châtiments*.

3. Le *Petit Vauclusien*, dans sa biographie de Gent (29 et 30 janvier 1894),

du 8 décembre 1851 ordonna soudain la transportation à la Guyane pour les condamnés politiques et les repris de justice. Dès le mois de mars 1852 le transport l'*Allier* emmenait trois politiques au milieu des criminels de droit commun. Puis le décret du 31 mai 1852 fit partir pour la Guyane un certain nombre de transportés de juin qui, internés en Algérie depuis assez longtemps, pouvaient se croire à l'abri d'un châtiment plus dur. D'après le rapport de Maupas, 239 politiques furent envoyés à la Guyane; d'autres y vinrent ensuite, surtout après la loi de sûreté générale. D'après les documents officiels il y avait en 1856 dans cette colonie 329 politiques et 2641 repris de justice; mais ce tableau est trompeur, car on eut soin de compter parmi les repris de justice beaucoup de politiques ayant déjà subi une condamnation, fût-ce pour délit de presse ou de société non autorisée. A la Guyane il était défendu de les appeler des politiques, mais seulement des « transportés de la troisième catégorie, deuxième section[1] ».

On leur assigna comme séjour les îles du Salut, c'est-à-dire l'île du Diable, l'île Saint-Joseph et l'île de la Mère. Assez humaine au début sous le gouverneur Salaguierra, l'administration devint impitoyable quand on l'eut remplacé. En 1853 et 1854 le défrichement de l'île Saint-Joseph avait été imposé aux transportés; il en résulta une épidémie de dysenterie qui fit entrer cent quatre-vingts malades à l'hôpital, et cinquante y moururent. On parvint à expédier en Europe une protestation que Louis Blanc inséra dans le *Times*. Là-dessus le gouvernement installa

donne quelques détails sur la vie du condamné à Noukahiva et sur le régime sévère qu'on lui imposa.

1. Orgeas, *La colonisation de la Guyane par la transportation*, 1883. Rigault de Genouilly, *Notice sur la transportation*, 1867. Sur la vie à la Guyane, v. *Quatre ans à Cayenne. Notes de François Attibert, déporté, rédigées par le rédacteur en chef du « Bien-Être social »* (Louis Watteau). Bruxelles, 1859 (Lb 56403). Cf. Delescluze, *De Paris à Cayenne*, 1869. Barthès, *Histoire de la déportation à Cayenne* (1871 ou 1872). V. des articles de l'*Homme*, 26 avril, 27 novembre 1854; 3 et 10 janvier 1855; 3 mai et 7 juin 1856 (ce dernier contient une liste de déportés).

les politiques à l'île du Diable sans leur imposer aucun travail, mais bientôt quelques évasions amenèrent une nouvelle aggravation dans leur régime. Pour les rebelles il y avait le supplice du poteau : pendant deux heures on tenait un homme attaché à un poteau, sous le grand soleil, avec des poids lourds à la ceinture et aux pieds. Plus dur que tous les supplices était ce climat sans merci, qui apportait aux Européens la fièvre jaune ou d'autres maladies. On essaya, comme en Algérie, d'imposer aux politiques le travail forcé, ou de le leur présenter comme un appât en les attirant vers les bords du Maroni; mais travailler la terre, c'était presque toujours se condamner à une mort prochaine. Plusieurs s'évadèrent, par exemple Barthès, Attibert, l'instituteur Riboulet; ceux qui étaient repris subissaient les plus durs châtiments : Eugène Millelot, que tous aimaient et respectaient, repris au bout d'un mois, fut condamné à cent coups de corde et mourut au vingt et unième. Pendant plusieurs années le régime des politiques à la Guyane fut un véritable défi à l'humanité. Cependant les plaintes des évadés provoquèrent des améliorations : la vie des transportés, malgré ses douleurs, était matériellement passable, quand Delescluze y fut envoyé en 1858. Interné à l'île du Diable au milieu de compagnons qui avaient perdu la force de résister et de se plaindre, il reçut ensuite l'autorisation de résider à Cayenne jusqu'à l'amnistie de 1859.

Après les captifs d'Afrique et d'Amérique, passons aux prisonniers gardés en France depuis 1848. La première fournée fut celle des hommes du 15 mai, condamnés par la Haute Cour de Bourges : Barbès, Blanqui, Raspail, Albert, Sobrier, Huber, Flotte habitèrent la prison de Doullens, où Proudhon leur tint quelque temps compagnie. Puis vinrent les condamnés du 13 juin 1849, jugés à Versailles, entre autres les représentants Deville et Commissaire. En 1850 le gouvernement résolut de concentrer dans une seule prison, à Belle-Ile, presque tous les détenus

politiques répartis entre Doullens, Riom, Clairvaux et le Mont Saint-Michel. Ils furent conduits à leur nouvelle demeure à travers les populations étonnées et hostiles; en Bretagne surtout les paysans venaient les regarder comme des bêtes curieuses. Vers la fin de l'année ils se trouvèrent à Belle-Ile environ deux cent cinquante [1]. Il y eut à leur égard des vexations nombreuses qui soulevèrent plus d'une fois les plaintes des journaux républicains; cependant la prison était mieux aménagée que les autres où avaient jusque-là séjourné les démocrates : ce fut dû sans doute aux idées humanitaires de 1848. Les uns occupaient des cellules assez spacieuses, les autres étaient réunis dans le « grand quartier ». Une querelle de personnes les divisa longtemps : ce fut le conflit entre Barbès et Blanqui. Le premier se faisait des partisans par sa nature aimante et généreuse; le second avait une grande action par sa parole habile, caressante, flatteuse. Un jour on convint de former un tribunal d'arbitrage devant lequel tous deux plaideraient leur cause et videraient l'incident de la *Revue rétrospective*; au dernier moment Blanqui refusa de comparaître, ce qui aggrava encore les divisions; elles durèrent très longtemps [2].

A part cela les prisonniers discutaient beaucoup sur les systèmes sociaux. Parmi eux se trouvaient des communistes en assez grand nombre, qui essayèrent de passer de la théorie à la pratique et mirent leurs fonds en commun. Le résultat fut piteux : ceux qui recevaient de fortes sommes d'argent invitèrent leur famille à réduire ces envois, pour ne pas fournir à la communauté une quote-part

1. Sur la vie des prisonniers à Belle-Ile, v. surtout Commissaire (*Mémoires*, I, p. 365 sqq., et II, p. 1 sqq.), et aussi Boichot, *Souvenirs d'un prisonnier d'Etat*, p. 124 sqq.; Delescluze, *De Paris à Cayenne*; Geffroy, *L'Enfermé*.

2. Le récit de Gustave Geffroy dans *L'Enfermé* (p. 188), fait d'après les documents de la famille Blanqui, attribue à Barbès la violation des engagements pris. Il est contredit par Commissaire, par le témoignage récent d'un des survivants, Daniel-Lamazière (Leymarie, *Barbès et Blanqui à Belle-Ile*, dans la *Nouvelle Revue* du 1er juin 1898), et par celui que j'ai recueilli de la bouche de M. Langlois, également captif avec eux.

trop considérable ; cette expérience ramena plusieurs communistes à la propriété individuelle. On ne redoutait pas l'avenir puisque le jour fortuné de 1852, le jour de la délivrance approchait à grands pas. Tout à coup arriva la nouvelle du 2 décembre : les ignorants s'en réjouirent, par haine contre l'Assemblée réactionnaire qui les avait frappés ; les plus éclairés furent au désespoir, comprenant la défaite que leur cause venait de subir. Bientôt le courage de quelques-uns faiblit. Huber, très suspect aux républicains depuis le procès de Bourges, fut le premier à demander grâce, en encourageant les autres à l'imiter ; quelques-uns en petit nombre le suivirent. Les prisonniers s'adonnaient à des occupations diverses : Gambon élevait des oiseaux et piochait la terre ; beaucoup achevaient ou commençaient leur instruction, en suivant les leçons de français, d'arithmétique et d'histoire faites par Combes, Fombertaux, Furet, les cours de Lebon sur les langues étrangères, de Feuillâtre sur la géographie et l'ethnographie, de Commissaire sur l'astronomie, de Watteau sur l'anatomie et la physiologie, de Blanqui et de Laquille sur l'économie politique ; plusieurs apprirent la musique.

Parfois on voyait apparaître un nouveau prisonnier, comme Delescluze arrêté à Paris en 1853, comme Boichot pris en 1854. D'autres fois c'était un des anciens qui partait : quelques-uns reçurent leur grâce, due aux efforts de parents ou d'amis qui, les sachant inflexibles, obtenaient a mise en liberté sans conditions ; sur vingt condamnés de Versailles, dix furent successivement graciés, Guinard entre autres. Barbès, au commencement de la guerre de Crimée, avait écrit à George Sand une lettre pleine d'un ardent patriotisme, où il souhaitait la victoire de son pays sur les Russes ; George Sand, toujours prête à servir les condamnés politiques, fit communiquer cette lettre à Napoléon III qui prononça la mise en liberté. Barbès, après avoir protesté publiquement contre une faveur qu'il jugeait déshonorante, s'imposa un exil volontaire. Blanqui voulut

s'évader avec Cazavan, mais ils furent livrés par les habitants de l'île. Les années s'écoulaient tristes et lentes, épuisant les forces de tous; les anciens prisonniers regardaient avec une sorte d'étonnement les nouveaux venus à cause de leur fraîcheur et de leur activité; on devenait susceptible, irritable, des brouilles se produisaient à propos de vétilles. En 1857 arriva l'ordre d'évacuer la prison de Belle-Ile, destinée à devenir un asile de vieillards; sur soixante prisonniers qui restaient, une moitié fut envoyée au Mont Saint-Michel; trente-trois, parmi lesquels Boichot, Commissaire, Delescluze, Blanqui, partirent pour la Corse. Ils eurent à la citadelle de Corte une prison moins confortable qu'à Belle-Ile, car la chaleur, l'humidité, les insectes les faisaient souffrir, mais la sympathie que leur témoignaient les Corses apporta quelque compensation. Enfin l'amnistie de 1859 vint rendre à tous la liberté.

Arrivons maintenant aux exilés, en commençant par ceux qui avaient dû quitter la France avant le 2 décembre. Louis Blanc et Caussidière inaugurèrent l'exil; livrés à la justice par l'Assemblée Constituante comme complices du 15 mai, ils s'enfuirent la nuit suivante et passèrent en Angleterre. Après les journées de juin 1848 aussi quelques insurgés passèrent probablement la frontière. Le 13 juin 1849 contraignit à la fuite un groupe assez nombreux de représentants. En Belgique la surveillance établie sur eux fut aussitôt rigoureuse; Ledru-Rollin et Martin Bernard durent partir pour l'Angleterre. Considérant fut autorisé à rester, grâce aux amitiés que lui avaient values en Belgique ses conférences fouriéristes de 1838 et de 1845; mais comme on le trouvait gênant à Bruxelles, il dut s'établir à Bouillon, puis au village de Laroche, avant que le gouvernement lui permît de se fixer à Namur; d'ailleurs il préparait sans relâche la fondation d'un phalanstère au Texas [1].

1. Discailles, *Le socialiste français Victor Considérant en Belgique* (*Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1895).

En Suisse les réfugiés trouvèrent des sympathies plus grandes. Ainsi le président du gouvernement de Genève, James Fazy, un radical qui avait autrefois collaboré en France aux feuilles républicaines, était bien disposé pour eux et fit arrêter un agent secret, Schnepp, envoyé de France pour les espionner [1]. Mais la Suisse avait des périls à craindre, alors que la présence simultanée de réfugiés français, badois, italiens, polonais, suscitait les réclamations de tous les gouvernements qui venaient de vaincre les partis révolutionnaires; en juillet 1849 on y comptait 11000 réfugiés. Bientôt la Confédération prit des mesures de surveillance ou d'internement. Le 10 septembre 1849 elle interdit aux exilés français de séjourner à moins de douze lieues de la frontière occidentale. Boichot fut interné dans les petits cantons du centre pour avoir publié un projet de réorganisation démocratique de l'armée française. Félix Pyat commençait à écrire des lettres violentes qui parurent dans les journaux parisiens; il fut invité à partir et passa en Angleterre. On en expulsa d'autres pour voies de fait sur un avocat réactionnaire français, de passage en Suisse, qui les avait calomniés; un d'eux se cacha pour éviter l'expulsion, fut pris, mené par la police à Gênes et embarqué pour Constantinople. Après la découverte du complot de Lyon le gouvernement de Louis Bonaparte fit parvenir à Berne de véritables sommations, en signalant les rapports de Gent avec les réfugiés de Genève. Le 15 février 1851 les Français installés dans le canton de Vaud furent internés dans le centre de la Confédération [2]. Mais si le gouvernement suisse était obligé de faire attention aux dangers extérieurs, les particuliers se montrèrent partout bienveillants pour les vaincus.

C'est donc en Angleterre que vinrent se réunir, bon gré

1. Schnepp, *Mes aventures politiques en Suisse*, 1851 (Lb 55 1964). Fazy avait été en 1833 rédacteur en chef d'un journal parisien vite disparu, *Le Républicain, journal d'observation des sciences sociales*.

2. Cette histoire des réfugiés en Suisse a été racontée par l'un d'eux, Cœurderoy, dans la *Voix du proscrit*, p. 261, 271, 288.

mal gré, la plupart des proscrits encore peu nombreux de 1848 et de 1849. La liberté anglaise les protégeait, mais les pauvres trouvaient difficilement le moyen de gagner leur vie. Les réfugiés formèrent la « Société fraternelle des démocrates socialistes français », qui recueillit les faibles cotisations de ses membres et demanda le secours des républicains de la mère patrie [1]. En même temps les réfugiés notables se mettaient à écrire; la liberté de la presse fit que leurs ouvrages purent encore paraître en France. Louis Blanc publia ses écrits justificatifs à propos du 15 mai et des conférences du Luxembourg; Ledru-Rollin, après une brochure sur le 13 juin, commença des études qui formèrent un ouvrage complet, *De la décadence de l'Angleterre*. Dominé par l'anglophobie habituelle aux républicains français, il dénonça les faiblesses et les vices de l'aristocratie britannique, les misères dévoilées par l'enquête industrielle, et prédit avec une clairvoyance médiocre la prompte ruine de cette oligarchie mercantile, égoïste et cruelle [2]. Avec les livres il y eut des journaux, également édités en France. Louis Blanc rédigea le *Nouveau Monde*, où il reprit l'exposé du socialisme, tenant tête sans faiblir à de nombreux ennemis. Ledru-Rollin, Martin Bernard, Delescluze et quelques autres fondèrent le *Proscrit*, qui s'appela bientôt la *Voix du proscrit*; on y voit les aspirations, les impatiences, les colères des réfugiés de Londres. Ledru-Rollin, abandonnant le régime parlementaire, préconisa le gouvernement direct du peuple, qu'il poussait jusqu'à ses dernières limites; cette idée, chaudement accueillie par Considérant et quelques journalistes fran-

1. La première liste des membres est dans la *Voix du proscrit*, p. 69; cf. p. 182.

2. Avec l'orgueil patriotique habituel aux républicains, Ledru-Rollin parle de la comparaison qu'il a faite entre la France et l'Angleterre : « Il est resté dans mon esprit, dit-il, cette conviction profonde, inébranlable, qu'il n'y a pas en Europe une contrée plus richement favorisée du ciel, une nation plus heureusement développée, plus dégagée des servitudes du passé, plus vivace dans son génie, et plus fortement constituée que la France moderne » (II, p. 227). Il glorifie les héros historiques de la nation et voit dans Jeanne d'Arc le symbole de la « France prolétaire ».

çais, rencontra un adversaire dans Louis Blanc. Delescluze présentait un système d'organisation ultra-démocratique pour l'impôt, l'armée, l'école. Martin Bernard faisait une fois de plus l'apologie de la Convention. Tous conjuraient sans cesse la France républicaine de ne pas s'endormir, d'observer l'abstention électorale, mais de se tenir prête à la lutte contre un gouvernement qui lui enlevait une à une toutes ses libertés; ils gourmandaient la Montagne, traitant de haut journalistes et représentants.

Les Français entrèrent en rapports avec les réfugiés des autres pays qui pullulaient à Londres. Des réunions, des banquets les rapprochèrent. Ainsi l'anniversaire du 24 février fut célébré en 1851 par un grand banquet où se trouvaient sept cent cinquante convives, démocrates de toutes nations et de toutes nuances [1]. Les plus notables des proscrits pensèrent à s'unir, à constituer en quelque sorte un gouvernement central de la démocratie révolutionnaire, qui pourrait, avec le concours de comités nationaux, diriger les partis avancés dans toute l'Europe. Il y eut là pour les républicains politiques une première ébauche de ce qui fut plus tard essayé par l'Internationale pour les ouvriers socialistes. Ledru-Rollin, Mazzini, le député allemand Arnold Ruge, le réfugié polonais Darasz formèrent le « Comité démocratique européen ». Écartant provisoirement les systèmes socialistes, renonçant à préciser les détails des réformes économiques nécessaires, les nouveaux dictateurs invitèrent la démocratie à s'entendre sur un programme commun, sur la lutte contre la réaction. Le Comité adressa tour à tour aux Italiens, aux Roumains, aux Allemands, à tous les peuples domptés par leurs maîtres, des manifestes généreux, grandiloquents, assez vides, un peu ridicules à cause du contraste qui existait entre la solennité des paroles et l'impuissance des auteurs [2].

1. *Le banquet des égaux*, 1851 (Lb [55]1957).
2. V. le second numéro du *Proscrit* et la *Voix du proscrit*, *passim*. Le Comité fut attaqué vivement par Karl Marx à cause de son ignorance en matière sociale (Mehring, *Geschichte der deutschen Sozialdemokratie*, I, p. 432).

III

En somme jusqu'au 2 décembre il n'y avait hors de France que des conspirateurs ou soi-disant tels, fuyant un jugement rendu par leurs adversaires politiques. Ce fut le coup d'État qui fit de l'exil un moyen de gouvernement et chassa du sol natal des centaines d'hommes. Ils furent menés à la frontière par des gendarmes, avec des feuilles de route, et le plus loin possible de leur demeure, par exemple ceux du Midi en Belgique, ceux du Nord en Espagne. Sur les passeports délivrés à quelques-uns d'entre eux on eut soin de biffer les passages invitant les agents français à prêter secours aux titulaires et les gouvernements amis à leur faire bon accueil [1]. L'ensemble des proscrits fut appelé par les républicains la « proscription », comme autrefois on avait dit « l'émigration »; il y eut une « proscription » belge, une « proscription » suisse, une « proscription » anglaise. Suivons les vaincus dans les différents pays voisins de la France.

Après le 2 décembre la grande majorité des fugitifs ou des exilés arriva en Belgique [2]. Le peuple belge les reçut avec une véritable défiance : n'avait-on pas répété sur tous les tons que c'était un ramassis de bandits, de partageux, de buveurs de sang? Les deux grands partis politiques du royaume, les catholiques et les libéraux, qui gouvernaient tour à tour avec le suffrage restreint, craignaient l'un comme l'autre la propagation des idées républicaines et des exigences démocratiques dans leur pays. Le gouvernement redoutait le nouveau maître de la France; on disait qu'il voulait se jeter sur la Belgique et l'annexer brusquement;

1. Ce détail m'a été rapporté par le fils d'un exilé, qui a vu des passeports ainsi raturés.

2. L'ouvrage capital sur la proscription belge est celui de Saint-Ferréol, *Les proscrits français en Belgique ou la Belgique contemporaine vue à travers l'exil*, 1870. V. aussi Madame Edgar Quinet, *Mémoires d'exil*, 1868-70, et *Edgar Quinet depuis l'exil*, 1889; Charles Hugo, *Les hommes de l'exil*, 1874; Wauvermans, *Les proscrits du coup d'État en Belgique*, 1892.

il ne fallait donc fournir aucun prétexte à une agression. A cela s'ajoutait un motif économique, le désir de protéger les Belges contre la concurrence que pourraient leur faire les nouveaux venus, ouvriers ou commerçants. Les ministres de Léopold commencèrent par une mesure draconienne : tous les réfugiés pauvres n'ayant ni moyens d'existence constatés, ni papiers légalisés par l'ambassade belge en France, furent expulsés en masse; il y en avait quelques milliers qui durent, sauf exception, quitter la Belgique en décembre 1851 ou janvier 1852. Aussi la proscription belge fut-elle la plus riche, la plus bourgeoise de toutes; elle comptait 247 membres connus; le chiffre fut peut-être un peu dépassé, mais il n'atteignit jamais 400 [1]. On soumit les réfugiés à un régime sévère; chacun devait indiquer son domicile et même au commencement aller deux fois par semaine faire viser un permis de séjour; défense formelle de s'absenter sans autorisation. Le ministère prit soin de les interner dans les villes flamandes, où la population ne parlait pas leur langue, plutôt que dans les villes wallonnes. Ces rigueurs se relâchèrent plus tard, sans jamais cesser entièrement; les ministres libéraux, comme Rogier, se montrèrent souvent plus durs que les catholiques, parce qu'ils craignaient davantage d'exciter les défiances de Napoléon III ou de Léopold. Pendant quelque temps aussi on interdit aux proscrits qui étaient médecins, professeurs, avocats, d'exercer leur métier. Quant aux particuliers, d'abord hostiles et méfiants, ils se rassurèrent en voyant de près ces « buveurs de sang », et beaucoup leur témoignèrent une sympathie efficace.

Dans les premiers jours les Français abondaient à Bruxelles; ils remplissaient la galerie Saint-Hubert, causant bruyamment, se racontant sous quels déguisements plusieurs d'entre eux avaient fui, persuadés que l'usurpa-

1. Charles Hugo (p. 148) donne la liste des 247; Saint-Ferréol parle de 3 à 400 (V. ses listes, I, p. 61 sqq., 69 : il les déclare incomplètes). Il donne également une répartition incomplète des internés (I, p. 88).

teur allait tomber aussitôt. Quelques-uns demeuraient à l'hôtel sans ouvrir leurs malles; ceux qui partaient pour une destination plus éloignée leur apparaissaient comme des déserteurs. Quelques-uns ne pensaient-ils pas que Léopold allait entrer en France pour abattre Louis Bonaparte? Peu à peu les plus confiants durent avouer que le gouvernement nouveau se consolidait, que la nation française, à la fois terrorisée et rassurée, l'acceptait sans résistance; beaucoup gardèrent quand même ces illusions qui sont la faiblesse et aussi la consolation de l'exil. Mais il fallait songer à vivre. On constitua une « commission d'assistance fraternelle »; Labrousse, le réfugié de 1834 dont les élèves étaient répandus partout, la représentait dans ses rapports avec le gouvernement belge. Étienne Arago s'occupa de réunir les fonds; le malheur n'avait point tari son esprit et sa gaieté; habile, inventif, aimé de tous, il organisait des loteries, des souscriptions et trouvait des ressources toujours insuffisantes. Parmi ses auxiliaires figura un instant Alexandre Dumas qui, venu à Bruxelles pour fuir des créanciers trop gênants, se crut proscrit politique. Les avocats et les orateurs, nombreux parmi les réfugiés, réussirent à gagner leur vie par la parole. Quelques-uns créèrent la conférence, genre intermédiaire entre la leçon trop savante et la causerie de pur amusement; c'était chose familière pour les habitués de la Sorbonne, mais inconnue en Belgique. Émile Deschanel fut le fondateur de ces conférences, qui lui valurent des succès éclatants; Bancel devint un des principaux professeurs de l'Université libre de Bruxelles; Madier de Montjau enseignait à Anvers; Challemel-Lacour, Laussedat, Joigneaux, Morel, Erdan, Pascal Duprat, Versigny, Arsène Meunier trouvèrent dans l'enseignement public ou privé une occupation assez lucrative et conforme à leurs goûts. « Un proscrit qui n'enseigne pas devient un proscrit phénomène », écrivait la fille d'un exilé [1].

1. Mme E. Quinet, *Mémoires d'exil*, II, p. 35.

Plus malheureux étaient ceux que le pouvoir internait dans des villes indifférentes ou hostiles; plusieurs cependant s'y firent accepter et devinrent populaires à force de services rendus. Le docteur Gambon à Termonde fut le bienfaiteur des malades pauvres. Joigneaux, relégué d'abord au milieu des Ardennes dans le village de Saint-Hubert, se mit à faire l'éducation des paysans, substitua la méthode scientifique de culture à l'ancienne routine, et mérita les remerciements et les récompenses du ministère belge. Quelques anciens ouvriers reprirent leur profession; le représentant Magniez se remit à la meunerie, Michot-Boutet redevint menuisier; Agricol Perdiguier donnait des leçons de *trait*, puis allait continuer son histoire populaire de l'antiquité, en discutant avec Challemel-Lacour et d'autres pour savoir s'il fallait réhabiliter Catilina. Certains proscrits, faisant de nécessité vertu, acceptaient une profession nouvelle : l'ancien journaliste Camille Berru, après quelques mois de misère noire, gagna péniblement son pain comme professeur de natation, jusqu'au jour où des circonstances plus heureuses le firent nommer secrétaire de rédaction à l'*Indépendance belge*. Ceux qui entreprirent le commerce, en particulier le placement des vins français, réussirent assez mal; ces idéalistes étaient peu faits pour la pratique du Doit et Avoir. Plusieurs, surtout parmi les gens mariés, finirent par s'établir d'une façon complète, mais sans jamais cesser les relations avec la France. Mme Baune, une fille du peuple, vaillante, joyeuse et bonne, la « sœur de charité de la démocratie », comme on l'appelait, restait six mois à Paris avec son fils et six mois à Bruxelles avec son mari. Edgar Quinet venait d'épouser en secondes noces la femme qui fut désormais la compagne courageuse de sa solitude et la collaboratrice de ses travaux. L'exil n'avait point complètement rapproché les divers groupes républicains; les hommes du *National* et ceux de la *Réforme* demeuraient toujours séparés ou, quand ils se rencontraient, discutaient sans

fin sur la politique de leurs journaux respectifs. Mais vivant au milieu d'une population de langue française, ils avaient assez de relations au dehors pour ne pas rester repliés sur eux-mêmes, et comme le gouvernement les empêchait de discuter leurs théories en public, il n'y eut jamais ni débats orageux ni haines violentes.

En Suisse la situation dès le début fut un peu meilleure pour les proscrits [1]. Les gouvernements cantonaux redoutaient Louis-Napoléon, et plus d'une expulsion fut prononcée afin de prévenir les notes officielles de la diplomatie française. Mais on n'employait qu'à regret ces rigueurs, et le plus souvent on faisait semblant d'ignorer l'existence des Français. Les populations de la Suisse romande, habituées de longue date à la république, disposées à se défier du cléricalisme, leur firent bon accueil, et ils parvinrent plus facilement qu'en Belgique à se créer des ressources. Quelques hommes y contribuèrent : un exilé, Chauffour, ancien représentant du peuple et professeur à la Faculté de droit de Strasbourg, créa près de Bâle, à Schweitzrall, une usine de produits chimiques, succursale de celle qu'avait son beau-père Kestner à Thann; plusieurs réfugiés y trouvèrent des emplois. A Lausanne d'autres vinrent se grouper autour de Flocon, vieilli et malade, qui donnait des leçons et traduisait des ouvrages allemands. A Genève d'anciens journalistes, Vimal et Duchamp, fondèrent une imprimerie qui employa uniquement des proscrits; parmi les travailleurs on comptait un prêtre, un avocat, des notaires, des journalistes, des propriétaires campagnards. L'ancien instituteur Malardier donna des leçons dans une pension; Marc Dufraisse, le brillant collaborateur de Proudhon au *Peuple*, devint professeur à l'École polytechnique de Zurich.

Cette liberté, ce bon accueil firent que le nombre des

1. Sur la proscription suisse, v. les ouvrages déjà cités de Madame Edgar Quinet; Saint-Ferréol. *Impressions d'exil à Genève*, 1877; la collection du *Confédéré*, journal de Fribourg qui fut une sorte d'organe officiel pour les exilés, rédigé par un d'entre eux, Schmidt.

républicains français en Suisse alla toujours croissant. Edgar Quinet au début avait refusé la chaire qu'on lui offrait à Genève, parce qu'il craignait d'être obligé à trop de ménagements ; mais peu à peu la surveillance du gouvernement belge lui parut si pesante qu'il s'établit près du lac Léman, où sa petite maison de Veytaux devint un but de pèlerinage pour les républicains de Paris. Challemel-Lacour abandonna la Belgique pour devenir professeur à l'École polytechnique de Zurich, Erdan et Versigny pour aller rédiger deux journaux de tendances opposées, le premier à la Chaux-de-Fonds, le second à Neufchâtel. Le docteur de Nolhac revenant de Mexico, Ranc échappé de Lambessa, bien d'autres encore voulurent habiter ce pays hospitalier. On se visitait d'un canton à l'autre, on se réunissait aux enterrements d'exilés; celui de Charras fit venir à Bâle des réfugiés de toute la Suisse.

Tout près d'eux un autre groupe habitait la Savoie et Nice, qui appartenaient encore à la Sardaigne. Eugène Sue de sa demeure d'Annecy venait voir quelquefois ses amis de Genève. Tout en continuant à publier des romans, il décrivit dans *Jeanne et Louise* les souffrances et la misère des proscrits; les événements politiques de France le passionnaient toujours. Il mourut bientôt, en répétant à ceux qui l'entouraient : « Pas de calotins! surtout pas de calotins[1]! » A Nice le gouvernement sarde surveillait de très près ces hôtes suspects; Jean Reynaud y demeura quelque temps; un proscrit fixé dans cette ville, l'ancien polytechnicien Sabatier, adopta les doctrines d'Auguste Comte qui le chargea d'aller à Rome proposer au général des Jésuites une alliance entre « ignaciens » et positivistes[2]. Quelques autres, partis pour l'Espagne, se fixèrent dans les villes du Nord. A Barcelone il y avait un certain nombre d'ouvriers réfugiés que la police ne perdait pas de vue; en 1858, lors

1. Saint-Ferréol, *Impressions d'exil*, p. 156.
2. *Revue de Paris*, 1er octobre 898 (article de G. Dumas). Sur les autres proscrits de Nice, v. Saint-Ferréol *Les proscrits*, II, p. 27.

de l'attentat d'Orsini, on fit chez eux de minutieuses perquisitions[1]. Quelques négociants, comme Raynal à Barcelone et Dijon à Palma, réussirent dans le commerce des grains, des oranges et des charbons[2].

Les pays germains attiraient peu ces Français qui ne savaient pas l'allemand et qui ne se sentaient guère capables de l'apprendre[3]. La Hollande en reçut quelques-uns. Barbès, exilé volontaire après sa mise en liberté, aussitôt expulsé de Belgique, vint se fixer dans ce pays qu'il ne devait plus quitter; sa correspondance d'exil avec George Sand, qu'on a publiée récemment, est tout à l'honneur de ces deux grands idéalistes. Charras, le colonel énergique et droit en qui les républicains voyaient un de leurs futurs chefs, l'y rejoignit bientôt et se lia d'une étroite amitié avec lui avant de gagner la Suisse où il mourut. Charles Lagrange, le commandant de la révolte lyonnaise en 1834, toujours bruyant, pérorant, théâtral, quitta la Belgique pour la Hollande et répéta que ce pays possédait les trois épées de la République.

L'Angleterre attirait naturellement les proscrits par sa liberté. Un groupe assez nombreux vint s'installer à Jersey, où l'on pouvait parler la langue nationale. Victor Hugo, après un séjour en Belgique et en Angleterre, s'y rendit et demeura là le roi de la proscription ; c'est à Jersey que furent écrits et imprimés les *Châtiments*. Tout près de lui vivait Ribeyrolles, l'ancien rédacteur en chef de la *Réforme*, aussi conciliant et habile dans la vie privée que violent dans ses articles; ses compagnons d'exil l'aimaient beaucoup et lisaient avec plaisir l'*Homme*, le journal qu'il publia dans l'île pendant deux ans; c'était un pamphlet perpétuel contre Napoléon III. La population de Jersey comme toute la nation anglaise avait au début accueilli avec bienveillance les réfugiés par antipathie envers le coup

1. Barthès, ouvr. cité.
2. Saint-Ferréol, *Les proscrits*, II, p. 21.
3. Citons pourtant Hibruit, journaliste à Francfort, Jules Maigne et Seinguerlet à Heidelberg (Saint-Ferréol, II, p. 24).

d'État; les choses changèrent lors de la guerre de Crimée, l'allié de l'Angleterre devint un personnage respecté. Une parole dédaigneuse prononcée à la Chambre des Communes en décembre 1854 fut vivement relevée par Victor Hugo. Bientôt la lettre adressée à la reine Victoria par Félix Pyat contre l'alliance napoléonienne déchaîna l'orage. Un meeting d'indignation, tenu à Jersey le 13 octobre 1855, flétrit cette lettre; quelques bandes allèrent menacer l'imprimerie de l'*Homme*; enfin Ribeyrolles ayant reçu un avis d'expulsion, Victor Hugo et vingt-quatre proscrits signèrent et firent afficher une protestation. Tous reçurent l'ordre de quitter Jersey; ils allèrent en corps faire une visite d'adieu au cimetière Saint-Jean, où reposaient quelques-uns des leurs, puis on se mit en route[1]. Victor Hugo vint alors s'installer dans cette demeure de Guernesey qu'il devait rendre immortelle. Jersey demeura cependant le séjour de quelques républicains; Pierre Leroux y vécut pendant plusieurs années.

A Londres il y avait beaucoup de Français, les uns venus directement, les autres expulsés de Belgique ou de Suisse, d'autres quittant ces pays de leur plein gré parce qu'ils ne pouvaient y écrire librement; Schœlcher, par exemple, s'y rendit afin de pouvoir publier son livre sur le 2 décembre. Avant le coup d'État déjà il y avait eu parmi les réfugiés des divisions et des conflits que la Société fraternelle des démocrates socialistes ne put prévenir. Quelques-uns suivaient la direction de Louis Blanc, d'autres celle de Ledru-Rollin; le groupe de Félix Pyat jugeait Ledru-Rollin trop tiède, trop ennemi du communisme[2]. Chacun accusait son voisin d'être un mouchard, et il y

1. Charles Hugo, *Les hommes de l'exil*, p. 174 sqq. Sur le séjour à Jersey, v. aussi Vacquerie, *Les miettes de l'histoire* (4e édition, 1863), p. 361 sqq. *L'Homme*, octobre 1855 (ce journal fut transféré à Londres).

2. Lorsque Ledru-Rollin, dans le *Proscrit* blâma l'inertie du peuple après la loi du 31 mai, les communistes français de Londres lui répondirent par une brochure violente (Lb 55 3075).

avait effectivement là des traîtres qui dénonçaient à Paris les menées de tel ou tel républicain[1]. Après le 2 décembre arriva toute une masse de Français pauvres, dénués de tout, qui ne trouvèrent de secours ni chez les réfugiés déjà fixés à Londres ni chez les Anglais. L'irritabilité naturelle qu'engendre le malheur envenima tous les débats. Deux sociétés rivales se formèrent, la *Commune révolutionnaire* et la *Révolution*, et chacune affirma que l'autre désertait la cause démocratique. Un des proscrits les plus populaires dans tous les rangs, l'ancien lieutenant de vaisseau Cournet, un bon géant joyeux, fut tué en duel par Barthélemy, véritable malfaiteur que la justice anglaise condamna plus tard à mort pour assassinat[2]. L'ignorance de la langue empêchait beaucoup de Français de se procurer une occupation. Quelques-uns à peine trouvèrent dans l'enseignement une carrière honorable et utile; ainsi Martin Nadaud, l'ancien maçon devenu représentant du peuple, commença par reprendre son métier, puis il devint par un travail assidu professeur de français à Wimbledon; parmi les examinateurs de Woolwich se trouvaient Esquiros et Savoye. Mais en général l'Angleterre leur fut moins clémente que la Suisse. On les regardait avec indifférence, et le *Times* vantait le talent avec lequel la société anglaise fait le vide autour des personnages violents ou dangereux [3].

Tous les pays européens voisins de la France reçurent donc des réfugiés; quelques-uns allèrent plus loin, comme Trouvé-Chauvel, qui fonda une maison de banque et de change à Constantinople[4]. Outre l'Europe, l'Amérique en vit arriver un certain nombre. Le continent républicain n'était-il pas fait pour eux? Quelques-uns organisèrent aux

1. Etex, *Les souvenirs d'un artiste*, p. 256 sqq.
2. Charles Hugo, *ibid.*, p. 19 sqq. Sur la vie des proscrits à Londres et leurs discussions incessantes, v. Martin Nadaud, *Mémoires*.
3. Cité par Pierre Leroux, *La grève de Samarez*, I, p. 289. Il décrit (p. 305) la misère des proscrits entassés les premiers mois pêle-mêle dans une espèce d'étable sur la paille.
4. Charles Hugo, p. 146.

États-Unis des maisons de commerce. Il y eut à New-York une société de la Montagne, qui appelait de tous ses vœux la mort de l'usurpateur et déclarait le tyrannicide légitime; elle paraissait d'ailleurs bourgeoise et despotique à un autre Français, Déjacque, anarchiste pur, véritable précurseur des bandits qui recommandent la « propagande par le fait[1] ». D'autres exilés vinrent au Mexique et, au bout de quelques années, virent avec rage l'éternel ennemi, Napoléon III, sur le point de les y atteindre. L'Amérique du Sud en eut également sa part. Ainsi Ribeyrolles, chassé de Jersey, passa peu après au Brésil pour y chercher les matériaux d'un grand ouvrage illustré qu'on lui avait commandé, le *Brésil pittoresque*; un avenir brillant semblait s'ouvrir pour lui dans ce pays lorsqu'il mourut de la fièvre jaune[2]. Amédée Jacques, le philosophe qui avait créé la *Liberté de penser*, gagna d'abord sa vie comme photographe ambulant, puis s'établit dans l'Uruguay, s'y maria et mourut assassiné[3]. Considérant, après l'échec de son phalanstère au Texas, parcourut l'Amérique latine pour essayer de reprendre sa tentative au Brésil et ailleurs. Gent, le déporté des îles Marquises, avait pendant sa captivité appris l'espagnol dans un exemplaire de *Don Quichotte*, présent d'un officier anglais qui passait à Noukahiva. Quand ces îles furent déclassées comme lieu de déportation, l'Empire commua sa peine en vingt ans de bannissement; il se rendit au Chili où, grâce à la connaissance de la langue, il put s'établir comme avocat et même publier une grammaire; revenu plus tard en Espagne, des journaux

1. Déjacque, *La question révolutionnaire*, New-York, 1854 (L 4653). Dans cette brochure, écrite en réponse à la société de la Montagne qui désavouait publiquement ses idées, il réclame l'abolition de la religion, de la propriété, de la famille, afin d'arriver à l'Harmonie; en attendant il faut égorger, voler, incendier, empoisonner, en se mettant par groupes de trois ou quatre. — Il y eut un journal des proscrits à New-York, le *Républicain* (v. *L'Homme*, 29 mars, 27 septembre 1854; 7 février 1855).

2. V. sur lui Charles Hugo, *ibid.*, et la notice déjà citée qui se trouve en tête de son livre *Les compagnons de la mort*, 1863.

3. Il publia des articles sur la République argentine dans la *Revue de Paris* (mars 1857).

français l'y prirent comme correspondant[1]. Un autre exilé, Sallabel, se rendit en Chine, comme si toutes les parties du monde devaient recevoir des républicains français fugitifs ou prisonniers.

Le nombre des proscrits alla toujours en diminuant. Le nouveau maître de la France avait très vite compris la nécessité de les gagner ou du moins de les faire rentrer; c'était le moyen de rattacher à sa cause beaucoup de familles, et ces hommes lui offraient un moindre sujet de crainte en France que dans l'exil. Seulement on voulut leur imposer l'humiliation d'une requête. Le général de Goyon parcourut l'Algérie pour recueillir les placets des transportés et leur faire l'éloge de la clémence impériale; ceux qui refusaient de présenter une demande avaient à craindre les plus mauvais traitements. Ils étaient toujours nombreux parmi les anciens, les républicains d'avant 1848, habitués à la lutte sans trêve; toute défaillance leur apparaissait comme une trahison. « Dans ce cruel parti dont nous sommes, écrivait George Sand à Barbès, on blâme, on flétrit les pères de famille qui demandent à revenir gagner le pain de leurs enfants, cela est odieux. J'en ai vu rentrer, de ces malheureux qui ont mieux aimé jurer de ne jamais s'occuper de politique sous l'Empire que d'abandonner leurs fils à la honte de la mendicité et leurs filles à celle de la prostitution[2] ». Les hommes ralliés à la République depuis 1848, surtout les paysans arrêtés en si grand nombre, se montraient moins inflexibles[3]. Dès le 9 décembre 1852 le nouvel empereur autorisa un grand nombre de bannis à rentrer, sauf l'engagement de ne plus s'occuper de politique. La plupart à cette époque refusèrent les offres d'un pouvoir dont ils espéraient la chute rapide. Mais au bout de quelques années l'Empire apparut bien

1. V. la biographie déjà citée dans le *Petit Vauclusien*, 29-30 janvier 1894. Sur les autres proscrits d'Amérique, v. Saint Ferréol, II, p. 31.
2. *Correspondance*, IV, p. 26 (28 octobre 1854).
3. Delescluze, *De Paris à Cayenne*, p. 27. Ranc, *Une évasion de Lambèze*, p. 56.

consolidé par les victoires de Crimée, par le consentement général; beaucoup se découragèrent. Ce n'étaient pas seulement des motifs matériels qui les poussaient à revenir. Pour l'un, sa femme ou des parents âgés le suppliaient de rentrer; pour l'autre, un ami le pressait d'empêcher qu'on fît élever ses enfants par les jésuites. Plusieurs, frappés de nostalgie, avaient une véritable maladie de langueur; ainsi David d'Angers tenta vainement de se distraire par un voyage en Grèce, par un séjour à Nice; le regret du pays perdu le poursuivit jusqu'au jour où Béranger lui fit parvenir un sauf-conduit qui l'autorisait à rentrer sans conditions[1]. Beaucoup se résignèrent, non sans douleur, à la déclaration demandée; seul Mathieu (de la Drôme), au grand mécontentement de ses amis politiques, écrivit en rentrant une lettre publique pour justifier sa conduite[2]. Après la naissance du prince impérial le *Moniteur* du 20 mars 1856 annonça que le retour était permis à quiconque reconnaîtrait le gouvernement établi; un avis du même genre fut envoyé aux transportés de Lambessa, qui attendirent longtemps la réalisation de cette promesse. Toutefois un grand nombre ne voulait pas de conditions; ces hommes à principes, qui n'admettaient pas le droit pour un des leurs de siéger au Corps législatif en prêtant serment, ne purent se décider à un acte quelconque de soumission envers l'Empire. Les arrestations qui suivirent la loi de sûreté générale leur donnèrent raison; cette fermeté les sauvait d'un nouveau péril. Enfin l'amnistie de 1859 fut proclamée; cette fois ils pouvaient rentrer la tête haute, sans supplique, sans engagement d'aucun genre. Tous ceux du commun, tous ceux que leur grandeur n'attachait pas au rivage s'empressèrent de revenir, excepté quelques-uns qui, ayant trouvé un gagne-pain, craignaient de mourir de faim en France.

Parmi les chefs il y eut à ce moment des opinions

1. Jouin, *David d'Angers*, I, p. 485. Cf. Saint-Ferréol, II, p. 6.
2. Saint-Ferréol, II, p. 9.

diverses. Ledru-Rollin, exclu de l'amnistie parce que l'Empire l'assimilait aux criminels de droit commun, engagea tout le monde à rentrer, à reprendre la lutte. Félix Pyat, tout en restant lui-même hors de France, exhorta ses amis à passer la frontière afin de ranimer les républicains de l'intérieur; il rappela que les amnistiés de 1824 et de 1837 avaient contribué à préparer 1830 et 1848. Mais d'autres demeurèrent inébranlables. Charras écrivit à Napoléon III : « Le criminel pardonne à ses victimes. Devant l'opinion publique, devant l'histoire je ne veux pas me prêter à ce perfide renversement de rôles... Le jour où la Liberté, le Droit, la Justice, ces augustes proscrits, rentreront en France pour vous y infliger le plus mérité des châtiments, j'y rentrerai. Ce jour est lent à venir, mais il viendra et je sais attendre ». « Je ne suis ni un accusé ni un condamné, déclara Edgar Quinet, je suis un proscrit. J'ai été arraché de mon pays par la force, pour être resté fidèle à la loi, au mandat que je tenais de mes concitoyens. Ceux qui ont besoin d'être amnistiés, ce ne sont pas les défenseurs des lois, ce sont ceux qui les ont renversées ». Schœlcher dénonça l'amnistie comme un piège destiné à prendre les républicains pour les envoyer à la Guyane ou en Algérie. Victor Hugo avait écrit dès 1852 :

Je resterai proscrit, voulant rester debout.
J'accepte l'âpre exil, n'eût-il ni fin ni terme.

Il répéta en 1859 : « Fidèle à l'engagement que j'ai pris vis-à-vis de ma conscience, je partagerai jusqu'au bout l'exil de la liberté. Quand la liberté rentrera, je rentrerai ». Louis Blanc prit le même parti, mais déclara chacun libre d'agir autrement, et il ajouta qu'après le rétablissement total de la liberté civile et politique les exilés auraient le devoir de rentrer, même si Napoléon III régnait encore[1]. Quelques

1. *Lettres et protestations sur l'amnistie du 17 août 1859* (Lb 56876). On trouvera dans cette brochure la polémique entre Félix Pyat et Louis Blanc à propos du parti à prendre.

républicains adoptèrent un moyen terme; gardant leur résidence régulière à l'étranger pour échapper aux tracasseries de la police, ils vinrent faire en France de courts séjours annuels. Certains d'entre eux se décidèrent dans la suite à revenir; les autres, fidèles à leurs déclarations et à leurs haines, restèrent dans les pays étrangers. Plus d'un y mourut. Charras, qui avait épousé une fille de Kestner, le patriarche des républicains d'Alsace, emporta en expirant les espérances de nombreux exilés. Barbès demeura « cramponné à l'exil », comme le disait George Sand qui l'avait supplié vainement de rentrer; les jeunes gens du parti venaient parfois le voir : ainsi Rochefort, illustré par la *Lanterne*, trouva chez lui un accueil chaleureux[1]. Au milieu de 1870 on apprit la mort de l'indomptable républicain. Ceux qui leur survécurent, Victor Hugo et Quinet, par exemple, attendirent le 4 septembre pour revoir leur pays.

IV

A part les occupations qui les faisaient vivre, les exilés publièrent de nombreux écrits. Au lendemain du coup d'État, quand la presse était enchaînée en France, plusieurs considérèrent comme un devoir d'exposer à leurs concitoyens et à toutes les nations comment les événements s'étaient passés, quels crimes venaient de se commettre. Schœlcher, Magen, Ribeyrolles, Pascal Duprat firent le récit des journées de décembre et des cruautés accomplies; Victor Hugo composa sans la publier l'*Histoire d'un crime*, et remua les lecteurs de tous pays par *Napoléon-le Petit*; puis vinrent les *Châtiments*, le plus prodigieux pamphlet en vers qui ait jamais été écrit. Marc Dufraisse indiqua en juriste quelle punition légale on devait tirer du

1. Rochefort, *Les aventures de ma vie*, II, p. 71. Charles Hugo (*Les hommes de l'exil*) raconte aussi une visite à Barbès.

forfait. D'autres, devenus des satiriques à la Juvénal, décrivirent les orgies de Saint-Cloud[1]. Félix Pyat fournit le plus frappant exemple de la folie furieuse que l'exil peut faire naître. L'ancien dramaturge aux idées généreuses, le brillant critique du *National*, l'orateur habile et raffiné de la Constituante ne rêva plus qu'assassinat et vengeance. Au début il trouvait encore de beaux accents pour invoquer la République, la Marianne : « Pour nous, disait-il, républicains proscrits, sans feu ni lieu, sans pénates ni patrie, tu es tout, refuge, cité, foyer, notre famille, notre mère, notre amour, notre foi, notre espoir, l'idole à qui nous sacrifions jusqu'à notre mémoire, l'idéal pour lequel nous vivons et mourons contents[2] ». Mais bientôt ce ne furent plus que de monotones cris de colère, des injures où il n'y avait même plus de talent. Et il alla toujours, s'irritant, s'hypnotisant dans ce rêve sanguinaire qui explique la *Lettre à une balle*, à la balle qui avait frappé Garibaldi et qui devait se réhabiliter en tuant Napoléon III[3]. Du reste plus d'un exilé revenait avec lui aux idées classiques à propos du tyrannicide.

Les vaincus de décembre se trouvèrent en rapports avec les réfugiés étrangers. En Belgique les relations furent assez froides ; les Français voyaient ces exilés, surtout les Italiens, compter sur Napoléon pour rendre l'indépendance à leur patrie; avec les Allemands on ne s'entendait point à propos de la rive gauche du Rhin[4]. Le plus en vue des conspirateurs italiens était Mazzini; le 2 décembre

1. Marc Dufraisse publia son livre anonyme, *Le 2 décembre devant le Code pénal*, 1853. Vésinier, Magen firent des satires violentes, par exemple *Les deux cours et les nuits de Saint-Cloud*, 1852 (Lb [56]382).

2. *Lettre à Marianne* (Lb [56]605).

3. V. aussi la *Lettre au Parlement et à la Presse* pour vanter Orsini (Lb [56]706) et la *Lettre au jury* (Lb [56]733). Un de ceux qui faisaient partie avec lui de la *Commune révolutionnaire*, Besson, déclara tout permis contre Napoléon « depuis l'alène de Louvel jusqu'au pistolet de Pianori, depuis le fusil d'Alibaud jusqu'à la machine de Morey » (*Aux prolétaires*, 1857, Lb [56]665). Madier de Montjau publia plusieurs articles favorables au tyrannicide (Saint-Ferréol, I, p. 230).

4. Saint-Ferréol, I, p. 267 sqq.

fortifia son antipathie contre les socialistes qui selon lui avaient perdu la cause révolutionnaire en inquiétant les peuples. Aussi lança-t-il contre eux une attaque violente dans un journal démocratique belge, organe souvent employé par les proscrits, la *Nation*. « Les discoureurs, disait-il, ont perdu la France; ils perdront l'Europe si une sainte réaction ne s'opère pas contre eux dans le sein du parti ». Non pas, continuait Mazzini, qu'on doive renier les grandes idées sociales du XIXe siècle, la suppression de la concurrence, le crédit organisé par l'État, l'impôt sur le superflu, l'instruction primaire égale pour tous; mais les chefs socialistes sont coupables d'emprisonner la grande pensée révolutionnaire dans leurs systèmes absolus, de multiplier les sectes, de faire passer l'amélioration physique avant l'amélioration morale, de renier l'idée sublime du devoir pour adopter les théories de Bentham. Ces hommes ont ruiné la France; aux autres peuples de la devancer, de la relever. — A notre tour d'accuser, répondirent Louis Blanc et ses amis. Mazzini calomnie les socialistes, il réclame une organisation meilleure de la société, mais condamne les recherches individuelles qui seules peuvent la faire découvrir; il se contente de l'étiquette républicaine, qui a couvert de 1848 à 1851 toutes les mesures de réaction. Incapable de sens pratique, prudemment éloigné de tout danger, Mazzini se considère trop comme le souverain des proscrits : « La démocratie européenne n'a nul besoin d'un César » [1].

Cependant le Comité central démocratique européen n'avait eu qu'une courte existence. Mazzini, Ledru-Rollin et Kossuth cherchèrent à le ressusciter sous forme de triumvirat. En septembre 1855, au lendemain de la prise de Sébastopol, tous trois lancèrent un appel aux républicains d'Europe. La guerre va se prolonger, disaient-ils; la Sainte-Alliance étant brisée, que les peuples se tiennent

1. L'article de Mazzini et la réponse des socialistes sont réimprimés dans Louis Blanc, *Questions d'aujourd'hui et de demain*, V.

prêts à profiter de ces luttes. La Révolution seule peut renouveler l'Europe : « Seule elle peut faire revivre à sa troisième vie l'Italie, dire *Soyez* à la Hongrie et à la Pologne, constituer l'Allemagne, fonder par l'Espagne et le Portugal la République ibérienne, créer la jeune Scandinavie, donner un corps à l'Illyrie, organiser la Grèce, étendre la Suisse aux dimensions d'une Confédération des Alpes, grouper en une fraternité libre, en une Suisse de l'Orient, Serbes, Roumains, Bulgares et Bosniaques ». Voilà le but à poursuivre; pour l'atteindre il ne faut pas se diviser par le conflit des systèmes; les peuples vainqueurs trouveront la réforme sociale qui leur convient. Jusque-là pas de secte, pas de petite chapelle : « Honte à celui d'entre nous qui, en se séparant de l'œuvre commune, désertera l'armée que le cri de ses frères souffrants pousse vers la bataille, pour s'isoler dans l'orgueil stérile d'un programme exclusif[1] ». — Cet appel, qui dénotait de si étranges illusions, rencontra encore l'impitoyable critique de Louis Blanc. La forme républicaine, dit-il, n'est qu'un moyen; le but, c'est d'affranchir le peuple de l'ignorance et de la misère. Comment y arriver? on doit le chercher par la libre discussion avant que la démocratie revienne au pouvoir : si les Girondins et les Montagnards s'étaient expliqués avant la lutte, elle aurait coûté moins de sang. Donc il faut laisser libre carrière au philosophe isolé, au sectaire, sous peine de condamner Galilée, Jean Huss et leurs pareils. « En résumé, l'organisation, mais pas de contrefaçon impériale, même pour la lutte. — L'union, mais dans la sphère des principes d'abord. — La guerre au présent, mais pas de voile jeté sur le lendemain. — L'action, mais au service de la pensée ». Pierre Leroux de son côté attaqua en termes très vifs le triumvirat qui prétendait faire la loi au socialisme : « Moi qui suis sorti

1. *Aux républicains. Appel de Kossuth, Ledru-Rollin et Mazzini*, 1855 (Lb [56]3370). Cet appel parut d'abord dans *L'Homme* (26 septembre 1855), qui renferme aussi de nombreux articles de Kossuth et de Herzen.

de France pour n'avoir pas d'empereur, s'écria-t-il, j'aurais Ledru pour empereur[1] ! »

Quelques-uns des chefs de l'exil gardèrent toute leur activité intellectuelle. Louis Blanc continua ses travaux historiques et acheva l'ouvrage sur la Révolution ; il réfuta vigoureusement les attaques de lord Normanby contre les hommes de 1848; en même temps il envoyait aux journaux français des lettres sur l'Angleterre ou donnait son avis sur toutes les questions intéressantes de la politique française. Aimable, vif, parfaitement adapté à la vie anglaise, l'écrivain représentait brillamment la vieille génération devant les jeunes gens qui venaient le voir[2]. Victor Hugo, avec son travail régulier, infatigable, continuait à produire des œuvres nouvelles, ou terminait et publiait des œuvres anciennes. C'est pendant l'exil que parurent quelques-uns de ses plus beaux livres, les *Contemplations*, la *Légende des Siècles*, les *Misérables*. Parfois il reprenait la plume des *Châtiments* pour flétrir le gouvernement impérial, ou bien donnait sur tout sujet touchant à quelque cause libérale ou humanitaire une consultation sibylline en termes grandioses[3]. Pierre Leroux essaya de publier à Jersey une Revue politique et philosophique, *l'Espérance*; plus tard il fit paraître la *Grève de Samarez*, livre curieux, mélange de polémique, de métaphysique, de causeries, de souvenirs, de rêveries sur la Triade, où se révèlent son esprit fécond et son âme candide. Plus réfléchies et mieux ordonnées étaient les œuvres d'Edgar Quinet; il travaillait de toutes ses forces à l'éducation de la démocratie française, menant rude guerre contre l'Église catholique, mais cher-

1. Louis Blanc, *Observations sur une récente brochure de Kossuth, Ledru-Rollin et Mazzini* (Lb 563264). Pierre Leroux, *La grève de Samarez*, I, p. 224 sqq.; il accuse Ledru-Rollin et Mazzini d'avoir fait avorter la souscription pour les proscrits après le 2 décembre. En 1859 Kossuth abandonna le triumvirat pour négocier avec le prince Napoléon à propos d'une intervention possible de la France en Hongrie (Kossuth, *Souvenirs et écrits de mon exil*, p. 163).

2. V. Charles Hugo, *ibid*.

3. V. dans ses œuvres complètes le volume *Pendant l'exil*, 1883.

chant aussi à guérir son parti de l'idolâtrie révolutionnaire. Toujours prêt à publier sa pensée à propos des événements de France, il était pour l'Empire un juge sévère, impitoyable, irrité de voir le modérantisme gagner une partie de l'opposition. Le poète qui dormait en lui se réveillait quelquefois, et l'auteur d'*Ahasvérus* écrivait *Merlin l'Enchanteur* ou la *Création*. Beaucoup d'autres, incapables d'aborder les grands sujets philosophiques ou politiques, se bornaient à conter leurs aventures, à noter leurs impressions de voyage ou les visites faites aux proscrits illustres [1].

Tant d'hommes intelligents de tous les pays se trouvaient alors en exil qu'on dut naturellement songer à concentrer leurs travaux et leurs études. L'union que Mazzini, Ledru-Rollin et Kossuth cherchaient à faire en vue de l'action politique, d'autres voulurent la réaliser dans le domaine des idées [2]. Pascal Duprat, juriste, érudit, polémiste et orateur à la fois, créa la *Libre Recherche*, revue sérieuse qui devait aborder toutes les questions, accueillir des rédacteurs de tous les pays. Parmi les collaborateurs figurèrent l'Allemand Arnold Ruge, le Polonais Lelewel, l'Américain Bilbao, le Hongrois Klapka, l'Italien Petruccelli della Gattina; les Français exilés, Bancel, Marc Dufraisse, Edgar Quinet, s'y rencontrèrent avec les républicains de

1. Louis Avril, Boichot, Saint-Ferréol publièrent leurs souvenirs; Hetzel et Boichot firent des livres pour la jeunesse, Noël Parfait et Tavernier des romans; Esquiros envoyait à la *Revue des Deux Mondes* plusieurs études sur les pays visités par lui; Yvan, Lachambeaudie écrivirent leurs impressions de voyage. Parmi les adversaires de l'Eglise, Erdan composa la *France mystique*, Belin traduisit le *Rationalisme* du libre penseur italien Antonio Franchi. Thoré fit de la critique d'art, le fouriériste Cantagrel de la métaphysique, les médecins comme Testelin des travaux scientifiques, Pascal Duprat du droit politique. La liste serait encore longue. V. Saint-Ferréol, I, p. 229 et 253; II, p. 46. Les journaux belges la *Nation*, puis le *National* furent, avec le *Confédéré* de Fribourg et l'*Homme*, les principaux organes des proscrits.

2. Un premier essai de ce genre fut fait à Londres par les démocrates socialistes, qui voulurent publier en français, en anglais et en allemand un journal, *L'Europe libre*, et une Revue, *L'Union socialiste*. Louis Blanc, Cabet, Pierre Leroux devaient former le Comité dirigeant. Le projet ne paraît pas avoir eu de résultats, sans doute faute d'argent (V. *Union socialiste*, 1852, Lb [55]3060).

Paris, Laurent Pichat, Michelet, Despois, Frédéric Morin, Chassin [1]. Ce recueil parut à Bruxelles en 1855; malgré l'originalité de cette tentative et l'intérêt d'articles si divers, il ne dura que pendant quelques années.

La vie cosmopolite menée par les exilés ne risquait-elle point d'altérer chez eux le sentiment national? Le fait se produisit chez quelques-uns, qui ne virent plus dans le patriotisme qu'un chauvinisme étroit et stérile. Ainsi le médecin Cœurderoy demanda une invasion de Cosaques pour régénérer l'Occident, puis il publia un livre anarchiste empreint d'une exaltation maladive qui touche à la folie [2]. Mais ce fut l'exception. La plupart demeurèrent comme autrefois les « patriotes », les hommes qui n'admettaient la fédération européenne que sous la direction de la France. Personne n'a exprimé cette passion nationale avec plus de force que Barbès. Lui qui à Belle-Ile faisait des vœux pour les généraux de l'Empire luttant contre les Russes, il fut bouleversé en 1866 par les victoires des Prussiens; il demanda pourquoi la France ne mettait pas l'épée à la main afin de lutter contre les deux ennemis chaque jour grandissants, les Prussiens et les Anglo-Saxons : « Les plumitifs d'une certaine espèce la tuent, s'écria-t-il, cette France bien-aimée, ils lui serinent une philanthropie de paix quand même, comme Louis-Philippe, d'agréable mémoire ». Et dans une autre lettre :

1. Pascal Duprat disait dans le premier numéro : « Une pensée rapproche et unit tous ces esprits d'origines diverses. C'est la foi dans la raison humaine, qui n'a pas été faite, quoi qu'on en dise, pour être la servante, mais la maîtresse de la maison, c'est-à-dire du monde, et qui est appelée, après Dieu, à diriger dans le temps les destinées progressives des sociétés humaines ».

2. Cœurderoy, *La barrière du combat*, 1852 (Lb [55]2996), et *Jours d'exil*, 1854 (Ln [27]34323). Désavoué par tous les proscrits, Cœurderoy les insulta dans des lettres violentes écrites au journal l'*Homme*; Ribeyrolles finit par ne plus les insérer (Cœurderoy, *Trois lettres...*, Lb [56]3249). En 1853 Hippolyte Magen exhorta Belges et Suisses à lutter avec acharnement contre l'invasion française qui les menaçait (*L'invasion. Sus aux envahisseurs!* Lb [56]557). Du reste Victor Hugo lui-même conseillait aux Belges de se défendre si Bonaparte les attaquait. — Avec Cœurderoy et Déjacque, Benjamin Colin peut être cité comme un défenseur de l'anarchie, qu'il nomme la *pantocratie*, héritière de la démocratie (*L'Homme*, 19 avril 1856).

« Je suis chauvin, très chauvin, et je m'en fais gloire. Ne pas aimer la patrie, c'est pis que de ne pas aimer sa mère... Tant qu'il y aura des Anglais trafiquant de toutes les haines contre ce qui n'est pas leur commerce, et des Prussiens rêvant de conquêtes, je ne comprends pas pourquoi la France égalitaire voudrait se mutiler de son énergie guerrière [1] ». Et plus tard, en parlant à Rochefort des divers événements qui pouvaient amener la chute du régime impérial, il lui dit : « Si ça devait finir par l'invasion, j'aimerais encore mieux vingt ans d'Empire » [2]. La mort vint juste assez tôt pour lui épargner la douleur de voir ses prévisions réalisées.

Ce qui grandissait chez beaucoup de bannis, c'était le découragement, le dégoût de l'action, cette mélancolie consciente d'elle-même qui fait de l'exil prolongé un des pires supplices moraux. Ainsi Ledru-Rollin perdit peu à peu le goût de la politique; à ceux qui venaient de France pour le voir il déclarait que, se sentant abandonné par son pays, les affaires publiques ne l'intéressaient plus; son intelligence toujours active trouva un aliment dans l'astronomie [3]. Si l'on veut se rendre compte de cette tristesse croissante qui envahissait les ardents lutteurs d'autrefois, il faut lire les « pages d'archéologie » mises par Marc Dufraisse en tête de son *Histoire du droit de guerre et de*

1. Lettres à George Sand, du 26 décembre 1866 et du 24 janvier 1867 (*Revue de Paris*, 1er juillet 1896). Dans d'autres lettres à George Sand il exalte les héros nationaux, surtout Jeanne d'Arc, qui était « Française et socialiste » ; il se plaint des diatribes de certains écrivains français contre la France; il n'admet point que Garibaldi songe à reprendre Nice.

2. Rochefort, *Les aventures de ma vie*, II, p. 80. On trouve le même accent patriotique dans les vers, très médiocres, qu'Étienne Arago publia en 1860 sous ce titre, *Une voix de l'exil*. Une pièce du recueil a ce refrain :

On n'emporte pas la patrie
Aux semelles de ses souliers.

3. M. Girerd m'a raconté la conversation qu'il eut avec Ledru-Rollin vers 1862. — « Les longs exils, a dit Challemel-Lacour, n'ont pas de suite plus douloureuse et plus déplorable que d'énerver l'homme, de le déshabituer des luttes véritables en l'amusant d'illusions, de le mutiler d'une portion de sa vigueur en lui infligeant le supplice de l'inaction forcée » (*Œuvres oratoires*, p. 155).

paix. « J'aimai passionnément, dit-il, la liberté républicaine; aujourd'hui ma vertu ne va pas plus loin que le regret de ce qui fut... Je ne rétracte rien de ce que j'ai fait, de ce que j'ai écrit, dit et pensé dans l'âge mûr; je ne répudie rien de mon passé; je ne me renonce pas. Mais ma présomption s'incline devant la volonté du plus grand nombre et les desseins de la Providence... Je passe les derniers jours de ma vie à honorer en silence la grande proscrite que je ne reverrai plus ». Et il ajoutait cet aveu désolé : « Je n'ai plus foi dans la France. Sur cette terre des extrêmes, le peuple n'a jamais su s'arrêter, même un instant, dans le milieu juste et sage. J'en suis venu à penser de lui ce qu'un autre solitaire, le moine de Wittemberg, disait de l'esprit humain : c'est un paysan ivre, il tombe d'un côté, vous le remettez sur son âne, il tombe de l'autre ». Mais cette désespérance ne l'empêche pas de s'indigner contre les démocrates cosmopolites qui veulent forcer la France à tirer l'épée sans cesse pour le salut des autres : « Je laisserai à mes fils l'ordre testamentaire de rester, quoi qu'il arrive, les enfants de la France où ils sont nés... Je préfère la France au monde entier. Et, dès lors, j'estime que son sang ne doit plus couler que pour venger un outrage à son honneur ou pour repousser une agression ». Beaucoup parmi les vaincus de décembre subissaient la même crise psychologique; mais ce fut l'honneur des plus grands, des plus intelligents, de traverser tant d'années d'exil sans perdre ni l'énergie de la pensée ni la foi dans l'avenir. Dans les derniers jours de l'Empire un secours moral leur fut donné par les Congrès internationaux où les réfugiés de tous pays, réunis autour de quelque prince de la démocratie, que ce fût Victor Hugo ou Garibaldi, sentaient renaître chez eux l'espérance de voir un jour lés peuples affranchis et l'Europe unie dans une vaste fédération.

CHAPITRE XII

Les années de silence.

I

Rentrons maintenant en France et voyons ce que devinrent les républicains pendant les années de compression et de silence qui suivirent le 2 décembre. Le nouveau gouvernement, approuvé au plébiscite par l'immense majorité de la nation, possédait une grande force; toutes les campagnes étaient pour lui depuis qu'il en avait chassé les paysans républicains [1]. Mais son principal appui se trouvait dans l'armée; bien que de nombreux régiments eussent pendant les années antérieures donné la majorité aux rouges, elle se montra entièrement docile et dévouée. Les généraux faisant partie de l'ancienne Assemblée n'étaient plus à craindre; quelques autres, comme Pélissier ou Mac-Mahon, purent voir avec mécontentement le coup d'État, mais tous obéirent. Il y avait un général franchement républicain, Bosquet, l'ancien combattant de 1830, l'officier qui écrivait à sa mère à la nouvelle du 24 février : « Ainsi donc, bonne mère, Vive la République! et Vive la France! Cela est beau, plus grand, plus majestueux

1. « Quand on est en province, écrivait George Sand en février 1852, et qu'on y voit l'annihilation des esprits, il faut bien se dire que toute la sève était dans quelques hommes aujourd'hui prisonniers, morts ou bannis » (*Correspondance*, III, p. 293).

qu'aucun des événements consignés dans l'histoire depuis des siècles. J'ai confiance dans l'avenir et je crois au progrès ». Le 2 décembre l'indigna : « L'armée de Paris, écrivit-il, s'est faite l'instrument de la violation des lois, et a permis que ses glorieux généraux fussent souillés par les mains lâches et parricides qui les ont saisis... J'espère être mis en disponibilité dans quelques jours ». Il écrivit une demande officielle dans ce sens; ses amis de l'armée d'Afrique le supplièrent d'y renoncer, le gouverneur déchira sa lettre, et le jeune général, qui aimait passionnément sa profession, s'inclina devant les faits accomplis et devant le vote du peuple [1]. On parla en 1852 d'un complot militaire à Saint-Ouen, d'un autre à Lille; tous ces bruits paraissent n'avoir eu aucun fondement. Napoléon III pouvait compter sur l'armée.

Aux classes laborieuses le gouvernement se présentait sous un double aspect : il espérait gagner les prolétaires en leur donnant de l'ouvrage et des salaires élevés par de grands travaux publics; d'autre part il les détournait de la politique en faisant régner sur eux la terreur. Toute association lui fut suspecte. Les sociétés ouvrières s'étaient formées en grand nombre depuis 1848, les unes encouragées par la subvention de trois millions que leur alloua l'Assemblée Constituante, les autres organisées dans les départements par les rouges qui voulaient se créer un point d'appui politique et développer le bien-être dans le peuple [2]. A Paris comme ailleurs elles furent dissoutes et la plupart des gérants arrêtés; on en tua quelques-unes en pleine prospérité, par exemple celle des Travailleurs-Unis

1. Bosquet, *Lettres à sa mère*, III, p. 150 et 343. Cela ne l'empêchait point d'écrire à un ami le 3 janvier 1852 : « Nous n'aurons rien gagné à cette révolution, et nous y aurons perdu nos deux ancres de salut : le dernier respect pour la loi, respect déjà affaibli, et la sainteté de l'armée, qui, pour la première fois depuis que l'armée démocratique existe, a servi sciemment et au grand jour à déchirer la loi du pays ». (*Lettres à ses amis*, II, p. 80).

2. Il y avait eu des essais de ce genre à Metz et à Grenoble par exemple (*Presse*, 6 janvier et 6 mars 1851).

à Lyon; sur 299 associations de ce genre qui existaient en France au 2 décembre, 15 seulement survécurent[1]. En même temps les préfets et la police eurent un droit de surveillance illimité sur les cabarets, seul lieu de réunion où les ouvriers pussent commodément causer politique.

Les républicains soustraits à la transportation, la détention ou l'exil eurent souvent à subir une autre peine, prononcée par les commissions mixtes ou par simple mesure administrative; ce fut l'internement dans une ville éloignée de celle qu'ils habitaient auparavant, ou la mise en surveillance dans leur demeure habituelle. Les préfets accumulèrent les précautions relatives à ces deux catégories de suspects. Un arrêté du préfet de l'Eure, publié le 14 septembre 1852, peut servir d'exemple. D'après ses prescriptions un interné doit, en arrivant à la ville qui lui est assignée, déposer son passeport et demander au maire un permis de séjour, qui ne sera définitif qu'après visa du préfet; on l'arrêtera si on le trouve dans une autre localité sans autorisation écrite; le 1er et le 15 de chaque mois il doit se présenter chez le commissaire de police ou à la mairie, sinon un procès-verbal sera transmis à la préfecture. Les surveillés ont aussi besoin d'une autorisation chaque fois qu'ils veulent quitter la commune où se trouve leur domicile légal; seuls les notaires, les huissiers, les avoués, les médecins pourront obtenir une autorisation permanente[2]. Ajoutons que, lorsque l'empereur ou un haut personnage devait passer dans une ville, on incarcérait d'avance tous les républicains jugés dangereux, puis on les remettait en liberté sans explication.

Aux persécutions gouvernementales s'ajoutèrent les haines privées, toujours promptes à user de prétextes politiques. « La moitié de la France dénonce l'autre », écrivait George Sand[3]. Dans les petites villes, dans les villages, les

1. T. Delord, *Histoire du second Empire*, II, p. 31. (Paris, F. Alcan.)
2. Papon, *La république et le coup d'État dans le département de l'Eure* (1868, Lk [4]1146).
3. *Correspondance*, III, p. 293.

antipathies locales trouvaient à se satisfaire aux dépens du parti vaincu et rencontraient dans l'administration ou la magistrature un appui complaisant. Un exemple aujourd'hui célèbre nous en est fourni par la condamnation de Pierre Vaux. Maître d'école dans la commune de Longepierre, nourri des écrits de Lamennais, c'était un de ces instituteurs démocrates et déistes qui voulaient travailler à la fondation d'une République morale et généreuse. Le gouvernement réactionnaire de 1849 le révoqua, mais il devint le chef du parti républicain dans la commune. Son rival, un aubergiste qui avait flatté la droite et la gauche successivement pour devenir maire, le dénonça comme l'auteur de plusieurs incendies qui désolaient la commune depuis mars 1851 ; l'accusation, d'abord abandonnée, fut reprise après le 2 décembre, et le 25 juin 1852 le jury de Saône-et-Loire condamna aux travaux forcés à perpétuité Pierre Vaux et son ami Jean Petit, sur le témoignage d'hommes qui étaient les véritables incendiaires. Le juge de paix de Longepierre et le juge d'instruction de Chalon soupçonnèrent bientôt la vérité, ils firent connaître leurs doutes au parquet de la Cour d'appel ; le procureur général interdit de réveiller l'affaire, à cause de « l'effet désastreux » que produirait la connaissance de cette erreur judiciaire; on cacha les pièces qui renfermaient les aveux des véritables criminels, et le forçat innocent mourut en 1875 à la Guyane, où son fils fit mettre sur sa tombe une croix de bois avec ces mots : « Ci-gît Vaux. Il est allé demander justice à Dieu[1]. »

Cette persécution continuée pendant toute l'année 1852 écréma, décima le parti et terrifia ceux qui avaient échappé aux rigueurs du pouvoir. Aussi aux élections

1. V. le *Temps*, 4 et 10 décembre 1897. Il écrivait à sa femme peu après son arrestation : « Pour moi, tous mes crimes sont connus. C'est d'avoir aimé et d'aimer encore la République. Eh bien! je l'aimerai, après Dieu, plus que toute chose, et rien au monde ne me décidera à renier mon culte et mes plus chères convictions ». La mémoire de Pierre Vaux et de Jean Petit a été réhabilitée par un arrêt de la Cour de cassation en 1897.

législatives de 1852 ne put-il être question d'entamer la lutte, sauf à Paris et dans quelques grandes villes où subsistaient des groupes compacts. Beaucoup de républicains érigèrent l'abstention générale en système; d'après eux, prendre part au vote, c'était reconnaître le caractère légal du régime existant. Toutefois l'abstention répugne tellement à un parti vivant que dans les deux grandes villes démocratiques on passa outre : Carnot et Cavaignac furent élus à Paris, Hénon à Lyon. Personne par contre n'imaginait alors qu'il fût loisible aux députés opposants de prêter serment à Louis-Napoléon pour venir siéger au Corps législatif. Les trois élus envoyèrent au président de cette Assemblée une lettre ainsi conçue : « Les électeurs de Paris et de Lyon sont venus nous chercher dans notre exil; nous les remercions d'avoir pensé que nos noms protestaient d'eux-mêmes contre la destruction des libertés publiques et les rigueurs de l'arbitraire, mais ils n'ont pas voulu nous envoyer siéger dans un Corps législatif dont les pouvoirs ne vont pas jusqu'à réparer les violations du droit; nous repoussons la théorie immorale des réticences et des arrière-pensées[1]. » Tous les trois furent déclarés démissionnaires. Peu après on restaura l'Empire au milieu d'un assentiment qui semblait général, si bien que le gouvernement fit insérer au *Moniteur*, non seulement le manifeste du comte de Chambord, mais les déclarations violentes où les exilés de Londres fulminaient contre le retour de la monarchie césarienne[2].

Les républicains notables épargnés par la proscription demeuraient en France isolés, abattus. Bien peu d'entre eux étaient assez vieux pour avoir conservé le souvenir du premier Empire; la monarchie parlementaire avait, sauf certaines restrictions, conservé pendant près de trente-cinq ans la liberté de la presse et de la tribune : aussi ne pouvaient-ils s'habituer à ce gouvernement de

1. Taxile Delord, I, p. 432.
2. V. ces pièces dans T. Delord, II, p. 52.

silence et de compression. « Rien ne m'étonne, écrivait Émile Souvestre, rien ne m'indigne désormais; il y a longtemps que j'ai dépassé les frontières du mépris et que mon indignation est épuisée ». Il mourut bientôt, et Mme Baune écrivit à ce propos : « Ces hommes, Lamennais, François Arago, Michel (de Bourges), Émile Souvestre, ont été tués par le 2 décembre. L'amertume qui débordait leur cœur m'en a assez appris[1] ». La fièvre de plaisir et de spéculation qui emportait Paris, en le rendant indifférent aux affaires publiques, stupéfiait ces politiques idéalistes. « Il règne dans notre pays, écrivait Carnot à son ami Edgar Quinet en 1854, une apathie que la guerre elle-même ne parvient pas à galvaniser. On y désire sans passion le succès des armes françaises, ... tout simplement parce qu'on espère voir finir le débat et reprendre les affaires ». Mais il ajoutait que leurs amis demeuraient fermes et résolus : « Jamais parti vaincu n'a montré plus de fierté et de persévérance. Nous n'avons pas à regretter une seule défection notable dans nos rangs[2] ».

Cet éloge était mérité. De 1849 à 1851 beaucoup de républicains avaient passé au parti du président, satisfaits par l'étiquette d'une république démocratique; après le 2 décembre on ne vit plus rien de pareil. L'opposition de ce groupe avait un caractère implacable; on ne passait rien au gouvernement; dans les réunions tenues chez quelques dames ou chez les journalistes influents la satire acerbe, amère dominait, ou bien, comme l'esprit français ne perd jamais ses droits, on colportait quelques chansons, quelques bons mots contre les personnages marquants de la cour impériale[3]. La guerre de Crimée satisfit chez beaucoup d'hommes de gauche la vieille haine contre l'autocrate du Nord, contre l'oppresseur de la Pologne; elle n'en rallia pas un seul à Napoléon III. Quoique cette opposition

1. Madame Edgar Quinet, *Edgar Quinet depuis l'exil*, p. 34 et 83.
2. Madame Edgar Quinet, ouvr. cité, p. 77-8.
3. Beslay, *Mes souvenirs*, 1873, p. 259 sqq.

fût peu dangereuse, le gouvernement s'en préoccupait; Jules Simon, dont le salon était devenu très vite un des centres du parti, fut mandé un jour à la préfecture de police et prévenu de surveiller les propos trop libres tenus chez lui [1]. Le pouvoir avait l'œil ouvert sur les républicains les plus modérés, les plus pacifiques, et cherchait à les compromettre dans certaines aventures politiques, non pas qu'il les soupçonnât de conspirer, mais pour les effrayer et jeter sur leur caractère une ombre fâcheuse. Ainsi au procès qui suivit l'attentat de l'Opéra-Comique on fit comparaître comme témoin Jules Bastide, ministre des affaires étrangères en 1848, pour le morigéner à propos de ses relations avec de jeunes exaltés. Une autre fois, à un enterrement où retentissaient quelques cris contre la police, on arrêta et l'on garda quelques jours en prison Guinard qui, depuis son retour de Belle-Ile, s'était complètement retiré de la politique. Goudchaux avait créé le comité de secours pour les proscrits, dont il était président, avec Jules Simon comme secrétaire; atteint d'une grave maladie de poitrine, il passait quand même les journées en courses, allant frapper à toutes les portes pour recueillir des souscriptions que les malheureux exilés trouvaient toujours insuffisantes; on l'arrêta soudain en octobre 1854, et l'on fit une perquisition chez lui sans trouver autre chose que les reçus des sommes envoyées. Il ne fut pas retenu plus d'une journée, mais cette violence faite à l'un des hommes les plus considérés de Paris causa une surprise pénible. Pagnerre se trouvait à Dieppe quand l'empereur vint y faire un séjour; on lui ordonna de partir [2].

1. Senior, II, p. 24 sqq.
2. Delord, II, p. 78, 88, 93, 106.

II

La presse républicaine avait presque entièrement disparu. Cependant le gouvernement laissait vivre à Paris, sous une étroite surveillance, un organe important de chaque parti; l'organe républicain fut le *Siècle*, dont Morny plaida la cause au 2 décembre en invoquant l'intérêt des actionnaires. Le directeur du journal, Havin, fils d'un conventionnel, avait fait partie de la gauche dynastique sous la monarchie de juillet; puis rallié franchement à la République en 1848, il s'était efforcé de réaliser l'union des « rouges » avec les « bleus[1] ». C'était un Normand habile, aux convictions sincères, mais sachant s'accommoder aux circonstances présentes; sa liaison avec Vieillard, un bonapartiste démocrate, ancien ami des fils de la reine Hortense, le couvrait auprès de l'empereur. Son opposition, modérée, constitutionnelle, consistait surtout à louer la liberté, à présenter des observations générales sur la politique; il donnait le ton à ses collaborateurs, Louis Jourdan, Eugène Pelletan, Léon Plée, Taxile Delord, Emmanuel de la Bédollière, Edmond Texier. Cette modération déplut à beaucoup d'opposants, qui accusèrent presque de trahison ce républicain du lendemain; Cavaignac, membre du conseil de surveillance du journal, donna sa démission. Le *Siècle* ne pouvait en réalité aller plus loin sans risquer de disparaître; Havin par cette prudence conservait à son parti un journal indépendant. Celui-ci courut plus d'une fois des dangers; lors des élections de 1857 il fut frappé de trois avertissements, ce qui eût permis à l'autorité de le suspendre. Son attitude hostile au clergé, surtout au parti clérical, lui avait procuré des ennemis acharnés; ce parti, puissant à la cour, cherchait à le faire supprimer. Un moment la chose parut imminente;

1. Mouton, *La transportation en Afrique*, p. 59.

le conseil de surveillance offrit de démissionner tout entier pour sauver le journal et prévenir la ruine des actionnaires. Havin sollicita une audience de l'empereur à la fin de 1858; Napoléon III lui dit que dans son entourage on réclamait souvent la disparition du *Siècle*, mais que lui-même n'avait aucun parti pris contre cette feuille : c'était le salut [1]. Bientôt la guerre d'Italie, en brouillant l'empereur avec le parti clérical, écarta le péril. Outre le *Siècle*, le *Charivari* était considéré comme républicain; ceux qui le dirigeaient, Huart, Taxile Delord et Clément Caraguel, appartenaient à la gauche militante, mais ses satires et ses caricatures portaient uniquement sur les mœurs du jour; en politique il se bornait à combattre la *Gazette de France* [2]. Il fallait d'ailleurs à cette presse indépendante une attention et des ménagements continuels : que de fois elle reçut, à propos de sujets insignifiants, l'ordre de garder le silence [3] !

Le parti essaya de tromper la surveillance du pouvoir en créant, à défaut d'organes politiques, des recueils littéraires. Une tentative de ce genre fut faite par Eugène Pelletan. Collaborateur de Lamartine au *Bien public* en 1848, puis de Girardin à la *Presse* jusqu'au 2 décembre, ce journaliste philosophe aimait d'une égale passion la morale et la liberté. Si un journal voulait atténuer ses hardiesses et brider sa plume, il le quittait pour un autre; quand plusieurs grandes feuilles quotidiennes, effrayées de son audace, lui eurent fermé leurs colonnes, c'est dans une série de brochures qu'il continua sa tâche. Le recueil fondé par lui en 1855 se nomma l'*Avenir*; il était destiné à défendre les idées libérales et progressives contre toutes les attaques, surtout contre celles du cléricalisme. Pelletan eut parmi ses principaux collaborateurs trois philosophes universitaires, Vacherot, Jules Barni et Frédéric

1. T. Delord, II, p. 180 et 407.
2. Rochefort, *Les aventures de ma vie*, I, p. 200.
3. Maxime Du Camp, *Souvenirs littéraires*, II, p. 50.

Morin. Le premier, autrefois directeur des études à l'École Normale, avait été destitué en 1851 pour une discussion philosophique avec le Père Gratry; toute la brillante génération de normaliens qui l'avait connu professait pour lui une vénération sans bornes. Le second avait entrepris la traduction et le commentaire de Kant, avec le désir de répandre et de populariser la morale stoïcienne contenue dans la *Critique de la raison pratique*. Le troisième était un philosophe chrétien de Lyon, qui vint à Paris continuer sa prédication démocratique et religieuse à la fois; républicain convaincu, rêveur en politique comme en religion, il excita plus d'une fois les soupçons du gouvernement[1]. Tous travaillèrent à l'*Avenir*, mais au bout d'une année on l'obligea de disparaître.

Il resta aux libéraux de gauche un autre recueil littéraire, la *Revue de Paris*, née en 1854. Parmi les fondateurs se trouvaient quelques hommes de lettres, comme Maxime Du Camp, assez indifférents à la politique, préoccupés uniquement de poésie et d'art; mais les autres étaient des républicains, surtout Laurent Pichat, poète démocrate qui mettait sa grande fortune au service du parti. La direction appartint quelque temps à Louis Ulbach, dont nous avons vu la campagne politique en 1850; les rédacteurs de l'*Avenir*, Barni, Vacherot, Pelletan, vinrent y continuer leurs études, pendant que Despois y glorifiait la Révolution. La mort d'un républicain notable, vivant en France comme Cavaignac, ou en exil comme Eugène Sue, fournissait toujours à la revue l'occasion d'un éloge funèbre; ainsi Louis Ulbach vanta l'auteur des *Mystères de Paris*, l'homme qui « est parti du *far niente* aristocratique pour aboutir, après mille épreuves, mille injures, à la foi démocratique la plus entière, la plus radicale, et qui

1. Dans une perquisition faite chez lui on saisit un paquet portant cette inscription, *Bernard*; il s'agissait non du républicain proscrit Bernard, mais de Saint Bernard. Là-dessus il fut arrêté, gardé six semaines au secret (Senior, II, p. 24).

n'a gagné à ce laborieux et intrépide effort que d'échanger le bien-être et le luxe dans la patrie contre le chevet de l'exil[1] ». Des proscrits comme Jacques écrivaient dans ce recueil. La politique extérieure y était confiée à l'ancien ministre de la République, Jules Bastide; il prêcha comme tous ses amis politiques l'union des peuples civilisés : « L'Europe, disait-il, vivra de la vie fraternelle, ou elle cessera de vivre; car nos pères eurent un sens profond quand ils prirent pour devise ces mots si mal compris : *Égalité ou la mort* ». Toutefois Bastide, se séparant de quelques-uns des siens, ne croyait pas que la France dût sans cesse tirer l'épée afin d'affranchir les nations : « Si la France, écrivait-il, délivrée des armées étrangères en 1792, s'était modestement bornée à organiser la liberté sur son sol, l'Europe, fécondée par l'exemple, serait affranchie aujourd'hui et ne formerait qu'une seule nation, deux millions d'hommes n'auraient pas péri, et des guerres nouvelles ne seraient pas menaçantes[2]. » Ainsi la *Revue de Paris*, sans faire de politique intérieure, sans critiquer le gouvernement, groupait un grand nombre de libres esprits et conservait la tradition républicaine dans ce qu'elle avait de plus noble et de plus pur.

Ce fut une grande force pour le parti que l'appui donné par de nombreux professeurs destitués ou démissionnaires pour refus de serment. Dans aucun corps les refus de ce genre n'avaient été plus nombreux que dans l'Université; la réaction s'acharna sur les professeurs après le 2 décembre comme sur les instituteurs en 1850. Nous venons de citer Vacherot et Barni; Eugène Despois, un démocrate à l'âme haute et désintéressée, avait comme eux rompu avec l'Empire; et parmi les plus brillants le parti républicain était fier de citer Jules Simon et Michelet. Tous ces hommes avaient quitté une carrière hono-

1. *Revue de Paris*, 15 août 1857. Maxime Du Camp (*Souvenirs littéraires*, II, p. 73 et 199) a soutenu que la revue n'avait pas un caractère républicain; c'est démenti par toute la collection de ce recueil.
2. *Revue de Paris*, 1er avril et 1er décembre 1856.

rable et pleine d'avenir pour demeurer fidèles à leurs convictions; presque tous sans fortune, ils gagnaient péniblement leur vie en donnant des leçons. Un asile leur fut offert par les grandes institutions libres laïques, les pensions Massin, Favart, et surtout Sainte-Barbe, où les directeurs les reçurent à bras ouverts; c'est là, par exemple, que Vacherot fit des conférences qui ont laissé à tous ses auditeurs un souvenir ineffaçable [1]. Ils avaient le titre de répétiteurs, donnant des leçons particulières, occupant une position subalterne, mais leur influence devint grande sur les élèves qui n'ignoraient pas leur conduite. « On savait ce qu'ils avaient abandonné, on savait ce qu'ils avaient accepté plutôt que d'incliner la fierté de leur caractère... On n'entendait jamais tomber de leur bouche une plainte sur ce qu'ils avaient sacrifié ou sur ce qu'ils souffraient maintenant ». Leurs meilleurs élèves les visitaient chez eux les jours de sortie; alors on causait librement, les maîtres contaient les souvenirs de 1848, les beaux espoirs du début, les projets de réforme si bien conçus et brusquement tués. Plusieurs d'entre eux passaient la frontière pendant les vacances pour aller voir les exilés, ils en parlaient aux élèves et leur lisaient les livres apportés en cachette, les *Châtiments* ou *Napoléon le Petit*; parfois les jeunes gens copiaient quelques pages, et ces copies manuscrites, circulant dans les lycées, contribuaient à y développer la haine de l'Empire et l'amour de la République [2].

Il se formait donc en silence une nouvelle génération libérale. Les maîtres qui lui inculquaient leurs principes se réjouissaient de la voir grandir. Frédéric Morin dans un article de l'*Avenir* voulut rassurer les gens découragés

1. Ollé-Laprune, *Vacherot*, 1898.
2. Charles Bigot, *Eugène Despois* (notice en tête du *Vandalisme révolutionnaire*, 2e édition, 1885). « La France, dit encore Bigot, ne saura jamais trop ce qu'elle doit à ces hommes qui, vaincus par la force, n'abdiquèrent pas devant elle et, au milieu de l'oppression toute-puissante, au milieu de l'affaiblissement des caractères, de l'énervement de la prospérité matérielle, vouèrent toute leur science, toute leur patience, à refaire les âmes de la jeunesse fortes et viriles comme était la leur... »

qui jugeaient la jeunesse d'après la bande bruyante des viveurs et dandys parisiens. « Rarement, dit-il, les mauvais ont été pires qu'aujourd'hui, mais jamais les bons et les généreux n'ont été meilleurs »; moins poètes, moins rêveurs que la brillante génération de 1830, ces jeunes gens lui sont supérieurs par la sûreté du sens moral, par la solidité du caractère. « Tout ce qui n'est pas absorbé par les grossiers plaisirs ou les calculs plus grossiers encore a la même pensée, les mêmes vues, les mêmes désirs »; ces désirs, indiqués seulement par Morin, allaient vers la République [1]. Les jeunes libéraux s'essayaient dans de petits journaux littéraires; la seule année 1855 en vit paraître cinquante à Paris ou en province, tous éphémères, quelques-uns autographiés faute d'argent pour les faire imprimer [2]. Parfois lycéens ou étudiants trouvaient l'occasion de manifester bruyamment leurs opinions en conspuant quelque professeur trop dévoué à l'Empire : Sainte-Beuve en fit l'expérience au Collège de France et donna aussitôt sa démission; à la Sorbonne ce fut en 1855 le tour de Nisard, accusé d'avoir admis « deux morales ». En 1860 il y eut grande émotion dans la salle du concours général quand on donna comme sujet de vers latins l'éloge du roi Jérôme; la plupart des élèves refusèrent de composer. Un d'eux, Jacques Richard, fit une pièce de vers français, attaque ardente contre l'Empire, et dans les lycées on fut heureux de répéter ces vers :

> Vous ne comprenez pas que nos veilles muettes
> Ont de chacun de nous fait un républicain,
> Que nous supportons mal nos fers, que nos poètes,
> Ce sont les Juvénal, les Hugo, les Lucain!

1. Morin, *La jeunesse des écoles* (*Avenir*, 17 juin 1855). Cf. son article du 16 décembre.
2. Morin, *Les feuilles mortes* (*Avenir*, 30 déceembre 1855).

III

Les libéraux instruits et lettrés usaient donc de la plume, en dépit des entraves mises à la liberté d'écrire. Mais le parti républicain ne s'était jamais contenté de cela; n'ayant plus la liberté de la presse, on pouvait s'attendre à ce qu'il recherchât les manifestations dans la rue. Le gouvernement le savait et demeurait continuellement sur ses gardes, surveillant de près les étudiants et les ouvriers. Les funérailles des démocrates avaient été souvent pour leurs amis des occasions de se réunir et de se compter; aussi l'autorité prit-elle en de pareilles occurrences les précautions les plus minutieuses. Quand la mère de Ledru-Rollin mourut, la police fit chercher de grand matin son cercueil; personne ne put le suivre au cimetière. Dans l'hiver de 1853 Armand Marrast expira; l'ancien maire de Paris, l'ancien président de la Constituante, si souvent accusé de corruption par la droite et par les rouges, mourut dans une telle misère que ses amis durent se cotiser pour payer son enterrement; on leur permit de suivre le cercueil jusqu'au cimetière, mais avec défense de parler sur la tombe. Cependant on ne put empêcher une manifestation significative à la mort de Madame Raspail; bien que la nouvelle de l'enterrement ne fût connue que vingt-quatre heures d'avance, vingt-cinq mille ouvriers se trouvèrent là pour rendre les derniers devoirs à la femme de leur bienfaiteur; se voyant guettés par la police, ils marchaient sans rien dire, et cet immense cortège silencieux produisait un effet saisissant[1]. François Arago mourut aussi en 1853; le vieux savant républicain avait annoncé après le 2 décembre sa résolution de ne point prêter serment comme directeur de l'Observatoire, et l'on n'avait point

1. Senior, I, p. 169. V. un rapport de police publié par Nauroy dans le *Curieux*, 1883, p. 149.

osé le destituer; le pouvoir lui fit un pompeux enterrement officiel, avec une nombreuse escorte de soldats prêts à réprimer tout mouvement populaire. Lorsque Lamennais s'éteignit en 1854, on prit des moyens plus brutaux : une affiche annonça que ses parents et ses exécuteurs testamentaires seraient seuls admis à suivre le corps au cimetière, et l'on défendit aux journaux d'indiquer le jour et l'heure des funérailles. La précaution fut vaine : au passage du corbillard les ouvriers du faubourg Saint-Antoine arrivèrent en foule pour grossir le cortège de celui qui avait écrit les *Paroles d'un Croyant* et le *Livre du Peuple*. La police chargea et refoula violemment les nouveaux arrivants; certains étudiants qui avaient réussi à pénétrer au Père-Lachaise en furent chassés et parcoururent quelques rues en chantant la *Marseillaise*. A l'enterrement de David d'Angers en 1856 la jeunesse des écoles accueillit Béranger aux cris de « Vive la liberté! » Le vieux chansonnier mourut peu après, en 1857 : l'autorité recommença pour lui ce qu'elle avait fait aux funérailles d'Arago et mobilisa plusieurs régiments qui accompagnèrent le cortège. Ces honneurs achevèrent d'irriter contre lui ceux qui se plaignaient déjà de ses rapports amicaux avec l'impératrice et le ministre Fortoul [1]. Le général Cavaignac mourut aussi en 1857; une foule nombreuse suivit le corbillard qu'entouraient ses amis Guinard, Goudchaux, Bastide et un ouvrier, Bayard; les jours suivants on couvrit de guirlandes et de couronnes le monument de son frère Godefroy [2].

Pour les violents du parti c'était peu de chose que ces

1. Béranger, qui se servait de ces relations pour faire gracier des proscrits, protesta plusieurs fois contre le bruit de sa conversion à l'Empire (*Correspondance*, IV, p. 233 et *passim*). Pelletan dirigea bientôt contre sa mémoire et sa renommée une attaque en règle (*Une étoile filante*, 1860).

2. T. Delord, II, p. 48 sqq., 116, 331, 335. Sur l'enterrement de Cavaignac, v. l'article de Laurent Pichat dans la *Revue de Paris*, 15 novembre 1857. Caussidière, dans une lettre à *L'Homme* (29 mars 1856), raconte l'enterrement de sa mère, que la police obligea de faire à sept heures du matin.

manifestations anodines, faites à propos d'événements connus d'avance et devant un pouvoir toujours en éveil. La compression, produisant sur eux son effet habituel, ramena les complots et les sociétés secrètes; quelques fanatiques pensèrent de nouveau à ces attentats que certains proscrits déclaraient légitimes et louables. En 1852 [1] on arrêta dans la rue de la Reine-Blanche un groupe de conspirateurs qui, jugés le 18 septembre, accueillirent la condamnation par le cri de « Vive la République! » Lorsque le Président fit dans le Midi le voyage destiné à préparer l'Empire, les journaux annoncèrent la découverte d'une machine infernale à Marseille; comme il n'y eut pas de procès, plus d'un républicain affirma que c'était une invention destinée à rendre l'enthousiasme plus chaleureux. En juillet 1853 fut jugé un procès de complot dans lequel on avait impliqué des proscrits de Londres, Félix Pyat, Caussidière et Boichot, avec des opposants de Paris. C'est là que Jules Favre trouva pour la première fois le moyen de faire entendre une protestation contre le coup d'État et les rigueurs qui l'avaient suivi. Parmi les exilés, dit-il, plusieurs ont été proscrits « pour avoir fait ce que je me glorifie d'avoir fait moi-même, pour avoir défendu la loi contre la force »; ils ont été frappés par des commissions mixtes « qui ont bien pu exercer le rôle de victorieux vis-à-vis des vaincus, mais qui n'ont pu prononcer de condamnation...; il n'y a pas de condamnations là où il n'y a pas de juges. » Pour étouffer ce discours on interdit à la presse de rendre compte des débats.

Quelques vieux conspirateurs parisiens formèrent vers 1852 des sociétés, le « Cordon sanitaire », la société des « Consuls du peuple », prête à l'action immédiate, pendant que des étudiants organisaient la société des « Deux cents »; les trois groupes marchaient d'accord et se servaient pour leurs circulaires d'une presse clandestine fournie

1. Pour tout ce qui suit, v. T. Delord, II, chap. II.

par un réfugié politique moldave, Jean Bratiano. Bientôt on résolut de tuer l'empereur; d'abord ce fut fixé au 7 juin 1853, lorsqu'il irait à l'Hippodrome, puis on remit l'attentat au 6 juillet, jour de sa visite à l'Opéra-Comique. La police, qui avait arrêté deux des principaux conjurés après la première tentative, découvrit la seconde à temps et put mettre la main sur les conspirateurs. Un procès eut lieu; vingt-sept accusés comparurent devant la cour d'assises, assistés d'avocats parmi lesquels se trouvèrent Jules Favre et Martin (de Strasbourg); le jury en acquitta quelques-uns, par exemple Bratiano, qui allait bientôt devenir président du conseil des ministres en Roumanie; mais les acquittés eux-mêmes furent punis par le tribunal correctionnel pour délit de société secrète. Peu après on arrêta Delescluze, revenu secrètement d'Angleterre à Paris; à Nantes en incarcéra le docteur Guépin et l'on fit des perquisitions chez les Mangin, rédacteurs du *Phare de la Loire*; d'autres arrestations eurent lieu à Tours, à Lyon. En 1854 les exilés de Londres croyaient que la guerre de Crimée allait ébranler et peut-être détruire l'Empire; ils envoyèrent Boichot à Paris pour s'en assurer. Il fut trahi, saisi, traduit devant le tribunal avec quelques autres républicains présents ou contumaces; on prononça contre eux de nouvelles condamnations [1]. Les sociétés secrètes ne cessèrent point pour cela; ainsi en 1856 on mit la main sur un étudiant, Arthur Ranc, toujours à la tête des complots au quartier Latin, et le gouvernement l'expédia très vite à Lambèse, en le faisant voyager avec quatre forçats.

Une seule émeute ouverte eut lieu, non point à Paris, mais à Angers; les ouvriers des ardoisières de Trélazé, membres de la société secrète la *Marianne*, se jetèrent sur Angers dans la nuit du 26 au 27 août 1855 et furent dispersés par les troupes; la plupart ne savaient pas lire et, au procès qui suivit, furent incapables de répondre aux ques-

1. Proudhon écrit le 25 février 1854 qu'on parle de 1 000 à 1 200 arrestations faites la veille à la Bastille (*Correspondance*, V, p. 355).

tions sur la *Marianne* dont ils avaient suivi docilement les chefs. Y avait-il une seule société secrète portant ce nom, ou plusieurs répandues à travers les départements? On ne saurait le dire; mais la recherche des affiliés amena encore au début de 1856 des arrestations nombreuses dans la Charente, la Charente-Inférieure, la Dordogne et plusieurs autres départements. Beaucoup d'arrestations, suivies des mesures les plus arbitraires, avaient lieu sans être connues. Ainsi en 1858 deux cents personnes furent arrêtées à Reims dans une seule nuit; un avocat de la ville vint demander au préfet : « Quand est-ce qu'ils seront jugés? — Ils ne seront pas jugés. — Qu'en fera-t-on? — Cela, c'est mon secret. Personne ne le sait, personne ne le saura [1] ».

Maintenant commençaient des attentats plus graves, ceux des Italiens qui voulaient punir l'auteur de l'expédition de Rome, le carbonaro infidèle aux engagements de sa jeunesse. Un premier projet de ce genre avait fait envoyer sans jugement à la Guyane deux Italiens avec le Français Kelsch. En 1853 Pianori tira sur l'empereur, on s'empressa d'accuser de complicité les républicains français, mais sans fournir aucune preuve. L'attentat d'un aliéné, le cordonnier Bellegarde, fut encore mis à leur charge. A Douai l'on jugea les auteurs de la machine infernale trouvée à Pérenchies, près de Lille; mais les deux principaux accusés, deux mécaniciens, les frères Jacquin, s'étaient réfugiés en Belgique. Les Italiens recommencèrent bientôt. En 1857 on mit la main sur Tibaldi et ses complices; le gouvernement profita de quelques phrases prononcées par l'un d'eux pour impliquer dans une accusation de meurtre non seulement Mazzini, mais Ledru-Rollin; ce dernier protesta de toutes ses forces contre une pareille imputation, que démentait son caractère, mais il fut condamné par contumace.

1. Senior, II, p. 79 sqq.

Les élections de 1857 approchaient[1]. L'abstention recommandée par divers membres du parti depuis le 2 décembre, et pratiquée dans la plupart des élections municipales et départementales, demeurerait-elle la règle des opposants? C'était se suicider en se condamnant à l'oubli; on le comprit au dehors et au dedans. Ledru-Rollin recommanda l'action; Louis Blanc consulté répondit : « Aide-toi, le ciel t'aidera. » Eugène Sue écrivit un chaleureux plaidoyer en faveur de la politique active en ajoutant, avec les illusions familières à l'exil, qu'on devait envoyer au Corps législatif cent trente-cinq républicains (sur deux cent soixante et un députés)[2]. A ce propos il n'y eut presque pas de dissidences. Restait l'autre question : les élus devaient-ils siéger et par conséquent prêter serment? Tout le monde avait cinq ans auparavant répondu : non. En 1857 une opinion nouvelle apparut : pourquoi ne pas lutter, ne pas profiter de la Constitution afin de faire entendre des voix indépendantes au milieu d'une assemblée servile? Un Garnier-Pagès, un Ledru-Rollin n'avaient-ils point prêté serment à Louis-Philippe? Les vieux, les gouvernants de 1848 demeurèrent intraitables. Louis Blanc disait dans sa lettre : « Prêter serment avec l'intention de le tenir serait un crime sous forme de suicide. Le prêter sérieusement avec arrière-pensée de le violer serait une bassesse ». Il conseilla aux élus d'imiter Manuel, de venir formuler et justifier leur refus de serment à la séance d'ouverture du Corps législatif, dût cette manifestation les faire « empoigner ». Au contraire Havin, toujours pratique et modéré, voulait qu'on se soumît au serment pour défendre la liberté d'une manière utile, qu'on fît au Corps législatif une opposition semblable à celle du *Siècle*. Il se trouvait d'accord avec plusieurs jeunes républicains fatigués de l'abstention, dévorés de l'impatience d'agir, remplis d'une pitié quelque

1. V. le récit de ces élections dans T. Delord, II, chap. VII. Delord fut candidat lui-même dans les Bouches-du-Rhône.
2. Eugène Sue, *La France sous l'Empire*, 1857 (Lb [40]680).

peu dédaigneuse à l'égard des hommes de 1848, des « vieilles barbes » qui avaient si complètement échoué. Un membre du conseil de surveillance du *Siècle* fit connaître au directeur du journal deux de ces jeunes politiques, Ernest Picard et Ollivier. Ce dernier possédait une réputation d'orateur; comme son père était proscrit, ce nom permettait de faire une manifestation de sympathie pour les exilés; on résolut au *Siècle* de présenter sa candidatureo Puis on chercha un candidat qui plairait aux ouvriers; ceux-ci aimaient surtout Proudhon, mais le grand publiciste révolutionnaire effrayait la bourgeoisie républicaine; d'ailleurs il ne tenait point à se présenter et pensait même, après quelques hésitations sur ce point, que l'abstention conviendrait mieux au parti[1]. Aussi Havin choisit-il Darimon, qui avait collaboré à tous les journaux de Proudhon entre 1848 et 1851.

Cependant un comité républicain pour les élections se réunissait chez Desmarest, un des principaux membres du barreau; il comprenait d'anciens ministres, Bethmont, Carnot, Cavaignac; d'anciens représentants du peuple, Arnaud (de l'Ariège), Edouard Charton, Buchez, Degousée, Corbon, Jules Simon, Sain, Jean Reynaud; des professeurs comme Vacherot, des journalistes et quelques jeunes secrétaires comme Hérold. Buchez, Carnot et Garnier-Pagès occupaient tour à tour la présidence. Le comité, où dominaient les anciens, répartit les candidatures entre les dix circonscriptions de Paris; mais les représentants du *Siècle*, Havin et Picard, modifièrent la liste, ce qui amena des discussions assez aigres entre Garnier-Pagès et Ollivier, à la grande joie des adversaires du parti. Néanmoins sur dix députés cinq républicains furent élus : Emile Ollivier, Darimon, Carnot, Goudchaux, Cavaignac. En province n. ne pouvait résister à l'écrasante pression administrative;

1. Proudhon, *Correspondance*, VII, p. 184 sqq.; on lui offrit la candidature à Paris, Lyon et Saint-Etienne (p. 256). Cf. Darimon, *Les Cinq sous l'Empire*, 1885.

les groupes républicains tentèrent cependant la lutte dans les grandes villes et triomphèrent à Lyon, qui nomma Hénon comme en 1852, à Bordeaux où Curé, un des nouveaux députés, passait pour fidèle aux mêmes opinions. Le vote unanime des campagnes assura au gouvernement une majorité formidable. Cavaignac mourut avant l'ouverture du Corps législatif. Carnot et Goudchaux écrivirent une lettre publique pour refuser le serment et furent déclarés démissionnaires. Emile Ollivier, Darimon et Curé (qui se rallia peu après au gouvernement) prêtèrent serment sans difficulté. Leur collègue Hénon le prêta aussi, après avoir écrit au président du Corps législatif que, tout en gardant la même opinion qu'en 1852, il s'inclinait devant la volonté de ses électeurs [1].

Au commencement de 1858 la France était calme et le gouvernement paraissait très fort quand eut lieu le 14 janvier l'attentat d'Orsini. Quatre Italiens en étaient les auteurs, et déclarèrent avoir voulu punir l'abandon de l'Italie; un seul Français fugitif, Bernard, fut signalé comme complice et traduit pour ce motif devant un jury anglais qui l'acquitta. Néanmoins le parti républicain français porta la peine du crime; l'Angleterre ayant refusé de livrer les réfugiés, on se vengea sur leurs amis de l'intérieur. On raconta que dans plus de trente départements les rouges étaient prévenus de l'attentat, que dans la Nièvre, par exemple, des bandes se tenaient prêtes à livrer au pillage Nevers et Cosne. Le gouvernement frappa d'abord la presse; on supprima simultanément le *Spectateur*, journal légitimiste, et la *Revue de Paris*, ce recueil audacieux qui entretenait l'esprit d'indépendance et de libre examen. A la fin de janvier fut présentée la loi de sûreté

1. Les opposants eurent des minorités assez fortes dans plusieurs départements, l'Aube, la Côte-d'Or, la Loire, l'Hérault, la Dordogne, la Charente, l'Indre, l'Eure, l'Orne. Des candidats républicains eurent la majorité à Avignon, Toulouse, Montpellier, mais furent mis en minorité par les campagnes; un d'eux, Bacot, faillit passer en même temps qu'Hénon à Lyon (v. Ténot et Dubost, *Les suspects en 1858*, 1869).

générale : non content de punir de la prison et de l'amende les individus ayant provoqué au crime ou « pratiqué des manœuvres et entretenu des intelligences soit à l'intérieur, soit à l'étranger », le législateur permettait d'interner ou d'expulser les individus condamnés pour ce fait et ceux qui seraient punis pour divers autres délits ; enfin, chose plus grave encore, le même droit devait appartenir au pouvoir contre toute personne condamnée, internée, bannie ou transportée à l'occasion des journées de mai et juin 1848, de juin 1849 ou de décembre 1851. Confusion entre le pouvoir administratif et le pouvoir judiciaire, effet rétroactif de la loi, suppression des garanties juridiques, toutes les sortes d'arbitraire se trouvaient réunies dans ce projet. Émile Ollivier s'affirma comme orateur en le combattant au nom du droit ; quelques membres de la majorité se joignirent à lui, mais le Corps législatif, docile comme toujours, vota la nouvelle loi des suspects.

On en confia l'exécution au général Espinasse, auteur du rapport de 1852 contre les mesures de clémence. Chaque préfet reçut l'ordre d'arrêter un nombre déterminé de républicains ; les détenus furent ensuite expédiés au loin sans délai, sans pouvoir même prendre quelques arrangements de famille. On avait assigné aux préfets, selon les départements, le chiffre de quatre au minimum, de vingt au maximum ; qui devaient-ils saisir? c'était leur affaire. Il y eut environ quatre à cinq cents arrestations en province, une centaine à Paris[1]. Dans la capitale on frappa d'abord ceux qui en 1852 avaient essayé de former un comité de résistance ; parmi eux se trouvaient des

1. V. T. Delord, II, chap. IX. Eugène Ténot et Antonin Dubost, *Les suspects en 1858*, 1869. Senior, *Conversations*, II, p. 167 sqq., 208 sqq. Espinasse, dans sa lettre de démission à l'Empereur, dit n'avoir fait arrêter à Paris que quarante sur six cents individus signalés comme dangereux, et deux cent soixante au lieu de dix mille en province ; ce sont des chiffres inférieurs à la réalité. Il ajoute que les erreurs commises « portent sur des individus fort peu dignes d'intérêt » (*Papiers secrets et correspondance du second Empire*, p. 308). Ténot et Dubost donnent le chiffre approximatif de 400 transportés, outre les autres victimes.

républicains de la seconde génération, Tillier rédacteur au *Figaro* et fils du pamphlétaire Claude Tillier, Fomberteaux qui avait déjà tout jeune partagé la captivité de son père au Mont Saint-Michel. Les autres Parisiens arrêtés furent surtout des ouvriers des métiers les plus élevés. En province on punit de préférence la bourgeoisie, on frappa des avoués, des notaires, des avocats, des médecins; de telles arrestations faisaient du bruit, effrayaient tout le monde, et c'est le résultat qu'on cherchait; la police d'ailleurs se plaignait que les hommes occupés à ces professions fussent difficiles à surveiller, parce que tout complice pouvait entrer chez eux à titre de client. Le préfet de la Charente, chargé d'arrêter six républicains dans son département, n'en trouva que cinq réputés dangereux; il y joignit au petit bonheur un personnage inoffensif, mais assez mal vu à titre de prêtre défroqué. Parmi les victimes se trouvaient bon nombre d'exilés revenus de l'étranger sur la foi des promesses impériales, et vivant depuis lors dans la retraite. Une première rafle eut lieu du 24 au 26 février, une seconde plus tard; les haines et les convoitises privées se donnèrent de nouveau carrière. On expulsa bon nombre de ces détenus : le ministre belge Rogier refusa de viser 360 passeports demandés pour eux; on en transporta d'autres en Algérie ou même à la Guyane.

Le gouvernement terrifia ainsi la province, mais Paris ne s'intimidait pas si vite. Les révolutionnaires n'avaient point désarmé : en avril 1858, au moment où l'empereur allait inaugurer le boulevard Sébastopol, la police trouva cachés dans une des nouvelles maisons vingt-cinq hommes qui ne purent expliquer le motif de leur présence; on les envoya tous à la Guyane[1]. La véritable réponse de Paris au terrorisme fut dans les élections d'avril 1858, faites pour remplacer Goudchaux, Carnot et Cavaignac : si le républi-

1. Senior, II, p. 191. Ces conversations tenues devant Senior font connaître des faits que la presse ne pouvait pas raconter; peut-être faut-il y admettre une part d'exagération.

cain Liouville fut vaincu par une faible majorité, Ernest Picard fut élu, et le succès de Jules Favre, l'avocat d'Orsini, caractérisa nettement cette manifestation d'hostilité contre l'Empire.

IV

Le groupe des Cinq se trouva constitué. Aucun d'eux n'atteignait à la réputation de Jules Favre; c'était un grand avocat doublé d'un artiste, un politique habile en même temps qu'un rêveur sentimental. Dans les assemblées politiques de la seconde République il avait laissé le souvenir d'un orateur très maître de sa parole, s'élevant parfois à la grande éloquence, mais surtout apte à insinuer doucement des appréciations très dures pour ses adversaires; on le considérait comme un personnage plein de fiel, peu sûr et peu sympathique. Par contre, tous ceux qui ont pénétré dans son intimité l'ont trouvé bon, généreux, très attaché à ses amis; un désintéressement sans bornes lui valut toujours quantité de clients gratuits. Son parti avait découvert de bonne heure en lui un défenseur précieux, mais peu capable de se plier à une discipline quelconque : en 1835 il persista au procès d'avril à plaider devant la Cour des pairs, malgré la résolution contraire de ses collègues; en 1848 sa parole contribua beaucoup à faire admettre Louis Bonaparte comme représentant, alors que la Commission exécutive s'y opposait; en 1849 il soutint un instant l'expédition de Rome. Mais on l'avait toujours connu fidèle à ses convictions et plein de foi dans la liberté; il partageait sa vie entre la politique et le barreau, travaillant beaucoup, mais réservant certaines heures pour les méditations métaphysiques et religieuses.

Ses collègues n'avaient pas encore passé par les assemblées politiques. Émile Ollivier était le fils d'un républicain de la veille, Démosthènes Ollivier, représentant du peuple en 1848, et le frère d'un journaliste de gauche, Aristide

Ollivier, tué en duel à Montpellier; devenu préfet de la République dès 1848 par la protection de Ledru-Rollin, il fit preuve d'une capacité médiocre dans le poste difficile de Marseille, où il parla beaucoup et agit peu. Les jeunes avocats de son âge lui trouvaient un grand talent, et ses discours politiques ne trompèrent point leur attente; ce Méridional ambitieux, remuant, très content de lui-même, était un orateur véritable, inférieur à Jules Favre par la puissance et l'élan poétique, mais qui versait moins souvent que lui dans la rhétorique. Ernest Picard, nature sympathique et charmante, homme d'esprit et de bon sens, républicain aussi ferme que modéré, se créa un genre à part avec ses mots à l'emporte-pièce et ses allusions ingénieuses qui portaient très loin sans qu'on pût lui reprocher ni une impolitesse ni une violation du règlement. Darimon, journaliste de valeur moyenne, orateur de quatrième ordre, demeura complètement effacé par ses trois collègues. Hénon était plus silencieux encore; ce vieux démocrate lyonnais, avec ses allures de jacobin à longue barbe, était un brave homme docile aux volontés de son groupe, qui suivait très attentivement les séances et consacrait ses loisirs à faire de l'horticulture. A l'origine les cinq députés se connaissaient peu; il leur fallut quelque temps pour prendre l'habitude de se distribuer le travail et d'étudier certains sujets en commun. Les deux amis, Picard et Ollivier, furent quelque temps les seuls actifs et toujours en scène, mais Jules Favre les éclipsa bientôt[1].

Leur situation demeura longtemps difficile au Corps législatif, surtout après l'attentat d'Orsini. Les huissiers les avaient parqués d'avance dans les places les plus élevées de l'extrême gauche; on s'éloignait d'eux dans les couloirs; leurs amis personnels évitaient de les rencontrer, ou leur serraient furtivement la main, ou les prévenaient

1. Sur les Cinq, v. Darimon, *Les Cinq sous l'Empire*, 1885; Ernest Picard, *Discours parlementaires, Les Cinq*, 1886; Emile Ollivier, *Démocratie et liberté*, 1867, et *L'Empire libéral*, IV, 1899.

qu'ils ne voulaient plus avoir de rapports avec eux. On regardait avec effroi Hénon, qui passait pour l'ancien chef des Voraces de Lyon; voyait-on Darimon écrire pendant la séance, le bruit courait qu'il prenait des notes pour adresser un compte rendu au comité révolutionnaire de Londres[1]. Les cinq opposants reconnurent que des déclamations violentes contre l'Empire fortifieraient cette hostilité, enlèveraient tout crédit à leur parole; l'essentiel était de montrer les inconvénients du pouvoir personnel, de signaler des abus précis, de défendre en toute occasion la liberté politique, la sincérité des élections, les principes que beaucoup d'hommes raisonnables au Corps législatif devaient approuver alors même que leur soumission les empêchait de le dire. Néanmoins ce fut au début chose décourageante et pénible de parler dans une atmosphère d'antipathie et de défiance, alors que ces paroles ne devaient point dépasser l'enceinte de l'assemblée : que devenaient les discours les plus éloquents dans le compte rendu sec et bref qui était seul communiqué à la presse? Aussi les Cinq prirent-ils assez rarement la parole, et non sans timidité, jusqu'en 1859.

La guerre d'Italie allait commencer et marquer une période nouvelle dans l'histoire de l'Empire : c'était la rupture de l'alliance intime avec le clergé, c'était le rapprochement inévitable avec une portion de la gauche. Une évolution de ce genre entrait depuis longtemps dans les vues du cousin de l'empereur, le prince Napoléon. Ce prince était venu le 2 décembre à une réunion des représentants disposés à la lutte, et Jules Favre avait dit en le présentant : « Il est aussi républicain que moi[2] ». Ayant pris ensuite sa part des biens et des dignités de l'Empire, il demeurait quand même isolé à la cour, adversaire de l'Église, chef des napoléoniens de gauche. Ses relations étaient fréquentes avec Émile de Girardin, le journaliste changeant

1. Darimon, p. 103 et 110.
2. Beslay, *Mes souvenirs*, p. 241.

qui, après trois années de campagne pour la République, se rallia très vite à l'auteur du coup d'État et persista, sous l'Empire comme auparavant, à défendre de son mieux la liberté de la presse. Le fils du roi Jérôme invitait Proudhon à ses réceptions du Palais-Royal et entretenait une correspondance suivie avec George Sand qui, toujours fidèle à ses convictions républicaines, s'était résignée pourtant au nouveau régime; elle usait comme Béranger de ses amitiés princières pour secourir les proscrits. Le journal inspiré par le prince Napoléon fut la *Presse* jusqu'à la fondation de l'*Opinion nationale.* Les avances du Palais-Royal eurent peu de succès auprès des républicains ; ceux même qui fréquentaient le prince démocrate n'abjurèrent point pour cela leur haine contre l'Empire.

Cependant la guerre d'Italie donnait satisfaction à l'un des vœux les plus chers du parti. Bastide avait, dans la *Revue de Paris*, réclamé encore une fois l'affranchissement de la Péninsule[1]. Edgar Quinet, dans ses *Révolutions d'Italie*, avait renouvelé ses appels en faveur de ce pays. Tous les républicains notables de Paris venaient de suivre le cercueil de Manin, le grand patriote qui menait dans l'exil une vie si digne et si laborieuse. Henri Martin lui consacra une biographie pleine d'allusions à l'état des Italiens. Le procureur général Pinard, opposé à la guerre qui se préparait, dit dans un rapport à Napoléon III : « Pour trouver des partisans d'une guerre en Italie il faut aller les chercher dans les centres où l'on complote la chute de l'Empire[2] ». Quant aux Cinq, tant que les intentions de l'empereur ne furent pas nettement connues, ils suivirent les conseils d'Ernest Picard et demeurèrent sur la réserve. Enfin la guerre fut annoncée ; alors Jules Favre

1. Article du 1er décembre 1856. La Revue publia aussi quelques pages émues de Jules Simon sur Manin (1er octobre 1857).
2. Rothan, *Napoléon III et l'Italie* (*Revue des Deux Mondes*, 15 février 1899).

prit la parole le 30 avril 1859, dans un discours qui marqua son début au Corps législatif; ce début était guetté par des auditeurs si malveillants que le président Morny crut nécessaire de recommander préalablement le silence à l'assemblée. Jules Favre déclara que cette guerre donnait satisfaction à ses vœux, pourvu qu'elle fût faite avec un but précis, avec l'intention de chasser complètement les Autrichiens et de ne point défendre par la force le gouvernement des cardinaux; il indiquait ainsi avec perspicacité les embarras au milieu desquels devait se débattre pendant dix ans la politique de Napoléon III. L'orateur finit par ces paroles qui renfermaient tout un programme : « Je dis qu'entre vous et nous, sur la politique intérieure, il n'y a aucun pacte possible. Mais si vous voulez détruire le despotisme autrichien, délivrer l'Italie de ses atteintes, mon cœur, mon sang, tout mon être sont à vous; me réservant seulement, après la victoire, de demander au triomphateur compte des principes éternels qui auront fait sa force au dehors, et qui feront la nôtre contre lui au dedans s'il ne rend pas à son peuple la liberté qu'il aura restaurée chez une nation amie ».

Ainsi les opposants se trouvaient cette fois d'accord avec le gouvernement. Le *Siècle*, satisfait à la fois dans ses tendances démocratiques et anticléricales, soutenait vigoureusement la guerre; Pelletan lança un appel chaleureux à ceux qui désiraient la délivrance d'un peuple opprimé. Des chefs républicains l'approbation gagna les ouvriers; le jour où Napoléon III partant pour l'Italie se rendit à la gare de Lyon, il fut accueilli avec un enthousiasme délirant dans ces quartiers populaires où l'Empire trouvait tant d'ennemis. Les victoires de Magenta et de Solférino réjouirent tout le monde. Napoléon III répondit à ces témoignages d'approbation par l'amnistie du 17 août 1859, la première qui autorisait tous les proscrits à revenir chez eux libres, sans condition, sans engagement préalable. Repoussée, comme nous l'avons vu, par quelques exilés

de marque, elle ramena en France la plupart des victimes du coup d'État.

Dans les premières années après leur retour, l'influence des proscrits sur le parti républicain paraît avoir été médiocre. D'abord les plus brillants, ceux qui avaient le plus d'action sur le peuple, comme Ledru-Rollin et Louis Blanc, ou sur la jeunesse instruite, comme Victor Hugo et Quinet, demeuraient en exil. Les autres, habitués depuis huit ans à s'exciter mutuellement contre l'Empire, à ruminer sans cesse leur colère et leur vengeance, trouvaient devant eux une nation accoutumée au pouvoir personnel, résignée aux faits accomplis; leur parti lui-même tenait compte de la réalité, parlait d'une opposition constitutionnelle et s'étonnait des fureurs de ces revenants. « C'est un étrange mal, a dit Marc Dufraisse, que le mal d'exil. Comme il suspend la vie morale, il vous semble après vingt ans que vous êtes encore à l'heure même où il commença ». La plupart des anciens exilés se croyaient encore en 1852 et souffraient de se voir isolés parmi leurs amis eux-mêmes. L'un d'eux, Versigny, écrivait à Edgar Quinet en 1863 : « C'est nous qui ne parlons pas la langue nationale; il nous faut l'apprendre si nous voulons converser avec les naturels. Des hommes de cœur, auxquels s'accolent les intrigants, se résignent à subir ces conditions de la vie : pour faire le siège d'une place ennemie, disent-ils, il faut creuser des tranchées, remuer les fascines et ne point craindre de se salir, dût-on se couvrir de boue jusqu'au front. Il en est de sincères qui parlent ainsi...[1] » Le malentendu ne dura pas longtemps; les proscrits s'accommodèrent

1. Mme E. Quinet, *Edgar Quinet depuis l'exil*, p. 256. Un autre démocrate rentré après l'amnistie écrivait : « Jamais je ne me suis senti plus proscrit... Une chose m'a frappé : c'est l'absence de haine. La France aimerait-elle à être battue? La femme de Sganarelle serait-elle l'idéal de la conscience publique? » (Mme E. Quinet, *Mémoires d'exil*, II, p. 314). Comme exemple des querelles entre les proscrits intransigeants et les jeunes libéraux prêts à accepter l'Empire, on peut lire la brochure de Saint-Ferréol contre son nouvel adversaire dans la Haute-Loire, Guyot-Montpayroux (*Réponse d'un vieux démocrate républicain à un jeune démocrate napoléonien*, 1865, Lb [56]1509).

aux circonstances, et leurs amis de l'intérieur sentirent à leur contact se réchauffer la haine contre le gouvernement impérial. Aux élections de 1863 déjà le rôle des anciens exilés fut considérable, et dans les années suivantes il ne cessa d'augmenter.

La guerre d'Italie une fois terminée, la vie politique intérieure avait repris son cours. Le rôle des Cinq ne tarda point à devenir au Corps législatif plus important que leur petit nombre ne pouvait le faire espérer; c'est qu'ils représentaient l'indépendance au milieu d'une Chambre toujours obéissante. Leur exemple suscita des imitateurs : depuis la guerre d'Italie se forma un groupe clérical, dirigé par Keller et Plichon, qui ne craignait pas de tenir tête aux ministres à propos de la question romaine; le traité de commerce avec l'Angleterre suscita une opposition protectionniste dont l'orateur principal fut Pouyer-Quertier. Les Cinq se trouvèrent d'accord avec le gouvernement contre ces deux catégories d'opposants; mais ils demeuraient les seuls à revendiquer la liberté politique, et même leurs discours en faveur de la liberté commerciale ou de la politique française en Italie contenaient des attaques répétées contre le pouvoir personnel. Émile Ollivier, défendant le traité de commerce, rappela aux protectionnistes qu'ils avaient mauvaise grâce à blâmer le mystère des négociations, après tant de mesures dictatoriales et arbitraires acceptées par eux sans une plainte. En discutant le budget il essaya, malgré les interruptions répétées du président Morny, d'exposer la situation précaire des journaux; enfin ses réclamations en faveur de la spécialité des chapitres du budget devaient plaire à plus d'un député impérialiste. Jules Favre, tout en réfutant les discours des orateurs catholiques sur l'Italie, ne craignit pas d'affirmer devant l'assemblée stupéfaite que la politique personnelle était « une politique de malentendus, de démentis et de volte-faces »; rappelé à l'ordre, il s'expliqua en disant avoir voulu seulement démontrer « qu'une nation qui renonce

à ses droits s'expose à tous les périls et à toutes les aventures[1] ». Après la liberté, une des principales préoccupations des Cinq fut la lutte contre les spéculations financières. Darimon et Picard s'élevèrent avec force contre les garanties d'intérêt accordées aux Compagnies de chemins de fer : le premier attaquait les spéculateurs en dénonçant la baisse de la moralité publique ; le second signalait avec sa spirituelle finesse les besoins secrets des compagnies, les négociations louches (à propos du chemin de fer de Graissessac, par exemple) où l'intérêt général n'avait rien à voir.

En somme l'opinion publique se réveillait depuis quelque temps ; le gouvernement, ému par la levée de boucliers de l'épiscopat en faveur du pouvoir temporel, essaya d'étendre sa popularité en faisant des concessions libérales. Ce fut l'objet des décrets du 24 novembre 1860 : ils instituèrent la discussion annuelle de l'Adresse, le droit d'amendement et, ce qui avait plus d'importance encore, la publication intégrale des séances du Corps législatif. Les Cinq pouvaient se vanter d'avoir contribué pour leur part à ce progrès. Dès lors deux d'entre eux commencèrent l'évolution qui devait plus tard les rallier à l'empire. Darimon, déjà en bons termes avec le prince Napoléon, fréquenta ouvertement le Palais-Royal. Émile Ollivier, dans un discours prononcé peu de temps après les décrets, s'adressa directement à l'empereur pour lui demander le retour à la liberté. Dans ce cas, ajoutait l'orateur, l'opposition serait satisfaite, « et quant à moi, qui suis républicain..., j'appuierais, et mon appui serait d'autant plus efficace qu'il serait complètement désintéressé ». L'étonnement fut grand sur le banc des Cinq. Morny fit supprimer dans le *Moniteur* ces mots : « moi qui suis républicain », sans qu'Ollivier réclamât[2]. Peu après eut lieu la première discussion de l'Adresse ; pour la première fois depuis dix ans les orateurs

1. T. Delord, II, p. 617, 621, 625.
2. Darimon, *L'opposition libérale sous l'Empire*, p. 36 sqq.

de l'opposition, présentant un amendement sur la politique intérieure, purent faire l'apologie de la liberté avec l'espoir que leurs paroles se répandraient à travers la France. Après les années de silence l'époque du réveil et de la polémique allait venir. Avant de l'aborder, voyons les œuvres des théoriciens de la démocratie libérale.

CHAPITRE XIII

La littérature républicaine sous l'Empire.

L'Empire comme le règne de Louis-Philippe vit paraître à côté des journaux ou des écrits de polémique plusieurs ouvrages sérieux, réfléchis, inspirés par la pensée républicaine. Ce ne furent plus des œuvres d'art et d'imagination, comme celles d'avant 1848, mais des travaux philosophiques et historiques. Tandis qu'un Taine, un Renan, un Tocqueville invoquaient l'intérêt de la science toute seule, d'autres cherchaient dans ces études le moyen de donner des leçons utiles à la démocratie. Dès le lendemain du 2 décembre Émile Souvestre, conseillant à ses amis d'éviter les tentatives révolutionnaires, ajoutait ces mots : « Le seul gouvernement solide, parce qu'il sera légitime, ce sera celui que la majorité aura sérieusement et librement acclamé. Éclairons donc cette majorité par tous les moyens et préparons-la à mieux comprendre ce que nous croyons le juste et le vrai [1] ». Fidèles à ce conseil, les théoriciens du parti s'attachèrent à faire connaître la valeur et les conditions de la liberté. L'homme apprécie par-dessus tous les biens dont il est privé. Sous Louis-Philippe, à une époque de liberté politique et de régime censitaire, les républicains avaient insisté sur les avantages de l'égalité, sur le besoin

1. Lesbazeilles, Notice sur Emile Souvestre, en tête des *Souvenirs d'un vieillard*, 1859, p. XXX.

de conférer à tous les droits électoraux; sous Napoléon III, à une époque de compression et de suffrage universel, on se préoccupa plutôt de la liberté, soit pour déterminer le sens général et philosophique de ce mot, soit pour en étudier les applications pratiques, liberté individuelle, liberté politique, liberté religieuse.

La grande ennemie de la liberté leur paraît être l'Église romaine. L'alliance rêvée en 1848 entre le catholicisme et la démocratie ne semblait déjà plus possible aux philosophes républicains de 1850; ce fut bien pis après le 2 décembre : les éloges et l'appui donnés par le clergé au coup d'État ne prouvaient-ils pas l'union nécessaire du trône et de l'autel, par conséquent l'impossibilité de renverser l'un sans abattre l'autre? Les républicains se pénétrèrent de l'idée qu'un journaliste libéral, Peyrat, devait résumer dans la formule célèbre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ». C'était le seul point sur lequel tout le parti se mît d'accord. Ainsi à Londres les exilés amis de Ledru-Rollin ou de Louis Blanc ou de Félix Pyat se disputaient sans cesse; parlait-on du rôle fâcheux joué par le clergé, il n'y avait plus qu'une seule voix[1].

S'ils combattaient l'Église, les républicains de la génération de 1848 demeurèrent tous déistes. L'athéisme leur apparaissait comme une doctrine répugnante et monstrueuse, comme la source de la servitude politique, de l'abrutissement intellectuel et moral. Cette foi en Dieu, les plus fougueux partisans de la révolution la partagent avec les républicains doctrinaires. Gent condamné à la déportation jette par le grillage de la voiture cellullaire un billet disant que lui et ses amis politiques sont « confiants dans la justice du peuple et de Dieu » ; que celui qui trouvera ce billet, ajoute-t-il, le porte à ma famille « et Dieu le lui rendra »[2]. Pierre Vaux, arrêté comme incendiaire, écrit à sa femme qu'il aimera toujours la Répu-

1. Martin Nadaud, *Mémoires*, p. 370.
2. La *Presse*, 29 novembre 1851.

blique, après Dieu, plus que toute chose; apprenant plus tard qu'on ne veut pas reviser son procès, le martyr de la Guyane s'écrie : « Vous tous qui rivez mes fers, vous qui vous opposez à ce que justice me soit rendue, je vous cite devant Dieu et j'appelle, mes fers à la main, sa justice sur vos têtes ». Jules Favre, dans son discours de réception à l'Académie française en 1868, fait une profession de foi déiste : « Dans le monde moderne, dit-il, les nations ne peuvent être puissantes qu'à la condition d'être libres et croyantes. Elles ne peuvent être croyantes qu'à la condition d'éclairer leur foi par la raison dégagée de toute entrave. Cette conviction a été l'âme de ma vie ».

Ces déistes ne voulaient plus du catholicisme existant : par quoi le remplacer? Nombreuses furent les réponses. Quelques-uns espéraient l'avènement d'un catholicisme réformé, franchement libéral, séparé de la théocratie; c'est ce que pensèrent les derniers jansénistes, Huet, Bordas-Demoulin, et quelques républicains passionnés comme Arnaud de l'Ariège. D'autres en abandonnant le catholicisme ne voulurent point quitter le christianisme; ils s'adressèrent à la religion protestante, surtout au protestantisme libéral, qui entamait alors en France la lutte contre le protestantisme orthodoxe, ou bien ils cherchèrent en Amérique, dans l'Unitarisme de Channing, une doctrine inspirée par l'Évangile. D'autres encore, les plus nombreux, disant adieu aux religions chrétiennes, se rallièrent à la « religion naturelle », sans dogme, sans culte, fondée sur la seule morale. Quelques-uns seulement allèrent plus loin, soit en réduisant, comme Vacherot, la conception de Dieu à quelque chose de purement idéal qui existe dans la conscience humaine, soit en écartant résolument l'idée de Dieu, comme Proudhon qui se proclame, non pas athée, mais « antithéiste ». En somme presque tous conservent le Dieu rémunérateur et vengeur; tous sans exception répètent que la morale doit être la seule fin des religions et des sociétés.

Parmi ces philosophes démocrates quelques-uns ont cherché à construire un système complet, fondé sur des notions psychologiques ou métaphysiques, aboutissant à l'exposé d'un régime politique. Ce grand effort apparaît dans trois ouvrages qui furent publiés simultanément : *De la justice dans la Révolution et dans l'Église* par Proudhon, *La Démocratie* par Vacherot, *La Liberté*, par Jules Simon; les deux premiers sont datés de 1858, le troisième de 1859. Arrêtons-nous un peu sur ces trois écrivains[1].

Proudhon a toujours été républicain, mais il acceptait sans répugnance tout gouvernement qui travaillerait au progrès social. Voilà pourquoi, dès le lendemain du coup d'État qui le surprit en prison, il demanda une entrevue à Morny pour lui proposer d'envoyer les transportés dans des colonies agricoles. C'est ce qui explique également son étrange brochure de 1852, *La Révolution sociale démontrée par le coup d'État*. L'auteur y affirme sa fidélité à la cause républicaine, mais s'incline devant le fait accompli; après avoir rendu hommage à la noble attitude de la gauche proscrite, il exprime le regret que les Montagnards n'aient point accepté l'alliance avec le Président qui rétablissait le suffrage universel. Le vainqueur peut consolider son pouvoir en abordant la réforme sociale, en donnant la solution des problèmes posés depuis 1848; au contraire, imiter le grand Napoléon, parodier le premier Empire, c'est se condamner à une chute certaine. — Après cette brochure, qui souleva contre lui la colère des exilés, Proudhon s'occupa quelque temps d'études sur les chemins de fer et la Bourse, puis revint à la théorie et publia son œuvre maîtresse, *De la justice*.

La philosophie, dit-il, doit s'adresser au peuple. Dans le passé il s'est borné à prier et à payer; le moment est venu

1. Ces ouvrages furent précédés par un livre très intéressant de Pascal Duprat, *De l'Etat, sa place et son rôle dans la vie des sociétés*, 1852. Il est écrit surtout au point de vue juridique; l'auteur conclut à la réduction graduelle des pouvoirs de l'État.

de le faire philosopher. La philosophie sérieuse a pour base l'observation : or l'homme du peuple, le praticien a l'habitude d'observer, de regarder; ses connaissances diffèrent de celles du spéculatif par la quantité, non par la qualité. La philosophie doit devenir pratique, utilitaire, comme l'a été la religion : elle consiste à étudier surtout des rapports, non pas entre le moi et le non-moi, mais entre moi et un autre *moi* semblable, entre l'homme et l'homme. L'Idée qui préside à ces rapports et qui peut servir de base à la philosophie, c'est la Justice. Le peuple a perdu la religion, mais il possède la notion de justice; que les penseurs de tous les pays travaillent à lui en donner conscience, pour fonder la morale. « La Révolution est le nom français de l'idée nouvelle; la Philosophie est son nom germanique; que la Justice devienne son nom cosmopolite[1] ». Prêcher la justice consiste à commenter la Déclaration des droits de l'homme. La Révolution a été attaquée sans relâche, elle l'est encore tous les jours, et subsiste quand même, car sa force est dans la Justice. L'Église tant de fois vaincue subsiste également; sa force est dans la Religion. Il faut choisir entre les deux; partout nous retrouverons l'antagonisme entre la Justice et la Religion.

Considérons la condition des personnes, par exemple. Le paganisme sentit la dignité de l'homme, du citoyen, mais une dignité hautaine, égoïste, sans réciprocité, sans justice. Le christianisme enseigna l'indignité de l'homme, le mépris du droit : c'est ce que font encore les philosophes inspirés par l'idée chrétienne, comme Enfantin et Comte, ou les éclectiques, ou même certains démocrates à tendances religieuses, comme Pierre Leroux et Louis Blanc. C'est la Révolution qui a relevé la notion du droit : « Sentir et affirmer la dignité humaine, d'abord dans tout ce qui nous est propre, puis dans la personne du prochain, et

1. *De la Justice*, programme, p. LXXX. Je cite l'ouvrage d'après la seconde édition, beaucoup plus complète, publiée en 1860.

cela sans retour d'égoïsme, comme sans considération aucune de divinité ou de communauté : voilà le droit. Être prêt en toute circonstance à prendre avec énergie, et au besoin contre soi-même, la défense de cette dignité : voilà la justice[1]. »

Après les personnes, les biens. La Religion vante le communisme dans le paradis terrestre et défend le privilège nobiliaire dans le monde humain dégradé par le péché originel. La Justice nous enseigne la théorie de l'égalité, de l'échange : échange entre les ouvriers et les maîtres, ce qui exige l'égalité du produit et du salaire; échange entre les vendeurs et les acheteurs; échange entre les prêteurs et les emprunteurs par le crédit gratuit. Cette notion de l'échange doit servir de base à la propriété réformée; pour la propriété actuelle on ne peut que répéter le mot de 1840, c'est le vol. — Passons à la conception de l'État. La Religion nous enseigne que la vraie vie est dans un autre monde, que celui-ci est une vallée de larmes, livrée à la corruption et à la guerre; il y faut donc un régime militaire, fondé sur la raison d'État et sur l'inégalité, avec le pape comme chef suprême. De là vient l'alliance du trône et de l'autel. Le pouvoir issu de la Révolution sera fondé sur la Justice : la force sociale deviendra commutative, comme nous le voyons déjà dans ces faits sociaux qui s'appellent la monnaie, la lettre de change, la banque, la rente, la sûreté générale. Le gouvernement sera fédératif, réparti entre des groupes nombreux et cohérents qui échangeront des services réciproques; le suffrage universel pur et simple fera place au vote par catégories professionnelles. On n'aura plus besoin d'un budget d'État considérable; on se contentera d'un Corps législatif possédant aussi le pouvoir exécutif. Telle est la vraie république libre, bien différente de la république unitaire, centralisée, guerroyante, que rêvent tant de démocrates.

1. Deuxième étude, p. 77.

A propos de l'éducation, nous trouvons les mêmes contrastes : « La Religion et la Justice sont entre elles comme les deux extrémités du balancier; quand l'une s'élève, l'autre descend, cela est fatal [1]. » L'éducation religieuse développe la piété aux dépens de la justice; fondée sur la malice innée de l'homme, elle emploie pour la corriger des sacrements, des gestes dépourvus de sens, des formules magiques; elle inspire surtout la terreur de la mort. L'éducation révolutionnaire s'applique à former le caractère, elle empêche d'abêtir une nation; elle seule peut enseigner le respect, le respect de l'homme pour l'homme, du riche pour le pauvre, de l'officier pour le conscrit. Elle seule donne l'amour de la nature, de la terre. Elle fait de la mort un phénomène naturel, nullement effrayant, qui marque la communion sociale, la succession des générations. Quant au travail, la religion y voit une peine, une infériorité; toujours elle arrive à louer l'esclavage; les économistes inspirés par elle, comme Le Play, organisent scientifiquement la servitude. La Justice, telle que l'ont bien comprise les francs-maçons, demande pour l'ouvrier deux garanties : « De sa personne, une connaissance raisonnée et encyclopédique de l'industrie; dans l'atelier, une organisation des fonctions sur le principe de la graduation maçonnique [2] ».

Trouverons-nous une conciliation sur le terrain des idées? Quelques-uns le croient et veulent adopter le christianisme révolutionnaire de Buchez ou d'Arnaud de l'Ariège, le mélange bizarre de religion et de liberté prôné par le *Siècle*. Tout cela est pure ineptie : « Chrétien ou républicain, voilà le dilemme ». La religion, qui repose sur l'absolu, introduit le probabilisme et la casuistique dans les choses, jugées relatives et inférieures. La Révolution veut éliminer l'absolu pour donner la réalité aux choses; la liberté de la presse doit ruiner l'absolu, car la raison

1. Cinquième étude, p. 42.
2. Sixième étude, p. 94.

individuelle est absolutiste, la raison collective substitue à l'absolu les principes positifs. « O républicains, tant de fois dupes des ambitieux, des intrigants, des commerçants politiques et des mouchards, voulez-vous, une fois pour toutes, savoir à quel signe se reconnaissent les fripons et les traîtres? L'absence d'idées scientifiques et de principes positifs, toujours facile à constater pour quiconque n'en est pas lui-même dépourvu [1]. » Ainsi partout la Justice chasse la Religion, dont elle est la forme supérieure et perfectionnée [2]. La Justice triomphera, parce que l'homme a le sens du droit et parce qu'il est libre : la conscience et la liberté, voilà ses vrais et nobles caractères. L'homme est un assemblage d'éléments inconnus, solides, liquides et gazeux; d'essences inconnues, matière, esprit; de facultés inconnues, activité, sensibilité, volonté. Partout où il y a groupe d'éléments, on trouve une résultante qui possède sa puissance propre, qui est distincte de la somme de ces éléments; cette résultante, chez l'homme, c'est la liberté. Le triomphe de la Justice est nécessaire au progrès. La religion est une source de décadence, parce que l'homme dominé par elle perd confiance en lui-même et songe plus à la mort qu'à la vie. L'idée du droit est une source d'effort et d'activité, aussi les véritables progrès dans tous les domaines datent-ils de 1789. — La Justice également sert de base au mariage. La Religion glorifie la communauté des amours, comme chez les premiers chrétiens, ou bien subordonne le mari au prêtre, ou bien, par des raffinements

1. Septième étude, p. 143.

2. « Il est admis partout aujourd'hui, et la phrénologie la plus matérialiste le reconnaît, que la *religiosité* est un attribut de l'âme, un mode de son activité, ce que j'appelle une fonction; tout ce que je prétends, c'est que cette religiosité, sorte de supplément à la Justice, n'est autre chose au fond que la forme première, idéale, objective, symbolique de la Justice, forme qui doit diminuer, s'atrophier, par le progrès de la Justice qu'elle représente. C'est pour cela que les races dont la théologie est la plus savante sont aussi celles qui ont fait le plus de progrès dans le droit; il suffit de nommer Rome, l'Italie, la France et l'Allemagne. C'est parce que la France fut jadis *très chrétienne* qu'elle est devenue la France révolutionnaire ». Huitième étude, p. 27.

d'idéalisme, elle en vient à favoriser les plus honteuses voluptés. La Justice a organisé le mariage pour rendre l'amour constant par la monogamie, pour donner à la femme le rôle utile de ménagère; il permet aux parents d'élever des enfants qui, demeurant sous leur direction, leur rendront un jour l'équivalent de ce qui a été fait pour eux-mêmes. Quant à la sanction morale de l'existence, inutile de la chercher dans une vie future. « Tout se réjouit dans l'homme, dans la société et dans la nature, quand la justice est observée; tout souffre et meurt, quand on la viole [1]. » Cette sanction est suffisante; il n'y a pas de sanction morale hors de la conscience.

Voilà les principales idées exprimées dans les douze études qui composent le grand ouvrage de Proudhon. Elles sont perdues, pour ainsi dire, dans une riche floraison de polémiques, d'anecdotes, de souvenirs biographiques; par ces digressions Proudhon satisfait son humeur vagabonde et veut rendre sa philosophie accessible à l'homme du peuple, au lecteur peu capable de suivre une longue série de raisonnements. L'apôtre de l'anarchie, du fédéralisme, de la mutualité, soutenait des idées si nouvelles pour les hommes de gauche qu'il rencontra parmi eux beaucoup de ses adversaires les plus ardents. Cela n'était point fait pour le décourager; nul ne l'a jamais égalé dans le mépris pour les partis politiques, dans la riposte aux contradicteurs de tous les camps. La divergence ne portait pas seulement sur la politique intérieure. Les républicains, d'accord avec Napoléon III sur le principe des nationalités, réclamèrent sans relâche depuis 1859 l'unité de l'Italie; Proudhon, au contraire, approuva le projet de confédération formé après Villafranca, d'abord parce qu'une Italie unifiée lui paraissait dangereuse pour la France, ensuite parce que le principe fédératif devait, selon lui, devenir la base de la politique républicaine libérale, opposée à la

1. Douzième étude, p. 13.

politique jacobine. La gauche témoigna une ardente sympathie à la Pologne révoltée; Proudhon, avec sa brutale franchise, montra l'impossibilité de lui envoyer des secours, et parla durement de ce pays catholique et rétrograde. Au moment de mourir l'infatigable publiciste achevait un nouveau livre, *De la capacité des classes ouvrières* : il se félicita de voir les prolétaires prendre conscience de leur dignité, préférer au communisme l'idée de justice, de mutualité; il leur conseilla de prendre en main eux-mêmes leurs intérêts, de se séparer des bourgeois, d'adopter une politique pacifique et purement ouvrière. Son dernier mot fut donc, sinon la lutte des classes comme chez Karl Marx, du moins la séparation des classes. Pour compléter la pensée de Proudhon, il faut lire l'ouvrage de son ami et disciple Langlois, ancien rédacteur du *Peuple* emprisonné longtemps à Belle-Ile; ce livre, tout inspiré de Proudhon, appuie ses théories par des arguments empruntés aux mathématiques et à l'économie politique, de manière à faire de la doctrine mutualiste une « Somme » qui embrasse toutes les sciences et qui aboutit à la morale de la justice [1].

Les deux théoriciens universitaires, Jules Simon et Vacherot, voulurent, comme Proudhon, faire une philosophie populaire, pratique, politique. Jules Simon se mit à l'œuvre aussitôt après le coup d'État et publia dès 1853 le *Devoir*, sorte d'introduction générale à sa doctrine, où il démontrait l'existence de la liberté, puis étudiait dans l'homme les passions, les idées, les actes. Un autre livre exposa la religion naturelle qui convient au philosophe [2].

1. *L'homme et la Révolution*, 1867. L'ouvrage, dédié à Proudhon, comprend huit études : la certitude, le droit, la justice, l'égalité; le travailleur, la femme, la mutualité, l'égal-échange. « Seule, conclut-il, la science peut rendre aux enfants du doute la force morale qu'ils ont perdue ».

2. *La religion naturelle*, 1856. Ses dogmes sont Dieu, la Providence, l'immortalité de l'âme. Il recommande le culte, c'est-à-dire des heures déterminées pour la prière, pour l'examen de conscience, mais il renonce volontiers au culte public. Jules Simon publia aussi en 1857 *La liberté de conscience*, recueil de conférences faites en Belgique.

En 1859 il fit paraître un livre de politique, *la Liberté*, avec la promesse de le compléter par un livre sur l'association, car la liberté isole les hommes, l'association doit les réunir. « Dieu, dit l'auteur dans sa préface, a fait de grandes choses par la France avant que la France fût libre; mais quelles que soient, dans le présent ou dans l'avenir, les défaillances passagères de l'opinion, nous ne pouvons plus vivre désormais, nous ne pouvons plus être grands et puissants que par la liberté ». L'Introduction étudie les trois bases nécessaires de la politique, la morale, la liberté, l'autorité. On ne peut séparer la morale de la politique sans fausser la seconde; c'est ce que font les hommes d'État contemporains. La morale prescrit la liberté; pour être libre il faut que l'homme sorte de l'ignorance et prenne l'habitude de vouloir par lui-même. La liberté lui appartient comme la vie, sans qu'il puisse en aliéner l'usage, puisque Dieu l'a fait immortel et intelligent. La loi naturelle est donc la base des lois politiques; celles qui sont dépourvues de ce fondement ne peuvent durer, quoi qu'en disent les apologistes du succès; les lois de 1789 subsistent parce qu'elles reposent sur la loi naturelle, parce qu'elles garantissent la liberté. L'autorité aussi est nécessaire, à condition qu'on la réduise toujours au minimum indispensable. C'est la liberté qui est le principe; c'est l'absolutisme qui est le danger, celui de Louis XIV comme celui de la Terreur. Tous deux ont eu des conséquences désastreuses; bien plus graves seraient les maux produits par l'absolutisme des utopistes, par le communisme [1].

L'auteur étudie ensuite la société domestique ou la

1. « L'autorité, conclut Jules Simon, ne doit s'ingérer de régler l'activité individuelle que quand cette activité est notoirement incapable de se diriger elle-même, sans produire dans la société un trouble profond; et elle ne doit se charger d'une fonction que quand cette fonction est indispensable, et ne peut être exercée ni par les individus, ni par l'association libre et volontaire. Pour quiconque est convaincu de l'identité de la politique et de la morale, ou, pour parler plus généralement, de l'universalité et de la légitimité de la loi morale, ces principes ont la même évidence que les axiomes géométriques » (2e édition, I, p. 204).

famille, et réclame la liberté du foyer, celle du capital, celle de l'atelier. La liberté du foyer fait la force de la famille. Le mariage est exigé par la nature; nos mœurs le dégradent, mais on peut corriger les mœurs en flétrissant l'adultère, en créant l'éducation des jeunes filles; le divorce est une chose mauvaise et dangereuse, mais la loi ne pourra pas toujours l'interdire. La liberté du capital, c'est la propriété; une philosophie libérale doit la défendre, sous peine de livrer l'individu à l'État. C'est un fait social fondé sur un fait naturel; les sociétés ont besoin de l'héritage pour assurer la continuité des richesses et des travaux. On veut faire l'État répartiteur, mais l'État se personnifie dans des hommes qui auront toujours des intérêts particuliers et des passions. La propriété entraîne des abus; aussi doit-on faire quelques sacrifices, par exemple accepter la loi qui, en imposant le partage égal entre les héritiers, fonde la démocratie; mais c'est la propriété qui demeure le principe, on ne peut y admettre que des restrictions. La liberté de l'atelier n'est pas moins nécessaire : la Constituante ayant avec raison détruit les corps de métier qui enchaînaient le travailleur, il faut compléter son œuvre en autorisant, non la coalition, mais l'association, puis en supprimant quantité de lois oppressives et de monopoles. L'impôt devra subir une réforme : pourquoi faire payer les patentes aux commerçants au lieu de les lever sur les oisifs? La justice réclame l'impôt sur le revenu, auquel on sera obligé d'arriver malgré les graves difficultés qu'il présente. Les projets des sectaires communistes, les ateliers nationaux par exemple, paralyseraient l'activité individuelle : « Ils veulent enchaîner le travail, émancipez-le ».

Après la société domestique, la société politique ou l'Etat. Le seul moyen d'y introduire la liberté, c'est de faire la décentralisation [1]. Aujourd'hui l'administration domine par-

1. « Il n'y aura de liberté en France que quand il y aura des hommes; il n'y aura d'hommes que quand il y aura des communes; il n'y aura des communes que quand on aura réellement, efficacement décentralisé » (II, p. 130).

tout, les fonctionnaires gouvernent la France : de là vient le développement simultané de la routine et de la servilité. Il faut donner l'indépendance aux départements (avec lesquels aucun fédéralisme n'est à craindre), aux communes, aux associations volontaires. Les conditions de la liberté publique se résument en trois principes : la loi écrite remplace la loi arbitraire, les droits de l'homme sont respectés, le gouvernement n'a pas un droit, un intérêt propre, il n'est que le serviteur de l'intérêt général. La rédaction de lois précises, la séparation des pouvoirs (qui devrait conduire à l'élection des juges), la liberté de la presse donnent les garanties nécessaires de ces principes.

La dernière partie de l'ouvrage concerne la société religieuse ou la science. L'intolérance religieuse, qui maintient le dogme et la discipline d'une Église, qui n'a d'autre sanction que l'excommunication, est parfaitement légitime ; rien de plus odieux, au contraire, que l'intolérance civile, qui fait intervenir le pouvoir temporel pour contraindre un homme à entrer ou à rester dans une Église. L'une et l'autre ont dominé l'ancien régime, et la Révolution n'a pas réussi à s'en affranchir ; il est temps de les distinguer. La liberté religieuse comprend la liberté de la foi, du culte, de la propagande ; ceux qui veulent célébrer un culte ancien ou nouveau doivent pouvoir se réunir sans autorisation préalable. Quant au Concordat, les non-catholiques ont intérêt à le maintenir, autrement les catholiques seraient maîtres de la France ; mais le jour où ces derniers en demanderont l'abolition, il faudra y consentir. L'État ne peut pas être athée, quoi qu'on dise, il défend la religion naturelle ; mais il doit laisser toutes les opinions s'exprimer. Or l'enseignement dans les facultés de l'État n'est pas libre, l'enseignement écrit par la presse est assujetti aux plus humiliantes restrictions. Vaines barrières que tout cela, car on ne peut comprimer les idées. L'auteur conclut son livre en disant : « Il n'y a de solide et d'éternel dans la législation que la morale ». En même temps

que Jules Simon exposait ce beau programme d'une société libre et pure, il commençait des enquêtes précises sur la vie des prolétaires; ses études sur « l'ouvrière », sur « l'ouvrier de huit ans » émurent de nombreux lecteurs et rendirent son nom populaire dans les classes laborieuses.

L'autre philosophe républicain, Vacherot, se rencontre sur plusieurs points avec Jules Simon, mais il est plus novateur, plus préoccupé de la situation matérielle du peuple, moins effrayé par l'intervention de l'État comme protecteur des classes laborieuses. D'après sa propre remarque, la *Démocratie* renferme un idéal et s'occupe de la vérité, non de la réalité : « L'histoire ne peut jamais être un argument contre la logique et la raison ». La démocratie est le but vers lequel marchent toutes les nations. L'école démocratique libérale, tout en mettant au premier rang les droits de l'homme, ne doit pas oublier que le droit individuel a pour limite le droit social, que l'Angleterre n'est pas un modèle à imiter en toutes choses. Qu'est-ce qu'une société démocratique? Elle a pour caractère distinctif la liberté; l'égalité ne suffit pas, car rien n'est plus honteux que l'égalité dans la servitude; la fraternité n'est qu'un sentiment et non un principe ou un droit. Il ne s'agit point de défendre le faux libéralisme de l'école du « laissez faire, laissez passer », qui maintient la pire des servitudes, celle de la misère. « La plus libérale de toutes les écoles aujourd'hui est celle qui tend à affranchir le travail des nécessités économiques qui pèsent sur lui. Le socialisme bien entendu n'a pas un autre but, une autre formule que le libéralisme. S'il songe au corps, c'est que l'âme est en jeu. »

Examinons successivement les diverses conditions de la démocratie. Nous trouvons d'abord des conditions intellectuelles : « Il n'y a de véritable démocratie que là où existe une certaine communauté d'idées et de sentiments, qui permet aux membres d'une société de se rapprocher, de se comprendre, de se respecter, dans les conditions les plus inégales, sans que la loi ait à intervenir entre l'orgueil

insolent des uns et l'humilité servile des autres ». Les États-Unis à ce point de vue sont une démocratie, encore imparfaite puisqu'elle garde l'esclavage et rend le christianisme obligatoire. La France a le sentiment démocratique, mais incomplet et peu élevé : « C'est un instinct qui se révèle par l'envie plutôt qu'un principe de justice. Le respect du droit, et plus encore le sentiment du devoir en sont absents ». — Après les conditions intellectuelles, les conditions morales se résument en un mot, l'éducation. L'éducation religieuse, dans les pays catholiques surtout, est contraire à la démocratie puisque les religions reposent sur l'autorité, puisqu'elles sont immobiles et intolérantes; l'éducation d'aujourd'hui, mélangée de religion et de principes opposés, produit l'anarchie actuelle; l'éducation démocratique aura pour bases la science et la morale. Cette dernière est aujourd'hui assez avancée pour fournir un catéchisme. La conscience de l'individu ne suffit pas, il faut un catéchisme et une morale populaire : « Malheur à une société où la religion n'aurait d'autre héritière que la morale naturelle! Il lui faudrait bien vite en revenir au catéchisme de l'Église, sous peine de périr ». L'art peut devenir un auxiliaire précieux de la morale, comme il l'a été de la religion ; la musique, avec les chants en chœur, est l'art démocratique par excellence ; le drame possède une puissance considérable. Il faut que partout les arts contribuent à l'éducation. Aux conditions morales se rattachent naturellement les conditions pédagogiques de la démocratie. Aujourd'hui l'éducation du peuple existe à peine, celle des classes supérieures est élégante, raffinée, mais la morale y fait défaut. Tout les enfants sans exception recevront un enseignement général commun, complet, ne finissant guère qu'avec la minorité ; il comprendra l'enseignement primaire et l'enseignement primaire supérieur, tous deux organisés dans la commune. Puis viendra un enseignement spécial ou professionnel; on établira une école d'agriculture et peut-être une petite école des arts et métiers dans

chaque chef-lieu de canton, une école professionnelle plus élevée dans chaque chef-lieu d'arrondissement. Comme il faut éviter de découronner la démocratie, on conservera un petit nombre d'établissements pour les études classiques, et l'on maintiendra l'enseignement supérieur, non plus concentré à Paris, mais très décentralisé. — Les conditions domestiques de la démocratie ont aussi un intérêt pour l'éducation. « Dans l'antiquité, la cité opprimait la famille; dans les temps modernes, c'est la famille qui opprime la cité ». C'est la femme qui maintient l'esprit ancien, qui empêche l'enfant de devenir un homme; tant qu'on n'aura pas organisé pour les femmes une éducation générale, rationnelle, sans recours au mystère, toutes nos révolutions demeureront inutiles.

Passons aux conditions sociales, industrielles, économiques de la démocratie. La propriété seule assure à l'homme l'indépendance, mais l'économie politique repousse une trop grande division de la propriété; il y a là un grave problème qui semble pouvoir être résolu par l'association. L'industrie qui fait régner l'homme sur la nature, qui par le chemin de fer et le télégraphe assure l'unité nationale et contribue à rendre les monarchies inutiles, l'industrie est un instrument précieux pour la démocratie, à condition qu'on sache en utiliser les progrès; « mais à quoi sert tout cela pour le bonheur et l'honneur de l'humanité, s'il y manque le sentiment de la justice? » La misère expose l'homme aux pires tentations, à moins qu'il ne soit un héros ou un saint; elle l'empêche de vivre d'une vie réellement humaine. « Il n'y a qu'un moyen de faire aimer au peuple le droit, la morale, la liberté, c'est de lui donner les loisirs et les moyens de comprendre le droit, de connaître la morale, de jouir de la liberté ». Le salut de la civilisation est à ce prix; la seule politique vraiment conservatrice consiste à faire une révolution pacifique. Le producteur aujourd'hui est sous la tyrannie du capital; substituer l'association au patronage serait

déjà un grand progrès, mais l'association à son tour devra subir les volontés du capital, de sorte que la question demeure entière. La réduction légale du capital n'est pas absolument injuste en principe, mais la pratique en est mauvaise, car elle ruine beaucoup de gens et provoque des réactions formidables. Le vrai remède se trouve dans l'organisation du crédit, mesure dont l'initiative peut être prise par les individus ou par l'État; il faut non seulement les banques d'échange proposées par Proudhon et les banques populaires qui font à leurs membres un crédit personnel, mais de grandes banques en état de réduire l'intérêt comme les grands magasins réduisent les prix. Par là on affranchirait le travail, dont l'émancipation est nécessaire . « Que les moyens soient pacifiques ou violents, le but sera atteint. Le mot des croisades est vrai ici : Dieu le veut! » La suppression des corporations fut bonne pour l'industrie, l'affranchissement de la terre pour l'agriculture; mais cela ne veut pas dire que le régime actuel de la libre concurrence puisse durer indéfiniment avec tous ses abus, avec la nouvelle féodalité financière qu'il a engendrée [1].

Après la société démocratique étudions l'État démocratique. L'individu, la commune et l'État sont trois éléments nécessaires qu'il faut combiner au lieu d'en sacrifier un ou deux. L'antinomie du droit individuel et du droit social est une invention de ceux qui ont imaginé un prétendu état de nature antérieur à la société; ces deux droits se soutiennent et se complètent. Il faut réserver aussi à la commune sa part, mais sans trop affaiblir l'État, sans détruire cette centralisation qui est nécessaire à l'unité dans une démocratie. Un enseignement d'État n'est pas indispensable, mais peut être utile, combiné avec la liberté d'enseignement. La justice, la police, l'armée doi-

1. L'auteur étudie aussi les conditions internationales de la démocratie, car le régime militaire adopté par les peuples voisins peut la contraindre à un régime semblable. Il souhaite que l'Europe occidentale forme peu à peu une sorte de fédération.

vent demeurer des choses d'État; il faut les démocratiser, sans aller jusqu'à l'élection des juges et des officiers. Pour les travaux publics, chaque nation peut, selon ses préférences, les confier ou non à l'État; on fera bien de lui remettre les chemins de fer, pour empêcher la constitution d'une aristocratie d'argent. Quant au budget, il doit arriver à un chiffre suffisant : « La réduction quand même du budget n'est nullement un dogme de la véritable démocratie ». Les impôts et les monopoles fourniront les ressources : l'impôt foncier est le plus facile à percevoir, l'impôt sur le revenu le plus juste, mais le plus difficile à organiser; l'impôt sur les objets de consommation, le plus productif, mais le moins démocratique. On doit les combiner tous, en adoptant le principe de l'impôt progressif. Quant au gouvernement de l'État démocratique, il sera républicain : on donnera le pouvoir législatif à une assemblée unique relevant de la nation, le pouvoir exécutif à un président du conseil relevant de l'assemblée, le pouvoir administratif à un Conseil d'État relevant du président. Tout cela sera organisé simplement et sans apparat : « C'est la grandeur et la beauté des sociétés vraiment démocratiques de s'incliner devant les pouvoirs les plus modestes en apparence, les plus puissants en réalité ».

Telles sont, très sommairement résumées, les idées maîtresses de ce livre aussi remarquable par le sentiment démocratique le plus hardi que par une haute inspiration morale; les opinions de l'auteur se sont modifiées après 1870, mais son ouvrage mérite de rester un des bréviaires du parti républicain. Il eut du succès grâce à la persécution : la justice impériale avait déjà condamné le grand traité de Proudhon, qui s'enfuit en Belgique pour éviter la prison; elle condamna aussi Vacherot, qui subit sa peine à Sainte-Pélagie. Tous deux étaient coupables d'offense à la religion. Jules Simon, le plus chrétien des républicains, n'attaquait point directement le catholicisme,

mais il en parlait comme d'une doctrine étrangère aux adhérents de la religion naturelle. Vacherot dit avec netteté dans sa préface : « Le catholicisme et le despotisme sont frères... Les démocrates catholiques ont fait la triste et récente expérience de l'incompatibilité radicale du catholicisme et de la démocratie ». Un peu avant son livre de politique il avait exposé dans *La métaphysique et la science* une doctrine positive par la base, idéaliste par le sommet, qui le mettait plus loin des éclectiques ou des théologiens que des disciples d'Auguste Comte[1]. Quelques années plus tard, dans son livre sur la *Religion*, Vacherot annonça la fin inévitable des vieux dogmes avec une ardeur et une confiance toutes juvéniles : « Quand on voit, écrivait-il, ce que la science et la philosophie ont fait dans nos sociétés modernes, depuis moins de trois siècles, avec le seul enseignement de la presse soumise souvent aux plus dures conditions, on s'assure que, quoi qu'il arrive, ce progrès continuera, et que le monde civilisé, sinon l'Humanité tout entière, finira par accomplir la révolution que tant d'individus opèrent journellement eux-mêmes. Et si l'on réfléchit que jusqu'ici l'éducation des individus et des sociétés s'est faite exclusivement par la religion, et que les esprits n'ont pu arriver à la philosophie qu'en faisant un pénible effort pour remonter le courant de la tradition, on pourra se faire une idée de la puissance des idées philosophiques sur des intelligences qui auront, dès le début, reçu l'éducation de la science et de la conscience[2] ».

Un autre philosophe du même parti politique, Charles Renouvier, commençait à édifier son système néo-kantien. Ses articles de la *Revue philosophique et religieuse* montrent en lui un démocrate convaincu, un critique faisant rude guerre aux systèmes vagues et nuageux. En 1869 il publia

1. C'est là qu'il dit (avant-propos de la seconde édition) : « Les inimitiés et les calomnies des théologiens honorent un philosophe autant que leurs éloges le compromettent ».
2. *La religion*, p. 461.

la *Science de la morale*. La liberté lui apparaît partout, dans la nature extérieure, dans la terre, dans l'homme ; à plus forte raison doit-elle exister dans la société. « La mesure de liberté employée et respectée dans une société donnée est le critère du progrès de celle-ci, quand on la compare à ses états antérieurs sous le même aspect. La mesure de liberté non exercée ou perdue est le critère de la décadence ». Une part considérable doit être faite au déterminisme mathématique, physique, moral, mais sans exclure la liberté. Celle-ci n'est qu'une apparence subjective, seulement il est bon d'en admettre la réalité. « Le penchant à affirmer la liberté est le penchant même à attribuer une valeur objective à la morale... La morale nous fait de la croyance à la réalité du libre arbitre un dernier devoir [1] ». On forge en vain une religion du progrès nécessaire, où l'homme n'a plus qu'à se laisser conduire; elle est fausse et ne prévaut point contre le sentiment du libre arbitre. Telle est la conclusion de Renouvier; chez lui comme chez ses contemporains, la philosophie républicaine peut s'appeler la philosophie de la liberté [2].

Dans la lutte engagée contre l'Église par les écrivains progressistes, aucun ne montra plus de passion qu'Edgar Quinet. Le poète philosophe, nous l'avons vu, réclamait en 1850 la séparation de l'Église et de l'État, l'organisation de l'enseignement laïque. Le rôle du clergé après le 2 décembre fortifia son antipathie contre le catholicisme, en rendant ses demandes plus audacieuses et plus radicales. L'histoire de l'Europe lui apparaît dominée par les rapports des nations avec l'Église. Pourquoi l'Italie est-elle devenue l'esclave de l'Autriche, pourquoi n'a-t-elle jamais pu faire son unité? C'est que l'influence de la papauté a tué le droit et contraint les républiques italiennes

1. *Science de la morale*, II, p. 484 et 554.
2. Citons aussi la profession de foi publiée par un militant, Boysset, *Catéchisme du XIXe siècle*, 1868.

du moyen âge à gouverner par la terreur; puis elle a écrasé la Réforme et frappé la Péninsule de mort sociale. « Tout peuple catholique est un peuple enfant éternellement en tutelle. Il cherche un maître. Si vous ne le lui donnez, il vous l'impose[1] ». Pourquoi la révolution hollandaise du XVIe siècle a-t-elle réussi? Parce que la Hollande a rompu avec l'Église et changé de religion; et, parmi les compagnons de Guillaume le Taciturne, l'écrivain remet en lumière Marnix de Sainte-Aldegonde, homme d'épée, diplomate, écrivain, mais avant tout rude polémiste qui use des ressources de la théologie pour saper le dogme catholique.

Comment sauver la France? demande Quinet : par la lutte contre l'Église romaine. Tous les ennemis de la liberté l'ont compris et se sont ralliés autour de Rome. La séparation de l'Église et de l'État n'est plus suffisante, l'éducation laïque pas davantage; se fier à elle, c'est tourner dans un cercle vicieux, puisque la véritable éducation du peuple n'est autre que la religion. Trois moyens existent pour ruiner une religion dangereuse et surannée. Le premier, c'est de la détruire par la force : le christianisme, quoi qu'on en dise, l'a fait pour le paganisme; dans les temps modernes l'Angleterre, la Suède, le Danemark ont ainsi ruiné le catholicisme, la France et l'Espagne le protestantisme. L'histoire montre que c'est l'unique moyen qui ait réussi, mais on ne peut plus l'employer seul avec chance de succès. Le second consiste à faire lutter la philosophie contre la religion : c'est insuffisant et peu sûr. La philosophie ne saurait venir à bout de toutes les religions ensemble; les peuples retombent vite sous le joug, car ils ne peuvent se passer de cérémonies établissant la communion des vivants avec les morts. Le troisième moyen, le seul bon, c'est d'attaquer le catholicisme tout seul, en poussant contre lui à la fois les autres con-

1. *Les Révolutions d'Italie* (*Œuvres complètes*, IV, p. 532).

fessions chrétiennes et la philosophie inspirée par la Révolution. Que les démocrates n'excluent aucune secte, ne repoussent aucun groupe religieux, pourvu qu'il soit en dehors de l'Église romaine; avant tout, que chacun d'eux donne le bon exemple en renonçant pour ses enfants aux cérémonies catholiques telles que le baptême et la première communion. La discussion d'ailleurs ne suffira pas; il faudra bien que l'autorité s'y joigne pour fermer les églises, car jamais une religion n'a disparu sans l'intervention du pouvoir[1].

Certains démocrates, allant beaucoup moins loin qu'Edgar Quinet, voulaient conserver l'Église romaine, mais rajeunie, réformée, purifiée. Buchez avait été sous Louis-Philippe un des principaux défenseurs de ce catholicisme libéral et social. Ses disciples perdirent bientôt l'espoir d'unir ainsi la religion et la liberté : les uns, devenus entièrement catholiques, s'étaient faits prêtres; les autres, demeurés les serviteurs de la liberté politique, abandonnèrent la foi. Parmi ces derniers se trouva Corbon, un des ouviers intelligents et moraux qui avaient fondé l'*Atelier* en 1840; en 1848, à l'Assemblée Constituante, sa modération et sa dignité lui gagnèrent l'estime de tous. Un livre publié par lui en 1863 sur le peuple de Paris explique le changement survenu dans ses idées. Ce peuple, dit-il, toujours spiritualiste, n'est plus catholique et soutient l'anticléricalisme; du catholicisme les démocrates parisiens ont gardé l'esprit de fraternité, de solidarité universelle; mais ils ne veulent plus d'une religion qui diminue l'homme en humiliant la raison, en faisant de ce monde une vallée de larmes. Point d'accord possible entre l'Église et la Révolution : « Je dois dire publiquement mon renoncement à des illusions que j'ai longtemps partagées »[2]. L'Église subordonne les intérêts terrestres à la vie future;

1. V. *Lettre sur la situation religieuse et morale de l'Europe* et *La Révolution religieuse au XIXe siècle* (*Œuvres complètes*, XI).
2. *Le secret du peuple de Paris*, p. 353.

la Révolution prescrit le travail et l'amélioration de cette terre; l'Église honore saint Labre, l'humanité glorifie la vie active. La religion catholique doit faire place à la religion naturelle. — Un personnage vivant isolé dans le Midi, Poirée, arrivait par la réflexion à des idées semblables, comme le montrent ses notes intimes. Longtemps il avait été catholique et républicain; 1848 lui causa une joie profonde, et la conciliation lui parut accomplie quand les prêtres bénirent les arbres de la liberté, conduisirent les fidèles au vote, abordèrent la tribune de la Constituante. La désillusion arriva bientôt, surtout après le 2 décembre : « Il fallut opter, dit-il, entre mes opinions politiques et mes opinions religieuses ». Alors Poirée se mit à lire avec attention la Bible, l'Évangile et, comme Renan, perdit sa foi en étudiant les Écritures; lui aussi, comme tant d'autres démocrates, adopta le déisme pur, la religion naturelle [1].

Fallait-il donc se résigner à la guerre contre l'Église? Quelques républicains espérèrent encore pouvoir l'amener à se réformer elle-même. Jean Reynaud fut du nombre. Toujours préoccupé de grands sujets, les questions théologiques l'intéressaient aussi bien que l'organisation de la démocratie. Avant 1848 déjà il avait, dans la *Revue Encyclopédique* et dans l'*Encyclopédie nouvelle*, esquissé une théologie originale qui trouva chez quelques républicains, chez Barbès par exemple, des disciples enthousiastes; il croyait comme Henri Martin en découvrir l'origine chez les druides. L'exposé complet du système parut dans *Terre et Ciel* (1854). Le philosophe s'appuie, comme son ami Pierre Leroux et ses maîtres les saint-simoniens, sur l'idée de perfectibilité; l'homme, d'après lui, n'habite pas seulement sur cette terre, mais réside successivement dans plusieurs planètes et passe par une série de vies différentes en se perfectionnant, en s'épurant de plus en plus. Jean

1. Poirée, *Le sens commun*, 1894.

Reynaud, avec une naïveté généreuse, invita le clergé catholique à se servir de cette doctrine pour ramener les peuples vers l'Église. La réponse ne se fit pas attendre : un concile d'évêques français réunis à Périgueux condamna son livre et surtout affirma contre lui le dogme des peines éternelles en ajoutant que l'auteur les avait méritées[1].

Deux disciples du jansénisme, devenus républicains depuis 1848, Bordas-Demoulin et Huet, déclarèrent que la liberté pouvait se concilier avec l'Église, non pas avec l'Église théocratique telle qu'on l'avait faite, mais avec une Église réformée, démocratique, revenue aux coutumes et aux traditions du christianisme primitif. Il y eut à ce sujet dans l'*Avenir* une discussion philosophique et historique entre Vacherot et Huet. Ce dernier, en s'appuyant sur l'Évangile, bien interprété, d'après lui, par les gallicans et les jansénistes, affirma que le catholicisme vrai, aux tendances démocratiques, est entièrement différent du « catholicisme théocratique et païen ». Quelques rédacteurs de l'*Avenir*, entre autres Frédéric Morin, se déclarèrent d'accord avec Huet. Il y a là une illusion, répondit Vacherot: la démocratie chrétienne elle-même n'a été libérale que lorsqu'elle fut persécutée ; du jour où Constantin lui donna le pouvoir, elle voulut persécuter à son tour. Avant Constantin même elle fut oppressive en prétendant proclamer le dogme à la majorité des voix : « Le peuple entier, fût-il un tribunal de sages, n'a rien à voir dans ce sanctuaire intime où Dieu seul est juge ». Vacherot conclut que les hommes tels que Huet, Bordas-Demoulin, Arnaud (de l'Ariège) devront choisir entre deux termes inconciliables et qu'ils suivront l'exemple de Lamennais[2].

Le dernier des personnages cités par lui, Arnaud (de

1. V. dans *Terre et Ciel* (4e édition) les anathèmes du concile de Périgueux, tenu en 1857, et la réponse de Jean Reynaud. V. sur lui les notices publiées en 1863 par Henri Martin et Legouvé.

2. *L'Avenir*, 4 et 11 novembre, 2 et 9 décembre 1855. Sur l'œuvre de ce petit groupe janséniste, v. Huet, *Histoire de la vie et des ouvrages de Bordas-Demoulin*, 1861.

l'Ariège), avait fait partie de la Constituante et soutenu avec ardeur le catholicisme libéral. Le 2 décembre ne lui fit point perdre courage, et plusieurs fois il combattit pour sa cause. Dès que la guerre d'Italie eut posé la question du pouvoir temporel, l'ancien représentant déclara que libéraux et catholiques devaient demander la séparation de l'Église et de l'État, du temporel et du spirituel. Le pouvoir princier du pape doit disparaître : « Nous voulons, dit-il, que la question des rapports entre l'élément religieux et l'élément politique soit tranchée à Rome, afin que les vrais principes, rayonnant du centre du monde chrétien, deviennent bientôt le droit commun de toutes les nations civilisées ». Il faut que le prêtre n'ait plus à demander au gouvernement des ordres et un budget. En 1789 l'épiscopat et l'Assemblée Nationale se trompèrent tous deux, car tous deux voulurent confondre le spirituel et le temporel. De même aujourd'hui le pape s'efface devant le prince ; qu'il revienne à sa mission religieuse : « Le monde redeviendra chrétien quand l'Église sera, non plus une force, mais une lumière »[1]. Arnaud (de l'Ariège) entreprit quelques années plus tard un exposé dogmatique de son système dans un ouvrage intitulé *La Révolution et l'Église*. L'Église, dit-il, fut longtemps la source de tout progrès; aujourd'hui la Révolution l'a remplacée. C'est que l'Église a contracté alliance avec le despotisme, portant ainsi un coup terrible aux nations catholiques. On a le droit de lui demander : qu'avez-vous fait de l'Autriche? qu'avez-vous fait de l'Italie? qu'avez-vous fait de l'Espagne? Quand un de ces pays veut se relever de son abaissement, il doit

1. *L'indépendance du pape et les droits des peuples*, 1860. Arnaud est très sévère pour le clergé de son temps : « Sans la complicité à la fois servile et dominatrice du prêtre, dit-il, nous ne craignons pas de l'affirmer, tous les autres despotismes seraient impossibles... Nous rougissons, nous, catholique, d'avoir à défendre devant la France de 1789, devant l'Europe démocratique, les principes du droit moderne contre les attaques de ceux-là mêmes que le Christ a constitués les gardiens de sa doctrine libératrice ! » (p. 18 et 24). Cette brochure en complétait une autre publiée peu auparavant par Arnaud, *La papauté temporelle et la nationalité italienne*.

commencer par une lutte contre le clergé. Cependant la Révolution n'est que l'héritière du christianisme, le développement de l'Évangile : Jésus avait proclamé l'incompétence politique du sacerdoce, la Révolution a séparé le spirituel du temporel. Voilà pourquoi on peut être à la fois catholique et démocrate; seulement l'Église a besoin d'écouter les avertissements qu'on lui donne, surtout à l'approche d'un concile œcuménique [1]. L'histoire de toutes les époques, la doctrine catholique étudiée dans toutes ses parties montrent qu'on peut arriver, par la séparation du spirituel et du temporel, à un accord définitif, profitable aux gouvernements, profitable à la religion, profitable à toute l'humanité. — La voix d'Arnaud (de l'Ariège) demeura isolée, moins écoutée encore que celle des royalistes catholiques et libéraux groupés autour de Montalembert.

A défaut du catholicisme, le protestantisme dans une de ses nombreuses sectes n'offrirait-il pas la religion cherchée par les libres esprits? Quelques démocrates le pensèrent. Eugène Sue, dans une pensée purement politique, leur signala les idées de Channing, cette belle philosophie religieuse et morale qui louait le travail manuel et glorifiait la liberté. Eugène Despois, sans se convertir à l'Unitarisme, exposa les théories de Channing en termes enthousiastes [2]. Le protestantisme ordinaire attirait plus d'un républicain préoccupé de se soustraire à l'Église romaine. Jules Favre se convertit à la religion protestante; George Sand, approuvée par son fils, donna le baptême protestant à ses deux petites-filles pour les dérober à l'influence du prêtre catholique [3].

1. « Plusieurs déjà qui étaient nos compagnons de route parmi les plus chers se sont lassés de l'attente, indignés des résistances opiniâtres et injustes; à leur tour, croyant que le divorce était irrévocable et qu'il fallait opter entre les deux puissances, ils se sont séparés de l'unité catholique; et la plupart, entraînés par la logique de leur première rupture, après avoir quitté l'Église, ont bientôt quitté le Christ au nom de la libre pensée et de la raison affranchie » (p. 15).

2. C'est en réponse à l'écrit d'Eugène Sue que son ami Edgar Quinet publia la *Lettre sur la situation religieuse et morale de l'Europe*. L'article de Despois est dans l'*Avenir*.

3. V. dans sa *Correspondance* les lettres du 3 août 1863 au pasteur

Quelques démocrates à l'âme religieuse, Henri Martin, Carnot, Edouard Charton, Pelletan, discutèrent s'il n'y aurait pas lieu d'entamer une campagne en faveur du protestantisme; Pelletan, fils des pasteurs du désert, prit feu pour cette idée, mais ses amis reconnurent qu'elle n'aurait aucun succès[1]. Pelletan n'était pas d'ailleurs un calviniste pratiquant, mais un déiste enthousiaste, dont la foi comprenait trois dogmes : Dieu, le progrès, la liberté. Dans un brillant tableau historique de la terre et de l'humanité, il montrait partout le progrès, c'est-à-dire « le mouvement universel des êtres qui incessamment épanchés de Dieu remontent sans cesse à Dieu, sans pouvoir jamais l'atteindre ni replonger dans sa substance[2] ». Du reste le protestantisme, tel que l'entendaient certains républicains, n'était qu'une forme transitoire destinée à ménager le sentiment populaire, à presser la chute de l'Église, à préparer une religion philosophique. Un jeune écrivain démocrate, Clamageran, étudiait à ce point de vue le rôle du calvinisme, en le montrant lui aussi appelé à disparaître : « Sur des bases désormais inébranlables, concluait-il, s'élèvera un jour la religion de l'avenir, religion individuelle par la personnalité de la croyance, universelle par la simplicité de la foi; la religion de l'humanité affranchie et de tous les êtres qui aspirent vers Dieu[3] ». La religion naturelle, avec la croyance à Dieu, à l'immortalité de l'âme et à la morale, c'est là le terme auquel aboutissaient toujours les républicains déistes.

Mais ne pourrait-on pas avoir une morale sans religion, sans dogmes métaphysiques? Plusieurs théoriciens de la démocratie le pensèrent. Jules Barni, dans des cours publics professés à Genève, glorifia la morale reine du

Leblois (t. IV), du 20 novembre 1868 à Flaubert et du 2 janvier 1869 à Barbès (t. V).

1. Jules Simon, *Mignet, Michelet, Henri Martin*, 1889, préface.

2. *Profession de foi du XIXe siècle*, 1852, p. 26.

3. Clamageran, *De l'état actuel du protestantisme en France* (*Revue de Paris*, 1er et 15 janvier 1857).

monde, maîtresse de l'humanité, n'ayant besoin que d'elle-même pour briller à tous les yeux[1]. Des idées semblables furent soutenues par Massol. Ancien adepte du saint-simonisme, collaborateur de Proudhon au *Peuple* en 1848, ce penseur demeurait depuis lors à Paris, gagnant sa vie dans le commerce et ouvrant sa boutique aux jeunes gens qui venaient écouter ses dissertations[2]. Massol voulut fonder une revue destinée à faire connaître la morale scientifique, sans base religieuse. Le 6 août 1865 parut le premier numéro de la *Morale indépendante*. « Il est, dit Massol en débutant, une loi par excellence, conforme à la raison, nscrite dans les cœurs, dont la voix nous dicte nos droits et nos devoirs, dont les menaces nous détournent du mal » ; c'est la loi morale, qui existe par elle-même, qui n'est dérivée d'aucune loi religieuse. Dans ce même numéro le principal des disciples de Massol, Henri Brisson, expose que les partisans de la morale indépendante ne condamnent point la religion, la croyance en Dieu; mais ils veulent séparer la science de la foi, ranger la morale parmi les sciences : « Nier Dieu, nier l'âme immortelle, c'est encore conclure, et d'une façon qui n'est pas neuve, sur des objets dérobés à la connaissance humaine ». Renouvier, Frédéric Morin furent parmi les rédacteurs les plus actifs de la *Morale indépendante* à laquelle Vacherot, Barni et bien d'autres envoyèrent leur approbation et leurs encouragements.

Dans cette grande lutte engagée contre la théocratie et le catholicisme, les écrivains républicains s'adressèrent plus d'une fois au XVIIIe siècle pour y chercher des arguments et des leçons. Un républicain libéral, ennemi du jacobinisme, Lanfrey, traça le tableau des luttes entre l'Église et les philosophes contemporains de Louis XV[3].

1. *La morale dans la démocratie*, 2e édition, 1885.
2. V. quelques détails donnés sur lui par Xavier de Ricard dans le *Petit Temps* du 13 novembre 1898.
3. Lanfrey, *L'Eglise et les philosophes au XVIIIe siècle*, 1855; il écrivit aussi en 1860 une *Histoire politique des papes*, très sévère pour le Saint-

Jules Barni, analysant les principaux ouvrages des Encyclopédistes, y trouvait les éléments d'une morale haute et pure, affranchie de la théologie. La puissance du clergé fit même renaître le voltairianisme; un journaliste républicain proscrit après le coup d'État, Erdan, écrivit la *France mystique*, tableau détaillé, intéressant, amusant, des petites sectes parues en France après 1830, depuis les Templiers jusqu'aux saint-simoniens, depuis l'abbé Châtel jusqu'au « Mapah » Ganneau; le tout émaillé de citations continuelles de Voltaire et de mordantes satires contre l'Église. L'ouvrage, condamné par les tribunaux français, fut mis au pilon, mais réussit à l'étranger. Littré salua l'apparition de ce nouveau XVIII[e] siècle comme un heureux augure pour les futurs triomphes de l'esprit moderne[1]. Littré d'ailleurs prenait part à ces luttes; alors que son maître Auguste Comte s'était rallié à l'Empire, il fit une scission dans le positivisme et s'enrôla dans l'armée des philosophes républicains.

Les partisans de la liberté appelèrent à leur aide non seulement la philosophie, mais l'histoire. Les tristesses du présent expliquent l'amertume de ces historiens racontant le passé monarchique de la France, l'époque où régnèrent l'aristocratie et l'Église; dans l'ancien régime ils cherchent surtout les traces de l'esprit de liberté luttant contre le despotisme. Les écrivains qui s'étaient occupés de l'histoire nationale avaient toujours pris la royauté comme centre de leurs études et montré dans l'unité, dans la centralisation croissante une source de progrès; la nouvelle école y voit une cause de décadence. Le premier à formuler ces nouvelles théories fut Frédéric Morin, esprit libre et original, rêveur passionné qui devait passer plus tard du groupe

Siège. Barni, *Histoire des idées morales et politiques en France au XVIII[e] siècle*, 1865. Paris, F. Alcan.

1. Cet article de Littré parut dans la *Revue philosophique et religieuse*, t. III. Ce recueil, fondé par l'ancien saint-simonien Charles Lemonnier, contient d'intéressants articles de ceux qui cherchaient à fonder une religion nouvelle, comme Lemonnier, Brothier, Fauvety, et de leur contradicteur Charles Renouvier.

de Jules Simon à celui de Delescluze. D'après lui, l'école de Guizot s'est trompée en considérant l'histoire comme une évolution d'éléments permanents, toujours les mêmes; à côté de l'évolution il y a la révolution, qui introduit des éléments nouveaux et qui est la source principale du progrès; on doit donc lui faire sa place dans l'histoire au lieu de la déclarer condamnable dans tous les cas. Dire que l'homme, que l'individu n'est pour rien dans la marche des événements historiques, c'est provoquer et justifier toutes les lâchetés. Les faits révolutionnaires sont toujours causés par des idées; le tableau de ces idées et de ces faits, voilà ce qu'il y a de plus important dans la science historique. Frédéric Morin donna une application de sa théorie en étudiant le principal fait révolutionnaire du moyen âge, la naissance des communes. Remarquons en passant que ses idées préconçues l'ont parfois aidé à trouver la vérité; contrairement à ses prédécesseurs il montre que la royauté française, loin de protéger les communes, les a combattues en attendant l'occasion de les supprimer. Les travaux publiés par les érudits de nos jours arrivent à la même conclusion [1].

La théorie qu'avait indiquée Morin devint populaire grâce à un éclatant article d'Edgar Quinet, intitulé *Philosophie de l'histoire de France*; ce fut dans la *Revue des Deux Mondes*, le recueil des éclectiques et des doctrinaires, que le proscrit fit paraître cette déclaration de guerre à l'histoire officielle [2]. Toutes les conquêtes de la royauté, sa marche continue vers l'absolutisme lui apparaissent comme des causes de faiblesse et de ruine pour la France. Son compagnon d'armes habituel, Michelet, se trouva de nouveau d'accord avec lui. Le grand historien avait mené jusqu'à la fin du XV[e] siècle son tableau poétique et souvent

1. Morin exposa d'abord ses idées dans un article de la *Revue de Paris* en 1854. V. aussi les préfaces de ses livres, *Les idées du temps présent*, 1863, et *La France au moyen âge*, 3[e] édition, 1865.
2. Numéro du 1[er] mars 1855.

si exact de la vie nationale; puis il s'était interrompu afin de célébrer la Révolution. Quand il se remit à l'œuvre, exalté par ses études révolutionnaires, exaspéré par le 2 décembre, ce fut pour écrire un ardent pamphlet contre la royauté depuis le XVIe siècle. Après avoir flétri François Ier et la Ligue, Michelet signale les faiblesses de Henri IV, il renverse Richelieu du piédestal que lui avait élevé un autre partisan de la République, Henri Martin, puis il s'acharne contre Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, montre la corruption chaque jour grandissante, la pourriture monarchique envahissant le clergé, la noblesse, jusqu'au jour où la partie saine de la nation, le peuple, se révolte et ampute les membres gangrenés. Michelet prend part aussi à la bataille contre l'Église et signale l'influence néfaste du prêtre dominant la femme par la confession et divisant la famille [1].

La Révolution demeurait le point lumineux vers lequel tous les démocrates aimaient à reporter leurs regards. Louis Blanc reprit dans l'exil l'ouvrage commencé en 1847 et termina une Histoire de la Révolution qui est sérieuse et honnête, quoique dominée par ses théories sociales. Eugène Despois avait combattu maintes fois la tradition qui regarde les rois comme les seuls protecteurs des lettres; il avait montré, comme jadis les écrivains de la *Revue républicaine*, que la littérature et l'art brillent surtout dans les pays libres. La Révolution lui en offrit la preuve; sous ce titre ironique, le *Vandalisme révolutionnaire*, il énuméra les créations artistiques, scientifiques et pédagogiques de la Convention. Carnot satisfit à la fois sa piété filiale et son culte pour la grande époque en faisant paraître des Mémoires sur l'organisateur de la victoire. Jean Reynaud glorifia son tuteur Merlin de Thionville. Tout à coup une

1. *Le prêtre, la femme et la famille.* Michelet avait publié ce livre en 1845; en 1861 il en fit paraître la septième édition, avec une préface nouvelle qui rappela les nombreux attentats à la pudeur commis par des Frères et punis par les tribunaux. Son livre de la *Sorcière*, en 1862, fut condamné en France.

nouvelle bizarre surprit les enthousiastes de la Révolution : un adversaire se présentait qui n'était autre qu'Edgar Quinet. On crut à une défection; en réalité il continuait logiquement son œuvre : lui qui avait condamné le despotisme de l'ancien régime, pouvait-il accepter celui de la Terreur? Le jacobinisme n'était-il pas, comme l'avait déjà indiqué Proudhon, la suite de la tradition monarchique? Il se mit donc au travail et, avec une précision impitoyable, montra chez les Montagnards la survivance des anciennes idées, les sophismes de la raison d'État, les idées catholiques d'intolérance et d'absolutisme engendrant la Terreur. L'effet de l'ouvrage fut très grand; Michelet s'émut de cette dissidence, la première qui les eût séparés ; les admirateurs de la Montagne, Peyrat par exemple, crièrent à la trahison ; Quinet s'en inquiéta peu et se glorifia d'opposer à la légende jacobine la tradition libérale[1].

A côté de la légende révolutionnaire vivait la légende napoléonienne : si la première était dangereuse pour le parti républicain, la seconde avait trompé la France. Thiers venait d'achever après le coup d'État l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* : tout en montrant les causes de la chute il conservait au géant toute sa grandeur. Les républicains s'attaquèrent à l'idole. Presque simultanément Charras et Quinet se mirent à étudier la campagne de 1815 dans cette Belgique où l'exil les faisait séjourner : le premier possédait la compétence de l'officier, le second s'aida de souvenirs recueillis par la famille de Ney; tous deux affirmèrent que Napoléon, le dieu de la guerre, avait perdu à Waterloo le sens des batailles, le sens de la réalité. Jules Barni, dans un livre qui ne put pénétrer en France, entreprit la réfutation de Thiers. Quant à la grande enquête sur l'œuvre de Napoléon, elle fut faite par Lanfrey, cet écrivain au caractère hautain, à l'esprit fin et quelque

1. V. les articles et jugements sur ce livre, énumérés par Mme Edgar Quinet, *Edgar Quinet depuis l'exil*, p. 284 sqq.

peu dédaigneux, ce libéral qui détestait le républicanisme autoritaire et qui prenait pour modèles Armand Carrel et Tocqueville. Dans son *Histoire de Napoléon Ier* le héros apparaît toujours inquiet, agité, despote, incapable de faire œuvre durable, tourmenté par une passion maladive de l'arbitraire qui rend funestes, non seulement les dernières années de l'empire, mais l'époque si vantée du Consulat. Critique amer, historien exact, Lanfrey n'égala point Thiers, mais composa un livre utile, malgré le parti pris qui le lui avait dicté. La date de 1815 ne fut guère dépassée par les historiens républicains : cependant l'ancien rédacteur du *Censeur* à Lyon, Rittiez, retraça les principaux événements de la période entre 1815 et 1848. Daniel Stern, républicaine d'ancienne date, composa une brillante histoire de la révolution de 1848. Un acteur notable de cette révolution, Garnier-Pagès, traita le même sujet en s'attachant à faire du 15 mai, des journées de juin, le résultat d'intrigues bonapartistes. Quand la liberté eut un peu grandi après 1860, un des principaux collaborateurs du *Siècle* et du *Charivari*, Taxile Delord, commença l'*Histoire du second Empire*, qui garde aujourd'hui encore une valeur scientifique.

Les œuvres d'imagination furent rares chez les écrivains républicains; il y avait trop de colère contre le maître de la France pour qu'on cherchât, comme sous Louis-Philippe, à se servir de la poésie ou du roman. La seule poésie politique alors, c'est celle de Victor Hugo, c'est l'invective superbe et furieuse des *Châtiments*. George Sand avait renoncé au roman politique et social pour le roman champêtre; cependant son ardeur militante se réveillait quelquefois : la *Daniella*, par exemple, contenait une attaque vigoureuse contre le pouvoir temporel des papes. Seuls les romans si rapidement populaires d'Erckmann-Chatrian trahissent une inspiration républicaine : les deux écrivains glorifient les beaux jours de la Révolution, de la levée en masse, tandis que le *Conscrit de 1813* montre la

décadence de l'Empire, l'impitoyable conscription mettant la France en coupe réglée.

Éclairés par le spectacle de 1848, les hommes de la démocratie libérale s'inquiétaient plus qu'autrefois de faire arriver leurs idées, leurs théories à cette masse qui possédait le droit de suffrage. On pouvait l'essayer par l'école et par le livre. Un grand éducateur, Jean Macé, créa la Ligue de l'enseignement; il le fit sans afficher aucune intention hostile au gouvernement, mais avec le ferme dessein de servir la démocratie libérale, de l'affranchir tout ensemble du pouvoir personnel et de la domination ecclésiastique. Même esprit dans les petits volumes de la *Bibliothèque utile*, collection d'opuscules à 50 centimes, que les démocrates les plus renommés ne dédaignèrent point d'écrire. Ils y présentèrent un tableau de l'histoire nationale conforme aux idées républicaines : Buchez, par exemple, consacra ses dernières années à retracer la formation de la nationalité française[1]; Morin décrivit la France du moyen âge; Bastide raconta la Réforme en glorifiant la liberté de conscience; Pelletan montra dans Louis XIV un roi néfaste, véritable auteur de la décadence française sous l'ancien régime; Carnot célébra la Révolution française, Despois la Révolution d'Angleterre. Quelques-uns abordaient certains sujets actuels, comme Laurent Pichat étudiant les grandes artistes françaises ou Corbon donnant ses idées sur l'enseignement professionnel; d'autres publiaient des résumés clairs et simples des diverses sciences. Rien dans cette collection ne pouvait effaroucher l'Empire; tout servait à répandre des idées scientifiques et libérales. Ainsi la littérature républicaine sous l'Empire est un cantique perpétuel en l'honneur de la liberté.

1. Buchez, fidèle à ses anciennes idées, montre que ce qui fait la grandeur de Clovis et de Charlemagne, c'est d'avoir défendu le christianisme, vaincu les ariens et les mahométans; ainsi la France a pris la tête de la civilisation. « Le peuple qui écrivait, il y a quelques années, sur ses drapeaux, liberté, égalité, fraternité, n'a point abdiqué la religion de l'Evangile » (*Histoire de la formation de la nationalité française*, II, conclusion).

CHAPITRE XIV

Le réveil du parti.

I

C'est depuis 1860, avons-nous dit, que l'activité politique se réveilla en France, que la parole devint un peu plus libre. Voyons quels étaient vers cette date les principaux éléments du parti républicain. A Paris les hommes de l'ancienne génération étaient toujours là, pleins de haine contre l'Empire et prêts à reprendre la lutte : plus d'un, malgré son antipathie pour les Cinq, se disait que l'abstention perpétuelle ne pouvait plus convenir, qu'il valait mieux parler et prendre part à la vie politique. Mais l'activité fut grande surtout dans la jeune génération qui, parvenue à l'âge où l'on peut s'occuper des affaires publiques, voulait employer toutes les armes contre le régime détesté. Il y avait parmi ces jeunes gens différents groupes [1]. Le plus en vue se composait d'avocats exclusivement adonnés à la politique, et à la politique sérieuse. Ils se réunissaient habituellement vers 1860 chez leurs deux amis plus âgés qu'eux, Ernest Picard et Ollivier; quand ces députés absorbés par leur mandat ne purent plus se donner aussi complètement à la jeunesse, les réunions se tinrent chez deux membres du groupe, Hérold, fils du compositeur, et

1. Pour ce tableau de la jeunesse, v. Hector Pessard, *Mes petits papiers*, première série, 1887.

Dréo, gendre de Garnier-Pagès. Il y avait là, entre autres, Clamageran, beau-frère de Hérold, occupé de patientes études sur l'histoire de l'impôt; Floquet, ancien élève de l'École d'administration, connu comme admirateur de la Montagne; Chaudey, l'ami et le défenseur de Proudhon; bien d'autres encore, parmi lesquels deux se firent bientôt remarquer, Gambetta et Ferry. Gambetta étonnait au premier abord par sa figure bizarre, avec un œil sortant de l'orbite, et sa tenue négligée; le quartier Latin le connaissait pour sa fougue méridionale et son éloquence : au café Procope on faisait cercle autour de lui pour l'entendre discuter sur n'importe quel sujet. Mais ceux qui causaient avec lui découvraient bientôt, sous ces dehors incultes et ces apparences bruyantes, beaucoup de finesse, de bon sens et de réflexion. Le vieux caricaturiste républicain Daumier, après l'avoir entendu, saluait en lui un adversaire dangereux de l'Empire [1]. Son compagnon inséparable était Clément Laurier, autre avocat, spirituel, sceptique, ambitieux, qui suivait avec quelque lenteur son ardent ami dans la lutte politique. Jules Ferry frappait ses interlocuteurs par son intelligence vive, son talent d'exposition, son jugement perspicace; Darimon signala bientôt en lui le plus intelligent des jeunes [2]. Parmi leurs amis se trouvaient trois personnages un peu à part, les trois frères de Fonvielle, hommes d'action toujours prêts à courir là où il y avait des coups à recevoir et à donner pour la liberté; l'un, Ulric, suivit Garibaldi en Sicile, puis alla aux États-Unis se battre contre les esclavagistes; l'autre, Arthur, se rendit au Caucase pour lutter contre les Russes. A part ces batailleurs, les jeunes républicains de ce groupe ne songeaient qu'aux armes parlementaires, à la tribune et à la presse. Ils occupaient régulièrement les dix-huit places réservées au public dans la salle du Corps législatif; ces « auditeurs

1. Arsène Alexandre, *Honoré Daumier*, p. 320.
2. *L'opposition libérale sous l'empire* (1861-1863), p. 287. Cf. p. 145, 290 (sur Gambetta).

au Corps législatif », comme les appelaient quelques journaux, suivaient les séances avec passion, puis attendaient à la sortie Ernest Picard, Émile Ollivier ou Darimon pour disserter sur les discours prononcés; ensuite on allait au café recommencer la discussion, approuver ou critiquer les paroles de chaque orateur.

Peu connus au Palais, assez pauvres pour la plupart, ils plaidaient quelques causes données par les grands avocats républicains. Plusieurs obtinrent une correspondance payée dans un journal de la province ou de l'étranger; on composait tous ces articles au café de Madrid, au milieu du bruit, des plaisanteries et des discussions [1]. Quelques-uns s'unirent à l'approche des élections de 1863 et rédigèrent le *Manuel électoral*, code pratique des électeurs qui rendit les plus grands services en présence de l'arbitraire des préfets. Visant tous à devenir députés, ces futurs orateurs avaient besoin d'un auditoire devant lequel chacun s'exercerait à parler; beaucoup le trouvèrent dans les loges maçonniques. Nous l'avons déjà dit, la franc-maçonnerie prise en bloc ne fut pas l'association révolutionnaire que l'on s'imagine quelquefois : prêt à s'incliner devant tous les gouvernements, le Grand-Orient nomma grand maître le prince Murat en 1852, puis la majorité anti-cléricale lui préféra en 1860 le prince Napoléon, mais accepta sans murmure le grand maître imposé par l'empereur, le maréchal Magnan. Seulement plusieurs loges étaient composées de républicains. Dans le Rite Écossais, qui avait Crémieux pour grand maître, la loge 133 nomma Brisson Vénérable, Floquet frère orateur, et compta parmi ses membres Ferry, Gambetta, les trois Fonvielle [2]. Dans le Grand-Orient le fondateur de la *Morale indépendante*, Massol, dirigeait la loge « Renaissance par les émules d'Hiram », où sa parole eut grand effet sur un certain nombre de futurs gouver-

1. V. Pessard, p. 42; Philibert Audebrand, *Un café de journalistes sous Napoléon III*, 1888; une chronique de Henri Fouquier dans le *Temps* du 25 août 1898.
2. W. de Fonvielle, *Henri Brisson sous l'Empire* (*Revue Bleue*, 27 août 1898).

nants républicains. Ce fut lui qui entreprit de faire supprimer l'affirmation dogmatique de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, introduite en 1849 dans les statuts de la franc-maçonnerie; sa proposition, communiquée aux loges vers 1867, devait obtenir dix ans plus tard leur assentiment définitif [1].

D'autres jeunes gens commencèrent depuis 1860 à faire paraître de petits journaux soi-disant littéraires, par conséquent fondés sans autorisation, mais qui versaient bientôt dans la politique; la police les pourchassait, les tribunaux les condamnaient. En 1861 le *Travail* fut créé par Germain Casse, un créole aux idées révolutionnaires; il comptait parmi ses collaborateurs des étudiants en médecine comme Taule et Clémenceau, des étudiants en droit comme Méline. Puis vinrent d'autres feuilles, la *Rive gauche*, la *Jeunesse*, *Hernani*, toutes également éphémères [2]. Parmi les plus féconds de ces écrivains se trouvait un érudit en herbe, Charles-Louis Chassin, qui se fit connaître par de nombreux articles de la *Libre Recherche*, les uns consacrés à l'histoire de Hongrie, les autres à la glorification d'Edgar Quinet. Il demanda au gouvernement l'autorisation de fonder un journal politique; d'abord on ne daigna pas lui répondre, puis on lui communiqua un refus motivé par sa collaboration à des journaux communistes en 1848. Chassin prouva qu'en 1848 il était élève au lycée de Nantes, et qu'on l'avait confondu avec le communiste Charassin; l'autorisation ne vint quand même pas. Quelques autres littérateurs, futurs parnassiens, menaient de front la poésie et la politique. Leur maître Leconte de Lisle demeurait, comme dans ses premières années, un républicain ardent et plein d'antipathie contre l'Église. Quelques-uns d'entre eux, ayant Xavier de Ricard à leur tête, fondèrent la *Revue du Progrès* où Verlaine, républicain à cette date, publia

1. Colfavru, *Discours au Congrès maçonnique international de 1889*.
2. Il faut citer encore la *Jeune France*, le *Mouvement*, les *Écoles*, la *Réforme littéraire*, et plus tard la *Libre Pensée*.

ses premiers vers; dénoncée par les catholiques, elle fut condamnée. Plusieurs se retrouvèrent plus tard dans une autre feuille périodique, la *Gazette rimée*, où parurent les premiers écrits d'Anatole France [1].

Beaucoup de ces jeunes gens, plus violents que Gambetta et ses amis, pensaient à la révolte, aux sociétés secrètes, aux anciens moyens d'action du parti. Un des plus notables était Ranc, déjà renommé pour ses procès politiques et son évasion de Lambessa, qui gagnait sa vie comme simple correcteur d'imprimerie dans un journal; un roman publié par lui plus tard, *Sous l'Empire*, contient le tableau très vivant de l'existence que menaient les jeunes opposants. Parmi les plus ardents figuraient aussi Arthur Arnould, Longuet, enfin Gustave Flourens, le plus bizarre et le plus bouillant de tous, sympathique par son caractère, mais capable de toutes les folies. L'un d'eux, Rogeard, professeur de latin, arriva d'un seul coup à la célébrité par un pamphlet de quelques pages, les *Propos de Labiénus*. Quand la presse n'est pas libre, on cherche volontiers dans le passé des allusions transparentes au présent; plus d'un opposant flagellait Napoléon III, l'admirateur de Jules César, sur le dos des Tibère et des Néron. Donc Rogeard fit parler Labiénus déplorant sous Auguste la liberté morte, les mœurs corrompues, la platitude universelle, le luxe tous les jours croissant. Le succès fut considérable et cette courte brochure, qui nous paraît aujourd'hui assez insignifiante, eut une popularité durable chez tous les adversaires de l'Empire [2]. Quelques-uns de ceux-ci, d'abord

1. Xavier de Ricard, *Petits mémoires d'un Parnassien* (*Petit Temps*, 13 novembre et 6 décembre 1898).

2. Voici quelques lignes qui en donneront une idée : « En ce temps-là vivait Labiénus. Connaissez-vous Labiénus? C'était un homme étrange et d'humeur singulière. Figurez-vous qu'il s'obstinait à rester citoyen dans une ville où il n'y avait plus que des sujets. Comprend-on cela? *Civis romanus sum*, disait-il; impossible de le faire sortir de là. Il voulait, comme Cicéron, mourir libre dans sa patrie libre : imagine-t-on pareille extravagance?... Il était de ces méchants qui doivent trembler sous un gouvernement fort, pour que les bons se rassurent, et que la société, ébranlée jusque dans ses fondements, puisse se rasseoir sur ses bases ».

modérés, se joignirent ensuite aux violents : Jules Vallès, qui avait commencé par affirmer son indifférence pour les formes gouvernementales, entra dans la politique par une conférence sur Balzac et fut bientôt à l'extrême gauche du parti; Vermorel, un journaliste lyonnais, longtemps protégé d'Ernest Picard et collaborateur d'Émile de Girardin, suivit la même évolution et fit rude guerre à la gauche du Corps législatif.

Tous ces républicains avaient pour la Révolution la même idolâtrie que les membres des Amis du peuple ou des Droits de l'homme. Ils l'étudièrent avec passion. Chassin, devançant les études faites de nos jours, se mit à compulser attentivement les cahiers des États Généraux de 1789 pour y chercher le « génie de la Révolution ». Plusieurs, inspirés par Proudhon, se défiaient du jacobinisme : Longuet se déclara médiocre admirateur de Robespierre [1]; Gambetta réservait ses éloges pour Danton et pensait, à la suite d'Auguste Comte et de Littré, que le grand tribun fut le génie le plus positif de la Convention [2]. D'autres allaient tout droit au club des Jacobins ou même plus loin : Tridon glorifiait les Hébertistes, Bougeart vantait Marat sur qui Verlaine écrivit ce vers célèbre :

> Jean-Paul Marat, l'ami du peuple, était très doux;

Vermorel se mit à rééditer les œuvres de Robespierre; Ranc en fit autant pour le livre de Buonarroti. Le plus savant de ces néo-jacobins, Ernest Hamel, entama des études approfondies sur Robespierre et Saint-Just, et prétendit reviser le procès du vaincu de thermidor.

Ces jeunes gens différaient beaucoup de leurs prédécesseurs. Il y a toujours un malentendu entre deux générations qui se suivent, les anciens déplorant la décadence des jeunes, et les jeunes trouvant leurs devanciers démodés et vieux

1. La *Rive gauche*, 10 décembre 1865, 24 juin 1866.
2. Deluns-Montaud, *La philosophie de Gambetta* (*Revue politique et parlementaire*, 10 février 1897).

jeu. Mais rarement la différence fut aussi profonde qu'entre ces deux groupes de républicains. Les hommes de 1848 faisaient toujours une part très grande au rêve, oubliaient volontiers la réalité pour s'envoler vers l'idéal de la république universelle et, en disciples fidèles de Rousseau, croyaient à la bonté de la nature humaine; tous avaient foi en Dieu et dans l'immortalité de l'âme. Les nouveaux, élevés sous un régime de compression, spectateurs du triomphe de la force, avaient quelque chose de plus âpre dans le caractère, de moins nuageux dans les aspirations, de plus pratique dans la conduite. Plusieurs ne cachaient pas leur intention d'arriver, de gouverner le pays, de faire brillante figure dans le monde[1]. Rappelons-nous que, dans tous les pays pensants, le réalisme succédait alors au mouvement idéaliste et romantique de la première moitié du siècle : le socialisme purement économique de Karl Marx apparaissait en face du socialisme idéaliste de Louis Blanc et de Cabet; dans le roman les observations précises d'un Flaubert succédaient aux brillantes inventions de George Sand; même tendance dans la peinture et dans tous les arts. Les questions métaphysiques et religieuses laissaient les jeunes gens quelque peu indifférents, tant qu'elles ne touchaient pas à la politique; la plupart, disposés à l'agnosticisme, disaient volontiers avec Littré que, pour s'embarquer sur l'océan de l'au-delà, l'homme ne possède ni barque ni voile.

Quelques-uns, ne voulant pas se contenter d'ignorer, embrassaient franchement le matérialisme. Jules Favre, dans son discours de réception à l'Académie française, accusa l'oppression cléricale et politique d'y avoir contribué : « Avec ce beau système, disait-il, qui prétend tout prévoir, tout ordonner, qui fait sa part à la philosophie et la contraint à baisser les yeux devant ce qu'il lui interdit de regarder, nous avons vu le matérialisme reparaître avec éclat, séduire une partie de nos jeunes générations, et les

1. Darimon, *Les Cinq sous l'Empire*, p. 129.

entraîner vers l'athéisme, qui en est la fatale consécration. »

Le motif donné par le grand orateur spiritualiste n'était pas le seul. Les jeunes libéraux de gauche qui allèrent chercher un maître dans la génération précédente s'adressèrent de préférence aux deux seuls théoriciens qui eussent mis de côté le déisme, Proudhon l'*antithéiste* et Blanqui, l'auteur de la formule « Ni Dieu ni maître ». Beaucoup subissaient aussi l'influence des nouvelles théories scientifiques : on lisait Darwin traduit par Clémence Royer; on dévorait les traductions de Vogt, Buchner, Huxley, Moleschott, cette dernière faite en exil par Flocon. L'existence enfin reconnue de l'homme dans les temps préhistoriques ébranlait la tradition consacrée par la Genèse; quelques savants défendaient contre Pasteur la croyance à la génération spontanée[1]. Tout cela éloigna la jeunesse de la religion et du spiritualisme. Les idées et les tendances de la nouvelle génération étonnaient et chagrinaient les anciens, à l'étranger comme en France. Mazzini écrivait à Edgar Quinet : « Elle n'a pas de foi, elle a des opinions. Elle renie Dieu, l'immortalité, l'amour, promesse éternelle, l'avenir de ceux qu'elle aime, la croyance dans une loi providentielle intelligente, tout ce qu'il y a de bon, de grand, de beau, de saint dans le monde, toute une héroïque tradition de grands penseurs religieux, depuis Prométhée jusqu'au Christ, depuis Socrate jusqu'à Képler, pour s'agenouiller devant Comte, Buchner... Elle est, conséquence inévitable, machiavélique, opportuniste, louvoyante, tacticienne, dépourvue de sens moral, sans religion du serment, sans conscience de la sainteté de ses œuvres et de la puissance de la vérité[2]. » George Sand écrivait à Barbès[3] : « Nous sommes les jeunes fous de cette génération. Ce qui va nous remplacer s'est

1. Deluns-Montaud, article cité. C'est en 1864 que G. de Mortillet, l'anthropologiste qui fut un ardent ennemi de l'Église, fonda une revue, *Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'homme.*

2. Cité par Mme Edgar Quinet, *Mémoires d'exil*, II, p. 434.

3. *Correspondance*, V, p. 164 (15 janvier 1867).

chargé d'être vieux, blasé, sceptique à notre place. »

Malgré ces divergences, il y avait des relations fréquentes entre les anciens et les nouveaux combattants. Les plus ardents, quel que fût leur âge, se retrouvaient chez Hérold. Carnot et Jules Simon recevaient chez eux la jeunesse; Dréo, gendre de Garnier-Pagès, mettait ses jeunes amis en relations avec les hommes de 1848. Les politiques purs, aux tendances modérées, se rencontraient parfois avec les violents et les révolutionnaires; l'hostilité contre l'Empire créait un lien suffisant. La prison contribuait aux rapprochements les plus inattendus : de 1860 à 1864 par exemple, Sainte-Pélagie reçut un philosophe comme Vacherot, un littérateur comme Catulle Mendès, des ouvriers condamnés pour société secrète avec le vieux représentant Jules Miot; puis vinrent des modérés comme Scheurer-Kestner ou des violents comme Taule, Tridon, Germain Casse, Vermorel, et plus tard Longuet, Gustave Naquet, Castagnary et bien d'autres.

C'est dans ce milieu si favorable à une propagande suivie que Blanqui trouva un nouveau groupe d'adhérents [1]. Le vieux révolutionnaire, sorti de la prison de Corte en 1859 après onze ans de captivité, revint à Paris afin de se remettre à l'action; pour lui, agir c'était conspirer. Dès 1861 il fut impliqué dans une affaire de société secrète et condamné à quatre ans de prison qu'on lui fit faire à Sainte-Pélagie, puis à l'hôpital Necker lorsqu'il fut tombé malade. La prison servit à répandre ses idées comme en 1834 celles de Buonarroti. Autrefois ses adhérents s'étaient recrutés seulement parmi les révolutionnaires purs et les ouvriers; pour la première fois il en trouva un certain nombre dans la jeunesse des Écoles. Ce personnage peu liant écartait les curieux, rebutait les esprits libres par sa hauteur de pontife exigeant un assentiment sans discussion; mais ceux qui s'attachaient à sa personne et à ses idées furent complètement subjugués. Parmi les visiteurs qui

1. V. Geffroy, *L'Enfermé*, p. 247.

venaient causer avec lui et boire ses paroles se trouvaient Ranc, Jaclard, les deux frères Levraud, Villeneuve, Taule, Clémenceau. Il leur montrait les vices de l'ordre social, la nécessité d'un complet bouleversement opéré par la force; une vieille antipathie à l'égard des modérés lui faisait prononcer les paroles les plus dures pour la gauche du Corps législatif; il prépara même une étude sur ces démocrates bourgeois dont le triomphe lui paraissait probable et dangereux. L'apôtre de la révolution, après quatre ans de captivité, s'évada en 1865 et se retira en Belgique. Son disciple favori, Tridon, mit beaucoup d'activité à former un groupe matérialiste qui déclarerait ouvertement la guerre à toutes les religions et qui renfermerait à la fois des étudiants et des prolétaires. Quelques blanquistes fondèrent, sous le titre de *Candide*, un journal littéraire dont les allures satiriques et les plaisanteries cachaient mal les tendances politiques; le gouvernement le fit bientôt disparaître.

Proudhon trouva également des sectateurs dans la portion la plus instruite de la jeunesse. Gambetta fut du nombre. Après un instant d'engouement dans sa première jeunesse pour Sylvain Maréchal et Buonarroti, Gambetta se prit d'intérêt pour Proudhon : de bonne heure il aborda le *Système des contradictions économiques*, malgré la difficulté de suivre cette dialectique ingénieuse et ténue. Plus tard il se pénétra de *La justice dans la Révolution et dans l'Église*. Un disciple d'Enfantin, Lambert, venu chez lui pour le convertir au saint-simonisme, vit les livres de Proudhon rangés tous dans sa bibliothèque et se retira sans avoir fait aucun essai d'apostolat. Plus tard l'influence de son ami Littré fit adopter à Gambetta quelques théories du *Cours de philosophie positive*; néanmoins Proudhon resta pour lui le maître, celui qui l'éloigna du jacobinisme, de l'intransigeance, pour l'amener à cette politique pratique et modérée qui s'est nommée l'opportunisme [1].

1. Deluns-Montaud, article cité.

Parmi les républicains plus exaltés il y avait aussi des proudhoniens. Ils fondèrent la *Rive gauche*, qui avait à sa tête Longuet, parmi ses rédacteurs habituels Aimé Cournet, Maréchal, Luzarche, Rogeard; Flourens, après y avoir débuté par des articles sur les sciences, aborda bientôt la politique. C'est dans la *Rive gauche* que parurent les *Propos de Labiénus*; Rogeard menacé d'arrestation se réfugia en Belgique. Longuet vint l'y rejoindre, après avoir fait paraître un article des plus clairs sur la dynastie des La Palisse. A Bruxelles ces jeunes polémistes continuèrent la publication de leur journal, aussi violents contre le catholicisme que contre l'Empire, aussi durs pour les députés de l'opposition que pour les ministres. Quand ils apprirent la mort de Proudhon, la *Rive gauche* parut encadrée de noir. Expulsés de Belgique, Rogeard et Longuet se rendirent à Luxembourg, d'où ils furent encore chassés; puis l'arrestation de Longuet, qui était revenu secrètement à Paris, fit disparaître le journal [1].

II

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de Paris. La province pendant ce temps sommeillait, soumise, indifférente, silencieuse. Les arrestations de 1851 et de 1852 avaient terrifié, décapité pour longtemps le parti républicain; celles de 1858, survenues après six ans de tranquillité profonde, causèrent un effroi plus grand encore; le vague menaçant de la loi de sûreté générale, qui survivait à l'amnistie de 1859, prolongea cette impression. Les répu-

1. Dans la *Rive gauche* Rogeard a publié un utile catalogue des publications républicaines clandestines ou anonymes faites depuis 1852. — D'autres écrivains plus violents encore se réclamaient aussi de Proudhon : ainsi Jules Vallès qui voulut en 1867 fonder un organe presque révolutionnaire, la *Rue*, et Vermorel qui voyait dans Proudhon le père du socialisme (V. Léon Séché, *Jules Vallès*, 1886, et Vermorel, *Le parti socialiste*, 1870). Jules Lermina se déclara également disciple de Proudhon (*Plus de loyers!* 1870, fin, Lb 562964).

blicains étaient continuellement surveillés, espionnés dans leurs moindres démarches. Les campagnards, soit par affection pour l'empereur, soit par crainte du maire et du juge de paix, se montraient parfaitement obéissants; d'ailleurs les idées politiques leur faisaient défaut. Le gendre de Guizot, C. de Witt, résumait ainsi l'opinion des paysans normands au début de la guerre d'Italie : ceux qui ont des chevaux à vendre sont pour la guerre, ceux qui ont des fils à l'armée sont pour la paix, ceux qui n'ont ni l'un ni l'autre sont indifférents, et les quelques paysans qui s'occupent de politique sont socialistes [1]. Beaucoup de paysans avaient des tendances démocratiques, mais ils croyaient dans leur ignorance que l'empereur était maître absolu, que les députés ne pouvaient lui refuser par leur vote ni un soldat ni un centime : inutile par conséquent de s'exposer à la rancune des autorités.

Dans les villes on redoutait aussi la surveillance des préfets; longtemps après l'amnistie de 1859 un commerçant ou un industriel paisible hésitait à employer dans sa maison un ancien condamné politique [2]. Toutefois on avait les mains plus libres que dans les campagnes. Toute ville grande ou moyenne renfermait un petit nombre de républicains intraitables, et à leur tête quelque avocat renommé au barreau, quelque médecin connu pour ses services et sa bonté. A Quiévrain, petite ville du Nord, c'était un ancien proscrit, le docteur Quinet, « vieux républicain de l'école séraphique », donnant des soins gratuits aux pauvres [3]. A Nantes c'était un médecin philosophe, partisan du socialisme humanitaire à la George Sand, le docteur Guépin; un client du peuple se déclarait-il hors d'état de payer, « imbécile, qui te parle de payer? » répondait Guépin en lui envoyant un coup de poing dans le dos, et parfois en lui glissant une pièce d'argent dans la main. Un

1. Senior, *Conversations*, II, p. 247.
2. Commissaire, *Mémoires*, II, p. 173.
3. Pessard, *Mes petits papiers*, I, p. 23.

des principaux avocats de Nantes, l'ancien représentant Waldeck-Rousseau, tenait avec lui la première place parmi les républicains nantais [1]. C'était toujours vers les anciens représentants que l'opposition tournait d'abord ses regards, mais beaucoup d'entre eux, découragés, répondaient comme Ledru-Rollin que le pays en les abandonnant au jour du combat leur avait laissé le droit de renoncer à la lutte [2].

Quelques journaux de province contribuèrent un peu au réveil du parti : les principaux furent le *Phare de la Loire* à Nantes, la *Gironde* à Bordeaux, le *Progrès* à Lyon. Le *Phare de la Loire* avait d'abord été une simple annexe du *National de l'Ouest*, le grand journal démocratique de Nantes sous Louis-Philippe ; en 1852 le *National* disparut, et le *Phare de la Loire* demeuré seul en recueillit la succession. Il était comme son devancier rédigé par les Mangin ; les deux frères Evariste et Victor Mangin, continuant la tâche de leur père, demeurèrent sous tous les régimes les défenseurs de la République. Laurent Pichat, qui résidait ordinairement à Paris, leur envoyait de là des renseignements et des articles. Le gouvernement impérial accordait au *Phare de la Loire* plus de liberté qu'aux journaux parisiens ; aussi beaucoup de notables du parti figuraient-ils parmi ses rédacteurs, des maîtres comme Edgar Quinet, Michelet, Eugène Despois, ou des jeunes comme Chassin, Hector Pessard, Brisson, qui en devint un des principaux collaborateurs ; Cluseret envoya d'Amérique des lettres intéressantes pendant la guerre de sécession. La tolérance administrative pour ce journal ne l'empêcha pas de connaître, lui aussi, les avertissements et les poursuites ; mais son tirage alla toujours en augmentant et son influence gagna sans cesse dans l'Ouest. Même fortune dans le Sud-Ouest pour la *Gironde* ; fondée par un banquier bonapar-

1. Renseignements fournis par M. Léon Brunschwicg.
2. Renseignement donné par M. Girerd ; son père, ancien représentant, était dans cet état d'esprit et partageait le découragement de Marc Dufraisse.

tiste, elle fut rachetée en 1858 par Gounouilhou, qui en fit un organe d'opposition; un excellent rédacteur en chef, Lavertujon, lui assura le succès; Eugène Ténot y collabora aussi, tout en préparant ses ouvrages historiques sur le 2 décembre. Moins rapide fut le développement du *Progrès*, fondé en 1859 à Lyon par Delaroche ; ce journal républicain, édité par un imprimeur légitimiste, redoutait beaucoup le pouvoir et se gardait bien de l'irriter; un rédacteur faisait-il un article trop violent qui attirait l'attention particulière de la préfecture, on le congédiait aussitôt. Ce fut le cas de Frédéric Morin, de Vermorel, de Massicault et de quelques autres.

C'était peu de chose que ces quelques journaux. Les républicains de province demeuraient terrés dans leur coin, vouant à l'Empire une haine farouche et silencieuse. Ainsi Théophile Dufour, ancien membre de la Constituante, écrivait à Edgar Quinet des lettres graves et tristes, où reparaît toujours son antipathie contre les deux fléaux de la France, le catholicisme et le despotisme [1]. La plupart considéraient l'abstention comme la seule protestation digne d'eux. Garnier-Pagès entreprit de les faire changer d'idée à l'approche des élections de 1863 [2]. Au commencement de l'année ce vieux républicain toujours confiant et optimiste partit pour une grande tournée poursuivie depuis le Nord jusqu'aux Alpes-Maritimes, et s'arrêta dans plus de soixante villes. Ses amis étaient prévenus à l'avance. Ordinairement une ou deux personnes l'attendaient à la gare ou au bureau de la diligence; quelques autres enhardies venaient à l'heure du déjeuner, le soir le nombre augmentait et une réunion privée s'organisait. C'étaient les anciens proscrits qui montraient le plus d'em-

1. Dufour, *Lettres à Quinet*, 1883.

2. T. Delord, III, p. 388 sqq. Il y eut un peu auparavant une autre tournée républicaine d'un caractère tout différent : Bocage, l'acteur qui en 1848 avait pris une grande part à la révolution, alla jouer dans toutes les villes notables de France, et partout convoqua les principaux républicains pour causer avec eux de l'état du parti. Ce renseignement m'est fourni par M. Girerd qui le vit ainsi à Nevers.

pressement et d'audace. Celui chez qui l'on s'était réuni à Toulouse lui disait : « J'offre mon appartement à des gens qui ne sont pas moins surveillés que moi-même, car nous sommes tous ici d'anciens transportés ». Comme les abstentionnistes étaient nombreux dans le parti, Garnier-Pagès eut à soutenir de vives discussions avec eux, surtout à Saint-Quentin, Dijon, Lyon et Bordeaux. A Lyon soixante-quatre contremaîtres avertis par Hénon vinrent l'écouter. A Marseille on hésitait entre l'alliance avec les légitimistes contre l'Empire et l'union avec les bonapartistes contre le cléricalisme ; Garnier-Pagès fit décider que le parti se compterait d'abord au premier tour sur des noms républicains. Il revint à Paris heureux d'avoir fait sortir ses coreligionnaires politiques de leur silence craintif et boudeur.

III

Cependant les Cinq avaient mis à profit les décrets du 24 novembre 1860 pour adresser la parole au pays en même temps qu'à l'assemblée dont ils étaient membres. La discussion de l'Adresse leur en offrait le moyen. En 1861 Jules Favre exposa ce que devenait la liberté de la presse avec l'autorisation préalable et les avertissements; Ernest Picard présenta la demande, renouvelée désormais chaque année, d'un conseil municipal élu pour les deux grandes villes républicaines, Paris et Lyon; il prit également comme spécialité la lutte contre Haussmann et montra que la transformation précipitée de la capitale en chassait les ouvriers, les petits bourgeois, et causait d'énormes dépenses demeurant sans contrôle. Émile Ollivier critiquait le penchant du gouvernement pour les expéditions lointaines. En 1862 les Cinq soutinrent avec beaucoup d'éclat leur amendement à l'Adresse en faveur de la liberté[1]. Jules Favre,

1. Pour donner un exemple des demandes faites par les Cinq, citons leur amendement au premier paragraphe de l'Adresse en 1862 : « La

toujours conséquent avec lui-même, exposa combien était chimérique l'espoir, exprimé par l'empereur, d'une conciliation entre le royaume d'Italie et la papauté. Son plus remarquable discours fut consacré à l'expédition mexicaine qui débutait alors; avec beaucoup de clairvoyance il combattit le projet encore vague de faire une invasion, de soutenir le parti clérical mexicain, et dénonça la candidature de l'archiduc Maximilien que les ministres français n'avouaient pas encore. Émile Ollivier mena une attaque vigoureuse contre le budget, à cause des nouveaux impôts. Hénon, qui parlait rarement, protesta contre la loi de sûreté générale. La session de 1863 vit reparaître les réclamations périodiques en faveur de la liberté. Ollivier un peu déçu dans ses espérances distingua la période du despotisme pur, terminée avec la guerre de 1859, et la période nouvelle où, malgré des apparences libérales, le fond demeurait le même. Jules Favre insista vivement sur les équivoques de la politique italienne et révéla sans pitié les causes financières inavouables de l'aventure mexicaine. Darimon engagea l'empereur, qui venait de donner aux ouvriers le libre-échange, à leur concéder aussi la liberté des coalitions. Enfin, comme les élections approchaient, Jules Favre et Picard montrèrent comment les préfets entendaient la liberté du vote; l'orateur du parti catho-

confiance publique ne peut renaître que par un retour sincère au régime de la liberté. La presse doit cesser d'être un monopole soumis à une censure occulte qui altère les manifestations de l'opinion publique. Le jury, seule juridiction compétente en matière politique, doit connaître des délits de presse et les juger publiquement. Des élections faites par les électeurs et non par des préfets, avec le droit de réunion et avec des chances égales de publicité et de protection pour la liberté de tous; le pouvoir municipal émanant de la commune et non du gouvernement, de telle sorte que l'intérêt public ne soit plus subordonné aux exigences de la politique; la liberté individuelle garantie par un ensemble de mesures dont la première doit être l'abrogation de la loi de sûreté générale; telles sont les principales conditions d'un système politique qui s'autorise des principes de 1789; telle est la réforme qu'exigent impérieusement l'intérêt moral du pays, sa dignité, le développement de son activité et de sa richesse, et qui ne peut être ajournée sans que la France soit placée dans un état d'infériorité vis-à-vis des autres nations ». (Cité par T. Delord, III, p. 253.)

lique, Plichon, se trouva cette fois d'accord avec eux. Les députés opposants demandèrent en vain des renseignements sur la Pologne. En somme le rôle des Cinq fut honorable et utile; au milieu d'une assemblée malveillante ils avaient su, même quand leurs discours ne pouvaient se répandre au dehors, plaider avec talent la cause de la liberté; ils avaient favorisé le réveil de l'esprit politique et signalé d'avance les dangers et les faiblesses de la politique impériale au Mexique et en Italie.

Les républicains de Paris attendaient avec impatience les élections de 1863. Ce n'est pas que la politique de l'abstention fût morte; mais elle avait eu moins de défenseurs en 1857 qu'en 1852; elle en eut moins en 1863 qu'en 1857. Proudhon la soutint de toutes ses forces; par une étrange bizarrerie, ce publiciste indifférent aux formes politiques, en bons termes avec le prince Napoléon et Girardin, trouvait déshonorante la politique modérée des Cinq et ne voulait point qu'on prêtât serment; peut-être est-ce uniquement l'esprit de contradiction qui le poussait. Il essaya de former avec Bastide et quelques autres un comité abstentionniste; le succès fut médiocre, et Proudhon se consola en lançant une philippique vigoureuse contre les « démocrates assermentés [1] ». Plusieurs adversaires du serment changeaient d'avis : Carnot, qui l'avait refusé en 1852 et en 1857, se résignait maintenant à la nouvelle loi exigeant qu'on déposât son serment avant de se présenter comme candidat. Jules Simon hésita longtemps; après avoir écrit à Charras une lettre contre le serment, il se ravisa tout à coup et devint candidat, au grand mécontentement des proscrits [2].

Parmi les partisans du serment les dissensions apparurent aussi vives qu'en 1857. Les Cinq, formant un comité

1. Proudhon, *Correspondance*, XII, p. 324; XIII, p. 19, 38, 42, 92; *Les démocrates assermentés*, 1863.
2. Darimon se procura cette lettre et la publia pour se venger de Jules Simon (Darimon, *Le tiers parti sous l'Empire*, p. 63).

spécial, publièrent un manifeste commun qui résumait leurs discours et leurs votes au Corps législatif[1]. Allait-on les réélire en bloc? L'attitude prise par Émile Ollivier et Darimon inspirait quelque méfiance. Les hommes de 1848 surtout reprochaient aux Cinq leur déférence envers le pouvoir : « Il nous faut, disait Guinard, des *bougres* qui *engueulent* l'Empire et l'Empereur, et qui soient déterminés à se faire empoigner[2] ». Parmi les jeunes, plusieurs ne voulaient pas non plus d'une réélection générale; mais ceux qui avaient applaudi aux premiers discours indépendants prononcés devant le Corps législatif considéraient comme un devoir de renouveler le mandat des Cinq. Gambetta surtout soutint cette opinion, qui révélait déjà en lui le futur politique modéré; il la fit triompher chez ses amis en dépit de l'opposition d'Hébrard[3]. Carnot voulut du moins soustraire le parti à l'autorité des Cinq et proposa de nommer un comité central de vingt-cinq membres, choisis par les délégués de tous les groupes républicains pour diriger les élections. 595 délégués procédèrent au vote : Carnot arriva en tête de la liste, mais fut affligé de ne pas voir nommés ses compagnons habituels, Garnier-Pagès et Marie; comme d'autre part le *Moniteur* venait de proclamer illégal tout comité de plus de vingt membres, il donna sa démission et les vingt-cinq renoncèrent à se réunir[4]. Alors Garnier-Pagès, rentré depuis peu à Paris, forma sans élection un comité qui se réunit chez lui; on y voyait parmi les anciens Carnot, Marie, Jules Simon, Corbon,

1. Ce manifeste est réimprimé dans Ernest Picard, *Discours parlementaires*, II, p. 58.
2. Darimon, *L'opposition libérale sous l'Empire*, p. 297.
3. Hector Pessard, *Mes petits papiers*, I, p. 74, sqq. V. sur les élections parisiennes T. Delord, III, chap. 13; *Le procès des Treize en première instance*, 1864 (Lb 56 1448); surtout la correspondance parisienne du *Confédéré* en 1863.
4. Parmi ces élus des républicains parisiens se trouvaient Emmanuel Arago, Littré, Grévy, Albert, Laurent Pichat, Delestre, Greppo, Jules Simon, Guinard, Recurt, Pelletan, Frédéric Morin, Fleury, Despois, Noël Parfait, Michelet, Martin Bernard, Vacherot, Bastide, Huet, Cantagrel, Gambon, Hérold; les autres étaient des ouvriers.

Crémieux, Édouard Charton, Henri Martin, et parmi les jeunes les rédacteurs du *Manuel électoral*, Dréo, Ferry, Floquet, Durier, Clamageran, Hérold. Ce ne fut plus un comité directeur, mais un comité consultatif servant d'intermédiaire entre les journaux parisiens et les candidats de province, fournissant aussi des renseignements sur la législation et la jurisprudence électorales. Les réunions sérieuses avaient lieu d'ordinaire chez Dréo, chez « mon gendre », comme on le disait en plaisantant; d'autres séances un peu moins correctes se tinrent chez l'étudiant Emmanuel Durand, dans l'appartement duquel les Cinq et plusieurs vieux ne dédaignèrent pas de venir s'expliquer devant leurs jeunes électeurs. Quelques républicains aux idées sociales se plaignaient que tout cela se passât entre bourgeois, et que les ouvriers fussent exclus des comités [1].

Une autre question souleva maint débat parmi les hommes de gauche : ferait-on alliance avec les partis monarchistes contre l'Empire, de manière à constituer une vaste « Union libérale »? Des essais d'alliance entre orléanistes et républicains s'étaient produits plusieurs fois : Edgar Quinet en parlait à Barrot, à d'Haussonville [2]; Jules Simon songeait à se rapprocher de l'orléanisme, et Proudhon l'approuvait [3]; le *Courrier du Dimanche*, fondé par Ganesco, comptait parmi ses collaborateurs le brillant écrivain monarchiste Prévost-Paradol avec le républicain Chaudey; mêmes rencontres au *Phare de la Loire*. Mais d'autres démocrates s'opposaient à de pareilles unions : l'ancien pair de France d'Alton-Shée, concurrent de Thiers à Paris, invoqua les sentiments anticléricaux de ses amis et les supplia de ne pas oublier la perfidie des républicains du lendemain en 1848 [4]. On évita une alliance déclarée,

1. Beslay, *Mes souvenirs*, p. 280.
2. Edgar Quinet, *Lettres d'exil*, I, p. 189. Mme Edgar Quinet, *Edgar Quinet depuis l'exil*, p. 216.
3. Proudhon, *Correspondance*, VIII, p. 242.
4. D'Alton-Shée, *Une fusion légitimiste, orléaniste et républicaine*, 1863 (Lb 561310).

mais le désir de mettre fin au pouvoir personnel fit que les démocrates soutinrent les monarchistes libéraux partout où leurs propres candidats n'avaient aucune chance. Thiers obtint d'eux un appui sans réserve, après leur avoir promis qu'il serait, selon le mot de Persigny, l'ennemi de l'empereur et de l'empire[1]. De son côté Berryer fit adopter la candidature de Marie dans les Bouches-du-Rhône[2].

Le succès de l'opposition à Paris fut complet : les élus, sauf Thiers, appartenaient tous au parti républicain. C'étaient quatre députés sortants, Jules Favre, Émile Ollivier, Darimon, Ernest Picard, puis Pelletan et Jules Simon, enfin deux directeurs de journaux, Havin et Guéroult, qui avaient un idéal républicain, mais prêts à s'accommoder d'un Empire libéral. Dans les départements le vote des campagnes assura une majorité considérable aux candidats officiels. Leurs adversaires avaient d'ailleurs beaucoup de peine à se faire connaître, puisque les préfets leur interdisaient les deux meilleurs moyens de publicité, la réunion publique et le journal. Tel candidat opposant allait dans les bourgs de la circonscription pour visiter les principaux républicains et demander leur appui; souvent, lorsqu'il devait se rendre chez un commerçant, ce dernier lui faisait dire de passer par une porte de derrière, pour qu'il arrivât dans l'arrière-boutique sans être vu. Quand il exposait sa demande, la femme de son interlocuteur était là pour conseiller la prudence, pour rappeler la loi de sûreté générale toujours menaçante; l'homme hésitait, promettait sa voix, mais se décidait rarement à promettre une propagande active. Il était difficile aussi de trouver un afficheur; parfois le candidat se résignait à partir en voiture avec un pot à colle et un paquet d'affiches, à coller lui-même ces feuilles; il lui arrivait de voir le garde champêtre les déchirer avant qu'il eût tourné le coin de la

1. Hector Pessard, p. 82.
2. Chérest, *La vie et les œuvres de Marie*, p. 313.

rue[1]. Le succès n'était donc possible que dans les villes; en effet, le scrutin montra que dans toutes les grandes villes, et dans presque toutes celles qui dépassaient 40 000 habitants, l'opposition avait la majorité[2]. Cette majorité n'était pas exclusivement républicaine, même quand tous les opposants votaient pour un membre du parti; du moins était-elle libérale. Il y eut quelques élus de la gauche, Hénon et Jules Favre à Lyon, Marie à Marseille, Dorian à Saint-Étienne, Magnin dans la Côte-d'Or, Glais-Bizoin dans les Côtes-du-Nord. Deux élections complémentaires à Paris en 1864 firent entrer au Corps législatif Garnier-Pagès et Carnot; les hommes de 1848 reprenaient ainsi leur place à la tête du parti[3].

Le gouvernement impérial, inquiet de voir reparaître un pareil groupe d'opposants, attribua son échec relatif à l'omnipotence d'un comité directeur, comme l'avait fait jadis la Restauration. En 1864, au moment des élections complémentaires de Paris, la police opéra tout à coup de nombreuses visites domiciliaires chez les membres du comité Garnier-Pagès. Le procès des Treize amena devant le tribunal correctionnel deux députés, Garnier-Pagès et Carnot, leur ami Corbon, leurs jeunes collaborateurs Dréo, Hérold, Clamageran, Floquet, Ferry, Durier, Jozon, Hérisson, et deux correspondants de Marseille et de Schlestadt, Bory et Melsheim. Les maîtres du barreau parisien,

1. Renseignements donnés par M. Cyprien Girerd, qui se présenta dans la Nièvre en 1863.

2. V. la statistique dressée par Hérold dans le *Siècle* du 7 décembre 1863. D'après ce tableau, Rouen, Strasbourg, Reims, Amiens, Orléans, Angers sont les seules, sur vingt-deux villes de plus de 40 000 âmes, où le candidat officiel ait eu plus de voix que tous les autres candidats ensemble, ou bien n'ait pas rencontré de concurrent. Sur cent cinq villes de 10 000 à 40 000 âmes, dix-neuf ont des résultats inconnus, dix-sept n'avaient pas de candidat opposant; sur les soixante-neuf autres, quarante et une ont donné la majorité à l'opposition. En 1864 l'opposition présenta un amendement à l'Adresse, où elle disait : « Sans la pression administrative, la France se fût associée au vote des villes de... »; suivent cinquante et un noms.

3. On considéra encore comme des succès pour la gauche les choix de Javal, Malézieux, Pierron Leroy, Planat et le duc de Marmier. (Jules Simon, *Souvenirs du 4 septembre*, p. 256 sqq.)

républicains tels que Jules Favre, Marie, Grévy, Senard, Emmanuel Arago, légitimistes comme Berryer, orléanistes comme Hébert et Dufaure, prirent la défense des accusés. Jules Favre présenta une magnifique apologie du droit de réunion électorale, en montrant que c'était le complément nécessaire du suffrage universel; son discours produisit tant d'effet que les autres avocats renoncèrent à la parole. Néanmoins les Treize furent condamnés comme ayant fait partie d'un comité de plus de vingt personnes puisqu'il comprenait, selon le ministère public, tous leurs correspondants et tous ceux qui versaient une somme quelconque pour les frais des élections. Ils allèrent en appel et tous les défenseurs entreprirent de les justifier au nom du droit des électeurs; mais la Cour d'appel, puis la Cour de cassation confirmèrent le jugement[1]. Ce procès éclatant avait quand même servi la cause de la liberté.

Suivons maintenant l'opposition nouvelle au Corps législatif. Thiers en était le membre le plus notable et formait presque un parti à lui seul; les députés républicains entretenaient de bons rapports avec lui, déféraient souvent à ses avis, mais gardaient leur indépendance vis-à-vis de l'ancien ministre de Louis-Philippe. Jules Favre demeurait le plus écouté, le plus influent d'entre eux. Parmi les nouveaux venus Jules Simon prit bientôt la première place; il arrivait entouré d'une grande réputation : brillant professeur de Sorbonne, on se rappelait en quels termes énergiques il avait annoncé du haut de sa chaire le refus d'obéir à l'auteur du coup d'État[2]; écrivain populaire, il était aussi connu des ouvriers que de la bourgeoisie libérale par ses enquêtes sociales. Il se trouva que c'était aussi un orateur politique, à la parole insinuante, habile, sentimentale, servie par un art consommé

1. Les trois procès ont été publiés en brochures (Lb [56]1448, 1473, 1496).
2. Il avait dit à ses auditeurs le 9 décembre 1851 : « Je vous donnerai demain ma dernière leçon de morale. On appelle le pays à consacrer par ses votes son propre asservissement. N'y eût-il dans les urnes qu'un seul bulletin de protestation, je le revendique, il sera de moi ».

de diseur. Les anciens gouvernants de 1848, Marie, Garnier-Pagès, Carnot, faisaient médiocre figure à la tribune; Marie si renommé au barreau fut paralysé, devant le Corps législatif comme devant les Chambres de 1842 et de 1846, par une peur insurmontable; Garnier-Pagès, au contraire, était plein de confiance en lui-même sans arriver à intéresser l'assemblée; Carnot, qui parlait rarement, redevint comme autrefois le défenseur de l'enseignement primaire gratuit et obligatoire. Pelletan avait de la chaleur, de l'émotion, mais se perdait souvent dans des considérations nuageuses peu faites pour une assemblée d'hommes politiques. Magnin rendit quelques services par sa compétence financière. Glais-Bizoin, à qui sa faible voix interdisait ordinairement la tribune, se fit connaître comme interrupteur spirituel et acéré. L'opposition de 1863 avait quelque chose de plus vif, de plus décidé que le petit groupe des Cinq. Parfois il lui échappait un mot de colère contre l'Empire. Ainsi le 28 mars 1865 Ernest Picard s'écria : « Ne parlez pas du 2 décembre, le 2 décembre est un crime ». En février 1867 une allusion de Rouher à cette même journée provoqua les protestations violentes de Jules Favre et même d'un personnage modéré comme Carnot. Mais c'était l'exception. D'ordinaire les opposants demeuraient calmes, très polis pour les représentants du gouvernement, alors même qu'ils adressaient au pouvoir personnel les plus vives critiques.

A l'intérieur l'opposition signala continuellement les entraves à la liberté, surtout aux deux libertés politiques les plus importantes, celle des élections et celle de la presse. Pour défendre la première les orateurs de la gauche énuméraient sans se lasser les abus de la candidature officielle; à la différence de Thiers ils en condamnaient le principe (Jules Simon seul parut un jour l'admettre), mais passaient rapidement là-dessus pour exposer les actes de corruption, d'intimidation et de ruse commis par les préfets. Pour la liberté de la presse, au contraire, c'est

la question de principe qui revient toujours; les républicains déclarent le droit d'écrire et d'imprimer supérieur à tous les caprices administratifs. Puis ils énumèrent les avertissements infligés à des articles anodins, les refus d'autorisation préalable notifiés sans motif, et certaines chinoiseries dangereuses pour la presse la plus modérée; telle est la prétention de décider, selon l'humeur du ministre au pouvoir, dans quelle mesure les journaux ont le droit, après avoir inséré le compte rendu analytique des séances, d'apprécier les débats du Corps législatif. La défense de la liberté individuelle faisait réclamer la disparition de la loi de sûreté générale. Députés de Paris ou de Lyon, les hommes de gauche réclamaient pour les deux villes le rétablissement des élections municipales. La question du contingent militaire les préoccupa souvent. Plusieurs d'entre eux, avec de belles illusions pacifiques, croyaient un désarmement possible, opinion que Napoléon III partagea un instant; Garnier-Pagès avant les élections de 1863 avait fait avec son ami Desmarest une tournée en Allemagne pour prêcher le désarmement, et il était revenu persuadé que les autres pays le désiraient. Aussi les républicains s'efforcèrent-ils d'empêcher l'accroissement de l'armée, par hostilité contre l'Empire et par amour de la paix. Au dehors tous sont d'accord pour combattre l'expédition du Mexique et pour soutenir, malgré Thiers, la cause de l'Italie contre Pie IX. Sur les affaires d'Allemagne l'entente est moins complète : plusieurs ont à l'origine quelque sympathie pour la Prusse, qui représente à leurs yeux le progrès et le principe des nationalités; mais bientôt ils voient le péril causé par l'ambition prussienne, péril que dénonçaient hors de France les Barbès et les Marc Dufraisse.

Les principaux membres de la gauche évitaient de se spécialiser; on les entendit pendant les six ans de la législature aborder successivement tous les sujets. Jules Favre donna l'exemple, traitant même parfois les questions finan-

cières malgré son incompétence. Mais ce fut la politique extérieure qui lui inspira ses meilleurs discours : il avait beau jeu avec le Mexique pour montrer ses prédictions se réalisant chaque année davantage; il ne cessa de flétrir la politique française à Rome et, toujours préoccupé des problèmes religieux, réclama la purification du christianisme dénaturé par des intérêts politiques, déshonoré par le *Syllabus*. Jules Simon s'attachait plutôt à la politique intérieure et, en philosophe accoutumé à chercher des principes absolus, il allait très loin dans ses revendications. Lui-même se donna le titre de radical, en déclarant que la caractéristique des radicaux, c'est de repousser les transactions et les demi-mesures, c'est d'avoir les principes suivants : « En fait de science, de théorie, la liberté totale sans restriction ni réserve ; en fait de pratique, de politique, comme origine, la souveraineté nationale, comme mesure la moindre action, comme garantie la publicité et la responsabilité à tous les degrés ». Il combattait le principe des nationalités, « principe à double tranchant, qui pourrait bien nous donner la moitié de la Belgique et nous enlever l'Alsace et la Lorraine[1] ». En matière religieuse, l'orateur demanda la séparation de l'Église et de l'Etat; pour la presse, la liberté absolue; pour l'armée, ne reculant pas devant les réformes les plus audacieuses, il proposa l'abolition de l'armée permanente et l'organisation des milices à la manière suisse. Lui et Carnot se trouvèrent d'accord avec le ministre Victor Duruy pour défendre l'instruction primaire obligatoire. L'intransigeance de Jules Simon explique son ardeur à demander que la gauche cessât tout rapport avec Émile Ollivier. Celui-ci, vivement encouragé par Morny, avait continué l'évolution commencée en 1861. C'est en 1864 que la rupture eut lieu, publique et bruyante. Ollivier nommé rapporteur de la loi sur la liberté des coalitions vanta le projet en proclamant sa

1. Jules Simon, *La politique radicale*, 1868, préface.

reconnaissance pour le gouvernement qui le présentait; Jules Favre, en quelques mots amers, blâma cette nouvelle attitude, et Ollivier répondit sur le même ton : ce fut là brouille entre les deux anciens compagnons de lutte. Darimon, suspect depuis longtemps à la gauche, alla aux réceptions officielles des Tuileries et fut désormais considéré comme étranger au parti républicain.

Cette opposition de bon ton, modérée, anti-autoritaire, permettait aux représentants de la « démocratie libérale », comme s'appelaient alors les républicains, de vivre en termes amicaux avec Thiers et Berryer. Ce rapprochement des « anciens partis », pour employer une autre formule du temps, se marqua surtout à propos de la décentralisation. Cette question préoccupait depuis longtemps les démocrates : centralisation politique et décentralisation administrative, tel fut le programme adopté par la plupart d'entre eux sous Louis-Philippe, mais rien de plus difficile que de tracer la ligne de démarcation entre le domaine politique et le domaine administratif. Dès 1861 un écrivain de la gauche, Elias Regnault, demanda une réforme complète de l'organisation provinciale[1]. Proudhon allant plus loin présentait le système fédératif comme seul propre à fonder la République. En 1865 parut le programme décentralisateur de Nancy : Carnot, Garnier-Pagès, Vacherot, Jules Simon, Pelletan, Hérold, Clamageran, figuraient parmi les signataires aussi bien que Montalembert, Falloux, Berryer, Guizot. Cette nouvelle tendance inquiéta les journaux démocratiques, presque tous habitués à louer la centralisation, à vanter la République une et indivisible. Ils admettaient avec les auteurs du programme qu'on fortifiât la commune, qu'on supprimât l'arrondissement, qu'on émancipât le département; ce qui leur paraissait dangereux et contraire à l'esprit de la Révolution, c'était le projet de rétablir les provinces. Le *Siècle*, l'*Avenir natio-*

1. Regnault, *La province, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être*, 1861.

nal, l'*Opinion nationale* blâmèrent ceux de leurs amis qui avaient signé le programme; au contraire, le *Temps* les approuva, et du dehors Edgar Quinet vint à la rescousse pour leur prêter appui[1].

Outre la tribune rétablie au Corps législatif, une autre tribune, celle des conférences littéraires, s'élevait au milieu de la capitale; il était si facile, sous le couvert de la littérature, de glisser des allusions libérales chaudement accueillies! C'est Emile Deschanel qui donna la vie à ce genre de leçons inaugurées par lui avec tant d'éclat en Belgique : « La conférence, disait-il, c'est la prédication laïque ». En 1860 furent commencées, par lui et par Albert Le Roy, les conférences de la rue de la Paix, continuées plus tard dans une salle souterraine près de l'Opéra, puis dans la salle des Capucines; le public mondain et libéral s'y pressait toujours. Elles suscitèrent de nombreuses imitations[2]. Plus d'un jeune républicain désirait ouvrir sa carrière en se faisant persécuter un peu; il choisissait un sujet de conférence prêtant aux digressions politiques ou religieuses, le ministère interdisait de la faire, et les journaux de plaindre le conférencier condamné au silence[3]. De Paris, Deschanel et ses amis transportèrent la conférence en province, toujours avec grand succès.

Le quartier Latin demeurait le siège d'une hostilité déclarée contre l'Empire : qu'il s'agît de siffler des écrivains favorables à l'Empire, comme les Goncourt, auteurs de *Henriette Maréchal*, et même Edmond About, auteur de *Gaetana*, ou d'acclamer une pièce de la républicaine George Sand, ou bien de huer un professeur nommé à la Faculté de médecine par la faveur gouvernementale, tout

1. T. Delord, IV, p. 33 — « Le premier instinct de la révolution politique, son œuvre la plus libre, la plus spontanée, fut de diminuer le pouvoir central; tout ce qui se fera dans ce sens sera dans l'esprit de la Révolution, et tout ce qui se fera d'opposé sera fait contre elle ». (Quinet, *La Révolution*, 6e édition, I, p. 197).

2. Deschanel, *Les conférences à Paris et en France*, 1870.

3. H. Pessard, p. 98. Cela se passait ordinairement aux conférences organisées par Lissagaray dans la rue Cadet.

prétexte servait à manifester. Même tendance politique dans les grandes écoles fermées. L'École Normale Supérieure, longtemps traitée en suspecte, connut un régime plus doux sous la direction de Nisard, mais sans pardonner à ce dernier son dévouement à l'Empire. L'École Polytechnique témoigna ses sentiments par le silence glacial gardé devant Napoléon III à une revue de 1855, et devant le prince impérial lors de sa visite en 1868. La même année 1868 la jeunesse des lycées acclama le fils du général Cavaignac, refusant à la distribution des prix du concours général la couronne que devait lui remettre le jeune prince. Les jeunes gens d'opinions très avancées, ne pouvant parler à leur gré en France, allaient parfois chercher un dédommagement au delà des frontières. En octobre 1865 le premier Congrès international des étudiants se tint à Liège; les étudiants français firent leur entrée dans la salle des séances avec un drapeau noir, disant qu'ils représentaient la France en deuil de sa liberté; leurs harangues exhalèrent la violence d'hommes jeunes, contenus par un gouvernement à poigne, et qui trouvent enfin l'occasion de parler à cœur ouvert. Le Conseil académique de Paris sévit contre eux à leur retour : six des délégués, Aristide Rey, Paul Lafargue, Jaclard, Regnard, Losson, Germain Casse, furent condamnés à des peines diverses. Il en résulta des troubles en décembre 1865. D'autre part la police observa pendant deux ans les conciliabules tenus au café de la Renaissance entre étudiants et ouvriers. Le 7 novembre 1866 elle y arrêta quarante-deux individus qui furent envoyés à Mazas; vingt-deux, poursuivis comme membres d'une société secrète, furent jugés et condamnés en janvier 1867. Le principal d'entre eux était Tridon, le disciple favori de Blanqui. En 1865 déjà, au moment des élections aux conseils municipaux, les journaux officieux avaient présenté comme un épouvantail sa brochure sur les Hébertistes[1]. Pendant le procès

1. T. Delord, IV, p. 29 et 49.

Tridon nia qu'il y eût eu société secrète, mais réclama pour lui et ses amis le droit de fréquenter les prolétaires : « Ma famille a été aussi pauvre et canaille, s'écria-t-il... Nous n'admettrons jamais qu'on élève une muraille de la Chine entre les travailleurs et les autres citoyens[1]. »

Les manifestations continuèrent en 1867, sans jamais devenir bien graves. On distribua dans les rues trois proclamations violentes contre l'Empire. Peu après, le 29 octobre, l'empereur François-Joseph qui sortait d'un banquet à l'Hôtel de Ville fut accueilli par les cris de *Vive l'Italie! Vive Garibaldi!* Quelques étudiants furent condamnés à ce propos. L'expédition de Mentana exaspérait alors tous les démocrates. Le 2 novembre, le jour des Morts, une manifestation, peu nombreuse d'ailleurs, eut lieu au cimetière Montmartre devant la tombe de Manin, et par la même occasion devant celle de Godefroy Cavaignac; deux jours après, les manifestants revinrent sur les boulevards[2]. Le 20 décembre comparurent devant le tribunal correctionnel douze prévenus pour manœuvres à l'intérieur et société secrète : il y avait sept ouvriers, et avec eux des hommes très instruits, surtout Acollas, professeur à la Faculté de droit, et Naquet, professeur à la Faculté de médecine de Paris. Chez un des prévenus, le peintre Chouteau, la police avait saisi les statuts de la « Commune révolutionnaire des ouvriers français », proclamant la république, le triomphe de la démocratie ouvrière, l'athéisme et le maté-

1. *Procès de société secrète*, 1867 (Lb 56 1687). Il y avait eu déjà en 1862 un procès intenté pour société secrète à l'ancien proscrit Jules Miot, avec cinquante-six complices; on prononça de nombreuses condamnations (Lb 56 1273). Le compte rendu de ce procès a paru dans la *Gazette des Tribunaux* (7-20 juillet 1862); le statuaire Vassel, ancien transporté de 1852, s'était entendu avec Miot pour former une société secrète, et avait rédigé un manifeste communiste. Parmi les avocats se trouvaient Crémieux, Desmarest, Hubbard, Cresson, Durier, Emmanuel Arago, Clément Laurier, Ferry, Gambetta. D'après les avocats, Vassel était payé par la police. Un de mes amis m'a dit avoir entendu souvent Jules Miot faire une ardente propagande républicaine dans sa pharmacie de la rue de Rivoli.

2. T. Delord, V, p. 223.

rialisme. Cette fois quelques-uns des principaux avocats républicains, Jules Favre et Crémieux, vinrent défendre les accusés sans pouvoir leur éviter une condamnation[1].

IV

A côté des étudiants la république a toujours trouvé ses plus chauds partisans chez les ouvriers parisiens. C'est ce qui arriva encore sous l'Empire. En vain ce régime leur avait assuré du travail par la transformation de Paris et commencé quelques œuvres sociales; les prolétaires conservaient en majorité la haine du pouvoir impérial. Un homme qui les connaissait bien, Corbon, présenta leur portrait à la bourgeoisie en 1863. La population ouvrière de Paris, dit-il, comprend trois classes. A la classe inférieure appartiennent les hommes réduits à l'impuissance par la misère, ceux que dominent la paresse et l'ivrognerie, enfin les bandits qui cherchent leur subsistance par le vol. La classe moyenne fait paisiblement son travail et se désintéresse de tout le reste; elle est composée d'ouvriers provinciaux, laborieux, tempérants, qui veulent retourner au pays avec des économies, et d'ouvriers parisiens actifs, prévoyants, qui rêvent d'arriver un jour à vivre en bourgeois, c'est-à-dire sans rien faire. Au contraire, la classe supérieure s'intéresse aux idées générales, aux réformes démocratiques; ayant perdu sa foi religieuse, elle la remplace par un idéal social, par la foi dans le progrès : incapable de se borner à son travail, de se contenter de satisfactions matérielles, cette classe veut une vie libre, digne, et rêve l'union des peuples[2].

Ces ouvriers parisiens, comme le laisse entendre Corbon,

1. *Procès de manœuvres à l'intérieur...*, 1868 (Lb [56]1853). Nauroy (*Révolutionnaires*, 1891) raconte une séance tenue en octobre 1867 chez Acollas par plusieurs républicains, des anciens comme Martin Bernard, Delescluze et Versigny, des nouveaux comme Chassin, Naquet, Hubbard.

2. *Le secret du peuple de Paris*, 1863.

n'étaient pas seulement républicains, mais socialistes. Le socialisme parut complètement ruiné après le 2 décembre, et Louis Reybaud écrivait en 1854 : « Parler de lui, c'est faire son oraison funèbre ». L'erreur était complète : les ouvriers parisiens ne perdirent jamais de vue les réformes sociales. Chez eux comme chez les étudiants il y avait deux influences rivales, celle de Blanqui et celle de Proudhon. Les blanquistes furent proportionnellement plus rares au début dans le peuple que dans la jeunesse bourgeoise; ils formaient des groupes d'hommes hardis, convaincus, prêts à l'action révolutionnaire, mais en fort petit nombre. Au contraire, l'influence de Proudhon était grande chez les plus intelligents des ouvriers, qui adoptèrent ses vues sur le crédit gratuit, sur la mutualité, sur les services que les travailleurs devaient réciproquement se rendre pour s'affranchir de la bourgeoisie. Quelques-uns d'entre eux, parmi lesquels se trouvaient des hommes de valeur, Tolain, Fribourg, Chemalé, entrèrent en scène avec deux actes publics : en 1862 ils se rendirent à l'Exposition universelle de Londres, virent les ouvriers d'Angleterre, et bientôt jetèrent avec eux les bases de l'Association internationale des travailleurs. En 1863, lors des élections législatives, ils publièrent le manifeste des Soixante, pour affirmer l'indépendance de la classe ouvrière, son droit de choisir des candidats parmi ses membres, de réclamer un sort égal à celui de la bourgeoisie. A côté d'eux les coopérateurs, essayant de reprendre l'œuvre brutalement arrêtée au 2 décembre, fondaient plusieurs sociétés ouvrières; républicains de cœur, ils demandèrent à Ledru-Rollin pour leur revue, *L'Association*, une lettre d'encouragement que l'exilé s'empressa de leur envoyer[1].

Quels allaient être les rapports entre les républicains et les socialistes? La réponse put sembler douteuse un instant à ceux qui ne connaissaient pas l'aversion des ouvriers

1. Elle se trouve dans les *Discours politiques* de Ledru-Rollin, II.

parisiens pour l'Empire : le gouvernement n'avait-il point favorisé l'envoi de la délégation ouvrière à Londres? Tolain et Fribourg ne conseillaient-ils point à leurs amis de rester en dehors des luttes politiques? La question se posa dans les Congrès internationaux. L'Internationale voulait organiser chaque année une réunion de ses membres de tous pays; à la même époque les républicains, les exilés des diverses nations pensèrent à se rencontrer, à proclamer leurs idées communes en face des pouvoirs monarchiques. Il y eut donc deux séries parallèles de congrès qui devaient entrer bientôt en rapports, d'autant plus que les uns et les autres choisissaient de préférence pour leurs sessions les pays libres et neutres, la Belgique et la Suisse. Les écrivains démocrates avaient organisé l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales, qui tint successivement quatre sessions annuelles, à Bruxelles, Gand, Amsterdam et Berne. La quatrième session, en 1865, fut la première qui attira l'attention du public, parce qu'elle discuta le rôle de l'enseignement religieux dans l'école; Edgar Quinet, Pascal Duprat parlèrent de l'en exclure, tandis que plusieurs membres protestants, surtout Pressensé, en réclamaient le maintien; Jules Simon venu à ce congrès montra que le problème ne pouvait se résoudre que par la séparation de l'Église et de l'État. L'assemblée vota le principe de l'enseignement laïque et obligatoire. Cette même année les ouvriers parisiens, n'ayant pu réunir les fonds nécessaires pour un congrès malgré la souscription ouverte par le *Siècle*, se bornèrent à une courte conférence avec les délégués étrangers à Londres; Tolain, Fribourg, Limousin, Varlin eurent maille à partir avec les exilés français qui habitaient cette ville : ceux-ci voulurent les entraîner dans la politique, mais les Parisiens entendaient rester sur le terrain social[1].

C'est en 1866 qu'eut lieu le premier congrès de l'Interna-

1. T. Delord, IV, p. 45 sqq.

tionale à Genève[1]. Les délégués parisiens en arrivant furent surpris d'y trouver des étudiants français que le conseil central de l'association avait invités sans les prévenir. Blanqui était là, escorté de ses deux fidèles, Tridon et Protot; il eut peu de succès : les Anglais surtout, gens pratiques, firent le plus mauvais accueil aux violences révolutionnaires de Protot, et les blanquistes partirent en accusant de trahison les ouvriers parisiens. Ceux-ci avaient préparé un exposé de principes inspiré par le livre posthume de Proudhon, *De la capacité des classes ouvrières* : c'était un programme sage, réalisable, moins radical sur certains points que celui des républicains. Tandis que ces derniers réclamaient l'enseignement gratuit et obligatoire, les proudhoniens demandèrent que l'enfant reçût dans l'école-atelier jusqu'à dix-huit ans l'enseignement professionnel avec l'enseignement scolaire, les gains faits dans le premier devant payer la dépense du second. Le gouvernement de Napoléon III aurait eu intérêt à faire connaître ce programme en France, à pousser les classes ouvrières dans la voie de la réforme pacifique; il interdit, au contraire, l'entrée de ce document dans le pays, comme pour favoriser le mouvement révolutionnaire.

C'est en 1867 que démocrates et ouvriers se rencontrèrent. Pendant l'Exposition universelle de Paris s'était fondée une Ligue de la paix, qui s'entendit avec plusieurs « unions de la paix » déjà existantes; n'ayant pu obtenir l'autorisation de convoquer un congrès à Paris, elle en fit un à Genève, où Jules Barni l'organisa[2]. L'abstention des partis conservateurs lui donna un caractère purement démocratique : la présidence appartint à Garibaldi, qui préparait une nouvelle expédition vers Rome. Les représentants de la France dans le bureau de l'assemblée furent

1. Sur cette histoire de l'Internationale, v. les articles d'Albert Richard, *Les débuts du parti socialiste français* (*Revue politique et parlementaire*, 10 janvier 1897), et *Les propagateurs de l'Internationale en France* (*Revue socialiste*, 15 juin 1896).

2. T. Delord, V, p. 179 sqq.

tous des républicains avérés; les vice-présidents Edgar Quinet, Chauffour, Accolas; les secrétaires Chassin et Naquet. Aussi la politique envahit-elle bientôt les séances : « Nous sommes venus dans cette virile cité, dit Accolas, attester l'idée républicaine, la définir, rechercher au grand jour les moyens de la faire triompher en Europe ». Edgar Quinet prononça une éloquente philippique contre le 2 décembre, tandis que Garibaldi, au grand mécontentement des athées, proclamait le triomphe prochain de la religion naturelle. Juste en même temps l'Internationale tenait un nouveau congrès à Lausanne : la lutte s'y engagea entre le collectivisme, défendu par les Allemands, et le mutualisme, soutenu par les Français et les Italiens. Ce congrès se plaça pour la première fois sur le terrain politique, vota une déclaration en faveur de la liberté, puis envoya, malgré l'opposition de plusieurs ouvriers, son adhésion au congrès de Genève. Quelques jours après, un membre de l'Internationale, Chemalé, vint à ce dernier congrès présenter, pour ainsi dire, les conditions de la classe ouvrière au parti républicain. « Nous venons, dit-il, tendre franchement la main aux favorisés du sort, leur exposer les rapports du malaise social avec la guerre; cette fois encore, en gage de conciliation, nous leur présentons l'épée par la poignée... Centralisation, despotisme et richesse, ou fédération, socialisme et liberté, il faut choisir. Le travail affranchi peut seul donner la paix au monde, en voulez-vous, citoyens? » Gustave Chaudey, l'ami et le disciple de Proudhon, répondit en acceptant l'alliance, en déclarant la réforme sociale inséparable de la réforme politique. Le Congrès de Genève se termina peu après dans une certaine confusion. Parmi les notables du parti républicain français Edgar Quinet seul était venu; mais les jeunes révolutionnaires parisiens, arrivés en grand nombre, entrèrent en relations avec les ouvriers, et de cette manière se prépara dans la capitale cette union qui devait aller se resserrant jusqu'à la Commune.

Pendant ce temps l'Internationale traversait une crise grave, par suite du malentendu perpétuel qui séparait les proudhoniens des républicains habitués à la tradition jacobine. La modération de Tolain et de Fribourg les rendait suspects; bientôt retentit l'éternelle accusation lancée par certains démocrates contre leurs compagnons, celle d'être vendus au gouvernement. Déjà en 1866, au retour du Congrès tenu à Genève par l'Internationale, tous deux entendirent ce reproche à Lyon; Tolain protesta de toutes les forces de son honnêteté. La calomnie fit quand même son chemin et désagrégea les groupes français de l'association. A la fin de 1867 l'Internationale proudhonienne se trouvait en pleine dissolution.

CHAPITRE XV

La guerre contre l'Empire.

I

Au commencement de 1868 l'Empire était affaibli par les échecs de sa politique en Allemagne et au Mexique; sa seule victoire, celle de Mentana, indignait les démocrates. A l'intérieur Napoléon III, malade et faible, hésitait entre la politique autoritaire préconisée par Rouher et la politique libérale que représentait Émile Ollivier. Le parti républicain désormais redoubla d'ardeur; à côté des parlementaires, qui avaient leurs chefs au Corps législatif, on vit apparaître un groupe révolutionnaire aussi ardent, aussi dédaigneux de toute modération que les « rouges » les plus violents de 1849 et de 1850.

Le gouvernement essaya quelques réformes libérales. En mars 1868 il fit voter deux lois qui marquaient un grand pas en avant: l'une délivra la presse de l'autorisation préalable, des avertissements, et la rendit justiciable des tribunaux correctionnels; l'autre autorisa les réunions publiques. Celles-ci commencèrent aussitôt à Paris, et les journaux en rendirent compte; c'est par là que la bourgeoisie étonnée apprit la résurrection du socialisme. La première de ces réunions, le 20 juin, fut consacrée à l'enseignement coopératif, puis vinrent les séances du Vauxhall, tenues

devant une foule nombreuse, dans une salle surchauffée où l'on discutait sans fin sur des sujets assez vagues. Plus tard les débats devinrent plus intéressants, et toutes les doctrines économiques élaborées dans la première moitié du siècle reparurent sur la scène : ainsi le républicain italien Cernuschi défendit brillamment l'économie libérale, Cantagrel exposa le fouriérisme, Langlois fit applaudir les idées proudhoniennes, Jaclard et Pellerin soutinrent le collectivisme. La nature de ces réunions et la présence du commissaire de police empêchaient les orateurs de parler politique et de combattre l'Empire, mais dans leurs projets sur la société future ils allaient aussi loin que possible; aussi des républicains défiants, qui ne connaissaient guère le mouvement socialiste, pensèrent-ils que le gouvernement voulait, à l'approche des élections de 1869, provoquer chez les bourgeois libéraux une épidémie de peur semblable à celle qu'on avait si bien exploitée en 1851 [1].

La loi de 1868 modifia complètement la situation de la presse démocratique libérale. Soumise jusque-là au bon plaisir administratif, elle était obligée de multiplier les ménagements, les atténuations, de rechercher les relations personnelles avec les hommes au pouvoir : ne venait-on pas de voir encore en 1866 le *Courrier du Dimanche*, où les républicains se rencontraient avec les orléanistes, supprimé après un article énergique de Prévost-Paradol? Le *Siècle* gardait le premier rang sous l'habile direction de Havin, qui mourut peu après le moment où la nouvelle loi vint rendre sa diplomatie moins nécessaire. L'*Opinion nationale* avait été fondée en 1859 par Guéroult, grâce à la protection du prince Napoléon; Guéroult pensait, en bon saint-simonien, qu'on peut toujours accepter le gouvernement qui existe et s'en servir pour hâter les réformes économiques profitables à tous. Guéroult, comme Louis Jourdan au *Siècle*, se dédommageait des précautions néces-

1. T. Delord, V, p. 278 et 372. G. de Molinari, *Le mouvement socialiste et les réunions publiques*, 1872.

saires envers l'Empire en attaquant sans relâche la papauté, le clergé, les écrivains catholiques. Le ton fut plus modéré dans le *Temps*, qui datait de 1861; le fondateur de ce journal, Nefftzer, qui avait longtemps collaboré à la *Presse*, était un homme très fin sous une apparence de lourdeur, très entendu en matière de journalisme, qui voulut gagner au *Temps* les libéraux de toutes nuances, bien que l'inspiration en fût républicaine. Parmi ses collaborateurs se trouvaient Schérer, Hébrard, Cochut; il eut quelque temps pour second Jules Ferry, et rencontra d'utiles correspondants parmi les proscrits qui étaient demeurés hors de la France. L'ardeur anticléricale fut beaucoup plus grande chez Peyrat, vieux républicain aux tendances jacobines, qui fit paraître en 1865 l'*Avenir national* et s'acharna contre l'Eglise.

La loi de 1868 fit naître presque simultanément deux nouveaux journaux, hebdomadaires tous les deux, l'*Electeur* et le *Réveil*; ils représentaient les deux fractions opposées du parti républicain. L'*Electeur* fut patronné par Jules Favre, Picard, Hénon, qui en confièrent la rédaction à Jules Ferry; son but avoué fut de préparer les élections, de « faire pénétrer les candidatures indépendantes dans les villages les plus reculés[1] ». Il marcha dans cette voie, dénonçant les manœuvres en faveur des candidats officiels et cherchant à introduire la discipline parmi les opposants : d'après lui les républicains devaient, au premier tour de scrutin, voter pour un des leurs et soutenir, au second tour, celui des candidats indépendants qui avait eu le plus de voix, quand même ce serait un monarchiste. L'*Electeur* se prononça donc pour l'Union libérale. Le *Réveil* était fondé par Delescluze, vieux jacobin au caractère sombre, toujours prêt à exposer sa liberté ou sa vie pour la bonne cause, plein d'antipathie contre tout démocrate qui différait d'opinion avec lui. Parmi ses collaborateurs se trouvaient Quentin, un ancien proscrit, et Ranc, le représentant de la

1. Prospectus de l'*Electeur*.

jeunesse. Delescluze, comme Jules Ferry, donnait dans son journal une grande place aux élections et conseillait à ses partisans de ne plus faire de complots : « Comme en 1848, écrivait-il, la France aspire à se reconquérir. Pour y parvenir, elle n'a plus heureusement à courir le hasard des conspirations ni des guerres civiles. De tout ce que lui avait donné la République de février, elle n'a conservé que le suffrage universel; mais cette arme lui suffira. *In hoc signo vincet* ». Quoique l'abstention lui parût bonne en principe, Delescluze déclara s'incliner devant la volonté du peuple qui exigeait l'action. Ranc définit les hommes nouveaux qui marchaient avec lui : « Inébranlablement attachés à leurs convictions politiques, prêts à suivre jusqu'au bout le prolétariat dans ses légitimes revendications; résolus à faire table rase des dogmes vieillis, des métaphysiques surannées et à les remplacer par les réalités de la science; révolutionnaires enfin dans la forme et dans le fond, voilà nos hommes nouveaux, à nous[1] ». A l'Union libérale Delescluze opposa l'Union démocratique, en blâmant tout compromis avec les orléanistes et les légitimistes. Le *Réveil* prit la défense du socialisme, tout en déclarant les questions sociales impossibles à résoudre si l'on négligeait la question politique. Il poussait volontiers des pointes contre les députés de la gauche; de là des querelles avec l'*Électeur*, qui lui reprocha de vouloir imposer aux démocrates son petit Syllabus : « Vous en êtes encore, disait-il, à croire à la toute-puissance de l'Etat-maître, de l'Etat-serviteur, de l'Etat-providence![2] » D'autres journaux républicains parurent encore : Pelletan créa la *Tribune*, où écrivaient Lavertujon, Hérold, Émile Zola, quelquefois Jules Ferry et Cluseret; cette feuille n'eut guère de lecteurs, pas plus que la *Démocratie*, journal plus avancé fondé par Chassin.

A côté des journaux les républicains voulurent avoir

1. Le *Réveil*, premier numéro (2 juillet 1868).
2. L'*Electeur*, 15 octobre 1868.

une Revue; Challemel-Lacour et Brisson fondèrent la *Revue politique*. Challemel-Lacour, dans le prospectus de ce recueil, rappelle que la politique domine la littérature et l'art, qu'elle domine les questions sociales. « La liberté politique, dit-il en finissant, est le fleuve aux eaux régénératrices où la France retrouvera sa vigueur, sa fierté, son originalité, son génie. Un dernier effort, et nous touchons à la rive. Assez de silence, assez d'isolement, assez de colères cachées, assez d'indignations muettes, assez de quiétisme ! L'heure a sonné qui appelle au travail tous les ouvriers de bonne volonté ». C'était l'avis de tous les collaborateurs. Gambetta montrait que les questions économiques, celle des douanes par exemple, sont influencées par la politique : le libre-échange ne peut réussir dans un pays qui n'a pas la liberté. Enclin comme toujours à la modération, il glorifiait Thiers, la bête noire des républicains avancés. Floquet faisait une étude minutieuse des nouvelles lois sur la presse et les réunions publiques, pour en indiquer les lacunes et les dangers. Ferry se préoccupait des questions électorales ou des dépenses croissantes de l'Empire. Spuller se consacrait aux questions extérieures et montrait par divers exemples que le principe des nationalités, cher à tant de républicains, offrait de graves dangers pour la France. Brisson suivait de près le détail des élections, pour recommander l'union contre l'ennemi commun : il invita les républicains avancés du Var à voter pour Dufaure, les républicains modérés de Marseille à voter pour Gambetta. Vacherot présentait un programme complet de réformes libérales, en demandant que les cahiers de 1869 fussent l'achèvement de ceux de 1789. Challemel-Lacour exposait le réveil de l'opinion publique, ou bien démontrait que dans une démocratie le serment politique n'a plus aucune valeur; il conseillait à l'Internationale d'avoir confiance dans la liberté, de se défier des utopies socialistes, de ne point faire du prolétariat une classe à part. Il y avait donc en 1868 un mouvement politique très

actif, très varié : on voyait se former un parti républicain gouvernemental, réfléchi, un peu trop indifférent peut-être aux questions sociales, et un parti révolutionnaire disposé à faire cause commune avec le socialisme sans en connaître au juste les revendications.

Les journaux sérieux, discutant gravement sur la politique, furent tous éclipsés par le pamphlet de Rochefort, la *Lanterne*. Rochefort s'était fait connaître jusque-là comme un spirituel chroniqueur plutôt que comme un politique; cependant il avait déjà commencé la lutte : ainsi la préface de la *Grande Bohème*, recueil d'articles paru en 1867, parle en termes significatifs d'une bande de comédiens et de voleurs dont le pouvoir a trop duré; Morny, s'il faut l'en croire, le craignait comme un dangereux ennemi de l'Empire[1]. C'est le 30 mai 1868 que parut le premier numéro de la *Lanterne*. Le polémiste à l'esprit éblouissant, à la satire intarissable, exprima toutes les haines, toutes les colères, tous les mépris que le gouvernement personnel inspirait à la bourgeoisie libérale ou aux ouvriers. Aussi le succès, prodigieux dès le début, grandit-il avec chaque numéro. Le gouvernement avait laissé faire d'abord, soit surprise, soit affectation d'indifférence; quand il sévit c'était trop tard, les lecteurs français voulaient avoir leur *Lanterne*, et Rochefort continua de Bruxelles une guerre acharnée contre Napoléon, sa cour et ses agents : malgré les efforts de la police et de la douane son journal arrivait partout. Les républicains sérieux furent quelque peu affligés de voir un chroniqueur de petits journaux faire par la plaisanterie beaucoup plus qu'ils n'avaient jamais obtenu en s'adressant à la raison. Chez les hommes de l'ancienne génération, gens graves et convaincus, les impressions furent diverses : tandis que Victor Hugo et Barbès lisaient avec ravissement le pamphlet contre l'ennemi détesté, Ledru-Rollin se plaignit d'un si étrange succès, George

1. Rochefort, *Les aventures de ma vie*, I, p. 261. Rochefort dit que les *Propos de Labiénus* lui donnèrent la première idée de la *Lanterne*.

Sand avoua son peu de sympathie pour le triomphateur[1]. Celui-ci continua bientôt sa campagne dans le *Rappel*, nouveau journal fondé sous le patronage de Victor Hugo.

Ce ne fut pas seulement la satire qui réussit alors chez les ennemis de Napoléon III. Juste au moment où le tribunal condamnait la *Lanterne*, on vit paraître le livre d'Eugène Ténot, *Paris en décembre 1851*. Son livre précédent, *La province en décembre 1851*, n'avait pas fait grand bruit, quoique très intéressant et bien documenté; mais en 1868 le courant d'opposition devenait si fort que le nouvel ouvrage obtint rapidement plusieurs éditions et fut cité par toute la presse. Le coup d'État reparaissait aux yeux d'une génération qui semblait l'avoir oublié; les républicains résolurent de ne plus laisser un tel souvenir s'effacer. Le 2 novembre 1867 on avait manifesté sur la tombe de Manin; il fut convenu que le 2 novembre 1868 on se réunirait devant celles de Godefroy Cavaignac et de Baudin, la victime du coup d'État. Au jour fixé les manifestants, peu nombreux, découvrirent à grand'peine au cimetière Montmartre la tombe de Baudin. Quentin, rédacteur du *Réveil*, prononça quelques paroles, puis un jeune homme s'écria que la vengeance était proche. Un ouvrier poète, Gaillard, célébra en vers le martyr de la liberté :

> Mais le règne insolent d'un pouvoir tyrannique,
> Jusqu'à la fin des temps, non, ne saurait durer.
> Pleurons sur qui mourut pour notre république,
> Pour qui sut bien mourir, ah! sachons bien pleurer!

Aussitôt après, l'*Avenir national* et le *Réveil* ouvrent une souscription pour élever à Baudin un monument digne de lui; la revue de Challemel-Lacour, si modérée de ton, suit leur exemple[2]. Le gouvernement qui avait hésité

1. Sur la lettre de Ledru-Rollin au *Times*, v. H. Pessard, *Mes petits papiers*, I, p. 248. George Sand, *Correspondance*, V, p. 326.

2. « Dans quelque vingt-cinq ans, écrivit Brisson, lorsque nous aurons à notre tour vieilli; quand, au sein de la France libre depuis plusieurs lustres, nous nous rappellerons les tristes jours de notre jeunesse, le souvenir de la souscription Baudin nous reviendra comme celui du premier

d'abord poursuivit les promoteurs de la souscription en vertu de la loi de sûreté générale; aussitôt les journaux démocratiques demeurés jusque-là sur la réserve, le *Siècle* et le *Temps*, s'associèrent à la manifestation, tandis que les noms de Victor Hugo, de Louis Blanc, de Jules Favre se rencontraient parmi les souscripteurs avec ceux de Prévost-Paradol et de Berryer.

Un grand procès allait s'ouvrir; le parti républicain résolut d'en faire une attaque en règle contre l'Empire. Une délibération eut lieu à ce propos chez Crémieux; Peyrat et Delescluze voulaient choisir comme défenseurs des vétérans du barreau; Challemel-Lacour dit qu'on devrait plutôt prendre de jeunes avocats, plus libres, plus énergiques, et fit agréer ses deux collaborateurs de la *Revue politique*, Gambetta et Clément Laurier[1]. Le procès eut lieu le 13 novembre 1868. Le plaidoyer de Crémieux, celui d'Emmanuel Arago furent écoutés avec déférence, mais le public était pressé d'entendre les jeunes. Gambetta prit enfin la parole et dépassa l'attente générale. Il posa d'abord la question de principe : sous prétexte de salut public, peut-on violer la loi et punir ses défenseurs? Puis, de sa voix tonnante, il montra le coup d'État perpétré par « des hommes sans talent, sans honneur, perdus de dettes et de crimes »; au contraire, du côté des vaincus, les hommes de valeur, les honnêtes gens de tous les partis; il rappela « Paris assassiné, mitraillé » dans cette journée que l'Empire n'avait point osé consacrer par une fête, que les libéraux ne voulaient plus oublier. L'orateur, favorisé par la bienveillance du président, put mener jusqu'au bout ce prodigieux acte d'accusation; depuis dix-sept ans la France n'avait rien entendu de pareil. Après le plaidoyer du tribun

signe de notre délivrance, et nous irons, le 3 décembre, conduire nos fils sur cette tombe, pour leur apprendre comment la Liberté, soulevant la pierre sous laquelle on avait cru l'ensevelir à jamais, en sortit un jour vivante et toute armée ». *Revue politique*, 14 novembre 1868.

1. T. Delord, V, p. 352. — Gambetta avait déjà fait des plaidoyers politiques au procès de société secrète de 1862, et à celui de la *Revue du Progrès* en 1864 (v. Albert Tournier, *Gambetta*).

tout devait paraître fade et incolore; cependant Clément Laurier trouva moyen de se faire écouter en montrant pourquoi les hommes de sa génération, qui n'avaient point souffert personnellement du coup d'État, restaient les ennemis acharnés de l'Empire. La condamnation certaine des prévenus avait peu d'importance, c'est l'Empire qui sortit vaincu de ce débat : Rochefort avait fait rire de lui, Gambetta le rendait odieux. Le parti, ravi d'un tel triomphe, jugea inutile d'essayer la manifestation que le pouvoir attendait pour le 3 décembre, anniversaire de la mort de Baudin, et se prépara désormais pour les élections de 1869[1].

II

Quittons maintenant Paris pour voir si la cause républicaine avait fait quelques progrès en province depuis les élections de 1863. Le mouvement fut très lent; les opposants, peu nombreux, très surveillés, avaient toujours à craindre les rigueurs du pouvoir. Au moment des élections municipales de 1865 plusieurs proscrits de 1851 commencèrent la propagande; les préfets leur firent parvenir cet avis officieux : « Je ne dois pas vous laisser ignorer que la loi de sûreté générale est toujours en vigueur[2] ». Ces élections avaient un caractère trop local pour donner une indication politique précise; cependant elles prouvèrent que le réveil de l'opinion dans les villes, déjà constaté en 1863, n'avait pas pris fin. Ce qui manquait le plus à l'opposition libérale, c'étaient des journaux. A Paris un journal républicain était soutenu par un groupe nombreux de lecteurs et de partisans; il fallait un motif sérieux pour le frapper. En province la feuille indépendante subissait

1. V. sur les événements de cette période *Le bilan de l'année 1868*, par Castagnary, Paschal Grousset, Ranc et Sarcey, 1869 (Lb 562146).
2. T. Delord, IV, p. 29.

la surveillance inquiète du préfet, qui infligeait un avertissement pour le motif le plus futile; l'imprimeur, craignant de perdre son brevet, soumettait le rédacteur à une véritable censure; les annonces judiciaires, données exclusivement aux journaux agréables, rendaient la concurrence difficile contre eux. L'infortuné rédacteur, pour peu qu'il fît preuve de quelque audace, rencontrait des critiques sévères dans son propre parti. Un des plus vigoureux journalistes de province, Benjamin Gastineau, l'a dit : « Guetté au coin de chacune des phrases de ses articles par les procureurs qui cherchent la matière délictueuse, vivant au milieu d'une atmosphère de haine entretenue par la bêtise bourgeoise des Bridoisons, si communs en province, par la dévotion affectée, les hypocrisies contenues des églisiers et églisières, par les sifflets vipérins des tartufes et le grand air de la calomnie chanté par tous les Basiles de bourgade, traité comme un employé par de grossiers entrepreneurs d'esprit public et des actionnaires en quête de candidatures, miné par les candidats dont il ne veut pas épouser les intérêts, le journaliste de province est seul contre tous[1] ». Néanmoins il y avait des journaux indépendants; comme ils ne pouvaient soutenir qu'un programme libéral et conforme à la Constitution, la naissance d'un journal opposant, que ses inspirateurs fussent républicains ou monarchistes, empêchait d'ordinaire les autres fractions de mécontents d'en fonder un autre dans la ville ou même dans le département. Au début de 1867, par conséquent avant la nouvelle loi sur la presse, Ernest Bersot dressa une liste des publications libérales en province : d'après lui cinquante-huit départements n'ont pas un seul journal d'opposition; trente et un départements ont ensemble environ cinquante-six feuilles indépendantes. Ces derniers sont presque tous à la périphérie; la plus

1. Gastineau, *La vie politique en province* (Lb 562166). Il donne de curieux détails sur ses démêlés avec les actionnaires du *Courrier de la Sarthe*.

grande partie du Centre et du Midi n'a pas de journaux libres et presque pas de journaux du tout[1].

Les républicains firent quand même des progrès dans les grandes villes. A Lyon une circonscription avait élu Hénon en 1863 comme en 1857 et en 1852; une autre avait pour la première fois nommé Jules Favre. Un centre de réunion pour les opposants se trouvait dans les bureaux du *Progrès*; mais ce journal était, comme presque tous les journaux, à la discrétion de la préfecture, et son premier rédacteur en chef, l'Allemand Wollfers, jouait un rôle assez équivoque entre l'administration et les républicains avancés [2]. Le vrai lieu de réunion des chefs du parti était dans les salons de l'avocat Ferrouillat; c'est là que siégea le comité électoral d'Hénon. Bientôt un groupe d'opposants jugea le comité trop mou, Hénon et ses partisans trop timides; il rompit avec eux à propos d'une élection locale en 1864 et se constitua séparément sous la présidence de Commissaire, l'ancien sous-officier qui avait siégé à la Législative et qui s'occupait toujours de politique malgré la surveillance continuelle de l'administration; parmi ses partisans se trouvaient quelques jeunes gens actifs, Antonin Dubost, Le Royer, Andrieux [3]. Enfin les ouvriers lyonnais commencèrent à s'organiser à part. En 1865 on leur proposa de Paris le rattachement à l'Internationale; les républicains dont ils demandèrent l'avis, assez indifférents aux questions sociales, virent dans ce groupement une nouvelle machine de guerre contre l'Empire et conseillèrent aux ouvriers de s'y agréger. Il se forma donc une section lyon-

1. Bersot, *La presse dans les départements*, 1867 (Lb [56]1690); c'est extrait du *Journal des Débats* du 31 janvier, des 2 et 4 février 1867. Après la loi de 1868 l'opposition républicaine créa beaucoup de nouveaux journaux, par exemple l'*Indépendant du Midi* à Nîmes (dirigé par Yves Guyot), la *Liberté* dans l'Isère, la *Discussion* à Lyon, l'*Emancipation* à Toulouse, *le Peuple* à Marseille. V. à ce sujet un article de Spuller dans le quatrième numéro de la *Revue politique*.

2. V. les *Pièces saisies aux archives de la police politique de Lyon*, publiées par le conseil municipal républicain après le 4 septembre.

3. Commissaire, *Mémoires*, II, p. 188 sqq.

naise de l'Internationale, grâce à deux ouvriers intelligents et instruits, le tisseur Gauthier, qui possédait à fond les ouvrages de Proudhon, et le navetier Durand, qui était un humanitaire, un sentimental. Mais les républicains s'inquiétèrent bientôt de voir leur échapper l'influence politique sur les prolétaires; ceux-ci de leur côté résolurent en décembre 1866 de dissoudre la section lyonnaise, parce que le socialisme retardait l'avènement de la République en effrayant la bourgeoisie, et surtout parce qu'ils soupçonnaient dans leurs réunions la présence d'agents gouvernementaux sans parvenir à les démasquer [1]. L'Internationale ressuscita bientôt, comme nous le verrons. Cependant Commissaire et ses amis organisaient la lutte contre le comité Ferrouillat en vue des élections de 1869. Aux députés sortants, Hénon et Jules Favre, ils opposèrent Bancel et Raspail, le premier connu pour son éloquence, le second cher aux ouvriers : tous deux furent élus.

A Marseille les démocrates étaient plus unis; ouvriers et bourgeois marchaient ensemble. L'alliance de 1863 avec les légitimistes devait-elle être renouvelée? La mort de Berryer posa la question en laissant un siège vacant. Un monarchiste présenta aussitôt sa candidature pour 1869, en invoquant la nécessité de l'union libérale. Les démocrates, sûrs de la majorité dans une circonscription, déclarèrent qu'au premier tour il n'y aurait pas de coalition avec les monarchistes; comme on ne voulait plus de Marie, qui semblait trop modéré, une circulaire faite dans les bureaux du journal opposant le *Peuple* recommanda aux électeurs de choisir Gambetta. Ce dernier l'emporta grâce à l'union des ouvriers avec les républicains [2]. A Bordeaux Lavertujon n'avait été battu que de quelques voix en 1863

1. Albert Richard, article cité de la *Revue politique et parlementaire*. V. également sa brochure de 1869, *Le socialisme à propos des élections législatives* (Lb 56 2333).

2. On trouvera des détails sur cette élection dans une brochure parue à Marseille en 1869, *Étude sur le mouvement électoral...*, par Gaidan (Lb 56 2341).

par Curé, l'ancien opposant rallié à l'Empire. La popularité de la *Gironde* faisait augurer d'un prochain succès : en effet, Jules Simon fut élu en 1869.

La question des rapports entre républicains et royalistes libéraux se posait à chaque éléction partielle; la solution différait selon les régions. En 1865 tous les opposants coalisés dans le Puy-de-Dôme avaient donné pour successeur à Morny un indépendant, Girod-Pouzol. Les démocrates contribuèrent à l'élection d'un opposant, Riondel, dans l'Isère en 1867, puis de deux autres dans l'Indre-et-Loire et la Somme en janvier 1868. La même année dans le Gard le candidat officiel passa, mais son concurrent républicain, Jules Cazot, avait eu la majorité à Nîmes; c'est chez lui qu'une réunion électorale privée fut dispersée violemment par la troupe. Dans le Var les démocrates, malgré les objurgations de leurs amis parisiens, refusèrent de voter pour Dufaure qui échoua; dans la Nièvre, où l'on s'attendait à réussir, la division des démocrates entre le candidat régulier, Girerd, et le candidat insermenté, Gambon, causa une défaite [1]. Ailleurs, dans la Charente, aux élections des conseils municipaux, les hommes de la Révolution, qu'ils fussent républicains ou bonapartistes, s'unissaient contre les hommes de la monarchie et du clergé; cette attitude fut vivement approuvée par le républicain Babaud-Laribière, l'ancien constituant qui, dans ses lettres à la *Gironde*, notait soigneusement les progrès de l'opinion démocratique libérale [2]. Tout cela se passait dans les villes; les campagnes continuaient de voter en masse pour les candidats officiels. Il n'y eut qu'une exception, et qui fit grand bruit, en août 1868 : Jules Grévy fut élu dans le Jura par une circonscription presque entière-

1. Gambon, représentant déchu après le 13 juin 1849, était très populaire à Cosne. C'est lui qui, vers la fin de l'Empire, résolut d'organiser le refus de l'impôt et donna l'exemple; on voulut vendre le mobilier de sa ferme, le bétail, et les journaux parisiens parlèrent de la « vache à Gambon ».

2. Babaud-Laribière, *Lettres charentaises*, II, p. 134 sqq.

ment rurale; ce coup parut d'autant plus dur au gouvernement qu'il s'agissait du représentant qui en 1848 avait proposé de supprimer la présidence de la République. Pour secouer l'indifférence des campagnes, Eugène Ténot, l'historien du coup d'État, suppliait les républicains de recommencer l'œuvre de propagande si bien menée en 1850 et 1851 [1].

A Paris l'approche des élections de 1869 suscita une grande activité. Le gouvernement impérial se voyait si impopulaire dans cette ville qu'on s'abstint de présenter des candidats officiels. Cependant il essaya d'utiliser le « spectre rouge » en répandant un résumé des propositions les plus absurdes faites dans les réunions publiques; d'après cet opuscule anonyme on y prêchait « l'athéisme, le régicide, la guerre civile, l'assassinat, la communauté des biens, l'abolition de la famille, le despotisme par la suppression de toute liberté individuelle et de toute supériorité sociale [2] ». L'opposition était si assurée du succès à Paris que les candidats républicains se présentèrent en grand nombre. Le parti révolutionnaire essaya de faire échec aux députés sortants; un de ses plus ardents publicistes, Vermorel, se chargea de les combattre. Ses deux volumes, *Les hommes de 1848* et *Les hommes de 1851*, furent suivis de quelques pamphlets très courts, à peu près contemporains des élections [3]. Il étudie l'un après l'autre Jules Favre, Garnier-Pagès, Carnot, tous les anciens, et les montre coupables de modérantisme, de haine contre les réformes sociales, de violence envers les insurgés de juin; ils sont les précurseurs des hommes du coup d'État. Et maintenant ces pseudo-républicains veulent s'entendre avec les monarchistes, avec un Thiers et un Odilon Barrot, pour écraser la démocratie; Vermorel ne le leur pardonne

1. Ténot, *Le suffrage universel et les paysans*, 1865 (Lb 561513).
2. T. Delord, V, p. 443.
3. *Trognons de pomme, trognons de choux. L'opposition du second Empire* Lb 562198). *Les vampires* (Lb 562281).

point et s'acharne surtout contre Jules Favre, le pontife du libéralisme bourgeois. Il explique aussi, avec une rage d'ambitieux déçu, les motifs personnels de sa haine contre eux : « Quand nous sommes entrés, nous autres jeunes, dans la vie publique, nous avons trouvé la carrière fermée devant nous par ces *fruits secs* des anciens temps, qui voulaient jouir de leur reste et qui ont contribué plus que tout le régime à humilier notre caractère, prétendant faire de nous de véritables surnuméraires de l'opposition. Nous ne devions attendre notre avancement que de notre humilité à caresser les ridicules des patrons ou bien de l'ancienneté, absolument comme cela a lieu dans les administrations publiques [1]. » Jules Grévy est à peu près le seul qui trouve grâce devant l'impitoyable critique. D'autres écrivains partageant les opinions de Vermorel déployaient la même ardeur contre les chefs de la gauche : une brochure de Faure, *Les potentats de la démocratie*, n'est qu'une longue diatribe contre Jules Favre, Marie, Carnot et Garnier-Pagès. Un ouvrier, Coutant, déclare que, 1830 ayant assuré l'indépendance nationale et 1848 le suffrage universel, la grande conquête qui reste à faire, c'est le régime socialiste : comme les brillants avocats n'y comprennent rien, il faut choisir des députés ouvriers [2].

Les révolutionnaires n'étaient pas seuls dans le parti à combattre les députés sortants; quelques jeunes républicains, pressés d'arriver, n'hésitèrent point à se présenter contre leurs aînés : ainsi l'on vit Gambetta se porter contre Carnot, Jules Ferry contre Guéroult, Henri Rochefort contre Jules Favre. Deux élections surtout firent grand bruit, celles de Bancel et de Gambetta. Bancel, représentant du peuple en 1849, avait été banni au 2 décembre; sa parole chaude et brillante lui permit de devenir un des professeurs les plus aimés de l'Université libre à Bruxelles.

1. *Les vampires*, p. 69.
2. Faure, *Les potentats de la démocratie*, 1868 (Lb [56]1992). Coutant, *Les candidatures ouvrières*, 1869 (Lb [56]2288).

Sa candidature posée à Paris contre celle d'Émile Ollivier fut celle de « l'irréconciliable », pour employer le mot du temps, contre le républicain rallié à l'Empire, contre celui que ses anciens électeurs accusaient de trahison. Gambetta, qui se présentait à Belleville, avait pour lui le souvenir du procès Baudin, le charme de sa personne et de sa parole : « Il était impossible de le voir sans l'aimer, de l'entendre sans le croire, de l'approcher sans s'attacher à lui [1]. » Le jeune candidat fit dresser un programme, le « cahier de ses électeurs », et déclara qu'il l'acceptait ; ce programme comportait, entre autres demandes, la responsabilité des fonctionnaires, la liberté de réunion et d'association, la suppression du budget des cultes avec séparation de l'Église et de l'État, l'élection de tous les fonctionnaires publics, l'abolition des armées permanentes ; les réformes sociales, indiquées en termes très généraux, s'y trouvaient expressément subordonnées aux réformes politiques. Les réunions publiques furent très suivies pendant la période électorale. On y insulta plus d'une fois Garnier-Pagès, Marie, Jules Favre : des interpellateurs furibonds, Lermina, Millière, étaient toujours là pour flétrir leur politique bourgeoise et conservatrice ; Jules Simon (quoique très attaqué par Vallès), Pelletan et jusqu'à un certain point Ernest Picard trouvèrent un meilleur accueil [2]. Le fracas de ces réunions tumultueuses faisait illusion sur le nombre des révolutionnaires ; le scrutin prouva que Paris gardait sa confiance aux députés connus par leurs campagnes en faveur de la liberté. Thiers, Jules Favre, Garnier-Pagès, Pelletan, Jules Simon, Ernest Picard furent réélus ; le succès de Gambetta et de Ferry marqua l'avènement des jeunes, celui de Bancel montra que la capitale ne voulait point d'un rapprochement avec l'Empire, même avec l'Empire libéral. Les candidatures ouvrières, par exemple celle de Briosne lancée par Tolain, avaient complètement échoué :

1. Hector Pessard, *Mes petits papiers*, p. 277.
2. Auguste Vitu, *Les réunions électorales à Paris*, 1869 (Lb 56 2304).

les ouvriers ne consentaient point à se désintéresser de la politique. En province le gouvernement garda sa majorité; cependant l'opposition ne subit que deux échecs, avec Girod-Pouzol et Glais-Bizoin, et fut renforcée par quelques députés démocrates, entre autres Girault, un meunier très populaire dans le Cher [1]. Des troubles violents signalèrent à Paris la proclamation des résultats au second tour de scrutin; il y avait là beaucoup de joie chez des électeurs satisfaits d'avoir battu l'Empire, un peu de colère chez certains exaltés qui voyaient leurs candidats vaincus; il y avait aussi, affirmèrent les républicains, une ruse du gouvernement désireux d'effrayer la bourgeoisie au moyen des « blouses blanches » qui vinrent saccager les boulevards.

Les options des députés élus deux fois laissèrent quatre sièges libres à Paris. Aux élections complémentaires de novembre l'affluence de candidats fut encore plus grande qu'au mois de mai. Delescluze dans le *Réveil* proposa de faire une manifestation anti-gouvernementale en nommant des insermentés, Barbès, Félix Pyat, Ledru-Rollin; puis il conseilla de voter pour le dernier dans les quatre circonscriptions. Tous les journaux de la gauche parlementaire jugeaient l'idée mauvaise et puérile; Ledru-Rollin, qui avait consenti d'abord à donner son nom, refusa finalement toute candidature pour ne pas diviser les républicains. La circonscription qui avait élu Gambetta vit se présenter Rochefort : le brillant écrivain de la *Lanterne* fut dans toutes les réunions publiques l'objet d'acclamations frénétiques, d'une adoration presque idolâtre, quoiqu'il ne sût guère y prendre la parole; c'était le pamphlétaire, l'ennemi personnel de Napoléon III, le représentant

1. Parmi les nouveaux élus républicains ou voisins de la gauche se trouvaient Barthélemy Saint-Hilaire, Bethmont, Desseaux, Esquiros, Gagneur, Guyot-Montpayroux, Jouvencel, Kératry, Larrieu, Le Cesne, Rampont, Riondel, Wilson. (Jules Simon, *Souvenirs du 4 septembre*). Le *Siècle* (27 mai et 9 juin 1869) a quelques appréciations différentes : il compte encore comme démocrates, c'est-à-dire comme républicains, Grollier (Orne), Mège (Puy-de-Dôme), Ordinaire (Doubs), Cochery (Loiret); mais il ne compte pas comme tels Javal et Wilson.

de l'esprit parisien qu'on acclamait. Il l'emporta sur Carnot, mais les autres élus furent des hommes de 1848, Crémieux, Glais-Bizoin, Emmanuel Arago, qui battirent les révolutionnaires.

La nouvelle gauche républicaine au Corps législatif se trouva peu différente de l'ancienne. Gambetta et Ferry lui apportaient de grands talents, mais ils se tinrent longtemps sur la réserve et prirent soin de suivre la direction des anciens; tous deux inclinaient par caractère vers la modération; Gambetta, l'irréconciliable, n'eut pas une attitude plus violente que Jules Favre. Deux députés seulement, Raspail et Rochefort, faisaient bande à part. Le premier, plus ancré que jamais dans sa défiance maladive contre la police, croyait plusieurs de ses collègues achetés par elle; le second, aussi gêné à la tribune qu'il était à l'aise dans un journal, se bornait à lancer de sa place quelques paroles amères contre l'Empire. Ils présentèrent ensemble une proposition ultra-radicale, donnant les pouvoirs les plus complets à la commune, établissant l'impôt progressif et remplaçant l'armée permanente par des milices. Mais pas plus que les autres membres de la gauche ils ne poussaient à la révolte. On le vit quand le gouvernement (avant les élections complémentaires) prorogea la nouvelle assemblée au mois de novembre, au lieu de s'arrêter à la date légale du 26 octobre. Allait-on se réunir devant le Palais-Bourbon à cette date, au risque de provoquer des troubles et une bataille? La gauche fut d'un avis contraire, et le « père » Raspail invita les ouvriers à ne pas bouger.

III

Cependant l'Empire essayait de se rajeunir en ayant recours à la liberté : le ministère Émile Ollivier se constitua le 2 janvier 1870. Beaucoup de libéraux jugeaient le progrès sérieux et le nouveau régime acceptable; Taxile

Delord, qui s'en défiait, prédit qu'après les élections de 1875 on verrait un ministère comprenant Jules Favre et Picard [1]. La gauche du Corps législatif se divisa sur la politique à suivre et forma bientôt deux groupes, la gauche ouverte et la gauche fermée. La première avait à sa tête Ernest Picard, qui jugeait le moment venu de montrer moins d'intransigeance, de fusionner avec le centre gauche, avec les députés partisans de l'Empire et du régime parlementaire tout ensemble. Jules Simon répondit que ce serait pure duperie, que la gauche devait rester libre de toute compromission, fermée à tous ceux qui n'acceptaient pas entièrement son programme. Jules Favre servit quelque temps d'intermédiaire et de trait d'union entre les deux groupes, mais la rupture se produisit quand même à l'époque du plébiscite; Picard, au nom des dix-sept députés disposés à la conciliation, eut avec Grévy, président de la gauche fermée, une correspondance qui révéla au public la scission de la gauche.

A Paris cependant l'avènement du ministère Ollivier n'avait pas diminué la force des passions contre l'Empire. La *Marseillaise*, le nouveau journal de Rochefort, dépassait par sa violence le *Réveil* ou le *Rappel* et ménageait l'opposition de gauche aussi peu que le gouvernement [2]. L'assassinat de Victor Noir par le prince Pierre Bonaparte vint aussitôt troubler le nouveau ministère et augmenter la rage contre les Napoléons : « Voilà dix-huit ans, écrivit Rochefort, que la France est entre les mains ensanglantées de ces coupe-jarrets qui, non contents de mitrailler les républicains dans les rues, les attirent dans des pièges immondes pour les égorger à domicile. Peuple français, est-ce que décidément tu ne trouves pas qu'en voilà assez? » L'enterrement, qui eut lieu le 12 janvier à Neuilly, allait-il dégénérer en une émeute? On put le croire un instant;

1. H. Pessard, *Mes petits papiers*, p. 307.
2. On peut s'en faire une idée en lisant le volume où ont été réunis les articles d'un des rédacteurs, Arthur Arnould, *Une campagne à la « Marseillaise »*, 1870.

Rochefort et Delescluze parvinrent cependant à empêcher la foule de porter le cercueil vers Paris, vers les Champs-Élysées où les troupes attendaient. Les troubles durèrent pendant plusieurs jours. L'arrestation de Rochefort le 7 février décida Flourens à tenter une prise d'armes vite réprimée; le lendemain on mit la main sur plusieurs rédacteurs de la *Marseillaise*, les jours suivants on arrêta plus de quatre cents personnes. Les troubles de Paris eurent un écho dans les départements, surtout à Marseille et à Montauban. Après les émeutes vinrent les complots. Flourens, réfugié à Londres après sa tentative de révolte, y célébrait avec ses amis une fête en l'honneur de Tibaldi revenu de la Guyane; puis il excita un jeune soldat fugitif, Beaury, à tuer Napoléon III. Beaury fut dénoncé, arrêté; on incarcéra quantité de révolutionnaires dans toutes les grandes villes, et la presse officieuse exagéra le nombre de ces complices prétendus pour agir sur l'esprit des votants à la veille du plébiscite [1]. Pendant que les Rochefort et les Flourens attiraient bruyamment l'attention, un autre chef révolutionnaire continuait silencieusement et sans relâche sa propagande à Paris : c'était Blanqui, le Vieux, comme l'appelaient ses disciples. Demeurant en Belgique, le mystérieux conspirateur venait de temps en temps à Paris pour voir où en étaient ses fidèles : Jaclard, Genton, Duval recrutaient pour lui des soldats sur la rive droite, Eudes et Granger sur la rive gauche. Ils arrivèrent à grouper 2500 hommes au plus [2].

Le gouvernement impérial résolut de se retremper dans un vote populaire en faisant le plébiscite : les votes de 1851 et de 1852, disait-il, avaient assuré l'ordre, celui de 1870 allait fonder la liberté. La gauche combattit à la tribune l'idée du plébiscite : Grévy déclara que l'Empereur se réservait ainsi le moyen de conserver le pouvoir consti-

1. T. Delord, VI, p. 52 et 74.
2. Geffroy, *L'Enfermé*, p. 265. En même temps Blanqui écrivait beaucoup; de cette époque datent les principaux écrits publiés après sa mort en 1885 sous ce titre, *Critique sociale*.

tuant et que, placer la nation entre un *oui* et un *non*, entre le fait accompli et le néant, c'était l'empêcher de répondre sincèrement. Gambetta, dans un discours qui fonda sa réputation parlementaire, fut assez habile pour démontrer devant une majorité bonapartiste que le plébiscite a une conséquence nécessaire, la République. Jules Simon soutint la même thèse. Puis l'opposition résolut de parler au pays; mais les divisions habituelles des républicains reparurent. Les proudhoniens abstentionnistes conseillaient, comme Rochefort, de déposer des bulletins blancs; les députés et les journalistes de la gauche, réunis chez Crémieux, rédigèrent un manifeste qui montrait dans la nouvelle Constitution le pouvoir personnel continuant à subsister, et ils invitèrent les citoyens à voter *non*; le groupe d'Ernest Picard ne voulut pas s'associer à cette proclamation. Du dehors Louis Blanc recommanda l'abstention, Victor Hugo, Edgar Quinet, Rogeard dirent qu'il fallait voter *non*. A Paris les réunions publiques retentirent de déclamations furieuses. Tout cela fut inutile ; une écrasante majorité répondit *oui*, et l'Empire sembla une fois de plus avoir triomphé de toutes les résistances.

C'est vers ce moment que des poursuites générales commencèrent en France contre l'Internationale[1]. Nous avons vu comment, à la fin de 1867, les proudhoniens qui l'avaient fondée se trouvèrent en butte à des calomnies qui leur enlevaient toute autorité. On s'en aperçut au troisième Congrès de l'association à Bruxelles en 1868 : pour la première fois le mutualisme fut victorieusement combattu par le collectivisme, que défendait le socialiste belge César de Paepe; Tolain se contenta d'une brève protestation et le Congrès adopta le principe collectiviste. Huit jours plus tard avait lieu à Berne le deuxième Congrès de la Ligue de la paix. La majorité suivit l'impulsion des théoriciens républicains libéraux, Gustave Chaudey,

1. Aux articles déjà cités d'Albert Richard il faut ajouter son article de la *Revue de Paris, Bakounine et l'Internationale à Lyon* (1er septembre 1896).

Charles Lemonnier, Jules Barni, et vota des résolutions générales en faveur de la paix, du désarmement, de la séparation de l'Église et de l'État; la minorité socialiste, assez nombreuse, comprenait quelques Français, Jaclard, Élisée Reclus, Aristide Rey, Bedouch, Albert Richard; pour la première fois ils subirent l'influence de l'anarchiste russe Bakounine qui, vaincu dans le Congrès, décida ses amis à rompre avec la majorité modérée, à se rallier aux décisions que l'assemblée de Bruxelles venait de prendre. Ce furent des collectivistes qui, à la même époque, ressuscitèrent l'Internationale en France : cinq ouvriers, Benoît Malon et Varlin à Paris, Aubry à Rouen, Albert Richard à Lyon, Bastelica à Marseille furent les promoteurs du mouvement, s'écrivirent d'une façon régulière et firent affilier à leur société plusieurs des nouveaux groupes corporatifs qui se constituaient depuis la loi sur la liberté des coalitions. Le quatrième Congrès de l'Internationale se tint à Bâle en septembre 1869 : Tolain et Chemalé, soutenus par le principal disciple de Proudhon, Langlois, tentèrent vainement un nouvel effort; on s'inquiéta peu de leurs théories, et la lutte se concentra entre les marxistes allemands et les délégués français, jurassiens, italiens, espagnols qui obéissaient à Bakounine et firent adopter son programme. L'influence de Bakounine augmenta dès lors dans les groupes marseillais et lyonnais de l'association; il fit même entrer leurs chefs, Bastelica et Richard, dans une nouvelle société purement anarchiste, « l'Alliance de la démocratie communiste »; sa recommandation principale était de se séparer des bourgeois, de fuir toute union avec les républicains. Elle fut médiocrement suivie, puisqu'à Lyon les ouvriers votaient pour Bancel, à Marseille pour Gambetta.

A Paris l'alliance entre démocrates et socialistes devint plus étroite encore. Les chefs de l'Internationale y furent entraînés par leurs adhérents. Au moment des élections de 1869 Benoît Malon écrivit à un ami que la moitié des

ouvriers parisiens voulait surtout la liberté, ce qui la faisait marcher avec les républicains; un quart désirait l'égalité avec toutes les conséquences qui en découlent, c'est-à-dire le collectivisme; un quart était indifférent. La popularité de Rochefort décida Malon et Varlin à faire contribuer l'Internationale quand il s'agit de fonder la *Marseillaise*. Lors des troubles qui suivirent l'arrestation du fougueux publiciste, une affiche de la société, parue le 9 février, recommanda le calme aux ouvriers, mais en leur annonçant la chute prochaine et inévitable de l'Empire[1]. Ce fut ce rapprochement avec les républicains d'extrême gauche qui décida le pouvoir impérial à frapper une association vivant au grand jour et tolérée par lui pendant plusieurs années. Une réunion générale des délégués de l'Internationale française avait eu lieu à Lyon le 13 mars 1870 : à la fin de mars et au commencement d'avril on arrêta les principaux membres de toutes les sections. Les poursuites aboutirent au procès du 22 juin 1870. Le ministère public, sans aborder la question du socialisme, insista sur le caractère antigouvernemental, républicain, de l'Internationale; faisant preuve d'une singulière ignorance, il plaçait Mazzini parmi les fondateurs et Blanqui parmi les principaux chefs. Un des prévenus, Chalain, présenta une défense commune, où lui et ses amis se déclaraient à la fois républicains et socialistes : nous n'avons pas eu Mazzini à notre tête, dit-il, nous ne voulons pas de sauveurs, tout en respectant des hommes tels que Barbès, le grand démocrate qui vient de mourir en Hollande; on a beau traiter les ouvriers de pillards et de partageux, l'Internationale triomphera, car « elle est l'expression de cette forme définitive des sociétés humaines : la république sociale et universelle ». Les autres prévenus se déclarèrent tous républicains socialistes, les uns, comme Murat, proclamant leur foi dans le mutualisme, les autres, comme

1. Article d'Albert Richard dans la *Revue socialiste*, 15 juin 1896. T. Delord, VI, p. 59.

Benoît Malon, dans le communisme. Tous furent condamnés ; les uns pour société secrète, les autres pour société illicite[1].

Quelques jours après la fin de ce procès le Corps législatif apprit subitement qu'une guerre avec la Prusse était probable. La gauche accomplit son devoir. Le 15 juillet Jules Favre et Gambetta réclamèrent communication de la dépêche envoyée d'Ems, demandèrent qu'on exposât d'une façon précise le prétendu outrage infligé à la France. Après l'énergique discours de Thiers, Jules Favre fit une nouvelle tentative en proposant la communication à l'assemblée de toutes les dépêches. A la séance de nuit Gambetta revint à la charge, dans un discours patriotique et modéré qu'on n'écouta point; après lui Girault, Ernest Picard, Grévy, Pelletan, Glais-Bizoin essayèrent en vain de se faire entendre. Les projets de loi du ministère furent adoptés par l'assemblée presque unanime. La guerre s'engagea, et bientôt les nouvelles désastreuses arrivèrent. Dès lors la gauche parlementaire se proposa le renversement du pouvoir impérial par le Corps législatif lui-même, tandis que les révolutionnaires parisiens voulaient y arriver par la force. Après Frœschwiller et Forbach, l'occasion parut bonne à Blanqui de tenter un coup de main; le 14 août il jeta ses bandes sur la caserne des pompiers à la Villette; la prise d'armes échoua rapidement, Blanqui s'échappa. Gambetta crut que cette émeute avait été excitée par des espions prussiens, et il le dit à la tribune.

Le Corps législatif s'était réuni le 9 août. Ce même jour Jules Favre propose la formation d'un comité exécutif de quinze membres investi de pleins pouvoirs et choisi dans le Corps législatif; la proposition fut repoussée bien qu'elle eût réuni 53 voix, plus que n'en comptait la gauche. Dans les séances suivantes la gauche continua ses motions à la fois contraires au gouvernement et conçues en vue de la

1. *Troisième procès de l'Association internationale des travailleurs à Paris*, 1870 (Lb 56 2976).

défense nationale. Le 22 août elle approuva la proposition Kératry tendant à joindre neuf députés au Comité de défense de Paris. Les séances suivantes se passèrent en efforts semblables. On sentait le gouvernement impérial près de sa fin ; Ledru-Rollin, revenu en France depuis peu, donna des conseils à Gambetta pour le jour de la révolution désormais inévitable[1]. Mais la gauche ne voulait pas encore le pouvoir ; elle désirait le confier à une commission où siégeraient Trochu, Montauban, le président Schneider avec deux membres de la majorité. A la nouvelle de Sedan les députés républicains veulent en finir avec la régence de l'impératrice et confier à Thiers le gouvernement. Le 3 septembre Jules Favre, Ferry, Ernest Picard, Jules Simon insistent auprès de lui ; Thiers déclare que le Corps législatif doit nommer une commission de gouvernement dont il consent à faire partie. Jules Favre fait une demande en ce sens à la tribune ; on renvoie la décision à une séance de nuit, tandis que Gambetta, parlant à la foule qui crie « Vive la République ! », lui conseille de ne pas donner à la République un héritage odieux, de ne pas faire une révolution. La séance de nuit s'ouvre à une heure du matin ; Jules Favre lit une proposition tendant à proclamer la déchéance de la dynastie impériale, à nommer une commission de gouvernement, à maintenir Trochu comme gouverneur de Paris. Le même soir deux bandes révolutionnaires avaient parcouru les boulevards, mais s'étaient laissé disperser à peu près sans résistance.

Arriva le 4 septembre. Le Corps législatif se réunit tard, comme à regret, pour voter la proposition nouvelle de Thiers, acceptée par la droite, et qui était révolutionnaire dans le fond, sinon dans la forme. Il la déposa, et l'assemblée perdit encore des moments précieux, hésitante à la pensée de renverser elle-même le régime si longtemps

1. T. Delord, VI, p. 540.

soutenu par elle. Au dehors, la foule s'amassait, criant « La déchéance! » ou « Vive la République! »; on apprenait que la République venait d'être proclamée à Lyon : Paris se laisserait-il distancer? Dans les tribunes se trouvaient beaucoup de journalistes de gauche, et plusieurs anciens proscrits qui voyaient venir l'heure de la vengeance et le triomphe de ce régime pour lequel tous avaient souffert : Miot, le déporté d'Algérie, Commissaire, le prisonnier de Belle-Ile, Étienne Arago, Valentin, Schœlcher, les exilés, d'autres encore étaient là [1]. Ils appellent la foule qui pénètre sans résistance dans le Palais-Bourbon, puis dans les tribunes. La gauche essaye encore d'arrêter l'envahissement; Gambetta, sur les instances du président Schneider, emploie sa popularité à calmer ceux qui occupent les tribunes. Mais le temps se passe, les députés n'arrivent pas; le peuple pénètre dans la salle des séances et l'occupe sans qu'il y ait eu un seul coup de fusil tiré pour la défense de l'Empire. Une seule question demeure en suspens : quelle république va l'emporter, la république parlementaire ou la république rouge? celle de Jules Favre et de Gambetta ou celle de Delescluze et de Blanqui? Les chefs de la gauche se décident, annoncent au Palais-Bourbon la déchéance de Napoléon III, puis vont à l'Hôtel de Ville : dans cette enceinte qui avait vu les républicains pressés autour de Lafayette en 1830, autour de Ledru-Rollin et de Lamartine en 1848, ils proclament l'avènement de la troisième République.

1. Commissaire, *Mémoires*, II, p. 243. Beslay, *Mes souvenirs*, p. 302.

CONCLUSION

En 1814 la République semblait odieuse pour toujours à la France, parce qu'on l'identifiait avec la Terreur. Cependant l'idée républicaine subsistait chez quelques hommes qui avaient vu la Révolution, qui en admiraient la grandeur et en appréciaient les bienfaits. Ils transmirent leur culte et leurs souvenirs à la jeunesse : l'amour de la Révolution fit les premiers républicains, auxquels se joignirent quelques néophytes séduits par l'exemple des États-Unis. Ainsi se forma un groupe républicain à peu près inconnu, mêlé au grand parti libéral, et désireux surtout de relever la grandeur militaire du pays. C'est ce groupe qui prit la plus grande part à la bataille de juillet 1830.

Dans les trois journées les ouvriers avaient combattu côte à côte avec les étudiants, avec les jeunes gens instruits qui rêvaient d'une république. Ce fut une révélation pour ces derniers : ils avaient découvert le peuple. Désormais leur parti comprit sa véritable mission et devint le défenseur de la démocratie : tandis que les orléanistes ignoraient la classe ouvrière, que les bonapartistes et quelques légitimistes ne songeaient qu'à s'en servir au profit d'une dynastie, les républicains furent vraiment, selon le titre porté par une de leurs sociétés, les amis du peuple. Voilà pourquoi cette poignée d'hommes fut considérée, dès le lendemain de juillet, comme une force consi-

dérable. Son dogme fondamental, la souveraineté du peuple, lui fit demander avant toutes choses le suffrage universel; mais le nouveau parti pensa dès le premier jour que l'égalité politique ne suffisait pas, qu'on devrait y joindre les réformes sociales. Beaucoup de ses membres ajournèrent celles-ci à plus tard, après la réalisation des réformes politiques déjà si difficiles à obtenir; mais les plus modérés, un Carrel ou un Garnier-Pagès, déclarèrent que ces réformes politiques serviraient ensuite de moyen pour en obtenir d'autres. En quoi consisteraient ces dernières? Ici les réponses furent très diverses : les hommes du *National* crurent que le développement libre des associations ouvrières procurerait toutes les améliorations désirables; ceux de la *Réforme* voulurent l'intervention de l'État, sans savoir au juste où l'arrêter; d'autres poussèrent jusqu'au régime communiste.

Pour obtenir la république et réaliser ces changements, les démocrates jugeaient presque tous une révolution nécessaire. Bien des raisons la leur faisaient paraître légitime : les souvenirs de la grande époque où ils cherchaient leurs modèles; puis cette idée, venue également de la Montagne, que Paris représente la France; enfin l'exemple de 1830. D'ailleurs ces adeptes fervents du suffrage universel disaient que, le régime censitaire étant contraire à l'égalité, on avait le droit de s'insurger pour rendre à la nation sa souveraineté. Cette opinion, ceux-là même qui préféraient l'action légale ne la combattirent jamais ouvertement : le pouvaient-ils sous une royauté issue des barricades? Ce penchant pour l'émeute nuisit à la cause démocratique. En 1830 l'idée monarchique avait reçu un tel coup, la république apparaissait comme le terme si naturel du mouvement libéral, que le nouveau parti accomplit pendant quelques années des progrès notables; il lui suffisait de rassurer la France, de faire oublier 1793 pour les pousser encore plus loin. Mais les agitations répétées, les émeutes sans motif, les apologies de Robespierre, les attentats de

quelques furieux indignèrent la plus grande partie de la nation. Alors les démocrates, remettant à plus tard la conquête des pouvoirs publics, s'occupèrent d'élaborer, de préciser leur programme, d'étudier ces questions sociales qui les attiraient et les troublaient à la fois. C'est au milieu de ce travail que la révolution de 1848 vint les surprendre et leur donner subitement la direction du pays.

A ce moment toute la France parut convertie à la république et fut réellement prête à l'accepter : les partis s'inclinèrent devant elle, l'Église la bénit. Mais la question sociale se posa dans sa redoutable complexité : démocrates et socialistes se trouvèrent en présence, bientôt en conflit, et la guerre civile ensanglanta Paris. Cependant les républicains avaient institué le suffrage universel : eux qui parlaient sans cesse du peuple, mais qui ne connaissaient guère sous ce nom que les ouvriers des grandes villes, voilà qu'ils venaient de livrer le sort de la France à la masse immense des paysans. Ceux-ci haïssaient à la fois Paris qui les dérangeait, les démocrates qui augmentaient l'impôt, et les « partageux » qui menaçaient leur propriété; ils renversèrent les républicains par l'élection de Louis Bonaparte et de l'Assemblée législative; l'échauffourée du 13 juin précipita la réaction. La leçon ne fut pas perdue : les républicains avaient répété maintes fois que, sous le régime du suffrage universel pratiqué librement, toute insurrection est coupable; cette opinion se propagea parmi leurs adhérents, malgré quelques révolutionnaires toujours enclins à faire prévaloir violemment la volonté de Paris. En même temps démocrates et socialistes se rapprochaient, abdiquant les uns leurs préjugés bourgeois, les autres leurs utopies communistes; ils formèrent le parti démocratique socialiste, qui entama une propagande régulière dans ces campagnes jusque-là si négligées. Jamais il n'y eut plus d'accord dans le parti, plus d'union entre toutes les fractions libérales et progressistes. Le travail pacifique de conversion, destiné à préparer le

triomphe de 1852, marchait à grands pas lorsque le 2 décembre l'arrêta.

L'auteur du coup d'État voulut, tout en s'attachant le peuple, tuer le parti républicain : l'exil, la transportation, l'internement, tous les moyens furent bons contre ses membres. Les bannis vécurent dans la colère et l'attente, espérant chaque jour la révolution contre l'Empire; les républicains de l'intérieur, surveillés, découragés, gardèrent leurs opinions en restant assez longtemps inertes. Mais Paris demeurait tout imprégné de l'idée républicaine : une grande partie des ouvriers comme de la bourgeoisie la conservait, la jeunesse des écoles s'en pénétrait. Seulement l'union un moment accomplie entre les républicains et les socialistes avait pris fin. Les premiers ne songèrent plus à l'égalité, puisque l'Empire avait réalisé l'égalité dans l'obéissance; tous leurs efforts tendirent à la conquête de la liberté. Les socialistes restaient donc seuls à réclamer en faveur des prolétaires : Proudhon avertit ceux-ci de ne compter que sur eux-mêmes; d'autres théoriciens leur enseignèrent le communisme, ressuscité à l'étranger sous le nom de collectivisme. Toutefois les ouvriers, malgré les avis de leurs maîtres, demeurèrent unis à la bourgeoisie républicaine par l'antipathie contre l'Empire; ils la suivirent dans les élections avant de lui donner le pouvoir au 4 septembre.

Le parti républicain eut le tort de trop compter sur un coup de force heureux pour s'emparer du gouvernement; il mit trop longtemps à comprendre que le respect de la loi peut seul, dans une république, suppléer au « loyalisme » des anciennes monarchies. Toutefois on a exagéré sa violence. Certains adversaires l'ont solidarisé avec quelques fanatiques prêts à tuer pour la démocratie comme d'autres tuaient au seizième siècle pour la religion. Puis on a souvent confondu son histoire avec celle des sociétés secrètes : c'est une grave erreur. Les sociétés secrètes de la Restauration comprenaient tous les libéraux et non les républi-

cains seuls. Après 1830 ceux-ci formèrent des sociétés publiques, prêtes à la propagande; ce fut après la loi de 1834 qu'elles redevinrent secrètes, sans avoir désormais une réelle importance. Il ne faut pas non plus amplifier le rôle des sociétés et des chefs républicains dans les révolutions : jamais associations ne furent plus fortes et mieux organisées que la Charbonnerie et les Droits de l'homme, qui ont échoué complètement. En 1830 eut lieu un soulèvement général et subit contre les ordonnances; en 1848 le peuple parisien renversa la royauté, alors que les chefs républicains jusqu'au dernier moment songeaient à la laisser vivre; en 1870, au lendemain de Sedan, l'Empire tomba tout seul sans qu'on eût besoin de tirer un coup de fusil. Loin de commencer au signal de quelques meneurs connus d'avance, les révolutions qui ont triomphé ont toujours débuté spontanément. Quant aux violences du parti, elles ont été plus en paroles qu'en action. Il a ressassé pendant de longues années l'apologie des Jacobins, comme si l'on devait les imiter; il a prodigué les menaces aux partis réactionnaires. Mais les républicains de juillet 1830 ont cédé à quelques paroles de Lafayette; ceux de février 1848, loin de commettre aucun excès après la victoire, ont abattu l'échafaud politique; quant aux insurgés de juin, quant aux « jacques » de décembre 1851, on les a calomniés et rendus responsables de quelques méfaits isolés.

Tous les partis politiques français, à l'exception du parti orléaniste, ont eu un idéal qui faisait leur force et leur durée : chez les légitimistes, ce fut un idéal religieux et traditionnel; chez les bonapartistes, un idéal de grandeur militaire. Les républicains ont poursuivi le triomphe de la démocratie, avec l'assurance qu'il profiterait à la fois à la patrie et à l'humanité. Ces deux idées, qu'on oppose quelquefois l'une à l'autre, furent toujours unies par eux : à la sympathie pour les peuples opprimés, au respect des nationalités, au désir de voir naître la grande fédération européenne, ils joignaient un amour passionné pour la

patrie française; personne n'a parlé de la France avec un accent plus fier, avec une joie plus confiante que Michelet, Armand Carrel, Barbès, Ledru-Rollin. Les futurs États-Unis d'Europe ne leur paraissaient possibles que sous la direction de la France. Au début ces hommes, qui se nommaient eux-mêmes les patriotes, voulurent, en fidèles héritiers de la Montagne, à la fois reconquérir les limites naturelles et délivrer les peuples européens. Peu à peu le premier projet fut abandonné, en 1848 on n'en parla presque plus; le second demeura cher à beaucoup de républicains, mais depuis 1851 plusieurs autres affirmèrent que la France n'avait pas à verser le sang de ses enfants pour toutes les nations révoltées. Le parti si longtemps belliqueux devint donc pacifique, mais en réservant toujours à la France la primauté dans le domaine des idées.

Persuadés pour la plupart que l'homme est bon, que le peuple est guidé vers le bien par un instinct puissant, que l'humanité obéit à la loi du progrès, les républicains possédaient une véritable religion. Cette religion eut ses martyrs, emprisonnés au Mont-Saint-Michel et à Doullens, à Clairvaux et à Belle-Ile, déportés en Algérie et à la Guyane, chassés par l'exil à travers tous les pays du monde, et toujours inébranlables dans leur croyance. Fallait-il compléter cette religion par des dogmes métaphysiques? Les opinions varièrent à ce sujet : quelques-uns voulurent associer le catholicisme et la démocratie; d'autres, les plus nombreux, écartèrent les religions positives en adoptant la religion naturelle et adorèrent Dieu, le Dieu-Nature du panthéisme ou le Dieu personnel que leur avait fait connaître le Vicaire Savoyard. Vers 1860 la nouvelle génération républicaine écarta les idées religieuses, les uns se bornant à l'agnosticisme, les autres niant l'existence de Dieu. Mais tous, déistes ou athées, catholiques ou partisans de la religion naturelle, pensèrent qu'il y a une morale une, impérative, éternelle; tous dirent que la démocratie doit donner à ses enfants une

éducation morale très haute et que, selon le mot de Raspail, « une république sans mœurs est un édifice sans base ».

On a souvent reproché à ce parti ses utopies. Mais de Guizot disant : « il n'y a pas de jour pour le suffrage universel », et de Garnier-Pagès s'écriant : « son jour viendra », lequel était l'utopiste? Le programme politique des républicains est réalisé, puisque le suffrage universel a entraîné à sa suite le service militaire obligatoire pour tous, l'instruction primaire gratuite et obligatoire, la liberté de la presse. Leur programme social commence à être appliqué, dans les deux directions indiquées par eux : la loi sur les syndicats a développé le mouvement d'association libre commencé en 1848; la loi sur les accidents du travail marque l'intervention de l'État en faveur des ouvriers. Il reste à organiser, à développer cette œuvre d'éducation morale, pour les grands comme pour les petits, que les anciens républicains jugeaient nécessaire à la démocratie. Cette œuvre, ils l'ont préparée par leur propre exemple : les hommes politiques qui leur ont succédé feront bien de chercher dans leur vie et d'imiter ces traits de courage civique, de persévérance, de désintéressement, qui ont permis au parti républicain de supporter cinquante ans de persécutions et de conquérir la France.

BIBLIOGRAPHIE

Ce n'est pas une bibliographie complète que l'on trouvera ci-après. Je n'y indique pas les ouvrages d'histoire générale, à moins que, comme ceux de Louis Blanc et de Taxile Delord, ils n'émanent d'écrivains mêlés à la vie du parti républicain. Je n'y indique pas davantage les nombreuses brochures publiées sur tel ou tel détail de l'histoire politique. Ces brochures sont notées au Catalogue d'histoire de France, à la Bibliothèque Nationale, qui demeure un instrument de travail indispensable; toutes les fois que j'ai cité un opuscule rare, difficile à trouver, j'ai donné la cote de ce catalogue (c'est ordinairement de Lb^{51} à Lb^{56}). A ce catalogue général on doit joindre le catalogue spécial du don Schœlcher. Le tableau suivant contient seulement les principaux ouvrages consultés. Les périodiques y tiennent le premier rang; c'est là qu'il faut aller chercher les détails sur des faits encore peu étudiés.

Biographies. — Les seules biographies vraiment complètes et scientifiques sont celles d'Armand Carrel par Littré (en tête des *Œuvres* citées plus loin), de Blanqui par Gustave Geffroy (*L'Enfermé*, 1897), de Lafayette par Charavay (*Le général La Fayette*, 1898). Sur les autres républicains il n'y a que des notices incomplètes. Les meilleures sont les suivantes :

Chérest, *La vie et les œuvres de Marie*, 1873.
Saint-Martin, *Raspail*, 1878.
Barbou, *Louis Blanc*, 1880.
Courmeaux, *Ledru-Rollin*, 1885.

Quelques recueils de notices ont de la valeur :

Victor Bouton, *Profils révolutionnaires*, 1848-1849.
Ambert, *Portraits républicains*, 1870.
Philibert Audebrand, *Nos révolutionnaires*, 1886.

On trouvera aussi des renseignements biographiques dans Loudun, *Les derniers orateurs*, 1855, et dans Pinard, *Le barreau au XIXe siècle*, 1864-1865, 2 vol.

Recueils d'écrits et de discours. — Louis Blanc, *Questions d'aujourd'hui et de demain*, 1873-1884, 5 vol.
Armand Carrel, *Œuvres politiques et littéraires*, 1857, 5 vol.
Jules Favre, *Discours parlementaires*, 1881, 2 vol.

Gambetta, *Discours et plaidoyers politiques*, t. I, 1881.
Jules Grévy, *Discours politiques et judiciaires*, 1888, 2 vol.
Ledru-Rollin, *Discours politiques et écrits divers*, 1879, 2 vol.
Emile Ollivier, *Démocratie et liberté*, 1867.
Ernest Picard, *Discours parlementaires*, 1886-1890, 3 vol.
Jules Simon, *La politique radicale*, 1868.
Voyer d'Argenson, *Discours et opinions*, 1845, 2 vol.

Correspondances. — Lafayette, *Mémoires, correspondance et manuscrits*, 1838, 6 vol.

Lamennais, *Correspondance*, 1858, 2 vol. — A compléter par différentes publications partielles, surtout les *Confidences* (lettres de 1821 à 1848), 1886; et les *Lettres à Montalembert* (*Revue de Paris*, 15 octobre 1897).

Béranger, *Correspondance*, 1860, 4 vol.
Proudhon, *Correspondance*, 1874-1875, 14 vol.
George Sand, *Correspondance*, 1882-1884, 6 vol.
Edgar Quinet, *Lettres d'exil*, 1884-1886, 4 vol.

Mémoires et souvenirs. — Caussidière, *Mémoires*, 1849.

Martin Bernard, *Dix ans de prison au Mont-Saint-Michel et à la citadelle de Doullens*, 1851.

George Sand, *Histoire de ma vie*, 1854-1855, 20 vol.
Boichot, *Souvenirs d'un prisonnier d'État*, 1867.
Delescluze, *De Paris à Cayenne*, 1869.
D'Alton-Shée, *Mes Mémoires*, 1869, 2 vol.
Id., *Souvenirs de 1847 et de 1848*, s. d.
Beslay, *Mes souvenirs*, 1873.
Hector Pessard, *Mes petits papiers* (1re série), 1887.
Sébastien Commissaire, *Mémoires et souvenirs*, 1888, 2 vol.
Martin Nadaud, *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, 1895.
Henri Rochefort, *Les aventures de ma vie*, 1896, 5 vol.

Parmi les Mémoires de ceux qui ont combattu les républicains, voir surtout ceux du préfet de police Gisquet (1840, 4 vol.), et le *Journal* du maréchal de Castellane (1895-1896, 5 vol.).

Pour la période antérieure à 1848. — Journaux : la *Tribune*, le *National*, le *Journal du Peuple*, le *Réformateur*, le *Populaire*, la *Réforme*, la *Caricature*, le *Charivari*.

Revues : *Revue républicaine*, *Revue du progrès*, *Revue indépendante*.

Almanachs : *Almanach populaire*, *Almanach de la France démocratique*, *Almanach du mois*.

Livres : Dulaure, *Histoire de la Révolution française, depuis 1814 jusqu'à 1830*, 1838, 8 vol.

Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, 1841-1844, 5 vol.
Élias Regnault, *Histoire de huit ans*, 1852, 3 vol.

Procès de la conspiration dite républicaine de décembre 1830, 1831.

Société des Amis du peuple. Procès des Quinze, 1832.

Auguste Fabre, *La révolution de 1830 et le véritable parti républicain*, 1833, 2 vol.

Procès des Vingt-sept, 1834.

Sporschil, *Der bisherige Kampf der französischen Republikaner gegen Ludwig-Philipp*, 1834.

Paris révolutionnaire, 1833-1834, 4 vol.

Procès d'avril 1834. Rapport de Girod (de l'Ain), 1835, 4 vol.

Affaire des 12 et 13 mai 1839. Rapport de Mérilhou, 1839.

Raspail, *Lettres sur les prisons de Paris*, 1839, 2 vol.

Thoré, *La vérité sur le parti démocratique*, 1840.

Attentat du 15 octobre 1840 (Darmès). Rapport de Girod (de l'Ain), 1841.

Attentat du 13 septembre 1841 (Quenisset). Rapport du comte de Bastard, 1841.

Henri Heine, *Lutèce*, 1855; *De la France*, 1857.

De la Hodde, *Histoire des sociétés secrètes*, 1850.

Dictionnaire politique, publié par Duclerc et Pagnerre, 1842.

L. de Carné, *De la démocratie et de l'école républicaine* (*Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1835).

Léon Faucher, *L'opposition et le parti radical* (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1837).

Georges Weill, *Les républicains et l'enseignement sous Louis-Philippe* (*Revue internationale de l'enseignement*, 15 janvier 1899).

Pour la période de 1848 à 1851. — Journaux : le *National*, la *Presse*, le *Peuple* et la *Voix du Peuple*, l'*Événement*, la *Feuille du village*.

Lamartine, *Trois mois au pouvoir*, 1848.

Louis Blanc, *Appel aux honnêtes gens*, 1849; *Révélations historiques*, 1859, 2 vol.; *Histoire de la révolution de 1848*, 1870, 2 vol.

Delvau, *Histoire de la révolution de février*, 1850.

Elias Regnault, *Histoire du gouvernement provisoire*, 1850.

Robin, *Histoire de la Révolution française de 1848*, 1849-1850, 2 vol.

Babaud-Laribière, *Histoire de l'Assemblée Nationale Constituante*, 1850, 2 vol.

Lorenz von Stein, *Geschichte der socialen Bewegung in Frankreich*, 1850, 3 vol.

Proudhon, *Les confessions d'un révolutionnaire*, 1849.

Les murailles révolutionnaires, collection de professions de foi, etc., 1852 (les éditions à partir de la seizième sont plus complètes).

Rapport de la commission d'enquête sur l'insurrection qui a

éclaté dans la journée du 23 juin et sur les événements du 15 mai, 1848, 3 vol.

Haute-Cour de Versailles. Attentat du 13 juin (1849).

Procès du complot de Lyon, 1851.

Daniel Stern, *Histoire de la révolution de 1848*, 1850-1853, 3 vol.

Garnier-Pagès, *Histoire de la révolution de 1848*, 1861-1872, 10 vol.

Tocqueville, *Souvenirs*, 1893.

Pour la période postérieure au 2 décembre. — Journaux : le *Siècle*, le *Phare de la Loire*, l'*Opinion nationale*, le *Temps*, l'*Avenir national*, l'*Electeur*, le *Réveil*, la *Lanterne*, la *Marseillaise*. Et, hors de France, l'*Homme* (à Jersey, puis à Londres); la *Nation*, puis le *National* (à Bruxelles); le *Confédéré* (à Fribourg en Suisse).

Revues : l'*Avenir*, la *Revue de Paris*, la *Libre Recherche* (à Bruxelles), la *Revue politique*.

Livres : Taxile Delord, *Histoire du second Empire*, 1868-1875, 6 vol.

Eugène Ténot, *La province en décembre 1851*, 1865; *Paris en décembre 1851*, 1868.

Ribeyrolles, *Les bagnes d'Afrique*, 1853.

Mouton, *La transportation en Afrique* (1870).

Ranc, *Une évasion de Lambèse*, 1877 (nouvelle édition).

Saint-Ferréol, *Les proscrits français en Belgique*, 1870, 2 vol.; *Impressions d'exil à Genève*, 1877.

Eugène Ténot et Antonin Dubost, *Les suspects en 1858*, 1869.

Pierre Leroux, *La grève de Samarez*, 1864.

Ranc, Paschal Grousset, Castagnary et Sarcey, *Le bilan de l'année 1868*, 1869.

Madame Edgar Quinet, *Mémoires d'exil*, 1868-1870, 2 vol.; *Edgar Quinet depuis l'exil*, 1889.

Testut, *L'Internationale*, 1871.

Jules Simon, *Souvenirs du 4 septembre*, 1874.

Senior, *Conversations with M. Thiers, M. Guizot, and other distinguished persons*, 1878, 2 vol.

Darimon, *Histoire d'un parti. Les Cinq sous l'Empire*, 1885; *L'opposition libérale sous l'Empire*, 1886; *Le Tiers parti sous l'Empire*, 1887; *Les irréconciliables sous l'Empire*, 1888; *Les Cent seize et le ministère du 2 janvier*, 1889.

Albert Richard, *Les débuts du parti socialiste français* (*Revue politique et parlementaire*, 10 janvier 1897); *Les propagateurs de l'Internationale en France* (*Revue socialiste*, 15 juin 1896); *Bakounine et l'Internationale à Lyon* (*Revue de Paris*, 1er septembre 1896).

INDEX ALPHABÉTIQUE

TABLE DES MATIÈRES

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD. — 1090-09.